
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1920

Volume 85: 1920

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 85: 1920, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annaes/85>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES

DE LA CONGRÉGATION

DE LA MISSION

(LAZARISTES)

OU RECUEIL DE LETTRES ÉDIFIANTES

ÉCRITES PAR LES PRÊTRES DE CETTE CONGRÉGATION
ET PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME 85 — ANNÉE 1920, N° 1 et 2

N° 336 et 337



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

1920

ST. MARY'S SEMINARY LIBRARY
Perryville, Missouri

EUROPE

FRANCE

PARIS ET LA MAISON-MÈRE

5 décembre. — On nous lit en guise de conférence la circulaire du Très Honoré Père promulguant les décrets de l'Assemblée générale. Nous donnons le *post-scriptum* de cette circulaire :

Le 17 février 1920 ramène pour la famille de saint Vincent un précieux anniversaire, le centenaire du martyre du bienheureux François-Régis Clet, notre glorieux Frère.

Il y aura, en effet, cent ans, ce jour-là, que l'enfant de saint Vincent et l'apôtre de Jésus-Christ, après vingt-huit ans d'un fécond apostolat sur la terre, de Chine, après neuf mois de dure prison, eut le grand honneur de donner sa vie en témoignage à Jésus-Christ.

Ce centenaire ne doit pas passer inaperçu. Ce serait, de notre part, une regrettable ingratitude. Il convient de le célébrer avec solennité, grande ou modeste, selon les facilités que le temps et les circonstances donneront aux provinces et aux maisons.

A Paris où le bienheureux passa trois années, en qualité de directeur du Séminaire interne, et d'où il partit pour sa lointaine mission, le centenaire de son martyre sera célébré à la Maison-Mère avec office pontifical et panégyrique.

L'officiant sera S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon et précédemment évêque de Grenoble, patrie du bienheureux Clet. Elle veut bien, par sa présence à notre fête de famille, donner à notre petite Compagnie une nouvelle marque de son affection. Nous en serons reconnaissants devant Dieu.

Le panégyrique sera prêché par Mgr Rozier, protonotaire apostolique, du diocèse de Grenoble.

A la solennité liturgique, nous joindrons la ferveur de nos prières et l'ardeur de nos désirs pieux.

Nous demanderons au saint directeur de Séminaire de nous obtenir de Dieu l'amour de la vocation et la pratique de la règle, tels qu'il les enseigna, de doctrine et de vie, aux séminaristes de son temps. Au glorieux martyr nous demanderons une large part à l'esprit de sacrifice et au zèle infatigable qui marquèrent si bien son apostolat et sans lesquels il n'y a pas de véritable enfant de la Mission.

Je demeure, en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

Messieurs et mes bien chers Frères,

Votre tout dévoué Confrère,

F. VERDIER.

8 décembre. — *Fête de l'Immaculée-Conception.*
L'officiant est M. Lobry qui est resté à Paris après l'Assemblée pour accompagner le cardinal Dubois dans sa tournée officielle en Syrie.

Nous avons lu comme d'habitude l'acte de consécration à la sainte Vierge. Cette pieuse pratique remonte à l'année 1843. A la onzième séance de l'Assemblée générale qui avait élu M. Etienne comme Supérieur général, celui-ci fit part de la pensée qu'il avait de faire lire tous les ans une consécration à la sainte Vierge, le 8 décembre; nous avons déjà sans doute la consécration du 15 août qui remonte à M. Alméras; mais M. Etienne estimait que les grâces particulières faites en ces derniers temps par Marie Immaculée à la petite Compagnie demandaient de nous une manifestation nouvelle de reconnaissance. L'assemblée, émue jusqu'aux larmes, *ad lacrymas usque permotus*, de ces sentiments de piété et de dévotion, approuva avec grande joie et à l'unanimité le projet de M. Etienne : « Il me serait impossible, écrit le Supérieur général, en annonçant cette nouvelle à la Compagnie, de vous dire la joie qui inondait mon cœur dans cette circonstance dont

le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire... Cette faveur insigne, je ne la méritais pas; mais j'y attache un prix infini et elle sera toute ma vie le soutien de ma faiblesse, le motif de ma confiance, ma consolation la plus douce, le principe de ma joie et de mon bonheur. »

Les Filles de la Charité sont dans le même usage que nous; mais nous ignorons à quelle époque elles ont commencé. Dans l'acte qu'elles lisent le jour de l'Assomption et qui remonte à 1853, elles s'expriment ainsi : « Chaque année, au beau jour de votre Conception Immaculée pour laquelle notre bienheureux Père nous a légué et tant recommandé une dévotion toute spéciale et une quotidienne profession de foi, nous avons le délicieux bonheur de vous redire les vœux que vous y a constamment adressés chacune des générations qui nous ont précédées. » Cette dernière phrase laisse entendre que cet usage remonte à une haute antiquité. Dans une conférence faite par M. Dupont, le 8 décembre 1675, il est dit que les Filles de la Charité « font cet acte tous les ans le jour de cette fête, se consacrent à son service, se dédient à elle, la prennent pour mère et protectrice, se mettent au nombre de ses filles et de ses servantes ». Nous avons une lettre de la bienheureuse Louise de Marillac du mois de décembre 1658, dans laquelle elle remercie saint Vincent de vouloir bien mettre la Compagnie sous la protection de la sainte Vierge.

Il existe chez les Filles de la Charité un autre usage également très ancien : le jour de l'Immaculée-Conception, le Très Honoré Père leur adresse une conférence. Quand cela a-t-il commencé? Nous trouvons déjà des conférences ce jour-là au dix-septième siècle. M. D'Horgny parle le 8 décembre 1660 sur la dévotion à la sainte Vierge; il dit entre autres choses : « Il

y en a qui ont la dévotion de dire un *Pater* et un *Ave* tous les jours en se couchant à l'honneur de son Immaculée-Conception ; pour cela vous le pouvez, c'est une bonne pratique ; » le 8 décembre 1675, M. Dupont, directeur des Sœurs, fait une conférence. Il dit entre autres choses que « si l'on avait demandé l'avis d'une Fille de la Charité pour fixer le jour de l'acte de consécration, elle aurait sans doute choisi le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, » mais, ajoute M. Dupont : « Pensez-vous que cela se soit fait par hasard ? Non, non, mes Sœurs, je crois que vos Supérieurs l'ont choisie exprès et s'ils n'y pensaient pas, Dieu y pensait. » Plus loin, le vénéré directeur déclare que « les Filles de la Charité doivent être imitatrices de l'Immaculée-Conception et que, si elles ne portent pas le nom de Filles de la Conception, elles ont cependant une obligation particulière d'être dévotes à cette fête : on peut dire que la Vierge les a conçues en ce jour ; et il montre que de même que la Conception, de Marie fut un grand miracle de Dieu, ainsi les Filles de la Charité ne peuvent se conserver, au milieu de tant de dangers, sans un miracle continuel. Allez proposer cela en Italie, au pape, aux cardinaux, ils diront que cela est impossible. » M. Dupont développe ensuite les grâces reçues par Marie en sa conception : préservation du péché originel, grâce très abondante qui surpasse toutes celles des anges et des saints, usage de la raison, science infuse, confirmation en grâce, aucune rébellion des passions, et il termine en disant que « c'est la fête de toutes les fêtes de la sainte Vierge et que sans celle-ci il manquerait quelque chose à toutes les autres ». Nous avons donné ces détails pour prouver combien la dévotion à l'Immaculée-Conception a été grande dans la double famille de saint Vincent dès l'origine.

Le 8 décembre 1714, c'est le Supérieur général lui-même, M. Bonnet, qui donne la conférence. Elle est d'une longueur respectable mais aussi d'une profondeur admirable. On y trouve très bien exposées les raisons de convenance du mystère et, à lire ces pages si belles, on se réjouit de voir que les enfants de saint Vincent et de la bienheureuse Louise de Marillac ont eu une dévotion si forte au mystère de l'Immaculée-Conception, longtemps avant sa définition.

Notons en passant que M. Bonnet, dans cette conférence, emploie fréquemment l'expression : mes chères enfants, quelquefois seule, quelquefois unie à la traditionnelle formule, mes chères Sœurs : par la première, M. le Supérieur général s'adresse, surtout dans le deuxième point, aux jeunes filles nouvellement reçues dans la Compagnie. La fin de cette conférence est à noter : toute l'assemblée s'étant mise à genoux, ma sœur la Supérieure lit tout haut l'acte d'offrande et, l'ayant achevé, M. notre Très Honoré Père dit : « Je prie Dieu, mes chères sœurs, de vous combler de ses grâces afin de bien accomplir tout ce que je viens de dire et ce que vous venez de promettre par la protestation authentique que vous venez de faire à la sainte Vierge... *Benedictio*, etc. »

Le 8 décembre 1723, le même M. Bonnet donne encore une conférence non moins solide et pratique que la précédente. Il énumère en particulier les exercices de piété en usage dans la Compagnie à l'honneur de la sainte Vierge.

La conférence du 8 décembre 1730 par le même a pour objet l'offrande que les Filles de la Charité font ce jour-là. M. le Supérieur général suit phrase par phrase l'acte de consécration ; cela nous permet de constater que cet acte est le même que celui qu'on lit aujourd'hui, sauf deux ou trois variantes de peu d'im-

portance. Signalons-les pour remplir fidèlement notre tâche d'historien : en 1723 on demandait la grâce de Dieu *pour nos nécessités particulières*; en 1920 on est plus précis : *pour nous corriger de nos défauts et acquérir les vertus de notre état*; en 1723 après la phrase : *nous préservant dans les grands périls où nous sommes exposées*, on ajoute : *de rien faire qui puisse nuire ou être contraire à la chasteté*, qui ne se trouve plus dans le texte actuel; enfin au lieu de : *et à l'instruction de la jeunesse*, qui se trouvait dans la formule ancienne, on lit maintenant : *et autres auxquels nous sommes appliquées*.

Après la Révolution, les conférences sont conservées plus fidèlement; sous le généralat du P. Étienne, on les imprime et on les envoie à chaque maison de sœurs; nous avons toutes celles publiées depuis 1856; cela nous fait un recueil précieux à l'aide duquel on pourrait composer une somme mariale à l'usage des Filles de la Charité; M. Etienne déroule à nos yeux de vastes horizons; M. Boré nous fait pénétrer dans les homélies des Pères grecs; M. Fiat trouve dans son cœur filial des aperçus pleins d'onction. Les successeurs continuent la tradition, chacun avec sa note spéciale. Beaucoup de missionnaires n'ont jamais eu entre les mains ces conférences de nos Supérieurs généraux et c'est dommage. Nous avons eu plusieurs fois la tentation d'en donner des extraits dans les *Annales au fur et à mesure qu'elles paraissent*. Peut-être réaliserons-nous un jour cette pensée qui ne doit pas venir de l'esprit mauvais.

12 décembre. — La réunion des Dames de la Charité n'a pas eu l'honneur, cette année, d'être présidée par le cardinal Amette. Son auxiliaire, Mgr Roland-Gosselin, n'a pas pu venir non plus; c'est donc Mgr Odelin, vicaire général, qui adresse la petite allocu-

tion de circonstance, après que M. Bettembourg a lu le rapport. La messe a été dite par M. le Supérieur général.

15 décembre. — Le cardinal Mercier, qui est venu à Paris pour être reçu à l'Académie des sciences morales et politiques, vient dire la messe chez nous pendant son séjour dans la capitale. Il nous est donné de contempler de près cet évêque incomparable dont la louange est dans toutes les bouches. La ville de Paris s'est surpassée dans la gloire qu'elle a procurée au grand cardinal. A l'Institut, le 13 décembre, ce fut une séance qui marquera dans l'histoire, dit le *Journal officiel* à qui nous empruntons le compte rendu qui suit. Le cardinal Mercier fut salué par de vifs applaudissements; il était placé entre le cardinal Amette et l'ambassadeur de Belgique. Le président de l'Académie parla ainsi.

Il y avait dans le clergé (de Belgique) un pasteur qui rappelait les évêques de la primitive Église et dont la renommée était, bien avant la guerre, venue jusqu'à nous. Il avait enseigné pendant plus d'un quart de siècle la philosophie et le thomisme, rajeunissant, au contact des sciences nouvelles, la philosophie éternelle, considérée comme la synthèse de toutes les sciences. La science marche comme l'humanité et il savait qu'il serait insensé de prétendre l'arrêter dans son cours. « Croyants qui réfléchissez, disait-il, vous avez la noble et fière préoccupation de ne point vous abstraire de votre temps et de ne pas être de ceux que l'on a appelé des émigrés à l'intérieur. » Disciple aimé de Léon XIII, les dignités épiscopale et cardinalice étaient venues à lui sans qu'il les eût ambitionnées ni souhaitées. N'ayant de parure que sa simplicité, il était tout à l'honneur d'être le père des humbles; la douceur et la bonté s'unissaient dans ce prince de l'Église qui était encore un prince de la science.

Aussi, vienne l'horrible guerre; Dieu, Éminence, vous a puissamment armé pour la protection de son peuple. Il vous a armé, non de ces engins terribles qui blessent et tuent et sèment partout la misère, mais des armes de votre divin Maître

qui, grandement fortes dans leur faiblesse, protègent et guérissent, et, en retrem pant les âmes, relèvent les ruines que les autres ont faites.

Un impérieux devoir vous avait appelé à Rome au début des hostilités. Quand vous revîtes votre pays, la barbarie avait fait son œuvre : détruite la collégiale de Louvain, incendiée cette bibliothèque célèbre où vous aviez passé des heures si douces d'études et de paix, bombardés l'admirable cathédrale et le palais épiscopal de Malines ; et, planant sur les quartiers détruits, le souvenir encore vivant des massacres d'hier, des citoyens désarmés et inoffensifs, des prêtres, des femmes, de pauvres petits enfants qui là, à vos pieds, sous la terre fraîchement remuée, dormaient le sommeil du martyr. Alors votre cœur paternel s'émut et vous avez pleuré.

Mais vous rappelez-vous, Éminence, la deuxième épître de saint Paul à Timothée : « Dieu ne nous a pas donné l'esprit de crainte, mais de courage, de dilection et de mesure. » Après ces larmes accordées à la douleur humaine, vous vous ressaisîtes dans cette union de la force et de la douceur et, l'ennemi menaçant, vous vous êtes dressé entre lui et votre peuple comme la poule de l'Écriture qui, devenue mère attendrie, rappelle ses petits sous ses ailes.

Vous avez d'abord vengé l'honneur national.....

Cependant un concert de lamentations montait jusqu'à vous. Pourquoi avoir assumé tous ces maux ? Ne suffisait-il pas, pour sauver l'honneur, d'un simulacre de résistance ? Vous avez dissipé ces faiblesses. « Non, il eût été indigne de nous retrancher derrière cette apparence. L'Allemagne a violé son serment ; la Belgique a tenu le sien ; qui voudrait effacer cette page immortelle de notre histoire ? Ne sollicitons pas notre libération par la faiblesse. » Et par là vous avez relevé le moral qui tombait.

Le monde entier vous écoutait. Voulez-vous me permettre de vous dire ce qui l'émut le plus dans vos éloquents protestations ? C'est l'impartiale évocation que vous fîtes des principes d'éternelle justice au milieu même des calamités qui vous accablaient. Si la justice n'autorise pas à rendre violence pour violence, la Belgique, disiez-vous, avait des obligations envers ceux qui l'écrasaient. La plupart des villes s'étaient rendues sous des conditions qu'elles devaient observer. Vous enseigniez à vos concitoyens le respect de la parole donnée. « Abstenez-vous, disiez-vous, d'actes d'hostilité qui

en seraient la violation ; mais là s'arrêtent vos obligations à l'égard du pouvoir occupant », et rendant à votre maître ce qui lui revient : « Le pouvoir de l'ennemi n'est pas une autorité légitime ; et, dans l'intimité de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance. L'unique pouvoir légitime en Belgique est celui qui appartient à notre roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. Lui seul a droit à notre soumission et à l'affection de nos cœurs. » C'est ainsi qu'en réponse à vos oppresseurs iniques, vous inspirâtes aux populations envahies l'esprit de mesure qui peut seul maintenir le principe du juste au sein même des horreurs de la guerre.

Comment l'ennemi répondit-il à ces beaux préceptes ? Après avoir tout dévasté, il porta la main sur les personnes inviolables et, en organisant les déportations, il releva, en quelque sorte, l'esclavage que, depuis vingt siècles, le christianisme avait abattu. Vous protestiez « au nom de la liberté du domicile et du travail, au nom de l'inviolabilité des familles, au nom de la morale, au nom de la parole donnée ». Vos accents ont remué l'univers. Vous avez écrit au général Von Bissing : « Prenez garde à la réprobation du monde civilisé, au jugement de l'histoire et au châtement de Dieu. » Vous avez été entendu de Dieu, Éminence, et Il a parlé.

Les Belges restés dans leur pays n'y trouvaient plus que le désert. La misère était extrême et, affamés, comme autrefois les Hébreux, ils tendaient les bras vers vous pour recevoir leur pain de chaque jour. Comment avez-vous renouvelé le miracle de la manne ? Vous gardez le secret, mais ceux-là le savent qui virent tomber si souvent vos mains paternelles, qui entendirent vos invocations et vos prières, qui vous virent inlassablement mendier pour vos enfants. Vous avez pu nourrir les corps après avoir relevé les esprits et, après avoir relevé les esprits, en face de l'ennemi et sous l'explosion de ses colères, vous exaltiez encore les cœurs par la prédiction d'une victoire certaine, mais dont la marche était encore si lente qu'elle paraissait immobile.

Tout cela n'allait pas sans péril, vous le saviez. Votre dignité de prince de l'Église vous gardait contre bien des audaces, mais elle ne put vous faire échapper à cette amertume plus grande à vos yeux de vous voir frappé dans les collaborateurs de vos œuvres. Votre fermeté n'en fut pas ébranlée. Mandé à Bruxelles, vous refusâtes de vous y rendre puisque n'ayant

rien à retirer ni dans le fond ni dans la forme, vos explications seraient superflues. On vous consigna pendant quelque temps dans votre palais. On viola vos droits de citoyen et de membre du Sacré Collège. Mais on vit bien qu'on ne pouvait rien contre un prélat qui, se conduisant comme un saint, aurait souffert comme un martyr. Ce fut le point culminant de votre vie où, ayant gravi les plus hauts sommets, vous atteigniez le plus élevé, qui était votre calvaire.

Voilà, Éminence, les titres qui vous recommandaient à nos suffrages et qui font que nous nous sommes honorés en vous élisant : la science et la vertu ; la vertu dans une grande âme où nous voyons « comme un reflet de l'éternelle lumière, le triple rayon du courage, de la sagesse et de la bonté ». Aussi est-ce pour moi une grande joie de vous souhaiter la bienvenue.

Si nous sommes encore trop près de la lutte pour goûter tous les bienfaits de la victoire, permettez-moi de vous faire un autre souhait en évoquant le jour heureux prédit par vous, face à l'ennemi, dans la chaire de Sainte-Gudule, où vous célébrerez le centenaire de l'indépendance. « Dans notre cathédrale restaurée, disiez-vous, la foule se précipitera. Elle y verra notre roi Albert debout sur son trône et entouré de la reine et des princes royaux, incliner le front, mais d'un geste libre, devant la majesté du roi des rois. » Laissez-moi ajouter, Éminence, qu'elle y retrouvera aussi son admirable cardinal, toujours jeune sous le poids des ans, pour bénir les Belges « renouvelant leurs serments à leur Dieu, à leur souverain, à leurs libertés ». Et, sous l'envolée des cloches joyeuses, la foule dira : « Voilà ceux que le Ciel a élus pour nous sauver : l'un, guerrier magnanime, qui nous a apporté la victoire ; l'autre, père des infortunés, qui nous a gardés en l'attendant. »

S. Ém. le cardinal Mercier a répondu en ces termes :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Nul de vous ne s'étonnera que j'éprouve en ce moment, l'un des plus solennels de ma vie, une confusion profonde.

Non pas que je récuse le certificat de patriotisme, que votre compagnie veut bien me décerner ; elle a, dans l'appréciation des rapports entre la morale et la politique, une autorité que je me garde de méconnaître ; et son éloquent interprète a mis

dans le discours qu'il vient de prononcer en votre nom un tel accent de sincérité, que je n'oserais m'insurger contre son témoignage.

Mais, ce témoignage, je demande à dire comment je le comprends.

Il me souvient qu'à la date du 11 septembre 1914, j'eus la consolation d'aller visiter, dans les hôpitaux du Havre, les premières phalanges de blessés de la guerre, anglais et français. Je m'approchais de ces braves avec respect et, lorsque, d'une voix étouffée, j'essayais de leur faire accepter une parole d'éloge, ces deux simples mots d'ordinaire s'échappaient de leurs lèvres : « J'ai fait mon devoir. »

A Anvers aussi, sur la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre, nos blessés de Liège, de Hælen, d'Aerschot, de Louvain, répondirent à ma bénédiction et à ma poignée de mains tremblantes par le même hommage à la patrie meurtrie : « Je n'ai fait que mon devoir. »

En 1917, des centaines d'ouvriers, qui avaient été emmenés en esclavage, comme aux âges exécrés des rois assyriens, nous revenaient épuisés par les privations, les avanies, les tortures ; mais à l'idée qu'un Belge aurait pu les soupçonner d'avoir mis leurs bras au service de l'ennemi, ils bondissaient : « Ah, cela, jamais ; nous savions où était le devoir. »

Et nos mères ont fait leur devoir : j'entends toujours cette noble femme en deuil, à qui j'adressais une parole de condoléance sur la mort de son fils unique : « Si c'était à refaire, mon mari et moi nous le donnerions encore. »

Notre grand roi Albert avait tracé la voie à son peuple, lorsque, le 4 août 1914, en réponse à l'agression brutale et perfide de l'Allemagne, il avait lancé cet appel à la nation : « Le moment est aux actes. Les Chambres législatives s'associent à l'élan du peuple dans un même sentiment de sacrifice. J'ai foi dans nos destinées ; un pays qui se défend s'impose au respect de tous ; ce pays ne périt pas ! »

Et la nation entière, sans distinction de races ni de partis, serrée autour de son souverain, avait acclamé la fière déclaration du chef de son gouvernement : « Vaincus, peut-être ; soumis, jamais ! »

L'Angleterre, fidèle à son serment, vint protéger la neutralité belge et s'allier à la France. L'Italie, les États-Unis suivirent, et l'on vit alors ce spectacle nouveau, unique dans l'histoire : dix millions d'hommes, appartenant à plus de dix

peuples différents, unis sur un même front, sous la bannière de deux géants français, le maréchal Joffre et le maréchal Foch, non pour la conquête d'un royaume ou la maîtrise d'un océan, mais pour sauver des serres d'une nation de proie, les beautés de la civilisation chrétienne.

Chers et honorés confrères, je sais que vous n'êtes pas de ceux qui bannissent le cœur des réunions académiques. Vous recueillez des trésors que vous dépensez en prix de vertus. Les problèmes moraux sont au premier plan de vos préoccupations et de vos sollicitudes. Je m'autorise de ce premier contact, que vous me permettez de prendre avec votre illustre assemblée, pour vous demander si, dans vos études du passé, vous avez rien vu de pareil à ce soulèvement unanime des peuples, qui viennent offrir leur or, le travail de leurs bras, le sang de leurs fils, mêlé aux larmes des épouses et des mères, pour faire triompher dans le monde, au-dessus des intérêts qui passent, le respect de la parole donnée, la justice, l'honnêteté.

Comme vous, j'ai connu les horreurs de la guerre; j'ai confondu mes larmes avec celles de mon peuple; avec vous, je sens aujourd'hui encore, plus douloureusement peut-être que dans la tourmente, les contre-coups violents de la catastrophe; les décombres matériels et les ruines morales jonchent le sol de ma patrie; l'avenir est gros d'incertitudes. Cependant, à ceux que des déceptions momentanées humilient ou découragent, et que guette peut-être une tentation de découragement ou une pensée de regret, je voudrais faire partager ces deux réflexions qui soutiennent le moral et commandent la fidélité.

Le découragement ne vient pas de Dieu; il vient d'une résistance de notre amour-propre à la loi imprescriptible du devoir.

L'honnêteté porte en elle-même sa valeur, ainsi que sa première et infailible récompense : quoi qu'il advienne, l'on ne doit jamais regretter une bonne action.

Non, le découragement ne vient pas de Dieu; s'il est une vérité qui s'est révélée aux âmes, aux heures tragiques de la guerre, c'est la souveraineté toute-puissante de la Providence, qui mène nos volontés. Le mystère m'enveloppe, me disait un ami, étranger cependant à nos croyances catholiques; il m'enveloppe, me domine et je ne conçois plus la possibilité de nier Dieu.

Chacun de nous collabore à la réalisation d'un plan d'ensemble qu'il n'a point formé et dont l'accomplissement échappe à sa direction.

Se prêter à ce plan, s'y livrer de toute son âme et de toutes ses énergies, c'est faire son devoir ; s'y soustraire, jeter le manche après la cognée, parce que l'œuvre ne suit pas l'orientation de nos préférences personnelles, c'est substituer l'amour de soi à l'accomplissement de la volonté souveraine de Dieu. A cette résistance, la volonté s'use, perd son courage.

C'est sur votre terre, toute de clarté et d'énergie, qu'est née la formule, devenue aujourd'hui un adage universel : l'homme s'agite et Dieu le mène.

Avec une reconnaissance émue, je me suis incliné, Monsieur le Président, devant le témoignage que votre noble cœur a décerné à mes compatriotes et à celui que votre gouvernement a bien voulu citer à l'ordre de l'armée française, en déclarant « qu'aux heures d'épreuves, il a protégé son peuple et exprimé la pensée de la Belgique opprimée ».

Sur le même front que vos blessés et les nôtres, vos soldats et nos soldats, nos ouvriers déportés, les épouses et les enfants des héros tombés, pour sauver la liberté de l'Europe et la civilisation, les Belges de la Belgique occupée et leurs évêques n'ont fait que leur devoir.

Infinitement au-dessus de tous les honneurs humains, je me glorifie d'être disciple de l'Évangile, dans lequel mon divin Maître m'a dit : « Cherche avant tout le règne de Dieu et sa justice, le reste est un accessoire qui te sera ajouté par surcroît. »

Et au jour de ma consécration épiscopale, l'Église, dans la simplicité sublime de son langage d'éternité, m'a dit : « Attache ton cœur à la vérité. Ne la trahis jamais. Ne te laisse ni éblouir par le succès, ni abattre par la peur. Garde-toi de mettre les ténèbres à la place de la lumière, ou la lumière à la place des ténèbres. N'appelle pas bien ce qui est mal, ou mal ce qui est bien. »

Les résultats utiles ou fâcheux d'un acte moral n'entrent pas en ligne de compte dans l'appréciation de sa moralité.

Les conséquences de nos actes de guerre seront ce qu'elles seront ; elles sont ce qu'elles sont. Tenons l'âme haute, les ressorts de nos volontés tendus ; restons fidèles à notre devoir d'aujourd'hui comme le furent les champions du droit à leur devoir d'hier. Sachons attendre, dans la sérénité, le déroule.

ment complet du plan de Celui qui, nous faisant l'honneur de nous associer à son œuvre, nous demande d'avoir foi en la sagesse de sa conduite et en la splendeur finale de son souverain commandement.

Si je m'autorise, Messieurs, à vous tenir ce langage austère, c'est qu'il n'est qu'une formule abstraite des gestes de la France.

Qui donc, durant ces quatre années de luttes et de douleurs, a fait son devoir, tout son devoir, jusqu'à l'héroïsme le plus pur, à l'égal de la France?

Au cours de mon récent voyage aux États-Unis, je fus parfois interpellé par des amis qui voulaient m'embarrasser en me disant : vous êtes fier de vos compatriotes, vous exaltez les faits d'armes des Américains, des Canadiens : que vous restera-t-il à dire quand vous passerez en Angleterre ou en France?

Quand je passerai en France, je dirai que les autres nations ont eu leurs heures de gloire et accompli des gestes d'éclat ; mais, en France, tous les citoyens, hommes de gouvernement, maréchaux et simples soldats, armées de mer et armées du continent, évêques, prêtres, religieux, population laïque de tous les partis, sans une heure de défaillance, dans la retraite comme dans l'offensive, dans les revers comme dans le succès, furent sans relâche à la peine et sans discontinuité à la gloire.

Les quatre années de guerre du peuple français furent un geste permanent d'héroïsme.

Messieurs et chers confrères, j'ai besoin de vous dire la vérité, telle que je la vois, telle que je la sens dans les profondeurs de mon âme : parmi tous les peuples du globe, le plus attachant, le plus beau, le plus grand par le rayonnement de sa pensée, par la précision et le charme de sa langue, par la bravoure souriante de ses soldats, par son caractère chevaleresque et l'élan de son apostolat, par la fécondité de son héroïsme chrétien, c'est, n'en doutez pas, votre peuple, le peuple français.

Et que l'on ne m'objecte pas certaines heures d'oubli, qui furent, autrefois, douloureuses pour mes frères dans la foi catholique.

Y eut-il jamais une vie d'homme, individuelle ou collective, où il ne fallût faire une place aux ascensions dans le bien?

Cette place, ne l'avez-vous pas prise, spontanément et pour de bon, lorsque, à la veille et au lendemain de la grande guerre,

vous avez unanimement acclamé et fait afficher sur les murs de toutes les municipalités françaises, ces fières déclarations du président de votre Chambre des députés :

« A la veillée des armes : « Y a-t-il encore, parmi nous, des adversaires? »

« Non, il n'y a plus que des Français. »

Et au lendemain victorieux :

« Dans le monde nouveau qui naît, nous avons comme mot d'ordre : tout pour la patrie ; par la liberté vers la justice ! »

Ne retentissent-elles pas à nos oreilles, comme un chant de triomphe et un mot d'ordre que je voudrais faire passer dans l'âme de mon pays, ces paroles proclamées hier par votre grand patriote :

« Nous avons appris la nécessité de nous unir pour sauvegarder d'abord les intérêts primordiaux de la patrie... La permanente sauvegarde de la France ne peut être assurée sans les développements continus d'une grande amitié nationale entre tous les Français... Nos bons soldats vous appellent à la tâche qui doit féconder la victoire : point de relâche ! Point de vaines querelles ! La France à refaire l'attend de nous. »

O mes frères de Belgique, puisse mon discours vous apporter un écho de ces nobles paroles !

De ce peuple d'élite qu'est la France, vous formez, Monsieur le Président et Messieurs, une élite intellectuelle ; il attend de vous, pour une large part, sa haute direction morale et politique.

La catastrophe qui a secoué le monde est, si je ne m'abuse, la suite logique d'une philosophie de dislocation et de ruines.

L'ordre est unité.

A l'unité harmonieuse de l'univers et à son reflet dans l'unité de la conscience, le philosophe allemand, dont tous les peuples ont subi plus ou moins l'influence, a substitué la conception d'un ensemble artificiel, où la conscience est sans lien naturel avec la réalité objective, où elle-même est déchirée par des séparations violentes qui isolent la métaphysique de la science ; le sentiment du devoir, des convictions raisonnées ; le droit, de la morale, de la religion, de la foi chrétienne et catholique.

Les débris gisent sur le sol. La Providence vous confie l'insigne honneur de travailler à la restauration de l'édifice ébréché. Votre Institut abrite dans ses murs les sciences d'observation et la pensée spéculative, mathématique ou philoso-

phique; le culte du vrai et le culte du beau; la morale et ses applications à l'économie sociale et à la politique; le respect des croyances naturelles ou surnaturelles.

Les cinq académies, fraternellement unies dans l'Institut de France, vont reprendre, avec une vigueur trempée dans l'épreuve, leur œuvre de reconstruction. Je m'y associe de mes vœux, et, tandis que je vous apporte aujourd'hui l'humble et trop tardif, mais sincère et ardent témoignage de mon admiration et de ma gratitude, je salue, avec une sympathie confraternelle, votre soumission collective à la loi d'universelle finalité posée par celui dont Dante écrit, en conclusion de son poème, que, par les sollicitations de son amour, il attire à lui le soleil, moteur de notre globe, et les autres étoiles jetées par lui dans l'espace.

Après le discours du cardinal, écouté avec un religieux respect et longuement applaudi, MM. Imbart de la Tour et Boutroux ont proposé à l'Académie de s'associer à la reconstitution de Louvain. M. Boutroux, dans un discours plein d'émotion, a montré dans la personne du cardinal Mercier « la grandeur morale faisant tomber la force à genoux devant elle. — C'est là, a-t-il ajouté, la signification glorieuse de l'élection du cardinal Mercier. »

Dans un élan qui parut irrésistible, toutes les mains, celles notamment du maréchal Pétain, se tendirent vers le cardinal.

L'Académie a adopté à l'unanimité la proposition de MM. Imbart de la Tour et Boutroux, d'accorder son patronage au comité qui s'est constitué pour la reconstitution de la bibliothèque de Louvain.

L'Académie a écouté ensuite une communication du P. Sertillanges sur ce sujet : « La justice immanente. »

Dès le début, le P. Sertillanges montre qu'on a voulu à tort faire de cette justice un *ersatz* de la Providence et lui donner la valeur d'un premier principe. Il faut maintenir chaque chose à son rang. La justice immanente n'est pas Dieu, mais sa fille. Elle a son point de départ dans les lois de réaction que nous trouvons partout et qui donnent un enchaînement à toute la nature. C'est ce que la sagesse populaire a traduit de façon variée : « Qui sème le vent, récolte la tempête...; On est frappé par ses propres verges », etc. Cette justice n'a donc pas un caractère absolu, mais seulement relatif, elle est un

reflet de la justice divine dans la création, comme l'ordre est le reflet d'une pensée directrice.

Le P. Sertillanges indique le rôle que joue cette justice dans l'histoire; et, s'adressant au cardinal Mercier: « Vous êtes, lui dit-il, une illustration de cette vérité », et il montre la résistance du cardinal évoquant dans le monde entier « la résistance du droit contre la force et donnant à la justice, en apparence boiteuse, la réalité d'un rocher divin ».

Ajoutons qu'une assistance choisie avait pris place autour des fauteuils des académiciens.

(*Journal officiel.*)

14 décembre. — Nous empruntons à la *Semaine religieuse de Paris*, le récit de la cérémonie qui a eu lieu à Notre-Dame:

La vénérable cathédrale de Paris a revu les foules des grands jours historiques affluer dans ses nefs; en flots continus, les nouveaux arrivants refoulaient ceux qui les précédaient, dans les chapelles latérales, autour du chœur, partout où il y avait encore quelque espace libre. Les tribunes elles-mêmes s'étaient remplies. Et ce ne fut pas sans quelques difficultés que le cortège pontifical put, à l'heure de l'office, franchir le court passage de la sacristie au chœur.

Après avoir célébré pontificalement les vêpres de la solennité de l'Immaculée-Conception, l'éminent cardinal-archevêque de Malines monta en chaire. C'était le moment attendu par toute cette foule, avide de voir et d'entendre celui qui avait magnifiquement personnifié, dans la noble Belgique opprimée, l'idéal du droit aux prises avec la force brutale; et elle savait gré au cardinal de Paris de lui avoir ménagé l'occasion d'une pareille rencontre.

Tandis que prenaient place au banc d'œuvre, autour de S. Ém. le cardinal Amette, NN. SS. Le Roy, évêque d'Alinda, et Roland-Gosselin, évêque auxiliaire de Paris, Mgr Deploige, recteur de l'Université de Louvain; le secrétaire particulier du cardinal Mercier, Mgr Odelin, Mgr de Teil, MM. les archidiaques de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis, MM. les vicaires généraux Garriguet, Delage, Lapalme, les membres du chapitre, etc., les yeux se portaient sur la haute silhouette du cardinal Mercier, émergeant de la

chaire, et dont la couronne de cheveux blancs ornait comme une auréole le visage émacié d'ascète.

Un silence respectueux planait sur toute l'assemblée. Une voix claire, portant au loin les accents d'une émotion partagée par l'assistance, s'éleva, la voix du cardinal Amette, debout à son trône au banc d'œuvre, disant avec cette justesse d'expression qui lui est familière, les sentiments qui faisaient battre tous les cœurs à l'unisson :

« EMINENTISSIME ET TRÈS VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

« C'est pour nous une grande joie que de vous accueillir dans cette insigne basilique de Notre-Dame, au milieu d'un peuple immense accouru pour vous voir, pour vous entendre et pour recevoir vos bénédictions.

« Depuis longtemps, nous désirions cette faveur ; que Votre Éminence soit remerciée d'avoir bien voulu nous l'accorder.

« Hier, en une autre enceinte, l'élite intellectuelle de la France saluait en vous le philosophe éminent, l'ardent patriote, la plus haute personnification de la grandeur morale portée jusqu'à l'héroïsme et triomphant de la force brutale. Ce soir, sous ces voûtes sacrées, nous nous inclinons avec un religieux respect devant l'auguste ministre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, devant le pontife et le pasteur, digne émule des Basile et des Ambroise, qui, en face d'un ennemi barbare, durant plus de quatre années, n'a cessé de proclamer la justice et la vérité, de protester contre des attentats criminels et sacrilèges, d'instruire et d'exhorter son clergé et son peuple, de les protéger contre la violence et de leur inspirer le courage, l'endurance et une invincible confiance.

« Avec l'hommage de notre vénération profonde et de notre vive admiration, daignez agréer, Eminence, les vœux que nous formons pour votre personne et pour votre Belgique tant aimée. Plusieurs fois, au cours de vos longues et cruelles épreuves, nous sommes venus en foule dans cette basilique, prier pour votre héroïque patrie, pour son roi magnanime, pour ses évêques, son clergé et son peuple durement opprimés ; ce soir, en même temps que nous rendons grâce au Seigneur de leur avoir accordé la victoire et la délivrance, nous le supplions, par l'intercession de la très sainte Vierge Marie, d'exaucer tous les désirs de votre grande âme et de donner à votre cœur de patriote et d'évêque, selon

la parole de nos saints Livres, des consolations proportionnées aux douleurs que vous avez subies : *Secundum multitudinem dolorum tuorum in corde tuo, consolationes lactificent animam tuam.* »

Alors, d'une voix lente, dont le calme apparent faisait un puissant contraste avec la flamme intérieure que l'on sentait intense, le cardinal Mercier parla :

« EMINENTISSIME SEIGNEUR,
« CHERS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

« Les paroles que vous venez de m'adresser et d'adresser à ma patrie partent de votre grand cœur et ont touché le mien. Je vous en remercie. Votre parole est l'écho de celle de votre clergé et de vos fidèles et je puis ajouter : Votre parole est l'expression des sentiments du clergé et des fidèles de toute la France, qui saluent en vous un chef vénéré, dont ils suivent avec une confiance filiale les sages et pieuses directions.

« Eminence, avant de parler, vous avez agi ; la France dont vous dites les sentiments a agi : pendant ces quatre années d'épreuves douloureuses, que de fois nos cœurs reconnaissants se sont tournés vers vous ! Vous étiez atteints aussi profondément que nous dans vos intérêts matériels ; et cependant, vous nous prodiguez votre or ; ici même, à Paris, et dans toutes les provinces de votre beau pays, des quêtes se sont ouvertes pour nous permettre de donner des secours à nos familles éprouvées ; vous avez ouvert des écoles à nos enfants, des asiles à nos orphelins ; et à nos prisonniers, torturés, lâbas, en Allemagne, pour avoir fait leur devoir, vous envoyiez du pain. Nos prisonniers connaissaient le biscuit français et, à leur retour, ils m'en parlaient en disant que si, souvent, ils avaient échappé aux tortures de la faim, ils le devaient à vos générosités. Vous nous avez prodigué, Eminence et mes bien chers Frères, vos encouragements sous toutes les formes : lettres pastorales de vos évêques, lettres personnelles et accents de la presse de tous les partis soutenaient notre courage. Et cependant, ces secours m'apparaissent comme bien faibles encore, en présence du grand réconfort moral que la France a donné au monde et dont nous fûmes les plus immédiats bénéficiaires.

« Mes Frères, je ne me lasse pas de le répéter : quand je veux me consoler des douleurs de cette grande guerre, quand

je veux détourner mes regards des horreurs dont nous fûmes les témoins, je me reporte toujours, avec une âme haute, vers ce grand spectacle donné au monde par vingt peuples, sacrifiant leur or, leur travail, leurs larmes, le sang de leurs fils, pour un intérêt, non pas matériel, non pas éphémère, mais pour quelque chose qui dépasse toutes les vicissitudes humaines : pour le respect de la parole donnée, pour l'idéal éternel du juste et du vrai.

« Et quand je contemple cela, il me paraît que, si la Providence divine a permis tous les crimes dont nous fûmes les premières victimes, c'était pour soulever dans les âmes, et dans les âmes du monde entier, ce culte de l'honnêteté au-dessus de tout. Or, mes bien chers Frères, si le monde fut si grand et si beau, dans ce monde la France occupa la toute première place ; je le disais hier, je vous le répète avec la sincérité la plus profonde de mon âme, les autres nations belligérantes eurent sans doute des heures de douleur, d'épreuve et de gloire ; mais la France, pendant quatre années, sans une heure d'interruption. à travers les revers et les succès, la France eut toujours le sourire aux lèvres, la générosité au cœur, à la peine et à la gloire.

« Il me tardait de venir au milieu de vous pour vous dire, mes Frères, mon admiration pour votre grande nation, mon admiration pour le génie de vos chefs qui nous ont conduits à la victoire. Je voudrais que dans toutes les écoles de mon diocèse et de mon pays, dans les écoles primaires et dans les écoles supérieures, je voudrais qu'il y eût des tableaux d'honneur où l'on pût faire figurer pour toujours, en lettres d'or, les noms de l'Yser, de Verdun et de la Marne ; les noms de vos généraux : Joffre, Foch, Pétain, de Castelnau et tous, et tous des héros, parce que vous avez donné au monde une leçon d'éducation que nous devons tâcher de conserver comme un trésor précieux.

« Mes Frères, acceptez, au nom de mon pays, au nom du corps épiscopal et du clergé de Belgique, au nom de mes fidèles, acceptez l'humble hommage de mon admiration et de ma gratitude.

« Je vous remercie aussi du spectacle religieux que vous nous donâtes pendant cette guerre et pendant l'armistice.

« Eminence, je me rappelle que la veille de la déclaration de guerre, Votre Eminence était à Lourdes et annonçait la grande fête de la consécration de la France au Sacré-Cœur,

à Montmartre. Il me semble que je ne me trompe pas en disant que la Providence divine a eu pour vous une délicatesse touchante : la Providence a voulu qu'avant la consécration de Montmartre, les provinces d'Alsace et de Lorraine vous fussent rendues.

« La Providence semblait avoir souscrit une dette vis-à-vis de vous. Elle a payé sa dette ; les provinces vous sont rendues ; votre famille est réintégrée ; tous les membres furent à la fête au jour de Montmartre.

« Et bientôt, dans quelques mois, tous aussi nous serons dans l'union avec eux, tous se courberont et ploieront le genou en public, devant l'héroïne que l'Église mettra sur les autels : votre grande Jeanne d'Arc, et, avec elle, la confidente des promesses du Sacré-Cœur, sainte Marguerite-Marie.

« J'ai essayé de traduire bien faiblement les sentiments d'admiration et de gratitude que j'éprouve pour vous. Laissez-moi ajouter une parole toute simple d'exhortation.

« Noblesse oblige » ; vous étiez grands dans le monde ; vous avez encore grandi ; le monde vous écoutait ; plus que jamais il a l'oreille tendue vers vous ; le monde se plaisait à vous regarder ; plus que jamais ses regards seront fixés sur vous. « Noblesse oblige » ; Dieu vous a fait la grâce d'être un grand peuple. Il vous a menés à la gloire. Il a accepté le sacrifice de 1 700 000 de vos fils pour glorifier la France ; et, maintenant, le monde vous regarde avec reconnaissance, avec émotion ; vous portez de lourdes responsabilités ; la Providence attend de vous que, dans la paix comme dans la guerre, vous soyez et restiez un grand peuple. Vous serez, avec la grâce de Dieu, vous serez tous des hommes de devoir, et, pour être des hommes de devoir, vous serez tous, en temps de paix comme en temps de guerre, capables de sacrifices.

« Il vous souvient qu'avant 1914, dans le monde entier, ici comme chez nous et chez nous comme ici, on s'était plu à croire que la science pouvait suffire à tout, qu'elle pouvait prendre la place de la morale de l'Évangile ; et, malgré les progrès incessants de la criminalité, on s'obstinait à vouloir demander à la science ce qu'elle ne peut pas donner ; on la regardait comme un moyen d'activer l'industrie ; et l'industrie était considérée par la foule comme un moyen d'accroître la richesse ; et la richesse, on la regardait comme un moyen de jouir, de sorte que, finalement, l'attention des foules était portée vers la jouissance, vers le plaisir. Il m'est arrivé d'entendre,

aux premiers jours de nos souffrances, pendant la guerre, des familles chrétiennes, profondément chrétiennes, m'en faire l'aveu : « Eh bien oui, disaient elles, nous nous étions figuré « que nous pouvions organiser notre vie pour la jouissance ; « et dans l'éducation de nos fils, et dans l'éducation de nos « filles, notre préoccupation était d'accroître leurs réserves « pour l'avenir et de leur faciliter ainsi le passage agréable et « charmant à travers la vie. » Et les gens du peuple, dans leur langage spontané et tout aussi profondément vrai, disaient, chez nous comme chez vous, sans doute : tel est l'affolement du plaisir, tel est l'oubli des lois de la famille, du respect du mariage, tel est le plaisir sous toutes ses formes qu'un pareil état de vie ne peut durer.

« Et la Providence divine a répondu : « Non, cela ne peut « pas durer. » Et le châtimeut est venu ; et l'épreuve est venue ; et la Providence a remué les profondeurs des consciences. Alors s'est produit ce spectacle dont je parlais tout à l'heure : un monde intérieur qui se réveille et qui reconnaît qu'il y a, au-dessus du plaisir, une loi souveraine qui est la loi du devoir.

« Retenons la leçon ; soyons, non pas des jouisseurs, mais des hommes de devoir. Chacun de nous, au poste où la Providence l'a placé, a un devoir à remplir ; célibataires ou gens mariés, jeunes gens et jeunes filles, prêtres et hommes du monde, tous ont leur devoir à fournir ; et c'est dans l'accomplissement du devoir de chacun, au poste où la Providence l'a placé, c'est de là que résulte l'ordre moral universel ; c'est là la splendeur de notre univers.

« Recueillons la leçon de la divine Providence et prenons l'engagement de vivre désormais, non pas pour avoir le plaisir de jouir, mais pour faire notre devoir ; et quand, pour faire notre devoir, le sacrifice s'imposera à nous, soyons prêts au sacrifice.

« Laissez-moi vous parler en toute simplicité de nous-mêmes, de notre pays, de nos expériences à cet égard ; aussi bien, nul ne peut parler que de sa conscience. La Belgique, pendant quatre années, a beaucoup souffert ; j'ai été le confident ému de beaucoup de douleurs ; cependant, je puis vous affirmer que, pendant ces années, notre peuple, à travers ses douleurs et ses sacrifices, n'a pas été malheureux ; au fin fond de l'âme, notre peuple a été heureux. Après trois années de douleur, vingt fois, quand j'avais à consoler des pauvres

mères, dont les enfants chétifs s'étiolaient menacés par la tuberculose, ma dernière ressource était celle-ci : « Ma bonne mère, vous vous plaignez ; vous souffrez ; alors vous voulez donc la fin de la guerre à tout prix ? » J'étais sûr de la réponse ; elle ne variait pas : « Ah ! non, Eminence ! s'il faut souffrir encore pour avoir le triomphe final, nous souffrons encore. » Et, à la veille du cinquième hiver, quand nous croyions que l'épreuve ne finirait pas encore, ces bonnes mères me répétaient : « S'il le faut, nous passerons par le cinquième hiver pour triompher. »

« Nos prêtres ont été emprisonnés, j'ose dire par légions ; et, au moment où je vous parle, j'ai encore devant l'imagination un de mes prêtres, sortant d'une cellule d'une prison d'Anvers, où il avait séjourné pendant six mois ; il entra chez moi, les habits poussiéreux, la figure hâve, épuisé par les souffrances ; et comme je voulais lui dire une parole de consolation, il se jeta dans mes bras en disant : « Mon père, je viens de passer les six mois les plus beaux de ma vie ; j'ai été en contact avec le surnaturel ; je croyais à la grâce, je prêchais la grâce, je l'ai expérimentée. »

« Et ce qu'il m'a dit là, vingt autres me l'ont répété ; je ne connais pas un seul de nos prêtres qui regrette d'avoir été captif pendant cette guerre ; j'en connais beaucoup qui m'ont dit : « Nous avons eu une nourriture infecte ; nous avons eu une cellule malsaine et malpropre ; j'ai souffert physiquement et moralement ; mais je ne regrette pas mes mois, mes années de captivité. »

« En 1917, aux mois d'août et septembre, j'eus la confiance de réunir tous mes prêtres en retraite pendant cinq semaines, chaque semaine quatre cents passant par notre séminaire, où je leur prêchais la retraite. Je pris un thème que je n'avais osé développer plus tôt : « De l'union, de l'adhérence de l'âme à Dieu », parce que je savais, par leurs confidences, que leurs âmes étaient prêtes. Ils m'avaient dit que, dans les souffrances, dans les privations, ils avaient simplifié leur vie. Ils avaient supprimé tout le superflu ; ils s'étaient dégagés de tout ce qu'il y a d'inférieur dans l'âme ; ils avaient libéré les puissances les plus hautes ; en un mot, ils avaient vérifié la parole de saint Augustin : « Nos cœurs sont faits pour Dieu et sont en souffrance tant qu'ils ne reposent pas en Dieu. » C'est pourquoi j'ai compris que je pouvais parler de l'adhé-

rence permanente de l'âme à Dieu par la loi de la souffrance et du sacrifice.

« Mes Frères, je vous cite ces exemples, afin qu'ils puissent peut-être soutenir vos courages et vous aider, vous aussi, à accepter en ce monde la loi du sacrifice. La guerre nous a rapprochés ; nos deux nations sœurs sont devenues plus amies que jamais ; en Belgique, votre nom est plus que jamais respecté, vénéré, aimé ; notre reconnaissance va à chacun de vous, à votre armée, à vos chefs d'État qui, tous, furent nos meilleurs protecteurs dans nos épreuves. Eh bien ! que cette union cimentée dans le sang et dans les larmes, que cette union, à laquelle vous et nous voulons tous collaborer, soit plus ferme et plus profonde que jamais ; unissons-nous dans l'amour du devoir, dans le culte du sacrifice, car nos épreuves ne sont pas finies. La paix sera peut-être signée demain sur les parchemins ; mais elle n'est pas prête à être signée dans les âmes. Je reviens des États-Unis, je connais mon pays, je connais la France et je suis sûr que vous parlerez comme moi. Nous avons un armistice, nous avons des espérances de paix, mais nous n'avons pas encore cet équilibre intérieur complet, que l'on peut appeler, d'un mot sans épithète, « la paix ».

« La paix, nous devons encore la mériter ; nous devons essayer de l'acquérir dans nos consciences d'abord ; nous devons l'affermir en chacun de nous, dans nos familles ; et alors elle s'étendra à la société tout entière. Les artisans de ce grand travail intérieur, c'est vous, c'est nous, c'est chacun de nous.

« Pour avoir cette paix stable, cette paix définitive, cette paix profonde qui dépasse tout sentiment, il faut, mes Frères, avoir une âme qui adhère à Dieu ; il n'y a que Dieu qui soit éternel ; il n'y a qu'en Lui que sont le bien, le vrai, le beau. Et par conséquent, si vous voulez que vos âmes aient la stabilité de l'éternité, c'est à Dieu qu'il faut adhérer.

« Nous sommes au monde pour accomplir un seul devoir fondamental : retourner à Dieu ; on est ici-bas pour effectuer son retour vers Dieu ; par conséquent, notre loi, c'est d'adhérer à ce Dieu auquel nous devons appartenir éternellement, auquel nous devons nous livrer, pour qu'il s'empare de nous et nous prenne dans le sein de son bonheur éternel.

« Mes Frères, soutenons-nous mutuellement dans ces sentiments ; aidons-nous de nos prières mutuelles ; vous avez

prié pour nous ; nous avons aussi prié pour vous ; vous avez communié à nos intentions ; nous avons aussi communié aux vôtres ; perpétuons cette fraternité de prières et de communions ; nourrissons dans nos âmes cette sainte ambition de garder, à travers toutes les vicissitudes de la vie, dans la paix comme dans la guerre, l'adhérence de nos âmes à Dieu, puisque, comme dit le psalmiste : « Il est bon pour l'âme « d'être adhérente à Dieu. »

L'assistance avait écouté avec une émotion contenue ; on sentait les âmes vibrer avec une sensibilité extrême, particulièrement quand certaines paroles de l'éminent orateur touchaient, légèrement et sans appuyer, aux sentiments les plus profonds de cette foule.

Tandis que le cardinal descendait de chaire et regagnait le chœur, à la tribune du grand orgue une voix chanta le *Pater noster* de Niedermeyer. Et voici que les paroles du divin Maître semblaient revêtir un caractère plus actuel, à la lumière des événements récents : *Adveniat regnum tuum !* Que le règne de votre justice et de votre paix, Seigneur, s'étende parmi nous. *Fiat voluntas tua !* C'est votre volonté qui dirige les événements et qui, à travers les douleurs et les angoisses, nous a conduits jusqu'aux allégresses de la victoire. *Panem quotidianum da nobis hodie.* Et c'est vous encore, Seigneur, qui nous sauverez dans les difficultés que la paix n'a pu jusqu'ici surmonter.

Le cardinal de Malines a revêtu les ornements pontificaux pour le salut du saint Sacrement. La maîtrise de Notre-Dame, renforcée par un chœur d'hommes nombreux, chante successivement l'*Ave verum* de Mozart, le suave et harmonieux *Quæ est ista quæ progreditur* de César Franck, le *Tu es Petrus* de Th. Dubois et le *Tantum ergo* de Bach.

Quand toutes les têtes se sont inclinées sous la bénédiction de Jésus-Eucharistie, elle entonne un chœur du *Gallia* de Gounod, *Jérusalem*. Et le cortège pontifical s'ébranle, descendant la grande nef ; la foule se presse autour des deux cardinaux de Malines et de Paris, qui bénissent et donnent leur anneau à baiser, tandis que, de la tribune du grand orgue, une mâle voix chante la *Brabançonne*.

(Semaine religieuse de Paris.)

Ajoutons que chaque fois que le grand cardinal

venait chez nous pour dire la messe ou s'asseoir à notre table, il nous frappait par sa simplicité dans les paroles et les manières. On eût dit un simple prêtre.

17 décembre. — Pour la première fois depuis 1914, la réunion de la Réparation sacerdotale s'est tenue dans notre Maison-Mère. Un certain nombre de curés et de vicaires de Paris y assistaient. La séance était présidée par M. Verdier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et directeur général de l'Association.

Voici d'abord une partie du discours de M. Mott :

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Nous sommes heureux de saluer en votre personne, qui est celle du successeur de saint Vincent de Paul, le directeur général de notre chère Association de « Réparation sacerdotale ».

Le pape Pie X, en effet, par une heureuse inspiration, a voulu que toujours cette association eût à sa tête l'héritier du grand saint regardé, à juste titre, comme le modèle et le régénérateur du clergé dans les temps modernes. Pouvait-on confier à de meilleures mains une œuvre si éminemment sacerdotale; une œuvre qui s'efforce, par tous les moyens en son pouvoir, de rendre au souverain prêtre la gloire que les fautes lui ravissent?

Aussi est-ce pour nous un grand honneur, mon Très Honoré Père, et une grande joie, de vous voir aujourd'hui présider notre réunion, et nous vous sommes fort reconnaissants d'avoir bien voulu, pour cela, dérober à vos autres occupations quelques instants d'un temps toujours si précieux et si utilement employé.

Nous recevrons, avec respect, reconnaissance et docilité, les conseils que vous aurez la charité de nous donner, et auxquels vous voudrez bien joindre votre paternelle bénédiction. Elle s'ajoutera à celle que S. Em. le cardinal archevêque de Paris nous a prié de transmettre à ces Messieurs, en témoignant de son affectueux intérêt pour une œuvre qui ne peut être que bien chère au Cœur sacré de Jésus.

Voici maintenant les grandes lignes de l'allocution de M. Verdier.

Après un aimable merci à l'adresse du rapporteur, M. le Directeur général félicite les membres présents à la réunion d'avoir surmonté bien des difficultés pour pouvoir y assister. Les prêtres, surtout à Paris, sont si occupés, si absorbés par les fonctions ordinaires de leur saint ministère, si souvent empêchés, au dernier moment, par des imprévus auxquels ils ne peuvent se soustraire.

Aussi, Messieurs, leur dit-il, votre présence ici est-elle doublement méritoire. En vous rendant à cette réunion, vous avez voulu sans doute y puiser l'édification mutuelle et le réconfort que vous saviez d'avance devoir y trouver ; mais vous avez voulu aussi rendre hommage au grand saint dont, bien indigne, je tiens aujourd'hui la place, à saint Vincent de Paul justement appelé, comme on le disait tout à l'heure, le père et le régénérateur du clergé dans les temps modernes. Vous êtes venus demander à son successeur, en reprenant vos réunions interrompues depuis cinq ans, ce que vous deviez faire pour redonner une nouvelle vie, dans ce beau diocèse de Paris, à notre chère Association réparatrice.

C'est à vous, en effet, Messieurs, à vous les fidèles de la « Réparation sacerdotale », que revient cet honneur, qu'incombe ce devoir. Vous vous montrerez dignes de cet honneur, vous vous acquitterez de ce devoir avec un zèle d'autant plus ardent que, suivant la parole de saint Bernard, il sera son ardeur au foyer même de la divine charité : *Zelum tuum inflammet charitas.*

Vous commencerez par beaucoup vous affectionner à votre beau rôle de prêtres réparateurs. Ce devrait être celui de tout prêtre qui comprend la mission dont il a été investi en recevant le sacerdoce : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos* (Joann., XX, 21). Nous sommes ordonnés dans l'Eglise de Dieu, pour continuer, à travers les âges, la mission réparatrice du Verbe incarné. Le Fils de Dieu, en effet, s'est fait homme pour réparer la gloire de son Père outragé par les péchés des hommes, et pour la réparer par un sacrifice dont il fut, à la fois, le prêtre et la victime.

Ce sacrifice, commencé dans le sein virginal de Marie, au jour de l'Annonciation, s'est poursuivi durant tout le cours de sa vie mortelle, s'est consommé sur le Calvaire, et se renouvelle chaque jour sur nos autels, tandis que jusque dans le ciel il ne cesse d'être offert à la divine Majesté : *Vidi Agnum stantem tanquam occisum.* (Apoc., v, 6.)

C'est d'abord une immolation cachée mais bien réelle, lorsque, par son incarnation, il se condamne à une sorte d'anéantissement, en revêtant sa forme divine de la forme d'esclave : *Qui quum in formâ Dei esset..., semetipsum emanivit, formam servi accipiens.* (Phil., II, 7.)

C'est encore une immolation bien réelle, quoique toujours cachée, dans les faiblesses de son enfance, dans la croissance progressive de son adolescence, dans les fatigues de sa laborieuse jeunesse.

C'est ensuite une immolation moins cachée, mais toujours aussi réelle, dans les travaux de son ministère public.

C'est enfin son immolation douloureuse, commencée à Gethsémani et terminée sur le Golgotha.

Pas un instant de sa vie n'a échappé à l'immolation réparatrice, qui était la raison même de sa venue parmi nous, la mission qu'il avait reçue de son père, et dont l'accomplissement a rempli toute son existence mortelle : *Tota vita Christi crux fuit et martyrium.* (II Imit., XII, 7.)

Et nous aussi, Messieurs, participant au même sacerdoce, héritiers de la même mission, nous devons exercer ce sacerdoce de la même manière, être à la fois prêtres et victimes; nous devons remplir notre mission réparatrice, en faisant de toute notre vie sacerdotale une réparation continue.

Mais c'est surtout en offrant chaque jour le saint sacrifice de la messe et en récitant notre bréviaire que nous devons nous rappeler que nous sommes et devons être réellement des réparateurs.

Pour ce qui me concerne, Messieurs, j'y pense plus spécialement au *Suscipe* de l'offertoire. Qu'elle est belle cette prière, et comme elle respire la réparation ! « Père saint et tout puissant, Dieu éternel, recevez cette victime pure et sans tache. » Ce n'est, en effet, qu'à cette condition d'être pure et sans tache qu'une victime peut être agréée de Dieu; et c'est à quoi nous devons tendre en nous offrant nous-mêmes à lui, en union avec le divin Réparateur. Aussi commençons-nous par puiser, dans ses mérites infinis, de quoi nous purifier de nos

moindres souillures, dans la persuasion où nous sommes de notre profonde indignité : *Quam ego indignus famulus tuus offero tibi, Deo meo vivo et vero, pro innumerabilibus peccatis et offensionibus et negligentis meis.* Puis, comptant que la Miséricorde divine a aussitôt exaucé notre prière, et que, plus agréables à Dieu parce que nous sommes plus purs, nous pouvons plus efficacement intercéder pour les autres, nous étendons notre intention réparatrice aux fautes non encore réparées de tous les assistants, *et pro omnibus circumstantibus*, et même de tous les chrétiens fidèles, vivants ou trépassés, *sed et pro omnibus fidelibus Christianis, vivis atque defunctis.*

Du reste, nous trouvons cette pensée réparatrice presque à chacune des paroles liturgiques qui accompagnent la célébration du saint sacrifice de la messe. Ce qui n'a rien d'étonnant, puisque ce sacrifice est la reproduction et la représentation de la grande réparation opérée sur le Calvaire par notre divin Rédempteur.

Cette même pensée réparatrice se retrouve dans la liturgie du saint office, que nous avons le bonheur, en même temps que le devoir, de réciter chaque jour. Oh ! disons bien notre bréviaire ! Disons-le d'une manière vraiment sacerdotale : *digne, attente, devote.*

Faisons aussi sacerdotalelement toutes nos autres actions ; car nous ne sommes pas prêtres réparateurs seulement à l'autel et au saint office, nous le sommes partout et toujours. Partout et toujours donc nous devons nous comporter en prêtres réparateurs. Il y a une certaine manière, que l'on peut appeler sacerdotale, de faire les actions même les plus communes, comme le boire et le manger, le sommeil et les délassements nécessaires, à plus forte raison celles qui consistent dans l'exercice de nos facultés les plus nobles.

De plus, ne vous contentez pas de fournir votre contingent personnel de réparation. Ayez la sainte ambition de contribuer à multiplier le nombre des âmes réparatrices, par un prosélytisme, discret sans doute, mais actif et fécond.

Il y a certainement dans le clergé et parmi les fidèles, des âmes bien pures, bien saintes, bien généreuses, bien agréables à Dieu, qui ne font pas encore partie de votre Association, uniquement parce qu'elles ne la connaissent pas. A vous, Messieurs, de les découvrir, de la leur faire connaître, et de les gagner par là à la cause sacrée de la réparation.

Vous m'avez demandé ma bénédiction. Je vous donnerai mieux. Je vous donnerai celle de saint Vincent de Paul, dont je tiens ici la place, et elle vous aidera à croître en nombre et en ferveur : *Crescite et multiplicamini* (Gen., VIII, 17).

Benedictio..., etc.

28 décembre. — Les syndicats féminins de la rue de l'Abbaye avaient organisé pour aujourd'hui une réunion sociale. La salle est comble dès avant l'heure et la double famille de saint Vincent est largement représentée à cette séance. Voici le compte rendu donné par *la Croix* :

Une fort nombreuse assistance avait répondu à l'appel de l'Association pour le développement des syndicats professionnels féminins qui l'avait convoquée dimanche en la salle des œuvres, à venir entendre une conférence du R. P. Rutton, directeur des œuvres sociales de Belgique. S. Em. le cardinal Amette présidait, assisté de Mgr Roland-Gosselin, entouré d'un très grand nombre de personnalités et des plus éminentes : vicaires généraux, curés, directeurs d'œuvres, membres de l'Académie française et de l'Institut, sénateurs, députés, conseillers municipaux, dirigeants de nos grands groupements catholiques et sociaux, etc.

Il est tout à fait impossible de résumer en quelques mots la conférence si riche, si puissante, si pleine d'expérience, si chargée d'idées fécondes, « si forte dans sa modération », remarquera justement M. René Bazin. On a promis à l'assemblée, qui le demandait avec instance, qu'elle serait publiée; il faudra la lire et la méditer. Nous ne pouvons ici qu'indiquer les principaux thèmes développés par l'orateur. De toute nécessité, dit-il, il faut que les catholiques aient au plus tôt un programme social. Non pas certes qu'ils en soient tout à fait dépourvus, car il est une partie de ce programme, immuable comme le dogme, qui est de tous les temps, qui fut naguère précisée au cours des réunions de Fribourg et consacrée dans les encycliques de Léon XIII et de ses successeurs. Mais il convient, d'autre part, d'adapter les principes aux nécessités de l'heure, de se hâter de trouver dans la justice et dans l'ordre les solutions indispensables sous peine d'être contraints d'accepter les doctrines radicales auxquelles

on est acculé quand on a laissé passer l'occasion de faire prévaloir les doctrines modérées. Et l'éminent religieux d'évoquer alors les plus graves des problèmes qui préoccupent l'âme populaire en indiquant, chemin faisant, les solutions possibles : renforcement des disciplines familiales, actionnariat ouvrier, limitation des heures de travail, lutte contre le taudis, accession de tous à la propriété, régime des assurances, lutte contre les abus du travail à domicile, organisation syndicale, etc.

La seconde partie de l'exposé du R. P. Rutten porta sur les efforts réalisés en Belgique pour organiser sur le terrain social les forces catholiques. Le conférencier insiste sur la nécessité de faire des patronages des œuvres d'éducation, de les doubler partout d'une section syndicale, sur l'importance des « Liges ouvrières » que les catholiques belges s'efforcent de multiplier, sur l'importance de l'action sociale parmi les paysans et la petite bourgeoisie. Avec une parfaite clarté, il montre les conditions du fonctionnement des groupements divers que nos frères de Belgique s'efforcent de constituer et de discipliner par tout leur pays. Et il conclut en reprenant un vœu naguère déposé par lui au nom de S. Em. le cardinal Mercier, sur le bureau de la Semaine sociale de Metz : « Organisons en face de l'Internationale socialiste et révolutionnaire, l'Internationale catholique et pacificatrice, sur les bases d'un programme précis, élaboré par les catholiques sociaux de tous les pays, de façon que, tout en demeurant préservés contre les exagérations, nous soyons armés et encouragés à prendre partout en main les justes revendications de ceux qui peinent et qui souffrent. »

Faut-il dire que le savant et éloquent religieux fut fort applaudi ?

Quand l'archevêque de Paris lui eut exprimé la gratitude de son auditoire, il voulut bien encore parfaire son exposé en répondant à d'opportunes questions que lui posèrent notamment M. René Bazin, M. Zirnheld et M. Kula.

La *Semaine religieuse* de Paris rend compte de cette même réunion dans les termes suivants :

Devant une très belle et très nombreuse assistance, le R. P. Rutten, dominicain, directeur des œuvres sociales de Belgique, a fait, le dimanche 28 décembre, 76, rue des Saints-

Pères, une très intéressante conférence sur les nécessités sociales de l'heure présente. Son éloquence simple et vraie, sa maîtrise de parole, sa netteté dans l'exposition, donnaient à sa doctrine un relief très particulier, et l'auditoire, convié par les syndicats professionnels féminins de la rue de l'Abbaye, suivait avec un intérêt visible les incursions à la fois prudentes et hardies de l'orateur dans le domaine des faits sociaux et des nécessités économiques.

De plus en plus, il apparaît qu'en face du socialisme révolutionnaire, seule l'organisation chrétienne du travail peut instaurer dans la cité un ordre social équitable. Et voilà pourquoi les syndicats chrétiens, qui possèdent une doctrine, qui ont à leur service des ressources morales inépuisables, font à l'heure actuelle une œuvre d'une si grande portée pour l'avenir de notre pays.

Union dans l'action : tel est le mot d'ordre que S. Em. le cardinal Amette, qui présidait, entouré de personnalités catholiques, donna à cette belle assistance, mot d'ordre que chacun s'efforcera de réaliser autour de soi.

30 décembre. — M. le Ministre des Finances fait appel au clergé pour aider le peuple à accepter les restrictions qu'impose l'intérêt supérieur du pays. Il rend hommage aux ecclésiastiques qui, pendant la guerre, ont fait leur plein devoir ; il constate que les prêtres ont de l'influence sur les masses populaires, que leur parole est écoutée et il les engage à dire dans leurs conférences et leurs prédications qu'il est nécessaire de se restreindre, que c'est un devoir.

1920

1^{er} janvier. — On a repris cette année l'usage interrompu depuis 1916 d'offrir ses vœux à M. le Supérieur général à la salle d'oraison pendant le temps de la méditation.

A quelle époque remonte cet usage ? Le coutumier de l'ancien Saint-Lazare, rédigé au milieu du dix-hui-

tième siècle, dit seulement que l'assistant demande, au nom de toute la Communauté, à M. le Supérieur général, sa bénédiction.

Une note ajoutée plus tard dit que l'assistant souhaite en deux mots la bonne année. Une seconde note datant de 1835 dit : 1° que les prêtres entre eux ni envers M. le général ne font rien autre chose... ce qui se dit et se fait le matin tenant lieu de tout ; 2° que les étudiants et séminaristes ensemble, la veille du premier de l'an, après l'*Ave Maria*, vont chez M. le général et le jour du premier de l'an, après déjeuner, chez les officiers de la maison, *id est*, assistant de la maison, directeur et professeurs seulement ; 3° que les frères à la même heure et après les séminaristes (*id est* après déjeuner) vont chez M. le général, l'assistant, directeur, procureur général et particulier ; 4° qu'on ne doit rien donner par manière d'étrennes excepté les images que distribue M. le général.

Le coutumier de 1838 porte que l'assistant de la maison offre les vœux de la Communauté le matin à l'oraison sans se lever de sa place. Les étudiants n'ont plus à faire de visite d'après le même coutumier qu'au préfet des études et à leurs professeurs et les séminaristes au directeur, sous-directeur, et à leur professeur.

Le second usage du premier de l'an est la lecture de l'acte de protestation à la fin de l'oraison. Cette coutume a été introduite par notre saint fondateur vers 1644 ou 1645 ; en effet, M. Almeras dit dans sa circulaire du 29 novembre 1662 : « Dieu ayant donné, il y a dix-sept ou dix-huit ans, à feu notre Très Honoré Père M. Vincent la pensée et la dévotion de faire faire à Saint-Lazare le premier jour de chaque année par tous ceux de la Compagnie, à la fin de la répétition de l'oraison, l'acte de protestation authentique semblable à celui

qui est dans l'*Introduction à la vie dévote*, etc., etc. » Il y a un certain nombre de divergences entre l'acte tel qu'il est dans notre recueil de méditations actuel et celui que nous lisons dans le Recueil des circulaires des Supérieurs généraux. Dans le livre de méditations, on a supprimé ou modifié les expressions qui donnaient à cet acte la saveur particulière que saint François de Sales y avait mise; nous ne retrouvons plus : *nos déloyautés, nous délibérons, pardon et merci, sans retardation ni dilation quelconque, être loyaux, à ces fins*, etc., etc. On a supprimé complètement un membre de phrase qui concerne le Supérieur et qui était ainsi rédigé : *en la présence de celui qui, comme officier d'icelle (Église militante), nous écoute en cette action*. On a modifié d'autres expressions : *violé notre esprit* est remplacé par *profané notre esprit, diable par démon, concupiscences par convoitises, Dieu pitoyable par Dieu miséricordieux, parfaire par achever*, etc. Nous ignorons par l'autorité de qui ces modifications ont été introduites.

Les sœurs sont aussi dans l'usage de lire un acte de protestation. Elles ont commencé plus tard que nous. Nous lisons, en effet, dans une circulaire adressée par M. Etienne aux Filles de la Charité le 8 décembre 1853 : « J'ai toujours regretté de ne point voir pratiquer dans votre Compagnie un usage qui subsiste dans la Congrégation de la Mission depuis son origine. Il a pour objet de faire le premier jour de l'an un acte de consécration à Notre-Seigneur, semblable à celui que vous faites au jour de la Conception Immaculée de Marie. Je comprends si peu comment cet usage a pu ne pas être établi dans votre Compagnie, comme dans celle de la Mission, que je suis tenté de croire qu'il y a existé autrefois et que par des circonstances que nous ne pouvons présumer il sera tombé en

désuétude. Ce qui me porte à penser ainsi, c'est que la Congrégation de la Mission possède comme votre Compagnie l'usage de faire chaque année un acte de consécration à la sainte Vierge. Je ne puis supposer qu'il ait existé aucune raison de ne pas établir dans une Compagnie comme dans l'autre l'usage de l'acte de la consécration à Notre-Seigneur. » M. Etienne poursuit ses considérations dans le même sens pour légitimer les suppositions qu'il fait.

Nous avons cherché nous-même dans les circulaires du premier de l'an des Sœurs supérieures, dans les conférences de la même date des Directeurs ou Supérieurs généraux, nous n'avons trouvé aucune expression qui fit la moindre allusion à la supposition de M. Etienne. Il y a seulement dans les œuvres de la bienheureuse Louise de Marillac un acte de protestation qui se rapproche de celui des Missionnaires, mais qui est tout à fait différent de celui des Filles de la Charité et on ne voit nulle part, à notre connaissance, que les sœurs aient été dans l'usage de lire cet acte ou un autre avant 1853.

M. Etienne poursuit ainsi sa circulaire : « Je crois répondre aux désirs de votre piété en établissant que désormais, le premier jour de l'année, il se fera dans toutes les maisons de la Compagnie un acte de consécration à Notre-Seigneur. Je vous en envoie la formule avec cette circulaire. Elle sera lue à haute voix par la sœur servante, le matin, immédiatement après les actes qui précèdent l'oraison. A la Maison-Mère, cet acte de consécration sera fait immédiatement après l'exhortation qu'a coutume de faire le Supérieur général avant la distribution des images.

L'acte que lisent nos sœurs depuis cette époque n'a pas été emprunté comme le nôtre à *l'Introduction à la vie dévote* ; il est tout à fait personnel aux Filles de la

Charité, composé exprès pour elles; il fait mention du précieux sang versé par Notre-Seigneur au jour de sa circoncision; il rappelle la sublimité de la vocation au service des pauvres ainsi que les bienfaits accordés aux sœurs en ces derniers temps : esprit primitif, régularité, vocations nombreuses, établissements et œuvres développées; il mentionne dans les promesses les vertus de l'état; il fait passer tous ces sentiments par l'Immaculée Marie.

Enfin, le troisième usage particulier au premier de l'an est la lecture de la circulaire du Supérieur général. Le coutumier d'avant la Révolution ne parle pas de cette lecture. Le coutumier de 1838 porte que la circulaire se lit à deux heures après l'obéissance et que cette lecture est suivie des vêpres, complies et salut. Une note postérieure dit que si la circulaire est longue, on la lit à cinq heures et demie du soir. C'est encore ce qui se fait actuellement.

Nous donnons, selon l'usage, la partie de la circulaire qui contient les nouvelles de la Compagnie.

Plusieurs de nos provinces, en Europe, ont souffert de la grande guerre : suspension des œuvres, maisons ruinées, vies humaines sacrifiées. La Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, l'Italie, la France ont payé leur tribut à la mort. Prêtres, clercs ou frères, en nombre, hélas! trop grand, sont tombés victimes de leur devoir ou par suite des fatigues de la guerre. Dieu leur a fait miséricorde, nous ne saurions en douter, et les a admis dans la grande et éternelle paix du paradis.

La province de Belgique-Hollande n'eut à souffrir directement de la guerre que dans sa partie belge; la Hollande, tout en partageant les privations générales, vit ses œuvres se continuer en paix et en bons résultats.

Le vénérable visiteur, M. Vandamme, succomba aux épreuves et aux souffrances. Présentement, dans toute la province, l'état de nos œuvres est, à quelque chose près, celui d'avant-guerre.

Nos confrères d'Allemagne ont perdu leurs établissements

situés en Belgique; mais en compensation très appréciable, ils ont repris possession de leur grande et belle maison centrale de Cologne. Ils auront, en outre, la liberté de fonder d'autres établissements en Allemagne, ce qui ne leur était point permis depuis les lois du Kulturkampf. Dieu sait toujours tirer le bien du mal.

L'Autriche a eu la douleur de perdre le vénérable M. Médits. Dans un autre ordre, elle a perdu les maisons de Hongrie et de Yougoslavie que les événements politiques ont séparées de la maison centrale de Graz. En attendant qu'il soit possible de donner une organisation définitive à ces maisons hongroises et slaves, elles seront directement soumises au Supérieur général.

La province de Pologne, jusqu'ici limitée à la seule partie autrichienne, étend maintenant son champ d'action aux régions polonaises jusque-là soumises à la domination russe ou allemande. Nos confrères, à leur grande consolation et à la nôtre, sont rentrés à Sainte-Croix de Varsovie. Saint Vincent, qui aima tant la Pologne de son vivant, doit, du haut du ciel, sourire aux travaux de nos confrères.

L'Italie a vu ses œuvres suspendues ou ralenties par le manque de personnel, suite de la mobilisation militaire. Ce personnel revenu, sauf, hélas! les pertes inévitables, les œuvres vont renaître et revivre. La province de Naples a pu même fonder une maison à Bénévent. Mais nos provinces italiennes, ou mieux la Congrégation entière, ont eu à déplorer la mort de Mgr Costagliola, archevêque de Chieti, et celle de Mgr Tasso, évêque d'Aoste, Assistant général avant son élévation à l'épiscopat. Les regrets nombreux et sincères causés par leur disparition ont montré en quelle haute estime étaient tenus ces vénérables prélats, restés toujours humbles fils de la Mission.

L'Espagne, plus fortunée, ne connut que très indirectement les effets de la guerre. Ses maisons, ses œuvres purent continuer dans le calme le plus parfait.

L'Irlande, elle aussi, put se livrer à ses travaux habituels, non sans avoir toutefois donné plusieurs aumôniers militaires aux troupes du Royaume-Uni.

En Orient, Turquie et Syrie, toutes nos œuvres anéanties ou à peu près durant la guerre, sauf à Salonique et à Alexandrie, ont maintenant retrouvé, ou peu s'en faut, leurs anciennes conditions d'existence.

Plus malheureuse, la Perse a vu périr dans d'affreux massacres de chrétiens, quatre de ses bons missionnaires : Mgr Sontag, délégué apostolique, MM. Dinka, L'Hôtelier et Miraziz. Ils sont morts victimes du fanatisme musulman et en haine du nom chrétien.

La Chine a été éprouvée durant la guerre par le départ de nombreux missionnaires mobilisés et rappelés en Europe. *Messis multa, operarii pauci*, nous ont dit les délégués de Chine à l'Assemblée générale, les confrères mobilisés et les autres que des raisons de santé ramènent de cette lointaine mission. Même cri dans les lettres que nous en recevons. *Rogate ergo Dominum messis...*

Le digne vicaire apostolique de Pékin, Mgr Jarlin, sentant ses forces décliner, a demandé et obtenu un coadjuteur en la personne de Mgr de Vienne, jusque-là vicaire apostolique du Tché-Ly Méridio-occidental.

En Amérique du Nord, aux États-Unis, l'événement le plus marquant est l'élection de M. Mac Hale en qualité d'assistant de la Congrégation et son remplacement comme visiteur par M. Frédéric Maune.

Le Mexique n'a pas encore retrouvé sa stabilité politique dont profiteraient nos confrères et nos œuvres. C'est encore la persécution, ou tout au moins grande difficulté et presque impossibilité pour les œuvres.

Aux Philippines et aux Antilles, je ne vois rien de bien saillant à vous signaler. Les œuvres y vivent leur vie habituelle.

Il en est de même des Républiques américaines de langue espagnole ou portugaise. On y réclame des ouvriers nombreux.

Madagascar réclame aussi des ouvriers. Mgr Crouzet, son vicaire apostolique, sans considérer le poids des années et des longs travaux, y retourne, tandis que son coadjuteur, Mgr Lasne, éprouvé par un séjour de vingt-trois ans dans ces climats très durs, viendra prendre en Europe un peu de repos.

L'Abyssinie connaît toujours, comme périodiquement, les atteintes des persécutions. Actuellement des jours meilleurs semblent devoir se lever. Sera-ce pour longtemps? Prions pour cette mission et pour ses vaillants ouvriers. Que le saint Mgr de Jacobis soit, près de Dieu, son puissant protecteur!

Des événements de France, en ce qu'ils touchent la Congrégation, vous êtes tenus au courant par le tableau au jour le jour, que vous en retracent avec tant de vivacité et de

vérité, nos *Annales*. Les deux plus grands événements qui s'y soient passés, sont l'Assemblée générale de 1914, brusquement suspendue par l'imminence de la guerre, et celle de 1919, dont une précédente circulaire vous a entretenus.

Nous avons eu à déplorer, avec la mort d'une quarantaine des nôtres, victimes de la guerre, la mort du vénéré M. Fiat, de M. Villette, sur qui reposaient tant d'espérances, et de M. Louwyck, qui semblait devoir ouvrir et présider la dernière Assemblée.

Par contre, d'autres événements consolants ont trouvé place et date à la Maison-Mère. Le troisième centenaire du sermon de Folleville a dû être célébré modestement, mais tout de même a été célébré. Célébré également le centenaire de notre entrée dans le Saint-Lazare actuel (novembre 1817-1917). Plus consolant encore le retour des restes de saint Vincent dans notre église et leur mise en place au-dessus du maître-autel.

Quant à nos œuvres, elles sont aussi consolantes que possible, vu les circonstances présentes.

Enfin vous n'apprendrez pas sans grande joie le progrès de plusieurs de nos causes en cour de Rome, celle de Mgr de Jacobis, de M. de Andréis, de M. Rogue et d'autres aussi, surtout l'heureux succès de la cause de Mlle Le Gras, la vaillante collaboratrice de saint Vincent. Cette bienheureuse Mère des Filles de la Charité sera accompagnée sur les autels par quatre de ses filles, les martyres d'Arras. Bientôt, à une date prochaine, mais dont la fixation n'a pas encore été annoncée par le Saint-Siège, il nous sera permis de rendre à ces saintes filles de saint Vincent, à nos sœurs, les honneurs dus aux bienheureux, en attendant le culte encore plus solennel que nous leur rendrons après leur canonisation.

A cette revue ultra-rapide de nos provinces et de nos œuvres, j'ajouterai une note d'ordre administratif qui ne manque pas d'importance. A l'imitation de ce qu'avaient réglé MM. Étienne et Boré et qui s'est conservé à peu près jusqu'à l'heure présente, il a paru bon au Conseil d'attribuer à chacun de Messieurs les Assistants, un certain nombre de provinces dont il aurait le soin spécial pour les affaires courantes et d'importance secondaire, les autres demeurant toujours réservées au Conseil du Supérieur général. Les visiteurs et les sujets de ces divers groupes de provinces correspondront avec celui des assistants qui va leur être indiqué. Les doutes et questions seront résolus par lui; par lui seront donnés les éclaircisse-

ments désirés, après qu'il en aura conféré, s'il y a lieu, avec le Supérieur général.

Voici la répartition des provinces :

M. Cazot, premier assistant, est chargé de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Pologne, de la Turquie, de la Syrie, de la Perse, de Madagascar et de l'Abyssinie ;

M. Planson, second assistant, est chargé de la Chine septentrionale, de la Chine méridionale, de l'Amérique centrale, du Brésil, de la Colombie, de l'Équateur, du Pacifique, de l'Argentine et du Portugal ;

M. Mac Hale, troisième assistant, est chargé de l'Irlande, des États-Unis orientaux et occidentaux, des Philippines, des Antilles et du Mexique ;

M. Veneziani, quatrième assistant, est chargé des provinces de Turin, de Rome, de Naples, de Madrid et de Barcelone.

Les trois provinces de France : Paris, Provence et Aquitaine ainsi que la Belgique-Hollande s'adresseront directement au Supérieur général qui étudiera et traitera leurs affaires ordinaires et de seconde importance avec l'aide du secrétaire et du procureur de la Congrégation, du visiteur de Paris et de quelque autre confrère qui pourrait l'éclairer sur une affaire ou une maison. Comme pour les autres provinces, les questions d'intérêt général ou d'importance plus grande, resteront toujours réservées au Conseil de la Congrégation.

De cette manière, Dieu aidant, avec cette organisation, le travail mieux réparti sera mieux fait ; les affaires plus suivies seront aussi mieux traitées et plus sagement résolues.

F. VERDIER,
Supérieur général.

Il existe encore un quatrième usage propre au jour de l'an, surtout chez les Filles de la Charité, c'est celui des images distribuées en guise d'étrennes ; on le voit déjà mentionné dans une circulaire de ma sœur Mathurine Guérin de 1672. Elle souhaite comme étrennes, que le saint amour de Notre-Seigneur augmente dans le cœur de ses filles et elle ajoute : « Je ne doute pas que ces étrennes jointes aux images que la

Providence vous a fait échoir ne vous servent d'un puissant moyen... pour la fidèle pratique de nos règles. » En 1680, la même commence ainsi sa circulaire : « Voilà vos étrennes et images bénites... ayez-y dévotion, tâchant de pratiquer tous les jours quelque acte de la vertu qui vous y est marquée et de prier vos saints protecteurs et patrons. » Les Supérieurs généraux ou directeurs étaient dans l'usage avant la Révolution de faire une conférence aux sœurs à l'occasion de la nouvelle année, et nous avons sur ce sujet des conférences bien pratiques de M. d'Horgny, directeur, en 1661 ; de M. Jolly, Supérieur général, en 1684 ; de M. Watel, Supérieur général, en 1706 ; de M. Bonnet, Supérieur général, en 1734 ; dans cette dernière conférence, le successeur de saint Vincent explique ce que c'est qu'une bonne année, et nous voyons qu'à cette époque c'était déjà l'usage de se rendre de mutuelles visites pour se souhaiter les uns aux autres la bonne année ; on se salue à la rencontre par ces mots : Bonjour et bon an ; on se fait de petits présents de dévotion ; on se donne et on se demande les uns aux autres de bonnes étrennes ; M. Bonnet montre ensuite ce que doivent faire en ce jour les amis spirituels et selon le cœur de Dieu.

10 janvier. — C'est aujourd'hui qu'est signé le décret portant promulgation du traité de paix signé à Versailles, le 28 juin 1919. Il fallait, pour que ce décret fût signé, les ratifications de quatre des principales puissances alliées ou associées ; ces ratifications ayant été déposées à Paris, aujourd'hui, à seize heures quinze minutes, le traité entre en vigueur maintenant, l'état de guerre prend fin et les relations officielles vont être reprises, c'est donc une date importante. Parcourons ce traité qui est donné intégralement dans

le *Journal officiel* de la République française, et voyons ce qui peut intéresser les missionnaires.

PARTIE I. — *Pacte de la Société des Nations.* —

Voici le préambule de cette partie :

« Les Hautes Parties contractantes,

« Considérant que pour développer la coopération entre les nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe :

« D'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre ;

« D'entretenir au grand jour les relations internationales fondées sur la justice et l'honneur ;

« D'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues désormais comme règle de conduite effective des gouvernements ;

« De faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés ;

« Adoptent le présent pacte qui institue la Société des Nations. »

Suivent vingt-six articles. A mentionner le vingt-deuxième qui défend dans les colonies la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantit la liberté de conscience et de religion. Signalons le vingt-troisième article qui a pour but :

« 1° D'assurer et de maintenir des conditions de travail équitables et humaines pour l'homme, la femme et l'enfant sur leurs propres territoires ainsi que dans tous pays auxquels s'étendent les relations de commerce et d'industrie ;

« 2° D'assurer un traitement équitable aux populations indigènes ;

« 3° De contrôler la traite des femmes et des enfants, le trafic de l'opium et autres drogues nuisibles ;

« 4° De veiller sur le commerce des armes et munitions;

« 5° D'assurer la garantie et le maintien de la liberté des communications et du transit;

« 6° De prendre des mesures pour prévenir et combattre les maladies. »

Tout cela est noble, humain, chrétien; il est à regretter que ces nouveaux commandements ne soient pas imposés par l'autorité de Dieu, reconnu comme maître et protecteur de la Société des Nations. *Nisi Dominus aedificaverit domum in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* Il est vrai que le Pape, interprète de la volonté de Dieu, a déclaré solennellement qu'il appuyerait de son autorité les justes prescriptions du traité de paix.

PARTIE II. — *Frontières d'Allemagne.* — Cela ne rentre pas dans notre sujet.

PARTIE III. — *Clauses politiques européennes.* — Ce qui est statué sur l'État tchéco-slovaque et sur la Pologne introduira sans doute quelques modifications dans les provinces des Missionnaires ou des Filles de la Charité.

PARTIE IV. — *Droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne.* — Rien qui concerne notre but.

PARTIE V. — *Clauses militaires, navales et aériennes.* — Elles sont rédigées en vue de rendre possible la préparation de la limitation générale des armements de toutes les nations. Puisse cette limitation se produire bientôt, et nos jeunes gens n'être plus obligés d'aller trois ans, ni deux ans, ni même un an à la caserne!

PARTIE VI. — *Prisonniers de guerre et sépultures.* — Nous avons jusqu'ici quelques-uns de nos confrères

ou frères encore prisonniers de guerre, ils vont être délivrés. Les morts, eux, ne sont pas ressuscités, mais les prescriptions concernant le respect et l'entretien des monuments à élever sur leurs tombes procèdent d'une pensée pieuse. Quand nous verrons des stèles funéraires, nous aurons souvent à prier pour plusieurs des nôtres, prêtres, étudiants, séminaristes, coadjuteurs, qui sont couchés avec des milliers de camarades sur la ligne du front.

PARTIE VII. — *Sanctions.* — Dieu seul peut connaître exactement et punir justement toutes les fautes qui ont été commises pendant cette guerre.

PARTIE VIII. — *Réparations.* — Beaucoup de nos maisons ont bien souffert par tous les actes de guerre, y compris les bombardements; beaucoup de nos Missionnaires et de nos sœurs ont subi bien des dommages; tout cela sera-t-il réparé? Il ne faut pas être pessimiste pour dire que les réparations ne seront pas complètes.

PARTIE IX. — *Clauses financières.* — Le traité jongle ici avec les millions et les milliards; il est probable que les prévisions des hommes seront quelquefois prises en défaut.

PARTIE X. — *Clauses économiques.* — Tout cela est beau sur papier, mais ne fera pas pousser tout seul le blé, ni extraire et amener tout seul le charbon. Nous pouvons donc, malgré ces clauses, manquer de nourriture, de lumière, de feu.

PARTIE XI. — *Navigation aérienne.* — Les aéronefs et aérodromes dont il est question seront peut-être utilisés par nos Missionnaires et les *Annales* auront peut-être à publier un journal de bord aérien.

PARTIE XII. — *Ports, voies d'eau et voies ferrées.* —

Il est probable que les articles de cette partie ne feront pas diminuer de sitôt les frais de voyage. C'est une grosse question à l'heure actuelle pour les missionnaires qui doivent emprunter les lignes de chemin de fer, soit pour prêcher des missions et des retraites, soit pour visiter les maisons de sœurs.

PARTIE XIII. — *Travail.* — Donnons le préambule de ce chapitre : il est bon que les sœurs qui sont en contact avec le monde du travail connaissent les grandes lignes de ces décisions :

« Attendu que la Société des Nations a pour but d'établir la paix universelle et qu'une telle paix ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale;

« Attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions : par exemple en ce qui concerne la réglementation des heures de travail, la fixation d'une durée maxima de la journée et de la semaine de travail, le recrutement de la main-d'œuvre, la lutte contre le chômage, la garantie d'un salaire assurant des conditions d'existence convenables, la protection des travailleurs contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents résultant du travail, la protection des enfants, des adolescents et des femmes, les pensions de vieillesse et d'invalidité, la défense des intérêts des travailleurs occupés à l'étranger, l'affirmation du principe de la liberté syndicale, l'organisation de l'enseignement professionnel et technique et autres mesures analogues;

« Les Hautes Parties contractantes, mues par des sen-

timents de justice et d'humanité aussi bien que par le désir d'assurer une paix mondiale durable, ont convenu ce qu'il suit... »

(Suivent les articles qui règlent l'organisation et le fonctionnement d'une Conférence générale du travail et d'un Bureau international du travail, ainsi que les prescriptions générales et les mesures transitoires.)

Donnons la conclusion de cette partie XIII :

« Les Hautes Parties contractantes reconnaissant que le bien-être physique, moral et intellectuel des travailleurs salariés est d'une importance essentielle au point de vue international, ont établi, pour parvenir à ce but élevé, l'organisme permanent prévu à la section I et associé à celui de la Société des nations... »

(Suivent les principes qui paraissent aux Hautes Parties contractantes d'une importance particulière et urgente.)

« 1. Le travail ne doit pas être considéré simplement comme une marchandise ou un article de commerce.

« 2. Le droit d'association en vue de tous objets non contraires aux lois aussi bien pour les salariés que pour les employeurs.

« 3. Le payement aux travailleurs d'un salaire leur assurant un niveau de vie convenable tel qu'on le comprend dans leur temps et dans leur pays.

« 4. L'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures comme but à atteindre partout où il n'a pas encore été obtenu.

« 5. L'adoption d'un repos hebdomadaire de vingt-quatre heures au minimum qui devrait comprendre le dimanche toutes les fois que ce sera possible.

« 6. La suppression du travail des enfants et l'obligation d'apporter au travail des jeunes gens des deux sexes les limitations nécessaires pour leur permettre

de continuer leur éducation et d'assurer leur développement physique.

« 7. Le principe du salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail de valeur égale.

« 8. Les règles édictées dans chaque pays au sujet des conditions du travail devront assurer un traitement économique équitable à tous les travailleurs résidant légalement dans le pays.

« 9. Chaque État devra organiser un service d'inspection qui comprendra des femmes afin d'assurer l'application des lois et règlements pour la protection des travailleurs. »

Tels sont les neuf nouveaux commandements proposés à l'humanité par les Hautes Parties contractantes. Nous les avons donnés parce que plusieurs intéressent les sœurs qui ont des ouvriers internes ou externes ou qui emploient des sous-maitresses, des infirmières, etc.

PARTIE XIV. — *Garanties d'exécution.*

PARTIE XV. — *Clauses diverses.*

En foi de quoi, les plénipotentiaires ont signé le présent traité.

Plaise à Dieu que ces 440 articles aient plus de succès que ceux votés, il y a treize ans, à La Haye par quarante-quatre États qui se déclaraient « animés de la ferme volonté de concourir au maintien de la paix générale » et proclamaient solennellement « la solidarité qui unit les membres de la Société des Nations civilisées ». Le pape fut exclu des délibérations de 1903, il l'a été encore malheureusement de celles de 1919. L'avenir est à Dieu.

11 janvier. — M. le Supérieur général nous annonce que, par suite du décret de la dernière assemblée qui demande que le même ne soit pas visiteur et supé-

rieur, M. Bettembourg cessera d'être assistant de la Maison-Mère mais demeurera visiteur de la province de France. M. Verdier remercie M. Bettembourg du dévouement qu'il a apporté dans son office et annonce que M. Bogaert, jusqu'ici supérieur de notre maison de Dax, devient assistant de la Maison-Mère.

12 janvier. — M. Mott prêche la retraite du mois à cinq prêtres du diocèse.

13 janvier. — M. Romon, sous-directeur des sœurs, préfet des études, est mort aujourd'hui après une courte maladie. C'est une grande perte pour la Compagnie.

16 janvier. — On fait la conférence accoutumée sur les vertus de notre regretté confrère, M. Romon.

Le frère Brion parle de sa patience, de son obéissance et de sa piété.

M. Mott, qui fut interrogé ensuite, a bien voulu nous donner par écrit ce qu'il a dit en cette circonstance.

Avant de venir à cette réunion de famille, d'ailleurs si touchante, je me suis demandé d'abord quel en était le but.

Il m'a semblé qu'il y en avait deux : le premier, d'honorer la mémoire de notre cher confrère défunt, M. Romon ; le deuxième, de nous édifier mutuellement au récit de ses actes de vertus en nous stimulant à les imiter.

Il est d'usage parmi nous, suivant en cela la recommandation de notre bienheureux Père, de ne point louer nos confrères vivants, surtout en leur présence ; et c'est le conseil que nous donne l'Esprit-Saint : *Ante mortem, ne laudes hominem quemquam* (Eccli., XI, 30). Et ce conseil est sage ; car nous devons éviter tout ce qui peut, en autrui comme en nous-mêmes, flatter l'amour-propre, entraver par là même le travail si important de la sanctification personnelle.

Mais, après la mort, ce danger n'est plus à redouter ; soit parce que les défunts n'entendent pas nos louanges, soit parce que si Dieu permet qu'ils les entendent (et ce n'est pas im-

possible), leur âme, débarrassée désormais de la triple concupiscence, n'en reçoit aucun dommage. Bien plus, si cette âme est déjà glorifiée, elle trouve, dans ces louanges, une augmentation de gloire accidentelle, analogue à celle qui revient aux saints (béatifiés ou canonisés) des honneurs que l'Église leur rend.

Nous voyons aussi, dans cet éloge public, comme une ébauche, bien imparfaite sans doute, mais bien réelle, de celui qui retentira au jour des grandes assises de la justice divine; éloge d'autant plus précieux alors qu'il sera plus vrai et plus complet, comme émanant de la Vérité même : *cujus laus, non ex hominibus, sed ex Deo est* (Rom., II, 29).

Mais, outre la gloire de nos chers défunts qu'ainsi nous procurons, nous nous éclairons et nous nous animons à la lumière et à la chaleur communicative de leurs exemples. Nous nous demandons, avec saint Augustin, pourquoi nous ne pourrions pas, nous aussi, pratiquer les mêmes vertus, nous trouvant maintenant dans les mêmes conditions qu'eux quand ils étaient ici-bas.

Je suis donc heureux d'avoir à payer au cher M. Romon ce tribut de piété fraternelle; je pourrais même ajouter paternelle, car depuis près de quarante ans je suis son père spirituel. Il n'est donc pour moi, ni un inconnu, ni un indifférent; et ce n'est pas sans une vive émotion que j'entreprends de faire revivre un peu son souvenir.

C'est en 1880, au grand séminaire de Cambrai, que j'ai été mis en relation avec M. Romon. Il avait alors dix-neuf ans. J'étais son professeur de dogme, et il me choisit pour directeur, me donnant dès lors, à ce titre, une confiance que depuis il ne m'a jamais retirée. Il a toujours voulu, en effet, même dans ses missions lointaines, conserver avec moi les mêmes relations spirituelles. J'ignore dans quelle mesure ces relations lui ont été utiles; mais je sais qu'elles m'ont fait à moi beaucoup de bien. Le spectacle de cette intelligence si élevée, se soumettant si humblement aux moindres indications de son directeur, me donnait de précieuses leçons d'esprit de foi; et tout en étant couvert de confusion d'avoir à conduire une âme si incontestablement supérieure à la mienne, je ne pouvais m'empêcher d'admirer tant de docilité inspirée par des vues toujours surnaturelles.

Au grand séminaire de Cambrai, M. Romon fut un modèle de piété, de régularité, d'application au travail, de bon esprit.

D'une parfaite ponctualité à tous les exercices communs, il n'était pas moins fidèle à s'acquitter exactement des autres, tels qu'ils étaient marqués dans son règlement particulier.

Il se confessait régulièrement chaque semaine, et s'approchait très souvent de la sainte table, à une époque où la communion fréquente et quotidienne était encore chose rare, même parmi les personnes pieuses.

Il ne manquait jamais, même pendant les vacances, de faire sa retraite du mois, que suivait toujours sa communication intérieure.

Comprenant que le prêtre ne peut utilement annoncer la parole de Dieu qu'à la condition de s'en bien nourrir d'abord lui-même, il avait un véritable culte pour la sainte Écriture. Aussi, non content de lire, chaque jour, à genoux et tête nue, un chapitre du Nouveau Testament, il s'imposait la lecture quotidienne de quelques pages de l'Ancien Testament.

Et ces saintes habitudes, il les a conservées toute sa vie, même au milieu de ses occupations les plus absorbantes; de sorte qu'on peut bien dire de lui qu'il n'a jamais cessé d'être, partout et toujours, un *bon séminariste*, et par suite un *saint prêtre*.

A l'étude, il apportait le sérieux qu'il avait coutume de mettre dans tout ce qu'il faisait. Sans perdre de temps en des lectures ou conversations inutiles, il s'appliquait à bien comprendre et apprendre ce qui faisait l'objet des cours du séminaire; ne s'occupant d'études accessoires qu'autant qu'elles pouvaient, non seulement ne pas nuire, mais encore servir utilement à l'acquisition des sciences sacrées.

Doué d'une belle intelligence et d'une heureuse mémoire, il avait surtout un jugement sûr et pratique.

Ami de la vérité, il ne se payait pas de mots, et il voulait des preuves. Mais, modeste et docile à l'enseignement de ses professeurs, il se méfiait de ses propres lumières, que par vertu il soumettait aux leurs.

En classe, c'était un élève plus solide que brillant, et à qui une certaine timidité ne permettait pas toujours de donner toute sa mesure.

Ses essais de prédication, au réfectoire et à la salle d'exercices, furent très heureux; et l'on put dès lors concevoir de grandes espérances, pour le bien qu'il semblait appelé à faire en annonçant la parole de Dieu. La suite a montré que ces espérances n'étaient pas téméraires.

Sans aucune recherche, et souvent d'une manière inconsciente, il exerçait sur ses condisciples une grande et heureuse influence, autant et plus peut-être par ses exemples que par ses paroles. Ses conversations cependant en récréation étaient toujours édifiantes et en même temps empreintes de beaucoup de simplicité et d'une aimable gaieté. Il parlait rarement du prochain, et toujours en bien, surtout quand il s'agissait de ses supérieurs; car, ennemi de tout ce qui pouvait tant soit peu sentir le mauvais esprit, il prenait toujours le parti de ceux dont l'autorité était à ses yeux celle même de Dieu. Et cette pratique a été celle de toute sa vie. Je n'ai jamais saisi sur ses lèvres, ni lu dans ses lettres, la moindre parole défavorable au prochain, ni peu respectueuse à l'égard de ses supérieurs.

Les jours de grands congés, après Pâques, que l'on passait à la maison de campagne du séminaire, il savait partager son temps entre ses exercices de piété, une honnête récréation, et de petits travaux à la fois utiles et agréables. Il se réunissait même, sous une charmille, avec quelques-uns de ses condisciples qui partageaient ses goûts sérieux et pieux, et il tenait avec eux une sorte de petite académie, ce qu'on nommerait aujourd'hui un cercle d'étude. Sur un sujet déterminé à l'avance, chacun devait faire quelques réflexions; mais l'un des membres de la réunion était désigné pour le traiter par écrit et en donner lecture aux autres. Cette lecture servait ensuite de base à un échange d'idées plein d'intérêt, et souvent fort édifiant.

Un jour, le sujet indiqué était : *des visites au très saint Sacrement*, telles qu'elles sont en usage au séminaire; et M. Romon fut désigné pour le traiter par écrit. J'ai eu sous les yeux cet écrit qui m'a charmé et beaucoup édifié. Le rédacteur distinguait les petites visites, qui précèdent ou suivent certains exercices, et dans lesquelles l'ardeur et la vivacité des sentiments doit suppléer à ce qui manque à la longueur de ces si courtes entrevues; et les visites plus longues, comme celle qu'il est d'usage de faire dans l'après-midi durant un quart d'heure environ. Et il indiquait la méthode à suivre utilement dans ces deux sortes de visites. Ce qui m'a le plus frappé dans ce travail, et dont je me suis très souvent servi, pour ma propre édification et pour celle d'autrui, c'est l'application qu'y faisait M. Romon, dans le sens accommodative, de deux passages de l'Écriture, l'un au motif qui doit nous con-

duire au pied du tabernacle, et l'autre au dernier acte qui doit signaler ces visites.

C'est un motif d'amour qui doit nous conduire auprès de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, pour répondre à son appel. C'est ainsi que Madeleine répondit avec empressement à l'appel du Sauveur peu de temps avant la résurrection de son frère. Jésus venait d'arriver à l'entrée de Béthanie, Marthe va en prévenir sa sœur et lui dit à l'oreille : *Magister adest et vocat te* (Joann., XI, 28). Le Maître est là qui t'appelle. Notre bon Ange ne nous fait-il pas entendre un semblable appel, pour nous amener auprès du saint Sacrement? Répondons à cet appel avec autant de promptitude que Madeleine, qui se leva aussitôt pour aller là où Jésus l'attendait.

Quant au dernier acte qui doit signaler notre visite, c'est de demander humblement à Notre-Seigneur sa bénédiction, don précieux que nous serons heureux de rapporter de notre divine audience. M. Romon engageait à se servir, pour solliciter cette bénédiction, des paroles que Jacob adressait à l'Ange avec lequel il avait lutté toute la nuit : *Non dimittam te nisi benedixeris mihi* (Gen., XXII, 26). Je ne vous laisserai pas que vous ne m'ayez béni.

Cependant M. Romon avait terminé sa théologie en 1883, étant à peine âgé de vingt-deux ans. Ne pouvant encore être ordonné prêtre, il fut placé au petit séminaire de Cambrai comme professeur de rhétorique. Il s'acquitta de cet emploi à la satisfaction de tous, et ses anciens élèves, devenus prêtres, gardent encore de lui, à trente-sept ans de distance, le meilleur souvenir.

L'année suivante, on sollicita pour lui, à Rome, une dispense d'âge d'un an ; et le 29 juin 1884, il fut ordonné prêtre dans la chapelle du grand séminaire de Cambrai. Il s'était préparé à cet acte si important par une retraite dont il suivit tous les exercices avec grande ferveur, et nul doute qu'avec le caractère du sacerdoce, il n'en ait reçu abondamment les grâces et l'esprit.

Le lendemain, 30 juin, j'avais le bonheur de l'assister à sa première messe, qu'il célébra avec calme, dignité, piété et fidèle observance de toutes les rubriques. Près de vingt ans après, voyageant avec lui sur mer, et lui servant la messe, je remarquai, dans la manière dont il célébrait, les mêmes qualités. Il n'avait rien perdu de sa première ferveur.

M. Romon, devenu prêtre, fut confirmé dans ses fonctions

de professeur de rhétorique au petit séminaire, et cela sur les instances du supérieur qui, l'ayant vu à l'œuvre pendant un an, tenait beaucoup à le conserver.

Mais le jeune prêtre avait d'autres aspirations, dont il m'avait parlé souvent pendant son grand séminaire. Il avait soif d'une vie régulière et sérieuse, d'une vie dans laquelle il pourrait plus sûrement et plus efficacement travailler à sa perfection, tout en se rendant utile au prochain. La vie religieuse en un mot faisait l'objet de ses désirs.

Comme ses regards se portaient vers notre petite Compagnie, pour mieux entrer dans l'esprit de saint Vincent, je ne fis pas à ses premières ouvertures un accueil fort empressé; et ce n'est qu'en 1886 que je finis par lui dire le *oui* après lequel il soupirait.

Il demanda alors à Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, la permission de quitter son diocèse pour entrer chez nous. Mais le prélat crut devoir lui imposer encore un an d'épreuve, et ce ne fut que le 6 octobre 1887 qu'il fut enfin reçu au séminaire interne.

Là il se montra ce que nous l'avions connu au grand séminaire de Cambrai, aussi pieux, aussi régulier, aussi docile, mais avec plus de mérite encore. On vit en effet ce professeur distingué, qui avait mené pendant quatre ans une vie plus indépendante et exercé une autorité qu'il avait su faire respecter, on le vit, au milieu de jeunes séminaristes, dont quelques-uns n'avaient pas dix-huit ans, prendre la dernière place, et se soumettre, comme eux et souvent mieux qu'eux, aux plus petites observances du séminaire et donner toujours l'exemple de la plus parfaite obéissance.

Cependant les efforts de vertu qu'il dut faire pour cela ne parurent pas au dehors, et lui-même trouvait un grand charme à contrarier ainsi le vieil homme pour mieux faire régner en lui l'homme nouveau. Aussi aurait-il été heureux de prolonger son séminaire, et de pouvoir ainsi mieux se pénétrer de l'esprit de la Mission.

Mais au bout d'un an, les supérieurs jugèrent qu'il en était suffisamment rempli pour commencer à travailler avec fruit aux œuvres de la petite Compagnie.

Laquelle de ces œuvres allait lui être confiée?

Il avait le goût d'une vie sérieuse, calme, pieuse, studieuse, telle que l'offrent les grands séminaires; et tout en se croyant peu capable de réussir dans cette œuvre, il se sentait pour elle

un grand attrait. Mais Dieu parfois ne permet en nous certains attrait, même surnaturels, que pour nous donner l'occasion d'un plus grand mérite en les sacrifiant à son bon plaisir.

Ce bon plaisir fut signifié à M. Romon par la voix du Très Honoré Père, qui l'envoya comme professeur au collège Saint-Benoît, à Constantinople, tenant compte en cela, et de ses antécédents au petit séminaire de Cambrai, et de son diplôme de bachelier, beaucoup plus rare alors qu'aujourd'hui.

M. Romon, qui n'avait jamais envisagé la possibilité d'être un jour placé à l'étranger, et qui n'avait pour cela aucun attrait, vit là un second sacrifice à ajouter au premier. Sans manifester ses répugnances, il obéit, partit pour Constantinople et y resta cinq ans.

En 1803, le supérieur du petit séminaire de Marseille ayant demandé pour assistant un homme de toute confiance, on lui donna M. Romon, qui fut heureux sans doute de revenir en France, mais peiné d'être appliqué de nouveau à une œuvre pour laquelle il se sentait si peu d'attrait. Mais, comme pour son premier placement, il sut obéir avec grâce malgré ses répugnances.

Il demeura huit ans à Marseille, faisant la consolation de son supérieur, de ses collègues du séminaire, et aussi des nombreux confrères de passage, qui s'embarquaient pour des missions lointaines ou en revenaient. Il aimait à leur rendre toutes sortes de services, allait au-devant d'eux, à la gare ou à bord du paquebot, les accompagnait en ville dans toutes les courses que nécessitaient leurs affaires, et les reconduisait pour le départ, soit à la gare, soit à bord de leur bateau, les encourageant ou leur donnant les renseignements ou conseils pratiques nécessaires, suivant les besoins. Il n'oubliait pas surtout le pèlerinage de Notre-Dame-de-la-Garde, où volontiers il servait leur messe.

C'est pendant son séjour à Marseille qu'il fit un acte, demeuré secret jusqu'à sa mort, et qui devait avoir sur toute sa vie, devant Dieu, une grande influence surnaturelle. S'étant pénétré, dans la méditation, de la douleur causée à Notre-Seigneur par certains péchés qui blessent plus cruellement son cœur, il résolut de tout faire pour les réparer. Il voua donc sa vie tout entière à cette réparation; et même il demanda la permission de s'offrir à Dieu en victime à cette intention. J'y consentis, connaissant sa profonde humilité, la

grande pureté de son cœur, et l'amour tendre, fort et généreux qu'il avait pour Notre-Seigneur.

Ce fut le 31 juillet 1896 qu'il fit cet acte, s'engageant même à célébrer une messe de réparation le mercredi de chaque semaine. Il y fut toujours fidèle.

Il prenait ainsi rang, un des premiers, dans cette œuvre de Réparation sacerdotale que, depuis, le pape Pie X a confiée à la petite Compagnie, et dont le Très Honoré Père est le directeur général.

Dieu a montré combien l'offrande de son serviteur lui a été agréable, en permettant à la souffrance d'élire en lui son domicile; car, toute sa vie, il a souffert, et dans son corps, et dans son esprit, et dans son cœur. Sa santé en effet, malgré de belles apparences, a toujours été très défectueuse. Son esprit a été soumis à de grandes peines intérieures; et son âme très sensible, et parfois peu comprise, a subi le choc de bien des contradictions et savouré l'amertume de pénibles déceptions. Mais il a tout supporté avec une parfaite égalité d'âme, en esprit de réparation.

Jusqu'au dernier soupir, le cher M. Romon s'est montré fidèle à ses généreux engagements; et dans sa dernière maladie, sous l'étreinte de cruelles souffrances, et faisant volontiers le sacrifice de sa vie, il offrait tout à Dieu *pour la réparation*. Et il puisait, dans cette offrande renouvelée, la force d'âme, le courage, la patience qu'ont pu admirer ceux qui l'ont approché et en particulier notre cher frère infirmier.

En 1901, notre confrère, M. Laurent, supérieur du petit séminaire de Montpellier, étant tombé malade de la maladie dont il ne tarda pas à mourir, M. Romon fut désigné pour le remplacer, laissant à Marseille de grands regrets, surtout parmi nos sœurs auprès desquelles il avait eu à exercer son ministère.

Dans ce nouveau placement, à sa répugnance persistante pour l'œuvre de l'éducation secondaire, se joignait une répugnance encore plus forte pour la supériorité. Mais ici encore sa parfaite conformité au bon plaisir divin lui fit surmonter courageusement l'un et l'autre. Dieu bénit son obéissance; si bien qu'au bout de l'année, quand l'orage nous obligea à quitter ce petit séminaire, M. Romon partit regretté de tous, particulièrement du clergé et des sœurs.

C'est alors, en 1902, qu'il fut placé au grand séminaire de Cambrai, comme professeur de morale. On le vit avec bonheur

revenir dans ce diocèse, où il avait laissé de si bons souvenirs. Lui-même était heureux de se voir enfin déchargé de la supériorité, et appliqué à l'œuvre qu'il avait rêvée autrefois. Mais sa joie était troublée par la crainte de n'être pas à la hauteur d'une tâche à laquelle ses précédents emplois l'avaient si peu préparé. Dieu le permettait ainsi pour le maintenir dans les bas sentiments de lui-même dont se nourrissait son humilité.

Cette joie du reste fut de courte durée, car le même orage qui nous avait enlevé nos petits séminaires en 1902, nous enleva nos grands séminaires en 1903, et M. Romon fut alors envoyé de nouveau à Constantinople, en qualité de directeur du collège Saint-Benoît.

Toujours à contre-cœur, mais avec une parfaite docilité, il s'embarquait le 20 août pour l'Orient, et j'avais l'avantage de voyager avec lui. Durant la traversée, je fus beaucoup édifié de sa piété et régularité dans les exercices de piété, malgré le mal de mer, de son attitude toujours digne et prudente, et cependant affable, du soin qu'il avait de ne pas perdre de temps, en étant toujours utilement occupé.

Deux ans après, en 1905, il était nommé supérieur du collège de Damas, puis en 1907 supérieur de la mission de Beyrouth, visiteur de la province de Syrie et directeur des Filles de la Charité dans cette province. C'est surtout dans cette dernière fonction qu'il fit preuve de plus d'aptitude, et les sœurs ont trouvé en lui un directeur prudent et éclairé, aux décisions pratiques, précises et sûres, à la piété sérieuse et solide, en même temps que douce et communicative.

Il y resta jusqu'à l'Assemblée générale de 1914, à laquelle il prit part en qualité de visiteur, et qui nous donna le Très Honoré Père Villette pour Supérieur général.

La guerre déclarée, il retourna précipitamment à Beyrouth, où il fut, pour nos sœurs, dans ces conjonctures si difficiles et si pénibles, un ange consolateur, en même temps qu'un sage conseiller, un soutien et un appui auprès des diverses autorités avec lesquelles il fallait compter. C'est ce que nous avons lu avec grand intérêt dans nos *Annales*; et nous y avons vu comment, à son grand regret, il fut obligé de quitter Beyrouth le 23 novembre 1914.

Il se retira à Alexandrie pour y continuer à gouverner la partie de sa province qui n'était pas au pouvoir de l'ennemi.

Mais au bout de quelques mois, le mauvais état de sa santé l'obligea à rentrer en France.

Il était à peu près remis quand, en 1916, S. Ém. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, voulant nous rendre son grand séminaire, demanda nommément M. Romon pour en être le supérieur.

A cette annonce, la répugnance de notre cher confrère pour la supériorité se réveilla plus forte que jamais, et il épuisa, pour y échapper, toutes les ressources qui étaient à sa disposition, en se tenant toujours cependant dans les bornes de l'obéissance. Un instant, il put croire avoir obtenu gain de cause, et un télégramme du Très Honoré Père fut envoyé à Montpellier, disant que M. Romon ne pouvait s'y rendre. Sa joie fut de courte durée, et le Très Honoré Père, cédant à de nouvelles instances venues de Montpellier, dut revenir sur sa précédente décision et obliger M. Romon à aller prendre possession du poste où sa présence était considérée comme nécessaire.

Une fois de plus, M. Romon courba la tête sous le fardeau, et pendant trois ans s'acquitta de ces hautes et difficiles fonctions à la satisfaction de tous. Chargé en outre du soin spirituel de plusieurs maisons de nos sœurs, il déploya auprès d'elles les aptitudes spéciales qu'il avait pour ce genre de ministère.

Les petites sœurs du séminaire, obligées de quitter Paris pour se soustraire aux visites importunes des gothas, et réfugiées à Prime-Combe, furent heureuses de l'avoir pour directeur; et il sut, sans détriment aucun pour son grand séminaire, s'occuper d'elles avec grand soin, et l'on peut ajouter, pour elles, avec grand profit.

Appelé à Paris pour prendre part à l'Assemblée générale du 27 septembre 1919, qui nous donna M. Verdier pour Très Honoré Père, il insista auprès du nouveau Supérieur général pour être déchargé de ses fonctions à Montpellier.

Ce fut d'abord sans succès, et M. Romon allait tristement regagner son poste quand le retour de M. Delanghe comme visiteur dans sa province d'Aquitaine laissa vacantes les fonctions de sous-directeur des Filles de la Charité, à Paris, qui furent confiées à M. Romon.

Cet emploi répondait parfaitement à ses attraits comme à ses aptitudes; et il s'y donna aussitôt de tout cœur, s'occupant particulièrement avec grand soin des petites sœurs du séminaire. Il leur faisait des conférences à la fois très solides et très pieuses, qu'elles goûtaient beaucoup; et dans

ses rapports de direction avec elles, il avait un talent particulier pour consoler, encourager, raffermir celles que troublait ou déconcertait le souffle de quelque tentation.

Mais, hélas ! elles ne devaient pas jouir longtemps d'un si grand trésor, moins de trois mois. Nommé à ce poste le 10 octobre, M. Romon, vaincu par la maladie, et tombant, pour ainsi dire, les armes à la main, se mettait au lit le 27 décembre pour ne plus se relever.

Cette dernière maladie révéla en lui, à un degré peu ordinaire, les vertus qu'il tenait si soigneusement cachées : son humilité, sa patience, sa charité, sa docilité, sa reconnaissance pour les moindres services, son oubli de lui-même pour ne penser qu'à la peine qu'il pouvait donner à ceux qui le soignaient, mais par-dessus tout, sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. Aussi notre cher frère infirmier a-t-il pu dire que M. Romon, à l'infirmerie, était l'idéal du bon maître, tel que saint Vincent en trace le portrait dans nos Règles communes.

Ses souffrances paraissaient bien grandes, mais il tâchait de les dissimuler, les supportant toutes avec une patience admirable, toujours soutenu par la pensée de la réparation, pour laquelle il a été heureux de donner sa vie.

Après plusieurs jours de grande agitation, le 12 janvier, à dix heures du soir, il est devenu très calme, et au matin du 13, un peu avant cinq heures ; il s'est endormi doucement dans le Seigneur.

Quel accueil favorable a dû trouver auprès du Souverain Juge ce bon et fidèle serviteur !

Présider ses obsèques (15 janvier) a été pour moi une douloureuse, mais bien douce consolation. Pendant que se déroulaient les cérémonies funèbres, je me sentais plus porté à le prier qu'à prier pour lui, et de fait, dans une grâce que j'ai obtenue alors, j'ai cru reconnaître l'efficacité de son intercession.

M. le Supérieur général conclut la conférence par quelques paroles à l'éloge de notre confrère. Il rappela ce que fut M. Romon, soit au petit séminaire de Montpellier avant la dispersion de 1902, soit au grand séminaire de la même ville pendant la guerre. Partout notre digne confrère a fait honneur à la Congrégation

et il aurait fait un très grand bien dans le nouveau poste qui venait de lui être confié. Dieu nous l'a enlevé. Il priera pour nous. Prions pour lui et imitons ses vertus.

Voici l'article nécrologique que la *Semaine religieuse* de Marseille a consacré à M. Romon.

Avec une bien pénible surprise, nous avons appris la mort de M. Emile Romon, prêtre de la Mission, ancien professeur au petit séminaire de Marseille, décédé à la Maison-Mère, à Paris, après une courte maladie.

Le vénéré défunt, âgé de cinquante-neuf ans, a fourni une carrière particulièrement bien remplie. Ses aptitudes naturelles le désignaient pour l'enseignement où il ne tarda pas à exceller par l'étendue de ses connaissances et l'art méthodique qu'il savait employer pour les communiquer à ses élèves. Il y avait cinq ans qu'il faisait partie de la Congrégation lorsqu'il arriva, en 1892, dans notre ville, donner son concours au vénéré supérieur, M. Sarraille, dont il fut un des collaborateurs les plus affectueux et les plus dévoués.

Originnaire du Nord, on aurait pu craindre que son tempérament eût quelque peine à s'acclimater avec l'exubérance et la vie débordante de la jeunesse méridionale. De fait, pour qui ne le connaissait pas, M. Romon donnait, au premier aspect, cette impression. Mais les disciples de ce maître distingué — et ils sont assez nombreux dans les rangs du clergé marseillais — se souviennent des classes intéressantes au cours desquelles le professeur de rhétorique savait, avec une chaleur bien communicative, faire goûter à son jeune auditoire les pages des meilleurs classiques, grâce à son réel talent d'en fixer le sens d'impeccable façon et d'en souligner les plus délicates nuances.

Sa haute culture intellectuelle était aussi fort appréciée dans ses conférences spirituelles, où le digne fils de saint Vincent de Paul savait dispenser la doctrine avec des accents de vibrante éloquence qui la rendaient singulièrement aimable. Les jeunes élèves du Sanctuaire ne furent pas les seuls à bénéficier de son ministère apostolique; de nombreuses communautés de notre ville, celles surtout des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul en ont conservé un reconnaissant et durable souvenir.

En 1901, M. Romon quittait Marseille, appelé par ses supérieurs à exercer au premier plan les qualités maitresses dont il avait fait preuve pendant ces neuf ans d'enseignement secondaire. A un zèle intelligent et actif, il faut un champ d'action proportionné. La Providence veillait. S'il convient de louer sans réserve l'action de M. Romon devenu supérieur, que dire de son influence, de ses travaux et de ses succès en qualité de visiteur de Syrie, sur cette terre éminemment française où le généreux missionnaire sut allier les conquêtes de la foi à celles du plus noble patriotisme !

Nous prions M. le supérieur de Toursainte, ses dignes collaborateurs, les communautés des Filles de la Charité que cette perte met en deuil, d'agréer nos religieuses et bien sympathiques condoléances. Nos lecteurs n'oublieront pas dans leurs prières l'âme du prêtre pieux, du zélé missionnaire, du professeur très regretté dont les jours ont été trop peu nombreux mais les labeurs multiples et féconds.

Louis CASTET.

Nous venons de voir que c'est M. Mott qui a présidé les funérailles de M. Romon. Les usages ont varié au sujet des funérailles des confrères. Rappelons pour mémoire ce que portaient les anciens coutumiers.

Tous (prêtres, étudiants, séminaristes, frères) devaient assister à la levée du corps et à l'office ; mais tous n'allaient pas au cimetière : 1° si le défunt est un prêtre ayant accompli son biennium, tous les étudiants, tous les séminaristes, tous les frères et une députation de quatre prêtres anciens, désignés par l'assistant de la maison, accompagnent le corps du défunt ; 2° si c'est un étudiant, tous les étudiants et une députation de quatre frères coadjuteurs ; 3° si c'est un séminariste, tous les séminaristes et une députation de quatre frères coadjuteurs ; 4° si c'est un frère, tous les frères.

Une délibération du grand Conseil du 22 février 1846 porte que : M. le Sous-assistant fera l'office de l'enterrement pour nos frères coadjuteurs ; M. le

Directeur du séminaire pour les séminaristes; M. l'Assistant pour les étudiants et les prêtres : M. le Supérieur général, qui était alors le P. Étienne, s'était réservé de faire l'office pour quelques confrères déterminés auxquels il jugeait à propos d'accorder cette distinction.

Ajoutons un usage curieux qui a dû cesser quand on a pris la liturgie romaine : M. le Supérieur général fera toujours l'absoute pour les prêtres qui ont fini leur biennium.

18 janvier. — M. Bogaert commence la répétition d'oraison en nous invitant à prier pour le nouveau président de la République, M. Deschanel, que les sénateurs et députés ont élu hier pour sept ans. Nous avons récité, pour cette élection, l'oraison du Saint-Esprit, depuis plusieurs semaines.

Une réunion de charité a eu lieu cet après-midi dans les salons de la mairie du quatrième arrondissement. Elle était destinée à faire l'historique d'une œuvre de guerre due à l'initiative d'une Fille de la Charité.

M. Galli, député, présidait la réunion, ayant à ses côtés Mme Poincaré, femme du président de la République, M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, des députés, des conseillers municipaux, des Lazaristes parmi lesquels M. Cazot et des Filles de la Charité.

Nous donnons quelques extraits du discours prononcé par M. Florent Matter, conseiller municipal.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Lorsque votre présidente et votre directrice m'ont demandé de vouloir bien me charger d'établir et de vous lire à cette réunion familiale le compte rendu du fonctionnement de l'ouvroir-garderie de la place des Vosges, j'ai accepté avec la

pensée d'apporter ainsi mon modeste concours à l'œuvre d'assistance et de travail que vous poursuivez depuis plus de cinq années, et persuadé que la besogne serait aisée.

Mais j'ai bien vite compris, en consultant les livres mis à ma disposition, que la tâche n'était pas aussi simple que je l'imaginai et que si je pouvais retracer devant vous, même aussi succinctement que possible, comme on me l'avait demandé, l'œuvre accomplie par elle depuis sa fondation, il me faudrait pour ce rapport ajouter les pages aux pages, au risque de lasser votre bienveillance et l'attention de toutes ces petites têtes brunes et blondes qui attendent impatiemment la distribution des jouets réunis en si grand nombre par des mains généreuses.

Car l'histoire de votre garderie-ouvroir, ce pourrait être en réalité celle de tout un arrondissement de Paris pendant la guerre où l'initiative privée se manifeste avec un tel élan, qu'elle rassemble autour d'elle tous ceux qui, au jour du péril national, quelles que soient leurs opinions ou leurs croyances, la situation ou la fonction qu'ils occupent, ne connaissent qu'une consigne: Servir, et qu'un mot d'ordre: Patriotisme et Charité.

C'est le faisceau de tous les dévouements, de toutes les bonnes volontés, de toutes les générosités qui, sous l'impulsion d'une initiative heureuse et féconde, se constitue, se groupe, se resserre chaque jour davantage pour amener et provoquer, dans le labeur et la concorde sociale, une si parfaite communion des cœurs et des âmes, qu'aux heures d'épreuves et d'angoisse et que même aux jours sombres, où le pas brutal et lourd de l'ennemi se rapprochait chaque jour de la Cité, elles vibreront toujours et toutes à l'unisson, sans qu'aucune d'elles puisse jamais se laisser aller à l'abandon, au découragement ou à la lassitude.

Tandis que les hommes sont mobilisés, que dans la boue et dans la neige, sous les obus et les marmites, ils « tiennent », en attendant que sonne enfin l'heure victorieuse si longtemps attendue, vous contribuez ici à maintenir leur confiance et leur espérance en travaillant pour eux et leurs petits, et en donnant à ceux qu'ils aiment la certitude que, quoi qu'il arrive, ils ne seront pas abandonnés. Il ne faut pas qu'au foyer désert la misère s'installe en souveraine, il faut que la femme, courageuse et vaillante comme le sont toutes les femmes de notre pays, puisse remplacer par son travail le

salaires manquant du père aux armées, et si elle quitte son foyer pour accomplir péniblement son devoir, il ne faut pas que les enfants soient seuls à la maison toute la journée sans tendresse et sans soins.

C'est de cet ardent désir d'aide et d'assistance à ceux qui plus que d'autres pouvaient souffrir de la guerre, qu'est née spontanément votre œuvre, et c'est là la tâche que vous avez réalisée.

Conçue dès le premier jour de la mobilisation, dans l'esprit ou plutôt dans le cœur d'une femme de bien, elle tentera aussitôt de l'entreprendre. Il lui faut pour cela un local, de l'argent, des concours. Elle n'a rien, elle est seule, qu'importe; l'œuvre est nécessaire, elle doit se faire... donc elle se fera; et c'est avec 2 fr. 50 en caisse, retenons bien ce chiffre, que quelques jours après, ayant obtenu du directeur de l'école des Francs-Bourgeois, rue Saint-Antoine, dont les classes sont vides, que l'école soit mise à sa disposition, s'installe l'ouvroir de l'Arsenal qui deviendra bientôt l'ouvroir-garderie du IV^e arrondissement. Grâce au concours généreux de notre ami Henri Galli et de Mme Galli que nous trouvons toujours lorsqu'il s'agit de faire le bien et dont le nom servira en toutes circonstances à la directrice de « Sésame... ouvre-toi » pour aplanir tous les obstacles et triompher de toutes les difficultés, tout s'organise comme sous l'effet d'une baguette magique. Les classes de l'école sont transformées, aménagées; un comité d'admission est constitué, et, grâce au dévouement du regretté directeur M. Martin et de ses collaborateurs, de quelques membres dévoués de nos comités, au premier rang desquels nous citerons MM. Chanat et Fournet, l'œuvre fonctionne avec un service médical qu'assure chaque matin M. le docteur Vaudet, remplacé après son départ au front par Mme Vaudet.

Et du 14 août au 25 septembre 1914, quatre cent cinquante enfants sont gardés et nourris chaque jour pendant deux repas;

640 paires de chaussures,
525 chemises,
230 pantalons,
520 jupes sont distribués et
230 pauvres femmes sont habillées de la tête aux pieds.

Admirez ce premier résultat... les 2 fr. 50 ont bien fructi-

fié ! Ils ont provoqué un budget de 11 740 francs et, en réalité, un découvert de près de 5 000 francs qui manquent pour couvrir les frais, mais qui, grâce à la générosité des donateurs, ne tarde pas à être équilibré. Citons parmi ceux dont la charité inépuisable s'est manifestée sans se lasser au cours de ces cinq dernières années : M. le baron de Rothschild, qui apprenant que nombre d'enfants de ses coreligionnaires étaient reçus à la garderie, fit remettre un don particulier ; M. Ruel, qui se prodigua pour toutes les œuvres de guerre du IV^e arrondissement, et une famille de la place des Vosges, M. et Mme Bassot, qui fut véritablement et est restée la providence de l'ouvroir.

Mais les vacances sont terminées et, comme les autres écoles, l'école des Francs-Bourgeois va rouvrir ses portes à ses élèves. L'œuvre n'aura plus de local ni de siège. Que vont devenir les petits enfants, trop jeunes pour être admis aux écoles et dont la famille travaille dehors ?

C'est alors que, grâce à l'entremise de M. Galli, M. le directeur de l'Assistance publique, par un beau geste dont on ne saurait trop le remercier et lui être reconnaissant, met à la disposition de l'ouvroir, l'immeuble du 19 de la place des Vosges dont il lui assure la jouissance gratuite pendant toute la durée de la guerre.

Dès lors, c'est la vie assurée : et c'est cette fois avec 21 fr. 75 toutes dettes payées, — n'oublions pas qu'il y a eu plus de 12 000 francs de dépenses rien qu'en secours. — que l'ouvroir-garderie s'installe, le 25 septembre 1914, dans le local qu'il occupe encore aujourd'hui.

Il nous serait trop long de suivre désormais pas à pas les progrès réalisés et les résultats obtenus par son fonctionnement. Chacun a voulu dès lors y apporter son concours : c'est la maison Cottin qui installe gracieusement l'électricité, c'est la maison Drossner, qui offre une machine électrique à couper, qui permettra à l'ouvroir de donner du travail aux ouvrières qu'il occupera sans un jour de chômage pendant cinq ans, c'est la Pharmacie centrale de France qui apporte la première commande de 80 000 pansements et c'est l'Intendance militaire qui suit avec 500 chemises à confectionner et qui, au fur et à mesure, fera faire des tricots, des musettes, des caleçons, des sacs à terre, etc., de telle sorte que, tout en permettant à près de 2 000 ouvrières qui ont été occupées jusqu'à ce jour à l'ouvroir, de gagner leur vie, l'œuvre a pu,

avec ses seules ressources, donner le repas de midi et le goûter de quatre heures, et sans interruption pendant cinq ans, à 565 petits enfants confiés à sa garderie. Ces chiffres en vérité se passent de tout commentaire. Jetons cependant un rapide coup d'œil d'ensemble sur le travail exécuté dans l'ouvrier de la place des Vosges, au cours de ces dernières années.

En 1917, nous constatons que 101 844 francs de travaux ont été exécutés pour l'Intendance militaire, sur lesquels ont été payés plus de 75 000 francs de salaire aux confectionneuses; en 1918, ces chiffres atteignent 229 581 fr. 50, sur lesquels 174 591 francs ont été réglés aux ouvrières. Enfin, en 1919, c'est-à-dire après l'armistice, le total des travaux exécutés à l'ouvrier s'élève encore à 193 000 francs, représentant plus de 165 000 francs réglés en salaires aux ouvrières de l'ouvrier.

Ces magnifiques résultats n'attestent-ils pas à eux seuls la vitalité de l'œuvre, le bien immense qu'elle a accompli dans notre arrondissement et la manne bienfaisante qu'elle a constituée pour toutes les familles de nos mobilisés?

Pour la seule année 1918 :

83 000 chemises,
43 000 caleçons,
270 000 sacs à terre,
20 000 musettes,
40 000 bandages.

Pour l'année 1919 :

111 000 chemises,
15 000 caleçons,
10 000 musettes.

C'est tout un corps d'armée que l'ouvrier a habillé et équipé pendant la guerre.

Et si nous examinons le budget des dépenses, — est-il besoin de le dire, réduit au strict minimum, — nous constatons que l'ouvrier, non content encore d'accorder une telle assistance par le travail à des centaines et des centaines de mères de famille, de pourvoir aux frais de garde et de nourriture des petits enfants confiés en tel nombre à ses soins, a trouvé encore le moyen de participer par sa souscription à d'autres œuvres de bienfaisance, à secourir régulièrement, par la remise de fonds ou l'envoi de paquets, des soldats du front

ou permissionnaires des pays envahis, à venir en aide à des vieillards et à des nécessiteux, à envoyer à la campagne des enfants et des jeunes filles malades, à apporter enfin un appui matériel et moral aux malheureux habitants des régions dévastées, et tout cela, de nombreuses lettres de remerciements que j'ai entre les mains l'attestent et le proclament.

Aussi j'estime que lorsqu'une œuvre, quelle qu'elle soit, a accompli une telle tâche et joué un tel rôle au cours des années tragiques que nous venons de traverser, elle a mérité la reconnaissance et la gratitude de tous les bons Français et j'estime profonde de tous les hommes de bien.

C'est ce qu'ont compris certainement les personnalités qui, répondant à l'invitation des organisateurs, ont multiplié les dons en jouets et en objets qui feront la joie tout à l'heure de nos petits pupilles et qui ont tenu à assister à cette cérémonie familiale.

Mais avant de terminer et de clore ce rapport, un autre devoir m'incombe. C'est celui de remercier, au nom de la présidente et de la directrice de l'ouvroir dont la modestie m'ont jusqu'ici interdit de citer les noms, mais qui sont sur toutes les lèvres, Mme Galli et sœur Stéphanie ainsi que ses dévouées collaboratrices, tous ceux qui ont contribué, soit par leur concours personnel, soit par leurs dons, à aider et à faire vivre l'œuvre.

23 janvier. — Les Pères du Saint-Esprit viennent de perdre dans un naufrage un de leurs évêques, plusieurs Pères et frères. Un service solennel a lieu à la Madeleine pour le repos éternel de ces défunts. La Congrégation s'associe au deuil des dignes missionnaires de la rue Lhomond.

25 janvier. — A la conférence traditionnelle, M. le Supérieur général fait ressortir la grande part qu'a eue Mme de Gondi dans la fondation de notre Congrégation.

27 janvier. — Funérailles de la respectable sœur Vignancour, première secrétaire, qui s'est tant dé-

vouée et avec tant d'intelligence pour la Compagnie des Filles de la Charité. Un grand nombre de Missionnaires assistent à la cérémonie, en particulier M. le Supérieur général et M. le Directeur. M. Bettembourg chante la messe.

29 janvier. — Ouverture de la retraite des associés de la Sainte-Agonie ; M. Le Gall en est le prédicateur.

30 janvier. — Nous empruntons à la revue *les Missions catholiques* l'article suivant :

L'ÉGLISE DE FRANCE PENDANT LA GRANDE GUERRE

C'est le sous-titre d'un livre que tout catholique français doit connaître. L'auteur a dépouillé une copieuse littérature de guerre, le *Journal officiel* ; il y a trouvé 6512 citations décernées à des prêtres français et qui sont parmi les plus belles ; il a choisi ce qu'il y a de plus émouvant, de plus captivant, de plus glorieux, et il en a fait une anthologie qui est comme le *Livre d'Or de l'Église de France*. L'Église de France, vous en êtes par votre baptême ; c'est donc pour vous, catholiques, un vrai livre de famille.

M. Rouvier a compté, pour 45 diocèses dont les statistiques complètes lui sont parvenues, 14 356 prêtres ou séminaristes mobilisés ; il estime qu'il y en eut environ 28000 dans la France entière, et plus de 2753 furent tués. Et si vous entendiez dire que ce ne furent pas de bons soldats, vous trouverez à répondre qu'ils gagnèrent 364 décorations de la Légion d'honneur, 383 médailles militaires et 4307 croix de guerre.

Cela, dira-t-on, n'intéresse pas l'évangélisation du monde païen ; pourquoi *les Missions catholiques* viennent-elles nous en parler ? Voici : plus de cent pages sont consacrées aux religieux français revenus à l'appel de la patrie de tous les coins du monde, et la plupart de ceux-là étaient des missionnaires. Leur retour a été l'occasion de maints épisodes qu'il est intéressant de connaître ; ils rentrèrent en France environ 5000 ; plus de 1000 tombèrent sur les champs de bataille. Les survivants retournent dans leurs missions chargés de décorations, bien que, en raison de leur connaissance

des langues de nos colonies, beaucoup aient été utilisés, malgré eux, à de modestes fonctions d'interprètes dans des groupes de travailleurs.

Jugez-en par ce tableau composé d'indications glanées çà et là dans les notes du volume.

	Mobilisés.	Tués.	Décorés de la L. C. d'Hen.	Décorés de médaillon militaire.	Décorés de la croix de guerre.	Citations.
Dominicains.....	206	29	3	3	74	112
Capucins.....	321	42	6	12	114	232
Jésuites.....	841	162	61	39	309	532
Missions Etr. Paris..	325	45	3	4	82	135
Pères du Saint-Esprit.	488	67	8	14	93	152
Rédemptoristes.....	177	38	3	3	38	60
Oblats de Marie.....	190	18	»	3	»	80
Maristes.....	204	22	1	2	45	55
Miss. Afric. Lyon....	145	21	»	6	40	65
Assomptionnistes....	90	11	»	5	21	33
Pères Blancs.....	362	48	3	4	87	145
Eudistes.....	128	25	1	2	37	69
Frères des Ec. chr....	1230	115	2	9	123	220
Frères Maristes.....	680	94	1	7	81	103

N'allez pas conclure que le livre de M. Rouvier ne soit qu'une longue liste de chiffres. Vous lirez, dans ces pages, de splendides histoires qui sont des histoires vraies avec des proportions de légendes épiques, réduites à leurs lignes essentielles; les connaissant, vous serez plus forts en face des rumeurs volontairement infâmes, celles surtout que l'on ne manquera de faire naître plus tard et vous pourrez soutenir avec plus de persuasion que, pendant la guerre, les religieux ont été vraiment très bien et qu'ils ont leur vraie place dans la maison commune qu'ils ont si vaillamment contribué à défendre.

1^{er} février. — La paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet a célébré aujourd'hui la fête annuelle de l'Archiconfrérie de Marie, reine du clergé, dont cette église est le siège. En l'absence de S. Ém. le cardinal archevêque de Paris, Mgr Fabrègues, évêque d'Alali, vicaire apostolique du Tché-ly central, présidait la fête. Une délégation de prêtres de la Mission et de Pères du Saint-Esprit faisait escorte à Sa Grandeur. (*Semaine religieuse de Paris.*)

3 février. — Aujourd'hui se termine à la Maison-Mère la retraite de la Sainte-Agonie. Voici ce qu'en dit le *Bulletin de l'œuvre*.

La retraite préparatoire à la fête de l'Oraison de Notre-Seigneur a été prêchée par M. Le Gall, missionnaire Lazariste. Elle a été très suivie. Les derniers jours surtout, nous avons eu la joie de voir un grand nombre de communions à la messe le matin, et le soir une affluence considérable à l'instruction. Le prédicateur a été très goûté par son auditoire et nous sommes sûrs qu'un bien réel a été produit dans les âmes. Merci et gloire à Jésus agonisant.

Voici les principales pensées développées dans les pieuses et touchantes conférences que nous avons entendues :

« Impossible de comprendre le mystère de l'agonie de Notre-Seigneur sans comprendre le péché. Il est en effet la cause des douleurs de Jésus. Le péché mérite la haine de Dieu parce qu'il est le mépris de Dieu, dans notre intelligence, dans notre volonté, dans notre cœur. Dieu ne peut être insensible à ce mépris, Lui qui n'a créé l'homme que pour le glorifier.

« Tous les maux de la terre ont pour cause le péché, parce que Dieu le poursuit de sa haine. La première révolte des anges au ciel fait créer l'enfer. La désobéissance de l'homme au paradis terrestre entraîne la malédiction divine. Tous les fléaux qui frappent le genre humain : guerres, famines, épidémies, etc... sont la conséquence du péché.

« L'existence de l'enfer est certaine. C'est un dogme de notre foi. La justice le réclame. Le damné souffrira la malédiction divine, le remords, le feu qui ne s'éteint point. Craignons l'enfer comme les saints et pour ne pas y tomber : haine au péché.

« La tristesse de Jésus à Gethsémani ne trouve pas de consolation sur la terre. Un ange vient du ciel rappeler le fruit de l'œuvre rédemptrice : le bonheur éternel de tous ceux qui suivront sa doctrine ici-bas. Misérables sont ceux qui veulent enlever aux humbles, aux souffrants de la terre l'espérance du ciel. Cette pensée a encouragé tous les saints. En haut les cœurs ! Combien méprisable est la terre !

« Jésus à Gethsémani se préoccupait des âmes. Soyons apôtres. Exerçons la miséricorde spirituelle, participons aux œuvres religieuses et sociales, soyons dévoués à notre œuvre,

à ses pratiques de piété, à ses réunions, etc. Aidons du secours de nos prières les pécheurs à l'agonie.

« La première œuvre de notre zèle, c'est la pratique d'une foi solide et agissante. Nourrissons-la de la parole de Dieu.

« Cette foi doit nous diriger dans nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes. Elle nous consolera du reste dans nos souffrances.

« Sachons souffrir comme Jésus à Gethsémani. Non pas ma volonté, mais la vôtre, mon Dieu. Acceptons l'épreuve comme un témoignage de l'amour divin, librement et joyeusement.

« Aimons l'Église, épouse de Jésus-Christ. Elle nous donne la vie divine, nous élève surnaturellement comme une tendre mère. Prions pour elle, travaillons pour elle, défendons-la, sachons souffrir pour elle et avec elle.

« Dans l'Eucharistie, nous trouvons Jésus. Il est là, Il nous appelle; non pas au Thabor, mais à Gethsémani. Près de Lui nous trouverons la force d'être fidèle aux fins de la société.

« Belle est notre archiconfrérie, parce qu'elle vient de Dieu et est souverainement utile. Vraiment divine elle se propose le même but que Notre-Seigneur Jésus-Christ : la gloire de Dieu et le salut des âmes; les mêmes moyens : la prière, le sacrifice. Utile : elle demande la paix de l'Église, la conservation de la foi, la cessation des fléaux, le salut des pécheurs à l'agonie. »

Nous regrettons bien vivement de ne pouvoir faire passer dans ce bref résumé des prédications, le souffle apostolique du missionnaire qui, plus d'une fois, a ému profondément son auditoire. Dieu lui rende dans sa personne et dans ses œuvres tout le bien qu'il a fait à nos âmes !

S. G. Mgr Fabrègues a daigné célébrer la sainte messe le matin de notre fête patronale et le soir il voulait bien présider notre salut de clôture. Puisse en Chine, sa chrétienté du Tché-ly central consoler toujours son cœur d'apôtre et de fils de saint Vincent. La présence de Sa Grandeur à notre fête nous a été d'autant plus chère, que sa mère se dévoue depuis longtemps déjà comme zélatrice de notre archiconfrérie.

Ce même jour, 3 février, M. Verdier envoie aux associés de la Sainte-Agonie la lettre suivante :

BIEN CHERS ASSOCIÉS,

Le bulletin du mois de novembre vous a déjà fait connaître que l'archiconfrérie de la Sainte-Agonie avait un nouveau directeur dans la personne du Supérieur général récemment élu par l'Assemblée de la Congrégation de la Mission.

Je ne saurais me contenter de cette communication en quelque sorte impersonnelle et je tiens à vous dire moi-même la consolation que j'éprouve d'être placé par la Providence à la tête de l'archiconfrérie.

C'est que, en effet, je la connais de longue date par le bien qu'elle a opéré pour la propagation de la religion chrétienne et catholique, pour la paix de l'Église, pour les secours donnés aux âmes placées dans le dernier et décisif combat de la vie. Les circonstances m'ont d'ailleurs permis de l'apprécier plus intimement, puisque durant plus d'une année j'en ai été le directeur intérimaire.

Maintenant voilà que les destinées de notre archiconfrérie sont placées d'une façon définitive entre mes mains, et je demande au ciel, à Notre-Seigneur au Jardin des Olives que ces destinées ne soient pas en de trop mauvaises mains.

Si pour faire prospérer l'archiconfrérie, pour lui faire porter les fruits de grâces, de paix, de persévérance, de conversion, que Dieu et les âmes attendent d'elle, il n'y faut que mon dévouement, il vous est totalement acquis, et Dieu aidant, je vous le promets entier et pour toujours.

Mais il y faut aussi, je le sais, d'autres qualités naturelles et surnaturelles. Plus d'une me manque, je le sens bien et la constatation de cette privation pourrait me faire craindre et pour notre œuvre et pour moi.

Ce qui me rassure toutefois, c'est l'absolue confiance que je mets en vos prières, et ma confiance est bien placée. Je suis assuré de vos prières nombreuses et ferventes. Elles m'obtiendront de Dieu les dons et les grâces nécessaires non seulement pour ne pas entraver le bien que doit produire l'archiconfrérie, mais encore pour être l'instrument de son développement dans la sainte Église de Dieu.

Qu'elle croisse et grandisse, cette œuvre vraiment charitable; qu'elle travaille efficacement à mieux faire connaître Dieu et Notre-Seigneur; qu'elle console et fortifie pour la suprême agonie des âmes toujours plus nombreuses, qu'elle leur assure la victoire après le dernier combat, la victoire dans la paix et la lumière éternelle.

Pour ces heureux résultats, voulus de Dieu, attendus par l'Église, je compte après vos prières sur la dévouée collaboration des nombreux zélateurs et zélatrices de l'œuvre. Plusieurs comptent des années déjà longues et bien remplies à son service. Il m'est agréable de les en remercier.

Collaboration active et dévouée, je la trouverai parmi ces admirables sœurs de la Sainte-Agonie. L'œuvre leur doit beaucoup et les prie par mon intermédiaire de leur dire sa reconnaissance.

Par-dessus tout, j'attends un concours grandement efficace de M. le sous-directeur. Pour des raisons de santé, M. Baros a demandé d'être déchargé de l'office de sous-directeur. Il eût été indiscret d'insister devant de pareils motifs. Nous lui saurons gré toutefois de son grand dévouement. Pour le remplacer, j'ai fait appel au zèle de M. Colliette. Il me l'a promis tout entier ce zèle, et je suis heureux de vous donner l'assurance qu'il ne se démentira jamais. Comme par le passé, M. Meut, ami de vieille date de l'archiconfrérie, prêtera à M. le sous-directeur le concours précieux de son expérience et de sa bonne volonté.

En terminant ces quelques lignes où j'aurais voulu mettre tout ce que je pense de bien de votre pieuse et charitable archiconfrérie, je me plais à donner à tous et à chacun de ses associés la bénédiction de saint Vincent.

Je me recommande à vos ferventes prières et suis dans les saints cœurs de Jésus et de Marie,

Votre tout dévoué serviteur,

FR. VERDIER,

Directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie.

6 février. — On change même les commandements de l'Église. L'Église est une bonne mère qui accommode ses lois aux circonstances. Le nouveau Codex ayant sanctionné la suppression de l'abstinence du samedi qui avait cessé depuis longtemps, nous ne pouvions pas continuer à dire tous les jours à la prière du matin :

Vendredi chair ne mangeras

Ni samedi pareillement.

Le catéchisme du diocèse de Paris a modifié depuis

quelque temps le libellé de ce précepte. Pour nous conformer à ce catéchisme et pour ne pas dire tous les jours une chose inexacte, M. Bogaert annonce à l'obéissance qu'on récitera désormais :

Vendredi chair ne mangeras
Ni jours défendus même ment.

8 février. — Dans le diocèse de Paris, la fête de la Purification est renvoyée au dimanche suivant. Nous sommes de bons diocésains, nous fêtons donc en ce jour le touchant mystère de la Présentation de Notre-Seigneur et de la Purification de Marie.

Déjà, du reste, avant la Révolution, le coutumier portait ce qui suit : Lorsque cette fête arrive le dimanche de la Septuagésime, de la Sexagésime ou de la Quinquagésime, on n'en remet point l'office au lendemain et l'on se conforme au diocèse de Paris où cette fête est célébrée ces trois dimanches quoique privilégiés.

Le même coutumier donne un avis qui n'a plus de raison d'être, actuellement que les jeunes gens ne communient plus à la grand'messe. « Ceux qui communient le font en portant leurs cierges, ayant attention de les pencher un peu en dehors pour ne pas nuire au célébrant lorsqu'il leur donne la communion. »

Le coutumier d'après la Révolution porte que depuis 1851 la solennité de la Purification est renvoyée au dimanche suivant, d'après une ordonnance de l'archevêque de Paris. Nous ignorons quand cette solennité a été replacée chez nous au 2 février.

Cette fête a toujours été solennelle dans nos grands séminaires ; c'est en ce jour qu'on invitait les prêtres à renouveler les promesses cléricales. Les Sulpiciens ont choisi pour cette cérémonie la fête de la Présentation de Marie. Les Lazaristes ont préféré prendre le

jour de la Présentation de Notre-Seigneur qui est le Grand Prêtre de la nouvelle alliance et qui, venant au Temple pour la première fois, s'offrit à son Père en victime et fit pour ainsi dire l'offertoire de cette messe dont sa Passion devait être la consécration.

Ce même jour 8 février, M. le Supérieur général préside les noces d'or de l'Association des Enfants de Marie de la maison de nos sœurs de Notre-Dame-de-Lorette. La Très Honorée Mère, M. Meugniot, directeur, et M. Cazot assistant, entourent M. Verdier. Les jeunes filles, externes et internes de la maison, représentent aux yeux des spectateurs diverses scènes de la vie de Marie. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer ou de la fraîcheur des costumes, ou de la beauté des paroles, ou de la parfaite exécution des scènes, ou du charme de la musique. Tout est pieux, touchant, vraiment évangélique.

.....
Cinquante ans sont passés depuis que sur Lorette,
Terre bien disposée et pour la grâce prête,
Un grain de sénevé, tout petit, fut jeté ;
Il grandit, devint herbe, et puis, développé.
Maintenant il est arbre, et son feuillage abrite
Le peuple d'oiselets et d'oiseaux qui l'habite.
Ils sont passés nombreux... Si beaucoup sont partis,
Pour fonder des foyers et bâtir d'autres nids,
Si beaucoup ont voulu suivre partout le Maître,
Le faire plus aimer, Le faire mieux connaître,
Plus de deux cents encor restent et l'avenir
Sourit à nos espoirs, donne à notre désir
Un horizon plus vaste, un champ plus magnifique.
Marie affirme ici l'Alliance mystique,
Et par Elle Jésus croit sans cesse et grandit,
Au nouveau Nazareth, en l'asile béni
Où règne en ce beau jour une si pure joie...

.....
Hôtes si vénérés dont la présence honore
Ce soir notre humble toit, nous saluons l'aurore

Qui se lève aujourd'hui... Lorsque la Charité
Du bon Monsieur Vincent, répandait sa clarté,
Les âmes se sentaient à sa suite attirées.
Son successeur est là. Nous, toutes pénétrées
De la réalité d'un rêve enfin vécu,
Nous sentons près de vous que, seule, la vertu
Peut nous faire grandir, rendre notre âme belle,
Et nous voulons avoir cette beauté réelle
Que savent faire aimer dans leur enseignement
Vos fils si dignes tous d'être fils de Vincent.

Mais pour que notre joie en ce jour soit parfaite,
La Vierge est aussi là, présidant notre fête,
Car vous la remplacez, ô Mère, parmi nous,
Et rien pour notre cœur ne peut être plus doux.
Devant vous, aujourd'hui, nous faisons la promesse
D'être dignes toujours de la grande tendresse
Que le cœur de Marie inspire à votre cœur,
De garder à nos lis l'éclatante blancheur
Qui réjouit les yeux de la Vierge très belle.
Chacune restera jusqu'à la mort fidèle.
Et quand l'heure viendra de l'éternel festin,
Joyeuses, nous irons au rendez-vous divin
Où nous retrouverons, avec Vincent leur père,
Tous ses fils bien-aimés, nos mères de la terre
Et la Mère du ciel, objet de nos amours,
Que nous pourrons enfin contempler pour toujours.

M. le Supérieur général remercie les organisateurs de la fête ainsi que les bienfaiteurs de la maison. Il termine sa courte allocution par la lecture d'un télégramme du Saint-Père bénissant la maison, les sœurs, les Enfants de Marie.

14 février. — Les anciens élèves du collège de Montdidier tiennent leur réunion annuelle dans notre chapelle. La messe est dite à onze heures par M. Delaporte. Une dizaine de confrères, anciens élèves eux aussi, assistent à cette messe. On a ouvert la châsse de saint Vincent. Un aumônier militaire fait un vibrant

discours à l'honneur des anciens élèves du collège tombés au champ d'honneur pendant la guerre 1914-1918. M. Poret chante le *De profundis* à la même intention.

Le soir, dans une séance organisée par le haut commissariat français de Syrie, nous voyons défiler sur l'écran les principaux épisodes du voyage du cardinal Dubois en Palestine.

15 février. — Cette année les prières des Quarante heures sont des prières de sept heures. Le saint Sacrement n'est exposé qu'aujourd'hui dimanche de la Quinquagésime, de la grand'messe aux vêpres. Les frères de la sacristie ont besoin de la journée du lundi gras pour préparer l'ornementation de la chapelle en vue de la fête du bienheureux Clet qui se célébrera le mardi gras.

16 février. — Retraite du mois pour les prêtres du diocèse de Paris, prêchée par M. Mott. Saint François de Sales prêchait, paraît-il, avec la même ferveur quand il n'avait qu'une bonne femme comme auditoire, comme lorsque l'église était comble; ainsi fait notre vénéré confrère qui ne se laisse pas décourager par le petit nombre de ses auditeurs.

Ce même jour, le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, le célébrant de la fête de demain, fait une entrée à Saint-Lazare qui est le record de l'entrée la plus simple. Un ecclésiastique se présente à la porte, deux paquets à la main; les frères lui demandent ce qu'il veut et quel est son nom. « Je suis l'archevêque de Lyon; je viens pour la fête du bienheureux Clet. » Stupéfaction des frères qui font marcher toutes les sonneries électriques, tous les téléphones pour appeler l'assistant de la maison. On s'excuse auprès de Son

Eminence; on lui dit qu'on devait aller le chercher à l'heure indiquée; le cardinal avait annoncé qu'il arriverait à six heures du soir et il est trois heures; Mgr Maurin a pris un autre train que celui qu'il s'était proposé de prendre et il semble tout content de la réception, trop simple, qu'on lui fait.

17 février. — Centenaire du martyr du bienheureux Clet. — Nous nous étions préparés à cette solennité par une conférence de Mgr Fabrègues vendredi der-



Emplacement de la vieille sous-préfecture où furent jugés les bienheureux Clet et Perboyre.

+ Lieu où était l'entrée de la sous-préfecture.
O Entrée de la prison où ils furent détenus.

nier. Le vicaire apostolique du Tchély central nous avait retracé l'apostolat et les souffrances de notre bienheureux confrère. Il avait montré les grandes différences qui existent entre l'apostolat actuel et celui du commencement du dix-neuvième siècle. C'était alors l'ère de la persécution, des martyrs. Monseigneur nous retraça ensuite ce qu'étaient les prisons à cette époque et

ce qu'on y souffrait. Mgr Fabrègues a fait dernièrement un pèlerinage aux lieux témoins du martyre du bienheureux Clet; nous donnons ici quelques-unes des photographies prises à cette occasion. Nous regrettons de ne pouvoir donner *in extenso* cette belle conférence; nous pensions que Monseigneur l'avait écrite; il n'en était rien.

A cette préparation spirituelle de nos âmes, l'ornementation de la chapelle, activement préparée hier toute la journée, vint ajouter son influence très appréciable. D'où sortent donc ces beaux tapis, ces ornements incomparables, toutes ces richesses que nos yeux n'étaient plus habitués à voir? C'est le mystère des sacristains.

L'office pontifical se célèbre non pas à dix heures comme il est d'usage en pareilles circonstances, mais à neuf heures. Ce ne sont pas les incomparables cérémonies du rite lyonnais et S. Em. le cardinal Maurin a dû trouver bien mesquin le petit cortège que lui accorde la liturgie de Saint-Lazare, comparé à celui dont il est accompagné dans les cérémonies de Lyon. Un prêtre assistant, un diacre et un sous-diacre, c'est peu, comparé aux sept prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, etc., de la liturgie lyonnaise. On essaye de suppléer par la perfection (autant qu'elle est possible ici-bas) à ce qui manque en fait de grandeur et de majesté.

Au dîner étaient présents, outre le célébrant, le cardinal Amette et son auxiliaire; Mgr Leroy, Supérieur général des Spiritains; Mgr Reynaud et Mgr Fabrègues, Mgr Dien, Mgr de Teil, le curé de Saint-Sulpice et deux laïques.

Le soir, après vêpres, nous entendîmes un panégyrique à grandes envolées, prononcé par Mgr Rozier. Il débuta par un touchant éloge de saint Vincent de

Paul, père spirituel du bienheureux Clet. Il étudia successivement l'appel, l'apostolat et le martyre de notre confrère. Il compara son appel à celui des apôtres; les scènes évangéliques semblaient revivre à nos yeux, tellement elles étaient représentées d'une façon saisissante par la parole souple et vigoureuse de l'orateur. La seconde partie fut une comparaison, évocatrice d'aperçus intéressants, entre les trois



Constructions actuelles sur l'emplacement où furent détenus les bienheureux.

années d'apostolat des apôtres avant la Passion de Jésus-Christ et les trente années de ministère du bienheureux Clet en Chine. Dans la troisième partie, Mgr Rozier montra comment le martyr avait imité d'une façon héroïque l'incomparable modèle que fut Notre-Seigneur dans sa Passion.

La péroraison fut un pathétique commentaire de la prière que fit le bienheureux avant sa mort pour ses parents, pour la Congrégation, pour la France.

Mgr Rozier déclara, en finissant, qu'il était heureux de consacrer les restes de sa voix qui tombe et de son ardeur qui s'éteint à parler dans cette chaire de Saint-

Lazare où trente et un ans auparavant il avait prononcé son premier sermon de la capitale.

La fête du bienheureux Clet a été célébrée avec solennité dans un certain nombre de maisons des Missionnaires. Parmi les comptes rendus que nous avons reçus, il faut citer en particulier celui qui nous rapporte le panégyrique prononcé dans la chapelle de Kenrick Seminary (États-Unis) par notre confrère M. Souvay. C'est un commentaire éloquent de la formule *Mihi vivere Christus est et mori lucrum*. Donnons quelques passages de ce beau discours.

Le dix-huitième siècle n'était pas favorable à l'éclosion de la sainteté : époque de décadence, de frivolité, de manque de caractère, de licence de pensées et de mœurs. Cependant, ce fut le temps marqué par Dieu pour former à la sainteté l'âme héroïque de notre martyr. Précieuse leçon pour nous : leçon de foi dans l'inaltérable et divine fécondité de la sainte Église ; leçon d'espérance et d'encouragement aussi, car pour peu propices que soient les conditions dans lesquelles nous vivons elles ne peuvent fermer au Christ les avenues de notre âme ou empêcher son action.

La rose peut fleurir sur un buisson sauvage, mais si vous voulez voir tout l'éclat de sa couleur, regardez-la plutôt sur un sol bien préparé. Ainsi en est-il de la sainteté ; elle vient mieux dans le jardin d'une famille très chrétienne et là où la nature chante plus harmonieusement les louanges du Créateur. Tout n'est pas faux, en effet, dans l'idée moderne que chaque individu doit beaucoup à la race dont il est issu, même au sol qui l'a vu naître. La France justement regardée comme la mère et la nourrice des missionnaires (ces paroles ne sont pas de moi, mais de l'Église), la France est un pays aux aspects variés.

Dans le Dauphiné, patrie du bienheureux Clet, la nature est à la fois grandiose, austère et souriante, et elle imprime sur ses habitants une marque profonde. Là vit une race forte comme les montagnes, élevée et



Route traditionnelle que suivirent les bienheureux
pour aller au martyre.

religieuse comme les pics couverts de neige qui montent à des hauteurs prodigieuses et qui semblent lever leurs mains vers le ciel dans une prière incessante, loyale et ouverte comme les cieux transparents qui sont au-dessus d'eux, active sans crainte, constante comme les torrents écumants de leurs vallées, planant comme le vol de leurs aigles, cependant cordiale, affable, joyeuse comme leurs daims; ainsi étaient les Dauphinois au temps de César; ainsi était Bayard, le dernier des chevaliers; ainsi devait être notre bien-

heureux confrère, sans peur et sans reproche, loyal, simple, hardi, joyeux.

Dans la maison où le 19 août 1748 il vint au monde, le dixième d'une famille qui devait avoir quinze enfants,



Rue où passèrent les bienheureux en allant au martyre. On voit au fond de la rue la porte de la ville par où sortirent les bienheureux.

la piété était de tradition. J'entends par piété non seulement la crainte de Dieu et l'exact accomplissement de sa loi, mais cette générosité qui ne refuse pas à Dieu ceux qu'Il appelle à son service. Le père de François-Régis était fier de son frère, prêtre et chanoine de l'église Saint-Louis de Grenoble. La mère de François-Régis également tenait à honneur de compter dans sa famille des fils de saint Bruno et des

disciples de saint François. Une de ses sœurs, dont le nom était prononcé avec la plus profonde vénération, était carmélite. Nous ne devons pas nous étonner que Dieu ait jeté un regard de complaisance sur leur maison et leur ait demandé pour sa part, donnée avec générosité et reconnaissance, outre notre missionnaire, un de ses frères qui embrassa la vie de chartreux et une de ses sœurs qui s'enrôla avec leur tante sous la bannière de sainte Thérèse.

Que pensez-vous que sera cet enfant ? Nous ne savons rien de ses premières années. N'en soyez pas surpris. Ne vous ai-je pas dit que sa vie avait été simple et sans événement sensationnel ? Cependant nous pouvons conjecturer quelque chose de ces premières années par ce qu'il disait plus tard à ses chrétiens chinois. A ceux spécialement qui avaient la responsabilité d'une famille, il parlait souvent, avec une profonde émotion et gratitude, de ses parents et de la bonne éducation chrétienne dont il leur était redevable. Servant Dieu, comme saint Paul, dès ses ancêtres, il a mérité la louange accordée par le Saint-Esprit à celui qui donne son cœur de bonne heure au Seigneur qui l'a créé. Qui pourra décrire les premiers embrassements du Christ de l'Eucharistie avec cette âme privilégiée lorsque, le 20 mai 1760, il put dire en vérité : « Mon bien-aimé est à moi et je suis à Lui. » Mais nous devons prendre garde à la parole : « Il est bon de cacher le secret du Roi. » Cependant, nous pouvons affirmer sans hésitation que cette grâce n'a pas été vide en lui. De plus en plus pour lui, « vivre, c'est le Christ ».

Alors, un jour, la scène de l'Évangile recommença : Un jeune homme s'agenouilla devant Jésus et lui dit : « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » Et Jésus lui dit : « Tu connais les commandements : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tue-

ras pas, tu ne feras pas de faux témoignage, tu ne voleras pas. Honore ton père et ta mère. » Et lui répondit : « Maître, toutes ces choses je les ai observées dès ma jeunesse. » Et Jésus le regardant l'aima et lui dit : « Une seule chose te manque : Va, vends tout ce que tu as, donnes-en le prix aux pauvres, et viens,



Porte de la ville de Ou-Tchang-fou sous laquelle passèrent les bienheureux.

suis-moi. » Le parallèle ne va pas plus loin. Vous savez que le jeune homme juif s'en alla tout triste. Il n'en fut pas ainsi du jeune François-Régis, mais aussitôt : « Me voici, je viens pour faire votre volonté, ô Dieu. » Et le 16 mars 1769, il entra au séminaire interne de la Congrégation de la Mission à Lyon.

Le séminaire ou noviciat, c'est le creuset où ce qui

reste du vieil homme doit être éprouvé par le feu, sept fois brûlé et changé en la ressemblance vivante du Christ.

Là, par de nombreuses humiliations, l'humilité qui est la pierre angulaire de la perfection est solidement établie; la mortification qui modère chaque mouvement ou impulsion de la nature corrige les aspérités du caractère; l'obéissance dirigeant chacun des pas courbe la volonté sous la volonté de Dieu; la pratique intense des vertus élargit l'âme; le silence et la séparation complète du monde développent l'habitude de communier avec Dieu pendant que les longues heures passées aux pieds du crucifix ou de l'autel rendent la piété douce et tendre. Là François-Régis, autant que nous le connaissons, dut être vraiment chez lui. Dans son désir de la perfection, il se nourrit abondamment de la doctrine spirituelle et des exemples de saint Vincent de Paul, son père et son modèle; avec quel soin il s'assimila l'esprit de saint Vincent et développa à un degré surprenant la simplicité, la douceur, l'humilité, la mortification, le zèle, « ces cinq facultés de l'âme de la Compagnie » suivant l'heureuse expression de son fondateur, de nombreux traits de sa vie en sont un témoignage. Dans la modeste vie de Lazariste, il a trouvé la grande route de la sainteté: c'est un stimulant pour ses frères.

Fas sit quo properat sequi.

Le Christ est charité. Maintenant « si la charité, dit saint Vincent de Paul, est un feu, le zèle en est la flamme; si la charité est un soleil, le zèle en est le rayon; le zèle est ce qu'il y a de plus pur dans l'amour de Dieu. » Devons-nous nous étonner qu'une âme tout embrasée de charité désirât allumer ce feu dans ceux qui sont dans les ténèbres et dans les ombres de

la mort? Le contraire serait surprenant. Depuis le jour où saint Vincent, quoique penché vers la tombe, disait à ses fils : « Et moi-même, quoique vieux et caduc comme je suis, je ne dois pas laisser de me tenir dans cette disposition et même de m'en aller aux Indes pour y gagner des âmes à Dieu, encore que je dusse mourir par le chemin »; depuis ce jour, travailler dans les missions étrangères a toujours été l'ambition



Emplacement du lieu du supplice

de ses enfants. La jeunesse est l'âge de l'enthousiasme et de la générosité pour les causes nobles et élevées. Aussi elles ont toujours trouvé un écho dans les jeunes cœurs, surtout dans les maisons françaises de formation, ces paroles du prophète : « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui apportent la bonne nouvelle, qui prêchent la paix, qui montrent le bien, qui annoncent le salut! » Sans doute, notre jeune Lazariste avait entendu parler aussi de la ténacité surhumaine de saint Vincent par rapport à la mission de Madagascar : l'un après l'autre les missionnaires étaient tombés par suite des priva-

tions et du climat mortel ; quand ils tombaient, d'autres étaient envoyés immédiatement prendre leurs places et il y avait toujours une longue liste de volontaires. Il avait entendu parler aussi de ces missions de Barbarie si chères au cœur de celui qui, jeune prêtre, avait été vendu comme esclave sur ces rivages inhospitaliers ; plus d'une fois, sans doute, son imagination avait caressé le rêve de mourir martyr comme Le Vacher à la bouche d'un canon. Rêves généreux. Mais l'heure n'était pas encore venue. Et quand notre jeune lévite fut élevé au sacerdoce, l'obéissance, voix de Dieu, l'envoya enseigner dans un séminaire. A dire vrai, sa part d'héritage était bonne. Annecy était encore le diocèse des saints, comme le disait saint Vincent dans une lettre à sainte Jeanne de Chantal ; l'air était encore imprégné de l'arome des vertus de saint François de Sales. Cette grâce, pas plus que les autres, ne devait rester vide en lui ; c'était maintenant le temps où la vie de Jésus devait se manifester en son serviteur.

Etre appelé à former des prêtres, continuer l'œuvre de Notre-Seigneur vis-à-vis de ses apôtres, être la lumière de ceux qui sont la lumière du monde, le sel de ceux qui sont le sel de la terre, *grande opus*, œuvre de lourde responsabilité dont je puis parler mais en tremblant, car *propter quod unumquodque tale et illud magis*, celui à qui cet office sublime est imposé doit exceller à tout point de vue.

L'observance scrupuleuse des prescriptions de la règle commune à laquelle s'ajoute l'accomplissement des devoirs nombreux mais obscurs et monotones de la vie de séminaire suffit, d'après le pape Clément VIII, pour mériter les honneurs de la canonisation ; cela ne suffit pas toutefois pour retenir l'attention de l'histoire. Cependant toute la vie de séminaire du bienheureux

Clet n'est pas tombée dans l'oubli. Nous savons que son application sans relâche à l'étude fit de lui, malgré sa jeunesse, l'oracle sûr de ses élèves, de ses confrères et du clergé diocésain, une bibliothèque vivante, comme on l'appelait. Quelle joie pour le cœur de saint Vincent qui avait coutume de dire que les prêtres humbles et studieux sont le trésor de la Mission, comme les docteurs savants et saints sont le trésor de l'Église. C'était aussi un orateur remarquable et certains sermons de lui dans la cathédrale d'Annecy, imposés par l'obéissance à sa modestie et à son amour de la retraite, revêtirent le caractère d'événements dans l'histoire de l'éloquence.

Mais il fut plus qu'un savant, plus qu'un orateur, il fut un saint. Depuis longtemps ses méditations avaient gravé dans son âme cette vérité que si le prêtre est le dispensateur des mystères de Dieu et si les sacrements qu'il administre produisent leurs effets, *ex opere operato*, comme nous disons; cependant, il est un fait incontestable, c'est que le fruit du ministère sacerdotal est proportionné à ses vertus sacerdotales. Les prêtres médiocres ne récoltent pas de grandes moissons d'âmes; cela est réservé exclusivement aux saints prêtres. Il n'y a pas d'exception à cette règle. Notez cela soigneusement, Messieurs; si vous voulez sauver des âmes, vous devez de toute nécessité travailler d'abord à devenir des saints.

Pendant quatorze années, d'abord comme professeur, puis comme supérieur, M. Clet travailla dans le même esprit au séminaire d'Annecy. Avec quel succès, Dieu seul peut le mesurer exactement. Nous savons seulement que, bien avant dans le dix-neuvième siècle, le souvenir de ses vertus et de ses talents était rappelé avec admiration, et que les générations de jeunes prêtres qu'il avait formés à la sainteté se montrèrent,

durant les jours crucifiants de la Terreur, des générations de héros. Le récit de leur constance en face de la guillotine doit avoir été pour M. Clet, alors en Chine, comme un écho de l'éloge du ciel : c'est bien, bon et fidèle serviteur. Par les fruits, nous connaissons l'arbre.

Le 7 décembre 1783, le Saint-Siège confia aux Lazaristes les missions chinoises que les jésuites français avaient dirigées jusqu'à la suppression de l'Ordre par Clément XIV, dix ans auparavant.

Le feu de l'apostolat qui couvait dans plus d'un cœur reprit flamme à cette nouvelle. Mais d'autre part, quatorze années d'un succès peu commun dans l'œuvre du séminaire écartaient, semble-t-il, à tout jamais la réalisation des aspirations du bienheureux Clet. Comment pouvait-on, en effet, raisonnablement espérer que les supérieurs de la communauté se priveraient d'un sujet d'une telle valeur ? Mais, ô merveilleuses et douces voies de la sagesse divine ! En mai 1788, M. Clet était à Paris, député à l'Assemblée générale qui devait élire un nouveau Supérieur général. Un des premiers actes du nouveau Supérieur fut de nommer à l'office important de directeur du séminaire à la Maison-Mère, M. Clet dont les rares mérites avaient fait l'admiration de tous. La Chine semble plus éloignée que jamais. Mais voici que la nuit du 12 au 13 juillet 1789, une vile populace brise les portes de Saint-Lazare, détruit, pille, saccage tout, sauf les reliques du Père des pauvres, et ne laisse à son départ qu'un monceau de ruines ; cependant cet événement ne hâte pas la réalisation des désirs du bienheureux ; car, quelques jours après, le petit troupeau, dispersé par la tempête, est revenu et a repris le cours de sa vie régulière, laissant à la sagesse des supérieurs de fixer ce que réclament les circonstances. Bientôt cependant, en 1791, les missions

de Chine ont besoin de renfort. M. Clet s'offre de nouveau. Ses supérieurs ne savaient pas, ne pouvaient pas croire que la très sainte Trinité dans son auguste conseil avait décrété que cet homme était choisi pour porter aux Gentils le nom de Dieu; à ses supplications ils font la sourde oreille. Mais les desseins de Celui qui réalise tous ses projets avec infailibilité et suavité ne pouvaient être frustrés. Au dernier moment, un des missionnaires désignés pour l'expédition est arrêté par des circonstances imprévues; il faut lui substituer quelqu'un. A sa grande joie, le bienheureux Clet est enfin rangé au nombre des apôtres.

Imaginez la scène qui se déroula un jour de mars 1791 dans cette vieille et vénérable maison de Saint-Lazare dans laquelle les loups ravissants allaient bientôt pénétrer pour dévorer le troupeau. Autour du missionnaire qui part, ses chers séminaristes, ses confrères, les anciens de l'Église sont réunis. C'est une répétition du touchant adieu de saint Paul aux anciens de l'Église d'Ephèse sur les côtes de Milet; nous n'avons qu'à mettre le nom de François-Régis Clet là où saint Luc parle de Paul. « Vous savez comment j'ai vécu avec vous, servant le Seigneur en toute humilité, comment je n'ai jamais négligé de vous prêcher et de vous enseigner. Et maintenant, voici que je m'en vais, enchaîné par l'Esprit, ne sachant pas ce qui m'attend, sinon que le Saint-Esprit m'atteste que des malheurs et des afflictions m'attendent. Mais je ne crains rien de tout cela, je n'estime pas ma vie plus précieuse que mon âme; pourvu que je puisse achever ma course, remplir le ministère de la prédication que j'ai reçu de Jésus, rendre témoignage à l'Évangile de Dieu. Et quand il eut dit ces choses, il se mit à genoux et il pria avec eux tous. Et tous répandaient des larmes et ils lui donnèrent le baiser de paix, affligés surtout à

la pensée qu'ils ne le verraient plus. Et ils le conduisirent jusqu'au navire. »

Le 10 avril, M. Clet commençait son voyage qui devait durer six longs mois.

Ah! frère plein de zèle, sur le vaisseau qui vous emporte au champ de vos travaux apostoliques, il vous tarde de vous dépenser et de vous consumer pour les âmes; je vous entends murmurer, le cœur plein d'espoir, les paroles de saint Paul : « Des malheurs et des afflictions m'attendent, je ne crains rien. » Peut-être même que dans votre ardeur, rêvant de verser votre sang pour l'Évangile, il vous semble voir l'épée suspendue au-dessus de votre tête et vous dites : « Les tribulations du temps présent sont légères et ne durent qu'un moment et elles nous valent dans l'éternité un poids immense de gloire. » Le poids éternel de gloire, vous l'aurez; mais, venez, je vais vous montrer à quel prix vous l'achèterez.

Vous qui maintenant vous hâtez vers la Chine, avez-vous oublié que ses frontières vous sont fermées? Vous pourrez peut-être échapper à la vigilance de la police et pénétrer dans le pays; mais, tant que vous y demeurerez, vous serez à la merci des mandarins et vous connaîtrez leur cruauté. Rappelez-vous le P. de Sassari et ses compagnons qui ne furent sauvés récemment de la pendaison que par un ordre de l'empereur. Rappelez-vous votre propre confrère, le P. Aubin, qui, l'année dernière, a été sur le point de perdre la liberté et peut-être la vie par suite de son ardeur à sauver les âmes.... Toutes ces choses, je les ai considérées, mais comme Paul, lorsqu'il vit les Macédoniens qui lui disaient dans une vision : Viens chez nous pour nous secourir, je suis assuré que Dieu m'appelle pour prêcher en Chine. Dieu le veut! C'est mon cri de guerre.

Mais vous êtes-vous arrêté à penser que la nation

vers laquelle vous allez parler une langue étrange dont vous ne pourrez comprendre les mots. Ce n'est pas à quarante-trois ans qu'on apprend une langue. Après des années d'efforts, vous serez obligé de confesser que vous êtes venu trop tard en Chine pour parler passablement sa langue impossible et que, par conséquent, vous êtes presque bon à rien. Le bienheureux répond en souriant : Il me semble que c'est de tradition, tradition aussi vieille que l'Évangile, que le langage des hérauts de la Croix est méprisable. Cependant il vaut mieux que le champ soit labouré par des ânes plutôt que de rester en friche.

Vous êtes dans la force de l'âge. Mais combien de temps pensez-vous que vos forces résisteront aux durs travaux de la vie de missionnaire ? De longs voyages, toujours à pied, au milieu de toute espèce de dangers, une nourriture peu appétissante quand vous en aurez, la terre dure pour lit, et pour vous reposer de vos courses apostoliques, votre château de paille, comme vous l'appellerez, une maison à peine digne de ce nom, ouverte de tous les côtés, exposée aux intempéries d'un climat meurtrier, tout cela aura bientôt sapé vos forces et hâté la vieillesse avec son cortège de misères et de maladies. Le confort, répond le bienheureux, je l'ai quitté. Je sais vivre dans l'abondance, je sais également vivre dans le besoin. Quelquefois nous nous portons bien, quelquefois moins bien, mais toujours trop bien. La santé, les infirmités ? Le vrai missionnaire se glorifie de ses infirmités afin que la puissance du Christ puisse habiter en lui, car, quand il est faible, c'est alors qu'il est fort.

Mais comment, vous, homme civilisé et cultivé, supporterez-vous l'ignorance, la grossièreté, les mœurs différentes des pauvres gens avec qui vous vivrez ? Oh ! répond l'invincible jouteur, ce que vous me dites des

missions chrétiennes est vieux comme les apôtres. « Il n'y a pas, parmi vous, beaucoup de sages selon la chair, beaucoup de nobles, beaucoup de puissants. » Qu'est-ce que cela pour l'apôtre? Il est content de souffrir les douleurs de l'enfantement spirituel pour engendrer des fils à Jésus-Christ.

Pensez-vous que Satan vous laissera tranquille? Il ne serait plus Satan s'il ne tourmentait et blessait dans sa partie la plus sensible le cœur d'un ennemi si acharné. Quand vous serez le plus accablé des soucis et de la sollicitude de toutes les églises, il empoisonnera l'esprit de quelques-uns de vos compagnons de travaux par des préjugés insurmontables et d'injustes soupçons; leur esprit réfractaire sera comme une épine enfoncée constamment dans votre corps. Après avoir joui longtemps de la confiance de votre vicaire apostolique, il s'élèvera sur la terre d'Égypte un nouveau roi qui ne connaissait pas Joseph, je veux dire un nouvel évêque qui, prêtant une oreille favorable à de faux rapports, se montrera froid à votre égard, vous accusera publiquement dans une lettre circulaire de jouer double jeu et vous privera de quelques-uns de vos pouvoirs. Suivant la doctrine de saint Vincent, répond l'apôtre plein de mansuétude, une des marques les plus sûres des desseins de Dieu sur une personne et de ses bénédictions divines, c'est quand il lui impose désolation sur désolation, peine sur peine.

Dans la main du Seigneur, il y a pour vous une coupe de maux et d'afflictions. Pendant vingt-huit ans, il a versé de cette coupe à droite et à gauche, mais la lie n'est pas encore répandue. Maintenant que vous êtes avancé en âge et brisé par les ans, le temps est venu de boire cette lie. Nous sommes à la fin de mai 1818. Un édit de persécution vient d'être promulgué : « Les Philistins sont à ta poursuite, Samson »,

que ferez-vous? Vous exposer à être pris, vous ne le pouvez pas. « Quand ils vous poursuivront dans cette ville, commande le Seigneur, fuyez dans une autre. » Maintenant, ô chevalier sans peur, il vous faut avoir le courage de fuir. Celui qui faisait des miracles pour secourir les autres est maintenant un fugitif, il est hors la loi, sa tête est mise à prix. Voyez-le « dans les souffrances et les peines, dans les veilles, dans la faim et la soif, dans les jeûnes, dans le froid et la nudité ». Est-ce qu'il ne va pas tomber, un jour, épuisé, sur le bord du chemin et rendre son dernier soupir? Selon saint Vincent, c'est en réalité la mort qui convient au missionnaire après une longue vie de travaux. Mais non. Pendant six mois, il va d'un lieu à un autre, échappant difficilement à ses persécuteurs jusqu'à ce que la riche récompense promise pour sa capture tente enfin un misérable traître.

Maintenant, ce sont les dures prisons chinoises, les tribunaux chinois, les juges chinois, de vrais tigres à face humaine. Traîné des Pilates aux Hérodes de cette contrée, il goûtera l'affreuse vie de vingt-huit geôles différentes. Frappé d'une façon cruelle sur le corps, sur le visage, il répand son sang dans des tourments barbares; il reste à genoux des heures entières sur des chaînes, il supporte avec douceur les plus grossières insultes. Et cela dure neuf mois pleins. Quand il est seul en cause, il surabonde de joie dans ses tribulations; après les jours les plus mauvais, après les traitements les plus inhumains, il passe fréquemment la nuit en prière et le matin il paraît avec un visage souriant et joyeux. Mais pour lui comme pour saint Paul, il y a « des combats au dehors, des craintes au dedans ». Il a appris l'apostasie de quelques-uns de ses chrétiens et son cœur saigne. Bientôt son âme est tourmentée par la pensée crucifiante qu'il a peut-être

dans sa simplicité, trahi par une parole imprudente quelques-uns de ses confrères et de ses néophytes. Enfin, on lui ordonne de renoncer à sa foi. On lui offre de la viande un jour défendu. Mais le chevalier sans peur est aussi sans reproche. « Jamais », dit-il simplement, et ce jamais scelle son arrêt de mort.

Avant l'aurore du 18 février 1820, des soldats viennent le chercher. « Me ramènerez-vous ? » leur demande-t-il. Comme ils hésitent et chuchotent entre eux « : Dites la vérité, s'écrie le P. Chen; un de ses compagnons de captivité, les Européens ne craignent pas la mort. » Les soldats dévoilent alors le but de leur venue; aussitôt son visage brille d'une sainte joie.

Le temps de recevoir une dernière absolution, de dire adieu à ses coprisonniers et il part. En dehors de la ville, à la place ordinaire des exécutions, une croix est dressée. Après une courte prière, à genoux, dans la neige, il se relève : « Je suis prêt. » On l'attache à la croix. La mort par la strangulation, telle qu'elle est pratiquée en Chine, produit une agonie très cruelle. Deux fois la corde est serrée autour de son cou et deux fois elle est relâchée; trois fois il est donné au martyr de goûter les horreurs de la mort. J'entends, au milieu du procédé barbare, un écho de la triple question du Christ dans l'Évangile. « M'aimes-tu? — Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — M'aimes-tu? — Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — M'aimes-tu? — Seigneur, vous savez tout, vous savez que je vous aime. Pour moi, vivre, c'est le Christ; mourir m'est un gain. »

Je contemple en esprit dans cette lointaine Maison-Mère de la Congrégation qui abrita mes premiers pas dans la vie de communauté la place où sont conservées les reliques du bienheureux Clet. Je fixe mes yeux sur ces vêtements déchirés, sur ces linges glo-

rieux teints encore de son sang généreux et une prière s'échappe de mon cœur.

O bienheureux martyr ! ô mon frère, semblable au Christ ! jette un regard sur ton frère qui marche péniblement dans cette voie royale que tu as parcourue d'un pas si ferme entre Jésus et saint Vincent, les yeux fixés sur le poids éternel de gloire. Jette un regard sur nous tous ici rassemblés pour honorer en ce jour. Jette un regard sur la terre de Chine que tu as arrosée de la sueur de ton front, du sang de ton cœur. Ton sang est tombé sur elle comme une semence féconde de chrétiens. Ils n'étaient que quelques milliers lorsque tu es venu vers eux ; ils sont maintenant deux millions. La moisson est grande, tu le sais, et les ouvriers sont peu nombreux. Que ton exemple excite en plus d'un cœur généreux la noble ambition d'imiter tes vertus, ton zèle, tes travaux. Bénis leurs fatigues afin que le ruisseau de la grâce de Dieu puisse arroser ces champs et produire un peuple agréable à Dieu.

Nous aussi dans ce séminaire nous réclamons ta protection, nous demandons une communication de ton esprit. Ce que tu as fait au séminaire d'Annecy, aide-nous à le réaliser ici : l'idéal du prêtre, pieux, savant, zélé. C'est sur de tels prêtres, sur ceux qui pensent que rien n'est trop pour le service de Dieu, qui sont pleins de la vie du Christ afin que tous reçoivent de leur plénitude, c'est sur de tels prêtres seuls que reposent l'avenir et le progrès de l'Église en ces contrées. Plus le royaume du Christ s'étendra par eux, plus aussi la vie du Christ poussera de profondes racines dans les profondeurs des âmes, là où naît l'esprit apostolique. Et cet esprit grandira avec vigueur. Si ce n'est pas notre privilège de mourir pour le Christ, nous répandrons au moins notre sang goutte à goutte pour son service, en sorte que, soit que nous vivions, soit

que nous mourions, nous vivions et mourions comme toi pour le Seigneur, parce que, soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur.

Des fêtes pour le bienheureux Clet ont été célébrées aussi en dehors de la Congrégation, soit dans son pays d'origine, soit dans la province de Chine où il est mort. Puissent ces fêtes être le prélude de celles de sa canonisation solennelle !

Ce même jour, 17 février, M. Verdier, Supérieur général, adresse aux Filles de la Charité de France la lettre suivante :

MES CHÈRES SŒURS,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

Vos charitables occupations ainsi que vos devoirs d'offices vous mettent assez en relations avec le monde des travailleurs, des ouvrières spécialement : jeunes filles, femmes mariées, mères de famille, pour être à même de comprendre quelle est, à l'heure actuelle, l'importance, ou mieux la nécessité des œuvres sociales qui ont pour objet le soin et la défense de leurs intérêts. Leurs intérêts matériels tout d'abord et sans jamais perdre de vue leurs intérêts d'ordre moral et spirituel. Une longue expérience vous apprend que ces intérêts temporels sont pour ceux d'ordre supérieur une préparation aussi nécessaire qu'efficace. A défaut d'expérience personnelle, les exemples et les recommandations de saint Vincent vous l'enseigneraient. Les bienfaits, les services rendus, la charité corporelle vous gagnent les âmes, ouvrent les cœurs et vous permettent de leur offrir, au moment voulu de Dieu et par vous préparé, la grande charité de la vérité et de la grâce.

Je me plais à reconnaître, sans surprise ni étonnement d'aucune sorte, que, sous des formes et par des méthodes diverses, vous vous intéressez au monde du travail féminin. Syndicats professionnels, cours de dessin, de coupe, de dactylo-sténographie, de langues, bonnes-gardes et restaurants-féminins, foyer familial, mutualités et caisses de retraite, ouvriers et ateliers, travail des femmes à domicile, d'autres moyens encore sont par vous, un peu partout, employés avec succès.

Dieu bénit votre zèle et compte vos fatigues.

Pour moi, je veux vous remercier de tout le bien qui a été fait et vous encourager à continuer et à progresser dans cette voie de l'intelligente charité en laquelle saint Vincent reconnaît l'inspiration de son cœur et aussi de son esprit, éminemment pratique, parfait organisateur et toujours adapté au besoin de l'heure présente.

Or, précisément pour cette conservation du bien déjà opéré et pour la progression à venir, il m'a paru bon d'instituer une sorte de Comité à la fois consultatif et directif auquel vous pourriez recourir pour un conseil à demander, un texte de loi à mieux comprendre, un renseignement à obtenir, une œuvre à créer; pour savoir les essais tentés ailleurs, dans la communauté ou en dehors d'elle, les résultats obtenus, les obstacles à prévoir, les auxiliaires à grouper; pour la tutelle plus efficace des droits économiques et moraux des ouvrières, internes ou externes, dont vous avez la responsabilité, soit directe, soit indirecte; pour vous tenir au courant des conditions du travail dans telle ou telle branche de l'activité féminine ainsi que des fluctuations des salaires; des améliorations à introduire ou à réclamer dans l'intérêt de la santé ou de la moralité des femmes jeunes ou déjà plus avancées dans la vie auxquelles vous vous intéressez.

Ce Comité, en coordonnant les bonnes volontés, en les excitant ou les soutenant, en les éclairant et les dirigeant, vous permettra de remplir avec plus de facilité et d'efficacité vos devoirs de justice et de charité dans la direction des œuvres, existantes ou à créer, auxquelles votre dévouement autant que l'obéissance vous appliqueront.

Ce Comité est composé comme il suit :

M. Cazot, premier assistant de la Congrégation de la Mission, président;

M. Champetier de Ribes, avocat;

M. Eblé, du Secrétariat social;

M. Robert, secrétaire de la Congrégation de la Mission;

Sœur Ribiollet, secrétaire de la Communauté;

Sœur Milcent, des syndicats de la rue de l'Abbaye;

Sœur Petit, sœur servante de Sainte-Anne de la Maison-Blanche.

M. Crapez, prêtre de la Mission, sera secrétaire du Comité.

Tel que vous le voyez composé, il peut et doit vous donner

toute confiance : compétence et dévouement se trouvent en lui.

Pour tout ce qui est correspondance, adressez-vous à M. Crapez, avenue Gallieni, 3, à Gentilly (Seine). En outre, M. Crapez se trouvera à Saint-Lazare tous les vendredis, de neuf heures à onze heures, afin de recevoir les communications verbales et donner les réponses ou explications utiles.

Ceci ne vous empêchera point de recourir à l'expérience et aux lumières des autres membres du Comité toutes les fois que l'opportunité s'en présentera pour vous.

Appelant la bénédiction de saint Vincent sur vous toutes comme sur toutes vos œuvres, je me dis dans les saints cœurs de Jésus et de Marie.

Votre dévoué serviteur,

F. VERDIER,
Sup. gén. Cong. Miss.

18 février. — M. Deschanel prend en main les rênes du gouvernement. C'est jour férié, quoique mercredi des Cendres. A cette occasion, le nouveau président de la République a reçu de nombreux télégrammes. Voici, d'après le *Journal officiel*, celui qui a été adressé par S. S. Benoît XV :

*A Son Excellence Monsieur Deschanel,
Président de la République française, Paris.*

Nous exprimons à Votre Excellence nos félicitations et nos vœux à l'occasion de son élévation à la première magistrature de la République et de son installation à l'Elysée. Nous ne doutons pas que la divine Providence ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, la mission magnifique et glorieuse de relever la France de ses ruines matérielles et morales, de donner à votre pays la paix religieuse, qui sera l'un des importants facteurs de son relèvement, et de contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité. Dans cette confiance, nous implorons les bénédictions divines sur vous, Monsieur le Président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France.

tout entière, que nous aimons toujours comme la fille aînée de l'Église.

BENEDICTUS P. P. XV.

Le Président de la République a répondu :

A Sa Sainteté Benoit XV, palais du Vatican, Rome.

Au moment où j'assume la charge à laquelle m'a appelé la confiance de l'Assemblée nationale, Votre Sainteté me fait l'honneur de m'exprimer ses sentiments, ainsi que les vœux qu'Elle forme pour la grandeur et la prospérité de la France.

Il m'est particulièrement agréable de dire à Votre Sainteté combien je suis sensible à ses félicitations. Il ne me l'est pas moins de l'assurer du haut prix que j'attache à ses vœux pour le bonheur de la France victorieuse et pour l'accomplissement de ses destinées historiques intimement liées à la cause de la justice.

P. DESCHANEL.

19 février. — Premier jour de l'Adoration perpétuelle. M. Thierion nous montre dans la communion une source de vie. La foi l'affirme, l'expérience le confirme. Notre résolution doit être de communier souvent et bien.

20 février. — Deuxième jour de l'Adoration. La communion est une force pour éviter le mal auquel nous entraînent le démon, le monde, nos passions, pour faire le bien dans les circonstances ordinaires et extraordinaires de la vie.

21 février. — Troisième jour de l'Adoration. La communion est une marque d'amour. Notre-Seigneur s'y donne tout entier et malgré tout. Faisons de même. Tout le monde a été enchanté de ces sermons courts, clairs, bien divisés, agrémentés de scènes vécues et d'histoires. Ce n'étaient pas des dissertations dans les nuages; c'était la prédication évangélique, la prédication à la missionnaire.

Ce même jour s'ouvrait à la rue des Saints-Pères le *Congrès diocésain* des travaux duquel nous signalerons seulement ce qui peut intéresser la double famille de saint Vincent.

Le Congrès s'ouvre par un rapport sur les *Missions de midi* et sur les œuvres annexes à ces missions. Tout ce qui est *missions* est de nature à éveiller l'attention des *Missionnaires*; c'est un bien de famille, c'est leur lot, leur part d'héritage. Mais ce sont des missions en ville et en ville épiscopale et nous sommes pour les missions à la campagne; oui, mais les gens de la campagne désertent leurs villages et émigrent à la ville: allons-nous pour cela nous croire déchargés de tout travail et nous renfermer dans l'oisiveté? Nenni, dirait saint Vincent, on prend son bien où on le trouve. Notre bien s'en va à la ville, nous le prendrons à la ville. Mais ce sont des missions de midi, c'est-à-dire des missions qui se donnent à midi, parce que c'est le seul moment où l'on puisse atteindre des millions d'ouvriers et d'ouvrières; or, midi, c'est l'heure du repas; qui ou que sacrifier? Les âmes ou le dîner? La question ne se pose pas pour les vaillants missionnaires de midi pas plus qu'elle ne s'est jamais posée pour les apôtres. Si saint Vincent a pu dire qu'il faut quitter la messe, l'oraison, etc., pour le salut des pauvres, à plus forte raison dirait-il qu'il faut quitter le repas pour les âmes. C'est à nous à nous adapter aux heures des fidèles et non pas aux fidèles à s'adapter aux heures de notre règlement. Un apôtre se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. C'est en agissant d'après ces principes que les missionnaires de midi du diocèse de Paris, séculiers et réguliers, sans exclure quelques-uns de nos confrères, peuvent atteindre des milliers de personnes qui, sans cela, échapperaient à toute influence de l'Église. En

entendant ces belles et pieuses considérations ainsi que les résultats consolants de ces missions, nous faisons des vœux pour que le nombre des missionnaires aille toujours croissant dans Paris et dans notre sixième arrondissement où se trouve le Bon Marché, duquel on voit sortir vers midi et se promener dans notre rue de Sèvres, des milliers d'ouvrières à qui l'on peut appliquer la parole du Maître : *Oves non habentes pastorem*. On va créer des centres sur la rive gauche, à Saint-Sulpice et ailleurs.

Le Congrès s'occupa ensuite des œuvres annexes aux missions de midi; cela regarde nos sœurs. Il s'est créé dans tous les quartiers de Paris :

1° Des *salles de repos*, asiles d'amitié et d'étude où les employés viennent entendre la parole de Dieu, une causerie, une conférence, faire quelque bonne lecture, s'encourager dans la compagnie de personnes pieuses et dévouées, se perfectionner dans leurs aptitudes professionnelles, etc. ;

2° Des *maisons de famille* où jeunes filles et célibataires trouvent à bon marché une habitation qui protège leur solitude ;

3° Des *restaurants, des réchauds*, qui donnent au corps une nourriture saine, abondante, pas chère, prélude indispensable pour faire accepter la nourriture de l'âme; Notre-Seigneur guérissait et nourrissait les corps et il trouvait ainsi le chemin des cœurs.

Nous sommes heureux de constater que les Filles de la Charité sont entrées depuis longtemps dans cette voie et qu'elles contribuent ainsi grandement aux succès des missions de midi.

22 février. — Continuation du Congrès diocésain. On traite des *Unions catholiques professionnelles*, des cheminots, des métallurgistes, des postiers, télégraphistes, téléphonistes, P. T. T., des employés de

la nouveauté, des employés de banque. A signaler l'intervention de M. Zirnheld, qui établit clairement les rapports qui doivent exister entre les unions catholiques professionnelles et les syndicats à principes et recrutement catholiques. Voici, d'après la *Semaine religieuse*, le résumé de son discours :

D'une part, la confrérie, poursuivant le perfectionnement *chrétien* de ses membres ; d'autre part, le Syndicat recherchant l'intérêt *professionnel* de ses adhérents, dit-il ; les organismes sont donc bien distincts dans leur but et dans leurs moyens d'action. Mais vont-ils s'ignorer ? Le mouvement syndical chrétien n'est possible que s'il trouve un recrutement assuré et de plus en plus efficace ; il faut non seulement des adhérents nombreux et disciplinés, mais des adhérents ayant une connaissance mûrie de la doctrine catholique qui les guide dans les conflits sociaux ; il faut surtout des dirigeants qui soient non seulement des syndicalistes convaincus, mais des catholiques ardents et sûrs, sans lesquels le mouvement syndical chrétien risquerait de dévier et de faire fausse route. M. Zirnheld salue chaleureusement le développement des Unions catholiques professionnelles ; il souhaite qu'elles se multiplient et que, tout en restant sur leur terrain propre, le terrain religieux, elles deviennent comme la source intarissable où les syndicats chrétiens trouveront leur meilleur recrutement. Des applaudissements chaleureux témoignent que l'assistance pense et sent comme le président de la Confédération.

23 février. — Le Congrès diocésain s'est transporté à l'immense salle Wagram. « Il n'y a plus d'église assez grande, dit le cardinal Amette, pour contenir la population catholique. » On a l'avantage d'entendre le général de Castelnau, le défenseur de Nancy et de Verdun, le chevalier sans peur et sans reproche.

25 février. — Clôture du Congrès ; le chanoine Dupin en résume les travaux. Signalons deux passages de son rapport.

SYNDICATS

« Ce que je crois, disait récemment un grand industriel chrétien, c'est que rien d'efficace, rien de solide ne saurait être tenté, ni réussir en dehors de cette grande force moderne, le syndicalisme, et de cette grande force éternelle, le christianisme. » Aussi les catholiques auraient-ils manqué à leur tâche s'ils n'avaient associé ces deux forces, qu'eux seuls peuvent unir.

Le P. Rutten disait à son tour dans la même assemblée : « Une grande partie du peuple s'est détournée de nous parce qu'en matière syndicale, nous lui avons donné trop longtemps l'impression d'être des résignés plutôt que des convaincus. Il ne faut pas tolérer que le syndicalisme chrétien lui soit présenté comme une concession habile de l'Église à des exigences incompréhensibles, comme une source d'influences politiques dont il ne faut pas laisser le monopole à d'autres, comme une bonne tactique pour affaiblir la classe ouvrière en la divisant en syndicats socialistes et syndicats antisocialistes. »

Reconnaissons-le franchement, les catholiques ne sont même pas tous, en matière syndicale, des résignés, à plus forte raison des convaincus. On est stupéfait, encore plus qu'humilié, de voir que des syndicats modèles comme les syndicats composés de catholiques (ce jugement est celui du *Ministère du Travail*) aient un recrutement si pénible, au point, faisons-en l'aveu, que le Syndicat des employés, par exemple, ne compte que 10000 adhérents, dont 8500 dans la région de Paris ; les neuf syndicats de l'Abbaye réunis, 24000 membres, et que les autres syndicats ne se soucient même pas de publier des statistiques, tant elles sont au-dessous de leur incontestable valeur.

Après les exhortations des papes, on ne comprend guère une telle stagnation, d'autant plus que nous avons en France une documentation de toute première valeur dans les publications de l'*Action populaire de Reims*, et, dans le *Secrétariat social* de Paris, une mine d'informations et un organisme d'enseignement social des plus précieux. C'est d'ailleurs dans ces deux organisations que l'excellente *École normale sociale* a trouvé ses maîtres les plus appréciés.

C'est donc le devoir des catholiques d'exercer une forte poussée dans le sens syndical partout où ils disposent d'une influence. Mais nos syndicats ne prospéreront que le jour où ils posséderont des propagandistes pris dans la profession

même et spécialisés dans cette mission. Nos frères d'Alsace et de Lorraine en ont appliqué douze à ce travail de recrutement et ont su les mettre à l'abri du souci du pain quotidien. Il faut que les catholiques nous aident par leur générosité à imiter ce bel exemple.

Que les catholiques se hâtent donc de rattraper, dans ce domaine, le temps perdu. Nous ne dirons pas, pour les encourager, que là est l'avenir et que là est l'intérêt, mais simplement que là est le devoir : devoir social, devoir national et devoir religieux. Il n'en faut pas tant pour émouvoir des consciences catholiques !

ŒUVRES DE CHARITÉ ET D'ÉVANGÉLISATION

Et pourtant l'activité des catholiques parisiens n'est pas épuisée par ce formidable effort. Il reste encore les œuvres de charité envers les pauvres et les malades, auxquelles pourvoient, avec les Messieurs et les Dames de Saint-Vincent-de-Paul et les Filles de la Charité, nos 78 communautés charitables et hospitalières, les asiles de vicillards et nos 15 hôpitaux catholiques.

Un des plus importants est l'hôpital Saint-Joseph qui compte aujourd'hui 644 lits. Son budget est passé de 61 000 francs, en 1884, à plus de 1 million en 1918. Il a été dépensé pendant ces trente-quatre années plus de 14 millions pour 96 000 malades. L'établissement a reçu pendant la guerre 8 763 militaires, pour le soin desquels il a dépensé sur ses propres ressources, en dehors du budget de la Croix-Rouge, 1 485 000 francs. L'Œuvre a cependant trouvé le moyen de s'accroître, en pleine guerre, d'un service de tuberculeux comprenant 140 lits, d'un dispensaire antituberculeux, d'un préventorium pour 60 enfants pré-tuberculeux de cinq à douze ans, à quoi s'ajouteront bientôt une cure d'air, installée dans les jardins de l'hôpital, pour enfants atteints de tuberculose osseuse, et un préventorium marin.

L'archevêque de Paris laisse comme mot d'ordre, *confiance* : « Confiance en Dieu qui a si visiblement protégé la France dans les événements récents et qui va nous donner une nouvelle preuve de sa bonté par la béatification de Louise de Marillac et la canonisation de Marguerite-Marie et de Jeanne d'Arc qui repré-

sentent la charité, la piété et la vaillance, trois vertus éminemment françaises. »

25 février. — La station quadragésimale de carême s'ouvre à la Maison-Mère par un sermon donné par M. Coury. C'est une heureuse innovation. La cérémonie a lieu le soir à huit heures qui est le moment le plus favorable pour les fidèles de notre quartier.

26 février. — On trouve M. Gibiard mourant dans l'escalier. On a le temps de lui donner l'absolution et une onction, et notre excellent confrère s'en va dans l'éternité recevoir la récompense de ses années de professorat et de prédication.

27 février. — Le ministre du Commerce et de l'Industrie nous invite à faire carême par un décret qui prescrit des restrictions dans la nourriture. Il est vrai que notre ministre est un excellent catholique pratiquant, comme du reste plusieurs autres ministres ainsi qu'une grande partie de nos députés.

28 février. — A la séance de l'Académie des sciences morales et politiques à laquelle assiste M. Paul Deschanel, président de la République, M. Geoffroy de Grandmaison lit un rapport sur les aumôniers militaires pendant la guerre. Cela intéresse plusieurs de nos confrères. Voici, d'après le *Journal officiel* de la République française, le résumé de cette communication :

Dans la victoire, dit M. Geoffroy de Grandmaison, les aumôniers militaires ont leur part. Il rappelle qu'au début de la guerre le corps des aumôniers n'avait pas d'organisation précise. On ne comptait que des volontaires, et encore leur nombre était-il assez restreint : un prêtre pour dix ou douze mille soldats.

Le comte Albert de Mun, sollicité par les appels des familles, se rendit le 11 août chez M. Viviani, président du Conseil, et obtint un sauf-conduit pour les aumôniers volontaires qui obtiendraient l'agrément de leurs évêques. Toutefois on ne pouvait leur accorder de solde.

Une souscription ouverte par M. de Mun rapporta en huit jours 250 000 francs.

De nombreux aumôniers volontaires se présentèrent à la direction du service de santé.

Le bureau des aumôniers volontaires, organisé par M. de Mun, eut la tâche d'examiner les candidats et de les présenter au gouvernement.

Le 27 août, avait lieu un premier départ, et, le 12 novembre 1914, M. Millerand régularisait la situation de ces aumôniers en leur accordant une solde. En dehors des volontaires, plusieurs soldats prêtres, qui se trouvaient sur le front, furent désignés au bureau par leurs chefs comme aptes à remplir les fonctions d'aumônier.

C'est aussi grâce à ce bureau que le gouvernement put, dans certains cas, comme dans l'expédition des Dardanelles, trouver des aumôniers spéciaux, au courant de la langue et des habitudes du pays et qui rendirent à l'armée les plus précieux services.

Ces aumôniers ne furent pas, comme on l'a dit « des hommes des dernières prières, mais de véritables professeurs d'énergie ».

M. de Grandmaison cite d'émouvantes anecdotes où les aumôniers militaires accomplirent des actes remarquables d'héroïsme; il parle de leur sang-froid en face du danger et raconte l'aventure de l'un d'eux qui, tombé dans une embuscade, finit par convaincre 300 Allemands que les Français venaient de mettre leur armée en déroute et les amena docilement au premier poste où ils furent faits prisonniers.

M. de Grandmaison raconte aussi des faits où l'influence morale de l'aumônier apporta à l'élan de nos troupes un secours efficace.

Cette influence s'exerça également en Allemagne dans les camps de prisonniers.

Le nombre des aumôniers recrutés par le bureau désigné par M. Geoffroy de Grandmaison et tombés au champ d'honneur atteint 20 p. 100 de l'effectif; 300 ont été blessés, 1200 ont obtenu des citations élogieuses.

2 mars. — La conférence sur les vertus de M. Gibiard est présidée par M. Bogaert. M. Hertault nous retrace la vie de notre regretté défunt : M. Gibiard naquit en Auvergne le 23 avril 1841; il entra dans la Congrégation le 9 janvier 1866; il fut d'abord missionnaire à Carcassonne, puis professeur dans la même ville au grand séminaire; en 1877, il fut envoyé à Tours où il professa successivement le dogme et la morale; en 1895, il est placé au grand séminaire de Cambrai, et en 1902 il devient professeur de morale à la Maison-Mère. M. Hertault loue son amour de la vérité, son humilité, son ardeur au travail.

M. Bogaert nous fait le portrait de M. Gibiard comme homme, comme confrère, comme prêtre. Comme homme il est remarquable par sa franchise, son amour de la vérité, sa reconnaissance pour les services qu'on lui rend, sa délicatesse dans les procédés, sa constance dans les amitiés et sa volonté énergique.

Comme confrère, il est d'une régularité exemplaire, il n'omet jamais les exercices communs, pas plus le Bréviaire en commun que la récréation; il a horreur des exceptions.

Comme prêtre, il est animé d'un grand esprit de foi, il combat avec énergie les erreurs modernes; il possède une piété remarquable, un grand amour pour Notre-Seigneur; il fait le chemin de la croix tous les jours; il est d'un dévouement à toute épreuve pour remplir les devoirs de sa charge de professeur; il prépare toujours consciencieusement sa classe.

Ce fut un bon et fidèle serviteur. Il avait peur de la mort. Dieu lui fit la grâce d'une mort presque subite, mais M. Gibiard était prêt.

Nous avons trouvé dans les papiers de notre excellent confrère la petite note qui suit. Les nombreux

élèves de M. Gibiard seront heureux d'entendre comme un écho de ses classes si vivantes.

C'est le résumé de son discours d'ouverture à Cambrai.

Il me semble, Messieurs, que mon premier devoir en ouvrant notre petit cours de morale est : 1° de réclamer votre bienveillance pour votre professeur ; 2° de vous exhorter à un travail consciencieux ; 3° de vous annoncer mes titres à l'honneur d'être votre professeur de morale ; 4° de vous indiquer ma petite méthode.

1. Et d'abord, Messieurs, je fais appel à votre bienveillance. J'en ai grand besoin soit à raison de l'auditoire qui doit assister à ce cours, soit à raison du professeur qui est chargé de faire ce cours.

a) L'auditoire. Il se compose de professeurs, de gradués, de jeunes gens ayant tous une intelligence élevée, cultivée, et par conséquent ayant un certain droit à avoir pour professeur un homme qui participe en quelque manière à leurs riches qualités intellectuelles.

b) Le professeur. Or, le professeur qui leur est donné leur est inférieur à tout point de vue. Toutefois, Messieurs, malgré mon infériorité, j'espère, j'ai même une certaine confiance que nous pourrons vivre en bonne intelligence..., et la raison de cette confiance je la trouve dans la tradition de votre maison. Elle m'a appris que vous n'aviez jamais refusé votre bienveillance à personne, et même que vous en donniez plus à ceux qui en avaient plus de besoins ou qui la méritaient moins que les autres ; cela ne m'étonne pas, c'est le propre des grands esprits d'agir ainsi... Je puis donc compter sur une plus large part que celle qui a été donnée à tous mes prédécesseurs.

2. Travail consciencieux.

Si j'étais dans un autre séminaire que celui de

Cambrai, cette recommandation aurait sa raison d'être, ici elle est inutile... L'opinion, en effet, au moins dans la Congrégation de la Mission, est que les séminaristes de Cambrai sont sérieux, travailleurs, et qu'ils ont bon esprit.

Tout cela vous honore beaucoup, Messieurs, surtout à l'époque où nous vivons..., où les hommes et surtout les jeunes gens sérieux, de devoir et acceptant une direction sont rares, bien rares... Je ne puis que vous encourager, et vous exhorter à persévérer dans cette bonne voie. Ensuite vous n'avez pas mal placé votre zèle, puisque la science de la théologie, et surtout la théologie morale a été toujours, et restera toujours la plus utile des sciences. Elle est la règle des mœurs; or, ce qu'il importe surtout et pour tous et pour chacun, c'est d'avoir de bonnes mœurs..., *vos estis sal terrae, lux mundi*, vous le serez surtout par la science théologique.

Et puis, Messieurs, si vous ne possédiez pas pleinement cette science, vous compromettriez assurément vos intérêts surnaturels dans l'exercice du saint ministère. Vous avez bonne réputation au point de vue du travail comme sous les autres rapports; faites qu'elle soit bien méritée, soutenez-la énergiquement.

C'est un précieux héritage que vous avez reçu, gardez-le, afin de le pouvoir passer à ceux qui viendront après vous.

3. Quels sont les titres à l'honneur qu'on me fait de vous enseigner.

Je n'en vois aucun, en dehors de la désignation faite par mes supérieurs, et de l'acceptation de Mgr de Cambrai.

4. Quelle est ma méthode; *a*) je suis le livre qu'on a placé entre vos mains, Vincent; *b*) j'abrége le plus possible; *c*) je tiens un grand compte de l'argumentation

dans l'exposition des preuves. Je demande aussi qu'on donne une grande importance aux preuves tirées de la raison théologique; *d*) ordinairement chaque classe se divise en quatre parties : 1° Après le *Veni Sancte*, je commence par donner quelques indications, quelques explications sur la leçon du lendemain, il serait à désirer qu'on en tint compte en récitant.

2° Lorsque les petites explications ont pris fin, on récite la leçon, en latin, autant que possible, et selon les règles de la logique, et plus particulièrement de l'argumentation.

3° Lorsque la récitation est terminée, chacun de vous peut présenter ses difficultés. Je vous exhorte beaucoup à tenir un grand compte de cette troisième partie de la classe, elle est très utile et pour les séminaristes et pour le professeur, obligés de travailler les uns et les autres avec plus de soins. Et puis la lumière jaillit du choc.

4° S'il reste encore du temps, on reprend la leçon, et on la donne en français, selon les règles auxquelles on a dû se conformer en donnant la récitation en latin...

Voilà, Messieurs, quelques observations générales qu'il m'a paru bon de vous présenter avant de commencer. Si je n'étais pas à Cambrai, j'ajouterai : vous aurez la bonté de garder un silence absolu, complet ; mais dans votre maison je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire cette recommandation.

*Lettre de M. GLEIZES, prêtre de la Mission, à M. ROBERT,
secrétaire de la Congrégation.*

Paris, le 20 octobre 1919.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

J'ajouterai, si vous le voulez bien, une suite à la lettre que je vous ai adressée précédemment.

A Lyon, où j'étais venu de Marseille, je parcourus les divers dépôts où se trouvent des documents relatifs à notre Congrégation.

Les Archives départementales du Rhône, installées dans l'ancien couvent des Carmes, au haut de la montée de ce nom, renferment, en cinquante registres ou liasses, — Série H, 1184, sous le titre de Missionnaires de Saint-Lazare, — les pièces qui concernent notre ancienne maison de Lyon.

Le premier registre est un énorme in-folio qu'on a de la peine à remuer.

L'acte de fondation, qui s'y trouve, est à citer.

« Par-devant les notaires gardes-notes du Roi au Châtelet de Paris, soussignés, fut présent Messire Pierre Chomel, prêtre, ci-devant conseiller du Roi en sa cour du Parlement de Paris, demeurant dans le séminaire des Bons-Enfants, proche la porte Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet, lequel, ayant connaissance particulière des grands biens spirituels que font les prêtres de la Congrégation de la Mission partout où ils sont établis et exercent les fonctions de leur institut, et désirant reconnaître les obligations qu'il a à ladite Congrégation depuis plusieurs années, il a cru ne pouvoir mieux faire qu'en contribuant à une fondation desdits prêtres en quelque diocèse où jusqu'à présent ils ne sont pas établis. Et,

d'ailleurs, ayant appris qu'une maison serait fort nécessaire auxdits prêtres dans la ville de Lyon, à cause du besoin qu'ils ont de passer et repasser fréquemment par ladite ville, pour aller dans les provinces voisines et dans l'Italie, où ils ont plusieurs maisons, il a jeté les yeux sur ladite ville de Lyon, préférablement à toute autre, dans l'espérance qu'il a, que les fonctions de ladite Congrégation produiront avec le temps des fruits considérables dans toute l'étendue du diocèse, et particulièrement dans les paroisses de la campagne, où lesdits prêtres ont coutume de faire des missions gratuitement, pendant sept à huit mois de l'année, sans être aucunement à charge au peuple. Pour ces causes, le sieur Chomel a reconnu et confessé avoir volontairement donné, par ces présentes, la somme de mille livres de rente, d'un capital de vingt mille livres, laquelle il se propose d'augmenter avec le temps. Il promet de plus de donner dix mille livres dans deux ans, le tout pour être employé à la fondation de la maison de Lyon...

« Fait et passé en la salle de la maison de Saint-Lazare, le 30 août 1668. »

Ainsi fut réalisé le dessein qu'on avait depuis plusieurs années d'établir nos confrères à Lyon.

Saint Vincent écrivait, en effet, à M. Blatiron, supérieur à Gênes, le 31 octobre 1653 :

« Il serait vraiment à désirer que nous eussions une maison à Lyon; mais nous devons davantage aimer le bon plaisir de Dieu qui ne le veut pas encore. »

L'année suivante, un M. Charrin, Lyonnais, conçut le projet de fonder cette maison, du consentement de Mgr l'archevêque. Saint Vincent l'en remercie très humblement par une lettre du 7 octobre 1654.

Mais les fonds assignés n'étaient pas suffisants pour le nombre de missionnaires que l'on désirait, et, d'au-

tre part, M. Charrin grevait la fondation de trop d'obligations. C'est ce que saint Vincent lui explique assez au long dans une lettre du 10 septembre 1655.

A M. Levazeux, supérieur à Annecy, qui trouvait que pour fournir la Compagnie de bons sujets, il fallait l'établir dans les grandes villes, principalement à Lyon, saint Vincent répondait, le 1^{er} juin 1657 :

« Je vous dirai, Monsieur, qu'on nous a, ci-devant, fait quelques propositions pour nous y attirer, mais nous n'avons pu les accepter pour être trop onéreuses, et nous ne pouvons non plus faire aucune avance pour nous établir en quelque lieu, si nous voulons nous tenir dans les voies de Dieu et à l'usage de la Compagnie; car, jusqu'à maintenant, sa Providence nous a appelés aux lieux où nous sommes, sans que nous l'ayons recherché ni directement ni indirectement. »

Cette fois, la divine Providence avait pourvu à l'établissement, à Lyon, des prêtres de la Mission par le moyen de Pierre Chomel.

L'acte de fondation est suivi, dans le registre, de l'autorisation canonique pour cet établissement, donnée, le 14 novembre 1668, par « Camille de Neufville, archevêque et comte de Lyon, primat de France, commandeur des ordres du roi, et son lieutenant général au gouvernement de la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais »; de l'autorisation civile, consentie et signée, le 20 novembre suivant, par Paul Mascrany, prévôt des marchands, et les quatre échevins qui étaient en charge, et des lettres patentes royales de confirmation.

Dans ces lettres patentes, il est dit que les prêtres de la Mission s'établissent à Lyon « pour faire un séminaire ecclésiastique, vaquer aux fonctions de leur Institut et faire des missions gratuites dans les villages où le besoin le décidera ». Plusieurs pièces pos-

térieures mentionnent le séminaire comme existant dans la maison en même temps que les autres œuvres.

Paul Mascrany, écuyer et seigneur de la Verrière, qui est dit alors ancien prévôt des marchands, vendit, le 4 mai 1673, aux prêtres de la Mission, « une grande maison, appelée de Montangle, sise au terroir et quartier de Fourvière, paroisse Saint-Paul, consistant en plusieurs corps d'hôtels, moyens et bas, ensemble les jardins, vignes, pré, verger, écuries, fenières et remises de carrosses, cours, terrasses, et généralement tous les fonds en dépendant, joignant la rue Saint-Barthélémy, tendante à l'église des Récollets, pour la somme de quatre-vingt-trois mille livres ».

Curieuse coïncidence, ce Paul Mascrany appartenait à une famille originaire de la Suisse italienne, amenée à Lyon par les Gondi, qui, venus eux-mêmes de Florence, s'étaient établis dans cette ville à la fin du quinzième siècle. C'est à Lyon que naquit, en 1581, Philippe-Emmanuel de Gondi, le général des galères chez lequel saint Vincent vécut pendant plusieurs années.

Nos confrères, qui avaient d'abord occupé une maison de louage, à la montée du Garillon, non loin de la rue Saint-Barthélémy, restèrent jusqu'à la Révolution dans leur nouvelle résidence de l'hôtel Mascrany, devenue, depuis, la propriété des frères des Écoles chrétiennes. On l'appelle encore les Lazaristes.

Les pièces qui précèdent, ainsi que celle qui permet aux prêtres de la Mission de s'établir à Fourvière, se trouvent également aux Archives de la ville de Lyon, Hôtel-de-Ville, place des Terreaux, Série GG, chapitre XIX, n^o 219 et 220.

Les espérances exprimées par Pierre Chomel, dans l'acte de fondation, ne furent point trompées. Les prêtres de la Mission firent le plus grand bien dans

les pays du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais et lieux circonvoisins. Mais l'ancien conseiller au Parlement n'avait fait que donner commencement, comme l'acte le porte, à un établissement qui allait devenir considérable.

Il advint d'abord, comme cela arriva aussi à Bordeaux dans les mêmes conditions, qu'un institut local de catéchistes missionnaires s'unit aux prêtres de la Mission.

Les succès de saint Vincent de Paul et de ses compagnons, dans les missions de la campagne, portèrent d'autres ecclésiastiques à s'adonner aux mêmes œuvres. C'est ce que fit, en 1630, un saint prêtre de Saint-Étienne en Forez, Antoine Roussier, qui voyait combien étaient grands, parmi le peuple, le désordre des mœurs et l'ignorance des mystères de la foi.

Dans la suite, deux autres prêtres se joignirent à lui. Un troisième, qui s'était associé à leur ministère, voulut, en 1652, affermir cette œuvre, en laissant un capital pour l'entretien de trois missionnaires.

Ce prêtre, Messire Floris Bruyas, curé de Saint-Héand et archiprêtre de Jarez, avait mis dans l'acte de fondation de ces trois missionnaires que, « pour perpétuer ladite mission, il serait loisible, à ceux qui y seraient employés, de s'unir et de s'agrèger, de l'autorité de Mgr l'archevêque, à la Congrégation de la Mission, établie à Saint-Lazare, à Paris, où il se trouverait toujours nombre suffisant de sujets pour lesdites missions ».

L'œuvre des missionnaires catéchistes du Forez se maintenait avec le concours volontaire de plusieurs curés ou prieurs, qui gardaient leur liberté d'action. Quelques prêtres de la noblesse voulurent, en 1657, faire de ces missionnaires un corps à part, avec vie commune et résidence à Lyon, sous le vocable de

prêtres de la Mission, qui était celui de l'Institut de saint Vincent de Paul.

C'est à leur sujet que le saint écrivait, le 17 août 1657, à M. Jolly, supérieur à Rome :

« Nous sommes en un temps où la Mission donne de l'émulation à beaucoup de personnes pour y travailler. Il y a quelques gentilshommes en Forez qui, après s'être employés quelque temps à pareils exercices, ont résolu de se lier en corps et ont déjà les lettres patentes du roi, signées d'un secrétaire d'État, qu'ils ont fait mettre au sceau. J'en ai fait parler à Mgr le chancelier, qui a fait réponse que difficilement il pourra éviter de les sceller, parce que beaucoup de personnes de condition s'en mêlent; et, en même temps, il m'a fait dire que je le fasse voir derechef, et qu'on verra qu'il n'y ait rien dans ces lettres qui nous fasse préjudice. Pour moi, je prie Notre-Seigneur que, non seulement il bénisse les intentions et les œuvres de ces nouveaux missionnaires et de tous les autres, mais encore que, s'il voit qu'ils soient pour faire mieux que nous, il nous détruise et les élève. »

Ce qui aurait pu causer un préjudice à l'Institut de saint Vincent, c'était le nom commun de prêtres de la Mission, comme le saint l'explique longuement, le 5 octobre suivant, à M. l'abbé de Saint-Just, grand vicaire de Lyon, dans une lettre que Collet reproduit et commente.

« Cela étant, Monsieur, conclut le saint, il semble que s'il plaisait à Mgr l'Archevêque de donner un autre nom à ces Messieurs que de *prêtres de la Mission*, comme de *prêtres de Mgr l'Archevêque*, ou bien de *prêtres du clergé*, ou du *diocèse de Lyon*, cela conviendrait bien à la chose, puisqu'ils se dévouent à faire toutes les choses ecclésiastiques que mondit Seigneur leur ordonnera. »

On tint compte de ces observations, et comme l'on confia à la nouvelle société l'église paroissiale de Saint-Michel, à Lyon, on lui donna le nom officiel de communauté de Saint-Michel.

Un an après l'arrivée des prêtres de la Mission à Lyon, l'archevêque, Mgr de Neuville, unissait à leur Congrégation la communauté de Saint-Michel, « vu la conformité d'exercices des deux instituts et aussi la connaissance que toute la France a des succès heureux dont il plaît à Dieu de favoriser ladite Congrégation de la Mission, composée de grand nombre d'ecclésiastiques savants, vertueux et exemplaires, et déjà répandue en plusieurs diocèses de ce royaume et autres ».

L'union de la communauté de Saint-Michel à la maison de la Mission établie à Lyon, « sera, est-il ajouté, un bien commun aux deux et un grand avantage pour le diocèse. Ce sera aussi suivre les intentions de Messire Bruyas, premier bienfaiteur, qui, comme en esprit de prophétie, a apposé une clause expresse, dans son contrat de fondation, relative à cette union. »

La société de Saint-Michel comptait pour le présent six membres, savoir : Jean de Giraud, prieur de Roizé, supérieur ; François de Grésolles, seigneur de Grésolles ; Marc-Antoine de la Mure, seigneur de Chantois, « qui travaillaient volontairement, sans rétribution, aux missions depuis plusieurs années », et Pierre Baudrand, bachelier de Sorbonne ; Jacques Groslebois et Jean Blanc, qui occupaient les trois places fondées de missionnaires. Tous les six partageront les travaux des prêtres de la Mission. Ils résideront dans la maison en payant, les trois premiers quinze sols par jour, et les autres douze sols, mais ils pourront se retirer s'ils le veulent. Les trois fonda-

tions de missionnaires seraient affectées, après la mort des titulaires actuels, aux prêtres de la Mission qui héritaient aussi des immeubles, terres et bénéfices ecclésiastiques de la communauté de Saint-Michel, notamment de la chapelle et ermitage du mont d'Uzore.

La maison de Lyon eut d'autres domaines assez nombreux, car ces possessions constituaient à cette époque la principale source des revenus. Une grande partie des archives se rapporte à leur acquisition, à leur entretien, à leur conservation.

La liasse qui porte le numéro 44, relative au prieuré de Mornant, uni, en 1707, à la Congrégation de la Mission, est remarquable.

D'abord abbaye de Bénédictins, Saint-Pierre-de-Mornant était devenu un prieuré simple, sans charge d'âmes, possédé par Messire François de Murard, « lequel, dit l'acte d'union, étant bien informé des biens spirituels qui se font journellement, pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'édification des fidèles, par MM. les prêtres de la Congrégation de la Mission, établis dans cette ville de Lyon, tant par les exercices de piété que pratiquent, en leur communauté et séminaire, les ecclésiastiques qui leur sont envoyés, que par les missions qu'ils font dans le diocèse gratuitement, et par les autres fonctions qui regardent le salut du prochain, il a cru que c'était chose convenable, avantageuse à l'Église, pour donner auxdits prêtres plus de moyens de continuer et d'augmenter leurs œuvres de piété, de procurer l'union de son prieuré de Mornant à la communauté et séminaire desdits prêtres de la Congrégation de la Mission ».

Les mêmes motifs avaient porté Adrien Le Bon à unir son prieuré de Saint-Lazare à l'Institut de saint Vincent de Paul.

Messire de Murard, qui avait du bien, fonda de plus à Mornant, de concert avec un autre prêtre, un petit séminaire dirigé par les prêtres de la Mission. On devait y recevoir trois élèves gratuitement.

Il laissa aussi un revenu suffisant pour établir à Mornant, dans sa propre maison, « quatre Filles de la Charité, de celles qui sont gouvernées et visitées par les prêtres missionnaires de Saint-Lazare ». Il chargeait le petit séminaire de leur fournir « tous les meubles propres à leur usage et au service des pauvres et les ustensiles pour la pharmacie ».

Le supérieur de la maison de Lyon restait prieur de Mornant. Il en était aussi seigneur et haut justicier, et il devait, en cette qualité, prêter foi et hommage au roi tous les trente ans.

C'est ce que fait, le 23 août 1723, Jean-Jacques Porte, se présentant pour cela devant « les seigneurs, présidents et trésoriers de France, grands voyers, juges et directeurs des domaines de Sa Majesté en la généralité de Lyon ».

« Il est entré, est-il dit, au bureau, tête nue, sans gants et sans manteau, ayant mis genoux en terre, ses mains jointes entre les nôtres, il a rendu, tant en son nom qu'en ceux des autres prêtres de la Congrégation de la Mission, foi et hommage au roi, pour raison de leur prieuré de Mornant et rentes nobles en dépendant, et prêté devant nous le serment de fidélité au roi sur les saints Évangiles, promis d'observer les anciens et nouveaux chapitres de fidélité, dont nous leur avons octroyé acte. »

Une pièce des archives porte que M. Couty, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, est prieur de Savigneux et de Valfleury, son annexe.

Sainte-Croix de Savigneux, près de Montbrison, et Valfleury, près de Saint-Chamond, étaient deux

prieurés, le second dépendant du premier. Le prieur, un sieur Monis, céda, en 1687, son double prieuré aux prêtres de la Mission, afin de faire mieux desservir Valfleury, qui était un lieu de pèlerinage très fréquenté. On y entretenait deux missionnaires. En 1744, pour assurer davantage cette œuvre, Valfleury fut séparé de Savigneux, son titre de prieuré fut supprimé, et son temporel fut incorporé et uni à la Congrégation de la Mission.

Il y aurait beaucoup à prendre dans les cinquante registres ou liasses des archives départementales du Rhône pour l'histoire de notre maison de Lyon et de Mornant, son annexe. Je les signale à un futur historien. Un amateur, M. l'abbé Bochu, ancien aumônier de l'hôpital Saint-Alban, y a copié ou analysé un assez grand nombre de pièces, accompagnées de notes. Ce travail, très informe, se trouve dans nos archives.

Les documents relatifs aux fondations arrêtent particulièrement l'attention. Il y a des fondations pour augmenter le nombre des missionnaires; des fondations de retraites à faire dans la maison, les unes pour ecclésiastiques, — elles sont de huit jours complets, on en donne le règlement, — les autres pour laïques pauvres. Ces dernières fondations, « pour pauvres gens », sont de vingt sols par jour, « à condition de les nourrir et de leur donner les choses nécessaires pendant la retraite, suivant l'usage de la maison ». Il y a, non seulement des fondations de missions en diverses paroisses, — Châtillon-les-Dombes est du nombre, — mais aussi, touchante attention, des fondations d'aumônes à distribuer aux pauvres pendant la durée de ces exercices.

Parmi les fondations de missions, il faut signaler celle du célèbre hôpital général de la Charité, à Lyon.

Messire Laurent Pianello Besset, seigneur de la Vallette, trésorier de France, en la généralité de Lyon, et recteur de l'hôpital pour la seconde fois « a été si édifié du fruit qu'a fait dans l'hôpital général la mission que MM. les prêtres de Saint-Lazare y ont faite aux fêtes de Pâques dernières, 1698, qu'il fait donation d'une rente annuelle et perpétuelle de cinquante livres, au capital de mille livres, à la charge de faire donner une mission dans l'église de la Charité, de cinq ans en cinq ans, pour laquelle mission il entend que MM. les recteurs choisissent toujours les prêtres de la Communauté de Saint-Lazare ». L'acte de fondation est plus détaillé dans les Archives hospitalières de la ville de Lyon, série B, volume 296, et série C, volume 16.

Cet hôpital s'appelait plus simplement la Charité ou Aumône générale, parce qu'il venait en aide à toutes les infortunes. Pour ce motif, il possédait le privilège exclusif de faire des quêtes dans la ville et dans le diocèse de Lyon. Je remarquais, à ce propos, dans les Archives hospitalières, une pièce curieuse qui a trait à un de nos confrères. Théodore Groiselle, missionnaire, et plus tard vicaire apostolique et consul de France à Alger, était venu en Europe, en 1754, pour recueillir des aumônes en vue de reconstruire la chapelle du bague ou prison du Beylic. Il avait obtenu du cardinal archevêque de Lyon l'autorisation de quêter dans son diocèse et aussi un mandement exhortant les fidèles à répondre généreusement à son appel. Il lui fallait de plus la permission du recteur de l'hôpital de la Charité. Il la sollicita par une requête qui est ainsi libellée dans les Archives, série B, volume 335 :

« Pétition adressée par messire Groiselle, prêtre de la Congrégation de la Mission, pour engager les rec-

teurs de l'hôpital à autoriser la quête permise, tant dans la ville que dans le diocèse de Lyon, par le cardinal Tencin, archevêque de ladite ville, aux fins de contribuer à la reconstruction de l'église des esclaves chrétiens, à Alger, qui avait été détruite par les grandes pluies tombées en cette ville, au mois de janvier de l'année 1754.

« Ceux, dit l'abbé Groiselle, en faveur de qui nous sollicitons votre charité, sont dignes de toute compassion. Il y a parmi les esclaves des personnes de tout état et de toute condition ; nous avons vu, à Alger, des chanoines, des prêtres, des religieux, des lieutenants-colonels, des ingénieurs, des officiers d'armée, des soldats, des capitaines de vaisseau, des mariniers, des vieillards, des jeunes demoiselles, des femmes d'officiers, des enfants, qui tous étaient détenus dans les fers et accablés de misère, sans qu'il y eut de leur faute. Nous les avons vus traités comme des criminels, méprisés, enchaînés, bafoués, insultés, frappés, tournés en dérision par ces barbares. Voilà les personnes qui vous supplient, par ma bouche, de ne point vous opposer à une quête qu'on doit faire pour fournir aux moyens de leur élever un temple, un sanctuaire où ils puissent s'aller délasser de leurs travaux, où ils puissent aller exposer leurs peines et leurs souffrances à Jésus-Christ. Son Éminence et nous, reconnaissons votre privilège et le droit que vous avez de former opposition à cette quête ; mais, connaissant aussi quelle est l'importance et la nécessité de cette œuvre, Son Éminence ne s'est pas contentée de donner une permission ordinaire ; elle a fait un mandement exprès ; elle souhaite qu'il ait son exécution dans la ville de Lyon, et, pour cet effet, elle nous a permis de nous autoriser de son nom pour vous demander et vous supplier, Messieurs, de ne point vous opposer à la

construction d'un temple au Seigneur dans une terre barbare et infidèle, et d'une demeure au vrai Dieu, au milieu même des ennemis de la vérité et de la Religion. »

On lit au dos de cette pièce les lignes suivantes, tracées de la main de Gonyn de Lurieu : « Ce placet a été présenté au Bureau, le 7 juillet 1754, par le sieur Groiselle, député de la maison de Saint-Lazare, à Alger, et par M. le supérieur de la maison de Saint-Lazare en cette ville. Il y était joint le mandement de S. Ém. Mgr le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, qui a bien voulu ne donner aucune permission de quêter que du consentement verbal du Bureau, à cause du droit exclusif de cet hôpital pour toute quête. Le Bureau, pour concourir aux vues de Son Éminence et répondre à la marque de déférence de sa part, a bien voulu ne pas s'opposer à la permission demandée. »

Théodore Groiselle fit des quêtes dans d'autres diocèses, avec mandements aussi de Nos Seigneurs les évêques, et il put ainsi reconstruire l'église des pauvres esclaves.

On trouve dans ces mêmes Archives hospitalières de Lyon, série G, volume 157, l'histoire de l'une de ces malheureuses victimes des corsaires barbaresques; c'était précisément un enfant adoptif de l'hôpital de la Charité, Jean Devaux. Il raconte lui-même qu'au sortir de l'hôpital, où sa grand'mère l'avait placé, il fut mis en apprentissage chez un imprimeur libraire, puis il s'adonna au commerce. Revenant de Malte et de Sicile, où il était allé vendre des marchandises, il a été capturé en mer par un corsaire et conduit à Tunis. Il est esclave du Dey Mustapha, le chef du gouvernement. Il conjure ses anciens pères adoptifs de lui prêter leur appui pour se procurer l'argent nécessaire à

son rachat. Il passe, pour cela, le 18 juin 1660, devant le chancelier du consulat de France, une procuration par laquelle « il donne pouvoir à Antoine Favard, notaire royal et secrétaire du bureau de l'hôpital, auquel il s'adresse en ami, de recouvrer un capital qu'il a à Lyon et qui servira à le tirer d'esclavage ».

« L'acte ci-dessus, ajoute le rédacteur de l'Inventaire des Archives, est légalisé par l'énergique et courageux P. Jean Le Vacher, prêtre de la Mission, vicaire apostolique des ville et royaume de Tunis, grand vicaire de l'archevêché de Carthage, et consul de la nation française en ladite ville de Tunis. »

Les qualificatifs dont se sert ce rédacteur de l'Inventaire, M. Rolle, montrent qu'il était bien au courant de l'histoire de notre héroïque confrère et martyr, Jean Le Vacher.

Ajoutons que l'infortuné Jean Devaux ne recouvra pas la liberté. Il mourut de la peste à Port-Farine, où le dey de Tunis tenait ses vaisseaux.

Pour en revenir à notre maison de Lyon, l'almanach historique de cette ville, de l'année 1740, fait mention, en forme d'avis, d'une autre œuvre de nos confrères, celle des conférences ecclésiastiques.

« Elles se tiennent, y est-il dit, dans la chapelle de la rue Saint-Barthélémy, montée des Récollets, derrière la rue Juiverie.

« L'ouverture s'en fait au mois de novembre, le premier jeudi après la fête de saint Martin, à neuf heures du matin. Elles sont continuées tous les jeudis de l'année, à l'exception des jours de fête, jusqu'au dernier jeudi du mois d'août.

« L'on commence par une instruction sur quelque point de religion, qui est suivie d'une exhortation et d'une explication sur l'Écriture sainte.

« MM. les clercs, tonsurés, acolytes, sous-diacres

et diacres, résidant en cette ville, sont obligés d'y assister, et on n'admet à la tonsure que ceux qui les ont suivies pendant six mois; on ne reçoit dans les séminaires et aux examens pour quelque ordre que ce soit, que ceux qui s'y sont rendus assidus, et qui rapportent des certificats des Messieurs qui y président. »

La résidence de Lyon était également pour les nôtres une maison de formation. Dans le registre des vœux émis par les clercs et les prêtres, on lit au folio 33, verso, numéro 332, la déclaration suivante, écrite et signée par le bienheureux Clet, que je traduis du latin.

« Moi, soussigné, François-Régis Clet, clerc de la Congrégation de la Mission, de la paroisse Saint-Louis et Saint-Jean du diocèse de Grenoble, né le 19 août 1748, reçu au séminaire interne, le 6 mars 1769, j'ai émis les vœux de ladite Congrégation, selon les brefs d'Alexandre VII et de Clément X, que j'ai lus et bien compris, à Lyon, le 18 mars 1771, en présence de M. Jean-Pierre Audifred, prêtre de la même Congrégation. »

Le folio suivant du registre porte aux numéros 337 et 338, que Charles Boujard et Marie-Charles-Emanuel Verbert, plus tard tous les deux vicaires généraux, firent les vœux, le premier, le 12 novembre, et le second, le 19 décembre 1771.

Précédemment, le numéro 184 mentionne les vœux, au 9 juillet 1727, d'Antoine Jacquier, qui fut Supérieur général. Il était de Saint-Héand, où les prêtres de la Mission possédaient une terre. Claude Duplein, entré prêtre dans notre Congrégation, qui était lui-même de Saint-Héand, avait fondé une mission en cette paroisse, par acte du 31 octobre 1719.

La liasse cotée numéro 10, contient une suite de lettres qui vont de 1786 à 1790, adressées, la plupart,

à M. Joussetme, procureur de la maison de Lyon, par M. Adam, ancien avocat, prêtre et jurisconsulte, résidant, en payant pension, à la maison de Saint-Firmin, à Paris. Ces lettres se rapportent surtout à des affaires litigieuses, dont on le charge comme jurisconsulte. M. Adam trouve qu'on ne le consulte pas suffisamment ou que l'on ne suit pas ses avis, qu'il n'est pas assez considéré. C'est un esprit un peu aigri. Une de ses lettres raconte le sac de Saint-Lazare, qui fut, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, le premier acte de la Révolution.

Les dossiers des Missionnaires de Saint-Lazare vont jusqu'à l'année 1790. Ce fut alors la dispersion en attendant des jours meilleurs.

Les registres des tribunaux révolutionnaires, série L des Archives départementales, donnent l'interrogatoire de trois de nos missionnaires. Ce sont : Antoine Imbert, directeur des retraites, à Lyon, puis à Valfleury, exécuté à Feurs en 1793; Louis Guinant, directeur au séminaire de Mornant, guillotiné à Lyon, le 16 janvier 1794; Claude Leclerc, supérieur du même séminaire, exécuté à Lyon, le 24 février suivant.

Louis Verne, directeur aussi au séminaire de Mornant, puis missionnaire à Valfleury, mourut dans les prisons du Puy.

A la Bibliothèque municipale de la ville de Lyon, le manuscrit 869 porte ce titre :

« Livre contenant l'abrégé de la vie des prêtres, clercs et frères de la Congrégation de la Mission, qui ont vécu et qui sont morts dans la pratique des vertus convenables à leur vocation. »

Cet ouvrage, petit in-folio, de deux cent quatre-vingts feuillets, que M. Coste, notre archiviste, a eu entre les mains, devait être à l'usage du séminaire interne de Lyon. On y donne d'abord les Vies si édi-

fiantes « des vénérables serviteurs de Dieu », René Alméras et Edme Jolly, avec cette remarque, qu'un des moyens indiqués par l'Assemblée générale de 1668, pour conserver l'esprit primitif du saint fondateur, était, non seulement la lecture de sa Vie et de ses maximes, mais aussi celle des vertus et des principales actions des missionnaires défunts.

En parcourant la Vie de M. Jolly, d'ailleurs imprimée dans les Notices, mes yeux tombaient sur ce passage, folio 151 :

« Il fit les premières visites, qu'il rendit après son élection, à pied, et celui qui a eu l'honneur de l'accompagner a rapporté que, dans les rues, chacun le regardait avec l'admiration et la surprise avec lesquelles on regardait saint François lorsqu'il se promenait pour édifier dans les rues d'Assise. »

Et encore, au même folio :

« Assistant Mme la duchesse d'Aiguillon à la mort, il l'exhorta avec des paroles si dévotes et si efficaces, quoique courtes, qu'elle témoigna en être sensiblement touchée, et se conforma si bien à la volonté de Dieu, par ses avis, qu'on n'entendit pas sortir la moindre plainte de sa bouche, quoique sa maladie fut très douloureuse et répugnante, sur quoi M. Jolly dit : « Voilà « où se terminent toutes les grandeurs du monde. »

Il resta du moins à la nièce du cardinal de Richelieu, le mérite de ses bonnes œuvres; la participation, au moyen de sa fortune, à toutes les entreprises de saint Vincent de Paul, lui a aussi valu, dans l'histoire, un souvenir glorieux.

Il est parlé, dans un autre feuillet, de Martin Husson, l'avocat au Parlement de Paris et ancien consul de Tunis, tant loué par saint Vincent, et resté le « grand ami de notre Congrégation ». M. Jolly, très lié avec lui, le visitait dans ses maladies, et « c'était, est-il

dit, une chose merveilleuse de voir ces deux bons amis et fidèles serviteurs de Notre-Seigneur, s'entretenir ensemble de la vanité du monde et du bonheur de l'autre vie ».

A la suite des Vies des deux premiers successeurs du saint fondateur est un « Extrait, — par ordre chronologique, — des lettres de M. Vincent, notre vénérable instituteur, touchant quelques défunts de notre Congrégation ».

Nul n'excelle comme saint Vincent à relever les vertus de ses disciples.

Parmi les notices qui viennent après, il faut noter celles qui se rapportent aux premiers missionnaires envoyés par le saint à Tunis et à Alger; Guérin, Nouelly, Le Sage et Dieppe, tous les quatre emportés par la peste après un assez court ministère en ces pays, mais qui avait déjà produit de grands fruits.

Le manuscrit contient encore un traité, en seize chapitres, sur les vertus de notre saint Fondateur, écrit, au moment où l'on poursuivait à Rome son procès de béatification, par un prêtre séculier, sous le titre suivant :

« L'esprit et le cœur d'un prêtre de Jésus-Christ et d'un homme apostolique, dans les principales vertus et les saintes maximes du Vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, instituteur et premier Supérieur général de la Congrégation de la Mission. »

C'est donc un modèle à imiter que l'auteur présente à tous les bons ecclésiastiques. Il adresse son travail, qui doit être inédit, « A Messieurs les directeurs des séminaires de la Congrégation de la Mission », avec une épître dédicatoire, qui se termine ainsi : « Quel bonheur pour vous, Messieurs, de former et d'élever dans la piété de si dignes sujets et d'une si belle espérance. Vous aurez part à leurs travaux apostoliques,

lorsqu'ils travailleront dans la vigne du Père de famille : vous louerez Dieu par leur bouche, vous l'aimerez par leur cœur, vous convertirez les pécheurs par leurs prédications, et, remplis de zèle et de ferveur, vous soutiendrez les âmes justes dans la justice par leurs bons exemples. Enfin ils feront sur la terre et dans le ciel votre joie et votre couronne. »

Les paroles de ce bon prêtre gardent toujours leur à-propos.

Il dit, dans un avertissement très touchant, que, « comme le sage et prudent architecte de l'Évangile, Vincent de Paul a bâti et élevé le grand ouvrage de sa perfection et celui de sa très sainte et très utile congrégation, dont Dieu s'est servi pour renouveler dans son Église l'esprit de piété et la grâce du sacerdoce de la nouvelle alliance. »

Sur la fin du volume se trouve une lettre fort curieuse, adressée de Luçon, le 17 janvier 1663, sans doute par le supérieur de cette maison, M. Louis Langlois, au directeur du séminaire interne à Paris.

« Il y a longtemps, dit-il, que je me sens poussé intérieurement de vous écrire une chose de grande consolation pour tous les missionnaires, et vous la pouvez dire à vos séminaristes et l'assurer comme très véritable, encore que je l'ai apprise du père du mensonge qui est le diable. »

Le missionnaire raconte qu'il est en train d'exorciser à Bugné, à deux lieues de Luçon, avec le curé de la paroisse, une femme possédée par un démon nommé Roccope, puis il ajoute :

« La chose que je veux vous dire est que le diable m'a assuré et juré plusieurs fois sur le saint Évangile et sur mes doigts sacrés, que tous les missionnaires, qui sont morts en leur vocation, sont en paradis ou en voie d'y aller, et qu'il n'y en a pas un seul en enfer. »

Le démon affirme qu'il n'en est pas ainsi de plusieurs qui sont sortis de la Compagnie ; il donne des détails.

« Il faut, Monsieur, continue le missionnaire, que je vous dise quelques marques de possession, afin que vous croyiez que c'est un diable qui m'a dit ce que dessus, et en voici. Premièrement, cette possédée, ou plutôt le diable, nous obéit aux commandements intérieurs. Plusieurs fois, et plus de cent, le diable m'a amené cette femme où j'ai voulu : dans l'église de Bugné, dans la sacristie, dans la maison de M. le curé, etc., par des commandements intérieurs ou tacites. Secondement, cette possédée entend le grec et le latin, et nous a plusieurs fois cherché la messe et expliqué l'Évangile en français. Notez que cette femme ne sait pas lire et ne connaît pas une seule lettre. Troisièmement, cette possédée sait et nous dit les choses secrètes et éloignées. J'ai parlé à Monseigneur de cette possédée, qui m'a dit d'en avoir soin, et, retournant après cet entretien à Bugné, ce diable me disait ce que nous avons dit ensemble, et aussi ce que j'avais dit avec M. le doyen de Luçon, la mère supérieure des religieuses et M. le curé de Fontenay, qui est à cinq lieues d'ici et à quatre de Bugné. Je l'avais été voir en cachette. »

Tout cela est bien conforme à la doctrine de saint Vincent, qui donnait la fidélité à la vocation et à son esprit comme une marque assurée de salut, ajoutant « qu'il est, au contraire, bien difficile, pour ne pas dire impossible, de se sauver dans un état où Dieu ne nous veut pas », quand on se met hors de sa voie. Il disait de même aux Filles de la Charité : « Je sais bien comment sont mortes celles qui ont persévéré dans la Compagnie ; — nous avons vu mourir, ou plutôt commencer une vie éternelle, plusieurs de nos chères

sœurs; — mais je ne sais comment mourront celles qui en sont sorties. »

Le manuscrit 1285 de la Bibliothèque de Lyon, qui est un recueil janséniste, contient d'abord la « Défense de feu M. Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur de la Congrégation de la Mission, contre les faux discours du livre de sa Vie publiée par M. Abelly, ancien évêque de Rodez, et contre les impostures de quelques autres écrits sur ce sujet ». 1668.

C'est un libelle anonyme, mais dont l'auteur est Martin de Barcas, le neveu de Du Vergier de Hauranne et son successeur comme abbé de Saint-Cyran. Il se trouve aussi à la Bibliothèque nationale de Paris.

Il tend à justifier Saint-Cyran. Tout ce qu'Abelly dit contre lui est très faux et a été inspiré par les jésuites, ce qui est répété à chaque page. Saint-Cyran avait été recommandé à M. Vincent par le cardinal de Bérulle. Il lui a rendu de grands services. C'étaient deux grands amis. M. Vincent n'a pu avancer contre lui tout ce qu'on lui fait dire.

L'auteur, tout en ayant l'air de faire grande estime des vertus et des mérites de saint Vincent, s'applique à le rabaisser, en prenant à la lettre ce que le saint dit, par humilité, de son ignorance, des péchés de sa vie, de son indignité de l'état sacerdotal. Il prétend parler avec modération et rétablir la vérité contre Abelly qui aurait, en quelque sorte, calomnié Vincent de Paul en le faisant si saint.

Le libelle est d'une lecture fastidieuse. Il en est de même de la suite qui vient après : « Réplique à l'écrit que M. Abelly a publié pour défendre son livre de la vie de M. Vincent », car Abelly avait cru devoir répondre et réfuter les allégations fausses et injurieuses de l'auteur anonyme. Dans cet écrit qu'il intitule : « La vraie défense des sentiments du vénérable

serviteur de Dieu Vincent de Paul », il dit qu'il a pris tout le fond de son livre dans les Mémoires fournis par les prêtres de la Mission. Il donne sur cela une attestation de M. Alméras.

Un autre factum janséniste, qui se trouve un peu plus loin, éclaire un point d'histoire. Il a pour titre : « Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la Compagnie en la ville de Caen, appelée l'Hermitage. » 1660.

« C'est une société, est-il dit, de personnes dévotes, qui se donnent le titre de Compagnie du Saint-Sacrement, mais que l'on appelle communément l'assemblée de l'hermitage, que l'on tient avoir été établie, il y a quinze ou seize ans, par feu M. de Renty, pour prendre un soin particulier des affaires des pauvres, et pour les secourir en toutes leurs nécessités. »

« Semblables compagnies, composées de gens de toute condition, ecclésiastiques, gentilshommes, officiers, marchands, bourgeois, se sont formées, depuis quelques années, dans plusieurs grandes villes du royaume, « où elles se fortifient beaucoup, parce que tous ceux qui sont dans cette association n'épargnent rien pour se protéger les uns les autres, de manière que quiconque attaque les uns a tous les autres sur les bras. »

Correspondant entre eux, « ils ont une union particulière avec de certaines personnes qui vivent en commun à Paris, en une maison du faubourg Saint-Michel, rue Saint-Dominique, qui sont pour la plupart des jeunes gens de diverses conditions, et c'est en ce lieu que l'on inspire une extrême horreur et aversion de ceux qu'on leur persuade être jansénistes ».

La Compagnie du Saint-Sacrement voit des jansénistes partout. Elle tend à décrier les personnes et les communautés les plus honorables, l'Oratoire surtout. On fait le vide au confessionnal et dans l'église de cette

communauté. On déclare qu'il vaudrait mieux se passer de messe, le dimanche, que d'assister à celle d'un prêtre de l'Oratoire. On fait destituer des confesseurs de couvents de religieuses. Dès qu'un prédicateur nouveau vient dans une église, on délègue deux membres de la Compagnie pour l'entendre. S'il parle de la grâce ou de la morale relâchée, aussitôt on prononce l'interdit contre lui, on fait le vide autour de sa chaire.

Ceci indique que la Compagnie du Saint-Sacrement avait le zèle de la vraie doctrine. Elle s'attira ainsi l'animosité des jansénistes, qui, à un moment, devinrent puissants. Ce sont eux qui lui donnèrent le surnom de Cabale des dévots et la firent enfin supprimer.

C'est à cela déjà que tend le mémoire. « Cet écrit, y est-il dit, n'est pas fait pour le rendre public, ni pour le répandre partout, mais seulement pour le communiquer à ceux à qui il appartient de connaître et de corriger les excès que l'on y représente. »

On veut faire croire aussi que la Compagnie est entièrement sous l'influence des jésuites, comme on avait avancé que la Vie de saint Vincent, par Abelly, avait été inspirée par ces religieux.

Un autre manuscrit, qui porte le numéro 1292, recueil aussi de pièces à tendances très jansénistes, contient une lettre de M. Bonnet, Supérieur général, adressée, le 9 février 1725, à un prêtre de notre maison d'Auxerre, avec la réponse qui y fut faite.

Il y avait en ce moment une recrudescence de jansénisme qui gagnait des communautés célèbres. Quelques prêtres de la Mission n'avaient pas su s'en défendre. C'est à l'un d'eux que M. Bonnet écrit :

« Je n'aurais jamais cru, Monsieur, dit-il, qu'après le scandale de Châlons, vous en dussiez donner un second à Auxerre, aussi peu fondé que le premier ; se

raïdir contre trois papes, contre l'ordre épiscopal, et croire qu'on est les seuls sages et les seuls craignant Dieu, il me semble qu'il y a bien de la présomption et de la témérité. Vous savez, Monsieur, que les anges étaient incapables des vices des mœurs, et qu'ils ne sont devenus démons que par l'orgueil de leur esprit. Si M. Vincent était encore avec nous, il regarderait comme un terrible châtement l'aveuglement de votre esprit et l'ahurissement de votre volonté. »

Le prêtre voulut répondre. Sa lettre, de six pages, est une dissertation pointilleuse, où s'accumulent des textes tendant à prouver qu'au point de vue théologique, on ne peut accepter la bulle *Unigenitus*, qui condamne des propositions dites jansénistes.

Il espère que le Supérieur général, qu'il appelle Monsieur et Très Haut Père, n'exécutera pas l'étrange résolution qu'il a prise, de retrancher de la Compagnie ceux qui en sont « la meilleure et la plus saine partie ».

C'est bien là l'esprit de l'erreur, fait d'opiniâtreté et d'orgueil. Ceux qui en sont imbus se croient les meilleurs, les seuls éclairés, les plus sages. M. Bonnet n'hésita pas à se priver du ministère de quelques coopérateurs superbes, et la Congrégation de la Mission continua à être regardée parmi toutes les compagnies, selon l'esprit de son saint fondateur, comme l'une « des plus unies à la chaire de Pierre, des plus éloignées des nouveautés profanes de mots ».

Je parcourus encore, à la demande de M. Coste, le manuscrit 857, intitulé. « Histoire de l'ordre de la Visitation, » pour voir s'il n'y était pas question de saint Vincent de Paul. On n'en parle pas. On raconte seulement les commencements de sainte Chantal, les commencements de saint François de Sales, et aussi le commencement et la curieuse transformation de la

« Communauté des sœurs Oblates de la sainte Vierge pour la visite des malades ». C'était le nom primitif des sœurs de la Visitation; communauté sans vœux solennels et vouée uniquement aux soins des pauvres et des malades. On fait remarquer que sainte Chantal et ses compagnes se livraient avec le plus grand zèle à cette œuvre de miséricorde.

On voulut établir une maison de l'Institut à Lyon. L'archevêque, Mgr de Marquemont, qui était en relations d'amitié avec saint François de Sales, y donna son consentement. Sainte Chantal vint installer ses filles. Mais quels ne furent pas son étonnement, son effroi, quand elle vit que l'autorisation de l'archevêque portait, qu'à l'exemple des communautés établies par saint Charles Borromée, les sœurs seraient cloîtrées, qu'elles feraient des vœux solennels et recevraient les constitutions qu'il leur donnerait.

Il s'ensuivit de longs pourparlers entre saint François de Sales et Mgr de Marquemont. Le saint hésitait à changer le caractère de son œuvre; il prenait avis de tous côtés. Il consulta particulièrement le cardinal Bellarmin, qui lui adressa une longue et remarquable lettre. Il l'engageait à persévérer dans sa première pensée, à établir une communauté de femmes vivant dans le monde, comme les moniales de la primitive Église. La solennité des vœux est simplement de discipline ecclésiastique; elle n'est pas très ancienne dans l'Église. Les vœux privés ou simples ont autant d'obligation pour les consciences que les vœux solennels.

Saint François de Sales finit cependant, condescendant qu'il était, par se ranger à la manière de voir de l'archevêque de Lyon. Il faut dire aussi qu'il trouvait de vives oppositions autour de lui de la part de beaucoup d'âmes pieuses qui ne comprenaient pas qu'une

religieuse pût vivre hors du cloître. On cabalait contre son institut, on le décriait partout, on en détournait les sujets. Il demanda donc à Rome l'établissement d'un ordre religieux.

« Je ne sais, disait-il plustard, pourquoi on m'appelle fondateur. Je n'ai pas fait ce que je voulais, et j'ai fait ce que je ne voulais pas. »

Saint Vincent reprit son œuvre en créant les Filles de la Charité, et on comprend, à ces lumières, ses craintes à leur égard, sa sollicitude pour les maintenir dans leur esprit, pour empêcher que leur Compagnie ne devint, elle aussi, un ordre religieux, « sinon, disait-il, tout serait perdu ». De là cet article constitutif des règles qui écarte tout ce qui faisait la religieuse, le cloître, la grille, le voile, la chapelle particulière.

Quand on vit à l'œuvre les Filles de saint Vincent de Paul, quand on put constater que la charité était leur meilleure sauvegarde, les préjugés tombèrent, on admira le nouvel institut, et il se forma sur son modèle une infinité de sociétés religieuses. De sorte, comme on l'a souvent remarqué, que saint Vincent n'est pas seulement le fondateur de la Compagnie des Filles de la Charité, il reste aussi le père de toutes les communautés de femmes, dont les membres s'adonnent, au milieu du monde, sous des noms et des costumes divers, aux différentes œuvres de bienfaisance.

GLEIZES.

On nous communique les détails suivants sur M. Adolphe Michault, prêtre de la Congrégation de la Mission, soixante-deux ans de résidence à Loos-les-Lille, mort à quatre-vingt-huit ans.

C'est à Pasilly (Yonne) que naquit Adolphe Michault

d'une famille très chrétienne. Le travail, l'ordre, l'économie procuraient aux parents une honnête aisance, chacun avait sa part du travail commun. Adolphe se rendait à l'école du village où il était un modèle pour ses condisciples, cependant, un jour il s'échappa et rentra à la maison avec une punition du maître d'école qui fut grandement approuvée par le père qui, à son tour, lui infligea une correction frappante de laquelle, disait-il étant octogénaire, il ressentait encore l'impression... Il était né le 17 novembre 1831; il fut baptisé le 21, fête de la Présentation de la très sainte Vierge qui, dès ce jour, le prit visiblement sous sa protection; cette date lui fut toujours chère et il en célébrait l'anniversaire avec une grande ferveur.

Dès l'âge le plus tendre, son bonheur était de s'échapper chez sa grand'mère à 3 kilomètres de chez lui. Celle-ci le faisait prier à une place qu'il revoyait en esprit avec bonheur jusque dans ses dernières années. Dieu qui le voulait à son service le préserva plus d'une fois de graves accidents que lui attirait sa nature vive et bouillante. Un jour, malgré les défenses maternelles, il grimpa sur un chêne très élevé afin d'atteindre un nid d'oiseaux; la branche sur laquelle il reposait s'étant cassée, il tomba lourdement sur le dos au pied du chêne et resta privé de connaissance durant deux heures; son père et ses cousins le crurent mort, quand, revenant à lui, il ouvrit les yeux, se redressa n'éprouvant aucune douleur. Aussi avec quelle effusion remercia-t-il Dieu d'une semblable protection.

Quand vint l'époque de la première communion, les parents qui habitaient loin de l'église, voulant assurer à leur enfant le calme et le recueillement qu'il n'aurait pu avoir dans les allées et venues de la campagne, le confièrent à deux vieilles tantes demoiselles

qui habitaient près de l'église et qui en prirent le plus grand soin.

Le curé distingua Adolphe et jugeant que Dieu avait des desseins sur lui, lui donna ses premières leçons de latin pour lui faciliter l'entrée du petit séminaire; ce fut alors qu'il fit une si bonne retraite avec le P. Millerio que le souvenir lui en resta toute sa vie. Les ordres mineurs lui furent donnés au grand séminaire. Et ce fut de là qu'il entra à Saint-Lazare où il reçut les ordres sacrés et la prêtrise le 5 juin 1857; et quelques jours après, le Très Honoré Père Etienne l'envoyait provisoirement comme vicaire à Notre-Dame-des-Grâces à Loos-les-Lille.

Son ministère y fut des plus heureux; son premier baptême fut celui d'un enfant qui devint prêtre de la Mission. Que de jeunes gens et de jeunes filles lui furent redevables de leur vocation! Dès cette époque et pour toute sa vie, il fut le prêtre des pauvres; que de fois ne l'a-t-on pas surpris, à la tombée de la nuit, chargé d'une botte de paille ou d'un fagot de bois chez un pauvre malade! Il s'entendait merveilleusement avec le si digne et si bon M. P. Billon, docteur et maire de Loos.

Il donnait tout ce qu'il avait sans compter, mais aussi son vestiaire était souvent mis à contribution. Et on était tellement habitué à voir que tout ce qui était au P. Michault était le bien de tous, qu'on ne se gênait pas pour venir avec des mannes que l'on remplissait de légumes ou de fruits; quand on lui en faisait la remarque, il répondait invariablement : C'est qu'ils en ont besoin.

Pour ses œuvres multiples, il dut faire des quêtes; c'est alors qu'éclatait sa mortification, car, pour lui, tendre la main était un vrai supplice; sa première quête eut lieu dans un château de Belgique, où il fut

admirablement accueilli, mais en présence de la noble châtelaine, il ne put articuler une seule parole; son embarras toucha cette charitable dame qui lui donna 500 francs. Cette même journée, il fit deux autres visites qui furent aussi fructueuses.

C'est alors que s'éleva la chapelle de l'hospice, les bâtiments pour les vieillards, les écoles et l'asile.

Ce ministère fut des plus fructueux et lui attirait riches et pauvres, car la confiance en ce digne Père était si grande qu'on venait même de fort loin pour trouver auprès de lui conseils et consolations. Les parents qui avaient des enfants malades accouraient auprès du Père réclamer une bénédiction qui, le plus souvent, rendait la santé au petit moribond.

On réclamait aussi bien souvent l'imposition des Évangiles, soit pour les malades, soit pour les cœurs affligés. De jour comme de nuit on ne craignait pas de le déranger, même pendant ses repas, car il ne supportait pas qu'on fit attendre un pauvre.

Au mois de juillet 1914, les Enfants de Marie eurent leur retraite comme les années précédentes; les Flamands eurent aussi leur retraite en septembre, prêchée, ainsi que l'adoration perpétuelle, par M. Fockenberghé, et c'était une grande jouissance pour le P. Michault de voir une assistance aussi nombreuse et fervente conjurer le Seigneur d'épargner les malheurs de la guerre. A cette époque, lorsque M. Fockenberghé voulut retourner à Rongy, il ne le put, il fut encerclé à Loos, aussi se dévoua-t-il tout entier à seconder, de toutes ses forces et de son zèle, le bon P. Michault heureux d'avoir un auxiliaire affectueux et dévoué.

Le mois du Rosaire vint donner un nouvel élan à la ferveur des habitués de la chapelle du P. Michault. Chaque jour il y avait la récitation du chapelet, moitié en français, moitié en flamand. Le P. Michault donnait

tout l'élan de sa voix pour répondre en flamand. Tout se terminait par la bénédiction du saint Sacrement, un cantique chanté par les Enfants de Marie et le refrain par toute l'assistance avec un entrain remarquable. A cette époque, comme à toutes les grandes fêtes, le P. Michault eut de grandes consolations.

Il en fut ainsi pendant les quatre années de guerre pour le carême, le mois de Marie, le mois du Sacré-Cœur et le mois du Rosaire toujours suivis avec ferveur. La chapelle du P. Michault contenait deux cents personnes. Les pauvres s'y sentaient chez eux et disaient avec conviction : C'est notre chapelle à nous.

Chaque dimanche, il y avait quatre messes avec instruction; trois messes étaient pour les habitants des environs, les bateliers, les batelières et les évacués, et s'il y avait peu d'hommes dans l'assistance, ce n'était pas mauvaise volonté, les valides étant au service militaire, il ne restait que les vieillards. La messe de neuf heures était pour les enfants de la crèche Thiriez. A trois heures, il y avait récitation du chapelet, instruction et salut. Le chemin de la croix avait lieu tous les premiers dimanches du mois par M. Fockenberghé pour les soldats tués à la guerre. Il y avait dans cette chapelle beaucoup de vie et d'entrain dont jouissait pleinement le P. Michault. C'était comme une mission perpétuelle. Les retours à Dieu de quinze à trente ans étaient fréquents.

Non seulement il eut pendant cette guerre la consolation de faire faire la première communion privée à des enfants, mais aussi à des jeunes filles et des jeunes gens qui ne l'avaient pas faite.

Son bonheur était de visiter les malades des environs, surtout les bateliers dans leur bateau et de leur porter le bon Dieu. Vint le jour douloureux où, ne pouvant marcher sans s'appuyer sur son bâton, il dut

renoncer à leur porter la sainte communion; ce fut avec le plus affectueux dévouement qu'un prêtre de ses amis s'offrit à lui rendre ce service, mais il se réservait toujours d'administrer le malade.

Dans l'espoir que les œuvres reprendraient après la guerre toute leur vigueur, il s'entretenait dans l'étude du flamand. Vint l'année douloureuse de 1917; bien avant cette époque, les Allemands avaient pris possession du bâtiment scolaire, ce qui avait permis aux Missionnaires et aux Filles de la Charité de rester dans leurs appartements respectifs. De jour et de nuit les avions se faisaient entendre et les bombes éclataient autour de la maison, mais sa confiance en Dieu était si grande qu'il ne s'inquiétait jamais. Le digne M. Fockenberghé se levait plusieurs fois la nuit pour s'assurer du lieu des incendies, si fréquents aux environs de Loos.

Le 15 mars arriva et la petite communauté fêta de son mieux la vénérable Mère en union avec la chère Maison-Mère, mais le lendemain fut le jour des grandes douleurs, Dieu se choisissait deux victimes : un Missionnaire et une Fille de la Charité.

M. Fockenberghé venait, comme tous les samedis, de confesser à la paroisse de Notre-Dame-des-Grâces, et c'est en rentrant qu'il fut frappé par des éclats d'obus; sœur Emilie appelait au secours, bien que blessée elle-même à mort; le P. Michault accourut en toute hâte; bien que blessé à la tête et tout ensanglanté, il put donner une onction à la sœur Emilie qui expirait peu après.

La Croix-Rouge s'empara de M. Fockenberghé, pour le conduire à l'hôpital Sainte-Eugénie, à Lille, où il mourut le 25 mars, après avoir supporté héroïquement de cruelles souffrances. L'impossibilité de voir son cher confrère fut une profonde tristesse pour le

P. Michault qui voyait en ce même temps sa maison dévastée et dans un tel état de délabrement qu'une bienfaitrice des œuvres du P. Michault envoya ses ouvriers remplacer les vitres par des carreaux de papier; mais lorsqu'il entra dans sa chapelle, quelle ne fut pas sa peine de ne plus trouver dans sa chapelle ses magnifiques vitraux réduits en miettes! Pendant quinze jours l'office divin dut être interrompu. Le jour de Pâques il put officier, mais il était seul prêtre, ayant perdu son dévoué confrère.

Les avions continuaient de jour et de nuit à lancer des bombes, on dut se réfugier dans les caves et enfin y habiter. On organisa pour le P. Michault une petite cellule avec du feu et de la lumière; cependant, il ne manqua jamais de monter dire la messe.

Il continuait ses promenades dans son jardin, ce qui était une cause d'inquiétude pour son entourage; il en fut ainsi jusqu'en novembre 1918, où eut lieu l'armistice.

Dès avant cette époque avait eu lieu par trois fois des perquisitions par les Allemands, mais le P. Michault inspirait un tel respect et une si grande vénération que les commandants s'excusaient de la pénible fonction qui leur était enjointe; aussi exigeaient-ils de leurs soldats qu'ils fissent la chose très superficiellement. Il avait d'autant plus de mérite dans ses rapports avec tous, que, né avec un tempérament impressionnable et fougueux, il n'a jamais laissé paraître ses impressions; toute sa vie, ce caractère fut pour lui une cause de luttes qu'on ne pouvait soupçonner.

Le 5 juin 1907, la cinquantaine du P. Michault fut célébrée avec la plus grande solennité, et dix ans plus tard le curé de Notre-Dame-des-Grâces voulut que la soixantaine sacerdotale du Père ne passa pas sous silence malgré les tristes temps; aussi l'invita-t-il à

venir célébrer la grand'messe; il eut alors pour diacre et sous-diacre deux ecclésiastiques de son âge environ.

A quatre-vingt-quatre ans, son port élevé, son air affable, bon, bienveillant, attiraient toutes les sympathies; la décoration de Léopold figurait sur sa poitrine, visible seulement avant la guerre, et témoignait de son dévouement pour les Belges et les Flamands, venus à Loos pour gagner leur vie. Toute sa vie, il fut le prêtre de Jésus-Christ; sa piété si pure, si suave était impressionnante et ses paroles toujours pleines d'onction faisaient dire à une petite fille de huit ans : « J'aime mieux me confesser au P. Michault parce qu'il est plus chrétien. »

Les prêtres des environs venaient avec bonheur près de celui qu'ils appelaient le Père des miséricordes.

Toujours il conserva la ferveur de son séminaire. A un âge avancé, on le voyait sans appui devant le tabernacle et faisant de profondes génuflexions. Quand il se croyait seul, ses colloques avec Notre-Seigneur étaient touchants; son bréviaire ne le quittait jamais, et c'était sa grande crainte de ne pouvoir le dire comme il aurait tant souhaité. Il disait son chapelet chaque jour avec une grande ferveur.

Malgré toutes les privations de la guerre, il était facile à servir, il s'accommodait de toutes choses sans exprimer même une remarque.

Ces détails ont été donnés par la sœur qui a été son infirmière depuis le mois d'août 1914 jusqu'au 16 juillet 1919.

Sœur BEAU.

LA MAISON DE CHAMPIGNY MUNO

PENDANT LA GUERRE

(suite)

TROISIÈME PARTIE

L'occupation

De lazaret de guerre, nous allons devenir caserne et corps de garde !

Un beau matin, les uhlands arrachent la croix rouge, solidement fixée à un bâton enfoncé dans le mur, au deuxième étage, et ils la remplacent par leur drapeau, qu'ils arborent à la grille. Puis ils se contruisent une guérite toute bariolée de raies blanches, rouges et noires, ils la plaquent contre le mur du réfectoire et se frottent les mains de plaisir. Pour la forme, un officier me demande et m'annonce, dans un « charabia » indescriptible, que nous allons avoir les soldats du génie chargés de terminer la ligne en construction pour rejoindre, à Messempéré, le petit chemin de fer qui va se relier à Carignan à la grande ligne de l'Est. Cette ligne de pénétration, commençant à la frontière allemande, n'avait pu être terminée, et c'est aux ennemis de la France et de la Belgique qu'elle va servir ! L'officier m'explique que les nouveaux arrivants ne nous gêneront pas comme les autres, qu'ils demandent le grand réfectoire et la pièce qui le suit, mais qu'ils ne monteront pas ni ne pénétreront ailleurs, et que leur cuisine sera faite en bas du village, dans une maison vide. Il introduit, ce disant, quarante hommes auxquels il faut commencer par donner matelas, couvertures, etc. Instruites par l'expérience, nous barricadons les volets de la cuisine, de la pièce en face

(chambre du mort) et tenons constamment fermées à double tour les deux portes d'entrée qui donnent de ce côté-là. Nous attendons encore quatre jours, puis reprenons timidement notre pauvre cuisine, à condition de ne jamais en entr'ouvrir la fenêtre, car cela tenterait. Mais le capitaine (gros brasseur juif) et le commandant (professeur à Mayence) semblent comprendre que, dans une maison remplie de jeunes filles, il est temps de respecter le local qu'elles désirent se réserver. Je fais badigeonner les carreaux donnant au rez-de-chaussée sur la cour qui est aux Allemands. Ils s'installent dans le grand réfectoire où ils ont un poêle, un poste d'eau, des armoires vastes et commodes. Ils y entassent le beurre, les œufs, les fruits, etc. Et... bonsoir!..

Le 7 septembre, j'avais appris qu'on vendait de la farine au moulin de Carignan. Quel espoir ! Je m'étais hâtée de solliciter un laissez-passer (car on ne sort pas de Muno sans cela). Et comme on trouve tout le long de la route des Prussiens en quête de bonnes aubaines, et qui vous « ramassent tout », il faut être en règle. J'avais donc fait partir un chariot suivi de dix-huit à vingt femmes, armées de leurs hottes ou de petites voitures à bras.

La petite caravane, excitée par la pensée du pain, s'était hâtée vers Carignan où chacune avait acheté sa charge à un prix raisonnable ; on avait dans le chariot 500 kilos pour nous et 500 kilos pour d'autres familles, et l'arrivée de ce convoi nous a arraché des larmes. On descend à la hâte et avec crainte les cinq sacs devant la maison. On dit aux sentinelles : « Farine pour petites filles. » Et ils laissent passer.

Ce jour-là, à Muno, on a repris espoir. Il était si dur d'être sans pain depuis cinq semaines. Et si la prière des toutes petites avait obtenu le pain de chaque

jour, c'était juste pour ne pas oublier le goût. On allait donc pouvoir en servir, sinon en abondance, du moins en suffisance.

Mais, ce pain, comment le faire ? Aucun des boulangers ne peut aller à son four que pour les ennemis. Leur farine est sous clef, et le pain est pétri et cuit en présence d'un uhlan, le revolver au poing, qui l'enferme, sortant du four, dans le fournil dont lui seul a la clef.

La bonne vieille qui nous a fait trois ou quatre fois du pain, a un petit four et nous en pétrira deux fois par semaine, mais la nuit, car elle loge aussi des Prussiens comme tout le monde. Et il ne faut pas qu'ils s'en doutent ! Je fais déposer chez elle un de nos gros sacs qu'elle cache dans la paille. Elle a soixante-dix-sept ans, mais elle est une sainte et Dieu lui donne des forces pour exercer la charité. Une autre voisine dévouée a aussi un petit four. Elle fera comme la mère G... tant que ce sera nécessaire.

Le 30 novembre ! Nous en sommes toujours au même point, sauf que nos cinq sacs sont finis depuis trois semaines, et qu'il a été bien difficile de trouver à les remplacer (si on savait l'avenir, on mourrait à l'avance).

Carignan a épuisé son stock de farine. J'ai pu trouver encore un peu de blé que j'ai fait moudre ici, mais on ne pourra plus en fournir. Dieu ne nous abandonnera pas. Quel esclavage que la vie, avec ces envahisseurs qui sont « légion » et ne cessent de terroriser la population, de faire marcher les gens, les chevaux, les charrettes ! Sans cesse, on bat le tambour, on colle des affiches. Les ordres sont toujours « sous peine d'être fusillé ». C'est la phrase finale de toutes les prescriptions plus ou moins absurdes pour la plupart : Défense de s'arrêter dehors par groupe de plus de

cinq personnes. Défense d'aller aux champs sans autorisation écrite du bureau du commandant. Défense de se servir de vélos, voitures (même voiture à chiens). Défense de sortir et d'avoir de la lumière dans les maisons avant cinq heures du matin et après cinq heures et demie du soir. A la première infraction, on avertit par un coup avec la crosse du fusil contre la porte d'entrée. A la deuxième, on tire... Et il faut obéir. Il faut se coucher à tâtons, éteindre chaque soir la lampe de la chapelle dont les vitraux donnent sur la rue, et il vaut mieux laisser le saint Sacrement sans lumière que de risquer une profanation. Nous avons essayé de cacher la lampe à la tribune, derrière l'orgue : on en voyait toujours la clarté, du dehors. Et voilà plus de deux mois que cela dure ! Défense de sonner chez nous ni à l'église : l'horloge même, mise à l'heure allemande, ne sonne plus ! Si M. le Curé ou le docteur sont appelés après cinq heures et demie du soir et avant cinq heures du matin, il leur faut aller chez le commandant qui leur donne deux hommes armés pour les suivre, les attendre et les ramener (tant pis pour le malade s'il meurt avant). Défense de garder chez soi une arme quelconque. On a perquisitionné partout, après avoir exigé que tous les hommes allassent déposer leurs fusils ou revolvers chez le commandant. Les gens étaient affolés, mais ont obéi comme un seul homme. Ils sont esclaves : chaque matin ils sont pris en masse pour aller travailler (gratis) au chemin de fer qui s'éboule sans cesse. Les Prussiens ont exigé de la commune des milliers de mètres cubes de pierres pour consolider la voie. Hommes, chevaux et charrettes vont, dans les carrières et sur les routes, prendre tout ce qu'il y a et ne peuvent pas ensemer leur blé, ni fumer leurs terres. Rien ne peut donner une idée de cette tyrannie. Et il faut

s'estimer bien heureux encore, car Muno est le presque unique village où il n'y ait eu encore ni assassinat ni incendie ! Les soldats étaient arrivés avec leurs torches allumées, donc c'est une miraculeuse protection s'ils ne s'en sont pas servis, comme partout ailleurs ! Mais on vit toujours dans les trances (parfois elles tournent au burlesque). Ainsi, dans la maison où se fait leur cuisine, depuis la fin du lazaret, la propriétaire et sa fille leur ont laissé tout le rez-de-chaussée et le premier, et se sont retirées au deuxième. Une nuit, un coup de fusil retentit ! Aussitôt l'immeuble est cerné, tous les Prussiens arrivent le sabre au clair, les fusils armés. Le chef monte chez la femme et lui dit en lui présentant son revolver : « Madame, votre dernière heure est arrivée ! » L'autre, éperdue, à peine éveillée, se jette à genoux et attend le coup fatal. Au même instant, le commandant fait irruption dans la chambre, prend le bras de l'officier... tout s'explique : A l'étage inférieur, les soldats s'étaient couchés ivres. L'un deux, pris d'un cauchemar, avait empoigné, en rêvant, son voisin par la peau du cou. Et ce dernier, n'admettant pas la chose, n'avait trouvé rien de mieux que de faire feu. Le coup n'avait atteint personne mais avait failli coûter cher à la malheureuse hôtesse (qui est ineffable quand elle narre cette histoire).

Deux jours après, une lueur effrayante nous éclaire dans la nuit noire ! Il n'était pas tard, mais, vu les ordres, tout le monde était dans l'obscurité et au lit depuis longtemps. On s'habille à la hâte en tâtonnant, on s'informe par les fenêtres. Nous supposons, naturellement, que Muno est « allumé » comme l'ont été tous les villages d'alentour. Mais non, c'est une auto allemande qu'on a eu l'esprit de vouloir garnir en pleine nuit. Le feu a pris dans le tonneau de pétrole

qui roule sur la route en pente et lèche les maisons. Sans un secours immédiat, tout notre côté y passait. Il faut dire que, cette fois, les Prussiens (qui trouvent Muno idéal) ont vigoureusement éteint le feu allumé par leur propre imprudence. C'est la sainte Vierge qui nous garde si visiblement et obtient à ces pauvres paysans cette patience extrême, cette endurance que la pauvreté rend plus admirable encore et que les avis sans cesse renouvelés d'un curé intelligent, prudent et respecté de tous ne cessent de stimuler. Il va les voir, les réunit à l'église tous les jours et les encourage, en les aidant de ses conseils et de ses exemples.

Dans une petite paroisse, près de Florenville, les soldats ont pris le vieux curé et soixante hommes. Ils les ont conduits, en pleine nuit, dans un bois et leur ont dit : « Couchez-vous à terre, vous allez être fusillés ! » Le vénérable prêtre a demandé au chef de le faire conduire par deux soldats jusqu'à son église pour y chercher le saint Viatique pour ses pauvres paroissiens. On y a consenti. Le curé a rapporté le ciboire, a communié, dans le bois, tous ceux qui s'y étaient préparés (et c'était la presque totalité). Cette infortunée population a prié avec une telle foi qu'elle a obtenu un miracle. Par un revirement subit, le chef dit au bon curé : « Retournez tous chez vous. » L'action de grâces de cette communion a du être aussi fervente que sa préparation avait été héroïque.

A Rossignol, après avoir mis trois cents chevaux dans l'église et brûlé trente maisons, ils ont pris cent vingt hommes et dix-huit femmes et les ont conduits dans un champ où ils les ont laissés deux jours et deux nuits sans nourriture. Au bout de ce temps, ils leur ont fait donner à manger et les ont menés à Arlon. Là, les cent vingt hommes ont été fusillés sans merci, dix-sept femmes ont été renvoyées chez elles. La dix-

huitième a refusé de partir, et a voulu assister à l'exécution de son mari et des cent dix-neuf autres. Puis, elle a adjuré fièrement le chef de la laisser se préparer à la mort. Elle s'est agenouillée dans un recueillement saisissant au milieu des corps des victimes devant les bourreaux stupéfaits. Et, après une prière irrésistible où elle demandait à Dieu de recevoir son âme et de lui conserver son courage, elle s'est dressée vers les soldats, et dans un geste magnifique de vaillance et de dédain, elle leur a dit : « Lâches et assassins, achevez votre ouvrage. Mais nul de vous ne retiendra de mon cœur sur mes lèvres ce dernier cri de mon âme : Vive la Belgique ! Vive la France ! » Et la dernière syllabe s'est perdue dans la détonation qui couchait, baignée d'un sang glorieux, cette victime superbe jusque dans la mort.

A Herbeumont, une mère de famille, dont la maison était en flammes, se sauvait avec sa vieille mère et deux enfants, dont une de deux ans dans ses bras. Le mari venait d'être fusillé. Un Prussien tire sur la jeune femme qui tombe raide. La dernière balle traverse la joue de la pauvre vieille qui se relève et emmène les deux enfants que la mort a épargnés et qui restent à sa charge. M. le curé d'Herbeumont, voyant tout son village qui flambe, se jette à genoux devant les soldats qui promènent leurs torches sinistres, et les supplie d'épargner son église, son école et son presbytère. Ils éteignent leurs torches, le suivent et lui disent : « Eh bien, nous allons coucher chez vous ! — Non, dit le prêtre, s'il vous faut toute ma maison, je resterai dans ma grange. » Ils l'y suivent encore et s'y entassent en masse tandis que leurs chefs envahissent le presbytère. Les soldats se jettent sur la paille, dans la grange, et le bon curé y reste en silence, debout tout près de la porte, et attend en

priant. Bientôt, un nouveau soldat entre, le fusil armé. Il feint de tomber aux pieds du curé et fait « le mort ». Mais pendant ce temps, sa baïonnette, adroitement dirigée par l'indigne comédien, entrait profondément dans la jambe du prêtre qui sentait son sang couler, mais qui a eu le courage de rester immobile et impassible jusqu'à ce que les « camarades » soient venus relever le prétendu mort qui s'en est tenu là. Et M. le Curé en a eu pour des semaines à soigner la blessure si lâchement faite et si dignement reçue. Pendant cette même nuit, son presbytère, préservé du feu, était entièrement dévalisé, les meubles emportés, la cave vidée, les tonneaux portés dans l'église où les orgies se sont succédé et où l'on a été jusqu'à se servir, pour boire, des vases sacrés, en même temps que des récipients les plus immondes !... Et les habitants affolés, devant leurs maisons en flammes, se sauvaient dans toutes les directions sans même savoir où ils allaient et sans avoir pu rien emporter. La plupart se sont cachés dans le bois. Il nous en est arrivé deux familles, l'une où il y a huit enfants, le père et la mère ; l'autre où la femme, au moment de devenir mère pour la cinquième fois, a dû chercher un asile pour ce moment redoutable, entre les arbres de la forêt ; on juge des soins qu'elle a pu avoir : Dieu lui a donné assez de courage pour en sortir avec le pauvre petit être qui vit quand même. On a pris, à Muno, une des filles de neuf ans et le reste de la famille est parqué sur la paille dans l'école d'Herbeumont qui ne peut être rouverte, car elle sert d'asile à d'innombrables incendiés qui sont sans abri, sans vêtements, sans provisions. Le spectacle actuel d'Herbeumont est lamentable !

A Ethe, les Prussiens ont réuni tous les hommes (trois cents) et leurs femmes avec. Ils les ont conduits

dans un champ et les ont fait coucher la face contre terre, les hommes à droite, les femmes à gauche. Ils les ont gardés là, trois mortelles heures, après quoi ils ont fait relever ces malheureux transis de frayeur et comme pétrifiés. Ils ont annoncé aux femmes qu'elles allaient assister à l'exécution de leurs maris. Et, sans attendre, ont fusillé les trois cents hommes et relâché les femmes. L'une d'elles, qui est de Muno, y est revenue chez ses parents qui ont craint longtemps pour sa raison et même pour sa vie.

Dans un autre village, frontière française, après avoir dévalisé toutes les maisons et emballé dans leurs autos les meubles, les vêtements, les provisions, ils ont mis le feu partout. Les familles se sauvaient affolées, quelques personnes même à demi vêtues. Ils n'ont épargné que l'hospice qui reçoit, outre les malades, des orphelins et des vieillards de soixantedix à quatre-vingts ans.

Ils ont dit à tous ces derniers: « Suivez-nous! » Les pauvres vieux, terrifiés, ont cependant obéi. Sortis de la ville, ils les ont collés contre une haie et les ont fusillés jusqu'au dernier. Puis, rentrant dans la ville, ils sont allés chez un boulanger dont la maison n'avait pas été incendiée et qui y avait caché douze hommes valides. « Suivez nous! » ont-ils dit à ces malheureux découverts dans leur cachette. Ils les ont fait courir assez loin hors des habitations. A ce moment, un combat avait lieu entre nos armées et la leur et le canon grondait fort: « Vous entendez *la musique*? n'est-ce pas... nargue le chef. Eh bien, vous allez un peu danser au son de ces instruments! » A ce moment, ô justice de Dieu, un boulet énorme écrase la tête de l'officier dont le tronc retombe inerte sur le sol rougi de son sang. Les éclats atteignent deux ou trois des malheureuses victimes, mais épargnent les autres qui s'en-

fuient et par qui le drame lugubre nous est parvenu.

A Etalle, ils ont tué le bon curé et nombre de ses paroissiens. Puis, pénétrant dans la salle du patronage des garçons où le jeune vicaire avait en provision des costumes, des panoplies, quelques sabres de fer-blanc pour ses séances récréatives, ils ont jugé que ces armes appelaient la mort, mais une mort spéciale. Ils sont allés prendre le jeune prêtre, ont préparé devant lui un nœud coulant, devant une grande croix placée hors de la ville. Ils l'y ont pendu et, après sa mort, leurs mains sacrilèges ont coupé son corps en morceaux après lui avoir fait subir les plus révoltantes profanations.

Les malheureux Pères Bénédictins de Conques (près Herbeumont) doivent souffrir de la faim depuis longtemps. Au lendemain de Bertrix, les Allemands ont envahi leur monastère, isolé au milieu du bois.

Sur quarante religieux, quinze étaient déjà allés rejoindre l'armée et il ne reste à Conques que des vieillards dont beaucoup ont dépassé soixante-dix et quatre-vingts ans. A la tête du couvent se trouve le célèbre Dom Pothier, le réformateur du chant grégorien, qui atteint sa quatre-vingt-deuxième année au milieu d'une détresse inouïe. Les soldats ont commencé par faire disparaître trente mille quintaux de foin, tous les chevaux de travail, les charrettes, les ruches, six cents poules. Ils ont vidé les étangs, détruit les alevins, saccagé le blé et l'orge qui n'ont même pas pu être moissonnés. En même temps, ils se sont installés dans la maison comme ils l'ont fait chez nous, mangeant dans le réfectoire après les religieux, couchant dans leurs cellules, cuisinant à leur fourneau, etc... Les habitants de Sainte-Cécile et ce qui reste d'Herbeumont portent, quand ils en ont, à Conques, un peu de ce pain qui leur y était

donné avant avec une si grande libéralité. Les plus valides des religieux vont chaque semaine chercher ce qu'ils peuvent trouver aux alentours. Leur vue nous émotionne, car chaque visite nous les ramène un peu plus défaits et amaigris, mais toujours vaillants et les cœurs en haut. Un jour (celui où nous avons eu la bonne fortune de trouver à acheter un mouton), ils sont arrivés. J'ai été si heureuse de pouvoir leur en offrir un gros morceau. Mais la place que les envahisseurs laissent au frère cuisinier au fourneau est si petite, que ce malheureux a dû attendre deux jours pour faire cuire son ragoût de mouton (et encore, il craignait tout le temps qu'il lui fût volé). A la visite suivante, le boucher de Muno s'était risqué à tuer une vache et nous avons un gros rôti cuit. Je les ai forcés de l'accepter. Depuis, ils ont pu avoir des pommes de terre, à la place de celles qui leur ont été volées, et deux boulangers des environs leur portent un peu de pain, mais pas tous les jours!... Le sans-gêne de leurs hôtes est tel que c'est un Père qui est réquisitionné pour les *raser tous*... Il fait contre fortune bon cœur et raconte, avec un esprit tout français, les épisodes de sa fonction de barbier. (Quelles tentations il doit avoir de couper plus loin que le poil !)

Il y a quelques jours, une détonation s'est fait entendre à cinq heures du matin dans le réfectoire où logent nos Prussiens. Nous avons vu arriver en toute hâte le médecin, le commandant, et nous étions très effrayées ! Mais nous avons pensé devoir fermer toutes nos communications avec le bâtiment où sont les soldats et rester à la maison. A neuf heures, nous apprenions que c'était un de nos jolis locataires qui, désigné la veille pour aller au feu et ne le voulant absolument pas, s'était tiré un coup de revolver dans la région du cœur. Cela, dans notre maison, et au milieu de ses

camarades! Il s'était manqué et poussait des hurlements affreux. On a fait venir une auto pour le conduire à l'hospice de Sedan et il est mort en route. Nous avons recommencé les classes le 1^{er} octobre. Les places vides de nos enfants absentes sont remplies et bien au delà par les enfants de Muno, beaucoup plus nombreuses que de coutume. Les Allemands les voient avec admiration jouer aux récréations et surtout le dimanche dans la cour. Ils se collent derrière leurs fenêtres qui y donnent, et restent là des heures. Beaucoup d'entre eux sont des pères de famille qui nous font signe qu'ils ont six, dix, douze enfants là-bas (où nous voudrions tant qu'ils allassent les retrouver).

Nous voilà au mois de décembre! Et cette affreuse guerre dure encore avec son cortège de misères de toutes sortes. Il est navrant de voir les caravanes de femmes, chargées de leurs lourdes hottes, faisant des trajets énormes pour trouver un peu de pain. Au début, c'était Carignan qui nous empêchait de mourir de faim. Maintenant, on est obligé d'y garder ce qui reste pour les habitants. Les commerçants de Muno ont fini par trouver un débouché par Arlon, qui touche au Grand Duché et dont cette ville tire sa subsistance. Et ceux qui ont encore des chevaux et des chariots font cette énorme course (40 kilomètres pour Arlon et 55 kilomètres pour Luxembourg), et en rapportent tout ce qu'ils peuvent. La farine revient au prix énorme de 106 francs les 100 kilogrammes (quand on peut en avoir); le reste est à l'avenant et on ne peut plus avoir ni essence ni pétrole. Néanmoins, depuis l'entreprise des voyages à Arlon, on a repris courage. Toutes les femmes qui ont un four se sont mises à faire du pain pour leurs familles et pour vendre. Dès cinq heures du matin, les masses d'affamés font la

queue devant les maisons où l'on cuit. Beaucoup viennent de France ! Un de nos braves ouvriers a entrepris de faire des quantités de pain et d'aller les vendre dans les villages-frontières les plus déshérités. Un des jours derniers, quand il est arrivé au lieu convenu avec ses quarante pains et tout ce qu'il avait pu se procurer, à Arlon, de café, de sucre, etc., il y a trouvé cent vingt-cinq femmes qui attendaient du pain. Plusieurs venaient de plus loin que Sedan ! Ces pains se vendent vingt-quatre sous et ceux qui peuvent en avoir un de plus le revendent vingt-sept ou trente sous. Ils vendent tout pour en acheter un peu. L'ouvrier était ému de pitié. Il a ramené à Muno une jeune fille qui pleurait, car elle était de Francheval (20 kilomètres), et sa mère et ses petites sœurs attendaient ce pain qu'elle n'avait pu avoir. Le brave homme l'a fait monter dans sa voiture vide, lui a donné deux pains, à Muno, et a voulu qu'elle restât le soir et partageât le souper de la famille. Elle n'aurait pu sans imprudence refaire ses 20 kilomètres en pleine nuit dans les bois. Après une bonne nuit de repos, elle est retournée porter les deux pains à sa mère.

J'ai appris avec terreur que huit soldats français se mouraient de faim et de froid dans les bois d'Escombres. On dit qu'il y en a dans diverses directions, mais les Allemands sont partout. La moindre indiscretion entraînerait fatalement la mort des soldats et celle des hommes charitables qu'on découvrirait les aidant !

Les huit infortunés en question ont été blessés à Bertrix et laissés dans le bois fatal d'Herbeumont. Dès que leurs blessures sans gravité leur ont permis de se traîner, ils ont cherché à fuir et ont vécu bien des jours de croûtes de pain, de pommes de terre crues ou de ce qu'ils ont pu trouver. Parvenus ainsi au bois

d'Escombres, qui se trouve au-dessous de Muno et en France, ils y ont caché leurs armes, et y ont vécu, on ne sait comment, depuis quatre mois. Mais ils sont presque nus. Deux seulement ont pu trouver dans les villages quelques vêtements civils avec lesquels ils vont chercher le pain des autres. Trois se sont désespérés et sont partis on ne sait où. Les cinq autres ont dit qu'ils aimaient mieux mourir que de se rendre. Depuis huit jours, on leur a prêté une mesure vide dans un village qui borde le bois. Les habitants y ont mis les objets les plus indispensables. Ils y viennent la nuit et retournent, au petit jour, se cacher dans les bois. Ils attendent nos armées pour les suivre. Mais, hélas ! quand passeront-elles ?

L'homme dévoué et courageux qui reçoit quelquefois ces infortunés (au risque de sa vie et de la leur), m'a confié leur détresse. Je lui ai recommandé de les encourager, de leur dire de penser à Dieu qui ne les abandonnera pas et à leurs mères qui, là-bas, dans le Midi, les pleurent sans doute. Nous avons réuni tout ce que nous avons pu de chaud, en fait de vêtements, un peu d'argent, et le charitable émissaire a quêté des chaussures, des habits. Il m'a rapporté hier des lettres touchantes de ces cinq martyrs dont j'ai les noms et les adresses pour écrire à leurs familles, dès que la poste marchera.

La semaine dernière, autre fait navrant, une mère de famille infortunée traversait les bois d'Herbeumont pour venir de bien loin chercher du pain. Elle avait avec elle ses deux petites filles. Toutes trois étaient exténuées de besoin. Enfin la plus jeune (deux ans) a expiré de faiblesse dans le bois où elles erraient depuis deux jours. La mère, affolée, avait d'abord pris ce pauvre petit corps dans son tablier. Mais, ne pouvant plus avancer, anéantie par l'émotion et par

la faiblesse, elle l'a arrangé comme elle a pu sous une haie épaisse et s'est traînée, avec l'autre enfant, jusqu'au malheureux village d'Herbeumont où l'on essaye de les ranimer. Faut-il arriver en plein vingtième siècle et dans des pays civilisés pour voir de semblables choses, et surtout cette guerre qui n'est plus, à proprement parler, une guerre, mais une affreuse tuerie. Je regarde tous les jours notre provision de farine, déjà deux fois renouvelée et qui diminue d'une façon effrayante. J'envoie acheter des pains de munition (quand on veut bien m'en vendre) pour la prolonger un peu.

Chacune fait tout au monde, dans la maison, pour imaginer quelque économie. Les enfants sont admirables de délicatesse sous ce rapport. Leur récréation éclairée par un bout de bougie n'en est pas moins pleine d'entrain ; et nulle part elles ne laissent rien perdre. Depuis le commencement de l'hiver, elles se fabriquent des semelles avec du carton recouvert d'étoffe et les cousent courageusement à leurs chaussures avec du fil ciré, puisqu'il y a des abîmes entre Muno et les marchands de chaussures. Nous avons trouvé un moyen de suppléer un peu aux ténèbres en faisant fondre de vieilles graisses dans des pots à confitures dont le centre est muni d'un gros coton qui forme mèche et s'allume bien. Nous suppléons aux allumettes par de fins bouts de bois bien sec qui s'enflamment aisément. Et, n'ayant même plus de vieux papiers pour allumer les feux, nous nous servons de chiffons qui réussissent. On a cherché dans toutes les armoires et utilisé tous les morceaux, pour faire des vêtements aux pauvres enfants dont les pères français sont à la guerre. Je viens de voir un « complet » pour un garçon de huit ans. La sœur qui l'a fait avec quinze ou vingt bouts de drap les a si bien ajustés, qu'on

voit à peine les prodiges d'adresse qu'il a fallu pour y arriver. Ce petit vêtement a un cachet « tout parisien ». Le malheureux enfant qui l'attend avec impatience est l'ainé de quatre. Il n'a plus sur le corps qu'une loque qui a porté jadis le nom de veston, puis les débris d'une culotte qui s'en vont par morceaux. Après lui, on va servir ses trois petits voisins dont le père est aussi soldat français et qu'on croit mort.

Et à côté de ces spectres lugubres de la misère, de la faim, de l'obscurité et du froid qui se promènent à nos frontières, il y a un autre supplice qui nous étreint : c'est le supplice moral. Depuis exactement cent vingt-huit jours, nous sommes enserrées comme par un cercle de fer, séparées de tout le reste de la terre, et comme dans une zone perdue, au delà de laquelle nul ne peut pénétrer ni dans un sens ni dans l'autre. Cela, on ne peut en comprendre la souffrance que quand on y a passé ! Où sont les armées ? Que font-elles ? Qui nous aide en France ? Que sont devenus ceux que nous aimons ? Silence, silence de mort. Les gens qui vont s'approvisionner (toujours dans l'espace occupé par l'ennemi), rapportent des nouvelles, souvent contradictoires, toujours douteuses. Ont-elles du vrai ? Sont-elles toutes fausses ? Silence de mort. Les journaux allemands donnent une idée des lieux où l'on se bat, mais c'est tout. On ne peut pas ajouter foi au reste. D'ailleurs, leurs expressions toujours contournées, leurs hyperboles ne disent jamais carrément : « Celui-là est le vainqueur, celui-ci est le vaincu. » On entend le canon, quelquefois avec violence pendant trois semaines dans la même direction. Qu'est-ce ? Qui gagne ? Qui perd ? Silence de mort. On nous lit des dépêches tombées d'aéroplanes, soi-disant, tout va bien, tout est en bonne voie, tout va être fini ! Le lendemain, c'est tout le contraire, et on sera en guerre des mois encore ! Alors,

il se fait dans la tête comme un vide affreux, comme un chaos, celui du doute et de l'inconnu !

Mais un seul bien nous reste et celui-là est incomparable, éclairant dans la nuit des âmes comme le phare qui paraît dans l'immensité au naufragé en détresse : ce bien, c'est notre chapelle avec le Dieu qui y réside et veut bien, chaque jour, nourrir nos âmes de sa substance. Ce Dieu qui nous reconforte à toutes les heures par sa grâce, qui nous accueille près de son autel, chaque fois que nous venons nous jeter à ses pieds avec nos misères, notre pauvreté, notre confiance et qui met en nos âmes cette paix qui surnage au-dessus de l'épreuve présente, cette force qui donne des ailes à la prière et nous fait mériter pour ceux qui luttent, là-bas, qui meurent, peut-être reconfortés par notre intercession. Dans l'épreuve actuelle, nos âmes doivent être épurées afin d'en sortir meilleures, plus rapprochées de la perfection qui doit être leur idéal et plus unies (en attendant la victoire) à la volonté de Dieu, toujours sainte, toujours juste, même dans ses rigueurs !

Nous venons d'être douloureusement impressionnées par les nouvelles arrivant de Carignan : après avoir vécu aux crochets des bons habitants, depuis quatre mois et demi, avoir dévalisé leurs caves, pillé les boutiques, déménagé les maisons vides, et mis la main sur les provisions et le bétail, les Allemands avaient exigé, il y a quinze jours, une somme de 12 500 francs pour racheter la vie du maire et celle du respectable curé, responsables, soi-disant, d'un coup de feu (la suite avait démontré nettement qu'il était tiré par un soldat teuton). Hier, les chefs annoncent qu'ils accordent trois jours à la petite ville ou pour être brûlée ou pour fournir une rançon de 200 000 francs ! Et, illico, ils s'emparent du bon curé,

du maire, des six notables du lieu, d'une vieille rentière et les emprisonnent à la mairie, accordant à un des principaux industriels un laissez-passer pour aller... où il voudra, chercher cette énorme somme. Nous savons qu'on quête dans les villages du canton de Carignan, mais nous ne savons pas l'issue de la chose. Nos bons amis, grâce auxquels nous avons pu acheter toute la farine et le blé qui ont fait notre pain, sont dans l'angoisse et les larmes, et nous y sommes avec eux et pour eux. Quelle vie!

Cette nuit, nos locataires toujours nombreux et tapageurs, ont fait un bruit plus assourdissant encore que de coutume... Je viens d'apprendre qu'ils ont amené comme prisonniers dans notre propre maison, douze infortunés soldats, Français et Belges! Ils les ont découverts, au milieu de la forêt de Bouillon, dormant dans la hutte qu'ils s'étaient construite et où ils avaient dû endurer, depuis ces longs mois, tant de misères morales et physiques.

Nous frémissons en pensant que ces malheureux sont là si près de nous, qui ne pouvons rien pour eux. Les soldats les ont emmenés, au petit jour, et dirigés sur leurs prisons d'Allemagne, grâce à leur petit chemin de fer, qui a déjà descendu sur la France tant de canons, de mitrailleuses et d'engins de destruction, et aussi remonté vers le Rhin des monceaux d'objets, des milliers de blessés, entassés à trois étages dans les fourgons, voire même des masses de leurs morts qu'ils emportent (ne sachant plus où les mettre) liés quatre par quatre comme de vils fagots, pour les brûler plus loin!...

8 décembre 1914.

Fête de l'Immaculée-Conception. — Je veux noter ce jour de fête où il me semble impossible que la sainte Vierge ne fasse pas quelque chose pour notre armée,

pour tout notre pays de France, jour où tant d'âmes saintes font contrepoids aux offenses des pécheurs! Fallait-il que la juste colère de Dieu fût grande contre les crimes des hommes, pour n'être pas encore apaisée par les millions de victimes qui ont arrosé de leur sang le sol de cette patrie dont toute la région de l'Est n'est plus qu'un immense cimetière?

Il y a juste trois mois que j'ai commencé à écrire ces notes. Je croyais, à ce moment-là, que la guerre allait finir. Et la solennité de ce jour nous trouve encore emprisonnées dans le territoire occupé par l'ennemi. On nous assure qu'il va arriver des provisions de farine, de pétrole, de sucre, etc... à des prix raisonnables, et que les États-Unis et l'Espagne ont pris des mesures pour que les Allemands qui sont en ce moment nos maîtres ne mettent pas la main dessus. J'attends de le voir pour le croire.

La semaine dernière, le canon et les mitrailleuses ne cessaient pas de donner. Ce bruit déchirant nous brise toujours le cœur. Nous voyons en esprit ces corps mutilés qui tombent à chaque coup pour ne plus se relever. Et plus encore, peut-être, ceux qui, à demi morts, attendent le secours et expirent souvent sans l'avoir reçu!

Depuis hier, plus rien. Alors, impression différente, tout aussi triste. Les Français sont-ils repoussés? A ce doute, nul ne répondra. Le temps, seul, nous fera savoir où nous en sommes, s'il nous laisse voir l'issue de cette gigantesque boucherie qui baigne de sang la terre de notre pays. Et ce canon que, malgré tout, nous aimons mieux entendre, puisqu'il indique que les armées se rapprochent, ne nous couchera-t-il pas aussi dans la mort!...

Si les Allemands remontent par Muno, épargneront-ils ce village, laissé presque seul debout, au milieu des

ruines du Luxembourg et des Ardennes? C'est le secret de Dieu.

Mais une invincible confiance en Marie me laisse convaincue que la protection miraculeuse qu'elle nous a accordée jusqu'ici ne nous fera pas défaut et que le dernier chapitre de mes notes, celui de la « retraite », sera un hymne à sa puissance de reine et à sa bonté de Mère!

(A suivre.)

ESPAGNE

PROVINCE DE BARCELONE

*Lettre de M. SERRA, Prêtre de la Mission,
à M. Verdier, Supérieur général.*

Barcelone, 29 décembre 1919.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît.

Nous venons d'avoir la conférence sur les vertus de notre cher confrère, M. Casulleras. Je veux vous en marquer les points principaux.

Les vertus de notre aimé visiteur, d'après ceux qui l'ont connu comme séminariste et étudiant, sont : 1° esprit de régularité qui lui faisait observer ponctuellement toutes les règles et avis; 2° esprit de travail, de telle façon qu'on pouvait lui appliquer matériellement le texte de notre règle *ut semper inveniat uti-ter occupatus*; 3° il était très respectueux pour les supérieurs, obéissant fidèlement à tous leurs commandements et ne laissant jamais échapper un mot contre leurs personnes et autorité.

Depuis son ordination, les vertus principales qu'on remarque en lui sont une grande humilité, laquelle lui faisait accepter toutes les occupations les plus humbles qu'il accomplissait aussi volontiers que les plus importantes. Non moins remarquable était l'esprit de condescendance par lequel il approuvait les manières de penser, parler et les goûts de ses confrères. Personne ne se rappelle avoir reçu de lui la plus petite offense. Le silence et la charité fraternelle étaient en lui comme naturels; c'était ainsi qu'il était libre de penser à ce qu'il pourrait faire pour la gloire de Dieu et le progrès de notre Congrégation.

C'a été dans l'action que se sont démontrées ses qualités vraiment supérieures. A peine eût-il fini ses études et reçu la prêtrise qu'il fut destiné au séminaire de Oaxaca (Mexique). Là, comme professeur de philosophie, il fut admiré et aimé des élèves et surtout de Mgr l'évêque. Dès lors apparut en lui un goût spécial pour le catéchisme.

Appelé par le visiteur de la jeune province de Barcelone, il fut nommé directeur du séminaire interne. Deux ans après, nommé supérieur de notre maison de Bellpuig, c'est lui qui rendit la vie à notre école apostolique mourante : il eut la satisfaction de voir arriver le nombre des enfants à cinquante-huit. L'obéissance l'arracha à sa chère maison de Bellpuig, lui confiant la mission de fonder la maison de Philadelphie. Les affaires étant finies, il partit pour le Honduras où il passa cinq ans : sa modestie nous a privés des détails de ses travaux dans cette mission.

En 1914, la maison de Majorque se sentit heureuse de l'avoir pour son supérieur. Il continua et donna plus d'étendue à toutes les œuvres de notre Congrégation qui fleurissent dans cette maison. On peut spécialement remarquer le rétablissement de l'école apos-

lique. Comme la maison manquait des moyens de subsistance et allait se trouver dans la nécessité de se défaire des séminaristes, il fonda un collège qui donne vie à la maison.

Bien que désigné par les supérieurs pour être vicaire apostolique du Honduras, vous avez, Très Honoré Père, donné à cette province la joie de l'avoir pour son visiteur; mais la Providence nous l'a enlevé. Nous en avons ressenti une grande peine, car nous espérions qu'il porterait notre province à une grande prospérité, aussi nous le pleurons, inconsolables, bien que résignés à la volonté de Dieu.

Antoine SERRA.

ITALIE

AUDIENCE ACCORDÉE PAR SA SAINTETÉ BENOIT XV, AU
PERSONNEL DU CONSERVATOIRE SAINT-CLÉMENT
(DIT ZOCCOLETTE)

*(Rapport rédigé par les jeunes filles qui suivent
le cours de français.)*

Nous voudrions faire ici un petit compte rendu des sentiments éprouvés dans des circonstances, qui seront pour nous à jamais inoubliables; mais il faudrait une autre plume que celle de quelques enfants qui font à peine les premiers pas dans l'étude de la langue française, pour redire encore bien faiblement ce que nous avons éprouvé.

Cependant, en témoignage de notre reconnaissance pour ceux qui nous ont procuré ce bonheur, nous essayerons de le faire de notre mieux.

Depuis longtemps, nous désirions avoir le bonheur

d'être admises à l'audience du Saint-Père et Mgr Nasalli-Rocca, aumônier secret de Sa Sainteté et notre supérieur, à qui nous avons exprimé notre désir, nous promit de solliciter pour nous cette faveur et nous obtint du Saint-Père plus que nous n'avions osé espérer. Le Souverain Pontife nous accorda la faveur d'assister à sa messe, où nous eûmes l'insigne bonheur de communier de sa main.

Ce beau jour devait être le premier dimanche d'octobre, fête du Saint-Rosaire. Dès six heures du matin, nous nous rendîmes au Vatican et, après avoir franchi la grande porte de bronze et les grands escaliers, nous entrâmes dans la chapelle Mathilde, où le Saint-Père devait célébrer le saint sacrifice et distribuer à chacune de nous le « Pain des Anges », de sa main sacrée. Notre joie fut grande, mais non complète, cependant, car nous aurions encore désiré entendre l'ardente et pénétrante parole de notre auguste Père et bienfaiteur. Mais la chose ne fut pas possible en cette même journée.

C'eût été trop en une fois et, pour jouir davantage, le ciel permit que notre jouissance, se renouvelant un autre jour, n'en fût que plus goûtée. La pensée nous vint donc d'écrire une lettre de remerciement à Sa Sainteté pour la grande grâce qu'Elle nous avait accordée, mais en même temps, nous lui disions notre regret de n'avoir pu l'entendre nous adresser quelques-unes de ses paroles, qui seraient pour nos âmes esprit et vie; et, à l'exemple de notre divin Sauveur, qui s'inclinait avec tant de bonté vers les pauvres et les plus petits, le Saint-Père daigna répondre à notre humble requête, nous accordant cette fois une audience spéciale. Avec quelle joie profonde et émue nous attendîmes ce jour! aucune expression ne peut la dépeindre, C'est au 16 octobre qu'il était fixé.

Vers onze heures du matin, nous étions de nouveau devant la grande porte de bronze, mais, cette fois, plus nombreuses, car aux orphelines du Conservatoire s'étaient jointes les jeunes filles de l'ouvroir externe, les enfants des écoles élémentaires (une députation), ainsi que quelques enfants de l'asile, garçons et filles. On nous fit placer dans une magnifique salle ornée de belles fresques, nous nous couvrîmes la tête de notre grand voile blanc, et, silencieuses, nous allâmes dans la salle du Consistoire. Là, nos maîtresses nous disposèrent sur deux rangs autour de la vaste salle et nous attendîmes, avec une religieuse impatience, le moment solennel. Bien que nous fussions plus de deux cents, nos langues remuantes se turent comme par enchantement, subjuguées par le silence profond et solennel qui règne dans le Vatican. Notre cœur battait bien fort, dans l'attente de voir paraître le Souverain Pontife!

Enfin, un maître de chambre nous annonça l'auguste représentant de Notre-Seigneur et, aussitôt, nous vîmes paraître le Saint-Père accompagné des prélats de sa maison et de S. Exc. Mgr Nasalli-Rocca, notre digne supérieur et quelques gardes nobles. Pleines d'admiration, nous nous prosternâmes comme si nous avions été en la présence de notre adorable Sauveur Lui-même; trois des plus petites orphelines du Conservatorio s'avancèrent au pied du trône et récitèrent un court dialogue, que le Saint-Père écouta avec une paternelle attention. Il permit ensuite qu'elles s'approchassent et les admit au baiser de la main et du pied.

Une autre orpheline des plus grandes lut ensuite, au nom de toutes ses compagnes, une émouvante adresse, écrite en caractères d'or, sur parchemin enluminé; une autre lui offrit un bien beau coussin

de velours cramoyse sur lequel était brodé, en or, le blason pontifical.

Sa Sainteté agréa avec paternelle bienveillance le beau compliment. Elle admira le coussin, louant la fine broderie et, faisant allusion au blason, nous dit qu'Elle avait deviné notre désir et le garderait à son usage personnel.

Le Saint-Père daigna ensuite nous adresser la parole ; sa voix était douce, affectueuse comme celle d'un bon Père. Ses chaudes paroles pénétrèrent jusqu'au fond de nos cœurs ; s'inspirant de ce que nous lui avons dit dans notre adresse, le Saint-Père parla longuement, nous assurant que nous étions réellement ses orphelines privilégiées et la portion choisie de son cœur magnanime. Il nous démontra que la vie de prière, d'étude, de travail que nous menons aujourd'hui doit nous préparer pour l'avenir, afin d'être plus fortes pour résister aux assauts du démon et pour mieux éviter les dangers du monde, de manière à montrer par nos œuvres la solide et pieuse éducation reçue dans le Conservatoire du Pape, lui rendant ainsi l'hommage, l'honneur et la gloire qu'Il mérite, unique récompense que nous pouvons et devons donner à un si digne et haut bienfaiteur.

Après nous avoir fortement exhortées à vivre maintenant et toujours en bonnes chrétiennes, le Saint-Père, avec sa bonté paternelle, daigna descendre de son trône et faire le tour de la grande salle pour faire baiser son anneau à chacune, puis, nous donna la bénédiction apostolique, l'étendant aussi à nos familles et, nous saluant affectueusement de la main, il s'éloigna, tandis que nos yeux suivaient jusqu'au dernier moment cette blanche et suave vision !

Oh ! comme ils volèrent rapides ces moments précieux que nous aurions voulu prolonger sans le désir

de nos cœurs ! mais son doux souvenir restera ineffaçablement imprimé dans nos jeunes âmes.

En sortant du Vatican, le cœur encore inondé de la vive joie que nous venions d'éprouver, nous allâmes à l'hospice Sainte-Marthe, faire part de notre bonheur à la respectable Mère visitatrice, qui nous accueillit avec sa grande bonté, se réjouissant avec nous ; et ses aimables et maternelles paroles furent le complément de la fête.

Après avoir reçu de sa main du bon chocolat, nous rentrâmes au Conservatoire, heureuses d'un bonheur que nous n'avions jamais éprouvé et qui comptera parmi les plus grands et les plus inoubliables de notre vie d'enfance et de jeunesse.

VISITE DE SA SAINTETÉ BENOIT XV A SAINTE-MARTHE

(10 décembre 1919)

*(Récit envoyé par les sœurs de Sainte-Marthe
à la Très Honorée Mère Émilie Maurice.)*

Depuis plusieurs mois déjà le Saint-Père avait fait entrevoir à notre vénérée Mère Marie la possibilité d'une visite matinale à ses chères filles de Sainte-Marthe : venir célébrer le saint sacrifice dans la chapelle riche pour Lui de si pieux souvenirs, était un doux projet que Sa Sainteté tenait à réaliser, mais Elle voulait le faire tout à fait dans l'intimité de la famille religieuse qui s'honore d'être sienne à un titre tout spécial. C'était là une faveur si grande que nous osons à peine y compter. Aussi, quelle explosion de joie générale, lorsque notre bonne Mère, rentrant, le mardi 2 décembre, de son audience près du Saint-Père, nous annonça sa visite pour le mercredi 10. Sa Sainteté avait déjà tout prévu : Elle quitterait ses

appartements à cinq heures, se trouverait vers cinq heures un quart au pied de l'autel de notre chère chapelle pour y célébrer le saint sacrifice et se rendrait ensuite près des trois prêtres infirmes, premières pierres de fondation de l'hôpital installé par sa paternelle munificence dans cette maison et terminerait sa visite en s'arrêtant quelques instants près de la vénérée doyenne, sœur Thérèse, à qui l'heure matinale ne permettrait pas d'être levée pour la messe.

A partir de ce moment, de quel cœur chacune s'employa à tout préparer de son mieux : c'était vraiment Marthe et Marie disposant toutes choses avec filial amour pour la visite du Maître bien-aimé. Dans son grand cœur, notre vénérée Mère Marie eût désiré que quelques-unes au moins de nos sœurs de Rome partageassent le bonheur de la petite famille de Sainte-Marthe ; mais, sur le désir formel de Sa Sainteté, personne, en dehors de la famille, ne fut admis. Comment les heureuses privilégiées n'auraient-elles pas été ravies !... Elles l'étaient, en effet, et c'est dans un sentiment indéfinissable de joie et de douce espérance, comme pour la nuit de Noël, disait l'une d'entre elles, qu'elles attendirent l'aurore fortunée qui devait amener sous leur toit Notre-Seigneur Lui-même en la personne auguste de son vicaire !

Enfin voilà le grand jour arrivé. Il est cinq heures : au Vatican, notre bien-aimé Pontife quitte ses appartements, traverse la basilique Saint-Pierre (dont les gardes ont tenu prêts avec soin tous les passages) et arrive à la porte bienheureuse qui communique avec Sainte-Marthe et ne s'ouvre que pour le Saint-Père. Il est précédé de deux *scopatori segreti* portant des torches allumées : Mgr de Bisogno, sacriste majeur de Saint-Pierre, Mgr Testoni, Mgr Migone, ses deux chapelains secrets, accompagnent Sa Sainteté. Viennent

ensuite le bon frère Giacomo, le fidèle camérier, Mariano, et quelques employés de la basilique. Mgr Pescini, notre bonne Mère et deux de nos sœurs étaient dès cinq heures à l'entrée de la porte pour recevoir le saint Pontife, lequel s'avance tout souriant disant à Mgr Sacriste : « Maintenant, nous sommes dans le domaine des sœurs... » Il poursuit ensuite sa marche jusqu'à l'escalier. Là, la statue de la Vierge, ornée de fleurs et de verdure, semble sourire à cette scène sans précédent dans les fastes de Sainte-Marthe, pourtant bien favorisée. Dès que Sa Sainteté entra dans le long couloir qui conduit à la chapelle qu'Elle aime, on le sent, avec prédilection, la porte grand'ouverte lui laissa entrevoir l'autel resplendissant de lumière et au-dessus notre Vierge Immaculée, les mains rayonnantes de grâces et si belle dans la douce clarté qui fait ressortir son image ! A mesure que l'auguste Pontife approchait de ce sanctuaire béni où tant de fois Il a célébré les saints mystères, l'émotion et aussi le bonheur se peignaient sur son visage. Après s'être agenouillé sur le prie-Dieu préparé au milieu du sanctuaire, le Saint-Père s'est avancé au pied de l'autel et Mgr Pescini avec Mgr Testoni et Mgr Migone l'assistèrent pendant la célébration du saint sacrifice. L'autel avait sa jolie parure de lis du jour de l'Immaculée; sur les côtés, des corbeilles de fleurs naturelles donnaient un charme printanier qui seyait bien à notre fête matinale. Le calice et le ciboire étaient ceux-là mêmes qui servaient à l'auguste Pontife lorsque, substitut de la secrétairerie d'État, Il venait tous les dimanches dire la messe de communauté à Sainte-Marthe. Durant le saint sacrifice, pensées et prières étaient humblement et intimement unies à celles du saint Pontife immolant Jésus-Victime que Lui-même nous représente si bien. Après la communion, le *Ma-*

gnifcat a jailli de nos cœurs impuissants à rendre dignement grâce d'une telle faveur, autrement qu'en s'unissant aux sentiments de la très sainte Vierge. Puis, à l'issue de la messe, la chère invocation : « O Marie conçue sans péché », a appelé sur toute l'heureuse assistance, et surtout sur notre bien-aimé Saint-Père, l'effusion des divins rayons qui s'échappent de ses mains maternelles !

Sa Sainteté tenant à être de retour au Vatican avant l'ouverture des portes de la basilique, il fallait se hâter. Après l'action de grâces, Elle se dirigea donc du côté de l'ascenseur, accompagnée du même cortège qu'à son arrivée et de toutes nos sœurs. Sur l'invitation de notre vénérée Mère Marie, le Saint-Père qui lui avait dit aimablement : c'est à vous à me guider, prit place dans l'ascenseur et monta au troisième étage où sont installés les prêtres malades. Dignes et éprouvés ministres du Seigneur, comme ils étaient émus et heureux de la bonté si paternelle, si bienveillante du Souverain Pontife !... Près de chacun d'eux, Il s'arrêta quelques minutes, demandant de leurs nouvelles, s'intéressant à ce qui les touchait, puis leur remettant une jolie médaille en souvenir de sa visite. Tous ont trouvé dans leur cœur la parole disant leur profonde reconnaissance pour le bien-aimé pasteur qui a ouvert à ses prêtres un asile où ils reçoivent tous les soins que réclament leurs infirmités. Avant de redescendre, Sa Sainteté a jeté un coup d'œil sur la petite chapelle non encore terminée, sur la salle voisine donnant sur une agréable terrasse où les pauvres infirmes peuvent être transportés et jouir du bon air en même temps que de la vue de la campagne.

A notre chère sœur Thérèse, sa visite fut plus que bonne et paternelle. Celle-ci souriait de bonheur et ouvrait de grands yeux comme si elle eût vu une douce

apparition. Le Saint-Père s'est approché de son lit et lui a parlé avec une toute familière bonté des souvenirs d'autrefois. A mesure qu'Il évoquait le passé, la figure de sœur Thérèse s'illuminait et c'est avec une effusion pleine de vénération et d'amour qu'elle baisa la main de Sa Sainteté et la médaille qu'en la quittant Elle lui remit disant avec une extrême bienveillance : « C'est très bien, sœur Thérèse, de m'avoir attendu ; mais il faut m'attendre encore, car je reviendrai. »

Nous avions si bien la filiale confiance que Sa Sainteté ne quitterait pas Sainte-Marthe sans nous dire quelques bonnes paroles, que nous avions disposé un fauteuil dans le petit parloir attenant à la chambre de sœur Thérèse. Dans un angle, et bien en lumière, avait été mis aussi le portrait du Saint-Père, exécuté tout dernièrement par les ordres de notre Mère Marie pour le grand réfectoire des pèlerins. Invité par notre bonne Mère à voir s'Il se reconnaissait bien, Il entra au parloir ; puis, devant notre désir, Il daigna s'asseoir au milieu de nous. Alors, pendant quelques instants, dépouillant toute la majestueuse grandeur qui environne le chef suprême de la sainte Église, ce fut le bon Pasteur, le Père aimé qui visite ses enfants et les traite avec cette familiarité qui est la meilleure preuve de l'amour et de la confiance : « Je suis très content, a-t-Il dit à notre Mère Marie placée tout près de Lui ; tout était très bien, rien ne manquait. Puisque vous avez bien fait les choses comme je l'avais demandé, je reviendrai... Je comprenais bien que la Mère Marie aurait voulu faire jouir toutes les sœurs de Rome, car toutes sont ses filles, et alors je me suis prononcé catégoriquement : non, non, rien que celles de Sainte-Marthe ! Vous avez une bien jolie chapelle et c'est à sœur Thérèse que nous la devons. » Comme notre bonne Mère lui redisait que nous étions toutes bien filiale-

ment à Lui, le Saint-Père a répondu : « Oui, je le sais et non seulement de bouche, mais encore par les œuvres. »

Il était six heures et demie. Sa Sainteté se leva et, souriant d'un petit air malin : « Je ne suis venu que pour les sœurs de Sainte-Marthe, mais ma bénédiction s'étend à toutes les Filles de la Charité, en particulier à la Supérieure générale, la Mère Émilie, qui doit bien être ici de cœur, aux maisons de Rome, à toute la Communauté et à ses œuvres. » Nous nous sommes inclinées sous sa main bénissante. Puis, notre bonne Mère lui présentant des médailles destinées à notre Très Honorée Mère pour qu'Il les bénit en souvenir de ce jour : « Oui, oui », dit-Il, en formant le signe de la bénédiction et posant les mains sur le plateau.

De nouveau, nous prîmes place à la suite du Pontife et nous l'accompagnâmes jusqu'à la chère porte qui s'ouvre sur la sacristie de Saint-Pierre. Avant de la franchir, le Saint-Père s'est retourné pour nous bénir encore, puis Il a disparu petit à petit dans les profondeurs de la vaste basilique encore tout entière dans le silence. On n'apercevait plus les torches des *scopatori* et nous regardions toujours, comme les apôtres après que les nuages leur eurent dérobé Jésus montant au ciel... Il fallut ensuite reprendre la vie ordinaire, mais le rayonnement de cette heure du ciel était resté dans notre âme et illuminait si bien tous nos visages qu'il faisait dire à ceux qui ignoraient notre grand bonheur : « Mais qu'ont donc les sœurs de Sainte-Marthe, qu'elles sont toutes si contentes, aujourd'hui! »

Enfin, nous ne saurions mieux résumer les sentiments qui, tour à tour, ont animé les cœurs de la petite famille qu'en transcrivant ici les paroles que notre Mère Marie joignit à la simple gravure représentant

Jésus chez Marthe et Marie et que le Saint-Père devait trouver chez Lui, à son retour au Vatican :

« Quelle joie, quand Jésus devait venir!...

« Quel bonheur, quand on le possédait !!!

« Quel souvenir plein de reconnaissant amour, quand Il était parti.

« Son départ était une douleur; mais, tout ce qu'Il avait touché devenait une chose sainte et sacrée. Ainsi en est-il pour la petite famille de Sainte-Marthe devenue, en cette inoubliable matinée, un bien doux Béthanie ! »

CINQUANTAINE DES ENFANTS DE MARIE DE LA MAISON
DE SAINTE-SUZANNE A ROME.

C'est le 8 septembre 1869 que M: Zualdi, prêtre de la Mission de Montecitorio, fonda cette association dans la maison des Filles de la Charité, via S. Nicola da Tolentino. Pour le cinquantenaire fixé au 8 décembre 1919, les associées étaient invitées à se préparer d'une façon spéciale. La veille, dimanche 7 décembre, les Enfants de Marie, accompagnées de la vénérable supérieure et d'une autre sœur, se trouvaient réunies dans les cryptes vaticanes près de la tombe du saint Pontife Pie X, pour y prier pour leurs compagnes décédées qui n'étaient pas oubliées dans cette fête-anniversaire. Le zélé directeur, M. Grassi, dit la sainte messe, fit une exhortation et distribua des communions nombreuses.

Avant de partir, toutes s'arrêtent auprès des restes précieux du Prince des Apôtres pour lui demander, avec une augmentation de foi, le triomphe de l'Église et de son Pape. Puis, au sortir de Saint-Pierre, c'est la visite des jardins du Vatican et surtout le pèlerinage

à la statue de Notre-Dame de Lourdes qui s'y trouve.

L'après-midi, nouvelle réunion pour la retraite préparatoire à la solennité du lendemain. Enfin, le 8 décembre, à sept heures et demie, dans la chapelle des sœurs (aujourd'hui via S. Susanna), bien trop étroite pour les associées, le directeur célèbre la sainte messe et distribue la sainte communion aux nombreuses jeunes filles et mères de famille accourues. La cérémonie est clôturée par une réception d'Enfants de Marie et la distribution d'une image commémorative de la cinquante.

L'après-midi, à quinze heures, toutes se retrouvent pour la bénédiction de la bannière. Dans un discours de circonstance, le directeur montre, dans la Médaille miraculeuse : un don du ciel, un guide sûr, un gage de protection et un émouvant souvenir de famille. Enfin, la bénédiction du saint Sacrement couronne cette fête de reconnaissance et d'amour.

Pour achever le programme prévu, il restait encore la « Petite Académie commémorative ». Elle eut lieu le dimanche suivant, 14 décembre, à quatorze heures et demie, et dépassa ce qu'on avait osé espérer; elle fut honorée de la présence de Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Kiang Si oriental, de M. Alpi, de la Très Honorée Mère Marie Maurice.

Des chants, un drame, *Marie pour Mère*, remplirent la séance, ainsi que la lecture d'une petite relation historique de l'Association pendant ces cinquante ans écoulés. La digne supérieure, sœur Morchio, alors jeune sœur, assistait à la fondation du 8 septembre 1869 dans la maison de S. Nicola da Tolentino, ouverte par l'excellent marquis D. F. Patrizi. Elle a connu les 240 Enfants de Marie reçues; 63 sont entrées en communauté, dont 26 chez les Filles de la Charité; 6 chez les sœurs grises (Filles de la Charité de Besan-

çon) et les autres dans diverses familles religieuses; 94 ont reçu le sacrement du mariage.

Que dire de tant de grâces obtenues : Marie Perini, sur son lit de mort, affirme avoir été honorée de la visite de la Madone, etc., etc.

Enfin, pour couronnement de ces fêtes du cinquantième anniversaire, signalons l'audience que le Saint-Père a bien voulu accorder le 4 janvier 1920 à une quarantaine de ces Enfants de Marie.

CINQUANTENAIRE DU SÉMINAIRE DE LA
MAISON CENTRALE DE NAPLES

Récit envoyé à la Très Honorée Mère Emilie Maurice.
(1869-8 décembre 1919.)

Le cinquantenaire du séminaire de la maison centrale de Naples a eu ce caractère de simplicité et de ferveur qui distingue nos chères fêtes de communauté. L'Immaculée, dominant l'autel de la chapelle et celui du séminaire, s'élevait au milieu de cierges et de lis d'une pureté éclatante, et, s'inclinant, si maternelle, vers les heureuses petites sœurs et vers les blanches cornettes, semblait leur répéter, dans un sourire tendre et radieux, l'ineffable promesse : « J'ai toujours l'œil sur vous ! »

Des douze sœurs de la fondation, — jusqu'à cette date, les postulantes de la province de Naples se rendaient à Paris pour faire leur séminaire, — cinq étaient présentes : ma sœur Dell' Olio, ma sœur Cancelli, sœur Carelli, de l'Albergo, une des deux sœurs Minutilli et sœur Martini. Ma sœur de Givia, de Monte San Giuliano; sœur Carelli, de Galatina; sœur Minutilli, d'Aversa, empêchées par la distance ou par l'infirmité, s'unissaient de cœur et d'esprit au *Magnificat* que

leurs compagnes chantaient ici, dans la maison qui, il y a cinquante ans, avait vu, pour la première fois, la coiffe et le fichu blanc. Les quatre autres s'y associaient du ciel.

Les ferventes jubilaires occupaient, à la chapelle, le premier banc devant les supérieurs, et c'est ma respectable sœur visitatrice et ses officières qui, à la communion, les ont présentées à l'époux de leur vie entière, qui reste bien « l'ami du soir et de la fin du jour » ; les chants, très pieux, aidaient aux pensées saintes et exprimaient la joie reconnaissante, le merci mon Dieu, qui jaillissait du fond du cœur.

Après le déjeuner, les chères fêtées étaient reçues, comme au jour de leurs premiers vœux, dans le cabinet de ma sœur visitatrice qui s'y trouvait avec ses officières, et là il y avait échange d'images, réveil de souvenirs d'il y a cinquante ans et qui paraissent d'hier, épanchements de joie et de dévotion filiale, paroles d'actions de grâces.

À neuf heures, la grand'messe nous réunissait encore aux pieds de notre Immaculée Mère, et tout de suite après, on montait au séminaire — petit cénacle de blancheur et de paix — où avait lieu la séance commémorative de la naissance de ce grain de sénevé qui étend maintenant ses branches fécondes et bienfaisantes sur la province entière. Notre respectable Père directeur présidait cette réunion qui restera un des plus doux souvenirs de cette fin d'année ; après les chants de circonstance et un récit, en forme de conférence entre quatre petites sœurs, évoquant les origines de leur berceau, le respectable Père a pris la parole, et avec la piété et la simplicité qui le caractérisent, il présenta ses félicitations aux cinq jubilaires, faisant apprécier en même temps aux petites sœurs la grande grâce de la vocation, source de bonheur et de sainteté, la néces-

sité de la fidélité à cette grâce par le travail de la perfection, par la pratique de nos saintes vertus qui, seules, peuvent entretenir et augmenter en nous, de jour en jour, jusqu'aux noces d'or, jusqu'aux noces de diamant, l'esprit de la vocation, l'esprit du séminaire.

La séance se termina par une distribution d'images.

Après midi, on se retrouvait ensemble à la chambre de communauté, trop petite pour le grand nombre de sœurs qui s'y serraient, tâchant de faire un peu de place aux autres, restées aux deux portes et dans le corridor.

Là, ma sœur visitatrice annonça que ma sœur Dell'Olio avait reçu pour elle et ses chères compagnes de noces d'or, la précieuse faveur de la bénédiction du Saint-Père, grâce qui a réjoui toute la famille.

Les cinq jubilaires, sous leur double diadème, la blanche cornette et la couronne d'or, alternées avec nos sœurs officières, formaient, à droite et à gauche de ma sœur visitatrice, un beau demi-cercle; on les aurait presque prises pour de jeunes épouses, tant elles étaient fraîches, à part ma sœur Martini qui a pu cependant oublier, pour ce jour-là, son infirmerie.

Mais ce qui ne vieillit pas en communauté, c'est surtout le cœur, le cœur qui reste parfumé des premières impressions de cette nouvelle vie, si simple dans sa beauté surnaturelle, le cœur fidèle à ses souvenirs qui sont une joie toujours présente. On était en famille, et les souvenirs affluaient, se pressaient sur les lèvres de nos jubilaires, excitant parfois les rires, plus souvent l'émotion.

Au matin du 8 décembre 1869 (il serait plus exact de dire dans la nuit), on s'était levé à trois heures pour avoir le temps de s'habiller; et c'était ma sœur de la Ville, une jeune sœur qui revenait de Paris et

qui savait comment s'habillent les petites sœurs, qui avait été chargée de la grande fonction, mais avec elle, la digne sœur Cordero, visitatrice, et tout le conseil s'empressait autour du petit groupe des douze... C'étaient les douze étoiles que la Communauté offrait à la Vierge au jour de son Immaculée-Conception, les douze apôtres qui, attirés par l'odeur de ses parfums, avaient tout quitté pour suivre Jésus.

D'ailleurs, ma sœur Cordero, sachant bien ce que doivent être des pierres de fondation, et d'un séminaire, avait tenu, comme une vraie mère, à nourrir elle-même ses petites sœurs de la pure doctrine de saint Vincent, et pendant que ma sœur Desborde, désignée comme directrice, se formait à la Maison-Mère, elle avait ajouté la charge de directrice à celle de visitatrice.

Et les épreuves de ce premier séminaire, comme elles ressemblent à celles de nos jours pour les heureux petits bonnets! Ma sœur Dell' Olio, le premier jour qu'elle portait la coiffe, se croyait devenue sourde et, exemptée de la lecture au réfectoire, elle en a remercié Dieu, car elle ne s'entendait pas elle-même!

La même sœur, en office à l'infirmerie et faisant la veille, devait sonner la cloche de quatre heures. « De peur de me tromper, j'ai compté tous les quarts pendant toute la nuit, disait-elle, et j'ai compté si bien que j'ai fait lever la communauté à trois heures trois quarts : que de pardons ce matin-là! »

Ma sœur Cancelli, en office à la pharmacie, n'entend pas, un jeudi, la cloche de huit heures, et elle est appelée à la répétition d'oraison..; avertie par la sœur à l'habit, elle monte quatre à quatre et arrive au séminaire, rouge, sans haleine; ma sœur visitatrice ne lui a pas fait grâce du tout, elle l'avait attendue; la sœur a dû s'exécuter : « Figurez-vous la belle répétition

que j'ai faite! je ne trouvais ni la respiration, ni les idées! »

Ma sœur Minutilli casse douze assiettes en une fois! Elle se présente, avec ses morceaux, à ma sœur économe. « Combien en avez-vous cassées? une, deux? — Non, ma sœur, douze! — Malheureuse! ne le faites pas savoir à ma sœur Marie! » Cette sœur Marie était l'épouvantail des petites sœurs. « Vous êtes des maladroitesses, des bonnes à rien! Jamais on ne vous donnera la cornette! et la Communauté qui accepte des enfants pareilles! » C'est ainsi qu'elle les apostrophait du matin au soir. Une des deux sœurs Minutilli, pour vaincre sa terreur, lui souriait en la rencontrant : « Pourquoi vous moquez-vous de moi? » et la petite de se sauver. Ma sœur Cancelli en avait une telle peur que, devant se rendre à la pharmacie, si elle y apercevait ma sœur Galtier, elle se cachait derrière une colonne attendant de trouver le champ libre. « Mais qu'elle était bonne au fond! » ajoutaient les vénérables sœurs.

Ma sœur visitatrice jouissait profondément de ces entretiens, et rappelant la consécration du matin, elle appuyait sur la protection particulière de la sainte Vierge à qui notre vénérable Mère avait confié ses filles. Toujours elle nous garde, si nous gardons nos Règles et nos promesses.

Les sœurs du séminaire avaient donné à la chambre une fervente répétition des chants et du compliment de cinquantaine du séminaire où le nombre des sœurs à l'habit avait été très restreint. Toutes ont goûté le gentil français de ces petites Italiennes qui, après, invitées par ma sœur visitatrice, sont venues souriantes tendre leurs mains... pour recevoir les bonbons.

La bien-aimée Maison-Mère n'a pas été oubliée; quand et comment pourrait-elle l'être? Ma sœur visi-

tatrice, d'ailleurs, en revenait ; elle nous en apportait le parfum, presque la vision bénie ; elle était la lettre vivante de notre Très Honorée Mère et nous assurait que, dans le cœur de cette Mère aimée, brûle toujours, bien ardente et distincte, une petite étincelle du Vésuve.

La cloche de deux heures, nous appelant à la chapelle, nous a fait monter de ces joies déjà hautes, à la joie de nous trouver aux pieds du bon Maître, pour entendre parler de son Immaculée Mère, qui est aussi la nôtre ; les vêpres solennelles nous ont fait entrer plus avant dans cette cité de Dieu qui, Lui, est un paradis, et le salut a couronné cette fête d'âmes privilégiées, d'âmes consacrées par la bénédiction du bon Maître qui, après nous avoir choisies, garde avec tant d'amour notre entrée dans la vie de communauté, notre marche vers Lui caché dans les pauvres, et gardera aussi notre sortie de ce monde pour le royaume de la vérité et de la charité.

Le soir, ma sœur visitatrice se rendait encore au séminaire faire une distribution de bonbons et souhaiter aux petites sœurs de pouvoir fêter ici le 8 décembre 1969 ! Ainsi se clôturait cette belle journée, riche en saintes émotions qui stimulent la ferveur : et les yeux purs et lumineux des petites sœurs, ainsi que le sourire grave et recueilli de nos chères jubilaires, disaient clairement que les unes et les autres méditaient et goûtaient dans leur cœur les paroles que la sainte Vierge semblait nous dire, du haut de son trône d'amour : « Comme moi, votre Mère et Gardienne, marchez dans des voies immaculées ; soyez blanches comme des lis ! »

Lettre de ma sœur CHAPLAIN, visitatrice de la province de Naples, à la Très Honorée Mère Émilie MAURICE.

Naples, Royal Albergo-des-Pauvres.

L'ASILE « TRIESTE ET TRENTE »

Dès le début de la guerre, la nécessité s'était fait sentir d'ouvrir des asiles spécialement destinés aux enfants des soldats. Pour venir en aide à tant de pauvres mères dans le besoin, la Chambre de commerce donna une somme importante pour créer et soutenir cette œuvre de bienfaisance. Un comité de dames de la noblesse napolitaine se constitua et obtint de l'administration de l'Albergo des pauvres, de vastes locaux au deuxième étage. C'est ainsi que surgit le premier de ces asiles, auquel on donna le nom de « Trieste et Trente ». La présidente demanda à ma sœur Pintaldi, sœur servante de l'Albergo, que la direction et le développement moral de l'œuvre fussent confiés à des sœurs. Deux d'entre elles y furent destinées avec l'approbation des supérieurs. On commença par recevoir vingt enfants, mais le nombre s'accrut de jour en jour, et, en moins d'un an, le petit grain de sénévé était devenu un grand arbre à l'ombre duquel s'abritent douze cents enfants qui y reçoivent, avec le pain matériel, les principes d'une éducation chrétienne. Cette population enfantine est encore la même actuellement, car l'œuvre a continué en faveur des petits orphelins de la guerre.

Le « municipe » a nommé des maîtresses qui s'occupent sous la direction des sœurs, mais seulement pour l'enseignement ; d'autres, en grande partie élèves de l'« Albergo », aident les sœurs pour l'ordre et la discipline.

Les enfants arrivent à huit heures du matin et, après

la visite personnelle que les sœurs font avec soin, ils revêtent le petit tablier d'uniforme et se répartissent dans les différentes sections. De dix heures à midi, ils sont occupés par des leçons et des jeux alternés avec des exercices de chants et de gymnastique.

A midi, tous les enfants prennent une petite collation et à quatre heures, avant de partir, ils vont au réfectoire où leur est servie une bonne soupe chaude. C'est un charmant coup d'œil de les voir assis bien gentiment et mangeant de bon appétit. Chacun reçoit ensuite un beau morceau de pain avec une tranche de fromage ou autre chose, et les chers petits se font un plaisir de le porter à la pauvre maman qui les attend le soir à la maison.

Mais l'œuvre des sœurs ne se borne pas à donner à ces enfants la nourriture matérielle, leur soin principal est d'alimenter leurs petites âmes du vrai pain de vie. Le catéchisme leur est enseigné chaque jour avec explication proportionnée à leur âge. Deux fois par an, plus de deux cents enfants, vêtus de blanc, sont admis au banquet eucharistique. Les mères assistent à la cérémonie, la vaste chapelle de l'orphelinat est remplie, et la pieuse fête est toujours très émouvante. Aux voix argentines des enfants qui invitent le Seigneur Jésus à descendre en leurs cœurs purs et simples, répondent les sanglots des pauvres mères qui, attendries par la parole vibrante du prêtre, prient avec larmes pour leurs chers enfants et leurs bienfaiteurs, pour les glorieux tombés pour la patrie.

A l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël, pendant les trois premières années, le comité donnait latitude aux sœurs de venir en aide aux familles des enfants; des quinquaux et quinquaux de pâte, haricots et riz se distribuaient. Souvent, durant l'année, des subsides en argent et denrées alimentaires sont donnés aux

familles les plus nécessiteuses. Chaque année aussi les enfants sont habillés et pourvus plusieurs fois de souliers, chemises, vêtements et tabliers. On évalue en moyenne à 140 000 francs la somme dépensée annuellement pour cette belle œuvre

Dans l'édition italienne des *Annales* 1919, p. 449 à 457, se trouve une notice dont M. Parrang a fait le résumé.

MGR JANVIER COSTAGLIOLA

Mgr Costagliola, né à Naples le 12 janvier 1850 et baptisé le lendemain dans la paroisse de Porta Nuova, était fils unique. A douze ans, il prit la soutane. Au lycée archiépiscopal de Naples où il suivit les cours, il eut pour maître Mgr Prisco, aujourd'hui cardinal archevêque de cette ville. Le 18 juin 1873, il célébra sa première messe.

Après la mort de ses parents, il entra, en 1875, dans la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul où il eut à remplir des offices importants.

Il n'avait pas trente ans que déjà il était nommé supérieur. Il dirigea d'abord la maison de Casale Monferrato; puis il passa en Sardaigne où il fonda une maison de la Mission à Sassari. Il prêcha çà et là en Italie et même en France. Nommé visiteur de l'importante province napolitaine, il revint à Naples où il eut aussi la direction des Filles de la Charité.

Le 15 avril 1901, il fut préconisé archevêque de Chieti par Léon XIII et, le 21 du même mois, il fut sacré par le cardinal Rampolla. Le 7 juillet suivant, il fit son entrée dans cet archidiocèse qu'il gouverna pendant dix-huit ans jusqu'à la matinée du 12 février 1919 où il rendit sa belle âme à Dieu.

De sa vie et de ses mérites Mgr Jezzoni a parlé avec

éloquence dans l'éloge funèbre dont nous citons les passages suivants :

Mgr Costagliola fut un de ces hommes modestes et humbles qui, mettant de côté la vaine prétention d'attirer l'attention d'autrui sur leur personne, visent plus haut et prennent pour but suprême de leurs œuvres le bien montré par la foi. Il fut de ceux qui, de toutes leurs forces, travaillent en silence pour le mieux, ayant toujours Dieu devant les yeux...

Aussi, dans son existence de près de soixante-dix ans, reluisent surtout deux vertus : la piété et la charité... L'orateur montre comment, devant le jeune prêtre ayant dessein de se vouer entièrement à la piété et à la charité, se présentait la Congrégation de la Mission et brillait la grande et glorieuse figure de saint Vincent de Paul, respecté même par les ennemis de l'Église, comme le saint providentiel des temps modernes...

Avec son caractère doux, sa prudence et sa culture, à la fleur de l'âge et avant d'avoir trente ans, Mgr Costagliola était nommé supérieur; puis il devint visiteur et directeur des sœurs si méritantes qui portent le nom sacré de Filles de la Charité. Et la confiance des supérieurs était bien placée.

Mais tandis qu'il se rendait si utile aux populations chrétiennes et à l'Institut de Saint-Vincent-de-Paul, le digne prêtre de la Mission ne s'oubliait pas lui-même, sachant bien que le ministre de Dieu ne peut travailler efficacement sur les cœurs et les âmes des autres, si lui-même, à l'aide de la grâce, n'a pas sanctifié sa propre âme... Aussi, par la mortification, la prière, la méditation et les autres moyens de la grande école ascétique de saint Vincent de Paul, Mgr Costagliola alimentait le foyer sacré de la charité et s'élevait vers les sommets de la perfection morale.

Tandis que notre vertueux prêtre de la Mission était tout à ses exercices de piété et de charité, le sage Léon XIII, en 1901, jeta les yeux sur lui et le nomma archevêque de cet illustre siège de Chieti où se sont assis saint Justin, le noble napolitain Jean-Pierre Carafa, depuis pape sous le nom de Paul IV, Mgr Saggesi, le cardinal Ruffin Scilla, l'illustre Mgr Cocchia et bien d'autres personnages distingués.

L'air austère et le visage soucieux étaient en désaccord avec l'âme et le cœur de notre nouveau pasteur qui était affectueux, plein de compassion, enclin à pardonner et à oublier les torts, tant il est vrai que souvent les apparences trompent. C'était un homme de bon sens, ni optimiste, ni pessimiste. Ayant demeuré en des lieux divers, il avait dû longtemps s'occuper des hommes et des choses; il ne lui manquait donc pas ce sens pratique, ce sens de la réalité. En plus, ce n'était pas un « routinier », il possédait un patrimoine de doctrine et de culture dont il s'était davantage rendu maître dans l'enseignement. Il savait suffisamment le français pour prêcher couramment dans cette langue.

Le nouveau prélat apportait donc d'excellentes qualités sur ce siège archiépiscopal. Mais nos temps, en général, ne sont guère propices pour l'office d'un évêque... Déjà, à la fin du quatrième siècle, Chrysostome a défini l'épiscopat, un martyre prolongé de chaque jour. Pendant les dix-huit années de sa charge, — période plus longue que celle que l'historien latin exige pour pouvoir s'intituler *longum mortalis aevi spatium*, — Mgr Costagliola a donné des preuves lumineuses de longanimité, de patience, de bonté, au point que parfois il a pu paraître trop doux, trop charitable.

Un très grand mal de notre temps, est l'ignorance même des premiers éléments du christianisme, ignorance du peuple, ignorance des classes dirigeantes, parfois très instruites d'ailleurs dans les connaissances profanes. L'archevêque s'en affligeait beaucoup, et par lettre et de vive voix il s'appliquait à enflammer un chacun de zèle pour l'instruction religieuse du peuple, des enfants et des jeunes gens...

L'archevêque de Chieti ne s'est pas contenté d'exhorter ; il a passé à l'action. Il a économisé une somme importante pour l'érection d'une maison de la Mission ; il a mis de côté 10000 lire pour une église dans le quartier Gaetani ; il en a destiné 30000 à l'œuvre si bienfaisante du bienheureux Cottolengo, 10000 aux missions pour le peuple ; il a institué les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul pour messieurs et pour dames. Sous ses auspices s'est fondé le cercle de jeunes gens Alessandro Manzoni.

Pour les orgues de cette magnifique cathédrale, il a donné plus de 40000 lire. Au séminaire, où il mettait ses meilleurs soins, il a laissé deux bourses pour étudiants pauvres. Il est juste aussi de rappeler le mérite de Mgr Costagliola dans la fondation du séminaire régional de Chieti. Il s'adressa à Léon XIII et, grâce à la parole autorisée du pape, Mgr Adami céda au Saint-Siège la villa Nollì. Ensuite, quand Rome décida l'érection d'une université théologique dans la région des Abruzzes, Mgr Costagliola rappela qu'à Chieti, il y avait la villa donnée au séminaire plusieurs années auparavant par Léon XIII. Puis, par la magnificence du saint pontife Pie X et le zèle de l'Éminentissime cardinal de Lai, surgit des fondations le grandiose édifice de l'Université théologique, où, de nombreux diocèses viendront, pour s'instruire et achever leur éducation, les jeunes gens qui sont l'espoir de l'Église.

Mgr Costagliola se complaisait en ce grand séminaire régional de sa chère ville de Chieti et avait l'espérance de le voir florissant dans des temps meilleurs. Cependant, une maladie insidieuse le menaçait, mais il ne craignait pas la mort, et sa charité allait en s'accroissant. Un chanoine lui conseilla un jour d'acheter une voiture, sachant le soulagement qu'il en retirerait pour son mal chronique; Mgr Costagliola de lui répondre : « Je ne le puis, car si je dépense pour la voiture, il ne me restera pas assez pour les pauvres. »

La mort de Mgr Costagliola a été la confirmation de sa vie pieuse et charitable. Tout ce qui lui restait, il l'a laissé pour des œuvres d'utilité commune.

POLOGNE

*Lettre de M. DUDZIAK, Prêtre de la Mission,
à M. ROBERT, secrétaire de la Congrégation.*

Cracovie, le 5 février 1920.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Lorsque les chefs de l'armée qui opérait sur le front oriental s'adressèrent à notre Congrégation, lui demandant de bien vouloir organiser une retraite pour nos soldats qui combattaient sur le front bolcheviste, notre surprise fut grande et notre joie d'autant plus vive que la nouvelle était imprévue.

Une retraite pour l'armée! Chose inouïe, qui jusqu'alors n'existait pas. Pour nous, pour nos missions, c'était là une besogne d'un nouveau genre, ou plutôt, la même, mais sous une forme différente. Car, à vrai

dire, ces soldats sont pour la plupart des paysans et sous l'uniforme militaire battent les mêmes cœurs, simples et bons, que possèdent en général les gens de la campagne. C'est bien vers eux, vers ces braves paysans, que saint Vincent de Paul envoyait ses missionnaires, désirant qu'on leur annonce l'Évangile. Si l'habitant de la campagne, travaillant la terre, retiré dans sa paisible chaumière, a, en tout temps, besoin qu'on lui prêche la parole de Dieu, cette nécessité devient bien plus pressante encore, alors qu'il se trouve dans les tranchées, où nulle influence morale ne vient à son aide, au milieu des dangers sans nombre qui menacent son âme et son salut éternel. Donc, procurer à ces soldats une arme indispensable pour combattre les « Goliaths », ennemis de leurs âmes, c'est là la tâche du missionnaire, tâche d'une valeur infinie et sublime à la fois. Aussi, entraînés par cette idée, c'est avec joie et le cœur animé d'un zèle ardent que nous avons accepté cette proposition. Toutes mesures prises, munis des papiers nécessaires, nous quitions Cracovie, en novembre 1919, au nombre de trois : MM. Louis Odrobina, Stanislas Dudek et votre serviteur.

Le train nous emportait à toute vitesse vers notre but. Le panorama qui se déroulait sous nos yeux pendant le trajet était triste et désolant ; partout la trace récente de l'occupation des Allemands. Au bout de deux jours d'un voyage à peu près confortable (nous avions obtenu, par l'intermédiaire de l'état-major, un billet de première), nous arrivions à Minski, capitale du territoire de Ruthénie-Blanche, éloignée de 1000 kilomètres à peu près de Cracovie. Profitant du temps libre qui nous restait, j'allai trouver Mgr l'évêque Lozinski, le priant de bien vouloir nous accorder sa bénédiction apostolique pour nos mis-

sions qui devaient avoir lieu dans les environs de son diocèse. A la nouvelle que nous nous rendions sur le front pour donner une retraite aux soldats, il fut transporté de joie. Il nous donna bien volontiers la bénédiction et nous embrassa cordialement, avec une bonté toute paternelle; après quoi nous primes congé de lui et nous nous dirigeâmes vers la gare. Le jour commençait à tomber; après un léger repas, nous avons quitté la salle d'attente, pour prendre place dans le train qui devait nous emporter à destination, ayant bien soin de nous envelopper dans nos fourrures, car il gelait fort et le froid devenait de plus en plus vif. Malheureusement, le train qui devait partir sur-le-champ eut un retard de plus d'une heure. L'air était pur; des milliers d'étoiles scintillaient dans un ciel sans nuages. Le calme de cette nuit invitait à la rêverie, aussi notre imagination nous apportait des souvenirs touchant l'histoire de cette vieille terre de « Biatarus » (la Ruthénie-Blanche). Notre pensée se portait au temps de Ladislas Jagiello, quand la Ruthénie-Blanche s'unit de son plein gré à la Pologne. Plus tard, en 1595, Sigismond III, roi de Pologne, par l'acte d'union de Brzesk-Litewski, gagnait à l'Église catholique tout ce peuple schismatique. Puis vint l'année néfaste de 1772 : le premier démembrement de la Pologne, où la Russie s'empara de la Ruthénie-Blanche. L'année terrible de 1839 surgit dans ma mémoire comme une vision sanglante, qui glaçait le sang dans les veines. C'est alors que la Russie schismatique annulait l'acte d'union de Brzesk-Litewski, de concert avec l'apostat Joseph Siemaszko, alors évêque des Uniates. C'était le début des persécutions sanglantes qui devaient suivre, et qui avaient pour but de forcer le peuple uniate à adhérer au schisme : des milliers de prêtres, séculiers et moines, qui refusaient

obstinément d'abjurer leur religion, furent exilés en Sibérie. Les églises furent transformées en « cerkiews » (Églises schismatiques). Le peuple dut subir les plus cruels tourments; torturés en public, les malheureux succombaient sous les coups, baignés de leur sang; on allait jusqu'à leur administrer brutalement, par force, la communion schismatique qu'ils refusaient de recevoir. Le martyre de l'évêque, saint Josaphat Kuncewicz, et du bienheureux André Bobola, mis à mort par les schismatiques au dix-septième siècle, fut suivi d'une nouvelle persécution, où des milliers de martyrs moururent, confessant leur foi. La lutte fut longue et acharnée; le peuple défendait héroïquement sa foi; traquées de toute part, les victimes erraient dans les bois, essayant d'échapper à leurs bourreaux. Là, des prêtres dévoués venaient leur apporter les consolations de la religion; mais, finalement, vaincu par une trop longue persécution, le peuple en partie céda et adhéra formellement au schisme. Seuls, un grand nombre de Polonais, dispersés dans les environs, ne se laissèrent pas ébranler par les persécutions et demeurèrent fidèles à l'Église catholique-romaine. C'est à nos confrères que fut réservée la tâche sublime de travailler à maintenir ces derniers dans la pratique de leur foi et de les aider à persévérer dans leur religion, soit en organisant de fréquentes missions, soit en travaillant à la tête de nombreuses paroisses, ou bien encore en prenant la direction des séminaires, à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle jusqu'au temps de la suppression de notre province de Lithuanie, en 1842.

Il y a quinze ans, la Russie proclama enfin la liberté des cultes. Profitant de cette liberté, un certain nombre de schismatiques se convertirent à la religion catholique. Hélas! cette tolérance religieuse fut de

courte durée. Les bolchevistes, pendant l'année 1918 et au commencement de 1919, envahirent cette région déjà tant de fois éprouvée; elle vit revenir les faits d'une époque sanglante et terrible. Les bolchevistes terrorisaient particulièrement les catholiques et en partie les schismatiques; seuls, les juifs furent épargnés. Le sang chrétien coula à longs flots. Mgr l'évêque Lozinski put échapper à la persécution, grâce à un déguisement de paysan dont il se revêtit pour s'enfuir. Comme le faisaient jadis les Uniates persécutés, il se réfugia dans les forêts environnantes où il erra des mois entiers.

Dieu eut enfin pitié de ce peuple opprimé et lui envoya des libérateurs; quelques régiments polonais repoussèrent ces hordes barbares et ainsi le sauvèrent de cet enfer bolchevique. La joie que ces malheureux éprouvèrent à la vue de ceux qui leur apportaient la liberté et la paix est indescriptible. Eux qui, depuis de longs mois, ne voyaient que les piques meurtrières et ensanglantées des bolchevistes, aperçoivent tout à coup l'étendard polonais, portant dans ses plis l'image de Notre-Dame de Czestochowa, de celle qui, jadis, fut la libératrice du Monastère, surnommé, par les fidèles polonais, « Jasmagéra » (c'est-à-dire : montagne lumineuse), de cette Vierge vénérée, de même, sous le nom de Notre-Dame Ostrobramska, par le peuple de Lithuanie.

Comment décrire l'enthousiasme, presque délirant, de ce peuple acclamant ses libérateurs avec des cris de joie et de reconnaissance?

Malheureusement, la politique funeste de l'Angleterre arrêta la marche triomphante de nos troupes, qui, repoussant les bandes bolchevistes, auraient atteint des terrains, bien avant vers l'Orient. L'Angleterre ne sut-elle pas ou ne voulut-elle pas comprendre

l'importance du rôle réservé à la Pologne, pour le maintien de la paix de l'Europe? Le fait est qu'elle refusa de donner son consentement à ce que notre armée poursuivît sa marche au delà de la Bérésina.

Après avoir subi le joug de la Russie pendant cent cinquante ans, la Ruthénie Blanche revenait à la Pologne, et, par le fait même, recouvrait sa liberté religieuse dont elle jouissait jadis sous la domination de la Pologne.

Grâce aux soins zélés de Mgr l'Évêque, les églises des paroisses et des monastères, transformées par le gouvernement russe en cerkiews schismatiques, reviennent actuellement à leur état primitif. Si, comme il est à désirer, et comme l'exigent la justice et nos droits historiques, la Ruthénie Blanche reste annexée à la Pologne, il est plus que probable que le peuple adhérera bientôt à la religion catholique. J'espère que le sang de tant de martyrs n'aura pas coulé en vain, mais qu'il crie constamment miséricorde vers le trône de Dieu, pour ceux, qui, par faiblesse, ont failli et pour ceux de leurs fils qui vivent aujourd'hui, afin de leur obtenir la grâce de la conversion à la vraie foi.

L'idée d'organiser des groupes de missions, ayant pour but d'amener ce peuple à embrasser la religion catholique, cette idée commence à germer dans nos esprits. Pourquoi cette pensée ne serait-elle pas conforme aux desseins de la Providence, divine? Les Polonais qui, jadis, ont contribué à l'union catholique de la Ruthénie et de la Lithuanie, ne seraient-ils pas appelés aujourd'hui à compléter cette union, en travaillant à détourner ce peuple des erreurs schismatiques pour l'amener à embrasser la religion catholique, qui lui donnerait un refuge sûr et durable dans la barque du successeur de saint Pierre?

Expectatio Israel! messis quidem multa, operarii, autem pauci. Ces paroles instinctivement s'échappaient de mes lèvres.

A ce moment, mes réflexions furent interrompues par le coup strident du sifflet de la locomotive qui annonçait enfin le départ. Un grand nombre de voyageurs, qui attendaient avec impatience depuis si longtemps, prirent place dans les wagons déjà comblés. Nous avons encore devant nous un trajet de 200 kilomètres à peu près à parcourir. Le train avançait avec lenteur; mais, Dieu merci, nous voilà à destination! La dernière station, Bobrysk, est à peine éloignée de quelques kilomètres du front. Tout près, nous voyons la Bérésina, dont les eaux, gelées à demi, coulent avec paresse. La vue de cette rivière évoque, dans nos souvenirs, l'image d'épisodes lointains : la retraite de Moscou, en 1812, par l'armée, en déroute, de Napoléon; le passage désastreux de la Bérésina, où des milliers de soldats trouvèrent la mort dans les ondes glacées de la rivière. Les pertes furent alors considérables, mais amoindries pourtant, grâce aux régiments polonais, à la tête desquels le prince Joseph Poniatowski réussit à retenir le gros de l'armée russe qui poursuivait les troupes en déroute.

Mais il fallait nous arracher à ces souvenirs, que la vue de la Bérésina avait éveillés en nous, pour aller trouver M. le doyen de la paroisse, chez lequel nous devions trouver un gîte pendant notre séjour dans ces environs. Il n'y a pas bien longtemps de cela, le presbytère servait de résidence à l'état-major bolcheviste qui organisait de joyeux et bruyants banquets, tandis que le doyen de cette paroisse, lui, se voyait exposé à mille dangers, au milieu des bois, où il cherchait un refuge.

Les chefs de la division du général Konarzewki

avaient été avertis de notre arrivée; aussi, officiers et soldats nous firent un accueil des plus aimables, en nous témoignant une foi vraie et sincère. Le général, lui-même, devenu populaire pour avoir contribué à la délivrance de Lwow (Léopold), lors de l'invasion des Ukrainiens, nous assura qu'il se ferait un plaisir de se rendre à tous nos désirs, et nous pria d'accepter ses chevaux pour pouvoir en disposer à notre gré.

Afin de ne pas perdre notre temps, et, d'accord avec l'aumônier et les chefs des régiments, nous nous hâtâmes de tracer un plan des exercices de la retraite. Les soldats en furent aussitôt informés dans le rapport du lendemain. Vu la proximité du front et l'impossibilité de réunir notre monde en une seule assemblée, nous groupions nos gars par séries d'un millier d'hommes, et ces séries duraient quatre jours chacune. Les exercices journaliers, après la messe quotidienne, se composaient de trois exhortations, entremêlées de quelques pieux cantiques et d'exercices de piété. Le tout avait lieu dans la chapelle de la caserne, ou dans l'ancienne église schismatique. Outre les sujets communs, nous touchions à ceux qui font partie des devoirs particuliers du soldat envers lui-même, ses chefs, ses camarades, la population civile, et enfin les devoirs envers la patrie, leur donnant pour exemples non seulement les héros qui avaient combattu pour la patrie et la liberté, mais ceux aussi qui ont défendu les causes de notre Église catholique. Il ne nous était pas bien difficile de leur en citer, d'autant plus que l'histoire de notre patrie nous en fournit un grand nombre. Les sujets sur lesquels nous nous arrêtions volontiers étaient ceux qui ont rapport aux péchés d'impureté, hélas! si répandus aujourd'hui, d'autant plus que les bolchevistes, ayant pour but d'affaiblir la valeur morale de l'armée, s'efforçaient de semer cette

contagion dans les rangs de nos soldats en envoyant des prostituées, pour la plupart des juives, qui, portant partout le germe de la contagion et ne reculant pas devant les moyens les plus infâmes, cherchaient à démoraliser l'armée et, par cela même, à en amoindrir la discipline.

Les officiers qui assistaient à la retraite ne restèrent pas en arrière pour les exercices de piété. L'avant-dernier jour de la clôture de la mission, tous, sans distinction, chefs et soldats, vinrent se confesser, donnant les signes d'une ferme et édifiante contrition. Le lendemain, nous organisons la communion générale, ayant soin de lui donner un caractère de solennité particulière, afin que ces braves gens puissent, au fond de leur cœur, en garder un souvenir durable et profond. Pendant le saint sacrifice de la messe, l'un de nos confrères monta en chaire, et, en paroles vibrantes, exposa la grande nécessité et les bienfaits qu'apporterait aux soldats la réception fréquente de la sainte communion. Sous l'impression de ces paroles pleines de feu, les auditeurs, touchés jusqu'au fond de l'âme, tombaient à genoux, demandant, à haute voix, pardon à Notre-Seigneur, lui faisant amende honorable pour tous les sacrilèges et les blasphèmes dont ils s'étaient rendus coupables, dans ce pays et pendant le règne du schisme et du bolchevisme. De plus, ils firent le serment de défendre cette terre et la religion catholique, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Quel spectacle sublime ! Ces soldats, faisant partie d'une armée catholique, agenouillés sur les dalles, pour demander à Dieu pardon, non seulement de leurs péchés, mais aussi de ceux d'autrui... ! Et le soldat, qui, de coutume, n'est pas enclin à pleurer, sous l'influence de ces pieux sentiments, ne pouvait retenir ses larmes.

A ce moment, les paroles du publicain : *Domine, non sum dignus*, montaient vers Jésus-Hostie qui quittait son tabernacle pour descendre dans le cœur de ces pécheurs absous et contrits, tandis que de leurs voix mâles ils entonnaient un hymne populaire en l'honneur du saint Sacrement! Le saint sacrifice touchait à sa fin. Tous viennent de recevoir le pain des forts, qui sera le gage de leur persévérance. Le missionnaire leur donne la dernière bénédiction, la bénédiction apostolique du Très Saint Père, avec l'indulgence plénière; puis, les encourageant à tenir leurs engagements de persévérance dans le bien, leur demande encore : « Voulez-vous vous consacrer à la très sainte Vierge Marie? — Oui! nous le voulons », fut la réponse unanime. Et le missionnaire, au nom de tous, récite, à haute voix, l'acte de consécration : « Très sainte Vierge Marie, patronne et souveraine de la Nation polonaise et de ses preux, vous qui protégez nos armées et les conduisiez à la victoire, sous Orsza, Chocim, Czestochowa, Vienne, aujourd'hui comme jadis, prenez sous votre protection maternelle ces soldats, gardiens de nos frontières et défenseurs de notre liberté, et que, combattant ici-bas pour l'indépendance de notre patrie, en même temps que pour votre gloire, ô très sainte Vierge! ils méritent de posséder, un jour, le ciel, leur patrie éternelle. Et vous, soldats! demeurez, à jamais, les champions de Marie, et portez désormais, sur un cœur, toujours pur, le symbole de la Vierge Immaculée! »

Cet acte solennel fut suivi de la distribution de la Médaille miraculeuse qu'ils acceptèrent tous avec les signes d'une grande dévotion, la baisant avec ferveur. Dieu veuille que son souvenir reste à jamais gravé dans le cœur de ceux qui y ont participé. Voilà des nouveaux chevaliers de Jésus et de Marie, dont les

visages rayonnants dévoilent l'état de leurs âmes ; ils quitteront ce Thabor, réconfortés pour la lutte qui les attend. Appelés ici, pour défendre la patrie, contre l'invasion bolcheviste, ils ne se doutaient pas, alors, qu'ils remporteraient une victoire non moins glorieuse sur le plus grand ennemi de leur âme, le démon.

Notre mission à Bobroujsk touchait à sa fin, il ne nous restait plus que quelques petits détachements, avancés vers le front ; nous nous y rendîmes immédiatement. Pour y arriver, il nous fallait traverser une forêt épaisse, où les loups rôdent par bandes ; aussi, nos yeux scrutaient instinctivement les carrefours, devant lesquels nous passions, croyant en voir surgir à notre rencontre.

Après une heure de course en traîneau par une forte gelée — la température était de 22 degrés au-dessous de 0 — nous arrivions au but de notre route. Nous descendons, par des escaliers provisoires, dans les demeures souterraines construites à fleur de terre pour les soldats du front. A notre arrivée, le commandement : En garde ! se fit entendre, et les soldats, raidis, en attitude militaire, nous saluent avec joie. Nos regards se portent, avec curiosité, sur ce qui nous entoure : les murs sont construits de troncs de sapins, le plafond, orné de branches de pins verts, suspendues pour nous faire honneur ; sur la muraille, nous apercevons avec plaisir l'image de la sainte Vierge attachée par les soldats. La lumière tombe d'en haut par une petite lucarne. Tout brille de propreté et est soigneusement entretenu, dans cette demeure provisoire, où les combattants trouvent un refuge agréable et sûr contre les projectiles meurtriers des canons.

Voyant que nous grelottions de froid, les soldats nous invitèrent à prendre place sur des petits bancs, auprès d'un fourneau en briques, qui répandait, a

l'entour, une agréable chaleur. Une conversation animée et attrayante s'engagea entre nous et les soldats, qui, au nombre de cinquante, étaient réunis dans la pièce. Ces derniers, avides d'avoir des nouvelles du pays, nous posaient maintes questions sur ce qui se passe là-bas, et nous, de notre côté, sur leur genre de vie qui nous intéressait, bien naturellement. Après avoir satisfait mutuellement notre curiosité, l'un de nos confrères prit la parole, pour leur faire une petite exhortation; après quoi le commandant de la batterie fit placer, au-dessous de la lucarne, une petite table, destinée à servir d'autel provisoire, pour le saint sacrifice de la messe, que l'un de nous devait célébrer. Profitant de la lumière produite par les cierges qui brûlaient sur l'autel, les soldats tirèrent de leurs poches des livres de piété et, recueillis, se mirent à prier avec ferveur. Après la messe, l'un de nous leur adressa encore une fois la parole, dans une brève instruction.

Dans l'après-midi, il y eut encore deux exhortations et, par intervalles, des prières et des cantiques, puis l'examen de conscience. Le lendemain matin, tous s'approchèrent du sacrement de pénitence, puis nous leur distribuâmes la sainte communion, qu'ils reçurent en commun, leur officier en tête, unis comme dans une famille chrétienne. La cérémonie fut célébrée aussi solennellement que dans les séries précédentes, mais ici, les soldats, comprenant mieux la valeur d'une conscience exempte de péchés, semblaient plus émus encore : le danger constant où ils se trouvent les tient dans une disposition d'âme, tendant à être réconciliés avec Dieu; aussi leur reconnaissance était-elle sans bornes, et leurs remerciements, pour les grâces obtenues, des plus chaleureux. Comme midi allait sonner, nous leur fîmes nos adieux, les laissant dans leurs catacombes, sanctifiées par le saint sacri-

ficé que nous venions d'y célébrer, par les prières et les larmes de pénitence, versées par ces braves.

Nous devons, le lendemain, nous rendre sur une autre partie du front, mais comme les fêtes de Noël approchaient, et que la plupart des soldats allaient en permission, nous fûmes obligés de renoncer à prolonger notre mission. Sur la demande de l'état-major, nous restâmes encore quelques jours, pendant lesquels il nous fut donné d'observer de plus près le genre de vie du soldat, à la caserne, au casino des officiers, ou pendant leurs exercices en plein air et dans leurs sorties vers les positions bolchevistes.

La propagande bolcheviste, quoique intense, sur eux n'a pas de prise. C'est le soldat, toujours brave et endurci aux fatigues de la guerre, capable de protéger l'Europe contre la lave sanglante du bolchevisme.

Le temps ne nous durait pas, d'autant plus que nous jouissions de la sympathie de l'état-major, qui nous facilitait la tâche et nous procurait parfois quelques heures de distractions. Quelques jours avant notre départ, le général Szeptycki, commandant en chef de l'armée du front lithuanien et ruthénien, fit son arrivée. Le général, chéri de tous, nous adressa ses remerciements, nous demandant de bien vouloir continuer l'œuvre commencée et l'étendre sur toutes les parties du front où se trouvent les soldats.

Profitant de son séjour, on voulut célébrer la consécration de l'étendard du régiment, offert par quelques bonnes gens de la population d'alentour. Après la messe que célébra l'aumônier de l'armée, qui prononça aussi un discours pour la circonstance, on consacra le magnifique étendard. Dans ses plis, on voyait, à côté de l'aigle blanc et des armoiries de la Lithuanie, l'insigne de la Pologne, l'image de la Vierge. Ce fut un

moment solennel et émouvant, lorsque le général, baisant la main du prêtre, se mit à genoux, pour recevoir l'étendard déjà consacré, pendant que la musique militaire jouait l'hymne patriotique polonais. La cérémonie se termina par une revue générale de tous les régiments.

L'impression que nous emportons de notre contact avec l'armée était des plus favorables. Tous ces braves soldats, à la mine d'hommes bien portants, accomplissent leur devoir avec une gaieté jamais démentie. Leurs chants, exempts de tous soucis, vont se perdre en échos dans le lointain des forêts de la Ruthénie et, malgré l'espace et le temps qui les séparent de leurs familles, ces gars font la sentinelle sur les frontières de la République, avec un courage jamais affaibli. Le patriotisme, uni à l'esprit de foi, est bien propre à apporter de l'animation dans leurs rangs. Chaque matin nous apporte l'écho du cantique entonné par eux, et le soir, avant de se rendre au repos, leurs voix vibrantes envoient vers le ciel le cantique d'action de grâces. Les prières du matin et celles du soir sont récitées en commun, au pied d'un crucifix suspendu à la muraille de la caserne. Les étudiants polonais portent l'image de la Vierge, qui semble les regarder avec des yeux pleins de douceur et de miséricorde. Pendant les offices du dimanche, célébrés par les aumôniers du régiment, tous chantent, accompagnés de l'orchestre, différents cantiques religieux. Nous fûmes agréablement surpris d'entendre aussi le cantique composé par saint Adalbert (ce cantique, d'après l'ordre du roi de Pologne, devait être chanté par tous les régiments avant chaque bataille). Ce fait nous mit devant les yeux la vision de nos anciens chevaliers, qui, sous Grundwald, en 1410, entonnèrent le même cantique avant la bataille livrée aux Teutons, par

laquelle ils brisèrent à jamais leur puissance. Notre attention fut attirée aussi par l'arrangement de l'intérieur de la chapelle de la division, ornée par la main d'un des colonels; tout ce qu'elle renferme est façonné d'éclats d'obus, ou de balles de mitrailleuses. Quelle agréable impression nous fit la vue de la lampe du sanctuaire, faite aussi d'un éclat d'obus, qui, au lieu de lancer ses projectiles meurtriers, aujourd'hui sert à répandre une douce lumière rappelant la présence de Celui qui est la lumière éternelle.

Officiers et soldats s'accordent parfaitement. Entre eux, les relations sont démocratiques et toutes fraternelles. La subordination et la discipline sont exemplaires. Ils vont au feu avec bravoure et le défi de la mort; aussi en imposent-ils aux bolchevistes qui les surnomment « diables cornus ».

Le moment du départ approchait pour nous. Que de sublimes impressions nous emportions de notre séjour parmi ces braves soldats, dont la conduite excitait notre admiration! Ils nous rappelaient les héros du temps de Jérémie, qui, de retour de leur captivité à Babylone, d'une main, élevaient les murs de Jérusalem, et, de l'autre, repoussaient les ennemis qui les attaquaient

Nos gars, eux aussi, se trouvaient dans les mêmes circonstances. Tout en élevant dans leurs cœurs un édifice digne de Dieu, ils devaient à chaque moment se tenir sur leurs gardes, prêts à rejeter les attaques furieuses des bolchevistes.

Ils se trouvèrent une fois dans un cas exceptionnel. Pendant une de nos séries, aussitôt après la confession, ils reçurent l'ordre de faire une sortie immédiate vers les positions des bolchevistes, qui se préparaient à l'attaque. Ce ne fut qu'au bout de trois jours, qu'ils purent s'approcher de la sainte table.

Mais, malgré les difficultés sans nombre qu'ils rencontraient, c'est avec joie qu'ils participaient aux exercices de piété, et leurs chefs constataient que depuis qu'ils avaient fait la retraite, ils accomplissaient leurs pénibles devoirs avec un plus grand zèle et une allégresse croissante.

Les larmes nous montaient aux yeux à la vue de cette moisson abondante qu'il nous était donné d'offrir au Seigneur. La simplicité de nos chers soldats nous avait gagné le cœur, et instinctivement nous nous étions attachés à eux et réciproquement. C'est avec regret que nous les quittons, mais la pensée que leurs aumôniers vont de temps à autre leur rappeler ce que nous leur avons enseigné, nous consolait de cette séparation.

Une agréable surprise nous attendait encore avant notre départ. L'état-major et les soldats réunis nous avaient préparé une ovation, pendant laquelle ils prononcèrent de nombreux discours, ayant pour but de nous remercier de nos peines et de ce que nous avons contribué à leur réconfort spirituel.

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam, disions-nous à Dieu dans le fond de notre âme. Recevant ces marques de reconnaissance vraies et sincères, nous rendions, nous, à Dieu les actions de grâces qui lui étaient dues.

Après avoir remercié ces honnêtes gens de leur bon cœur, nous leur fîmes nos adieux, dans une accolade paternelle. Nous les quittons avec la pensée consolante d'y revenir bientôt...

Ignace DUDZIAK.

Hôpital Saint-Vincent à Lwow (Léopol-Lemberg).

QUATRE FILLES DE LA CHARITÉ INTERNÉES
PAR LES UKRAINIENS BOLCHEVISÉS

Le 1^{er} novembre 1918, les Ukrainiens attaquèrent à l'improviste la ville de Lwow (Lemberg). Les habitants, pris au dépourvu, ne purent les repousser, et les Ukrainiens s'installèrent en maîtres dans les administrations et dans les rues. Cependant, nos vaillants légionnaires, unis aux jeunes étudiants polonais, entreprirent de délivrer la ville en commençant par la gare principale. La lutte dura trois semaines, pendant lesquelles notre maison fut entièrement isolée des autres établissements tenus par nos sœurs. Nous étions en plein sur la ligne de feu, et pourtant rien ne nous est arrivé : le bon Dieu nous a préservées du pillage et des balles meurtrières.

Nos légionnaires reprirent la ville dans la nuit du 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge. Cet événement fut suivi d'une accalmie dans la canonnade et le crépitement de shrapnells qui passaient du matin au soir au-dessus de nos têtes, car l'ennemi avait installé ses batteries sur le Wysoki Zamek, montagne proche de notre hôpital et les nôtres tiraient de ce côté pour mettre en pièces les canons des Ruthènes.

Le 22 novembre au matin, nous allâmes constater les dégâts causés par les obus. Sept bombes avaient atteint la maison et les alentours, mais sans faire de mal à personne et sans trop endommager les murs. Nous y vîmes l'intervention évidente de la Providence et de Marie Immaculée, car pendant ces jours terribles nous n'avions pas été seulement exposées au feu des canons, mais encore aux balles qui sifflaient à nos oreilles et pénétraient même dans les salles où les

sœurs les retrouvaient entre les lits des malades... Pendant tout le temps de l'invasion ukrainienne, les deux sœurs chargées d'aller tous les jours à notre ferme de Podborce, située à une heure de Lwow, continuèrent de s'y rendre en voiture malgré la fusillade, excepté les derniers jours où il était devenu impossible de mettre les pieds dehors. Il fallait bien, en effet, ravitailler l'hôpital en lait, en légumes, etc. ; quant à s'approvisionner en ville, il n'y fallait pas songer. Pour franchir les lignes ennemies à la barrière, on devait être muni d'un laissez-passer émanant de l'autorité militaire.

Le surlendemain de la délivrance de Lemberg, comme on nous affirmait de toutes parts que Podborce était aux mains des Polonais, les deux sœurs (sœur Dudek et sœur Pedyňa) s'y rendirent et devaient, comme de coutume, rentrer dans l'après-midi. Le lendemain, qui était un dimanche, elles n'avaient pas encore paru... on envoya deux autres sœurs (sœur Jaukowska et sœur Poninska). « A la barrière, ont-elles raconté plus tard, la garde polonaise nous assura que la route était libre, mais personne ne put nous dire au juste à quelle distance l'ennemi avait été refoulé. Comme nous arrivions à Podborce, nous aperçûmes quelques soldats au détour de la route, mais il n'était plus temps de rebrousser chemin. Immédiatement, nous fûmes entourées, interrogées sur le but de notre voyage ; un officier présent donna l'ordre de nous conduire à la ferme. La cour et la maison étaient pleines de soldats ; on nous conduisit dans une petite chambre située derrière la maison, où se trouvait l'atelier du charbon et où s'étaient réfugiées nos deux sœurs arrivées avant nous. Elles nous apprirent qu'à leur arrivée, il n'y avait pas un seul Ukrainien à Podborce ; ils y étaient passés lors de leur retraite, y avaient donné les premiers soins à leurs blessés, pillant par la même occasion tout ce qu'ils

avaient pu trouver à la ferme, puis ils avaient continué leur chemin dans la crainte d'être poursuivis. Mais quelques heures après l'arrivée de nos compagnes, ils étaient revenus sur leurs pas au moment où les sœurs, pressentant le danger, se disposaient à retourner à Lwow ; ils leur avaient barré le passage et pris possession de la maison, si bien que les sœurs, pour échapper à leurs grossièretés, s'étaient réfugiées dans cet atelier avec trois filles et deux garçons de la ferme. Tandis que nous les rejoignons, notre pauvre cocher, pris pour un espion, fut condamné à mort ; déjà on s'apprêtait à le fusiller, mais il obtint, à force d'instances, qu'on éclairât l'affaire ; on le confronta avec nous ; grâce à Dieu, la sentence ne fut pas exécutée. Les Ukrainiens triomphants nous prévinrent que nous ne rentrerions pas de sitôt à Lwow, à moins que nous ne consentions à les y suivre quand ils auraient chassé les Polonais de la ville, mais nous ne pensions pas alors que notre captivité durerait aussi longtemps. Ce qui nous tourmentait le plus, c'était la pensée de l'inquiétude que notre absence causerait à ma sœur supérieure et à nos sœurs, car nous avions promis de rentrer à midi. Bientôt on nous fit passer dans un bureau organisé à la hâte où on dressa procès-verbal sur le motif et le but de notre course, en nous soupçonnant fortement d'espionnage.

« A midi, un soldat vint nous avertir de nous tenir prêtes toutes les quatre, parce que nous allions être transférées ailleurs. Telles nous étions arrivées, telles nous repartîmes, deux par deux dans nos carrioles avec un soldat sur le siège. Au bout de deux heures, nous arrivions au village voisin, où se trouvait l'état-major, et où nous dûmes subir une visite en règle, afin de bien les convaincre que nous n'étions pas des espions déguisés. Ils voulurent même nous retirer nos cornettes,

mais le bon Dieu ne l'a pas permis, car, après s'être concertés entre eux, ils changèrent d'avis et nous laissèrent tranquilles. Ils visitèrent nos poches, nos livres de messe sans oublier le moindre bout de papier. Par bonheur, nous avions sur nous quelques sauf-conduits ruthènes et c'est, je crois, ce qui les décida à ne pas pousser plus loin leurs perquisitions. On nous autorisa à retourner à Podborce, en attendant la décision que prendrait à notre sujet le quartier général. Nous revînmes donc à la ferme où nous trouvâmes une de nos employées, envoyée par les sœurs de l'hôpital, de plus en plus inquiètes à notre sujet.

« Nous voilà donc de nouveau dans la petite chambre, n'ayant pour tous meubles qu'un atelier, un banc, un réchaud et quelques hardes, en compagnie de quatre employées de l'hôpital et de trois garçons de ferme. A chaque instant, nous nous demandions si l'on n'allait pas nous appeler au pied du mur, derrière la grange, où douze personnes furent fusillées au cours de notre détention, pour être venues, comme nous, s'approvisionner à Podborce, sans savoir que la ferme était aux mains des Ukrainiens. Pendant quelques heures, nous fûmes encore gardées à vue, puis on ne nous surveilla plus que de l'extérieur. Les douze premières nuits, tant que nos trois cochers ne furent pas mobilisés par les Ruthènes, nous ne nous couchâmes pas une seule fois ; nous restions assises sur le banc, appuyées à l'atelier, tantôt à moitié assoupies, tantôt prêtant l'oreille aux allées et venues des soldats qui fiévreusement transformaient la ferme en forteresse, creusaient des tranchées autour de la maison, dressaient leurs canons et leurs mitrailleuses. Nous attendions d'un moment à l'autre l'arrivée de nos braves soldats, et malgré notre appréhension de l'assaut final, nous fûmes heureuses de constater que les coups de canon,

du côté de Lwow, se rapprochaient de plus en plus. Quelques jours plus tard, la lutte s'engagea tout près : une grêle de six cents obus polonais s'abat sur la ferme ; l'un d'eux tomba au grenier, dans la paille, juste au-dessus de nos têtes, à tel point que nous fûmes couvertes de plâtras, mais il n'éclata pas. Un autre projectile tue un lieutenant ruthène à quelques pas de là, d'autres encore tombent devant la fenêtre. Une nuit, le canon mis en branle se trouvait derrière la cloison de notre chambrette, et le dépôt de munitions était de l'autre côté. Cet affreux bombardement dura toute une semaine. Déjà nos légionnaires avaient réussi à se rapprocher de la maison, mais, en trop petit nombre pour la cerner, ils durent battre en retraite afin de ne pas périr jusqu'au dernier. Nous apprîmes plus tard que, pendant ce temps, ma sœur supérieure et nos compagnes faisaient toutes les démarches possibles auprès des autorités polonaises, pour s'informer d'abord de ce que nous étions devenues, ensuite, pour les supplier de nous délivrer, mais les troupes occupées ailleurs ne pouvaient se porter en masse à notre secours. Pendant tout le temps que dura notre captivité, nous eûmes des preuves manifestes de la protection divine. Les Ukrainiens nous traitèrent avec assez d'égards ; à tout moment, il est vrai, des soldats entraient en coup de vent, sous un prétexte ou sous un autre, mais nous n'avions pas à nous plaindre de leurs procédés. Ils nous apportaient de leur popote, quelquefois même un peu de pain. Nous donnions leurs ragoûts à nos employées, nous contentant d'un peu de pommes de terre, ou d'une soupe faite avec de menues provisions, sauvées à grand'peine du naufrage par l'une d'elles. Désolées de n'avoir rien à faire, nous nous unissions de cœur et d'esprit aux exercices de la Communauté. Nous avons réussi à sauver une petite statue

de la sainte Vierge, nous la plaçâmes sur l'atelier, et comme la fête du 8 décembre approchait, nous ne cessions de réciter le chapelet de l'Immaculée-Conception. Au bout de douze jours de notre captivité, les Ukrainiens emmenèrent nos trois garçons et nous restâmes avec quatre filles et un vieux pâtre tchèque qui gardait nuit et jour les troupeaux à l'étable, sans souci des balles et des soldats, jusqu'au jour où il n'eut plus rien à garder, les Ukrainiens ayant tout enlevé. Ils emmenaient sous nos yeux notre bétail, nos chevaux, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter, et nous laissant pour tout bien deux vaches, que nos braves filles allaient traire pour nous, au péril de leur vie. A partir de ce moment du moins, nous pûmes dormir la nuit, sans nous déshabiller presque, mais étendues par terre sur du foin, et recouvertes de nos habits. Nous arrivâmes ainsi au 10 décembre; il y avait alors trois semaines que nous étions captives. Nos domestiques nous ayant appris que les Ukrainiens avaient l'intention de nous envoyer dans un de leurs hôpitaux, nous allons prier le commandant de nous assigner un endroit tenu par nos sœurs et nous lui nommons les maisons les plus rapprochées: Zloczów et Bialykamien. Le commandant nous déclare qu'il demandera l'autorisation par téléphone au quartier général. A minuit, on nous fait réveiller, en nous prévenant que nous allons partir; nous attendons jusqu'au matin. Enfin, on se décide à nous emmener toujours dans le même ordre, deux à deux, et sous escorte, d'abord en voiture, ensuite en wagon de marchandises jusqu'à Zloczów. En nous rendant à l'état-major, entre nos deux gendarmes, nous rencontrons... c'est le bon Dieu qui en a disposé ainsi!... une de nos sœurs qui obtint de l'autorité militaire la permission de nous prendre pour la nuit à l'hôpital. Mais il fallut auparavant garantir par écrit que nous nous

conduirions « moralement » et n'essayerions pas d'agir contre la République ukrainienne. Aucune de nous ne saurait dépeindre la joie que nous éprouvâmes de nous retrouver au milieu de nos chères sœurs, et de pouvoir, après ces trois semaines d'internement, assister enfin à la sainte messe ! Le lendemain matin, les sœurs de Bialykamien demandèrent à l'état-major l'autorisation de nous emmener dans leur établissement ; elles l'obtinrent, non sans avoir contracté un engagement semblable au premier.

« Bientôt après, en janvier 1919, deux d'entre nous durent retourner à l'hôpital de Zloczów, qui regorgeait de malades et de blessés ; elles y tombèrent gravement malades du typhus, mais s'en tirèrent grâce à Dieu. Nous ne sommes rentrées à Lwow que vers le 15 juin, au moment où les Ukrainiens furent complètement battus par nos soldats ; nous pûmes contempler une fois de plus les exploits de ces hordes iniques qui, reculant dans le plus complet désordre, se montrèrent maîtres dans l'art du pillage et du vol. Tant que nous vivrons, nous garderons le souvenir des miracles accomplis en notre faveur par la divine Providence ainsi qu'une vive reconnaissance pour la grâce de notre vocation à la vie des Filles de la Charité, état que la très sainte Vierge daigne garder sous sa protection spéciale. »

ASIE

SYRIE

JOURNAL DE M. LOBRY

MISSION DE S. ÉM. LE CARDINAL DUBOIS EN ORIENT

Dans le courant du mois d'août 1919, M. Verdier, Vicaire général de la Congrégation, m'invita à faire partie de la Mission de S. Em. le cardinal Dubois en Orient. Il ajoutait que le gouvernement français y tenait beaucoup ainsi que lui et ses assistants.

Tout en étant prêt à faire la volonté de mes supérieurs, je crus bon de faire remarquer les inconvénients qui pouvaient résulter de mon absence prolongée de Constantinople. Malgré cela, l'invitation faite fut maintenue. Je la considérai comme un ordre et pris mes mesures pour y répondre.

Mon premier soin fut de me mettre en relation avec S. Em. le cardinal Dubois à l'effet de me renseigner sur la date du départ et sur l'itinéraire que l'on devait suivre.

Tout d'abord, il fut question de partir vers la fin d'octobre. L'itinéraire indiqué en premier lieu était d'aller à Constantinople en s'arrêtant à Laibach, Agram, Belgrade, Bucarest, puis de se rendre en Asie Mineure, en Cilicie, en Syrie, en Palestine et aussi en Egypte.

Pour divers motifs, le départ fut différé. Vinrent ensuite les élections législatives ; il fut jugé conve-

nable d'en attendre les résultats. Octobre et novembre s'écoulèrent ainsi dans l'attente.

A diverses reprises, j'eus des entrevues avec le cardinal archevêque de Rouen. Son Eminence se déchargea sur moi du soin de régler toutes choses avec le ministère des Affaires étrangères.

Après les élections législatives, j'accompagnais Son Eminence au quai d'Orsay. Nous fûmes reçus par M. Gout, ministre plénipotentiaire et directeur des Affaires d'Asie. Il fit remarquer qu'il convenait d'attendre que le général Gouraud, nouvellement désigné pour se rendre en Syrie, en qualité de haut commissaire et de général en chef de l'armée du Levant, ait convenablement pris pied dans ses nouvelles fonctions.

Au sortir du ministère des Affaires étrangères, nous nous rendîmes chez le général Gouraud. Inutile de dire quel accueil aimable et respectueux il fit au cardinal Dubois. De suite le général s'intéressa vivement au voyage du cardinal, il dit combien il sera heureux de le recevoir en Syrie et de faciliter sa mission. « Mon désir, ajouta-t-il, serait de pouvoir accompagner Votre Eminence à Jérusalem et d'y faire mes dévotions. »

C'était touchant d'entendre ce langage dans la bouche de ce grand et beau soldat de France, au regard si fier et si bon dont le bras avait été arraché sur les champs de bataille et le corps couvert de multiples blessures.

Le général Gouraud nous parla quelque peu des Dardanelles, faisant l'éloge des soldats turcs et déclarant que c'était l'ennemi le plus humain qu'il ait rencontré dans la guerre. Il cita l'exemple d'un soldat turc blessé qui se priva de son pansement pour l'appliquer sur la blessure d'un soldat français plus gravement atteint que lui-même.

Le cardinal Dubois, en sortant, me dit toute sa satisfaction au sujet de l'entrevue avec le général Gouraud.

Au début de décembre, je me rendis au ministère de la Guerre pour avoir un entretien avec le colonel Dugué Mac Carthy que j'avais connu à Salonique. Je savais par le cardinal Dubois, que ce chef militaire s'était joint au colonel de Méru, pour faire agréer au ministère de la Guerre le projet de voyage de Son Eminence en Orient.

Le colonel de Méru, agent de liaison auprès du maréchal Allembry en Palestine, avait compris l'importance de la venue d'un cardinal français dans le Levant. Lui-même avait proposé le cardinal archevêque de Rouen qu'il connaissait et dont, en France, il avait réclamé la bénédiction sur son régiment avant de le conduire au feu.

Peu de jours après ma conversation avec le colonel Mac Carthy, je fus appelé au ministère des Affaires étrangères. M. Gout me dit : « Il y a du nouveau, le général Gouraud télégraphie qu'il attend sans retard le cardinal Dubois, de façon que Son Eminence soit à Bethléem pour Noël. » Puis M. Gout ajouta qu'il s'agissait de s'embarquer le 12 décembre, à Toulon, sur le *Waldeck-Rousseau*.

On n'avait que sept jours avant le départ de Toulon. Il fallait tout mettre au point avec le cardinal, avertir l'évêque du Mans et celui de Gap, s'occuper des passeports, des billets et des places au chemin de fer, etc.

Je réclamaï des passeports diplomatiques qui finirent par être accordés ; une voiture du chemin de fer pour se rendre à Toulon que l'on obtint ; l'adjonction à la Mission du secrétaire de Monseigneur du Mans, et d'un secrétaire laïc patronné par le cardinal. Ce né

fut pas sans peine que ces secrétaires furent admis.

Mais pour obtenir un résultat, à l'effet d'être prêt pour le départ de Paris fixé au jeudi 11 décembre, que de dépêches, de lettres, d'appels téléphoniques, de démarches au quai d'Orsay ! Si j'avais été seul, je n'aurais pu me tirer d'affaire. Heureusement M. Hertaault, de la Procure générale, mit tout son bon cœur et son esprit précis et débrouillard à ma disposition. Sans lui, jamais je n'aurais pu faire face à toutes les complications et imprévus occasionnés par le départ de la Mission.

Je fus appelé au ministère des Affaires étrangères le mercredi 10 décembre. Il y avait du changement. Décision était prise pour que la Mission du cardinal Dubois soit dirigée sur Beyrouth à bord du *Duguay-Trouin*. Transport de première classe. Le bateau, au lieu de partir le 12 de Toulon, comme c'était fixé, attendrait jusqu'au 14 décembre. Il s'agissait de ne pas reporter le départ plus loin, afin d'avoir la facilité d'arriver à Bethléem pour Noël.

De nouveau il fallut écrire et télégraphier. M. Hertaault envisagea tout ce qu'il y avait à faire et à prévoir. Tous les membres de la Mission furent minutieusement informés sur tout ce qui avait trait au départ. D'accord avec le quai d'Orsay, il s'occupa des billets de chemin de fer, de la voiture réservée au cardinal et aux membres de la Mission, des passeports diplomatiques sur lesquels plusieurs photographies ne furent apposées qu'au dernier moment, des bagages à faire arriver au train, etc. Tout fut prévu, de telle sorte, qu'au jour et à l'heure du départ, chacun des membres de la Mission n'aurait qu'à venir s'asseoir à la place marquée et réservée.

Le vendredi 12 décembre, S. Em. le cardinal Dubois arriva à Paris. J'étais invité par M. Gout à me

présenter au ministère des Affaires étrangères avec Son Eminence.

Dans l'entretien, le but de la Mission, l'itinéraire à parcourir, les conditions dans lesquelles le voyage devait se faire furent précisées. Déjà M. Gout m'en avait parlé longuement dans des entretiens antérieurs.

Pour le but de la Mission, je me borne à dire ici que c'est au nom de la France, et de la France chrétienne, que S. Em. le cardinal Dubois doit parcourir l'Orient; il parlera de la France dans les œuvres françaises, si nombreuses en Orient; il en parlera dans tous les milieux chrétiens où il sera reçu. Son passage fera sensation, non seulement au sein des populations catholiques, mais même parmi les schismatiques et les musulmans. Dans un pays où la religion ne se sépare pas de la nationalité, il apparaîtra comme étant un très grand personnage de France, tout en étant un grand chef religieux.

Quant à l'itinéraire à suivre, en voici les grandes lignes : de Beyrouth, le cardinal et sa suite doivent se rendre en Palestine, en Égypte, puis retourner en Syrie, aller en Cilicie, en Asie Mineure, et remonter jusqu'à Constantinople.

Il y aura lieu ensuite de se diriger vers la Roumanie, d'aller à Sofia, à Salonique, à Athènes, à Belgrade, Agram, Laibach, pour, finalement, s'arrêter à Rome avant de rentrer en France. Je doute qu'il soit possible de réaliser tout ce programme.

Ce sont les hauts commissaires, ministres ou consuls de France, lesquels ont reçu ou recevront des instructions, qui ménageront au cardinal et à sa suite, le passage d'une région dans une autre.

Un large crédit a été mis à la disposition du cardinal pour couvrir les dépenses du voyage.

Le départ de Paris étant fixé à huit heures vingt-cinq du soir, à la gare de Lyon, tous les membres de la Mission furent exacts au rendez-vous. Il ne manquait que Mgr de Llobet qui devait se rendre directement de Gap à Toulon.

M. Hertault vint à la gare pour s'assurer que toutes choses étaient bien au point pour le départ. Le cardinal l'embrassa et le remercia de tout cœur pour son concours si dévoué. De mon côté, en l'embrassant, je lui dis aussi mon merci du cœur, le plus senti.

Voici quels sont les membres de la Mission, désignés par le ministère des Affaires étrangères, pour accompagner S. Em. le cardinal Dubois : Mgr de Llobet, évêque de Gap ; Mgr Grente, évêque du Mans ; M. Lobry, visiteur des Lazaristes à Constantinople ; le P. Berré, supérieur de la Mission dominicaine à Mossoul.

Trois secrétaires ont été adjoints à la Mission : M. le chanoine Delabar, vicaire général honoraire de Rouen ; M. l'abbé Marquet, chanoine du Mans ; M. Alain de Léché, jeune laïc, protégé du cardinal, inscrit comme secrétaire de Mgr de Llobet. De plus, le cardinal avait un valet de chambre.

Chacun s'installa à la place désignée. Le cardinal, Monseigneur du Mans, le P. Berré et moi, nous avions places de lits-salon.

Après un moment de conversation, à la suite de la récitation des prières de l'itinéraire, chacun prit ses dispositions pour dormir.

Le lendemain, nous nous éveillâmes sous un beau ciel où brillait déjà le bon soleil de Provence. Ce n'était plus l'atmosphère humide et froide de Paris, avec ses brouillards ou ses nuages surplombant les maisons. Nous étions dans la région de l'olivier.

A l'arrivée en gare de Toulon, le vice-amiral Sajot-

Duvaouroux, préfet maritime et gouverneur de Toulon, reçut Son Eminence avec cette respectueuse courtoisie mêlée de simplicité qui caractérise les officiers de marine. L'amiral vint aussi vers moi, car nous nous étions fort connus à Constantinople.

Mgr de Llobet se trouvait également à la gare ; il était arrivé la veille à Toulon.

Des matelots se chargèrent de nos bagages. Des automobiles étaient mises à notre disposition. L'amiral, en prenant congé du cardinal, laissa auprès de lui son officier d'ordonnance.

Nous nous rendîmes chez les Pères Maristes, car c'était dimanche, et nous désirions assister à la sainte messe. Un télégramme lancé de Paris, la veille, avait prié le supérieur de réserver une messe pour notre arrivée. Il était midi. Le cardinal avait voulu rester à jeun ainsi que Monseigneur du Mans. Tous deux dirent la messe et nous assistâmes à celle qui fut célébrée par Son Eminence.

Puis les automobiles nous conduisirent à la Marine, où une belle embarcation nous attendait.

En arrivant à bord, le commandant Rebel reçut le cardinal, entouré de ses officiers. Un piquet d'honneur présenta les armes au passage de Son Eminence ; c'était le premier hommage officiel rendu à la Mission du cardinal, en y comprenant la réception courtoise faite à la gare, par l'amiral Sajot-Duvaouroux.

Sans tarder, le départ eut lieu et nous nous mîmes à table. Le commandant avait réglé qu'avec lui et Son Eminence, les deux évêques, le P. Berré et moi, nous prendrions nos repas à sa table. Les autres, faisant partie de la suite du cardinal, eurent place à la table des officiers supérieurs.

Une traversée de huit jours en Méditerranée est chose fort agréable, c'est aussi un temps de repos, à

la condition d'avoir une mer clémente et de ne pas souffrir de ses agitations.

Nous quittâmes Toulon par un temps superbe. Notre installation à bord fut des plus confortables. Le cardinal eut sa cabine donnant sur les salons du commandant. Ces salons furent mis gracieusement à la disposition des membres de la Mission pour s'y réunir et y conférer sous la présidence de Son Eminence.

La cabine qui me fut dévolue était des plus commodes. Bureau, table, armoire, rien n'y manquait, pas même le radiateur qui me procurait le degré de chaleur que je pouvais souhaiter.

Dès six heures et demie du matin, je célébrai la messe dans le grand salon. Puis les deux évêques la disaient à leur tour. A huit heures avait lieu celle du cardinal. Le commandant, des officiers, des passagers venaient y assister. Les autres prêtres disaient la messe à la chapelle de l'aumônier du bord.

Cet aumônier, l'abbé Silvant, est déjà âgé ; il a passé sa vie au milieu des pêcheurs d'Islande. Ce n'est que depuis la guerre qu'il se trouve sur les transports de l'État. C'est un homme du bon Dieu, très estimé par les officiers, respecté des matelots. Fort discrètement, il est très attentif à être utile et agréable, non seulement au cardinal, mais aussi à nous tous. Pour ma part, je le connais pour l'avoir reçu à Salonique et à Constantinople.

Il y a à bord plus de neuf cents personnes. Beaucoup d'officiers français se rendent à Beyrouth ou à Constantinople. Tous sont remplis de déférence à l'égard du cardinal et des évêques. Un certain nombre sont accompagnés de leur famille. Quant aux officiers de marine, faisant partie du bord, ils n'ont que des prévenances et des attentions pour nous tous.

J'eus la grande joie de rencontrer, sur le bateau,

M. Gayraud, le supérieur de notre maison de Damas et deux Filles de la Charité. Celles-ci assistaient chaque jour à la messe du cardinal.

Au lendemain de notre départ de Toulon, nous abordâmes le détroit de Bonifacio. N'étant pas né Corse, comme Napoléon, nous ne perçûmes pas l'odeur du sapin. Nous saluâmes Ajaccio, dont les vieilles demeures sont bâties sur les bords d'affreux précipices. Le commandant, voulant être agréable au cardinal, en fit approcher le bateau d'aussi près que possible. Nous eûmes aussi un souvenir pieux pour les victimes de la *Sémillante*, quand nous fûmes en vue du cimetière qui renferme leur dépouille, au milieu du rocher.

Le mardi 16, le commandant fit passer le bateau tout proche du Stromboli couvert de son panache de vapeurs blanches. Du cratère, on voyait la lave glisser lentement sur les flancs du volcan.

Nous continuâmes à naviguer par une mer d'huile. Chacun se félicitait d'avoir échappé au mistral, en quittant les rives de France.

Les journaux, dès avant notre départ, avaient annoncé des cas de peste à Beyrouth. Aussi je ne fus pas surpris d'apprendre qu'il fallait se faire vacciner. Tous les passagers se rendant à Beyrouth furent donc invités à subir la vaccination. Les membres de la Mission s'y prêtèrent sans difficulté et nous passâmes par le laboratoire installé à bord. Quant au cardinal, l'opération se fit dans sa cabine. On nous remit ensuite un certificat qui pourra nous être utile.

Le mardi soir, à la tombée de la nuit, nous arrivâmes entre Charybde et Scylla, sans courir les risques imaginaires dont nous ont parlé les Grecs. Toutefois, une rumeur inquiétante courut à bord. Ce fut Mgr Grente qui m'en fit part en me disant ses appréhen-

sions. Le sémaphore de l'extrémité du détroit de Messine annonçait une tempête pour le lendemain. J'essayai de le rassurer en me basant sur le beau temps que nous avions eu jusque-là. Le commandant interrogé répondit qu'en effet, après le détroit, on entretrait dans une région maritime différente, mais qu'on n'aurait de mauvais temps que dans la mesure des vents venant de l'Adriatique. Dans ce cas, ajouta-t-il, le bateau roulera, car il sait rouler et tanguer. L'évêque du Mans demeura inquiet.

La traversée de nuit du détroit de Messine a son intérêt, car les côtes sont illuminées de mille feux, surtout quand on se trouve entre Messine et Reggio. Chaque jour le communiqué nous arrive par la télégraphie sans fil. A la date du mardi 16, il renfermait ce passage concernant la Syrie : « Conformément aux dispositions arrêtées par les gouvernements intéressés, le général Gouraud prend le gouvernement de la Cilicie ainsi que de la zone connue sous le nom de territoire ennemi occupé de l'Ouest, comprenant Beyrouth, Tripoli, Alexandrette. Au nord-ouest d'Alep, les troupes françaises ont relevé les postes britanniques dans les régions de Marach, d'Aynob et d'Ourfa. L'administration de ce district reste encore entre les mains des autorités turques. Le territoire connu sous le nom de territoire occupé de l'Est, comprenant Damas, Homs, Amath et Alep, a été placé sous l'administration de l'émir Fayçal. Toutes les forces britanniques désignées ont été retirées, ce qui met fin à l'administration britannique en Syrie. La relève a été opérée sans le moindre incident. »

Au réveil, nous nous retrouvâmes sur une mer fort calme. On peut dire les messes bien tranquillement. Dans le courant de la journée, nous arrivâmes au centre souvent soulevé par les vents et les vagues qui défer-

lent, venant du cap Matapan. La mer demeure excellente, on peut écrire et travailler tout à l'aise dans sa cabine. La température était très douce.

Tout en voguant vers la Syrie, nous nous entretenons de la mission du cardinal Dubois, du but qu'elle doit atteindre.

Au ministère des Affaires étrangères, on connaît et on apprécie la France du Levant, patiemment formée et développée, toujours rendue plus prospère et plus belle par les travaux des missionnaires et des sœurs venues de France.

Cette place a été faite à la France, au prix d'efforts séculaires, par les congrégations françaises. En Orient, religion et nationalité sont inséparables. Pour établir, pour développer et épanouir l'influence française en Turquie, pour y opérer la diffusion de notre langue, pour y implanter les meilleures choses de France, il a fallu les missionnaires et les sœurs de France.

L'épanouissement de cet édifice moral date surtout de la première partie du dix-neuvième siècle, quand les Filles de la Charité et aussi les frères des Écoles chrétiennes purent s'établir à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, en Égypte.

La Fille de la Charité fut la première femme de France consacrée à Dieu qui put pénétrer chez les Turcs. Avant la venue des Filles de la Charité, la femme ne sortait que rarement et toujours accompagnée. Les Arméniennes catholiques n'allaient à la messe qu'aux grandes fêtes, et encore n'y allaient-elles que voilées et protégées par des membres de leur famille.

Les Filles de la Charité elles-mêmes, au début, ne pouvaient se montrer au dehors. Elles commencèrent par ouvrir une petite école et un modeste dispensaire. Reconnaisant leur habileté à soigner les malades, un

peu à la fois on les appela pour qu'elles donnassent des soins à domicile. Bientôt, elles devinrent populaires et le peuple les appela les sœurs-médecins.

A la guerre de Crimée, les Filles de la Charité se dévouèrent pour soigner les soldats malades tant français que turcs. Elles soignèrent également les Turcs dans des épidémies de typhus et de choléra. Le sultan, pour leur témoigner sa reconnaissance, voulut les couvrir de décorations. Elles refusèrent et se bornèrent à demander quelques terrains pour y établir des œuvres de charité.

A partir de cette époque, elles créèrent partout des dispensaires, des écoles, des orphelinats, des hôpitaux, des asiles pour les enfants abandonnés.

Le chemin était ouvert, et, d'année en année, d'autres congrégations de femmes vinrent s'établir en Turquie. Voulant avant tout se réserver les pauvres, les Filles de la Charité cédèrent leurs pensionnats de Constantinople et de Smyrne aux sœurs de Notre-Dame de Sion.

Tout en faisant venir les Filles de la Charité en Orient, les Lazaristes appelaient aussi les frères des Écoles chrétiennes. Bien vite les écoles populaires de ces derniers se multiplièrent comme celles des Filles de la Charité. Il en résulta une diffusion rapide de la langue française. Plus tard, appelés encore par les Lazaristes, les Petits Frères de Marie vinrent aussi prendre une place qui, rapidement, devint importante. Ce furent encore les Lazaristes qui appelèrent les Petites Sœurs des pauvres françaises pour les soins des vieillards.

Qu'on parcoure la Turquie d'Europe et d'Asie, la Syrie et la Palestine, partout on sera frappé au sujet de la diffusion de notre langue, de la multiplicité des œuvres françaises, de l'influence prépondérante de la

France, des sympathies profondes que les populations ont pour elles.

Un fait que l'on peut signaler est celui-ci : sur le chemin de fer de Bagdad, avant la guerre, les Allemands durent mettre, sur toutes les voitures, les inscriptions en langue française et faire tenir toutes les écritures, dans les gares, en notre langue.

Avant tout, ce sont les écoles populaires des sœurs et des frères qui ont vulgarisé le français; avant leur venue, nous avions des collèges qui, sans doute, avaient leur influence, mais là l'enseignement n'était donné qu'à une élite. Chez les sœurs, la petite fille du peuple grandit en ne parlant que notre langue; des classes, elle passe à l'ouvroir, ou fait partie d'associations de persévérance. Devenue mère, c'est le français qu'elle parle à ses enfants.

De même chez les frères, le jeune garçon ne les quitte qu'en sachant la langue française, et, pour le grand nombre, en la sachant au degré voulu pour occuper un emploi qui la réclame.

Ajouterai-je que, dans les collèges, on conduit les élèves jusqu'aux différents baccalauréats. On y donne aussi l'enseignement commercial. Toutes les grandes administrations sont fournies d'employés formés par nos congrégations françaises, car les écritures et la comptabilité sont tenues en notre langue.

Il est bon, à ce tournant d'histoire dans lequel nous sommes, d'évoquer ces sources de notre influence en Orient.

On ne doit jamais perdre de vue que, pour longtemps encore, on ne peut séparer la religion de la question d'influence à acquérir. C'est vrai pour toute puissance qui voudra prendre pied en Orient. Qui dit France, dit catholicisme.

S. Em. le cardinal Dubois a une mission à remplir

en Orient. Avant tout, c'est la France du Levant qui a fait appel à la mère-patrie pour que Son Eminence vienne la visiter, l'encourager, constater ses besoins, à l'effet ensuite de la faire mieux connaître, apprécier et aimer.

Le grand levier qui a réussi à soulever les obstacles et à les vaincre, pour organiser cette mission, a été mis en action par des diplomates et des officiers supérieurs connaissant l'Orient, et soucieux de sauver l'héritage qu'à si juste titre nous y possédons.

Cette mission est un indice; elle est un geste qui demeure français; elle aboutit à être un hommage rendu à l'Église de France.

Réclamée par l'Orient, la mission du cardinal français répond à cet appel; elle se rend en tout premier lieu au pays du Christ Sauveur, en ces régions d'où nous sont venues les lumières divinement vivifiantes qui ont fait la France chrétienne, la France fille aînée de l'Église.

Ce qui précède est un résumé des pensées que, sous diverses formes, les membres de la mission échangent avec le cardinal Dubois.

Pendant que j'écris, la mer reste belle et calme sous un soleil radieux. Dans la journée du jeudi 18, nous sommes arrivés en face de la Crète. Nous avons pensé à saint Paul qui a essuyé une terrible tempête, en hiver, près des côtes de cette île. Nous nous sommes souvenus aussi des paroles peu flatteuses dites par l'apôtre au sujet des Crétois.

La vie à bord est reposante. Le commandant est des plus aimables; il est distingué, instruit; de plus, il a beaucoup voyagé; ses récits, quand il parle de l'Amérique, de la Chine, du Japon, de la Russie, etc., sont des plus intéressants. De même, ce qu'il nous dit au sujet du rôle de la marine française dans la

dernière guerre, nous montre quelle vie dure ont menée nos marins, et combien grand a été leur dévouement assez peu mis en relief, parce que moins éclatant. Au port de Beyrouth où nous allons, c'est notre commandant qui a posé les mines par une nuit obscure.

Ce matin 19, nous avons eu réunion sous la présidence du cardinal. Entre autres choses, on a décidé de faire un questionnaire qu'on remettrait à chaque établissement français, afin d'avoir tous les renseignements désirables sur les œuvres. On en a arrêté la teneur.

Le cardinal est d'une simplicité charmante, d'un abord facile, d'humeur douce, souriante et toujours aimable. Il ne s'impose en rien et se montre constamment conciliant en toutes choses. Sa volonté est de bien remplir sa mission ; aussi s'applique-t-il à se bien renseigner.

Mgr Grente, évêque du Mans, se documente déjà pour faire un livre. L'histoire de l'Orient lui est familière, mais il sait peu de chose sur la réalité tangible qu'il va aborder dans ce voyage.

Quant à Mgr de Llobet, c'est aussi un charmant compagnon de voyage. Il garde de sa vie d'aumônier militaire une façon toute philosophique d'apprécier les choses et de ne s'étonner de rien, et aussi l'usage d'une canne qui ne le quitte pas.

Pendant que j'écris ces lignes au cours de la matinée du vendredi 19 décembre, le bateau roule assez pour donner le mal de mer à qui y est sujet. C'est l'effet d'un orage qui a eu lieu la nuit dernière. Beaucoup de passagers sont dans leur couchette. Ce matin pourtant, nous avons pu, tous, dire la sainte messe.

Le roulis va en augmentant. Le soir, au dîner, la table, munie de multiples trous, était garnie de tiges entourant les assiettes, les verres, les carafes. Avec

nos chaises, nous glissâmes de babord à tribord, et vice versa, en entraînant la table. C'était d'un comique achevé ; on se tenait d'une main, et, pendant qu'on essayait de manger de l'autre, il fallait brusquement lâcher cuiller ou fourchette, car les deux mains étaient nécessaires pour se cramponner et ne pas culbuter. Tous n'étaient pas à table ; toutefois, le cardinal tenait bon.

Le lendemain samedi, je pus seul dire la messe ; j'y tenais à cause de la fête du Patronage de saint Vincent. A midi, le roulis et le tangage étaient tellement forts que les seuls valides, le P. Barré et moi, nous dûmes, cramponnés à une balustrade d'escalier, nous contenter, pour diner, de deux sandwiches et d'un verre d'eau. Le cardinal ne fut point malade, mais il préféra rester allongé sur son lit.

Sur ces entrefaites, le commandant reçut un télégramme par T. S. F. lui donnant l'ordre de se rendre à Caïffa pour y débarquer le cardinal et annonçant que l'amiral Mornet arrivait de son côté, à bord du *Duchailat*. Nous comprîmes qu'un itinéraire nouveau nous était indiqué et que nous ne devions pas aborder Beyrouth tout d'abord.

Nous arrivâmes vers six heures du soir en vue de Caïffa. Le *Duchailat* était déjà arrivé, mais la mer trop forte pour que l'amiral vienne à notre bord comme il se l'était proposé.

Le dimanche 21, nous pûmes tous dire la messe. La mer s'était calmée pendant la nuit.

Le cardinal célébra la messe sur le pont du navire, sous les tentes et au milieu de pavois de toutes sortes. L'amiral, le commandant et les officiers du bord y assistèrent, ainsi que l'équipage et les passagers. Son Eminence fit une allocution qui fut religieusement écoutée. Ces messes à bord sont belles et impressionnantes.

L'amiral Mornet nous dit les raisons pour lesquelles il valait mieux d'abord aller en Palestine. Le général Gouraud était absent de Beyrouth et il tient à y être pour recevoir le cardinal. De plus, les voies de communications demeurent difficiles et il importe que le cardinal soit à Bethléem pour les fêtes de Noël. L'amiral dit aussi à Son Eminence qu'il était chargé de représenter le général Gouraud et d'être à sa disposition jusqu'après Noël, ainsi que le colonel Gadat.

A onze heures, nous quittâmes le *Duguay-Trouin*, après avoir remercié le commandant de sa courtoise hospitalité et de son cordial accueil. Un piquet de marins rendit les honneurs.

La matinée était fort belle. Une embarcation du *Duchailat*, remorquée par une chaloupe à vapeur, vint nous prendre. En passant devant le bateau de guerre français, une salve de coups de canon salua le cardinal. Pendant cette démonstration officielle, tous nous nous tinmes debout et découverts. Sur la rive, nous aperçûmes des soldats anglais au port d'armes, et aussi Mgr Hagear précédé d'enfants de chœur et entouré de ses ouailles.

A l'arrivée à terre, le cardinal fut reçu par le gouverneur anglais et le général anglais commandant le secteur. Des automobiles furent mises à notre disposition pour nous rendre à la gare. Le général anglais conduisit lui-même le cardinal et l'amiral jusqu'au train spécial qui avait été préparé pour nous faire arriver à Jérusalem.

La réception faite au cardinal à Caïffa fut magnifique quoique improvisée. Quant aux Anglais, ils furent parfaits.

Partis à midi, nous espérions faire le trajet en six heures. Mais les fortes pluies qui étaient tombées les

jours précédents avaient détrempe la voie, ce qui força souvent le train à ralentir son allure.

En quittant Caïffa, nous saluâmes le mont Carmel, puis nous entrâmes dans la plaine de Saron qui n'offre rien d'intéressant. Nous n'arrivâmes à Lydda qu'à huit heures du soir. On s'y arrêta pour souper dans une tente-restaurant réservée aux officiers anglais. Le repas fut offert gratuitement. Deux correspondants de journaux, dont l'un de *l'Illustration*, venus de Beyrouth sur le *Duchailat*, avaient mission de suivre le cardinal et voyageaient avec nous. Nous n'arrivâmes à Jérusalem qu'à onze heures et demie du soir.

Le consul général de France, M. Rais, délégué du haut commissariat, était sur le quai ainsi que beaucoup de religieux et de notables. Heureusement la gare était éclairée, et ce jour-là même on y avait inauguré la lumière électrique. M. Gendre et M. Nakad, après avoir salué le cardinal, me conduisirent à notre maison de Jérusalem. Le cardinal et les autres membres de la Mission allèrent au Patriarcat latin, sauf le P. Barré qui se rendit chez les Dominicains.

Le lendemain lundi, 22 décembre, le cardinal fait son entrée solennelle à Jérusalem. Un nombreux clergé se groupa au patriarcat latin et se rendit en procession à la porte de Jaffa. Là, Son Eminence revêtit la *cappa magna* et l'on se mit en marche vers le Saint-Sépulcre. Malgré une petite pluie fort contrariante en la circonstance, la foule était considérable et applaudissait au passage du cardinal. Celui-ci s'avancait souriant et saluant; il marchait ayant à sa droite Mgr Barlassina, vicaire patriarcal et à sa gauche le consul général de France. A la suite venaient l'amiral, le colonel Gadat, les membres de la Mission et des officiers français.

Arrivés au Saint-Sépulcre, on entonna le *Te Deum*.

Le cardinal, après avoir pénétré au saint Tombeau, revint s'asseoir au trône et donna la bénédiction. Puis eut lieu le baise-main. On revint ensuite au Patriarcat, en cortège encore. A midi, le consul de France assista au repas qui suivit.

Dans l'après-midi, une réception fut tenue dans le grand salon du Patriarcat. S. Em. le cardinal Dubois, assis sur un trône, ayant à sa droite Mgr Barlassina, et l'amiral Mornet à sa gauche, entouré de tous les membres de la Mission, au milieu desquels le consul de France avait pris place, reçut solennellement tous les chefs, militaires, civils et religieux, les représentants de toutes les communautés de religieux et religieuses. Le défilé dura deux heures et demie. Les autorités anglaises se présentèrent les unes après les autres, y compris l'évêque anglican; les consuls de différentes nations; le patriarche grec; Mgr Damianus; l'évêque abyssin; le grand Muphti; le Cadi, etc. Le grand rabbin ne vint pas ce jour-là, ni le vicaire patriarcal arménien.

A la porte du salon, le drogman du consulat de France annonçait chaque groupe de visiteurs.

Le cardinal répondit un mot aimable à chaque présentation.

Un Père Jésuite, le P. Moron, se présenta seul. Il expliqua que, bien à tort, on avait parlé d'un institut biblique nouveau devant être créé à Jérusalem. Il n'est question, a-t-il dit, que de faire venir des élèves ayant fini leurs études à l'Institut de Rome, pour les mettre en contact, pendant un temps, avec les régions bibliques, et non d'établir une concurrence vis-à-vis des Pères Dominicains.

Nos missionnaires et nos sœurs vinrent aussi. Son Eminence fut particulièrement aimable avec les nôtres et avec la sœur Récamier. Le cardinal se loua fort

d'avoir beaucoup de Filles de la Charité à Rouen, etc.

Le lendemain 23, on fit des visites officielles au gouverneur anglais de Jérusalem, au consul de France, à tous les consuls. La dernière visite fut celle au patriarche grec. Nombre de prêtres grecs s'y trouvaient, soit à la porte du patriarcat, soit dans les escaliers, aux paliers, pour saluer le cardinal. La réception fut faite dans la salle synodale, dont le trône resta inoccupé. Nombre de dignitaires ecclésiastiques étaient présents, ainsi que les archevêques et évêques composant le Saint-Synode. Dans les propos échangés, il n'y eut rien de caractéristique. Puis le patriarche présenta au cardinal les membres du Saint-Synode, les uns après les autres. Un archevêque, sachant le français, remplissait le rôle de drogman.

A midi, la Mission prit le repas à l'hôpital français tenu par les sœurs de Saint-Joseph. Parmi les convives, il y eut l'amiral, le consul de France, le colonel Gadat, le commandant de Maupas, officier d'ordonnance de l'amiral, quelques officiers français.

Puis on se rendit chez les frères des Écoles chrétiennes où il y eut des chants et un compliment.

Le soir, en rentrant chez nous, je rendis visite à nos sœurs. J'eus d'abord un entretien avec la sœur Récamier. Je constatai qu'elle avait une juste compréhension du milieu de Jérusalem, milieu où il faut beaucoup de tact, une grande prudence et dans lequel c'est encore l'esprit de saint Vincent qui se meut le plus à l'aise.

J'appris d'elle, avec grande satisfaction, que Mgr Barlassina, le vicaire patriarcal, appréciait grandement les Filles de la Charité et qu'il leur était tout dévoué. Piémontais d'origine, c'est de l'église du Latran dont il était curé, qu'il est venu à Jérusalem,

comme auxiliaire de Mgr Camassei, devenu cardinal depuis peu.

En ce moment, la ville est en émoi. Le cardinal français a toutes les sympathies et attire tous les regards. Il passe souriant, affable, aussi simple que digne. Son cortège d'évêques, d'officiers supérieurs français, de religieux français, fait impression. Là où il réside, là où il se rend, ce sont les soldats français qui présentent les armes. Sa visite à toutes les autorités militaires, religieuses, civiles et consulaires, au patriarcat grec, etc., ont fait et font le plus grand et le meilleur effet. En lui, c'est l'Église catholique qui est magnifiquement représentée.

Le 24, veille de Noël, on déjeuna au Patriarcat. Le vent d'ouest soufflait en tempête; il ne tarda pas à amener la pluie. Le départ eut lieu vers onze heures trois quarts.

Une série de voitures emmena le cortège du cardinal, l'amiral et sa suite, les chanoines et prêtres du patriarcat. Car c'est au patriarche qu'il appartient de faire les offices à Bethléem pour la fête de Noël. Pour la circonstance, il va de soi que le cardinal français a tous les droits.

Une dizaine de gendarmes turcs, à cheval, entouraient la voiture du cardinal.

On ne jouit guère du trajet, car la pluie était battante et les nuages fort bas. Au tombeau de Rachel, on s'arrêta dans la maison d'un riche Bethléemite où les notables offrirent à Son Eminence les souhaits de bienvenue.

Malgré le vent et la pluie, les habitants de Bethléem, dont la majorité est catholique, se pressèrent en foule autour du cardinal. L'entrée de la basilique se fit par la petite porte basse, la seule du reste; puis on péné-

tra dans l'église des Franciscains où l'on chanta un *Te Deum*.

Les offices vont se succéder les uns aux autres. A trois heures, vêpres solennelles ; plus tard, dans la soirée, les complies suivies de la procession à la grotte de la Nativité ; à dix heures du soir les matines suivies de la messe de minuit, à l'issue de laquelle eut lieu une nouvelle procession à la grotte. Le cardinal présida à tous ces offices, auxquels assistèrent l'amiral, le consul de France, le colonel Gadat, un groupe d'officiers français. A la messe de minuit, le gouverneur anglais de Bethléem, qui est catholique, se trouva ainsi que sa famille. L'église ne désemplit pas de toute la nuit.

Le maître de cérémonie m'avait offert de dire la messe à la crèche. Je cédai ma place à un des membres de la Mission qui n'y avait pas encore offert le saint sacrifice, alors que j'avais eu cette consolation plusieurs fois dans le passé. Je célébrai mes trois messes, à minuit, dans l'une des grottes. De mon mieux, j'ai prié pour mes parents vivants et défunts, pour nos deux familles de saint Vincent, pour la province de Constantinople. Ce furent là mes trois intentions principales.

Pendant que je faisais mon action de grâces près de la crèche, la procession présidée par le cardinal, à la suite de la messe solennelle de minuit, arriva dans la grotte. Un petit Enfant Jésus fut déposé sur l'étoile d'argent marquant le lieu de la nativité du Sauveur. On chanta l'évangile de la fête ; arrivé au passage où il est dit que le divin enfant fut déposé dans la crèche, le cardinal le prit dans ses mains et alla le placer à l'autel de la crèche. Puis on chanta le *Gloria in excelsis Deo*...

Son Eminence voulut encore chanter la grand'messe du jour. A la sortie de la messe, il fallut une demi-

heure pour contenter la foule qui voulait baiser l'anneau du cardinal.

Il y eut ensuite réception : le gouverneur anglais, l'évêque grec, des religieux, des sœurs, divers groupes, le curé et les notables du village, des bergers, vinrent offrir leurs hommages au cardinal. Celui-ci dit à tous qu'il reviendrait à Bethléem.

Après le repas de midi, le cortège se reforma pour le retour. Les gendarmes turcs accompagnèrent le cardinal jusqu'au patriarcat à Jérusalem.

Son Eminence, les évêques, l'amiral et nous tous, nous fûmes ravis de tout ce dont nous avons été les témoins, et des impressions reçues en une fête de Noël à Bethléem. Nous nous sommes réjouis d'avoir pu réaliser l'un des buts de notre voyage.

A Bethléem, le Custode a causé longuement avec moi. Il me dit qu'il vient de passer deux contrats pour la construction de l'église de l'Agonie et de celle du Thabor; la première doit coûter 1 million, la seconde 2 millions. Il compte sur la Providence.

Au retour de Bethléem, je suis entré chez nos sœurs de Jérusalem pour leur souhaiter bonne fête de Noël. A Bethléem, il m'a été impossible de leur rendre visite. Ce sera pour bientôt.

Le 26 décembre, il y eut office pontifical à la basilique de Saint-Étienne, chez les Dominicains. J'eus l'occasion de causer beaucoup avec le P. Lagrange. Nous parlâmes de la Palestine, de sa situation actuelle, de son avenir.

Après le dîner, on visita la bibliothèque et le musée de l'Institut biblique. Aux vêpres, Mgr Grente, évêque du Mans, fit un magnifique discours, de belle structure et de grande envolée. Il fit ressortir tout ce qu'avait été la France par rapport aux Lieux saints, depuis Charlemagne, les croisades, jusqu'à nous.

La journée se termina par une visite officielle au Révérendissime Custode, au couvent de Saint-Sauveur.

Dans les journées qui vont suivre, le cardinal et sa suite se rendront dans tous les établissements catholiques de Jérusalem et des environs. Chaque communauté est invitée à répondre à un questionnaire, à l'effet de donner les renseignements et les statistiques dont la Mission a besoin pour rédiger ses rapports. Pour les milieux scolaires, il est convenu que pour recevoir S. Em. le cardinal et la Mission, on se bornera à un chant et un compliment.

27 décembre. — Dans la matinée, visite à l'orphelinat des Pères de Notre-Dame de Sion; puis, chez les Filles de la Charité. Toute la Mission au complet, y compris l'amiral Mornet, le consul général de France, le colonel Gadat, le commandant de Maupas, s'y trouvaient, ainsi que nos confrères.

Le dispensaire intéressa vivement le cardinal et sa suite. De là on monta à la chapelle. M. Gendre présenta le goupillon au cardinal. Les enfants chantèrent le *Benedictus* et le *Magnificat*; puis le cardinal et les deux évêques donnèrent la bénédiction solennelle. On se rendit ensuite à la salle de communauté où le cardinal s'entretint paternellement avec nos sœurs.

Deux charmantes petites séances eurent lieu, d'abord chez les orphelines, puis chez les orphelins.

Un groupe de petites filles, habillées en anges, nu-pieds, vinrent en s'intitulant les anges des Croisés et souhaitant, en termes excellents, la bienvenue au cardinal, à l'amiral, aux évêques, à toute la Mission française.

Une orpheline aveugle fit un compliment qui nous émut tous.

Chez les orphelins, il y eut aussi deux petits compliments fort bien tournés. Un aveugle nous toucha encore bien vivement en nous disant le rêve qu'il avait fait d'être soldat français, et de s'être réveillé aveugle mais criant : « Vive la France ! »

Au début et à la fin de chacune des séances, les enfants ont fait entendre des chants de France.

L'entrée de la maison, la chapelle, les salles étaient décorées de drapeaux français et pontificaux. Tout s'est parfaitement passé et j'en étais fier.

Les œuvres de nos sœurs de Jérusalem sont bien belles et consolantes. Elles ont en ce moment trois cent soixante pauvres dans leur maison. J'ai compté trente-deux aveugles de tout âge, j'ai vu des sourds, des sourds-muets, des infirmes, des estropiés, des idiots, de pauvres enfants privés de bras et de jambes. C'est bien la charité de Jésus-Christ que nos sœurs exercent à l'égard de tous ces malheureux, à l'égard aussi des centaines de pauvres gens qui chaque jour se pressent dans leur dispensaire.

On termina la matinée par l'établissement des sœurs de Notre-Dame de Sion, à l'*Ecce Homo*.

L'après-midi, la Mission se rendit au patriarcat arménien grégorien. En ce moment, il n'y a pas de patriarche nommé. Le vicaire patriarcal avait fait sa visite la veille. Reçu à la salle du trône, c'est au trône même que le cardinal fut invité à s'asseoir. On offrit le café, des liqueurs, des sucreries, selon l'usage oriental. Ensuite le vicaire patriarcal offrit à Son Eminence de visiter le trésor de l'église Saint-Jacques. Là, les évêques et prêtres arméniens nous firent voir des richesses incomparables en fait d'ornements sacrés, de calices de grand prix, de manuscrits précieux. Un évangélaire du onzième siècle, aux couvertures d'or massif, renfermant de remarquables enluminures, a

été écrit en entier de la main d'une reine d'Arménie.

De chez les Arméniens, nous sommes allés au couvent de la Dormition de la Sainte-Vierge. Aux Bénédictins allemands de Beuron ont succédé, pour un temps, les Bénédictins belges. Le terrain du couvent et de l'église, dont une partie est celui de l'ancienne église du Cénacle bâtie par les croisés, a été donné à Guillaume II par le sultan Abdul Hamid. Couvent et église ont été construits aux frais de la société catholique de Cologne.

Pour terminer la journée, nous sommes allés au Cénacle. C'est le maire musulman du quartier qui nous en fit les honneurs. Il nous montra aussi le prétendu tombeau de David. C'est à cause de ce tombeau que Guillaume II ne put avoir le Cénacle, comme il l'eût souhaité. Ce reste de l'ancienne église des Croisés, construit sur l'emplacement du Cénacle, a été converti en mosquée par les Turcs.

Un fait à noter est le suivant : les Arabes syriens catholiques d'au delà du Jourdain sont venus présenter des suppliques au cardinal et à l'amiral Mornet. Les catholiques sont dans la terreur.

Tous les chrétiens transjordanien regrettent le gouvernement turc ; ils déclarent n'avoir plus aucune sécurité pour leurs personnes, leurs femmes, leurs troupeaux et leurs biens.

28 décembre. Fête des saints Innocents. — Ce matin j'ai chanté la messe chez nos sœurs et j'ai prêché.

L'amiral Mornet devant nous quitter par le train de onze heures pour rentrer à Beyrouth, Mgr Grente et le P. Barré, furent désignés pour aller le saluer à la gare au nom de Son Éminence.

Le cardinal, Mgr de Llobet et moi, nous allâmes rendre visite aux sœurs arabes du Rosaire. Ces sœurs

sont françaises de cœur : elles tiennent les écoles du patriarcat dans les missions. Leur maison est voisine de la nôtre. Nos missionnaires leur ont toujours porté intérêt. Elles sont sous le protectorat français et la France les aide.

Nous nous rendîmes ensuite chez les sœurs missionnaires d'Égypte dont la Maison-Mère est à Rome.

Pendant le repas de midi au patriarcat, le cardinal reçut une dépêche de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, en réponse à celle envoyée. Le ministre félicitait le cardinal de l'heureux voyage fait jusqu'ici, avec ses vœux pour sa continuation. Mgr Hagear, le P. Lagrange et le P. Dhorme étaient à table avec nous. Mgr Barlassina a l'aimable attention d'inviter chaque jour quelques supérieurs des communautés de Jérusalem.

Aujourd'hui a lieu au patriarcat la première séance d'une réunion ecclésiastique. Ces séances doivent avoir lieu matin et soir pendant trois jours. Elles sont dues à l'initiative du très zélé vicaire patriarcal, récemment nommé administrateur apostolique.

Voici les principales questions que l'on doit traiter : les intérêts religieux ne doivent pas être mêlés à la politique ; les mariages mixtes et les divorces prononcés par les schismatiques contre les mariages catholiques ; nos écoles à l'heure actuelle ; le catholicisme exige l'union entre les différents rites ; gardons nos droits et nos privilèges acquis ; catholicisme et sionisme ; nos rapports sociaux avec les musulmans ; moyens pratiques pour une bonne organisation catholique.

Dans la soirée, visite aux Clarisses sur le chemin de Bethléem, aux sœurs de Saint-Charles, aux sœurs Réparatrices, ces dernières habillées de robes blanches

et de grands voiles blancs, formaient un tableau intéressant dans leur salle de communauté.

Partout, on offre, selon l'usage oriental, même chez les Clarisses, du café, des liqueurs, des gâteaux.

Le soir, j'ai appris avec plaisir qu'à la gare, au départ de l'amiral, les orphelins et orphelines de nos sœurs s'y trouvaient, ce qui fut sensible à l'amiral et à sa suite.

29 décembre. — Dès le matin, j'ai fait visite au Calvaire et au tombeau de Notre-Seigneur, accompagné de M. Gendre. J'ai retenu mon tour de messe pour le lendemain six heures et demie au Calvaire.

La sœur servante de Bethléem, sœur Mahiau, et sœur Récamier sont venues dès le matin au patriarcat pour offrir leurs vœux à Son Éminence et aux évêques. Il fut convenu que le lendemain on irait à Bethléem et qu'on dînerait chez nos sœurs.

La première visite de la matinée a été chez les sœurs Franciscaines missionnaires, dont le costume d'intérieur est tout blanc, y compris les souliers.

On est passé ensuite chez les sœurs Salésiennes de Dom Bosco, puis chez les sœurs d'Ivréa. Au retour, nous entrâmes à Notre-Dame de France. Un plan en relief du terrain du Calvaire, du tombeau de Notre-Seigneur, puis de l'église du Saint-Sépulcre nous ont vivement intéressés.

L'après-midi, visite à l'hôpital italien. Le consul d'Italie s'y trouvait pour recevoir Son Éminence. L'hôpital est tenu par les sœurs Salésiennes.

Près de l'hôpital se trouvent les Pères Salésiens de Dom Bosco. Ils nous ont fait part de leurs projets : organisation d'une école professionnelle, une école viticole, une ferme modèle, etc.

Le cardinal vint ensuite chez nous.

Notre programme pour ce jour était rempli ; nous allâmes quelques-uns, avec Mgr de Llobet, vers le jardin de Gethsémani. Nous étant trompés de rue, nous abordâmes l'esplanade du Temple. En nous voyant, les Turcs crièrent : Vive le cardinal ! Nous leur dîmes que la visite du cardinal aurait lieu le surlendemain. Nous allâmes vers la porte de Sitti-Mariam qui débouche sur le Cédron. Après avoir fait nos dévotions au jardin des Oliviers, nous revînmes le long des murs de Jérusalem.

30 décembre. — Nous retournons à Bethléem. Le cardinal reçoit les notables de la paroisse et les membres d'une association de jeunes gens. On fait visite au gouverneur anglais, au conseil municipal réuni à la mairie, aux sœurs Franciscaines de Marie, aux sœurs de Saint-Joseph. Puis nous nous rendons chez nos sœurs, à l'hôpital de la Sainte-Famille où nous prenons le repas de midi. Tout fut parfait. Après le dîner qui fut fort gai, il y eut réception chez les enfants, puis le cardinal visita les salles des malades. On lui fit voir le bonnet d'une femme de Bethléem. Ce bonnet, qu'elle porte recouvert d'un voile blanc, a la forme d'une mitre ; il est rempli de pièces d'or ou d'argent qui en tapissent tout l'intérieur.

Dans l'après-midi, visite aux frères des Écoles chrétiennes, aux Pères de Bétharam, aux Carmélites, aux sœurs arabes du Rosaire, aux Pères Salésiens, aux Grecs-Melchites. Avant de quitter Bethléem, nous retournâmes à la grotte de la Nativité du Sauveur, et l'on reprit le chemin de Jérusalem.

31 décembre. — J'aurais dû mentionner ci-dessus qu'au cours de la visite faite au gouverneur de Bethléem, le cardinal lui dit avoir constaté avec peine

que dans les papiers d'administration postale et autres, on avait écarté le français, en n'y mettant que l'anglais, l'hébreu, et l'arabe. Le gouverneur dit qu'il s'expliquait la remarque faite par Son Éminence, mais qu'il n'y pouvait rien. Il ajouta que la situation demeurait provisoire jusqu'aux décisions de la Conférence.

Ce matin, j'ai dit la messe au Calvaire; j'avais pu la dire hier au tombeau de Notre-Seigneur. Je ne dirai pas ici tout ce qu'on éprouve en célébrant le saint sacrifice au lieu où s'est opérée notre rédemption par le crucifiement et la mort du divin Sauveur.

On s'est ensuite rendu à l'esplanade du Temple. Le consul de France était avec nous. Un pacha a reçu Son Éminence et l'a accompagné. Le P. Abel, dominicain, expliquait les choses. Que de souvenirs rappelle la Roche que recouvre la mosquée d'Omar! Surtout, il y a les souvenirs concernant Jésus-Christ qui est venu là pour prier, pour enseigner, et qui a prédit la destruction du temple.

Un fait qui nous étonna et qui nous choqua, ce fut de voir une bande de petites filles juives qui, après avoir pénétré dans la mosquée d'Omar, firent de la gymnastique sur le terrain, sous la direction de deux jeunes hommes. Dans le passé, aucun juif n'aurait osé pénétrer sur l'emplacement du temple. Il y a là un indice de l'emprise que les juifs veulent avoir en Palestine et à Jérusalem.

Dans la journée, Mgr Barlassina, administrateur du patriarcat, reçut un télégramme du général Gouraud, le remerciant de l'accueil fait au cardinal, et lui offrant ses vœux.

Au retour au patriarcat, les membres de la Mission ont offert leurs vœux de bonne année au cardinal; on s'est embrassé. Mgr de Llobet avait parlé au nom de

tous. Puis, Son Éminence en tête, nous sommes allés offrir nos vœux à Mgr Barlassina, qui s'est montré confus de la démarche de Son Éminence.

*Jeu*di 1^{er} janvier 1920. — J'ai dit la messe chez nos sœurs et leur ai souhaité une bonne année.

Aujourd'hui, nous allons assister à un office pontifical à Sainte-Anne. Jadis ce sanctuaire nous a été offert par le gouvernement français. Le P. Étienne a décliné cette offre. Les Pères Blancs ont restauré la belle basilique dédiée à sainte Anne, bâtie sur l'emplacement de la maison où est née Marie Immaculée ; ils ont aussi la piscine probatique dans leur enclos.

Avant la messe pontificale, j'ai causé assez longuement avec le colonel de Muri, arrivé de la veille. Il vient pour accompagner le cardinal et faire partie de la Mission, tout au moins pour le séjour en Palestine. Il aurait dû arriver pour Noël, mais, à cause des pluies, le chemin de fer entre l'Égypte et Jérusalem ne fonctionnait plus. Finalement, il s'embarqua pour Jaffa à bord d'un torpilleur.

Le colonel de Muri va nous être bien précieux, car il est officier de liaison auprès du général Allenby et des Anglais.

A la messe pontificale, le P. Burtin, supérieur des Pères Blancs, fit un beau discours dans lequel il ne ménagea point certaines vérités bonnes à dire.

Après la messe, il y eut échange de souhaits entre les membres de la colonie française. Le consul lut une fort belle adresse au cardinal. Celui-ci y répondit en employant les termes les plus chaleureux et avec une éloquence des plus senties.

On défila devant Son Éminence et le consul général de France. Parmi les étrangers à la colonie française qui vinrent, il y eut le grand rabbin de Jérusalem ; il

remercia le cardinal pour tout ce que la France avait fait à l'égard de ses nationaux. Il n'est pas question de sionisme. Le grand rabbin de Salonique, venu à Jérusalem, se présenta, lui aussi; c'est un fervent du sionisme. Nous nous reconnûmes et nous eûmes ensemble une longue conversation. Il portait sa décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

En quittant les Pères Blancs, nous sommes revenus avec Mgr de Llobet par la Voie douloureuse. Je me suis arrêté à Saint-Sauveur pour offrir mes vœux personnels au R. Custode, vu nos relations antérieures.

Vendredi 2 janvier. — Dès sept heures et demie, nous sommes allés au mont des Oliviers où le cardinal devait bénir la première pierre d'une basilique votive dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. Elle sera reconstruite sur les fondations de celle bâtie par sainte Hélène en 327, et qui s'appelait l'Eléna. Sainte Hélène aurait construit la basilique sur la grotte dans laquelle enseignait Notre-Seigneur. La tradition dit qu'en ce lieu, le Sauveur a appris le *Pater* à ses apôtres. Ce serait là aussi que les apôtres auraient composé le *Credo*.

La bénédiction fut solennelle; elle fut suivie d'une messe célébrée par Mgr de Llobet. Mgr Grente fit un beau discours de circonstance. Toutes les communautés de Jérusalem étaient représentées. Le cadre de la cérémonie était superbe, car c'est dans le cloître même du couvent des Carmélites que le P. Cré, des Pères Blancs, a retrouvé l'abside où fut bénite la première pierre. La reconstruction de la basilique dédiée au Sacré-Cœur aura lieu aux frais du Comité catholique de Toulouse.

C'est près du couvent des Carmélites que la sœur Récamier a ouvert un petit dispensaire et une petite école. Avec le colonel de Muri, nous sommes allés visiter cette œuvre. Le mont des Oliviers qui contient

plusieurs villages n'a aucune œuvre similaire, de sorte qu'il y a lieu d'encourager et de favoriser ce dispensaire et cette école.

Nous sommes rentrés au Patriarcat à une heure et demie, tout le monde avait faim.

Pour trois heures de l'après-midi, nous étions à la troisième station du chemin de la croix que l'on fait tous les vendredis à Jérusalem. Le cardinal avait tenu à y assister. Puis Son Éminence a visité l'église du Saint-Sépulcre.

Samedi 3 janvier. — Le matin, je suis allé dire la messe au couvent de l'église dite de la Dormition, proche du Cénacle. Le cardinal est venu aussi vers huit heures pour y célébrer la sainte messe.

Le P. Léopold, supérieur des Assomptionnistes, est venu nous prendre pour visiter les fouilles qu'ils ont faites au Gallicanté qui est tout proche. Ils ont là un terrain de 4 hectares. La relique insigne de la propriété est l'escalier, mis à jour, qui allait du Cénacle à la fontaine de Siloé et que Notre-Seigneur a parcouru. On y montre la grotte où saint Pierre pleura sa faute et les ruines d'une église bâtie sur cette grotte.

A midi, le dîner a eu lieu à Notre-Dame-de-France; il fut suivi de la visite du musée palestinien qui est fort intéressant.

Dimanche 4 janvier. — Messe pontificale à l'église du Patriarcat; le cardinal au trône; Mgr de Llobet a officié et prêché. Son Éminence a parlé à la fin de la messe.

Dans la soirée, j'ai donné une conférence à nos sœurs de Jérusalem.

Mardi 5 janvier. — Dans la matinée, visite aux sœurs américaines du Jardin Fermé, aux catholiques des villages de Romala et Bedjola auprès de Bethléem. L'accueil fait au cardinal fut enthousiaste.

Après le dîner, nous sommes allés à Ain-Karin, village où est né saint Jean-Baptiste et où la sainte Vierge a visité sainte Élisabeth. Toute la population catholique accueillit le cardinal avec de grandes démonstrations de joie. Dans l'église de la Nativité-de-Saint-Jean-Baptiste, on chanta le *Benedictus*; au sanctuaire de la Visitation, on chanta le *Magnificat*. On visita les établissements des Franciscaines, des sœurs de Notre-Dame de Sion, des sœurs arabes du Rosaire.

6 janvier. Fête de l'Épiphanie. — Une dépêche du général Gouraud à M. Rais, consul général de France, annonce que les automobiles envoyées de Beyrouth pour faciliter le voyage du cardinal en Galilée, n'avaient pu arriver à Caïffa, vu l'état de la route, et avaient dû rebrousser chemin.

Dans l'après-midi, visite au village des « Pasteurs » près Bethléem. Réception magnifique ; vieux chants et compliments en style oriental. Le cardinal en demeura tout ému et impressionné.

Mercredi 7 janvier. — Ce matin, j'ai dit la messe chez les sœurs Réparatrices, et, sur leur demande, j'ai donné une conférence.

Au patriarcat, j'ai vu Mgr Barlassina. Il est encore grippé et ne pourra venir chez nous pour dîner, car c'est aujourd'hui que nos confrères reçoivent Son Éminence. Nous avons parlé de Turin où il est né. Il connaît bien nos confrères. Il était fort lié avec Mgr Tasso. Il a été aumônier de nos sœurs qu'il aime beaucoup. A Jérusalem, c'est chez nos sœurs qu'il tient à dire

la messe aux diverses fêtes de saint Vincent. C'est S. S. Pie X qui l'a fait venir de Turin pour le mettre curé à Saint-Jean de Latran.

Ce matin, le cardinal a dit la messe au Calvaire et a visité le trésor du saint Tombeau.

Ce midi, Son Éminence est venu dîner chez nous. Les drapeaux français ne manquaient pas pour orner l'entrée de la maison, la cour, la salle du festin. Tous les membres de la Mission s'y trouvaient ainsi que M. Rais, consul général, le colonel de Muri, l'officier français qui commande la petite garnison de Jérusalem, et aussi le médecin-major.

Tout se passa fort bien et fort gaiement. Un de nos séminaristes albanais, le dernier resté chez nous, fit un magnifique discours au cardinal. M. Gendre fit un toast dans lequel personne ne fut oublié et en un langage parfait. Discours et toast furent réclamés par Mgr Grente qui se propose de faire un livre sur le voyage de la Mission.

Nos sœurs de Jérusalem et de Bethléem avaient préparé le repas, aussi rien ne manquait. Les mets préparés à la française furent fort appréciés, car nous ne les avons pas tous les jours.

A deux heures, le cardinal donna le salut chez nos sœurs. Nous y assistâmes tous.

Pour trois heures, nous étions chez les Dominicains afin d'assister à une conférence du P. Lagrange sur Jérusalem. C'est plaisir de l'entendre; son exposé est clair, précis et documenté à fond. Textes d'Écriture sainte, monuments, traditions viennent appuyer tout ce qu'il avance et veut prouver. Il nous parle de Sion, la ville de David, ville chananéenne de Jésus qu'il place au sud du temple. De même, il établit l'authenticité du tombeau du Sauveur et du Calvaire. Il fit ressortir le génie des architectes qui avaient bâti la basilique

constantinienne, basilique dont la disposition était commandée par l'emplacement, etc.

- *Jeudi 8 janvier.* — Nous sommes allés à Abougach. Sur un mont voisin, le cardinal bénit une première pierre sur les fondations d'une vieille église. Ce serait là que l'arche rendue par les Philistins aurait reposé. Ce serait Cariathiarin.

Abougach a une église du temps des Croisés qui est la propriété de la France. Cette église a été confiée aux Bénédictins de la Pierre-qui-Vire. Bon nombre prétendent qu'Abougach est l'ancienne Emmaüs. Toutefois, le problème n'est pas résolu.

Nous avons dîné chez les Pères Bénédictins. Le dîner était offert par M. le Consul dont toute la famille nous avait accompagné. M. Gendre avait été spécialement invité.

Après le dîner, le cardinal, le consul, Mgr de Llobet et quelques membres de la Mission partirent pour Jaffa. Je n'y suis pas allé et je cédai ma place à un autre, car nous ne possédions que deux automobiles. J'ai été heureux de faire plaisir au vicaire général du cardinal, lequel, sans cela n'aurait point visité Jaffa.

Au retour, dans les montagnes de Judée, il faisait un froid très vif.

En arrivant à Jérusalem, à la porte de Jaffa, je quittai Mgr Grente pour prendre une voiture qui me conduisit à Bethléem. Je tenais à donner un peu de temps à nos sœurs et à leur faire la conférence qu'elles avaient réclamée.

Nos sœurs sont à Bethléem depuis 1887; elles y ont été appelées par les Bethléemites. Les œuvres d'avant-guerre comprenaient un hôpital de 80 lits; un dispensaire à l'hôpital; 15 dispensaires dans les villages;

40 000 assistés; une pharmacie servant les ordonnances de tous les médecins; 6 000 à 7 000 ordonnances par an; un orphelinat comprenant 30 enfants; une crèche avec 30 bébés; une école externe comptant 90 à 100 enfants; la visite des malades à domicile.

Après la guerre, à cause du manque de ressources et de médicaments, à cause aussi des difficultés de la situation, les sœurs n'ont pu reprendre que l'hôpital, le dispensaire et l'orphelinat. Hôpital, 60 lits; moyenne annuelle, 900 malades, dont 260 catholiques, 260 schismatiques, 365 musulmans. Au dispensaire, 28 000 présences par an.

Vendredi 9 janvier. — Dans la matinée, je suis allé pour un bon moment à la Crèche. Pendant que j'y étais, un évêque arménien schismatique a célébré la messe à l'autel de la Nativité de Notre-Seigneur, ce qu'à regret nous ne pouvons pas faire.

Après le dîner, j'ai donné la conférence à nos sœurs, puis je leur ai fait mes adieux.

Rentré à Jérusalem, je suis allé saluer le cardinal à son retour de Jaffa. Il m'a dit combien il avait été enchanté de l'accueil fait par les Anglais et par la population. Les soldats anglais lui ont présenté les armes et un poste a été mis de garde à la *Casa nova*. Les autorités civiles, le maire en tête, sont venues complimenter le cardinal et manifester leurs sympathies pour la France. Son Éminence a fait visite à l'hôpital français tenu par les sœurs de Saint-Joseph, aux frères des Écoles chrétiennes, aux Maronites, etc.

Au retour, le cardinal a fait visite aux Trappistes français d'El-Atroun, et a dîné chez eux. Deux pannes d'auto avaient retardé le retour de quelques heures.

Mgr de Llobet est rentré assez fatigué de Jaffa. Depuis le voyage en mer, il est souffrant. Je le conduis

chez nos sœurs pour qu'elles lui donnent quelque remède.

Samedi 10 janvier. — Aujourd'hui, le cardinal va au Jourdain. Le gouverneur anglais a voulu lui-même l'y conduire. Je cède encore ma place, et le P. Barré fait de même pour que les trois secrétaires puissent faire cette excursion; tous deux, nous sommes déjà allés à Jéricho, au Jourdain et à la mer Morte. Mgr de Llobet, souffrant, reste au patriarcat.

Pour moi, je suis resté à la mission pour travailler à la rédaction de ces pages, que j'écris comme je puis aux heures libres, assez rares.

Dimanche 11 janvier. — Le matin, office pontifical au Saint-Sépulcre. On part du Patriarcat à neuf heures trois quarts en procession. A la pierre de l'Onction, le cardinal a revêtu la *cappa magna*; il s'est ensuite rendu au trône adossé au chœur des Grecs. Devant le saint Tombeau, un autel avait été dressé. Cet autel est tout entier en argent; il a été fait à Lima et offert par l'évêque en 1687.

Après l'office pontifical, le cardinal a prêché, avec un tact parfait; après avoir parlé du Christ Rédempteur, il a rappelé la charité et l'unité, recommandées par le Sauveur à la dernière cène.

A midi, dîner à la Custodie. Les convives, outre les membres de la mission, sauf Mgr de Llobet malade, étaient : les gouverneurs anglais de Palestine et de Jérusalem, les consuls d'Italie, des États-Unis et de Grèce. Les conversations furent assez peu animées.

A trois heures, l'association catholique de Palestine, fondée par Mgr Barlassina, offrit une séance à Son Éminence et à la Mission, à Notre-Dame-de-France. Il y eut des compliments, des chants, des

débats. Les bébés de chez nos sœurs eurent un vif succès dans un dialogue parlant du cardinal venu de Normandie et suivi d'un tout gracieux compliment.

Dans les chœurs, c'était chose fort édifiante d'y voir figurer des prêtres, des frères des Écoles chrétiennes, des supérieurs de communauté, mêlant leurs voix à celles des enfants des deux sexes.

Le cardinal clôtura la séance par un discours des plus enthousiastes au sujet du catholicisme et de la France.

La journée se clôtura par un thé offert par Mme la Consulesse au couvent des Bénédictins belges. Tous les supérieurs de communauté s'y trouvaient. Nous étions à la veille de notre départ de Jérusalem.

Lundi 12 janvier.— Le train qui devait nous emmener vers la Galilée partait à onze heures. A la gare, les soldats français rendirent une dernière fois les honneurs à Son Éminence. Les autorités anglaises, les consuls, les supérieurs des communautés, le Custode de Terre sainte étaient venus saluer le cardinal.

Avant le départ, le cardinal redit à tous sa reconnaissance pour l'accueil parfait qui avait été fait à la Mission.

Nos sœurs étaient là avec leurs orphelins et leurs orphelines, ce qui fit grand plaisir à Son Éminence.

Nous avions le regret de n'avoir pas avec nous Mgr de Llobet. Le médecin, après hésitation, ne lui permit pas de se mettre en route. Nous partons avec l'espoir que bientôt il pourra nous rejoindre. Lui-même me disait : « C'est singulier, j'ai fait la guerre sans avoir un seul accroc de santé et me voilà arrêté à Jérusalem. »

Partis à onze heures du matin, nous arrivâmes à Caïffa vers six heures et demie du soir. Le cardinal

se rendit avec sa suite au couvent des Carmes du Carmel. Pour moi, j'eus une chambre chez nos sœurs.

Mardi 13 janvier. — Dès neuf heures du matin, toute la population catholique de Caïffa se groupa au bas du mont Carmel, où une splendide procession fut organisée ; les prêtres étaient en habit de chœur, ayant les formes de leur rite, aux couleurs les plus voyantes ; une fanfare précédait ; des soldats turcs à cheval s'avançaient en tête.

Le cardinal en manteau rouge saluait et souriait à tous. On se rendit à l'église paroissiale ; Latins et Grecs-Melchites catholiques ne firent qu'un pour la circonstance, Mgr Hagear souhaita la bienvenue au cardinal. Son Éminence répondit par une chaude allocution.

Puis eut lieu la réception des notables, suivie de la visite à l'école des frères des Écoles chrétiennes.

On dina chez un notable, ancien élève de notre collège d'Antoura et où je fis connaissance avec M. Coury, neveu de notre confrère de Beyrouth.

A deux heures, visite chez nos sœurs. Compliments et chants fort réussis. Le cardinal posa des questions qui firent la joie des enfants ; il le fit avec un petit verre en main, ce qui était à photographier. En Orient, dans toute visite, on offre le café, les liqueurs, des gâteaux, etc. On doit accepter quelque chose, mais en règle générale on ne fait que tremper les lèvres.

On se rendit ensuite chez les sœurs de Nazareth, de Saint-Charles et chez les Carmélites. Chez ces dernières, la prieure insista pour que je revienne seul. On termina la journée par les sœurs tertiaires du Carmel.

Mercredi 14 janvier. — A huit heures, départ pour

Nazareth, par chemin de fer jusqu'à Afoulek. Le gouverneur anglais a mis son wagon-salon à la disposition du cardinal. Des automobiles nous conduisent ensuite jusqu'à Nazareth. Au passage, nous avons salué le mont du sacrifice d'Élie. En montant vers Nazareth, nous avons devant nous la montagne du précipice d'où les Nazaréens voulaient précipiter le Sauveur; sur la droite, le mont Thabor, Naïm et Endor.

Sur la route, les catholiques attendent Son Éminence de distance en distance; puis, après l'avoir salué, ils remontent à cheval ou en voiture et repartent à fond de train à la suite du cardinal.

Le premier établissement à l'entrée de Nazareth est celui de nos sœurs. Le dispensaire est sur la route, l'hôpital est bâti sur la hauteur. L'ornementation du dispensaire était belle et gracieuse, aux trois couleurs françaises, le tout surmonté du drapeau tricolore, le seul arboré sur la voie publique. Dans la journée, les Anglais sont venus prier les sœurs de l'enlever, car c'était contraire aux règlements faits par eux.

Le cardinal descendit d'automobile; il revêtit le rochet et la mosette rouge; il prit place sous un dais. Comme à Caïffa, la procession fut magnifique.

Après le *Te Deum* chanté à la basilique, le cardinal fit une allocution des plus senties. Il était heureux de parler à l'excellente population de Nazareth qui l'accueillait avec tant de cœur et de respect.

Après cette cérémonie, Son Éminence reçut les autorités anglaises et musulmanes, les chefs des divers rites, des groupes catholiques de jeunes gens, etc.

Nous assistâmes aussi à une danse, entre hommes seulement, organisée en l'honneur de Son Éminence.

Après le diner, nous visitâmes le Sanctuaire, les grottes qui faisaient partie de la maison de la sainte

Vierge et aussi les fondations, mises à jour, de la basilique construite au quatrième siècle, sur l'emplacement du lieu de l'Annonciation.

Dans l'après-midi, le cardinal rendit visite à toutes les communautés : sœurs de Saint-Joseph, Carmélites, Filles de la Charité, Clarisses, sœurs de Nazareth, Pères Salésiens, Pères de Betharam, frères des Écoles chrétiennes, Maronites, Grecs-Melchites, Grecs orthodoxes. Les autorités civiles ne furent pas non plus oubliées. Ces visites s'achevèrent à la lueur des flambeaux, quand la nuit fut venue.

Dans le cours de l'après-midi, je m'échappai du cortège pour aller chez nos sœurs. J'avais hâte de voir ma sœur Forrand, atteinte d'une pleurésie sérieuse et inquiétante. Je constatai qu'elle était prête à toute volonté de Dieu. Le cardinal la visita à son lit.

C'est à l'hôpital de nos sœurs que je passai la nuit, ainsi que le Père Barré et le colonel de Muri.

Jedi, 15 janvier. — Le matin, je me suis réveillé aux cris des chacals, car il y en a beaucoup dans la région. Avant la messe, j'ai donné une conférence aux sœurs.

La maison des Filles de la Charité de Nazareth fut fondée en 1898, sous le nom d'hôpital de la Sainte-Famille. Il contient cinquante lits; la moyenne des malades en 1919 a été de 800; celle des assistés au dispensaire de 20 280. C'est le seul hôpital catholique de la Galilée. Nos sœurs sont au nombre de sept. Elles visitent aussi les malades, soit dans Nazareth, soit dans les villages des alentours.

A huit heures, nous sommes partis en automobile pour nous rendre à Afoulek afin d'y prendre le train de neuf heures devant nous conduire au sud du lac de Tibériade.

A Caiffa et à Nazareth, tout a été triomphal dans la réception faite au cardinal.

Entre Afoulek et Samak, au sud du lac de Génésareth, nous fûmes en pays tout à fait biblique. Nous traversâmes la plaine d'Esdreton, nous eûmes devant nous les monts de Gelboë, la Pérée, les monts de Galaad. Peu après la traversée du Jourdain, nous nous trouvâmes sur les bords du lac, où nous primes un petit bateau qui nous faisait aborder à Tibériade.

La traversée dura deux heures. Le soleil était beau et la mer fort calme. Je ne m'arrête pas à traduire les impressions profondes que l'on éprouve sur ce lac qui rappelle les émouvants souvenirs du Sauveur. On demeure silencieux, recueilli, méditatif ; sur les rives, il n'y a plus les villes opulentes et riches que le Seigneur a maudites. Partout, c'est le désert et le silence ; on n'y voit plus que la ville juive de Tibériade, ville bâtie par Hérode au temps de Notre-Seigneur et où peut-être il n'est pas venu.

A l'arrivée, les fidèles étaient sur le quai. On se rendit processionnellement à l'église latine de la « Casa-Nova ». Un Père Franciscain fit un discours ; Son Éminence y répondit ; puis on alla dîner ; il était deux heures de l'après-midi.

Vers trois heures et demie, on se rendit à l'église des Grecs-Melchites ; tous les catholiques de ce rit s'y trouvaient. Le curé fit un discours en français ; un laïque parla en arabe ; le cardinal répondit. A la cure eut lieu la présentation des notables. Visite fut faite aussi aux Grecs orthodoxes.

Vendredi, 16 janvier. — J'écris ces lignes sur le lac de Génésareth, au retour de Capharnaüm. Partis à huit heures, nous sommes arrivés à neuf heures un quart. Ce n'est pas sans émotion que nous avons abordé le sol

qu'ont foulé les pieds du divin Maître, la ville habitée par lui et où tout nous parle de la sainte Vierge, des apôtres. Nous avons visité les ruines de la synagogue bâtie par le centurion en reconnaissance de la guérison de son serviteur.

Au retour on s'est arrêté à Tibériade pour dîner, puis nous nous sommes réembarqués pour Samak. Le lac demeure très poissonneux et ses poissons ont été notre aliment principal sur ses rives.

Partis de Samak à quatre heures trois quarts, nous sommes rentrés à Caïffa à neuf heures du soir. M. Coury attendait le cardinal et les membres de la Mission pour le souper, mais vu l'heure tardive je suis rentré chez les sœurs.

Samedi 17 janvier. — Mgr Grente vient dire la messe chez nos sœurs. Un mot de sœur Récamier nous apprend que Mgr de Llobet, après notre départ de Jérusalem, a eu jusqu'à 40 de fièvre. Il ne pourra pas nous rejoindre à Caïffa comme il l'avait espéré.

Les œuvres de nos sœurs se reconstituent d'une façon consolante. Elles furent appelées à Caïffa, en 1899, pour ouvrir un hôpital. Cette œuvre fonctionna pendant sept ans; faute de ressources, il ne fut pas possible de continuer à recevoir les malades.

Dans la maison, il y a une centaine d'orphelines; 90 élèves dans les classes payantes; 110 à l'école gratuite; 90 assistés chaque jour au dispensaire.

Dans la matinée, le cardinal s'est rendu à Saint-Jean-d'Acre, où il a fait visite aux Pères Franciscains, aux Dames de Nazareth, à l'église maronite, à celle des Grecs-Melchites. Le dîner a eu lieu chez Mgr Hagear. Le temps était mauvais et pluvieux.

Dans la soirée, je me suis rendu chez les Carmélites, car la prieure désirait me voir en particulier. Dans le

passé, j'ai eu à m'occuper de ce Carmel au sujet de difficultés avec le gouvernement turc, et j'avais été à même de leur rendre des services. Pendant la dernière guerre, les Carmélites ont dû rentrer en France. A leur retour, après l'armistice, les dégâts faits dans leur couvent ont été évalués à 350000 francs.

Après notre entretien, la Mère prieure voulut me présenter à sa communauté réunie. On parla de la France, car toutes les Carmélites sont françaises, sauf la sœur de notre confrère M. Badetti que, dans le passé, j'avais envoyée à ce Carmel. Je leur faisais aussi le récit du voyage de la Mission en Palestine.

Dimanche, 18 janvier. — Un croiseur, le *Jurien de la Gravière*, a été envoyé de Beyrouth pour nous conduire en Égypte ; mais la mer est mauvaise ; de plus, la pluie est tombée et tombe à torrents. On devait partir ce soir, mais vu le mauvais temps le départ est remis à demain.

Le *Jurien de la Gravière* arrive à propos, car, comme on l'avait projeté d'abord, nous ne pouvons nous rendre au canal de Suez par voie de terre, à cause des pluies qui ont endommagé la voie ferrée.

Ce matin, j'ai dit la messe dans la chapelle des Carmélites. Le cardinal l'a dite à l'autel de Notre-Dame du Mont-Carmel, mais la population n'a pu s'y rendre à cause de la tempête.

A onze heures, Son Éminence se rendit à la cathédrale des Grecs-Melchites ; puis il y eut réception à l'école. Nous avons entendu quatre discours en arabe et huit ou dix en français. Le cardinal se prête à tout avec bonne humeur et patience. On dina chez Mgr Hagear.

Une lettre du général Gouraud explique à Son Éminence pourquoi il vaut mieux aller d'abord en

Égypte avant d'aborder la Syrie. Cette lettre a eu du retard pour arriver à destination.

La sœur Rebondin a reçu une lettre de nos sœurs de Nazareth annonçant que la sœur Forrand va beaucoup mieux.

Lundi 19 janvier. — Son Eminence est venu dire la messe chez nos sœurs ainsi que Mgr Grente.

La mer s'est calmée. Des officiers du *Jurien de la Gravière* sont descendus à terre pour régler le départ. Il a été convenu que nous nous embarquerions à une heure et demie. Ils nous ont appris l'élection de M. Deschanel comme président de la République.

Après avoir fait nos adieux aux sœurs, nous nous rendîmes à la jetée. Le consul de France qui avait accompagné la Mission en Galilée, Mgr Hagear, le supérieur des Carmes, les notables, assistèrent à notre embarquement dans les chaloupes remorquées par un petit vapeur.

En arrivant à bord, les honneurs furent rendus à Son Éminence par les marins et aussi par une salve de coups de canon.

Dès avant le départ du bateau, une dépêche fut rédigée pour le général Gouraud. Le cardinal l'informait que nous quitions Caïffa le 19 pour être le 20 à huit heures à Port-Saïd, qu'on resterait au Caire jusqu'au 26, à Alexandrie jusqu'au vendredi 30; qu'à partir de cette date on serait libre pour pouvoir s'embarquer pour Beyrouth.

Les bateaux de guerre n'offrent pas beaucoup de ressources pour loger des passagers. Le cardinal occupe la cabine du commandant. Je trouvai place dans celle d'un officier. Les secrétaires durent dormir dans des hamacs doublant les lits dans les cabines. M. Alain de Liché devra dormir sur un canapé.

Quand nous montâmes sur le pont, nous dûmes passer avec le cardinal devant une série d'objectifs. Que de fois notre groupe a été photographié en cours de route!

Au départ du bateau, nous saluâmes la Palestine, la Galilée que nous venions de visiter, l'Hermon qui apparaissait au loin, et le souterrain de Notre-Dame du Mont-Carmel tout proche de nous encore.

Nous n'avions qu'à remercier Dieu de l'heureux voyage que nous venions de faire.

Notre regret était grand de n'avoir pas Mgr de Llobet avec nous. La sœur Récamier avait écrit qu'il allait beaucoup mieux, mais que le médecin lui prescrivait encore du repos. Sous peu de jours, il pourra venir à Caïffa et le général Gouraud lui ménagera le moyen d'arriver à Beyrouth pour nous y rejoindre.

LOBRY.

(A suivre.)

PERSE

On nous communique les lignes suivantes :

Notre regretté Mgr Sontag était un véritable apôtre de Jésus-Christ et un imitateur de notre saint Fondateur. On voyait en lui toutes les vertus d'un saint. Il était doux, charitable, humble et bon pour tous, même pour ceux qui lui faisaient de la peine.

Avec sa grande douceur, il gagnait tous les cœurs. On l'aimait et on le respectait comme un bon pasteur, même les musulmans; mais en même temps il était digne et majestueux.

Sa grande charité et bonté étaient connues partout. Personne ne sortait de chez lui sans dire : « Que cet

homme est un saint. » Il consolait tous les malheureux corporellement et spirituellement.

Une dame me racontait un jour : « Il me suffit de lui parler de mes peines ; avec quelques mots, je suis consolée, c'est un bon père. » Elle m'ajoutait encore. « Il est toujours pressé ; quand il reste vingt minutes, il regarde sa montre en disant : « Ça va être l'heure, je vais vous quitter ». Une autre me disait qu'elle était allée un jour lui parler ; Monseigneur se promenait dans la cour en récitant son bréviaire. La dame est restée presque une heure pour le voir. Mais elle était fort étonnée qu'il n'avait pas levé les yeux pour la regarder.

Il ne fixait jamais ses yeux sur une dame ou une demoiselle. Il se mortifiait en tout. Tout ce qui était bon n'était pas bien pour Monseigneur, cela lui faisait mal.

Quand il était supérieur de Téhéran, c'est lui-même qui apportait le linge sale de ses confrères, à la maison des sœurs. Il lavait souvent ses bas et ses mouchoirs.

Il préférait toujours la dernière place. On ne voyait jamais sa croix pastorale ; si on ne le connaissait pas, on ne pouvait pas croire qu'il était évêque. Quand il disait sa messe, on voyait Jésus-Christ en lui ; si pieux et si fervent qu'il donnait une grande piété à tous les assistants. On était content quand on pouvait arriver pour la messe du bon pasteur.

Il aimait beaucoup les pauvres et ses élèves. Quand il les rencontrait, c'était une grande joie pour lui de causer avec eux et de les consoler, un vrai imitateur de saint Vincent.

Il prenait sa paternelle plume pour répondre à toutes les lettres qu'il recevait. Il n'en laissait jamais sans réponse, toujours donnant du courage et l'amour de Notre-Seigneur.

C'était un homme juste. Ce qui lui manquait, c'était la couronne du martyr. Le bon Dieu lui avait préparé déjà cette dernière grâce pour compléter la belle couronne de son bien-aimé disciple.

Nous le regrettons beaucoup, mais nous espérons avoir en lui un grand intercesseur près de Notre-Seigneur pour la chère mission de Perse et pour tous les enfants de saint Vincent.

CHINE

RELATION DE VOYAGE DU DERNIER GROUPE DE SŒURS ENVOYÉ EN CHINE

Arrivées à Marseille le 10 décembre, nous sommes reçues à la grande Miséricorde avec la plus entière cordialité. Nous montons à Notre-Dame-de-la-Garde mettre notre traversée sous sa protection et, le 11 décembre à deux heures de l'après-midi, nous prenons le chemin du port, car le départ était annoncé pour quatre heures. Le transport d'un régiment d'Annamites qui subitement élevait à deux mille le nombre des passagers empêche de lever l'ancre; on passe la nuit au port. Personne ne pense à rentrer dans Marseille, on a trop peur de manquer l'appel de la sirène; d'ailleurs, les attentions du bon Dieu pour nous vont commencer.

Plus de quinze prêtres à bord, les messes ne manqueront pas; nous nous hâtons de nous informer s'il nous sera possible de faire la sainte communion le vendredi 12. La réponse est négative, on n'a pu voir le commandant, rien n'est encore installé; mais un bon missionnaire déclare qu'il dira la messe dans sa cabine, pauvre cabine de troisième, et que, très volontiers, il distribuera la sainte communion à ses confrères et aux

religieuses ; à cinq heures et demie, nous répondons à l'appel et nous voilà toutes avec cinq Franciscaines de Marie dans un étroit couloir. Inoubliable messe qui nous rappelle les primitives catacombes.

A sept heures du matin, le signal est donné, on se précipite sur le pont pour assister à la sortie du port. Longtemps nous apercevons Notre-Dame-de-la-Garde et dans un fervent *Ave Maris Stella* nous lui envoyons notre dernier adieu en lui recommandant la chère Communauté et tous ceux que nous laissons.

Les prières de France assurément poussent le navire, car nous glissons sans aucune secousse. Personne à bord n'est malade.

Nous jouissons d'un très grand confort, d'une hygiène parfaite qui donne l'illusion de nos grands hôtels européens ; mais quoique plongées dans cette atmosphère mondaine, il nous est facile d'y vivre notre vie de communauté ; notre cabine à quatre couchettes avec un matelas supplémentaire forme notre dortoir, et dans la salle à manger, groupées à la même table avec les Franciscaines de Marie qui se rendent au Japon, nous nous croyons encore en communauté ; rien ne vaut cependant notre installation sur le pont où nous passons nos journées entières. A l'avant du navire, dans un angle retiré, il nous est possible, tout en respirant le grand air, de prier, de lire, de travailler, et il faut l'avouer d'assaisonner tous ces divers exercices d'une gaieté et d'une hilarité que parfois il faut modérer ; cependant, rendons-nous justice, nous sommes très sages, moralement et physiquement.

14 décembre, minuit et demi. — Tout le monde dort profondément, tout à coup une clarté inusitée arrivant par le sabord attire l'attention de ma-sœur qui nous réveille en criant : « Le détroit de Messine ! » Alors

s'offre à nos regards le plus beau des panoramas : sur une longueur de près d'un kilomètre se présente une côte embrasée des feux les plus divers : c'est le port de Messine.

C'est dimanche ; comme les autres jours, groupées dès cinq heures et demie du matin dans la salle à manger des enfants, nous assistons à plusieurs messes ; on ne sait à laquelle plus particulièrement prendre part ; de tous côtés, les hosties et les calices s'élèvent. Oh ! qu'on prie bien entre le ciel et l'eau ! Par exception aujourd'hui, le supérieur des Trappistes du Japon que nous avons à bord dit une messe à huit heures et demie dans le salon de musique. Assistance recueillie, choisie, mais peu nombreuse, hélas ! Fatiguées de notre dernière nuit, le soir venu, nous regagnons nos cabines, espérant y trouver un sommeil réparateur. Mais, hélas ! voici l'heure néfaste : onze heures et demie. La mer gronde et fait rage, grand mouvement sur le bateau, nous commençons une danse effrénée. C'est bal à bord du *Porthos* ! dit une sœur. Heureusement nous sommes couchées et nous n'avons qu'à prendre patience. Cependant, à six heures du matin, bravant le roulis, nous pouvons avoir la messe et la sainte communion, et non sans quelque vanité, car nous constatons que le nombre des célébrants a bien diminué. Peu à peu le calme revient, nous apercevons une série d'îles couronnées de neige ! l'île de Crète, etc.

Nouvel émoi ! De grandes affiches annoncent aux passagers qu'il faut se préparer pour ce soir à une représentation de sauvetage. A trois heures, la sirène fera entendre des cris stridents et prolongés, chaque passager muni de sa ceinture de sauvetage devra se rendre à un numéro indiqué et correspondant à une chaloupe.

Au moment convenu, hilarité générale de se trouver

dans un pareil accoutrement. L'appel des noms qu'on écorche impitoyablement augmente la gaieté, notre pauvre sœur Mac Huch, inscrite sous le nom de sœur Hu, est sans doute déjà prise pour une Chinoise et se trouve seule reléguée dans un canot en compagnie de Tonkinois et d'Annamites. Décidément, à bord, on crée des émotions pour tuer le temps ; cela va de pair avec la longueur des repas.

La Méditerranée, pour ne pas perdre sa réputation,

La traîtresse qu'elle est....

nous fait ses adieux par un roulis des plus accentués ; ballottées à droite, ballottées à gauche, on se maintient avec peine sur le pont.

Mais nos maux sont vite oubliés : voici Port-Saïd avec ses feux et ses lumières. Nous allons passer la nuit au port et demain de bon matin nous irons saluer les chères cornettes de l'hôpital égyptien. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Après quelques instants donnés aux premiers épanchements, une fille de service vient en toute hâte avertir ma sœur supérieure que les bazars indigènes se ferment, qu'il est question d'une insurrection contre les Anglais et que fort probablement la circulation sera interdite et sur terre et au port. En face d'une telle éventualité, nous renonçons aux agapes fraternelles qui devaient nous réunir avec nos chères voisines, les sœurs Franciscaines, et, d'un pas rapide, nous reprenons le chemin de notre bateau.

Si vous aimez les voyages et si vous avez de l'argent et du temps à dépenser, partez pour Port-Saïd. Après cinq jours d'une bonne traversée vous arriverez à la ville la plus cosmopolite qu'on puisse rêver. Toutes les reproductions de cinématographe, les visions d'images et de cartes postales ne peuvent donner une idée de

la réalité, il faut vivre cette vie indescriptible, comme nous l'avons fait plusieurs heures du haut de notre pont.

Dominé par la statue de F. de Lesseps, se déroule un port immense où entrent et d'où sortent de superbes bâtiments de toute nationalité.

Ils sont immédiatement cernés par des centaines de chaloupes que conduisent des Arabes aux costumes les plus multicolores ; c'est un croisement perpétuel, on se heurte à une foule de voyageurs qui s'embarquent ou débarquent, à des cargaisons de fruits, de légumes, de volailles qui vont approvisionner les nombreux bateaux. Voici les charbonniers qui arrivent ; a-t-on affaire à des hommes ou des singes, on se le demande. Pauvres rebuts de l'humanité à peine vêtus de quelques loques. Ils ont une âme cependant et semblent bien l'ignorer. En quelques heures, avec une dextérité sans pareille, ils videront huit chalands dans les entrailles de notre *Portkos*. Quatre heures sonnent, le soleil va se coucher, bon nombre de nos fanatiques Arabes vont amarrer leurs barques et, sans aucun respect humain, ils se mettront à genoux sur la berge et se livreront à de nombreuses prostrations en implorant Allah ! Au milieu de cette foule intense, nous n'avons aperçu que deux femmes arabes ; une torsade métallique relie leur coiffure à un voile immense qui, cachant le nez et la bouche, leur pend jusqu'aux pieds ; seuls, les yeux qu'il faudrait cacher dardent sur vous des regards passablement effrontés, tristes mœurs, pauvres esclaves.

Comme souvenir de Port-Saïd, on nous sert à souper de superbes oranges oblongues, semblables à des citrons, dont la couleur verdâtre fait dire à l'un des convives : « Ces fruits ne sont pas mûrs. » Erreur ! elles sont délicieuses !

Quelle déception ! nous allons traverser de nuit le

canal de Suez; çà et là, sur les deux berges, nous apercevrons de nombreuses lumières qui donnent l'illusion de villages.

Ce sont, paraît-il, les restes des nombreux campements d'indigènes qui défendaient les côtes pendant la guerre : Arabes, Indiens, Abyssins, Arméniens. Le bateau file d'une belle allure et, le lendemain matin, après avoir aperçu Suez, nous entrons dans la mer Rouge. Magnifique panorama ! L'azur des eaux rappelle le lac Léman et, sur la côte africaine, des montagnes de sable aux teintes roses, sans aucune végétation, annoncent l'approche du désert. La chaleur commence à se faire sentir; pour la première fois, aujourd'hui, nous quittons les vêtements d'hiver.

Que nous serions heureuses de pouvoir diriger sur la France les chauds rayons du soleil qui feraient bien vite oublier la crise du charbon !

Pendant les cinq jours de traversée, la mer Rouge s'est montrée clémente pour nous, nous n'avons pas souffert de la chaleur. La monotonie du chemin a été rompue par la rencontre de plusieurs navires, par le passage de bandes de marsouins et surtout par la vue de nombreux îlots de sable surmontés de phares. Le 22, à cinq heures du matin, nous voilà à Djibouti, pointe finale de la côte égyptienne, brûlée par un soleil de feu et entièrement privée de végétation; çà et là apparaissent quelques maisons blanches. Nous nous arrêtons en pleine rade et sommes bientôt cernés par une foule de petites barques conduites par les indigènes du pays, peuplades complètement sauvages. Leurs vêtements ne les gênent pas, quelques loques bariolées les recouvrent à peine; la couleur de leur peau fait ressortir bien davantage la blancheur de leurs dents et le brillant de leurs yeux.

Épouvantés par de tels pilotes, les passagers refu-

sent de s'embarquer avec eux et attendent les petits yachts à vapeur, ce qui occasionne de véritables batailles; les différends se tranchent à coups de bâton. Pendant ce temps, le navire charbonne et s'approvisionne, les petits négrillons nagent dans les flots comme de vraies grenouilles, happant au passage les sous lancés du pont où, par le moyen de cordes et de petits paniers, ils font arriver aux voyageurs leurs divers produits : homards, coquillages, galettes, dattes, etc. Passant par leurs mains, rien n'est appétissant et le soir à table on se demande avec terreur si les mets servis sont de leur provenance. Le signal du départ est donné, et, par un chant cadencé, nous recevons les adieux de ces pauvres peuplades.

Il est vraiment inadmissible qu'en plein siècle de civilisation, une côte si voisine de notre Europe en ait encore si peu subi l'influence. Il paraît même qu'en s'enfonçant à quelques kilomètres dans les terres, nous rencontrerions la sauvagerie et la barbarie la plus complète. Nous nous éloignons, le cœur serré, demandant pour ces pauvres âmes la foi et la civilisation. Djibouti est appelé, comme port, à prendre de l'importance; c'est le chemin de l'Abyssinie et de Madagascar. La sortie de la rade est belle; à la marée basse, on contourne de nombreux bancs de sable et nous voilà dans le golfe d'Aden, laissant, à notre gauche, la ville de ce nom.

A l'heure actuelle, nous voguons en plein océan et jusqu'à Colombo (environ sept jours de traversée) nous ne verrons que le ciel et l'eau. Temps magnifique, mer splendide, mais nous avons hâte d'arriver, car la vie à bord n'est point faite pour nous. Nous ne savons plus où dresser notre tente. La chaleur a fait sortir tous les passagers des cabines, tous les ponts donnent en petit l'idée des Champs-Élysées : exhibition

de toilettes aussi hétéroclites que possible, danses en plein air, musique effrénée. C'est un véritable dégoût que nous éprouvons pour ce monde dont nous nous éloignons de plus en plus et que nous avons déjà laissé avec tant de plaisir. Plus que jamais notre cœur et notre esprit s'envolent vers la Chine.

.....
Noël! Noël! On se prépare pour la messe de minuit; le salon de musique est pavoisé de nombreux drapeaux de toutes les nationalités; au milieu se dresse l'autel entouré de verdure et surmonté d'un Enfant Jésus en cire, don des religieuses Franciscaines.

Nous avons projeté, vu la chaleur des cabines, de passer la veillée sur le pont; il fallut bientôt battre en retraite, car la société du *Porthos* comprend peu les fêtes catholiques. La messe sera précédée d'un bal et suivie d'un réveillon à base de champagne. Dès huit heures, les toilettes apparaissent, on se croirait à une mise en scène, nous ne savons où poser nos regards, assurément la Chine ne nous en réserve pas davantage! En toute hâte, nous rentrons chez nous. A minuit, la messe commença, elle fut calme, recueillie, les hommes surtout brillèrent par leur tenue; le général Puyperoux en grand uniforme, le commandant du bord, différents officiers; des femmes, n'en parlons pas. Un petit groupe de croyants, surtout de braves, nous firent entendre le Noël d'Adam, l'*Adeste fideles*, le chant populaire: « Il est né le Divin Enfant » et un vieux « Noël » belge. La messe fut célébrée par le supérieur des Pères de Scheutz, et un jésuite, avec autant de finesse que de charité, servit à cette assemblée mondaine la lecture de l'Évangile de la messe qu'il fit adroitement précéder de l'Épître. Cela va sans dire, les communions furent peu nombreuses. Immédiatement après, l'exubérance la plus grande régna sur le

navire et se continua jusqu'à quatre heures du matin. Le lendemain à huit heures, trois messes se succédèrent au salon et ce fut tout. Rien ne parle de Noël, ni la piété de notre entourage, ni le soleil brûlant qui se reflète sur l'océan, encore moins la chaude température ; mais par le cœur et la pensée nous sommes à Paris dans la chère chapelle de la Maison-Mère et nous nous unissons aux belles cérémonies qui s'y déroulent.

29 décembre. — De bon matin, nous apercevons l'île de Ceylan ; nous voici à Colombo. Nous avons hâte de mettre pied à terre et nous nous précipitons pour prendre les premières chaloupes à vapeur qui doivent nous débarquer. Mais, hélas ! il faut attendre. MM. les Anglais ne sont pas aussi nerveux que nous ; et, avec un flegme désespérant, ils nous feront passer par toutes les formalités, visa de passeport, etc., que nécessite une descente sur leur terre. Enfin ! nous y voilà ! et le léger esquif emmène les dix religieuses. Les braves Indiens qui nous conduisent sont fiers de nous montrer la médaille que presque tous ils portent au cou. Au débarcadère, nous sommes accueillies avec la plus grande cordialité par deux religieuses Franciscaines venant au-devant de leurs compagnes ; elles insistent pour nous emmener et nous sommes forcées de renoncer à descendre chez les Petites Sœurs des pauvres dont l'adresse nous avait été donnée.

Nous voici en tramway électrique, car Colombo connaît tous les sports modernes : superbes automobiles, élégants coupés, motocyclettes, bicyclettes, autocamions que croisent les véhicules les plus primitifs : les fameux pousse-pousse, sorte de légers cabriolets à deux roues, tirés par les Indiens, sillonnent les rues par centaines ainsi que des chars à bancs aux toits de

joncs ou de palmiers tressés, trainés par de tout petits bœufs. La population est à l'instar; on côtoie de nombreux Européens surtout des Anglais, de riches Indiens au superbe costume chamarré d'or et de broderie, mais ce qui domine c'est la caste pauvre qui rappelle le serf, le paria. Ils sont misérablement vêtus de la silaie, bande d'étoffe aux couleurs variées qui les enveloppe des reins aux genoux. Ils ne sont pas noirs, mais très bruns, et leurs épaules luisantes paraissent frictionnées au beurre ou à l'huile. Leurs cheveux flottent en crinières frisées ou sont relevés en chignons sur leurs têtes. Les femmes portent leurs enfants à cheval sur leurs hanches. C'est cependant une belle race, leurs yeux brillent d'intelligence, ils sont actifs, laborieux, le commerce y paraît intense.

Les rues, formées par des chalets en briques et en bois, d'un seul étage, sont bordées de riches magasins; les quartiers pauvres surtout offrent un intérêt tout particulier par leurs nombreuses échoppes où s'étaient avec les produits du pays tous les métiers possibles. Mais rien n'égale la luxuriante végétation qui a fait donner à Colombo le nom de paradis terrestre.

Des allées de cocotiers à perte de vue, des palmiers, des bananiers, des lauriers, des fleurs et des fruits de toute espèce. Nous avons vu là au réel les superbes plantes vertes artificielles qui ornent nos magasins de Paris. Les rossignols chantent, les écureuils grimpent, et on dit que nous sommes en hiver! quel spectacle doit donc présenter l'été? Autre détail curieux : dans les rues de Colombo, les corbeaux voltigent par milliers, malheur à qui y touche! le bouddhiste croyant à la métempsychose n'extermine jamais un animal; les Anglais en profitent et font des corbeaux les agents de la voirie.

Nous avons passé à Colombo une journée inoubliable;

nos charmantes hôtes occupent la maison Saint-Antoine, nouvel établissement qui date d'à peine six ans, destiné à recevoir de nombreuses jeunes filles indiennes pour les initier à un métier quelconque : broderie, couture, lingerie, repassage, buanderie, cuisine ; on reçoit environ cent cinquante externes et cette œuvre naissante est appelée à prendre de grandes proportions. Nous avons eu la douce consolation de trouver dans leur chapelle-véranda le saint Sacrement exposé, privilège accordé à toutes les maisons de Franciscaines. A défaut de leurs maîtresses, de jeunes Indiennes vêtues de blanc se succèdent devant le saint Sacrement, récitant le chapelet sur un ton cadencé avec une précipitation qui fait perdre haleine. Malgré la sainteté du lieu, nous avons peine à garder notre sérieux.

Nous ne quitterons cependant pas Colombo sans une visite aux Petites Sœurs des pauvres, le temps est court, la distance longue ; il nous faut recourir à un véhicule quelconque : voici cinq pousse-pousse qui se présentent et gaiement nous partons à la suite l'une de l'autre. Oh ! combien un instantané est à regretter ! Nos conducteurs nous entraînent au pas de course et notre hilarité est redoublée par l'ébahissement des Indiens peu habitués à notre costume ; hâtons-nous de le dire avec humilité, mais avec bonheur : la cornette est partout sympathique : les braves Indiens nous souriaient, les enfants nous envoyaient des baisers et tendaient leurs petits bras. Nous voici arrivées chez les Petites Sœurs des pauvres ; avouons-le, nous nous sentons plus chez nous, car nous retrouvons là, avec notre rondeur, notre bonne simplicité. Établissement superbe, il n'est pas besoin de visiter ceux de France pour avoir des idées, car bien peu l'égalent ; d'abord, situation inimitable sur les bords d'un lac, végétation

merveilleuse, parfaite organisation de locaux : chalets des vieux séparés de ceux des vieilles par une superbe chapelle que nous décorerions en France du nom de basilique. Les salles, les vieillards eux-mêmes sont remarquables de propreté et les bonnes Petites Sœurs qui ont laissé la robe noire, vu la grande chaleur, paraissent encore plus sympathiques dans leur costume immaculé.

Il se fait tard, il faut rentrer à bord : point de yacht, force nous est faite de sauter dans un petit canot conduit par des indigènes ; promenade en mer de vingt minutes, car le *Porthos* se trouve à l'entrée du port. Cette traversée nous coûte un peu cher ; mais nous aimons mieux nous laisser tondre que d'être conduites au large ou arrosées d'importance, les Indiens ayant toutes les ruses pour voler le plus possible les étrangers.

A une heure du matin, nous reprenons le large pour nous trouver encore pendant six jours entre le ciel et l'eau. Depuis notre départ, nous traversons la partie la plus pénible de notre voyage ; l'air est chaud, la mer houleuse, le tangage se fait fortement sentir, beaucoup de malades à bord, nous tenons bon.

31 décembre. — Grand bal travesti à bord, malgré la chaleur, nous abandonnons le pont plus tôt qu'à l'ordinaire et l'on trouve étrange que nous n'ayons pas assisté au défilé des costumes. Ciel ! quelle mentalité ! A minuit, la nouvelle année est saluée par des illuminations et du tapage. Le lendemain à neuf heures, une messe réunit tous ceux qui se disent... catholiques.

Nous avons reçu les vœux de tous les différents missionnaires qui se trouvent à bord et nous leur avons offert les nôtres ainsi qu'au commandant et aux quelques familles qui s'intéressent à nous. Avouons-lé,

nos cœurs ce jour-là ont pris plus rapidement le chemin de France, essayant de vivre de la chère communauté ; pour cela, après une chaude accolade, nous avons fait la consécration, la distribution des images et des bonbons, mais nous avons célébré beaucoup plus la fête de la Circoncision que du premier de l'an.

4 janvier 1920. — Cinq jours entre ciel et eau, et nous voici à Singapour, le port assurément le plus grandiose et le plus mouvementé que nous ayons vu ; il se divise en nombreuses baies qui donnent asile à une quantité prodigieuse de vaisseaux ; l'entrée est féerique, les collines les plus verdoyantes semblent sortir de l'eau que sillonnent de coquettes petites barques de pêche. On fait place au *Porthos* ; le *Scharnhorst* lui-même, arrivé avant nous, est refoulé dans la baie et nous arrivons à quai.

Remercions Dieu ! Nous sommes à deux degrés de l'équateur et voici qu'une pluie diluvienne vient rafraîchir la température. Nous déjeunons à bord, car malgré notre désir de descendre, il faut ménager nos cornettes. Heureusement, dans ces pays, les pluies sont passagères et au premier rayon de soleil nous voici en tramway électrique. Où allons-nous diriger nos pas ? Bientôt nous n'aurons plus rien à envier à Tobie, car voici l'ange Raphaël sous la forme de trois charmantes Indiennes catholiques d'origine portugaise ; à la croix de nos chapelets, elles reconnaissent que nous sommes des leurs et, avec une exubérance vraiment équatoriale, elles nous entourent et s'offrent à nous guider. Nous visitons la Mission catholique française, belle église dédiée au Bon Pasteur et où nous apercevons avec plaisir la statue de notre bienheureux Père, la Mission catholique portugaise sous le vocable du Sacré-Cœur et la Mission catholique chinoise ; partout, nous sommes

frappées du bon entretien de ces églises; on sent que la foi y est vive et profonde. Nous terminons notre promenade par une visite aux religieuses de Saint-Maur; elles ont à Singapour un superbe établissement : grand pensionnat, école, orphelinat, crèche ; cette dernière œuvre nous a fortement intéressées et émotionnées : dans un pauvre réduit surnommé à bon droit le vestibule du ciel, de pauvres petits êtres, ayant à peine forme humaine et atteints de maux impardonnables, attendent le baptême pour s'envoler vers l'éternité. La chapelle de cet établissement est enrichie d'émaux superbes représentant : la Cène, « Notre-Seigneur bénissant les enfants » et « le départ de Béthanie ». En regagnant le bord, nous traversons à pied toute la ville chinoise, notre intérêt est grand et d'ailleurs réciproque, car si nous regardons, nous sommes aussi regardées; on se groupe pour nous examiner, on nous montre du doigt. Nous partons à regret et cependant le même cri s'échappe de nos poitrines : « Mon Dieu ! quelle malpropreté ! »

On passe la nuit en rade, et, le 5 au matin, on lève l'ancre pour entrer dans la mer de Chine; entrée vraiment sensationnelle, car c'est l'époque de mousson et la terrible mer Jaune nous salue par un roulis et un tangage épouvantables. Nous piquons en avant, sommes fortement rejetées en arrière, bercées à droite, roulées à gauche; l'écume des vagues passe par-dessus le pont et asperge les téméraires. *Sursum corda*, dit-on dans la détresse; mais, hélas ! le cœur au lieu de s'élever vers le ciel s'arrête sur les lèvres. Épiphanie inoubliable ! Le pont devient désert, chacun rentre dans sa cabine et plusieurs se croient arrivés à leur dernière heure : mal terrible que le mal de mer, il faut le ressentir pour le comprendre, mais mal unique comme promptitude de guérison, car dès l'entrée dans le fleuve de Saïgon

les flots se calment et les malades sont sur pied.

Le 8, à minuit, nous stoppons au quai du port de Saïgon et, le lendemain, de bonne heure, des sœurs de Saint-Paul de Chartres viennent à bord nous chercher, car, dès la veille, par une délicate attention de notre vénérée visitatrice, une dépêche leur avait annoncé notre passage. Nous n'oublierons jamais l'aimable et généreuse hospitalité reçue à la maison de la Sainte-Enfance. Les œuvres de jeunesse sont réunies; un florissant noviciat annamite attire tout particulièrement notre admiration. Pendant quatre jours, nous sillonnons en tout sens la capitale de la Cochinchine; c'est une superbe ville, digne de nos plus grandes cités européennes, mais au cachet bien français : on y parle français, les enseignes des magasins sont françaises ou traduites en français : belle cathédrale, superbe hôtel de ville, nombreuses casernes, spacieuses habitations, grands boulevards, larges avenues. Nous visitons le jardin botanique et zoologique qui renferme toutes les plantes exotiques possibles, des fauves en grande quantité et surtout un choix d'oiseaux des plus curieux.

Une journée entière est consacrée à visiter Cholon, ville chinoise à trois quarts d'heure de Saïgon; là, les sœurs de Saint-Paul ont une maison de leur ordre où nous sommes reçues à bras ouverts. C'est le temps des vacances, aussi les enfants sont peu nombreuses, nous voyons cependant une soixantaine d'orphelines annamites qui travaillent la dentelle et font de vraies merveilles en broderie et lingerie; pour les récompenser, la supérieure fait confectionner un superbe uniforme pour les fêtes de la nouvelle année qui se célèbrent en Chine le 20 février. Pour les grandes : long pantalon en lustrine noire, chemisette rose et la longue tunique brochée, fendue en dalmatique de couleur violette;

pour les plus jeunes, même costume avec le pantalon bleu ciel. Que diraient nos élégantes orphelines de France si elles se voyaient ainsi affublées ?

Dans cette ville chinoise s'élève une seule église catholique et les pagodes sont nombreuses. Nous en visitons une remarquable par ses sculptures, ses incrustations, ses antiquités datant des premiers siècles ; en face de chaque pagode se trouve un bassin aux eaux croupissantes dans lesquelles la femme de Boudha vient se baigner chaque nuit.

Rentrées à la Sainte-Enfance, une agréable surprise nous attend. Le *Scharnhorst* est arrivé et nous recevons la visite de Mgr de Vienne et de notre vénéré Père directeur. Dimanche soir, nous rentrons à bord, car le 12, à sept heures du matin, le *Porthos* part pour Haïphong où il va déposer ses deux mille Annamites qui rentrent à Hanoï. La musique militaire est sur le quai saluant le départ du général par ses airs les plus variés ; de nombreuses gerbes et bouquets de fleurs arrivent en auto ou en pousse-pousse et lui sont offerts. Pour la troisième fois, la sirène fait entendre son cri strident, on joue *la Marseillaise* et le bateau s'ébranle ; groupées à l'arrière, nous recevons pieusement la dernière bénédiction que nous envoient les vénérés missionnaires réunis sur le pont du *Scharnhorst*, que nous frôlons en partant.

Nous voilà de nouveau en contact avec la terrible mer Jaune qui ne sera pas plus clémente qu'au début ; bon gré mal gré, il faut s'avouer vaincu et rester sur sa couchette ! Rien que deux jours !... c'est vite passé !... et nous voici à Haïphong ! La température a considérablement baissé, le ciel brumeux rappelle le nord de notre chère France. On laisse de côté les blancs vêtements pour arborer les fourrures.

La ville n'offre rien de curieux, c'est le simple avant-

port d'Hanoi. Nos Annamites descendent au son des péiards, une foule nombreuse et compacte les attend sur le quai ; ce sont des démobilisés qui rentrent après cinq ans d'absence ; général et officiers abandonnent le bord après force salutations.

Restées sur le pont, nous contemplons le travail des charbonniers qui approvisionnent le bateau. A chaque escale, cette manœuvre se présente sous un aspect différent d'après les mœurs du pays. Ici, c'est le travail des femmes, elles sont tenues dans un état d'asservissement réellement révoltant. Vêtues de pauvres loques brunes, elles sont coiffées d'un large chapeau en feuille de palmier ayant la forme d'un champignon, tandis que ceux de leurs maris ressemblent à de véritables abat-jour ; échelonnées de distance en distance, elles se passent de main en main les briquettes qui sont entassées sur les quais et qui arrivent ainsi bien lentement à fond de cale. A l'heure des repas, elles viennent s'accroupir sur les passerelles du port où, en échange d'un bon, elles reçoivent leur maigre pitance : petit pain rond et graisse de porc enveloppé dans une feuille de banane ; avec la modique pièce de vingt sous, voilà le paiement de leur rude labeur qui dure jusqu'à minuit.

Le 16 janvier, à six heures du soir, nous levons l'ancre. Grand émoi!... arrêt subit... et cependant nous n'avons pas encore quitté le port... les esprits s'échauffent... les pourquoi et les comment pleuvent... un malin s'imagine de dire qu'on est ensablé ; heureusement que la réflexion n'arrive point aux oreilles du commandant qui, très tranquillement, préside à table d'hôte, attendant la marée montante pour remettre son bateau en mouvement. Tranquillisées sur notre sort, nous regagnons notre cabine, heureuses d'apprendre qu'après-demain, 18 janvier, nous serons à Hong-Kong, dernière escale.

Hong-Kong! le port le plus merveilleux qui puisse exister! La ville est bâtie sur une suite de collines qui semblent sortir des eaux. Nous nous arrêtons en pleine rade et devons attendre patiemment la chaloupe des Messageries maritimes qui nous conduira à terre; les échelles du bateau sont envahies par une marée montante humaine que rien ne peut arrêter : ce sont des parents impatients, des trafiqueurs avides, des curieux nombreux et toute la gent domestique des hôtels qui cherche à arracher la clientèle. Il est prudent de rebrousser chemin, car on s'expose à recevoir une malle sur la tête ou même à aller prendre un bain; pendant ce temps, nous contemplons : les jonques chinoises en grand nombre entourent le bateau; c'est le « home » du pauvre Chinois; il naît, grandit et passe son existence entière dans cette vraie coquille de noix; le père au gouvernail dirige la barque; à l'avant, la malheureuse femme rame avec son dernier né sur le dos; en Chine, c'est la mode, de larges bretelles soutiennent l'enfant à cheval sur le dos de sa mère.

Sous le toit de la jonque, on aperçoit de nombreux petits minois qui vous regardent effarés et les plus grands s'exercent à manier la rame. Dans les moments d'arrêt, la cuisine se fait : un petit balai sert d'éventail pour activer la flamme du fourneau; le riz cuit, on l'assaisonne avec du poisson, du piment et... en avant les bâtonnets! L'appétit ne manque pas, à en juger par le nombre prodigieux d'écuelles qui disparaissent; au besoin, les convives sont abrités par la lessive qui sèche sur leurs têtes; pauvres loques indescriptibles suspendues à une perche.

Mais voici la corne des Messageries, il faut partir, nous descendons l'échelle, non sans précautions, et sautons vivement dans la chaloupe. Au débarcadère, nous trouvons le tramway qui conduit chez les sœurs de

Saint-Paul de Chartres. Elles ont à Hong-Kong un superbe établissement renfermant à peu près toutes les œuvres et tout particulièrement remarquable par sa splendide situation : posé en différents étages sur des collines verdoyantes qui dominent la mer, on se croirait en Suisse. Nous avons reçu là l'accueil le plus fraternel ; une bien douce surprise nous attendait : on nous remet deux lettres de notre vénérée et chère visitatrice qui nous souhaitait la bienvenue sur la terre chinoise et nous témoignait avec une exquise délicatesse son impatience de nous recevoir. Nous répondons par un télégramme, impuissantes d'arriver plus vite. Le *Porihos* part demain matin, il faut se hâter de rentrer à bord ; nous saluons nos hospitalières hôtessees et nous voilà sur le pont.

Quel spectacle ! c'est féérique ! Connaissez-vous Lourdes ? Avez-vous vu la colline embrasée par la procession aux flambeaux ? Eh bien ! figurez-vous un embrasement beaucoup plus intense sur une longueur immense !... et vous aurez une idée de Hong-Kong, la ville étagée, vue le soir. Vers neuf heures, tout rentre dans l'ombre et le silence, nous regagnons notre cabine, la nuit sera bonne, car nous dormons au port, et le 19, à dix heures du matin, en route pour Sanghaï ; c'est la dernière étape ! On est content, joyeux, et on oublie facilement les fatigues et les malaises d'un si long voyage !

Au dire même du commandant, jamais traversée plus heureuse, et ces côtes de Chine, si redoutables pour les voyageurs, se montrent pour nous des plus accueillantes.

Ah ! nous le sentons bien ! en Chine et en France, on prie pour nous, la prière est la vraie force motrice qui conduit et pousse notre navire. C'est aujourd'hui notre dernier jour de traversée ; dans la nuit, nous

arriverons à Shanghai, demain matin de bonne heure nous serons à quai et nous verrons des cornettes. Nous aurons enfin retrouvé la chère communauté, même sur la plage étrangère. .

AFRIQUE

MADAGASCAR

*Lettre de M. LEROUGE, Prêtre de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général.*

Tuléar, 25 août 1919.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,
Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Du 10 au 14 avril, j'ai fait l'essai à Tuléar d'une œuvre bien chère à saint Vincent et que quelques circonstances spéciales m'avaient porté à estimer et aimer dès le temps de mes études : les retraites fermées. A cause de la coopération assurée de nos chères sœurs, ce qui simplifiait singulièrement la tâche, j'ai commencé par les femmes. Quarante femmes mariées s'arrangèrent pour être libres trois jours et quatre nuits et vinrent se mettre en retraite chez nos sœurs. Un bon nombre payèrent leurs pensions, 3 francs; nos vezos, indigènes de Tuléar même, n'ont pas encore l'idée de coopérer pécuniairement au bien qu'on fait à leurs âmes : nous eûmes soin de les convier gratis et elles vinrent faire une belle proportion avec les femmes hovas et betsiléos plus développées. Du foin et de grandes toiles dessus, voilà pour le coucher; du riz, des herbes, un morceau de viande, voilà pour les repas. Les nuits se passèrent en parfait silence, à l'édification de nos sœurs, la journée d'ailleurs de même. Offrande

de la journée au réveil, acte de contrition avant le coucher, etc..., autant de choses que nos sœurs leur firent faire ponctuellement en les priant de porter ces habitudes dans leurs familles. Les repas, servis à point, bien préparés, ne contribuent pas peu au bon succès de la retraite : il faut si peu de chose ici pour faire plaisir. Les instructions étaient suivies avec une attention étonnante : beaucoup de ces pauvres gens, vivant sans cesse dans un milieu païen et corrompu, avouent avoir compris enfin pour la première fois pendant ces jours de grâce le sérieux et la beauté de la vie chrétienne. Quand elles sont petites, elles étudient le catéchisme surtout avec les oreilles et la langue : bien peu de chose entre profondément dans ces cœurs d'enfants païens qui ne respirent qu'une atmosphère toute païenne : à l'âge adulte, une retraite sérieusement faite, pratiquement prêchée, les fait s'écrier : « C'est aujourd'hui seulement que mes yeux s'éclairent, c'est maintenant que je vois la raison d'être de la religion. » Évidemment cela ne serait pas sans le travail antérieur du catéchiste, mais rien comme la retraite pour enfoncer le clou de la belle façon, pour éclairer décidément sur les devoirs de la vie chrétienne, pour mettre vraiment bien en ordre les consciences.

J'avais fait un essai de retraite dans mon cher premier petit poste ; étant seul, je n'avais pu la faire retraite fermée ; aujourd'hui que j'ai pu essayer une fois d'une vraie retraite fermée, je suis bien décidé à m'en imposer encore la fatigue de temps en temps. Ces exercices ne peuvent atteindre tout le monde, mais c'est unique pour former les élites qui aident le missionnaire. Mes petites chrétiennes sakalaves mariées ont beaucoup gagné à ces exercices. Elles sont lancées ; je vais m'occuper cette année des hommes.

Le même écrit le 4 février 1920.

J'ai baptisé avant-hier, 2 février, huit adultes qui ont fait en même temps leur première communion. Cela ne fait pas les chiffres merveilleux qu'on vous envoie de Chine, mais j'espère qu'ils supposent autant d'efforts, autant d'amour de la part de vos missionnaires et sœurs malgaches. Dans deux mois, à Pâques, nous aurons un petit groupe semblable et aux fêtes suivantes encore, car nous avons un nombre assez considérable de catéchumènes. Nos catéchumènes ne trouvent pas chez nous les avantages que leur procurent d'autres missions. Nous ignorons ici les maisons appelées catéchuménats où l'on puisse les réunir, nourrir et instruire. Voici comment nous procédons. Les enfants tous *externes* assistent deux fois par jour au catéchisme : une fois chez les sœurs pour apprendre le mot à mot, une fois chez les missionnaires pour réciter et recevoir des explications. Il y a ainsi trois cours de catéchisme ; un préparatoire, un deuxième qui aboutit au baptême ou à la rénovation des vœux du baptême (communion solennelle), un troisième qui mène à une deuxième rénovation. Chaque cours les tient un an ; après ces trois ans de catéchisme quotidien, nos enfants entrent au catéchisme de persévérance, deux séances par semaine. Dans cette organisation, les petits catéchumènes sont mêlés aux petits chrétiens.

Pour les adultes, je suis bien aidé par les femmes chrétiennes de la retraite dont je vous ai parlé et par un petit groupe d'hommes qui forme l'embryon d'un groupe de jeunesse catholique. Ils et elles me racolent des catéchumènes adultes ; si ceux-ci savent lire, ils les mettent à l'étude du mot à mot ; s'il s'agit d'illettrés, ces bons chrétiens et bonnes chrétiennes se chargent eux-mêmes de la besogne insipide d'enseigner le mot à mot. Beaucoup d'entre eux et d'entre elles ont chacun

un ou deux ou trois élèves, et périodiquement ils me les amènent réciter la leçon apprise et recevoir quelques explications. Une grosse partie de mes journées se passe à recevoir ces gens et à leur expliquer la leçon qu'ils m'ont récitée. C'est fatigant, astreignant mais très doux et consolant au cœur du missionnaire. Il y en a qui viennent réciter tous les huit jours, deux ou trois fois la semaine, voire tous les jours : cela dépend du zèle et des occupations de chacun. On exerce une surveillance spéciale pour constater pendant longtemps leur fidélité au dimanche et leur éloignement des coutumes mauvaises des ancêtres. L'expérience invite le missionnaire à être lent à recevoir, à exiger des habitudes chrétiennes formées, une science religieuse aussi complète que possible. On n'augmente pas autant en nombre, mais la qualité s'affirme et puis on acquiert des chrétiens très zélés qui se font apôtres et qui finalement ramènent le nombre en conservant la qualité.

Nos communions pascales à Tuléar-ville sont montées au nombre de 275 en 1919 (210 en 1918) et le nombre annuel des communions est passé de 11 848 à 16 101.

L'école Bienheureux-J.-G.-Perboyre pour les garçons est en train et marche déjà d'une façon consolante.

Chez les sœurs, c'est bondé ; heureusement qu'une nouvelle sœur vient de nous arriver. Dieu les bénisse ces bonnes sœurs ! Sans elles, nous ne ferions pas grand-chose.

Mgr Crouzet est encore à Diego, attendant le bateau qui l'amènera dans notre Sud, toujours difficilement accessible. MM. Brunel et Menjot vont bien, l'un à Manombo, l'autre ici à Tuléar. On voudrait être plus nombreux.

L. LEROUGE.

AMÉRIQUE

COLOMBIE

*Lettre de M. COSYN, Prêtre de la Mission, à M. ROBERT,
secrétaire de la Congrégation.*

Tunja, 20 octobre 1919.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Comme vous désirez quelques nouvelles qui puissent vous servir pour vos *Annales*, où les provinces situées hors d'Europe trouveront après la guerre plus de place disponible, je me hasarde à vous parler un peu des fêtes récentes dont Tunja a été le théâtre : fêtes patriotiques et religieuses à la fois, car ici il n'y a pas encore eu divorce entre ces deux éléments, et c'est un des honneurs de la Colombie d'être officiellement catholique, ce que bien peu de nations revendiquent aujourd'hui comme elle le fait.

Il s'agissait donc tout d'abord du premier Congrès marial national, et du couronnement d'une image miraculeuse de la très sainte Vierge. Le Congrès s'est célébré avec pompe à Bogota, capitale de la République, dans les premiers jours de juillet, et un des points principaux du programme a été précisément le couronnement de Notre-Dame de Chiquinquirá, qui s'est effectué solennellement en présence de tous les évêques du pays et avec un concours de soixante à

quatre-vingt mille pèlerins. Chiquinquirá, nom indigène, comme cela se voit, est une ville du diocèse de Tunja, à environ 70 kilomètres d'ici, et à 150 de Bogotá; l'image de la très sainte Vierge qu'on y vénère est connue et honorée par les pèlerins de toute la République et même des pays environnants : c'est une toile commune peinte à Tunja vers 1555, représentant la sainte Vierge avec saint André et saint Antoine, qui s'était presque complètement effacée, quand elle se renouvela par miracle en 1586, et fut installée dans l'église de Chiquinquirá, où elle se trouvait alors. De nombreux miracles s'opérèrent, dont la plupart ont été juridiquement démontrés, et la foi du peuple colombien envers l'image miraculeuse ne se démentit pas un instant.

Ce ne fut pas chose aisée de persuader aux Chiquinquireños qu'on leur rendrait l'image, et la presse sectaire tâcha d'exploiter, comme toujours, le fait de la couronner en dehors de son sanctuaire pour faire crier contre l'évêque et le clergé. Mais grâce à l'attitude digne et inflexible de Monseigneur, et à l'appui que lui prêta le gouvernement, les premiers désordres (car il y en eut, en octobre 1918) furent réprimés, et le pieux voyage de la Vierge miraculeuse à Bogotá, et son retour par Tunja jusqu'à son sanctuaire, furent une série de triomphes, où rivalisèrent la foi et la piété de tous. La couronne, en or enchâssé de pierres précieuses, fut conçue et exécutée par les frères des Écoles chrétiennes. L'enthousiasme de la capitale et des catholiques ne peut guère se comparer qu'à celui qu'excita en 1913 le premier Congrès eucharistique national. Un des meilleurs discours du Congrès marial fut celui du président de la République, Dom M. F. Suárez, écrivain éminent et catholique fervent, qui, il y a six ans, avait parlé avec non moins d'élo-

quence en l'honneur de Jésus-Christ. N'est-ce pas bien consolant ?

Au commencement du mois d'août, l'image de la sainte Vierge déjà couronnée fut reçue à Tunja, et comme en ces jours-là on célébrait aussi le centenaire patriotique d'une des principales victoires de l'indépendance de la Colombie, obtenue sur les armées espagnoles à trois lieues d'ici, nous eûmes aussi la visite du président de la République et de plusieurs ministres. Mon intention n'est pas de vous retracer ici ces fêtes, qui se ressemblent plus ou moins partout. Je vous dirai qu'en dehors du simulacre de la bataille qu'on reproduisit sur le terrain même où elle se donna en 1819, les fêtes religieuses et patriotiques durèrent une huitaine de jours à Tunja. Nous eûmes à cette occasion l'honneur de recevoir le président, car on lui présenta, dans les vastes corridors du grand séminaire, environ soixante membres du clergé du diocèse. Dans la réponse qu'il fit à l'adresse de M. le Vicaire général, il insista sur l'union des deux pouvoirs, civil et religieux, disant que ce mode de gouvernement est vraiment parfait, n'en déplaît aux ennemis de la religion ; et admirant la solidité et l'harmonie de notre grand séminaire, il y trouva une allusion à la fermeté des principes qu'on y enseigne et à la beauté de l'édifice moral qu'on y élève : paroles vraiment encourageantes quand on pense qui est celui qui a daigné nous les adresser.

Henri COSYN.

URUGUAY

*Lettre de M. PRAT, Prêtre de la Mission, à M. VERDIER,
Supérieur général.*

Montevideo, La Union, 15 février 1920.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

A la paroisse, qui, malgré la division faite tout récemment, compte encore de dix-huit à vingt mille âmes, la besogne ne manque pas.

Aux catéchismes, prédications, etc., il faut ajouter la préoccupation, j'allais dire le cauchemar, de l'église en l'honneur de notre Immaculée Mère de la Médaille miraculeuse, qu'il faudrait terminer, et une école de frères que je voudrais fonder pour l'éducation chrétienne des enfants de l'Union.

Cette année, le 19 juillet, nous célébrerons les noces d'argent de notre maison, que vous connaissez. Le 18 août, il y aura vingt-cinq ans que les confrères l'habitent, et vingt-sept ans qu'ils travaillent aux œuvres de la paroisse.

Croyant vous faire plaisir, je ne résiste pas à la tentation de vous transcrire quelques notes laissées par le toujours regretté M. George, sur la fondation de la maison de l'Union :

« La maison des missionnaires de Montevideo a été fondée en 1884 par Mgr Inocencio Yeregui. D'abord deux missionnaires de la maison de Buenos-Aires devaient être envoyés à Montevideo y donner des missions pendant huit mois de l'année, puis se replier sur la maison de Buenos-Aires. Cet arrangement ne pouvait être que provisoire. Après un an d'essai, la

famille Jackson procura une maison, rue de la Brécha, et un troisième missionnaire fut adjoint avec charge de s'occuper de l'aumônerie de la maison de Saint-Vincent-de-Paul, calle Reconquista.

Les premiers missionnaires furent MM. Birot, Cabanel.

Le premier supérieur de la résidence fut le regretté M. Fréret.

Après deux années de séjour à la rue de la Brécha, la même famille de nos bienfaiteurs mit à la disposition des missionnaires une maison plus commode, calle Reconquista 90 et 92.

On parlait de nous bâtir une chapelle publique sur ce terrain, mais la mort de Mgr Yeregui, qui arriva au commencement de février 1890, nous fit perdre tout espoir.

Jusque-là, l'état de la mission à Montevideo était précaire. Pas de chapelle, pas de maison stable. Rien ne semblait faire présager ce qui arriva lors de la première visite de M. Heck en décembre 1892. Affligé de l'état consolant de la maison et du peu d'espoir de voir s'étendre ses œuvres, il apprit que la paroisse de l'Union allait être vacante; il manifesta la possibilité pour nous de prendre la direction de cette importante paroisse, qui permettrait aux missionnaires d'avoir un pied-à-terre et le moyen de faire un plus grand bien au diocèse.

M. Félix Buxarco, notre insigne bienfaiteur, se chargea de traiter cette affaire avec le nouvel évêque, Mgr docteur don Mariano Soler. Malgré les quelques oppositions que l'on pouvait prévoir de la part du clergé, Sa Grandeur accéda à la demande et nous autorisa à prendre possession de la paroisse au commencement de février 1893. On envoya d'abord M. Kemen qui reçut pleins pouvoirs de l'évêché. M. Rieux arriva au com-

mencement du carême de la même année, en qualité de vicaire. Les bâtiments qui servaient de presbytère étaient insuffisants pour y loger toute la communauté; nous dûmes louer une petite maison située à côté de l'église et mise en communication avec le presbytère par une porte latérale.

Nous paraissions devoir demeurer longtemps en cet état. Mais la divine Providence préparait les voies à un établissement définitif.

En 1893, les terrains vagues situés près de l'église furent mis en vente. Aussitôt, M. Buxarco, prévenu de cette vente, fit faire les démarches nécessaires et les acheta au nom de M. Heck, notre visiteur. La petite maison que nous occupions était située entre deux fractions de notre terrain. Le propriétaire consentit à la vendre. Comme c'était un bien de mineurs, il fallut plus de six mois pour liquider cette affaire. Enfin, M. Heck en devint le propriétaire. Nous étions donc en possession d'un terrain bien suffisant pour y bâtir une résidence. Mais comment bâtir! La divine Providence y pourvut. Mme Sofia Jackson de Buxarco et sa sœur Mme Clara Jackson de Heber voulurent bien offrir l'argent nécessaire pour commencer. On nous dit de présenter un plan et un devis. Nous en chargeâmes M. Bonnet, ingénieur et constructeur français, qui présenta un projet montant à 13 500 piastres or. Loin de nous la pensée de réaliser le plan en sa totalité. Bien heureux si nous avions pu en bâtir une partie. Ces dames acceptèrent le projet et déterminèrent son exécution immédiate. On commença les travaux au mois de novembre 1894. Le 16 juillet 1895, après l'office solennel présidé par Mgr Soler, Sa Grandeur voulait bien bénir la maison. Un dîner de trente couverts était offert aux invités dans une des salles de la nouvelle maison. Le 28 août, les confrères prirent possession de

leurs chambres respectives pour y faire les exercices de la retraite annuelle.

A cette date la maison de l'Union était ainsi formée :

M. E. George, supérieur et missionnaire ; M. Rieux, assistant et vicaire ; M. Kemen, curé de la paroisse ; M. Davani, aumônier de l'asile ; M. Hermkes, vicaire ; M. Gimalac, missionnaire. Dieu veuille récompenser nos généreux bienfaiteurs qui, avec un désintéressement rare et un tact exquis, ont permis à notre Congrégation de s'installer en ce diocèse de Montevideo pour y faire un bien durable.

Je me permets d'ajouter à cette relation que M. E. George et la vénérable sœur Duthu, supérieure de la maison des Filles de la Charité, calle Reconquista, ont été l'instrument docile et intelligent dont s'est servi la divine Providence pour la fondation de nos œuvres dans l'Uruguay.

L'œuvre des missions, grâce à Dieu, marche très bien. Les missionnaires travaillent à l'œuvre des missions au moins pendant huit mois de l'année. Pendant deux mois d'été et d'hiver, ils donnent quelques retraites.

En 1919, nous avons donné 18 missions et 6 retraites dont voici les résultats :

Communions	13612
Confirmations	5865
Baptêmes d'adultes	65
Mariages légitimés	19

Pardonnez-moi, Monsieur et Très Honoré Père, si je me suis un peu trop étendu sur ces détails concernant notre maison de Montevideo.

Je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère, votre fils très humble et obéissant qui vous prie de le bénir.

Philippe PRAT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

MORINO GIOVANNI, prete della Missione: *Un tesoro pei sacerdoti. L'ufficio divino et la santa messa*. Napoli, Tipografia pontificia M. D'Auria. Calata Trinita Maggiore, 52. 1920.

Un évêque demandait à saint Joseph de Cupertino quel était le moyen le plus pratique et le plus efficace pour avoir de bons prêtres. « Faites en sorte, répondit le saint, que vos prêtres disent bien la messe et le bréviaire. » C'est cette parole qui a inspiré à notre vénéré confrère la pensée d'écrire ce livre de cent huit pages in-32. La première partie traite de l'office divin : sa beauté, le devoir de le bien dire, la manière de le bien dire, notions générales sur les psaumes, observations sur chacun des psaumes en suivant l'ordre du psalterium, tel qu'il est dans le bréviaire. Dans la seconde partie, l'auteur parle de l'excellence de la messe, de la préparation qu'on doit y apporter, de la manière de bien célébrer, du devoir de l'action de grâces.

M. J. BAETEMAN. *Souvenirs de guerre*, par un missionnaire-soldat. Évreux, Imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. 1919.

Voici l'introduction de ce livre de cent douze pages qui a l'imprimatur de M. Verdier, Supérieur général : « Ce journal n'a pas la prétention de décrire des scènes de guerre. Des plumes plus autorisées que la mienne en ont donné de si belles. Mais ces souvenirs intimes, recueillis au cours de la campagne, pourront intéresser et aider plus tard à la grande histoire de ces temps héroïques. Ils montreront aussi le rôle du prêtre... Laisant de côté tous les sujets déjà décrits par d'autres, je me cantonnerai dans des souvenirs personnels. Puissent ces modestes pages ajouter une fleur de plus à la gerbe magnifique cueillie sur les champs de bataille. »

LAZZARO RAMELLA, prete della Missione. *Brevi conferenze su' doveri ecclesiastici*. Savona, Tipografia D. Bertolotto. 1908.

L'auteur dit dans la préface qu'ayant prêché des retraites aux séminaristes et aux prêtres et ayant recueilli dans les meilleurs auteurs les matériaux de ses conférences, craignant, d'autre part, que tout cela ne soit perdu après sa mort, *cosa che tanto facilmente avviene nelle comunità*, il s'est décidé à faire imprimer ce livre. L'auteur déclare que ses auteurs favoris sont le cardinal de la Luzerne, Félix Giordano, oblat de Marie, Jean Morino, prêtre de la Mission, le Père Antonin de Turin. Voici le sujet des dix conférences que renferme ce livre in-16 de cent quatre-vingts

pages : sacerdoce, sainteté de vie, chasteté sacerdotale, prière en général, office, sainte messe, science et étude, prédication, bon exemple, zèle, amour de l'Église.

P. CÉSAIRE DE TOURS, frère mineur capucin. *L'Apôtre sésaphique. Traité d'éloquence sacrée.* Paris, Librairie Saint-François, 4, rue Cassette. 1919.

Cet ouvrage de deux cent vingt pages est destiné aux scolastiques de l'ordre des Capucins qui doivent, d'après les Constitutions, faire une année d'éloquence sacrée quand ils ont fini l'étude de la théologie. Il pourra servir à nos scolastiques et aux Missionnaires missionnants, d'autant plus que l'éloquence qui est recommandée est celle que nous prescrit saint Vincent, évangélique quant au fond, simple et cordiale quant à la forme, édifiante quant à la fin. L'auteur montre en saint François d'Assise le modèle de cette éloquence. Dans la deuxième partie, il a quelques lignes sur notre saint Fondateur que nous reproduisons ici.

SAINT VINCENT DE PAUL (1576-1660). — Dans cet homme, il y avait, ce qui est le secret de sa vie, ce qui communiquait à son âme la force créatrice, le génie de la charité. Bossuet l'appellera « son maître ». Ce que l'évêque de Meaux fera pour l'éloquence dans les villes et au sein de la capitale, Vincent l'a fait pour l'éloquence de la chaire, dans les campagnes.

Il a été, par excellence, le prédicateur des pauvres, un digne émule de François d'Assise, *Verbo simplici sed corde magnifico*. Dans ses mémoires, Mme de Motteville écrivait : « Le Père Vincent est tout d'une pièce. » Il n'a jamais eu au cœur qu'une seule passion, celle de rendre gloire à Dieu, en faisant du bien aux hommes.

De lui, il ne nous reste pas un discours entier qui nous permette d'apprécier, dans tout son développement, ce don du pathétique qu'il possédait à un si haut degré. Tout le monde connaît cette péroraison où le cœur se sent sous chaque mot. « Or, sus, Mesdames... » Rien de plus simple, mais de cette simplicité de l'esprit qui laisse voir toute la vérité, de cette simplicité du cœur qui fait la force d'une parole.

Ses conférences à ses prêtres et à ses Filles de la Charité, sont ce qu'il y a de mieux à ce sujet. Il est à souhaiter qu'elles soient plus connues : elles pourraient servir de modèle, et produiraient un grand bien dans les âmes.

Ses lettres. — Saint Vincent de Paul est là tout entier. C'est une véritable jouissance de le suivre à travers ces pages, de le voir tenant en main tous les fils de ses vastes entreprises et les conduisant avec une dextérité qui semble faite pour gouverner un empire.

Il n'y a pas sans doute, dans les lettres de saint Vincent de Paul, la même élégance, le même charme d'expression que dans celles de saint François de Sales; la même nuance, qui distingue leur caractère, se reflète dans leur correspondance. Ici, c'est une nature de gentilhomme qui donne à tout ce qu'elle touche un air de distinction qui ne l'abandonne jamais; c'est une âme de poète qui s'épanche doucement; là, c'est une nature plus ferme, plus vigoureuse, qui cache, sous des formes moins délicates, une âme fortement trempée. De là, chez l'un, une abondance toujours fleurie; chez l'autre, une mâle simplicité qui ne se dément jamais... il y

a de la mère dans le cœur de saint François de Sales, et il y a du père dans celui de Vincent de Paul. (Freppel.)

Dans la troisième partie de l'ouvrage que nous analysons, l'auteur conseille d'écrire intégralement ses sermons au moins les premières années; « alors on se comprend soi-même et l'on peut se faire comprendre des autres ». Il y a des conseils très pratiques dans le paragraphe 3. Le prédicateur doit être un homme d'étude, d'écriture et d'oraison; il faut entretenir la science acquise, s'enrichir de nouvelles connaissances, prendre des notes, rédiger de nouveaux sermons, relire, retoucher, mettre au point ses anciens sermons.

DOCUMENTS

EPISTOLA APOSTOLICA

AD PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS, EPISCOPOS ORBIS CATHOLICI : DE FIDE CATHOLICA PER ORBEM TERRARUM PROPAGANDA

BENEDICTUS PP. XV

VENERABILES FRATRES

Salutem et apostolicam benedictionem

Maximum illud sanctissimumque munus quod, suo jam instante ad Patrem reditu, Dominus Noster Jesus Christus discipulis demandavit, cum dixit : *Euntes in mundum universum praedicate Evangelium omni creaturae*¹, non erat sane Apostolorum vita terminandum, sed apud eorum successores perpetuandum usque ad consummationem saeculi, quoad scilicet futuri essent in terra homines, quos veritas liberaret. Ex quo igitur illi *projecti praedicaverunt ubique verbum Dei*², ita quidem ut *in omnem terram exierit sonus eorum : et in fines orbis terrae verba eorum*³; divini mandati memor, Ecclesia nunquam, labentibus saeculis, cessavit adhuc traditae divinitus doctrinae partaeque humano generi per Christum salutis aeternae nuntios et ministros in omnes partes mittere. Illo ipso enim trium saeculorum spatio, quo ad Ecclesiam recens nata oppressendam, alia ex alia, excitata ab inferis persecutio desaevit, cum omnia Christianorum sanguine redundarent, vox tamen Evangelii praekonum late Romani imperii fines pervagata est. Postquam vero pax et libertas publice est Ecclesiae data, multo majores in apostolatu progressus toto orbe fecit : quo in genere praecleari vitae sanctimonia viri utilissime elaborarant. Ex his Gregorius Illuminator Armeniam christiano nomini adjungit, Stryiam Victorinus, Aethiopiam Frumentius; tum pariter Hibernos Christo Patrius, Anglos Augustinus, Columba Palladiusque Scotos; deinde illustrat Evangelii luce Hollandiam Clemens Willibrordus, primus ille Ultrajectensium Episcopus, Germaniae populos Bonifacius

1. Marc, XVI, 15.

2. *Ibid.*, 20.

3. Ps. XVIII, 5.

et Ausgarius, Slavoniae autem Cyrillus et Methodius ad catholicam Fidem traducunt. Deinceps multo latior campus hominibus apostolicis patere coepit, cum Gulielmus de Rubruquis Fidei facem Mongolis intulit, cumque beatus Gregorius X primos missionales legavit in Sinam; quos subinde Francisci Assisiensis alumni consecuti, non exiguam ibi constituerunt fidelium ecclesiam, quam haud multo post persecutionis orta tempestas dissipavit. America autem detecta, virorum apostolicorum agmen, in quibus praecipue commemorandus est Bartholomaeus Las Casas, Dominiciani Ordinis decus ac lumen, miseros indigenas cum ab hominum dominatu improbo tuendos, tum ex daemonum durissima servitute eripiendos suscipiunt; intereaque Franciscus Xaverius, dignus is quidem qui Apostolis ipsis comparetur, cum in Indiis Orientalibus et in Japonia pro Christi gloria animarumque salute mirifice desudasset, ad Sinensis limen Imperii, quo jam tendebat, emoritur, quasi discessu suo aditum patefaciens novae Evangelii praedicationi in illam regionem immensitatem, in qua erat futurum ut e tot inclytis religiosorum Ordinibus et Missionalium Familiis homines Fidei propagandae studiosi, tantas per vicissitudines rerum ac temporum, apostolatum obirent. Postremo continens ea quae ultima patuit, Australia, itemque Africae interiores tractus, audacia constantiaque recentiorum explorati, christianae Fidei nuntios acceperunt: ac fere jam nulla est intra vastissimum mare Pacificum tam remota insula, quo non Missionalium nostrorum virtus actuosa pervaserit. Ex iis autem plurimi extiterunt, qui cum fratrum salutem quaerent, ipsi, Apostolorum exemplo, ad sanctitatis fastigium pervenerint, nec pauci, qui, apostolatum martyrii laude cumulantes, Fidem profuso sanguine confirmarint.

Jam vero tot tantosque labores a nostris in Fidei propagatione exantlatos, tanta studia posita, tanta invictae fortitudinis exempla edita considerantibus, vehementer demirari licet, innumerabiles tamen esse adhuc qui in tenebris et in umbra mortis sedeant; siquidem ethnicorum habita recenter ratione, ad decies millies centena millia numerantur.

Nos igitur, tam immensae animarum multitudinis lacrimabilem sortem miserantes, cum, pro Apostolici sanctitate officii, nihil habeamus antiquius quam ut beneficia eis divinae Redemptionis communicemus, equidem plurifariam in orbe catholico increbrescere illa, Dei nimirum Spiritu commota, studia honorum in Missionibus exteris provehendis et explicandis, libenti sane gratoque animo videmus. Itaque ad ea ipsa studia fovenda usquequaque et incitanda, ut Nostro est muneri summisque votis consentaneum, lumine auxilioque Domini magnis precibus implorato, has vobis, venerabiles Fratres, mittimus litteras quibus vos vestrosque clericos ac populos hortamur, significantes quemadmodum huic gravissimae causae prodesse possitis.

Primum omnium ad eos Nostra spectat oratio, qui, ut Episcopi aut ut Vicarii Praefecti Apostolici, sacris praesunt Missionibus: ipsis enim cura omnis proxime incumbit Fidei propagandae, in iisdem praesertim spem amplificationis suae habet Ecclesia repositam. Quamquam non ignoramus quo fere sint ardore apostolatus, probeque novimus quae quantaque iis vincendae difficultates fuerint, subeundaque discrimina, his maxime postremis annis, non modo ne de suis praesidiis stationibusque decederent, sed ut regnum Dei etiam dilatarent. Ceterum, eorum erga hanc Apostolicam Sedem observantia ac pietate perspecta, confidenter ipsis, ut filiis pater, animum Nostrum aperimus. Hoc igitur ante

omnia cogitent, se suae quemque Missioni tanquam animam, ut aiunt, esse debere. Quamobrem suis sacerdotibus ceterisque sui muneris adiutoribus bono sint, verbis factisque, documento, animosque ac stimulos addant ad sequenda usque meliora. Quotquot enim quoquo pacto in hac vinea Domini operantur, experimento cognoscant oportet, planeque sentiant Missioni praesidere patrem, vigilem, diligentem, caritatis plenum, omnes et omnia summo studio complectentem, qui suorum rebus gaudeat prosperis, condolescat adversis, conatus coeptusque laudabiles secundet atque adjuvet, qui denique subditorum quaecumque sunt, ut sua propria respiciat. Omnino, prout una quaeque gubernatur, ita varia est conditio et fortuna Missionum : quibus prout valde perniciosum evenire potest, si quis ineptus minusve idoneus praepositus. Plerumque enim quisquis patriam carosque propinquos deserit, christiani nominis propagandi causa, is longo saepiusque periculoso itineri se committit, alacer et promptus ad durissima quaeque toleranda, dum quam plurimas Christo animas lucretur. Qui si diligenti praeposito utitur, cujus sibi omnibus in rebus adsit prudentia et caritas, non est dubium, quin fructuosissima futura sit ejus opera; sin autem, valde est timendum ne, laboribus incommodisque paulatim defatigatus, ad extremum deficiat animo desidiaque se dedat.

Praeterea qui Missioni praest, curare in primis debet ut eam usque promoveat pleneque explicet. Etenim, cum ea regio cujus terminis sua Missio circumscribitur, omnis quam longe lateque patet, ipsius sit mandata curae, profecto omnium quotquot eadem in regione incolunt, ipsi omnino quaerenda est salus sempiterna. Quamobrem si ex ingenti multitudine aliquot millia ethnicorum ad Fidem traduxerit, non ei fas erit in hoc acquiescere. Accuret quidem, tueatur et foveat eos quos jam Jesu Christo peperit, nec sinat ex eis dilabi quemquam et interire. Verum ne putet se fungi, ut oportet, officio, nisi ceteros etiam, quorum fere est nimio major numerus, veritatis vitaeque christianae compotes facere pro viribus et sine ulla intermissione contendat. Itaque ut ad aures singulorum eo celerius meliusque Evangelii praedicatio perveniat, multum proderit alias subinde missionalium stationes et sedes constituere, futuras tamquam totidem centra Vicariatus aut Praefecturae novis, in quas, cum opportunitas adfuerit, eadem Missio dividatur. Quo loco debitas tribuimus laudes Vicariis Apostolicis, quotquot sunt qui ea ratione, quam diximus, regno Dei nova semper incrementa parant : eamque in rem si domesticorum adiutorum copia sibi non suppetat, eos ex aliena religionum familia vel societate libentissime accipere consueverunt.

At contra, quam non probandus ille foret qui Dominici agri partem, sibi assignatam ad excolendum, tamquam suam propriam possessionem haberet, quam prorsus nollet alienis manibus attingi. Quanta vero subeunda ei esset divini iudicii severitas, praesertim si — quod saepius contingere memoravimus — christianis non ita multis circumfusa esset multitudo ethnicorum, quibus quidem erudiendis quum ipse cum suis verbi ministris non sufficeret, nollet aliorum operam advocatam adhibere. Atqui catholicae Missionis praeses, cui nihil aliud cordi sit nisi Dei gloria et salus animarum, undique ad sanctissimum munus adiutores, cum opus fuerit, conquirunt, nec ii qui sint, suae an alienae familiae aut nationis, quidquam pensi habet, *dum omni modo... Christus annuntietur*!

nec solum adjuutores, sed adjutrices etiam, id est sorores religiosas adhibet ad scholas, ad orphanotrophia, ad nosocomia, ad domus hospitales, ad cetera caritatis instituta, in quibus novit, Dei providentis nutu, incredibilem quamdam vim ad fidem latius proferendam inesse.

Ad haec bonus Missionis praefectus non se intra suos fines continet, quasi aliena ducat omnia quae foris fiunt, sed, urgente caritate Christi, cujus ad gloriam quidquid intersit, sua multum interesse putat, cum collegis finitimis amicitiam et necessitudinem studet habere. Multa enim saepe existunt communia negotia ad eandem regionem pertinentia quae, ut patet, nisi communiter, expediri non possunt. Sed praeterea magno cum Religionis emolumento Missionum praesides, quotquot poterunt, in unum statis temporibus convenient, ut consilia inter se conferaant, mutisque alloquiis confirmantur. Denique illud est quo quicumque Missionem regunt, si suas praecipue curas oportet habeant conversas, ut sacrorum ministros de gente ipsa, in qua versantur, educant atque instituant : id quod novarum ecclesiarum spem maxime continet. Nam sacerdos indigena, utpote qui ortu, ingenio, sensibus studiisque cohaereat cum suis popularibus, mirum quantum valet ad Fidem eorum mentibus insinuandam : multo enim melius, quam quisquam alius, novit quibus modis quidpiam eis persuaderi queat. Ita saepe fit ut illuc faciles aditus habeat, quo advenae sacerdoti pedem inferre non licet.

Jam vero clerum indigenam, ut speratos fructus afferat, omnino necesse est bene conformare et fingere. At nequaquam satis erit ad hoc institutio quaedam inchoata et rudis, talis videlicet ut quis ad sacerdotium ineundum evadat idoneus, sed plena debet esse perfecta que et numeris omnibus absoluta, qualis sacerdotibus culturarum gentium tradi solet. Neque enim clerum indigenam eatenus parandus est, ut missionarios advenas, humilioribus ministeriis addicti, adjuvent, verum ut ipse, par divino muneri obeundo, recte possit populi sui gubernationem aliquando suscipere. Nam ut Ecclesia Dei catholica est nullamque apud gentem vel nationem extranea, ita consentaneum est ex unaquaque gente sacrorum administratos existere quos divinae legis magistros viaeque ad salutem duces sequantur populares sui. Ubi cumque igitur adsit quantum sat est indigenae cleri ejusque bene instituti et vocatione sua sancta digni, ibi Missionarii opus feliciter expletum ecclesiamque praeclare esse fundatam jure dixeris. Quod si forte ad eam labefaciendam procella dein persecutionis orijatur, non verendum est ne, eo fundamento iisque radicibus, non sit hostiles impetus latura.

Hoc enimvero tam grave muneris officium ut ex veritate aestimarent diligenterque exsequerentur, semper apud Missionum rectores institit Apostolica Sedes : cujus quidem in hoc genere studium clare indicant vetera et recentia hujus Urbis Collegia clericis exterarum nationum instituendis, praesertim Orientali ritu. At, post hanc instantiam Pontificum, dolendum est, regiones esse, in quas abhinc pluribus saeculis catholica Fides illata sit, atque ubi tamen clerum indigenam, nisi deterioris notae, non reperias : item populos esse nonnullos, mature Evangelii luce illustratos, qui ex barbaria ad eum jam humanitatis gradum emergerint, ut in omni civilium artium varietate praestantes viros habeant, quique, cum multa jam saecula salutaris Evangelii Ecclesiaeque virtute sint affecti, tamen adhuc nec Episcopos, a quibus regerentur, nec sacerdotes, quorum disciplina civibus imperitaret, efferre potuerint. Apparet igitur mancā mendosamque esse rationem ad hunc diem alicubi usi-

tatam in educando clero qui se ad Missiones applicet : cujus quidem incommodi removendi causa, Sacro Consilio Propagandae Fidei mandamus, ut quae variis regionibus opportuna sint, constituat, et Seminararia, quae regionibus singulis pluribusque simul dioecesibus usui sint, vel condenda curet vel condita jam recte gubernanda, praesertim vero sollicitum sit quemadmodum novus in Vicariatibus ceterisque Missionum locis clerus adolescat.

Jam vos alloquimur, dilectissimi Nobis Filii, quotquot estis, Dominicae vineae cultores, quorum in manibus proxime posita est, cum christianae sapientiae propagatione, tot salus animarum. — Principio versetur vobis semper ante oculos excellentia magnitudoque muneris, in quod vester insumitur labor. Divinum est prorsus longeque ab humanarum rationum exiguitate remotum, quod vobis propositum est, jacentibus in mortis umbra lucem admovere et ruentibus in interitum caeli viam aperire. Intelligentes igitur vestrum unicuique dictum a Domino: *obliviscere populum tuum, et domum patris tui*¹, memineritis non hominum debere vos imperium propagare, sed Christi, nec patriae quae hic est, sed patriae quae sursum, cives adjicere. Ac miserum sane foret, si qui ex Missionariis ita suae dignitatis immemores viderentur, ut potius de terrena patria quam de caelesti cogitarent, ejusque plus aequo studenter potentiam dilatare gloriamque super omnia extendere. Esset haec quidem apostolatus pestis teterrima, quae in Evangelii praecone omnes caritatis animarum nervos elideret, ipsiusque vulgo debilitaret auctoritatem. Homines enim, quantumvis barbari et immanes, satis bene intelligunt quid sibi velit, quid ab eis quaerat Missionarius, sagacissimeque odorando perspiciunt, si quid aliud, ac ipsorum spirituale bonum, expetat. Fac vero eum terrenis aliqua ex parte inservire consiliis, nec se virum undique apostolicum gerere, sed suae quoque patriae negotia procurare videri : continuo omnis ejus opera in suspicionem veniet multitudini : quae quidem facile adduci poterit in eam opinionem ut christianam religionem putet propriam cujusdam externae nationis esse, quam religionem qui amplexus sit, subjecisse se tutelae imperioque civitatis externae, propriaeque civitatis jus exuisse videatur.

Magnae Nobis quidem aegritudini illa sunt de rebus Missionum commentaria, quae hisce postremis annis vulgari coepta sunt, in quibus non tam studium apparet Dei regnum dilatandi, quam propriae civitatis amplitudinem augendi : miramurque in eis nihil curari quantum haec abalienent a religione sancta animos ethnicorum. Haud ita Missionarius catholicus, haec dignus nomine : sed is, perpetuo recogitans, se nequam pro sua ipsius natione, verum pro Christo legatione fungi, ita se gerat ut quilibetsine ulla dubitatione agnoscat ejus ministrum religionis quae cum omnes complectatur homines, in spiritu et veritate Deum adorantes, nulli est nationi extranea, atque *ubi non est Gentilis, et Judaeus, circumcisio, et praeputium, Barbarus et Scythae, servus, et liber : sed omnia, et in omnibus Christus*². Alterum autem perditiliter Missionario cavendum, hoc est ne alios quaestus velit facere quam animarum. Verum hac de re non attinet plura dicere. Nam quem cupiditas teneat lucri, quomodo ille divinae gloriae studebit unice, ut oportet, in eamque promovendam, alios revocans ad sanitatem, paratus erit sua

1. Ps. XLIV, 11.

2. Colos., III, 11.

omnia vitamque ipsam impendere? Accedit quod ob eam causam multum ei decederet auctoritatis apud infideles, maxime si, quod proclive factum est, studium rei quaerendae in avaritiae vitium jam abiisset; cujus quidem sordibus nihil est nec hominibus contemptibilius nec Dei regno magis indignum. Bonus igitur Evangelii propagator perstudiose in hoc etiam sequetur gentium Apostolum, cujus non solum est illa ad Timotheum hortatio: *habentes alimenta, et quibus legamur, his contenti simus*¹, quandoquidem usque eo laudem abstinentiae magni fecit ut, operosissimi muneris distentur curis, tamen labore et manu sibi victum compazeret.

Sed enim Missionario, priusquam ad apostolatam accedat, adhibenda est praeparatio diligens: quamquam quispiam dicat non esse tot rerum scientiam ei necessariam qui gentibus ab humanitate remotissimis sit Christum nuntiaturus. Nam, licet controversia esse non possit quin ad salutarem animorum conversionem plus virtutum ornamenta valeant quam litterarum, tamen si qui bono tamquam comite doctrinae non sit instructus, multum sibi saepe sentiet deesse praesidii ad sancti ministerii fructum. Neque enim is raro et librorum copia caret et doctorum, quos consulat, consuetudine, eum tamen respondere rogantibus, quidquid contra fidem objecerint, quaestionesque dissolvere, vel perdifficiles, debeat. Ad haec, quo is se eruditorem ostendet, eo major ejus erit vulgo opinio, praesertim si in populo versabitur, apud quem in honore et in pretio sint studia doctrinae; quo quidem in genere nimium sane dedecet veritatis nuntios a ministris errorum superari. Itaque, dum alumnae sacrorum, quos Dominus advocet, ad apostolicas expeditiones rite instituentur, omnino eos in omnibus disciplinis, tum sacris tum profanis, quae Missionarii opus sint, erudiri oportebit. Id ipsum fieri, uti par est, in scholis Pontificii Collegii Urbaniani christiano nomini propagando, volumus: in quibus etiam propriam magisterium scientiae rerum quae ad Missiones pertinent, tradendae posthac esse jubemus.

In iis vero quae Missionarius percepta et cognita habeat necesse est, praecipue est numerandus, ut apparet, sermo populi, cujus se salutem devotebit. Nec enim contentus esse debet levi quadam hujus cognitione sermonis, sed tanta ut expedite atque emendate loqui possit. Siquidem omnibus, imperitis aequae ac doctis, debitor est, nec ignorat quam facile quis possit, bene loquendo, allicere ad benevolentiam animos multitudinis. Ac praesertim explicationem doctrinae christianae non catechistis committat diligens Missionarius, sed hanc provinciam velut sibi propriam, atque adeo ut potissimum sui muneris partem, ipse retineat, qui non est aliam ob causam missus a Deo, nisi ut Evangelium praedicaret. Eidem autem interdum continget ut, tamquam religionis sanctae nuntius et interpres, primoribus populi se sistere debeat, aut in coetus doctorum hominum invitetur: tum vera qua ratione is suam tuebitur dignitatem, si sermonis inascitia exprimere sua sensa prohibeatur? — Nos igitur hoc ipsum attendimus nuper, cum, catholici nominis apud Orientales incremento et propagationi consulentes, peculiare in Urbe studiorum domicilium instituissemus, ubi qui apostolatam in iis regionibus obitari essent, gnari scientesque linguarum eorumque Orientis, ceterisque praesidiis instructissimi evaderent. Quod quidem Institutum cum magnae opportunitatis Nobis videatur, hac utimur occa-

1. I Tim., VI, 8.

sione ad exhortandos, quotquot sunt, moderatores religiosarum familiarum, quibus Orientales Missiones sunt demandatae, ut suos alumnos, iisdem Missionibus destinatos, ea disciplina excolendos expoliendosque curent.

At, qui se ad apostolicum munus recte accingit, unum necesse est ante omnia sibi comparet, utpote maximi momenti ac ponderis, videlicet, quod supra memoravimus, vitae sanctimoniam. Etenim homo Dei sit oportet, qui Deum praedicat; oderit peccatum, qui odisse peccatum jubet. Maxime apud infideles, qui sensu potius, quam rationibus, ducuntur, multo plus proficitur fidem exemplis praedicando quam verbis. Esto igitur Missionarius omnibus mentis animique laudibus praeditus, omnibus doctrinis excultus, omni humanitate politus; nisi haec cum morum innocentia cohaereant, parum aut nihil efficacitatis habebunt ad salutem populorum, imo plurimum et ipsi et ceteris obesse possunt.

Sit ille igitur in exemplum humilis, obediens, castus, sit praecipue pius, sanctaeque orationi ac perpetuae cum Deo conjunctioni deditus, sedulo apud eum causam agens animarum. Quanto enim fuerit Deo conjunctior, tanto plus ei divinae gratiae et adjumenti impertietur. Audiatur autem Apostolum sic hortantem: *Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti, et dilecti, viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam*¹. Harum ope virtutum patens planusque in animos hominum est veritati aditus quibusvis submotis impedimentis; neque enim ulla est adeo contumax voluntas quae eis facile obsistat. Ergo Missionarius, qui quidem ad similitudinem Jesu Domini flagret caritate, cum vel perditissimos ethnicorum numeret inter filios Dei, utpote eodem divini sanguinis pretio redemptos, non eorum vel inhumanitate irritatur, vel morum perversitate percellitur, non eos despicit aut fastidit, non acerbe atque dure tractat, verum omnibus christianae benignitatis officium studet allicere, ut ad complexum Christi, Pastoris Boni, aliquando perducat. In quo illud Scripturae Sanctae meditari consuevit: *O quam bonus, et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus! Ideoque eos, qui exerrant, partibus corripis: et de quibus peccant, admones et alloqueris, ut relicta malitia, credant in te, Domine... Tu autem dominator virtutis cum tranquillitate judicas, et cum magna reverentia disponis nos*². Quid vero est aut difficultatis aut molestiae aut discriminis, quod talem Jesu Christi legatum ab incepto remoretur? Nihil sane: nam, gratissimus in Deum qui se tam celso muneri destinavit, omnia quaecumque inciderint adversa et aspera ad tolerandum, labores, contumelias, inopiam, famem, mortem ipsam quamvis crudelem, magno complectitur animo, dum vel unam ex infernorum faucibus animam eripiat.

Ita affectus animatusque, Christi Domini et Apostolorum exemplo, ad suum munus fungendum fidenter Missionarius aggrediatur: sed omnem fiduciae suae rationem in Deo collocabit. Divinum est hoc totum, ut diximus, christianam propagare sapientiam, cum solius Dei sit penetrare in animos, ut et mentes splendore veritatis illustret, et voluntates igniculis virtutum inflamment, et idoneas vires homini, ad sequendum efficiendumque id quod verum bonumque cognoverit, adjiciat. Quare, nisi ministro elaboranti Dominus adfuerit, is frustra contendet. Idem nihilo minus tamen strenue pergat pro instituto contendere, auxilio

1. Colos., III, 12.

2. Sap., XII, 1-2, 18.

nimirum fretus divinae gratiae, quae nunquam, eam roganti, defutura est. — Quo loco praetereundae silentio non sunt mulieres, quae jam inde a rei christianae primordiis egregiam operam studiumque Evangelii praeconibus navare consueverunt. Ac dignae sunt quae praecipua cum laude hic commemorentur virgines illae Deo devotae, quae in sacris Missionibus frequentes versantur, puerorum educationi, pietatique et beneficentiae multiplicibus institutis addictae; volumusque haec suorum commendatio meritorum illis ad bene de Ecclesia sancta merendum animos addat et alacritatem. Illae autem pro certo habeant tanto suam operam fore utiliozem, quanto magis suae ipsarum perfectioni spiritus studuerint.

Affari jam libet universos omnes, quicumque, magno Dei miserentis munere, verae sunt Fidei compotes et innumerabilia, quae inde manant, beneficia participant. Ac primum attendant oportet quam sancta teneantur lege sacris ad infideles Missionibus opitulandi. Etenim *mandavit* (Deus) *unicuique de proximo suo*¹; quod mandatum eo quidem urget gravius, quo proximum premit major necessitas. At vero quod genus hominum magis fraternae opis indiget, quam infidelium, qui, cum Deum ignorent, caecis effrenatisque cupiditatibus devincti, pessimam omnium, sub diabolo, serviunt servitute? Quotquot igitur his illuminandis opem pro facultate attulerint, praesertim Missionalium operam adjuvando, et maxima in re officii partes expleverint et grates Deo acceptissimum in modum de Fidei beneficio persolverint.

Jamvero triplicis generis sunt adjumenta quae Missionibus afferri possunt, quaeque Missionales ipsi rogare non desinunt. Primum est, quod quidem cuique praestare licet, ut propitius eis Deus invocetur. Semel iterumque jam diximus inanem atque irritum, a Missionariis insumptum, laborem fore, nisi eum divina gratia fecundarit, Paulo testante qui ait: *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit*². Hujus autem gratiae impetrandae una via est eaque in perseverantia humilium precum consistit, nam *de omni re, quamcumque petierint, fiet illis a Patre meo*³, dicit Dominus. Quae preces, si unquam alias, sane effectum carere non possunt in hac causa, qua nulla praestantior, nulla gratior Deo est. Quemadmodum igitur dum Israelitae cum Amalec praeliabantur, interea Moyses in summo colle divinam eis opem sublatis manibus impetrabat, ita Evangelii propagatoribus laboriose in vinea Domini se exercentibus omnes debent Christifideles sanctarum precationum ope suffragari. Cui quidem officio rite exsequendo cum proprie institutus sit *Apostolatus precatonis* qui dicitur, eum hic vehementer bonorum universitati commendamus, optantes ut nemo se ab ejus consortione absteineat, sed velint, quotquot sunt, apostolici laboris si non re at studio esse participes.

Secundo loco, Missionalium paucitati medendum est; quae cum antea non exigua esset, summa jam facta est confecto bello, ut multae Domini agri partes a cultoribus vacent. In quo vestram praecipue, venerabiles Fratres, advocatam desideramus diligentiam; vosque rem facturi estis vestro religionis amore in primis dignam, si et in clero et in Semi-

1. Eccli., XVII, 12.

2. I Cor., III, 6.

3. Matth., XVIII, 19.

nario dioecessano apostolatus semina, quae quis forte sibi inesse ostenderit, studiose foveat. Nec vos ulla species recti decipiat aut humana aliqua ratio permevat, quasi, quod exteris Missionibus permiseritis, id de utilitate dioecesis vestrae detrahisse videamini. In locum enim unius quem dimiseritis foras, plures domi sacerdotes peritiles Deus vobis suscitabit. Qui vero Ordinibus Institutisque religiosorum praesunt exteris colentibus Missiones, oramus et obsecramus, ne ad tantum opus nisi sodalium lectissimos destinent, eos scilicet qui et vitae innocentia et devotionis ardore et animarum studio praestare videantur. Idem autem cum Missionarios suos cognoverint in aliquo populo ab impura superstitione ad christianam sapientiam traducendo feliciter esse versatos, ecclesiamque ibi satis firme fundasse, eos, ut electos milites Christi, ad aliam gentem ex diaboli manibus eripiendam transferant, et quicquid ab illi jam quaesitam Christo sit, aliis, cultura promovendum in melius, haud inviti relinquunt. Quo pacto, opimam facientes tanquam messem animarum, uberrima quoque suis Familiis divinae bonitatis munera acquirunt.

Denique opes et cae non ita tenues requiruntur ad Missiones tuendas, maxime cum earum necessitates ex bello in immensum creverint, tot scholis et nosocomiis et domibus hospitalibus et gratuitis rerum diribitoriis aliisque sublati extinctis. Hic enimvero bonos omnes appellamus, ut liberales pro facultatibus existant. Nam *qui habuerit substantiam huius mundi et viderit fratrem suum necessitatem habere et clausit viscera sua ab eo; quomodo charitas Dei manet in eo?* Ita quidem Joannes Apostolus, de illis loquens qui rerum externarum necessitate premantur. At quanto est sanctius observanda caritatis lex in hac causa, cum agitur non solum ut inediae et inopiae ceterisque miseris infinitae multitudinis subveniatur, sed etiam et in primis ut tam ingens animarum numerus et superbo Satanae dominatu in filiorum Dei libertatem vindicetur? Quare illa praesertim quae in sacrarum Missionum commodum sunt instituta, adjuvari catholicorum liberalitate cupimus. Primum est Opus quod appellatur a *Propagatione Fidei*, pluries jam a decessoribus Nostris dilaudatum; ex quo ut vel major fructuum optimorum ubertas existat in posterum, volumus sacrum Consilium christiano nomini propagando diligentissime curet. Maxime enim ex eo copiae suppetant oportet unde Missiones tum quae jam sunt conditae tum quae posthac condendae erant, sustententur: confidimus autem non permissuram catholicum orbem ut, cum alii ad errores diffundendos abundant affluantque opibus, nostri verum disseminantes cum inopia lucentur. Alterum, quod etiam vehementer omnibus commendamus, est *Sanctae Infantiae* Opus, cujus est vigilare ut infidelium parvulis decedentibus baptismus ministretur: idque eo est commendabilius, quia pueri quoque nostri ipsum participare possunt, itaque, mature intelligentes quanti sit Fidei donum, suam operam ad illud cum aliis communicandum discunt conferre. Nec vero praetermittendum est *Opus Sancti Petri*, ut aiunt, quo educationi atque institutioni cleri indigenae Missionum consulitur. — Ad haec diligenter observari volumus quod est a decessore Nostris fel. rec. Leone XIII praescriptum, ut in festo Epiphaniae Domini in omnibus orbis terrarum sacris aedibus stipes « pro redimendis captivis ex Africa » corrogentur, et

quantum collectum erit pecuniae, ad S. Consilium Fidei Propagandae mittatur.

Sed quo certius uberiusque optata Nostra eveniant, debetis omnino, venerabiles Fratres, vestri cleri disciplinam peculiari quodam modo ad Missiones dirigere. Vulgo enim fideles ad opitulandum hominibus apostolicis inclinant et propendunt; vosque hac animorum propensione sapienter utamini, ut quam maximo Missionibus sit emolumento. Scitote igitur Nos cupere, in omnibus orbis catholici dioecesibus eam quam vocant *Missionalem cleri consociationem*, institui, quae in dictione sit Sacri Consilii christiano nomini propagando, cui quidem Sacro Consilio omnem jam hujus rei fecimus facultatem. Orta ea nuper in Italia, brevi in alias regiones diffusa est; Nostroque studio cum floreat, multis jam est a Nobis pontificalis indulgentiae muneribus ornata. Et merito; nam ejus instituto clericorum actio optime ordinatur, cum ad injiciendam christianis curam de tot ethnicorum salute, tum ad opera ea cujusvis generis provehenda, quae in Missionum utilitatem Apostolica haec Sedes jam probavit.

Haec, venerabiles Fratres, de fidei catholicae toto orbe propagatione scribere ad vos habuimus. Jam vero, si quo quisque officio, uti par est, omnesatisfecerint, Missionarii foris, Christianifideles domi, bona nitimur spe, futurum ut, ex maximis belli vulneribus, damnisque resectae, celeriter sacrae Missiones revirescant. Atque hic, tanquam hortante Nos, ut olim Petrum, ea Domini voce: *duc in altum*¹, quanto urgemur paternae caritatis ardore, ut innumerabiles, qui nunc sunt, homines ad ipsius complexum adducamus. Etenim alitur vigetque semper Dei Spiritu Ecclesia; nec suo possunt effectu carere tot hominum apostolicorum studia, qui ad eam amplificandam laboraverunt adhuc et laborant. Horum autem exemplis excitati, existent subinde plurimi, qui, bonorum et pietate et munificentia suffragante, laetissimam parient Christo copiam animarum.

Faveat communibus votis Magna Dei Parens, Regina Apostolorum, Evangelii praecognitionibus effusionem Sancti Spiritus conciliando; cujus auspiciem et benevolentiae Nostrae testem, vobis, venerabiles Fratres, et clero populoque vestro apostolicam benedictionem peramanter imperimus.

Datum Romae, apud sanctum Petrum, die XXX novembris MCMXIX.
Pontificatus Nostri anno sexto.

BENEDICTUS PP. XV.

BENOIT XV, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction apostolique

Belle et sainte mission entre toutes, celle que, sur le point de retourner à son Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ confiait à ses disciples en leur disant: *Allez par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute créature*.²

La mort des apôtres ne devait pas mettre un terme à ce ministère, mais il allait être jusqu'à la fin du monde l'éternel héritage de leurs

1. Luc, v, 4.

2. Marc., xvi, 15.

successeurs, aussi longtemps que la terre porterait des hommes que pût délivrer la vérité.

Sur l'heure, *les disciples s'en allèrent prêcher partout la parole de Dieu*¹, si bien que *toute la terre retentit de leur voix et que leur parole atteignit aux confins du monde*². Fidèle à l'ordre du Maître, l'Église n'a jamais laissé, au cours des âges et jusqu'à ce jour, d'envoyer des apôtres annoncer et faire fructifier dans toutes les nations la vérité dont Dieu lui a confié le dépôt, le salut éternel que le Christ est venu apporter aux hommes.

Dès les trois premiers siècles, où une persécution déchainée par l'enfer, et toujours renaissante, s'acharna cruellement à étouffer l'Église dans son berceau en versant partout à flots le sang chrétien, la voix des hérauts de l'Évangile se fit pourtant entendre jusqu'aux derniers confins de l'Empire romain.

Quand le pouvoir eut rendu officiellement à l'Église la paix et la liberté, les missionnaires purent recueillir chez tous les peuples une bien plus riche moisson. C'est alors que des hommes d'une sainteté de vie éminente virent le succès couronner au centuple leurs labeurs. Tels Grégoire l'Illuminateur, qui amena l'Arménie à la foi chrétienne; Victorin, qui convertit la Styrie, et Frumentius l'Éthiopie. C'est l'époque où Patrice fait naître au christianisme l'Irlande; Augustin, l'Angleterre; Colomban et Palladius, l'Écosse; puis Clément Willibrord, premier évêque d'Utrecht, fait rayonner sur la Hollande la lumière de l'Évangile; Boniface et Ausgair, Cyrille et Méthode amènent à la foi catholique, les premiers, les tribus de la Germanie, les autres, les nations slaves.

Plus tard, les missionnaires voient un champ beaucoup plus vaste s'ouvrir devant eux : Guillaume de Rubriques porte en Mongolie le flambeau de la foi, et le bienheureux Grégoire X envoie les premiers missionnaires en Chine. Presque aussitôt les fils de François d'Assise marchent sur leurs traces et organisent en Chine une Église assez importante de fidèles que vint bientôt jeter à terre le vent de la persécution.

L'Amérique une fois découverte, une phalange d'apôtres, parmi lesquels il faut signaler tout particulièrement Barthélemy de Las Cases, gloire et lumière de l'ordre de Saint-Dominique, entreprend à la fois de défendre les malheureux indigènes contre l'infâme tyrannie des hommes et de les arracher à l'implacable esclavage des démons. A la même époque, François-Xavier, digne d'être comparé aux apôtres eux-mêmes, après avoir si généreusement répandu ses sueurs pour la gloire du Christ et le salut des âmes dans les Indes Orientales et au Japon, meurt au seuil de l'Empire chinois où l'appelaient ses vœux, et sa mort semble ouvrir à une nouvelle prédication de l'Évangile l'entrée de ce vaste continent. On allait voir sur ce théâtre nouveau les fils de tant d'insignes ordres religieux et de congrégations de missionnaires, enflammés par l'amour de la foi à répandre, se livrer à l'apostolat en des temps et des conditions extrêmement difficiles.

L'Australie enfin, dernier continent qui nous a ouvert ses portes, comme aussi les régions reculées de l'Afrique centrale, qu'ont révélées

1. Marc, XVI, 20.

2. Ps., XVIII, 5.

nos audacieux et infatigables explorateurs contemporains, ont reçu à leur tour les envoyés de la foi chrétienne; et dans l'immensité de l'océan Pacifique il n'y a plus d'île si reculée où ne se soit déployé le zèle actif de nos missionnaires. Bon nombre d'entre eux ont su, à l'exemple des apôtres, tout en travaillant au salut de leurs frères, parvenir eux-mêmes au faite de la sainteté; beaucoup aussi, couronnant leur apostolat de l'aurole du martyre, ont scellé de leur sang la vérité qu'ils annonçaient.

Or, au souvenir de la tâche immense qu'ont accomplie nos missionnaires pour la diffusion de la foi à travers le monde, du zèle inlassable qu'ils ont déployé et des sublimes exemples qu'ils nous ont laissés d'invincible courage, on est douloureusement surpris de trouver encore des hommes innombrables assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort; à s'en tenir aux dernières données, on compte un milliard de païens.

Pour Nous. Nous déplorons le sort lamentable de cette immense multitude d'âmes. Il Nous tarde, de par la sainteté de Notre charge apostolique, de pouvoir étendre à ces âmes le bénéfice de la divine rédemption; aussi c'est avec bonheur et gratitude que Nous voyons, dans le monde entier et sous le souffle de l'Esprit de Dieu, se multiplier en tout sens les industries du zèle chrétien pour l'extension et le développement des missions. Et c'est pour réchauffer encore, s'il est possible, et enflammer ce zèle, conformément à Notre mission et à Nos désirs les plus chers, que Nous vous envoyons cette lettre, Vénérables Frères, après avoir imploré en de longues prières la lumière et le secours d'en haut; elle est à la fois un appel qui vous est adressé, à vous, à votre clergé et à vos fidèles, et l'exposé des moyens les mieux appropriés de venir en aide à cette œuvre si nécessaire.

Nous Nous adressons tout d'abord à ceux qui, en qualité d'évêques ou de vicaires ou préfets apostoliques, sont placés à la tête des missions: c'est à eux tout les premiers que revient la pleine responsabilité des progrès de la foi, c'est sur eux principalement que l'Église fonde l'espoir d'élargir ses frontières.

Certes, Nous savons quel zèle apostolique les consume, Nous n'ignorons rien des innombrables et extrêmes difficultés qu'ils ont eu à vaincre, les dangers qu'ils ont courus, tout particulièrement ces dernières années, pour non seulement maintenir leurs œuvres et leurs positions les plus avancées, mais encore pour étendre davantage le royaume de Dieu. Au reste, sûr de leur docilité et de leur amour filial envers ce Siège apostolique, c'est en tout abandon que Nous leur ouvrons Notre cœur, comme un père parlant à ses enfants.

Qu'ils se souviennent donc avant tout qu'ils doivent, chacun pour sa part, être, comme l'on dit, l'âme de leur mission. Ils doivent donc, par leurs paroles, leurs œuvres et leurs exemples, être un sujet d'édification pour leurs prêtres et leurs autres auxiliaires, et aiguillonner leur courage à la poursuite d'un idéal toujours plus élevé. Il faut que tous les ouvriers qui, à quelque titre que ce soit, travaillent dans cette partie de la vigne du Maître, constatent par leur propre expérience et soient profondément convaincus que la Mission a à sa tête un père, gardien fidèle et actif, au cœur débordant de charité, dont l'absolu dévouement embrasse toute la mission, âmes et biens, qui se réjouit des succès de ses enfants, compatit à leurs misères, qui favorise et seconde les efforts et les entreprises légitimes, qui fait siens tous les intérêts de ses subordon-

nés. C'est de l'autorité qui gouverne que dépendent presque exclusivement la condition et le sort des missions : aussi on peut redouter les pires désastres si l'on met à la tête d'une mission un homme dont les aptitudes ou les capacités laissent à désirer.

Presque toujours le missionnaire qui quitte son pays et une famille aimée pour s'en aller répandre le nom chrétien doit entreprendre un long voyage, bien souvent périlleux ; il court avec enthousiasme au-devant des épreuves les plus pénibles, heureux s'il peut gagner au Christ le plus d'âmes possible. Que le missionnaire trouve un supérieur dévoué, qui lui assure en toutes circonstances l'appui de son expérience et de sa charité, son activité ne peut manquer d'être très féconde ; si, au contraire, il se sent seul, il est bien à craindre que, lassé peu à peu par la fatigue et les difficultés, il ne se laisse aller au découragement et à l'oisiveté.

Le premier souci d'un chef de mission doit être encore d'en assurer de tout son pouvoir le progrès et le plein épanouissement. Dès là que toute la région, si vaste soit-elle, qui constitue sa mission, est confiée à ses soins, il est absolument tenu de travailler au salut éternel de tous ses habitants. Eût-il amené à la foi quelques milliers d'âmes sur cette immense multitude de païens, il ne lui est donc pas permis de s'en tenir là et de se reposer. Prendre soin de ces conquêtes qu'il a données au Christ, veiller sur elles, entretenir leur ferveur, veiller que pas une seule ne vienne à s'égarer et à se perdre, c'est bien assurément, mais il s'illusionne s'il pense avoir rempli sa mission comme il convient, s'il ne s'emploie de toutes ses forces et sans relâche à faire bénéficier les autres âmes, encore trop nombreuses peut-être, des bienfaits de la vérité et de la vie chrétiennes.

En ce sens, si l'on veut que la parole de l'Évangile puisse se faire entendre avec plus de rapidité et de facilité à tous les païens, il y a tout avantage à créer d'autres postes et centres de missions ; on aura ainsi comme autant de nouveaux de futurs vicariats ou préfectures apostoliques qui, le temps venu, se partageront cette mission. Et ici, Nous tenons à féliciter tous ceux des vicaires apostoliques qui, en s'inspirant de ces vues, ménagent une extension toujours plus large du royaume de Dieu et qui n'ont pas hésité, lorsque le nombre restreint de leurs confrères de mission ne suffisait pas à cette organisation, à faire cordialement appel au concours d'une autre famille ou société religieuse.

Comme il faudrait blâmer, au contraire, le missionnaire qui croirait avoir la propriété exclusive de la partie du champ que le Maître lui a confiée et ne pourrait souffrir que d'autres y missent la main ! Quelle sévère condamnation il se préparerait pour le jour du jugement, s'il allait, comme Nous avons vu le cas se présenter plus d'une fois, jusqu'à refuser le concours d'autres missionnaires, alors que le petit nombre de chrétiens qui encadrent la masse des païens ne le met pas en mesure de suffire avec ses seuls catéchistes à l'instruction des catéchumènes !

Un chef de mission catholique à qui la gloire de Dieu et le salut des âmes tiennent seuls à cœur, recherche soigneusement, si le besoin s'en fait sentir, de nouveaux collaborateurs de sa tâche sacrée, sans se préoccuper de savoir qui ils sont, s'ils appartiennent à une Congrégation ou une nation autre que la sienne : *il lui suffit, quel que soit l'ouvrier, que le Christ soit annoncé*¹. En plus des missionnaires, il fait appel au

1. Philipp., I, 18.

concours des femmes, plaçant des sœurs dans les écoles, orphelinats, hôpitaux, hospices, et tous autres établissements charitables ; il sait qu'il peut y avoir là, s'il plaît à la Providence, une force extraordinaire pour la diffusion de la foi.

De plus, un vrai supérieur de mission ne se cantonne pas dans un seul district, comme si par delà ses frontières tout lui était étranger ; mais prenant intérêt à tout ce qui peut procurer la gloire du Christ, dont la charité le presse, il s'efforce de lier amitié et d'entrer en rapports avec ses collègues des missions voisines. Il y a souvent une foule de questions qui intéressent une même région et que, manifestement, seule une entente commune peut résoudre.

De même, la religion a tout à gagner à ce que les directeurs de missions se réunissent en aussi grand nombre qu'ils le pourront, à époques déterminées, pour se faire part de leurs projets et retrémper leur courage dans les entretiens fraternels.

Signalons enfin ce qui doit être l'une des préoccupations principales de tout directeur de mission : la formation et l'organisation d'un clergé indigène. C'est là une source des plus fécondes en espérances pour les chrétiens nouvelles. En effet, le prêtre indigène que tout, naissance, mentalité, impressions, idéal, rattache à ses ouailles, est merveilleusement armé pour acclimater la vérité dans les âmes : bien mieux que tout autre, il sait choisir les moyens de forcer la porte des cœurs. C'est ainsi qu'il a facilement accès auprès de bien des âmes dont le prêtre étranger se voit interdire le seuil.

Mais, pour produire les fruits qu'on en attend, il est de toute nécessité que ce clergé indigène reçoive une formation et une préparation appropriées. On ne peut se contenter, à cet effet, d'une initiation ébauchée et rudimentaire qui ne vise qu'à rendre possible l'accès à la prêtrise ; il faut une formation pleine, parfaite et complète dans toutes les branches qu'elle comporte, celle même que reçoivent d'ordinaire les prêtres des pays civilisés. Les prêtres indigènes ne doivent pas, en effet, être seulement destinés à servir d'auxiliaires dans les fonctions plus humbles du ministère aux missionnaires étrangers ; eux aussi, mis à même de remplir cette mission divine, ils doivent pouvoir prendre un jour en main la direction de leurs ouailles. L'Eglise de Dieu est catholique ; nulle part, chez aucun peuple ou nation, elle ne se pose en étrangère ; il convient, de même, que tous les peuples puissent fournir des ministres sacrés pour faire connaître la loi divine à leurs compatriotes et les guider dans le chemin du salut. Partout où fonctionne, dans la mesure nécessaire, un clergé indigène dûment formé et digne de sa sainte vocation, on devra dire que le missionnaire a heureusement couronné son œuvre et que son église est désormais bien constituée. Le vent de la persécution pourra se lever un jour pour la renverser ; on est sûr que, assise sur ce roc et fixée par ces racines, elle défiara la violence de ses assauts.

Les papes ont toujours demandé avec insistance aux supérieurs de missions de se faire une haute idée de cette partie si importante de leur charge et d'y employer tous leurs efforts. N'avons-nous pas une manifestation évidente des efforts du Saint-Siège à ce sujet dans ces collèges créés jadis et récemment encore, à Rome même, pour la formation de clercs étrangers, spécialement de rite oriental ? Il est regrettable que, en dépit de cette volonté des Souverains Pontifes, des con-

trées nées depuis des siècles à la foi catholique se trouvent encore dépourvues d'un clergé indigène digne de ce nom. De même plusieurs peuples, éclairés de bonne heure du flambeau de la foi, se sont élevés du niveau de la barbarie à un tel degré de civilisation qu'ils comptent des personnalités éminentes dans toutes les branches des arts libéraux ; profitant depuis de longs siècles déjà de l'influence bienfaisante de l'Évangile et de l'Église, ces peuples n'ont pourtant encore réussi à produire ni évêques pour les gouverner, ni prêtres dont la vertu conquiert le respect de leurs compatriotes.

Il faut donc convenir qu'il y a un rouage absent ou faussé dans la méthode suivie partout jusqu'ici pour la formation du clergé qui se destine aux missions : c'est pour obvier à cette lacune que Nous demandons à la Sacrée Congrégation de la Propagande de prendre toutes mesures utiles eu égard à la diversité des pays, d'assurer la création, pour chaque contrée ou pour un ensemble de diocèses, de nouveaux séminaires et de veiller à la bonne direction de ceux qui existent, de se préoccuper enfin et surtout de la formation du nouveau clergé dans les vicariats apostoliques et autres lieux de mission.

C'est vers vous maintenant que Nous Nous tournons, Fils bien-aimés, vers vous tous, ouvriers de la vigne du Maître qui avez la responsabilité immédiate de la diffusion de la vérité chrétienne et du salut de tant d'âmes. Tout d'abord, ne perdez jamais de vue la sublimité et la grandeur de l'idéal auquel vous donnez toutes vos forces. Mission divine qui vous est échue et qui laisse bien au-dessous d'elle la petitesse de nos calculs humains : porter la lumière aux infortunés assis à l'ombre de la mort et, à ceux qui courent à la perdition, ouvrir la porte du ciel !

Convaincus que c'est à chacun de vous que s'adresse l'appel du Maître : *Oublie ton pays et la maison de ton père*¹, souvenez-vous que vous avez un royaume à étendre, non celui des hommes mais celui du Christ ; une patrie à peupler, non celle de la terre mais celle du ciel.

Quelle pitié ce serait de voir des missionnaires méconnaître leur dignité au point de placer dans leurs préoccupations leur patrie d'ici-bas avant celle du ciel, et témoigner d'un zèle indiscret pour le développement de la puissance de leur pays, le rayonnement et l'extension de sa gloire au-dessus de tout ! Ces dispositions seraient pour l'apostolat comme une peste affreuse ; elles ne tarderaient pas à énerver toutes les énergies de l'ouvrier des âmes au cœur du héraut de l'Évangile et à ruiner son influence auprès des populations. Si barbares et grossières qu'elles puissent être, elles se rendent facilement compte des intentions qui animent le missionnaire, du but qu'il poursuit au milieu d'elles ; et s'il lui arrive de viser autre chose que le bien de leurs âmes, un instinct très subtil ne manque pas de les en avertir. Supposons que le missionnaire se laisse en partie guider par des vues humaines, et que, au lieu de se conduire en tous points en véritable apôtre, il montre qu'il se préoccupe également de servir les intérêts de sa patrie ; aussitôt toutes ses démarches seront discréditées aux yeux de la population ; elles en viendront facilement à s'imaginer que le christianisme n'est que la religion de telle nation étrangère, que se faire chrétien c'est, semble-t-il, accepter la tutelle et la domination d'une puissance étrangère et renier sa propre patrie.

1. Ps. XLIV, 11.

Nous éprouvons une peine profonde à constater que des périodiques consacrés aux missions, et qu'on s'est mis à répandre en ces dernières années, révèlent chez leurs rédacteurs un zèle ardent pour l'expansion de leur propre pays, plutôt que pour l'extension du règne de Dieu; et, détail étrange, l'on ne se soucie nullement que cette politique discrédite la sainte religion aux yeux des infidèles.

Ce n'est pas ainsi que se comporte le missionnaire catholique vraiment digne de ce nom : il se rappelle toujours qu'il représente les intérêts du Christ et en aucune manière ceux de son pays, et sa conduite est telle que chacun reconnaît en lui, sans la moindre hésitation, l'apôtre désintéressé du christianisme, de cette religion qui unit dans une seule étreinte tous les hommes qui adorent Dieu en esprit et vérité, qui s'assimile à tous les peuples *et dans laquelle il n'y a ni Gentil ou Juif, ni circoncis ou incirconcis, ni Barbare ou Scythe, ni esclave ou affranchi, mais le Christ tout en tous*¹.

Il est un autre abus que le missionnaire s'interdira scrupuleusement et qui consiste à avoir en vue un autre avantage que celui des âmes. Il suffit de signaler d'un mot ce danger. Comment, en effet, un missionnaire esclave des avantages matériels sera-t-il capable de se dévouer tout entier à la gloire de Dieu, comme c'est son devoir, et disposé à tout sacrifier, jusqu'à sa vie même, pour cette gloire en apportant à ses frères la santé de l'âme ? sans compter que cette tactique enlèverait au missionnaire le meilleur de son influence sur les infidèles, surtout si, par une pente trop naturelle, la passion du gain dégénérerait en avarice; rien n'est plus méprisable aux yeux des hommes ni plus indigne du royaume de Dieu que la honte d'un tel vice. Sur ce point encore, le vrai prédicateur de l'Évangile s'étudiera avec grand soin à imiter l'Apôtre des Gentils, dont on rapporte ce conseil adressé à Timothée : *Dès là que nous avons le vivre et le vêtement, tenons-nous pour satisfaits*²; et qui, accablé des soucis d'une charge écrasante, était assez épris de la vertu de renoncement pour vouloir gagner sa nourriture au prix du travail de ses mains.

Mais encore faut-il qu'avant de s'engager dans l'apostolat le futur missionnaire reçoive une préparation soignée. Nous ne saurions suivre sur ce point ceux qui prétendent que pour prêcher le Christ aux peuples les moins civilisés, il n'est point besoin d'un tel bagage de connaissances. Il est incontestable que le rayonnement de la vertu est plus puissant que celui de la science pour déterminer une solide conversion des âmes; il n'en reste pas moins vrai que, faute d'une culture intellectuelle suffisante, le missionnaire se trouvera souvent dépourvu d'un secours précieux pour la fécondité de son saint ministère. Il n'est pas rare qu'il n'ait pas de livres sous la main ni autour de lui de maîtres à consulter; pourtant, quand on l'interroge, il doit savoir répondre à toutes les objections contre la foi et aux questions parfois les plus difficiles. De plus, l'étendue de son savoir ajoutera à son crédit devant les fidèles, surtout s'il vit dans un pays qui a en honneur et en haute estime les choses de la pensée, et il serait vraiment humiliant de voir les ministres de l'erreur en remonter sur ce point aux ministres de la vérité. Ainsi donc, pendant la période où l'on

1. Coloss., III, II.

2. I Tim., VI, 8.

prépare aux conquêtes de l'apostolat les jeunes clercs qu'a marqués l'appel de Dieu, on aura soin de leur enseigner l'ensemble complet des sciences sacrées et profanes, nécessaires aux prêtres dans les missions. Nous voulons que cette préparation soit donnée notamment, comme il est tout naturel, au Collège Pontifical Urbain de la Propagande; et Nous y ordonnons l'érection d'une chaire spéciale consacrée à l'enseignement des matières qui concernent les missions.

Au premier rang de ces connaissances que doit acquérir et posséder à fond le missionnaire, il faut placer évidemment la langue du pays qu'il se propose d'évangéliser. Qu'il ne se contente pas d'une connaissance superficielle de cette langue, mais qu'il la possède assez pour la parler couramment et correctement. Il se doit à tous, ignorants et lettrés, et il n'est pas sans savoir ce que peut le parfait maniement d'une langue pour attirer les sympathies de l'esprit public. Le missionnaire vraiment dévoué doit se garder de confier à des catéchistes l'explication de la doctrine chrétienne, mais se réserver personnellement à lui-même, comme la plus importante, cette partie de sa charge, car Dieu ne lui a pas donné d'autre mission que la prédication de l'Évangile. Il lui arrivera parfois, en sa qualité de héraut et d'interprète de la sainte religion, d'être reçu par les notabilités du pays ou à être invité par des sociétés de savants. Or, comment garder son rang dans ces circonstances si l'ignorance de la langue ne lui permet pas d'exprimer sa pensée?

Pour Nous, Nous avons porté récemment Notre attention de ce côté : préoccupé du développement et de la diffusion du catholicisme en Orient, Nous avons fondé à Rome un centre spécial d'études, où ceux qui se destinent à cette mission pourraient se familiariser avec les langues et mœurs orientales et autres connaissances. Cet Institut Nous paraît être une fondation vraiment opportune; aussi demandons-Nous à cette occasion, à tous les supérieurs de familles religieuses chargées de missions en Orient, d'assurer cette formation et cette culture à ceux de leurs sujets qu'ils destinent à cette région.

Le missionnaire qui veut être complètement armé pour l'apostolat doit cependant et avant tout mettre dans sa vie ce facteur indispensable, le plus important, qu'est la sainteté. Celui qui annonce Dieu doit être l'homme de Dieu; celui qui prêche la haine du péché doit le haïr tout le premier. Particulièrement chez les infidèles, plus sensibles aux impressions qu'aux raisonnements, l'exemple est pour la foi un bien plus sûr véhicule que la parole. Il faut, certes, que le missionnaire se recommande par toutes les qualités d'esprit et de cœur, par une culture intellectuelle générale et une excellente éducation; mais s'il manque à ces dons le complément d'une vie irréprochable, ils n'aideront en rien, ou que bien peu, au salut des âmes et pourront même, le plus souvent, devenir des écueils pour le missionnaire lui-même et pour les autres.

Le missionnaire donnera donc l'exemple de l'humilité, de l'obéissance, de la pureté, et surtout de la piété; il sera fidèle à l'oraison et gardera constamment l'union à Dieu, auprès de qui il intercédéra pour les âmes avec ferveur. Plus intime est son union avec Dieu, plus abondamment aussi Dieu lui donnera sa grâce et son soutien. Puisse-t-il être fidèle à ce conseil de l'Apôtre : *Témoignes, en élus que Dieu a sanctifiés et chéris, une cordiale miséricorde; soyez condescendants, humbles,*

*modestes et patients*¹. Ces vertus éloignent tous les obstacles et ouvrent dans les âmes une voie large et facile à la vérité ; il n'est point de cœur si endurci qu'elles n'arrivent à gagner.

Voyez le missionnaire que la charité consume à l'exemple de Jésus-Christ : rangeant parmi les enfants de Dieu les plus déshérités des infidèles, puisque le même sang divin les a rachetés, il ne s'offense ni de leur barbarie ni de leurs mœurs dégradées, et ne leur témoigne ni mépris ni dégoût ; il ne se montre ni sévère ni dur à leur égard, mais utilise toutes les ressources de la charité chrétienne pour les attirer et les jeter enfin dans les bras du bon Pasteur qui est Jésus-Christ.

Sur ce point, il fait de ce passage de la sainte Ecriture le thème habituel de ses méditations : *Avec quelle suavité, Seigneur, votre esprit agit en tout ! Aussi vous ne châtiez que par degré ceux qui tombent, et quand ils pêchent vous les avertissez, et vous les reprenez, afin que, renonçant à leur malice, ils croient en vous, Seigneur... Maître de votre force, vous jugez avec douceur et vous nous gouvernez avec une grande indulgence*².

Imagine-t-on une difficulté, un ennui, un danger qui soit de nature à ralentir dans son labeur un tel apôtre de Jésus-Christ ? Non, à coup sûr : profondément reconnaissant envers Dieu de l'avoir appelé à ce sublime ministère, il accepte avec un grand courage toutes les contrariétés et les souffrances qui s'abattent sur lui, travaux, affronts, privations, la faim, et jusqu'à la mort la plus cruelle, satisfait de pouvoir arracher à l'abîme de l'enfer ne fût-ce qu'une seule âme.

Animé de ces sentiments et de ces desseins, qui sont ceux du Christ et des apôtres, le missionnaire peut aborder sans crainte le ministère qui l'attend, à condition toutefois de ne placer sa confiance qu'en Dieu. C'est, Nous l'avons dit, une mission toute divine que de répandre la vérité chrétienne : Dieu seul, en effet, peut forcer la porte des âmes pour faire rayonner la vérité dans les intelligences, enflammer les cœurs par l'étincelle de la vertu et donner à l'homme les forces nécessaires pour suivre et faire régner en lui ce qu'il sait être la vérité et la vertu. C'est pourquoi l'ouvrier verra ses efforts demeurer stériles si le Maître ne vient les féconder ; cette perspective ne doit pas l'empêcher, cependant, de donner à son œuvre tous ses efforts généreux, fort du secours de la grâce que Dieu ne refuse jamais à qui le lui demande.

Et ici, il Nous faut dire un mot de l'apostolat féminin. Dès les débuts du christianisme, on a vu les femmes donner aux prédicateurs de l'Evangile le concours de leur zèle et d'une remarquable activité. Et s'il en est qui méritent qu'on fasse principalement ici leur éloge, ce sont bien les vierges consacrées à Dieu que l'on rencontre fréquemment dans les missions religieuses, employées à l'éducation de l'enfance et à diverses œuvres de piété et de bienfaisance. Notre désir est que ce témoignage rendu à leur mérite leur apporte un renouveau de courage et d'ardeur au service de la sainte Eglise. Qu'elles soient bien persuadées que leur activité deviendra plus féconde à mesure qu'elles poursuivront avec plus de ferveur leur propre perfection.

Nous désirons enfin Nous adresser à l'ensemble des fidèles, à tous ceux que la divine miséricorde a enrichis du don ineffable de la vraie

1. Coloss., III, 12.

2. Sap., XII, 1-2, 18.

foi et mis en possession des bienfaits sans nombre dont elle est la source.

Tout d'abord il importe que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les païens, car Dieu a fait une loi à chacun de s'intéresser à son semblable¹; et ce devoir se fait d'autant plus impérieux que le prochain se trouve placé dans une plus grande détresse. Or, est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchaînement aveugle des passions et tient enchaînés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon. Tous les fidèles qui auront contribué, dans la mesure de leurs ressources, à éclairer ces infortunés, notamment en soutenant l'œuvre des missionnaires, auront par là même rempli une de leurs plus importantes obligations et donné à Dieu le plus agréable témoignage de leur gratitude pour le don de la foi.

Il y a trois manières de donner aux missions le concours que les missionnaires eux-mêmes ne cessent de réclamer.

La première, qui est possible pour tous, consiste à appeler sur les missions les bénédictions divines. Nous avons dit déjà, à plusieurs reprises, que toute l'activité déployée par le missionnaire resterait stérile et vaine si la grâce de Dieu ne venait la féconder; saint Paul nous l'affirme : *C'est moi qui ai semé, Apollon a arrosé, mais c'est Dieu qui a fait croître*². Cette grâce, il n'y a qu'un moyen de l'obtenir : la prière humble et persévérante; le Maître ne dit-il pas : *Pour tout ce qu'ils pourront demander, mon Père se rendra à leurs désirs*³. S'il est une intention pour laquelle nos prières sont assurées, ou jamais, d'être exaucées, c'est bien celle des missions, intention essentielle et plus que toute autre agréable à Dieu. Autrefois, pendant qu'Israël luttait avec les Amalécites, Moïse, au sommet de la montagne, les bras levés, implorait l'appui du ciel; de même, pendant que les ouvriers évangéliques arrosent de leurs sueurs la vigne du Maître, les chrétiens doivent leur assurer le réconfort de leurs ferventes prières. C'est pour leur permettre de bien remplir ce rôle qu'on a fondé l'œuvre de l'Apostolat de la Prière; aussi Nous la recommandons vivement à tous les fidèles sans exception, souhaitant que personne n'omette de s'y affilier, et que chacun tienne à collaborer, sinon de fait, au moins de cœur, à l'œuvre des missions.

En second lieu, il faut remédier à la pénurie de missionnaires. Depuis longtemps, la crise se faisait sentir, et la guerre est venue la rendre plus aiguë que jamais, de sorte qu'en bien des endroits le champ du Maître manque d'ouvriers. Et ici, vénérables Frères, c'est à votre dévouement tout spécial que Nous faisons appel; vous ne sauriez donner de meilleur gage de votre amour de l'Église que de veiller avec un soin jaloux sur les germes de vocation apostolique que pourrait montrer l'un ou l'autre des prêtres ou des séminaristes de votre diocèse. Ne vous laissez influencer ni par tel prétendu bien à assurer ni par aucun calcul humain, et ne pensez pas qu'en autorisant des sujets à partir pour les missions étrangères vous portiez préjudice à votre diocèse : pour un prêtre que vous aurez donné aux missions lointaines, Dieu suscitera autour de vous plusieurs autres ouvriers actifs dans votre diocèse. Aux

1. Eccli., XVII, 12.

2. I Cor., III, 6.

3. Matth., XVIII, 19.

supérieurs des ordres et instituts religieux s'occupant de missions étrangères, nous demandons avec instance de ne désigner pour ce genre d'œuvres que des sujets d'élite, se recommandant par une vie irréprochable, une piété fervente et le zèle du salut des âmes. Quand les supérieurs auront constaté que leurs missionnaires ont pleinement réussi à ramener telle population d'une honteuse superstition à la vérité chrétienne et à y fonder une Eglise sur une base suffisamment solide, Nous leur demandons d'envoyer ces soldats d'élite de l'armée du Christ vers un autre peuple à arracher aux griffes de Satan, laissant à d'autres, sans regret, le soin de faire grandir et d'amener à maturité la moisson qu'eux-mêmes ont déjà fait lever pour le Christ. Agissant ainsi, ils recueilleront de précieuses gerbes d'âmes, et attireront, par surcroît, sur leurs familles religieuses, les plus abondantes bénédictions de la bonté divine.

Enfin, il faut aux missions des ressources, des ressources considérables, aujourd'hui surtout qu'elles ont à faire face à des besoins infiniment accrus du fait de la guerre, qui a tout ruiné et détruit, écoles, hôpitaux, hospices et autres dispensaires gratuits. Nous demandons donc à tous de se montrer aussi généreux que le leur permettent leurs ressources. *Si quelqu'un, pourvu des biens de ce monde, ferme son cœur à son frère qu'il voit dans le besoin, comment est-il possible que l'amour de Dieu demeure en lui*¹. Ainsi s'exprime l'apôtre saint Jean, en parlant des infortunés qui sont plongés dans le dénûment matériel. Quand il s'agit des missions, le précepte de la charité revêt un caractère bien plus sacré encore : il ne s'agit plus seulement de diminuer les privations, le dénûment et le cortège des autres souffrances qui accablent d'innombrables populations, mais encore et surtout d'arracher cette foule d'âmes à l'orgueilleuse tyrannie du démon pour leur donner la liberté des enfants de Dieu.

Nous voudrions donc voir la générosité des catholiques s'intéresser particulièrement aux œuvres dont le but est de venir en aide aux missions. Telle est, tout d'abord, l'Œuvre dite de la *Propagation de la Foi*, dont Nos prédécesseurs ont déjà fait l'éloge à plusieurs reprises ; aussi Nous demandons à la Sacrée Congrégation de la Propagande de veiller avec le plus grand soin à ce que s'accroisse encore à l'avenir la fécondité de cette œuvre excellente. Son rôle principal est de fournir les ressources nécessaires à l'entretien des missions déjà existantes ou de celles qu'on se propose de fonder. Alors que d'autres disposent de ressources immenses pour la propagation de l'erreur, l'univers catholique ne permettra pas, Nous en avons l'espoir, que ceux des nôtres qui sèment la vérité aient à se débattre avec la détresse.

Une autre œuvre que nous recommandons aussi vivement à tous est celle de la *Sainte-Enfance* ; elle a pour but d'assurer aux enfants infidèles en danger de mort le bienfait du baptême. Détail qui doit nous rendre cette œuvre plus attachante, nos propres enfants peuvent y prendre leur part, et, comprenant ainsi de bonne heure le prix du don de la foi, ils apprennent à travailler à leur manière, à en faire bénéficier leurs frères. N'oublions pas non plus l'Œuvre dite de *Saint-Pierre*, qui travaille à la formation et à l'instruction d'un clergé indigène en pays de missions. — A ce propos, Nous demandons que soit fidèlement

r. I Joan., III, 17.

exécutée la prescription de Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, relative à la quête à faire le jour de l'Épiphanie, dans toutes les églises du monde catholique, « pour le rachat des esclaves d'Afrique », et dont le produit doit être adressé intégralement à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Pour que nos désirs soient plus sûrement et pleinement réalisés, vous avez le devoir, Vénérables Frères, d'orienter tout particulièrement vers les missions les préoccupations de votre clergé. En général, les fidèles sont portés naturellement à aider les missionnaires ; c'est à vous d'utiliser, pour le plus grand bien des missions, ces dispositions sympathiques. Vous saurez donc que nous souhaitons voir s'établir dans tous les diocèses du monde catholique, l'Association dite du Clergé pour les missions, relevant de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à laquelle Nous avons déjà donné à cet effet pleins pouvoirs. De l'Italie, où elle a pris récemment naissance, elle s'est bien vite étendue à d'autres pays. Et, comme elle jouit de toute Notre bienveillance, Nous l'avons déjà enrichie de nombreuses indulgences pontificales. Cette œuvre les méritait bien, car elle amène très heureusement le clergé à inspirer aux fidèles la préoccupation du salut de tant de païens, et à soutenir les œuvres de tout genre que le Siège apostolique a approuvées en vue du bien des missions.

Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous voulions vous écrire au sujet de la diffusion de la foi catholique dans le monde. Et maintenant, si tous accomplissent leur devoir comme ils le doivent, les missionnaires dans les pays étrangers, et les fidèles dans leur patrie, Nous avons la ferme espérance de voir les missions se relever sans tarder des blessures et des ruines immenses accumulées par la guerre. Il Nous semble entendre, Nous aussi, à cette heure l'ordre du Maître à Pierre : *Avance en pleine mer*¹, et il Nous met au cœur le désir ardent de pouvoir jeter dans ses bras les âmes innombrables qui, de nos jours, vivent encore dans le paganisme.

D'ailleurs, l'Esprit de Dieu demeure toujours le principe nourricier et vivifiant de l'Église, et le succès ne peut pas ne pas couronner les efforts de tant d'apôtres qui ont travaillé et travaillent encore à accroître le nombre de ses enfants. Puisse leur exemple susciter une phalange nombreuse de missionnaires qui s'en iront, soutenus de la sympathie et de la générosité des fidèles, recueillir pour le Christ une très riche moisson d'âmes !

Que l'Auguste Mère de Dieu, Reine des Apôtres, bénisse nos vœux à tous en obtenant pour les hérauts de l'Évangile, l'effusion de l'Esprit-Saint ! Comme gage de ces faveurs et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à Vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 novembre 1919, de Notre Pontificat la sixième année.

BENOIT XV, PAPE.

1. Luc, v, 4.

(Traduction empruntée à la *Documentation catholique*.)

CAUSE DES SŒURS D'ARRAS

Voici, d'après *la Croix*, le compte rendu de la cérémonie pendant laquelle on a lu le décret *de into* pour les sœurs d'Arras :

ROME

Onze heures venaient à peine de sonner, quand Benoît XV s'assit au trône de la salle Consistoriale. Les cardinaux Vannutelli, ponent de la cause, et Vico, préfet de la Congrégation des Rites, prirent place eux aussi. Étaient présents : NN. SS. Touchet, évêque d'Orléans, De la Porte, évêque de Berisa, et Jacquet, archevêque de Salamine. Après la lecture des deux décrets par Mgr Verde, secrétaire de la Congrégation des Rites, le R. P. Burtin, procureur des Pères Blancs et postulateur des martyrs de l'Ouganda, s'avança au pied du trône pontifical, accompagné du R. P. Ricciardelli, procureur général des Prêtres de la Mission, et lut une adresse de remerciements. Il la commença en constatant combien le décret au sujet des martyrs de l'Ouganda justifiait les vœux quasi prophétiques du cardinal Lavigerie, qui avait accepté le diocèse d'Alger parce qu'il y voyait une porte ouverte sur le continent noir où des millions d'âmes attendaient l'Évangile. Il rappela ensuite comment le grand archevêque, dont un des prédécesseurs du Saint-Père a dit qu'il était un des hommes qui ont le mieux mérité du nom chrétien, exécuta, en 1879, le dessein déjà béni par Pie IX mourant, et encouragé par Léon XIII, de porter l'apostolat directement au centre de l'Afrique. Ayant dit l'avidité accueillie à la vérité par les populations de l'Ouganda, il montra la cause de la persécution dans la colère du roi de l'Ouganda contre la religion qui l'empêchait de satisfaire ses passions, et retraça l'héroïsme des deux groupes de martyrs, notamment des pages du roi, confesseurs de la chasteté en même temps que de la foi.

En déclarant bienheureux ces martyrs, conclut-il, le Pontife remplira de joie les missionnaires de l'Afrique, comblera les vœux des noirs chrétiens qui aspiraient à vénérer sur les autels des hommes de leur couleur et de leur race. Il présentera enfin de nouveaux modèles de vaillante pureté aux jeunes gens d'aujourd'hui. Il termina en remerciant aussi, au nom du postulateur de la cause des Filles de la Charité martyres et des Ursulines de Valenciennes, de ce qui avait été fait au sujet de ces dernières.

La réponse du Pape

Il mérite d'être loué, commença Benoît XV, le fils qui honore la mémoire de son père.

Et le Pontife félicita le R. P. Burtin de ce que, oubliant tout à fait ses propres travaux de postulateur, il n'avait rien eu de plus pressé que de glorifier la mémoire du fondateur des Pères Blancs. Il louait donc cet hommage de vénération d'un fils à son père. Il le louait d'autant plus que le père, ici, est ce cardinal Lavigerie en qui, Nous aussi, avec Léon XIII, Nous vénérons un des hommes qui ont le mieux mérité de l'Église et de la civilisation chrétienne. Le postulateur, avec grande raison, avait mis en relief le caractère décisif de l'œuvre du cardinal Lavigerie, parce que sans le zèle entreprenant de cet apôtre de l'Afrique, l'Église ne pourrait point aujourd'hui préparer la glorification des martyrs de l'Ouganda.

Mais le Pontife s'en voudrait de ne pas élever aussitôt les âmes de ses auditeurs vers Celui dont la paternité adorable resplendit dans toutes les circonstances qui entourent le décret d'aujourd'hui. Commentant alors les paroles du Psalmiste, *Oculi omnium in te sperant Domine et tu das illis escam in tempore opportuno*, l'auguste orateur montra comment Dieu, respectant lui-même la volonté et la liberté dont il a enrichi la créature humaine, a voulu, pour nous conduire à notre destinée, avoir besoin de notre libre coopération et propose, en conséquence, aux hommes, par le ministère de l'Église, les exemples nécessaires au moment où ils sont plus spécialement opportuns. C'est là une des manifestations les plus touchantes de la Providence, qui prévoit et qui dispose, de nous offrir ainsi les moyens d'atteindre notre fin. De fait, le décret d'aujourd'hui nous montre les vingt-deux martyrs de l'Ouganda portant tous la palme, symbole de la force chrétienne, et plusieurs d'entre eux en ont aussi une autre dont les fibres ont été tissées par l'amour de la vertu de pureté. Ces deux vertus, insista le Pontife, sont les plus nécessaires aux chrétiens de nos jours, et rapidement, délicatement, mais avec une extrême fermeté, il indiqua les ravages profonds de l'immoralité depuis la dramatique secousse subie par le genre humain.

Le pape souligna la portée vraiment universelle des exemples donnés par les martyrs de l'Ouganda. Il burina en termes émouvants la magnanimité de leur constance.

Or, observa-t-il, les chrétiens de nos pays, bénéficiant de longs siècles de christianisme, ont des devoirs plus grands que ces généreux noirs sortant à peine des ténèbres du paganisme. Ils disposent de moyens de sanctification autrement abondants.

L'auguste orateur remarqua que le décret concernant les martyres de Cambrai et de Valenciennes complétait la démonstration de ce qu'il venait d'avancer. Les Filles de la Charité de Cambrai et les Ursulines de Valenciennes ont, malgré la faiblesse de leur sexe, donné intrépidement leur sang pour l'absolue fidélité aux croyances catholiques. Nous sommes donc, là aussi, bien en face de secours ménagés au moment opportun par la Providence divine aux enfants de l'Église. Si le témoignage du sang n'est plus demandé aux chrétiens de nos jours, ils ont à affronter les railleries des impies. Qu'ils n'aient pas peur et qu'ils osent, par exemple, consacrer leurs familles au Sacré Cœur et entrer dans des associations ouvertement catholiques.

Benoît XV termina en bénissant spécialement les postulants des deux causes, les familles religieuses honorées par les deux décrets d'aujourd'hui, leur ministère et les nouveaux chrétiens de l'Afrique.

Descendant de son trône, le Saint-Père vint échanger quelques mots avec les cardinaux, félicita gracieusement le cardinal Vincent Vannutelli du succès des deux causes dont il était le pONENT. Il s'arrêta aussi un certain temps dans une conversation très cordiale avec Mgr Touchet.

Voici maintenant le décret *de tuto* pour les sœurs d'Arras :

CAMERACEN

BEATIFICATIONIS SEU DECLARATIONIS MARTYRII VENERABILIIUM SERVARUM DEI MARIAE MAGDALENÆ FONTAINE ET TRIUM SOCIARUM EJUS, EX INSTITUTO PUELLARUM CARITATIS S. VINCENTII A PAULO, NEC NON MARIAE CLOTHILDIS ANGELÆ A SANCTO FRANCISCO BORGIA ET DECEM SOCIARUM EIUS, EX ORDINE MONIALIUM URSULINARUM DE VALENCIENNES.

SUPER DUBIO

An, stante approbatione martyrii et causae martyrii, nec non dispensatione a signis seu miraculis, tuto procedi possit ad solemnem praejatarum Venerabilium Servarum Dei Beatificationem?

Quamvis, sive de Martyre, sive de Confessore agatur, unum idemque semper sit et esse debeat expendendae definiendaeque christianae heroicis fundamentum, quippe quod in una situm est incensissima erga Deum caritate, ipsius tamen adstruendae et evincendae heroicis non unus idemque, utroque in casu, est modus, quemadmodum ex iis colligere est, quae scite apteque huc spectantia tradit Benedictus XIV.

Scribit sane : *In Martyribus, uti plurimum, sola mors est, in qua residet heroicitas : in ea quippe una tanta quandoque heroicitas continetur, quanta in omnem vel iam ante actam, vel post agendam vitam poterat extendi. In Confessoribus vero heroicitas non parte aliqua continetur, sed totam respicit vitam, respicit obitum, et multiplex esse debet, multisque actibus et habitibus extensa* (Lib. III, cap. XXI n. 8). Hinc idcirco adhaerens huius sacri fori Magister sibi que constans, declarat quidem necessarium non esse, ut in causis Martyrum virtutum et morum ratio habeatur, sed non exiguae profecto frugis, quoties dabitur facultas, eandem existimat inquisitionem, prout illius pariter haec aperte significant verba : *Ante actam quoque vitam Martyrum et virtutes ab ipsis exercitas, ante martyrium, pro felici exitu causae, si probationes non desint, expedit exponere ; reique statim rationem offert eamque ad persuadendum valde accommodatam ; proxime namque subdit : licet enim nemo possit de condigno (ut dicitur) martyrium mereri, iuxta illud S. Petri Chrysologi... : « Attendat auditor, attendat, ut intelligat martyrium non constare per meritum, sed venire per gratiam » ; de congruo tamen martyrium cruentum aliquis mereri potest, si per longum usum martyrii incruenti cruento proluserit* (Ibid., cap. XV, n. 17-18).

Iamvero superius descripto praeclaroque laudis genere quindecim florere dicendae sunt Deo sacrae Virgines, quarum martyrii veritas nuper edito agnita et sancita fuit apostolico Decreto. Nam prioribus quatuor eisque a Caritate Puellis id sanc obtigerat auspicate, ut eandem Atribatensi in urbe religiosam incolerent domum, quam in vivis adhuc agentes et operantes sanctus Vincentius a Paulo et eius dilecta discipula vitaeque spiritualis filia, venerabilis Ludovica de Marillac, erigendam curaverant. Inibi enim utriusque, Parentis nempe legiferi et amantissimae Matris genuinum nativumque hauserant spiritum Filiae benemerentissimae, coque universa ipsarum agendi ratio et sancta praesertim earum conversatio imbutam manifesto se praebuit planeque refertam. Nil proinde mirum si hae Vincentianae Sorores omnium fere, quotquot

Atrebatenses erant cives, quam excitaverant sui, brevi repleverint expectationem. Immo, vel quum celeberrima illa, octavodecimo saeculo iam iam occiduo, furere coepit procella, quin de curis, solatiis, subsidiis egentibus aegrisque hominibus adhibendis et afferendis quidquam remitterent, praefato potius praecipuoque suae professionis munere constantius et alacrius, medias inter omne genus rerum asperitates, insistere pergebant et reapse perrexerunt, donec semel iterumque id impositum eis fuit, quod, incolomi conscientia salvisque religionis iustitiaeque iuribus, se praestare non posse pro comperto habebant. Tunc, uti suum erat, ulla absque haesitatione abscisse recusarunt; eaque de causa pessime habitae, in vincula detrusae, de una in aliam custodiam Atrebatibus Cameracum translatae, cruciatus omnes exquisite inventos, ipsamque cruentam vitae iacturam summa constantia invictaque fortitudine sunt perpessae, quippe quae ad propositum sibi certamen instructae parataeque accesserant domesticis prius incorruptae adolescentiae virtutibus et severa postmodum religiosae disciplinae custodia, crebris quoque probata afflictationibus et aerumnis ita nempe, ut memoriam excitarent notae satis celebrataeque sententiae: *Vidimus vix martyres effici, nisi eos qui se ante affecerint martyrio; aut qui a Deo multis prius aerumnis sunt exerciti et quasi praeparati atque eruditi ad martyrium illudque emeriti* (Cornelius a Lapide, *In Epist. ad Hebr.*, XII, 11).

Idipsum dicendum ac celebrandum de undecim sanctimonialibus ex Ordine Ursularum. Hae siquidem, praeunte auctoritate et exemplo earum praeside Maria Clothilde Angela, quod, religionis ingressu, christianae perfectionis animose arripuerant iter, contentione summa summaque navitate prosequi subinde adnitebantur. Quumque praecipua inter suae professionis officia exstaret illud, christiana catechesi et educatione erudiendi et informandi e populo praecipuo puellas; quumque munus eiusmodi, quo sororibus ipsis laboriosius, eo universo hominum convictui fructuosius, derelinquere impie versuteque iuberentur ab hominibus nequam, seditioni addictis, Iesu Christi eiusque Ecclesiae osoribus, atrocissima quaeque, ad cruentam usque gloriosamque capitis abscissionem, Ursulinae moniales perferre maluerunt, quam vel hitum a vocatione sua desciscere. Quae vero ipsarum Antistita Maria Clothildes Angela, in mortis conspectu, interrogantibus carnificibus responsa dedit, digna utique eadem inveniuntur veterum martyrum lingua, confirmantque divina illa promissa: *Dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini* (Matth., x, 19).

Equidem hic etiam, nec parvi momenti, causae locus, quum idoneae paresque suppeterent probationes, suam in lucem erat proferendus, idque in hac postrema iudiciali actione, sicut eiusdem ferebat natura, aptam sibi nancisceretur sedem. Quapropter in generalibus sacri huius Ordinis comitiis, quae die secunda mensis decembris superioris anni, coram Sanctissimo Domino nostro Benedicto Papa XV celebrata sunt, proposito per Reverendissimum Cardinalem Vincentium Vannutelli, causae Relatorem, Dubio: — *An, stante approbatione martyrii et causae martyrii, nec non dispensatione a signis seu miraculis, tuto procedi possit ad solemnem venerabilium Famularum Dei Mariae Magdalenae Fontaine ac trium Sociarum eius, necnon Mariae Clothildis Angelae a S. Francisco Borgia et decem Sociarum eius Beatificationem?* — tum, Reverendissimi Cardinales, tum Patres Consultores affirmativum suum ediderunt

suffragium. Beatissimus vero Pater, impensius exoraturus divinae Sapientiae praesidium, sententiam sibi adhuc prorogandam duxit, quam tamen, quum postmodum patefacere statuisset, hodiernam designavit diem Dominicam secundam in Quadragesima, eaque adveniente, sacris prius devotissime operatis, ad Vaticanas Aedes arcessiri voluit Reverendissimos Cardinales Antonium Vico Episcopum Portuensem et S. Rufinae, sacrae rituum Congregationi Praefectum, et Vincentium Vannutelli, Episcopum Ostiensem et Praenestinum, Sacri Collegii Decanum causaeque Relatorem, una cum R. P. Angelo Mariani, Fidei Promotore generali, meque insimul infra-scripto Secretario, eisque adstantibus, solemniter edixit: *Tuto procedi posse ad solemnem venerabilium Famularum Dei Mariae Magdalenae Fontaine ac trium Sociarum eius, nec non Mariae Clothildis Angelae a S. Francisco Borgia et decem Sociarum eius Beatificationem.*

Hoc Decretum in vulgus edi, in acta sacrorum rituum Congregationis referri, litterasque apostolicas in forma Brevis de Beatificationis solemnibus, ubi primum licuerit, in Basilica Vaticana celebrandis, expediri iussit, pridie kalendas martias anno MCMXX.

† A. Card. Vico, Ep. Portuen. et S. Rufinae.
S. R. C. Praefectus.

L. † S.

Alexander Verde, Secretarius.

(Traduction faite par M. Farrang)

DÉCRET CONCERNANT LA CAUSE CAMBRAISIENNE DE BÉATIFICATION OU DE CONSTATATION DU MARTYRE DES VÉNÉRABLES SERVANTES DE DIEU, MARIE-MADELEINE FONTAINE ET SES TROIS COMPAGNES DE L'INSTITUT DES FILLES DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, ET DE MARIE-CLOTILDE-ANGÈLE DE SAINT-FRANÇOIS-BORGIA ET SES DIX COMPAGNES DE L'ORDRE DES RELIGIEUSES URSLINES DE VALENCIENNES.

Sur la question : *La preuve du martyre et de sa cause étant faite, et la dispense des prodiges ou miracles étant accordée, peut-on procéder en sûreté à la béatification solennelle des dites vénérables servantes de Dieu ?*

Quoique pour le martyr aussi bien que pour le confesseur c'est et ce doit toujours être un seul et même fondement par lequel il y a à examiner et à définir l'héroïcité chrétienne, fondement qui consiste dans une charité très ardente pour Dieu, cependant la manière d'établir et de prouver cette héroïcité n'est pas la même pour les deux cas, comme on peut le conclure par ce que Benoît XIV nous enseigne avec élégance et justesse à ce sujet.

Il écrit en effet : *Très souvent pour les martyrs c'est dans la seule mort que réside l'héroïcité, car en elle se trouve parfois une héroïcité telle qu'elle peut s'étendre à toute la vie déjà passée ou à celle qui doit suivre encore. Dans les confesseurs, au contraire, l'héroïcité n'est pas renfermée dans une partie, mais elle s'étend à toute la vie, y compris la mort ; elle doit être multiple et s'étendre à beaucoup d'actes et d'habitudes.* (Lib. III, cap. XXI, n° 8.) Et s'appuyant sur cela, ce maître du Droit sacré, conforme avec lui-même, déclare que dans les causes des martyrs, il n'est pas nécessaire d'avoir la preuve des vertus et des mœurs ; mais il estime cependant cette recherche d'une grande utilité chaque fois qu'on en a la pos-

sibilité, comme le signifient clairement ses autres paroles : *Pour l'heureuse issue de la cause des martyrs, quand les preuves ne sont pas défaut, il est expédient d'exposer leur vie antérieure et les vertus pratiquées par eux avant leur martyre.* Et aussitôt il en apporte une raison très appropriée en ajoutant : *Quoique personne ne puisse mériter le martyre « de condigno », suivant cette parole de saint Pierre Chrysologue : « Le martyre ne dépend pas du mérite, mais est l'effet de la grâce », cependant quelqu'un peut mériter « de congruo » le martyre sanglant, si par une longue pratique du martyre non sanglant, il s'est préparé au martyre sanglant.* (*Ibid.*, cap. XV, n° 17-18.)

Ce qui vient d'être dit s'applique — on doit le déclarer — à ces quinze religieuses dont le martyre a été reconnu et sanctionné véritable par un décret apostolique récent. Certes, il en est ainsi, heureusement, pour les quatre premières, les Filles de la Charité qui ont habité à Arras. la pieuse maison érigée autrefois, par saint Vincent de Paul et la vénérable Louise de Marillac, sa chère disciple et fille spirituelle.

Là, en effet, ces sœurs si méritantes ont puisé le véritable esprit primitif du sage instituteur et de leur mère très aimée; aussi, leur conduite s'en est montrée manifestement imprégnée et tout à fait remplie. Rien d'étonnant, dès lors, que ces filles de Vincent aient réalisé en peu de temps ce que presque tous les citoyens d'Arras attendaient d'elles. Bien plus, quand, au déclin du dix-huitième siècle, ce célèbre ouragan commença à faire fureur, non seulement elles n'abandonnèrent rien des soins, soulagements et aides donnés aux pauvres et aux malades, mais, au contraire, avec plus de constance et de soin, au milieu de toutes espèces de difficultés, elles continuèrent à s'y appliquer et s'y appliquèrent en effet, jusqu'à ce que, une première fois et de nouveau, on leur imposât ce qu'elles jugèrent ne pouvoir accomplir sans blesser la conscience et aller contre les droits de la religion et de la justice. Alors, comme c'était leur devoir, sans aucune hésitation elles refusèrent de désertier. Et pour cette raison elles furent fort maltraitées, jetées dans les fers, traînées de prison en prison, d'Arras à Cambrai; elles endurèrent toutes les tortures inventées avec soin, jusqu'à la perte sanglante de la vie, et cela avec une souveraine constance et un courage invincible. C'est qu'elles marchèrent à ce combat disposées et préparées, d'abord par les vertus familiales de leur jeunesse innocente, puis ensuite par l'observation sérieuse de la discipline religieuse, éprouvée par de fréquentes afflictions et adversités au point de rappeler le souvenir de cette sentence célèbre : *A peine avons-nous vu arriver au martyre d'autres que ceux qui se disposaient au martyre, ou qui, auparavant, ont été exercés par Dieu de beaucoup de peines et comme préparés et formés au martyre et l'ont mérité.* (Cornelius a Lapide, *In Epist. ad Hebr.*, XII, 11.)

La même chose est à dire et à proclamer des onze religieuses de l'Ordre des Ursulines. A l'exemple de leur supérieure Marie-Clotilde-Angèle, elles se sont efforcées dans la suite de continuer avec une souveraine application et un souverain empressement ce chemin de la perfection chrétienne dans lequel, à leur entrée en communauté, elles s'étaient engagées courageusement. Parmi les principaux emplois de leur profession, étant celui d'enseigner et d'élever, par l'instruction et l'éducation chrétienne, les filles du peuple surtout, quand d'abandonner cet office plus laborieux pour les sœurs, mais d'autant plus fructueux

pour la société, leur fut commandé avec une habileté impie par des hommes méchants, pleins de haine de Jésus-Christ et de son Église, les religieuses Ursulines préférèrent supporter les souffrances les plus atroces jusqu'à la décapitation cruelle, mais glorieuse, plutôt que de s'écarter d'une ligne de leur vocation. Et la réponse donnée aux bourreaux par leur supérieure Marie-Clotilde-Angèle en face de la mort, est digne du langage des martyrs antiques et confirme cette divine promesse : *Il vous sera donné, à cette heure-là, ce que vous aurez à dire.* (Matth., x, 19.)

Assurément cet aspect important de la cause, dont il y a des preuves convenables, était à mettre en lumière et avait sa place propre dans ce dernier acte du procès. C'est pourquoi, dans la réunion générale tenue le 2 décembre dernier, devant le Saint-Père Benoît XV, le Révérendissime cardinal Vincent Vannutelli, rapporteur de la cause, proposa cette question : *La preuve du martyre et de sa cause étant faite, la dispense des prodiges ou miracles étant accordée, peut-on procéder en sûreté à la Béatification solennelle des vénérables servantes de Dieu, Marie-Madeleine Fontaine et de ses trois compagnes, ainsi que de Marie-Clotilde-Angèle de Saint-François-Borgia et de ses dix compagnes?* Tant les Révérendissimes cardinaux que les Pères consultants répondirent d'un vote affirmatif. Le Saint-Père, toutefois, désireux d'implorer encore davantage le secours de la sagesse divine, différa de proclamer sa sentence. Enfin, résolu de donner sa décision, il a désigné ce jour, deuxième dimanche du carême. Et après avoir célébré très dévotement le saint sacrifice, il a fait convoquer au palais du Vatican les Révérendissimes cardinaux Antoine Vico, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Vincent Vannutelli, évêque d'Ostie et de Palestrina, doyen du Sacré Collège et rapporteur de la cause, ainsi que le R. P. Angelo Mariani, promoteur général de la foi, et moi, secrétaire soussigné, et a décrété solennellement en notre présence : *On peut procéder en sûreté à la béatification solennelle des vénérables servantes de Dieu, Marie-Madeleine Fontaine et de ses trois compagnes, ainsi que de Marie-Clotilde-Angèle de Saint-François-Borgia et de ses dix compagnes.*

Puis il a ordonné la promulgation de ce décret, son insertion dans les actes de la Congrégation des sacrés rites, et l'expédition des lettres apostoliques en forme de bref pour la célébration, dans la basilique vaticane, dès que ce sera possible, des solennités de la béatification ; ce 29 février 1920.

† A. Card. VICO,
*Évêque de Porto et Sainte Rufine,
Préfet de la S. C. des Rites,*

L. † S.

Alexandre VERDE, *Secrétaire.*

CAUSE D'ABBA GEBRE MICHAËL

ABYSSINEN

Beatificationis seu declarationis martyrii servi dei Abba Ghebre Michaëlis sacerdotis cooptati in Congregatione Missionis S. Vincentii a Paulo in odium fidei, uti fertur, interempti.

Aethiopiae gentes, quas primis Ecclesiae saeculis divini verbi praeco-nes, ex Aegypto advenientes, evangelizarunt, postea, everso potissimum imperio romano, paulatim segregatae, ab ipsa vera fide et Ecclesiae unitate, eiusque capitis Romani Pontificis communionem seiuunctae sunt. Aliquae quidem antiquae fidei legisque christianae observabant vestigia, sed pluribus arianorum, montanistarum, graecorum aliorumque dissidentium erroribus magna in parte commixta. Non defuerunt, maxime saeculis XIV et XVI, missionarii ex Ordine Franciscali et e Societate Iesu, qui, apostolico zelo et salutari doctrina, regiones illas excolere aggressi sunt. Attamen, alternis vicibus, propitia vel hostili dominatione imperante, missionis africanae opus magis vel minus attulit congruentes fructus. Schismaticorum enim opera, regumque potentia, in catholicos, praesertim in missionarios, saepe saepius excitatum fuit odium et bellum; multique Fidei assertores et vindices occubuerunt, quibus accensendi sunt illius regionis protomartyres Bb. Agathangelus et Cassianus ex inclyto capuccinorum Ordine. Postremis autem temporibus Fidei catholicae propagationem renovarunt sodales illustres, tum ex eodem Ordine Franciscali, inter quos clarissimus Guilelmus Massaia, postea S. R. E. Cardinalis, tum e Congregatione Missionis S. Vincentii a Paulo, ex quibus apostolatus et sanctitatis fama inclaruerunt Ven. Iustinus de Iacobis, episcopus Nilopolitanus et Vicarius Apostolicus Abyssinen., eiusque praecipuus discipulus aethiops et sacerdos Abba Ghebre Michaël, de cuius vita et passione ad causam beatificationis seu declarationis martyrii incundam, brevi sermone narratur. In aethiopica regione *Godjam* nuncupata, saeculo XVIII, anno nempe 1788, apud oppidulum cui nomen *Mertoulé Mariam*, ortus est Dei Famulus Michaël Abba Ghebre. Ex historicis documentis et testium depositionibus iuridice constat quod eius pater fuit Akilo, et ipse, tum puer, tum adolescens, virtutis amore et scientiae studio effulsit. In loco et tempore schismate et haeresi contaminatis, Michaël, licet in schismate natus et errorum tenebris, iuxta sectam *Kevat*, ad quam pertinebat, obscuratus, tamen, timens Deum, operibus et precibus Eum sibi propitium reddere satagebat. Anceps dubiisque agitatus circa suae vitae statum et religionem, magis incensus erat ad veritatem inquirendam et iustitiam sectandam. In quo discrimine versatus, omne studium adhibuit ad assequendum quod optabat et, factus iam adultus, unam Christi Fidem se profiteri ostendens, monasterium satis illustre ingressus est et inter monachos adscitus. Quo suis autem verae doctrinae inquirendae satisfaceret votis, sodalium et superiorum consilio adhaerens, celebre monasterium *Debré-Motza* adivit, ea spe suffultus, ut ex veterum librorum lectione et monachorum conversatione et doctrina instrueretur. Verum nec studiis nec expectationi respondit optatus exitus. Neque melior exstitit scholasticus fructus sub duobus monachis doctisque magistris Haléka Oueldé Sellasié atque Azadi Lamieh, degentibus in urbe Gondar, ad quam Ipse, eadem spe fretus migra-

verat. Itaque, de monasterio in monasterium, de magistris in magistros transiens, suas anxietates et dubia nec enodare nec deponere poterat. Interim Michaëlem, [eruditione et virtute] praeditum, plures adolescentuli existimabant et, annuentibus parentibus ad illum confuebant, ut Fide, litteris bonisque [moribus imbuerentur]. Ex discipulis habuit sibi [carissimum ipsius regis filium Ioannem, eosque omnes affectu et labore docuit et erudit in illustri monasterio *Goundé-Goundé*, quo ad finem sibi propositum consequendum se receperat. Contigit autem quod Oubié rex Tigrensi regione potitus, unam eandemque volens suis subditis esse fidem et religionem, e medio sublata sectarum varietate, ad hoc opus suscipiendum et absolvendum legatos constituit, inter quos ipse Michaël, prudentia et zelo pollens, electus fuit. Paulo post ad aethiopum littora appulit Ven. Dei Famulus Iustinus de Iacobis, e Congregatione missionariorum sancti Vincentii a Paulo, qui, verbo et exemplo, illas regiones quaquaversus perlustrabat ad catholicam religionem propagandam. Hic sacerdos europaeus a rege legatis praepositus, officium accepit sub conditionibus, nempe, post expletam legationem, cum ipsis legatis Romam adeundi; et catholici nominis communitatem et templum in illo regno constituendi. Voti compos factus, una cum sociis in Aegyptum profectus est Iustinus, qui, in ipso itinere, novit Michaëlem esse veritatis cupidum et bene dispositum ad veram Fidem rectamque disciplinam a novo praeceptore percipiendam: de quo idem Michaël amicis dixerat: « Europaeum virum agnovi, qui bonam religionem docet; huic attente exaudiam. » Legati quum pervenissent ad Petrum, Coptorum Patriarcham schismaticum, suam ibi missionem diligenter expleverunt. Mox, Iustino duce, Italiam per Tyrrenum mare petierunt, et Romam ingressi, hanc almam Urbem civilitatis et religionis fama celebrem consalutarunt. Iuvat hic referre quinam fuerunt, Iustino de Iacobis praeside, praecipui huius legationis et peregrinationis socii; videlicet: Alleka Afé Selassié, Abba Ghebre Michaël, Keussé Debré Queldon, Amaré Kenfou, Abba Scifou, Abba Ghebre Selassié, Defτέρα Desta, Defτέρα Ailou, Zacharias, etc. Legati omnes, stupore capti et admirantes vetera et nova, profana et sacra almae Urbis monumenta et templa, ineffabile solatium et gaudium experti sunt, magis auctum cum Pontifici Maximo Gregorio XVI se demisse ac humiliter susceperunt. Magnificum urbis Romae spectaculum, solemnes functiones religiosae, viva et operosa civium Fides, quae, inde a primordiis christianae religionis, teste Paulo, annuntiabatur in universo mundo, et praesertim Romani Pontificis, Christi in terris Vicarii et Petro apostolorum principi successoris conspectus et eloquium, hoc totum ita illos foris intusque commovit, ut, divina opitulante gratia, ad veram Fidem plures converterentur, et si non omnes, id humanis timoribus contigisse compertum est. In Aegyptum omnes reversi, ibique relicto Iustino sacerdote europaeo, legati rursus adeunt Petrum Patriarcham et coram ipso eiusque clero de vera religione strenue disputat Michaël eo felici successu, ut a Patriarcha litteras acciperet ad Episcopum schismaticum, vulgo *Albuna*, quibus universi aethiopes ad abiurandas haereses et sectas, et ad pacem et communionem cum Aegyptiorum ecclesia coptica vehementer excitabantur. Tunc Massauam urbem maritimo itinere omnes tenuerunt. Sed quum quidam presbyteri schismatici mentem et mandatum Michaëlis novissent, eidem insidias et necem moliuntur et parant, ut impedirent litterarum

patriarchalium traditionem, et optatam conversionem in unam Fidem et communionem, cum sectarum detrimento et eversione. Frustra tamen : nam Michaël haec omnia declinavit, iter faciendo ad civitatem Aduam, ubi Iustinum de Iacobis libentissime revisit et alloquutus est. Inde ad urbem *Gondar* rediit, ubi coram suis presbyteris Episcopus schismaticus Salama Michaëlem excepit, sed epistolas patriarchales sibi traditas legere noluit, imo contempsit et seposuit; Deique Servum contra? obstantem graviter percuti atque in vincula et carcerem conici iussit; cognita deinde eius amicitia cum Rege, remissiori poena ipsum excommunicatione et exilio mulctavit. Michaël autem, patria relicta, Aduam petiit, ibi cum Iustino de Iacobis de religione disserens, meruit a Deo accipere lumen Fidei et gratiae donum. Abiurata enim haeresi, in gremium Romanae Ecclesiae ab ipso Iustino susceptus est; huiusque conversionis exemplum plures quoque aethiopes sequuti sunt. Inde ira et odio exarsit Episcopus haereticus contra catholicos et missionarios, et Michaëlem eiusque comitem Abba Téké Gorghis tormentis, catenis et durissimo carcere damnavit. Quod quum addidisset Iustinus, obsequentibus litteris ad regem Oubié missis, utriusque viri libertatem postulavit et obtinuit. Tunc ambo, vinculis soluti et ad libertatem restituti, descenderunt Alitienam et ab ipso Iustino de Iacobis, qui Massauam secedere coactus, illic consecrationem episcopalem per manus Episcopi Massaia iam receperat, quique tunc Alitiенаe morabatur, atque ab universo populo gratulatione ac laetitia excepti et ad templum deducti, gratias Deo optimo maximo tum passionis tum liberationis reddiderunt. Paulo post Michaël, virtute et merito dignus, ab eodem Episcopo Nilopolitano Iustino, per omnes et singulos Ordinum gradus promotus, sacerdotio est auctus, eiusque adiutor et comes assiduus, etiam in Congregationem Missionis cooptatus, maxime adlaboravit in ministerio verbi Dei, in sacris libris amarico sermone vulgandis ad popularium usum et utilitatem, indefessus ad conversionem civium et confutationem haereticorum, fulgens catholicae doctrinae vindex et propugnator atque christianae virtutis exemplar. Hoc decurrente tempore, Theodorus rex Abyssinae, inito foedere cum amico Salama episcopo, decretum edidit iussitque aethiopes universos unam eandemque Fidem profiteri oportere, sancita poena mortis contradicentibus. Nova fidei formula, ab ipso schismatico episcopo composita et proclamata asserebat : « Christum Salvatorem in ipsa sua humanitate esse Deum, atque uti hominem habere unam eandemque scientiam Dei Patris et Spiritus Sancti. » Quare, instante Salama, decreto regio Iustinus europaeus in exilium pulsus est, aethiopes vero catholici tormentis subiecti, nisi suam religionem desererent et propositam fidei formulam unice profiterentur Michaël, constanter respuens formulam haereticam firmiterque profitens catholicam suae Fidei confessionem, pluries tormentis cruciatus et flagellis caesus, in horridum carcerem detrusus est, catenis onustus. Tandem decimoquarto captivitatis mense, laboribus et vexationibus debilitatus et fractus, strenuus Christi Athleta spiritum Deo reddidit, exeunte mense augusto, in calendario aethiopum anno 1847 (1855), aetatis suae sexagesimo quarto. Eius corpus ab amico et comite Dettéra Desta elatum et sepultum prope domum cuiusdam Sedik Abroyé, in provincia *Ovaré*, regni Gallensis, fertur fidelium pietate et frequentia aecnon quibusdam signis et prodigiis fuisse statim illustratum. Super fama autem sancti-

tatis et martyrii Servi Dei, ab eius obitu usque ad haec tempora, constructi sunt Processus Informativi, auctoritate ecclesiastica, Abyssinae anno 1904 et Eritreae anno 1909, atque Romam ad Sacram Rituum Congregationem delati, ex quibus superius descripta de vita et passione Abba Ghebre Michaëlis habentur desumpta. Quae quum ita sint, instante Rmo Dno Raphaële Ricciardelli, Congregationis Missionis procuratore generali et huius causae postulatore, servato iuris ordine, attentisque litteris postulatoriis quorundam Emorum S. R. E. Cardinalium, plurium Archiepiscoporum et Episcoporum, rogantibus etiam Vicariis Apostolicis et Superioribus Abyssinae, Eritreae aliorumque missionum, praepositis generalibus Ordinum et Congregationum una cum superiore generali et visitoribus Congregationis missionis atque antistita generali Puellarum caritatis S. Vincentii a Paulo aliisque illustribus viris et mulieribus, infrascriptus Cardinalis Antonius Vico, Episcopus Portuen. et S. Rufinae, loco et vice Emi et Rmi Dni Cardinalis Caietani Bisleti, eiusdem causae Ponentis seu Relatoris, in Ordinario sacrae Rituum Congregationis coetu, subsignata die ad Vaticanas aedes coadunato, sequens dubium discutiendum proposuit : *An signanda sit Commissio introductionis causae in casu et ad effectum de quo agitur?* Et Emi ac Rmi Patres sacris tuendis ritibus praepositi, post relationem ipsius Cardinalis proponentis, audito voce et scripto R. P. D. Angelo Mariani, Fidei promotore generali, omnibus sedulo perpensis, rescribendum censuerunt : *Affirmative seu signandam esse Commissionem introductionis causae, si Sanctissimo placuerit.* Die 24 februarii 1920.

Facta postmodum Sanctissimo Domino nostro Benedicto Papae XV per infrascriptum Cardinalem Sacrae Rituum Congregationi Praefectum relatione, Sanctitas Sua Rescriptum eiusdem Sacrae Congregationis ratum habens, propria manu signare dignata est Commissionem Introductionis Causae beatificationis seu declarationis martyrii Servi Dei Abba Ghebre Michaëlis, sacerdotis, cooptati in Congregationem Missionis s. Vincentii a Paulo, die 25 eisdem mense et anno.

† A. Card. VICO, Ep. Portuen. et S. Rufinae, S. R. C. Praefectus.

Alexander VERDE, S. R. C. Secretarius.

L. † S.

(Traduction faite par M. Coulbeaux)

ABYSSINIE

Cause de la béatification ou de la déclaration du martyr du Serviteur de Dieu Abba Ghebrè-Michael, agrégé dans la Congrégation de la Mission de saint Vincent de Paul, mis à mort en haine de la foi, comme il est relaté.

Les nations de l'Éthiopie furent évangélisées dans les premiers siècles de l'Église par des messagers de la divine parole, venus d'Égypte.

Puis, surtout après la chute de l'Empire romain, elles se sont écartées peu à peu de la vraie foi et se sont séparées de l'unité de l'Église et de la communion du Pontife romain qui en est le chef. Elles observaient, il est vrai, quelques restes de la foi antique et de la loi chrétienne, mais mêlés en grande partie de plusieurs erreurs des ariens, des montanistes, des Grecs et d'autres dissidents.

Des missionnaires ne manquèrent pas, principalement au quatorzième et au seizième siècle, soit de l'ordre des Franciscains, soit de la Société de Jésus, qui tentèrent de cultiver ces régions, avec le zèle apostolique, par l'instruction de la doctrine salutaire. Mais par suite d'alternatives contraires qui se succédèrent selon l'influence des pouvoirs publics, tantôt favorables, tantôt hostiles, l'œuvre de la Mission africaine n'a eu que des résultats en nombre plus ou moins appréciable. En effet, les agissements des schismatiques et la tyrannie des rois ont souvent excité la haine et la guerre contre les catholiques et particulièrement contre les missionnaires ; beaucoup de prédicateurs et de défenseurs de la foi, en ont été les victimes, parmi lesquels on compte les premiers martyrs de cette région, les bienheureux Agathange et Cassien, de l'ordre célèbre des Capucins.

A une époque plus rapprochée, la Propagation de la Foi a eu de nouveaux ouvriers d'élite, soit du même ordre de Saint-François, entre autres le très célèbre Guillaume Massaia qui fut plus tard cardinal de S. E. R., soit de la Congrégation de la Mission (de saint Vincent de Paul) ; et parmi ceux-ci, ont été illustrés par la renommée d'un apôtre et d'une sainteté extraordinaire, le vénérable Justin de Jacobis, évêque de Nilopolis et vicaire apostolique d'Abyssinie, et son principal disciple éthiopien, le prêtre, abba Ghebrè-Michaël, dont la vie et la passion vont être l'objet d'une brève narration, en vue de la cause de sa béatification ou de la déclaration de son martyre.

Le serviteur de Dieu abba Ghebrè-Michaël est né dans un village nommé Mertoulè-Mariam, de la province d'Éthiopie appelée Godjam, au dix-huitième siècle, à savoir en l'année 1788.

Il ressort authentiquement des documents historiques et des dépositions des témoins que son père était Akilo, et que lui-même, dès son enfance, puis en son adolescence, se distingua par l'amour de la vertu et l'étude de la science.

Le lieu et l'époque de sa naissance étaient contaminés par le schisme et l'hérésie, et par conséquent Michaël vint au monde dans le schisme et grandit sous les sombres ténèbres de l'erreur, où gisait la secte des *Kevat*, à laquelle il appartenait. Néanmoins, sous l'impulsion de la crainte de Dieu qui l'animait, il s'appliquait, par ses actions et ses prières, à se rendre Dieu propice.

Dans l'indécision et l'agitation des doutes concernant l'état de vie et la religion à embrasser, il ressentit en lui-même, par-dessus tout, un ardent désir de rechercher la vérité et de suivre les voies de la justice. Pendant qu'il demeurait dans cette détermination, il mit tout son zèle à atteindre le but de ses désirs, et quand il fut adulte, montrant qu'il voulait ne professer uniquement que la foi du Christ, il entra dans un monastère assez renommé, et prit rang parmi les moines.

Dans le dessein de rechercher la vraie doctrine, objet de ses vœux ardents, il prit conseil de ses compagnons et de ses supérieurs, et sur leur avis, il se rendit au célèbre monastère de *Debrè-Molsa*, espérant de trouver là à s'instruire par la lecture des livres anciens et par les entretiens spirituels et la doctrine des religieux. Mais le succès qu'il désirait ne répondit, ni à ses études ni à son attente.

Il ne retira pas plus de fruit des leçons de deux religieux et savants-maitres Haléka Oueldè-Sellassié et Azadj Lamieh qui demeuraient à Gondar, où il était allé lui-même soutenu par le même espoir.

Ainsi donc, de ses visites de monastère en monastère, de maîtres à d'autres maîtres, il n'avait pu trouver ni la solution, ni la délivrance de ses anxiétés et de ses doutes.

Au cours de ces pérégrinations, plusieurs jeunes gens avaient pu apprécier en Michaël un moine très distingué par son érudition et sa vertu, et avec le consentement de leurs parents, ils avaient afflué auprès de lui, afin de se pénétrer, à son école, de la foi, des lettres et des bonnes mœurs. Parmi ces disciples, il y en eut un qui lui fut très cher, Johannes, fils du roi. Il les instruisit tous avec beaucoup d'affection et d'application. Il enseigna aussi dans l'illustre monastère de Goundé-Goundé, où il s'était rendu afin de poursuivre toujours la seule fin qu'il s'était proposée.

Il advint alors que le prince Oubié, en possession de la royauté du Tigré, voulant que ses sujets n'aient qu'une seule et même foi et religion, projeta de faire disparaître les diverses sectes qui les divisaient. Pour entreprendre et mener à bonne fin ce dessein, il constitua une députation et Michaël fut choisi pour en faire partie, en considération de la prudence et du zèle dont il était doué.

Vers ce même temps, le vénérable Serviteur de Dieu, Justin de Jacobis, de la Congrégation de la Mission de saint Vincent de Paul, avait pénétré dans le littoral des Ethiopiens, et parcourait ces régions en tout sens, pour y propager, par la parole et par l'exemple, la religion catholique. Or, le prince choisit ce prêtre européen pour assurer la protection de ces députés ; et celui-ci accepta cette charge sous certaines conditions, à savoir : que la légation une fois accomplie, il conduirait les députés à Rome ; et qu'il pourrait librement établir, sous le nom de catholique, une communauté et une église dans ce royaume.

En possession des garanties de ce double engagement, Justin partit pour l'Égypte avec ses compagnons, et, au cours du voyage, il reconnut que Michaël était avide de la vérité, et bien disposé à recevoir de son nouveau précepteur la vraie foi et la discipline légitime. Et, en effet, Michaël parlant à ses amis, s'exprima en ces termes à son sujet : « Je reconnais en cet Européen un homme qui enseigne une bonne religion ; je l'écouterai avec toute mon attention. »

Lorsque les députés furent arrivés près de Pierre, Patriarche schismatique des Coptes, ils s'y acquittèrent avec diligence de leur mission.

Bientôt après, sous la conduite de Justin, ils gagnèrent l'Italie par la mer Méditerranée, et, parvenus à Rome, ils saluèrent ensemble cette grande cité, célèbre par la renommée de la civilisation et de la religion.

Il est à propos de rappeler ici quels furent les principaux membres de la députation qui suivirent Justin de Jacobis, leur guide en ce voyage : c'étaient l'Alléka Apté-Sellassié, abba Ghebrè-Michael, Reëssé-Debre Oueldou, Amaré-Kesifou, abba Seifou, abba Ghebrè-Sellassié, Deftéra Desta, Deftéra-Ailou, Zacharias, etc. Tous les députés saisis de stupeur admiraient les monuments et les temples de la grande ville, les anciens et les nouveaux, les profanes et les sacrés, et ils en éprouvèrent une consolation et une joie ineffable, qui s'accrut bien plus encore quand ils assistèrent avec une vénération pleine d'humilité à l'audience du Souverain Pontife Grégoire XVI. Le magnifique spectacle de Rome, les solennelles cérémonies religieuses et la foi vive et pratique des habitants, laquelle s'est étendue de là, au témoignage de saint Paul, dès les premières origines de la religion chrétienne, et a été

annoncée dans le monde entier ; mais surtout l'aspect et le langage du Pontife romain, vicaire du Christ sur terre et successeur de Pierre le prince des apôtres, tout cela les émut extérieurement et intérieurement à tel point que, sous l'impulsion de la grâce, plusieurs se convertirent à la vraie foi ; et si tous ne le firent pas, ce ne fut, très visiblement, que par des craintes humaines.

De retour en Égypte, tous les députés quittèrent le prêtre européen, Justin, et allèrent de nouveau auprès du patriarche Pierre, et là, en face de lui et de son clergé, Michaël engagea avec force des discussions pour la vraie religion, et avec un succès si heureux qu'il obtint du patriarche des lettres pour l'évêque schismatique vulgairement appelé *Tabouna*, lesquelles contenaient des instructions sévères pour amener tous les Éthiopiens à abjurer les hérésies de leurs diverses sectes et rentrer dans la paix et la communion avec l'Église copte des Égyptiens.

Ils atteignirent tous ensemble par la voie maritime la ville de Massaooua.

Mais quelques prêtres schismatiques ayant eu connaissance du dessein et du mandat de Michaël, ils résolurent de préparer des embûches pour le faire mourir et ainsi intercepter les lettres patriarcales, empêcher leur remise et leur effet, c'est-à-dire le retour à une même croyance et dans une même communion, au détriment des sectes et à leur destruction.

Vaines machinations toutefois, car Michaël évita tous ces dangers en prenant la route d'Adoua, où il eut la joie de retrouver Justin de Jacobis et de converser avec lui.

De là, il se rendit à la ville de Gondar, et là, en présence de ses prêtres, l'évêque schismatique Salama reçut Michaël, et les lettres lui furent remises ; mais il refusa d'en donner lecture et même, avec des marques de dédain, il les mit de côté. Bien plus, en châtiement des justes protestations du serviteur de Dieu, il ordonna de le frapper gravement et de le mettre aux fers et en prison. Puis, venant à savoir son amitié avec le roi, il le relâcha de la cruauté de cette peine et le condamna à l'ostracisme de l'excommunication et au bannissement.

Michaël quitta son pays et se réfugia à Adoua. Là, il disserta à fond sur les questions de la religion avec Justin de Jacobis et mérita de recevoir de Dieu la lumière de la foi et le don de la grâce. Il abjura l'hérésie et fut admis par Justin lui-même dans le giron de l'Église romaine.

L'exemple de cette conversion fut suivi par beaucoup d'autres Éthiopiens.

Ces conversions causèrent chez l'évêque hérétique une recrudescence de colère et de haine contre les catholiques et les missionnaires. Par ses ordres, Michaël et son compagnon Abba Teklé-Ghiorghis furent torturés et condamnés aux chaînes et à une prison très dure.

Quand Justin eut appris ces malversations, il adressa au prince Oubié des lettres pressantes par lesquelles il sollicitait la liberté des deux prisonniers, et il l'obtint. Alors, tous deux déliés des chaînes et rendus à la liberté, descendirent à Alitiéna.

Cependant, Justin de Jacobis, qui avait été forcé de se retirer à Massaooua, et y avait reçu la consécration épiscopale des mains de l'évêque Massaia, demeurait alors à Alitiéna. Il eut ainsi l'occasion

d'accueillir les deux prisonniers délivrés, et avec toute la population locale, il leur témoigna de vives marques de congratulations et de joie. Processionnellement conduits à l'église, ils rendirent à Dieu très bon et très grand, les actions de grâces, et de leurs glorieuses épreuves, et de leur délivrance.

Peu après, le même Justin, évêque de Nilopolis, reconnaissant que Michaël, par sa vertu et son mérite, en était digne, l'éleva, par tous les degrés des ordres sacrés, jusqu'au sacerdoce.

Après son ordination sacerdotale, il devint son auxiliaire et son compagnon habituel; admis même dans la Congrégation de la Mission, il s'appliqua avec ardeur au ministère de la parole de Dieu, à la traduction des livres sacrés en langue amarique, pour l'usage et l'utilité du peuple; il fut infatigable à s'employer à la conversion des habitants et à la réfutation des hérétiques; il se distingua avec éclat et succès dans la défense de la doctrine catholique et fut un modèle de la vertu chrétienne.

Pendant ce temps, Théodore, devenu roi d'Abyssinie, s'était lié par un pacte avec son ami l'évêque Salama; en conséquence de cet engagement, il lança un édit qui imposait à tous les Éthiopiens l'obligation de professer une seule et même foi, sous la sanction de la peine de mort contre ceux qui feraient résistance. La nouvelle formule de foi composée et proclamée par l'évêque schismatique lui-même, déclarait « que le Christ sauveur est Dieu dans son humanité même, et que, comme homme, il a une seule et même science que le Père et le Saint-Esprit ».

C'est pourquoi, sur les instances de Salama, un décret royal expulsa du pays l'Européen Justin, pendant que les catholiques éthiopiens allaient subir les tourments, s'ils n'abandonnaient pas leur religion et refusaient de professer uniquement la formule de foi proposée.

Michaël repoussant constamment la formule hérétique et professant avec fermeté la confession catholique de sa foi, fut, à plusieurs reprises, livré aux tortures et déchiré par le supplice de la flagellation; puis, chargé de chaînes, il fut jeté dans un affreux cachot.

Finalement, le quatorzième mois de sa captivité, exténué et brisé par les fatigues et les vexations, le très courageux athlète du Christ rendit son âme à Dieu, vers la fin du mois d'août, en l'année 1847, selon le calendrier éthiopien (1855, cal. latin), en la soixante-quatrième année de son âge. Son corps fut relevé par son ami et compagnon, le deftera Desta, et enseveli près de la maison d'un certain Sédik-Abroyé, dans la province de Ouaré, région Galla.

L'on rapporte qu'il fut illustré aussitôt par la piété et le concours des fidèles, et aussi par certains signes extraordinaires et des prodiges.

Des procès informatifs au sujet de la renommée de sainteté et de martyre du serviteur de Dieu ont été effectués par l'autorité ecclésiastique, dans l'Abyssinie en l'année 1904, et dans l'Érythrée en l'année 1909, et ils ont été apportés à Rome à la Sacrée Congrégation des Rites. C'est de ces documents qu'ont été tirés les détails ci-dessus décrits sur la vie et la passion d'Abba Ghebre Michaël.

C'est pourquoi, sur les instances du Révérendissime seigneur Raphaël Ricciardelli, procureur général de la Congrégation de la Mission et postulateur de cette cause — après avoir observé les règles du droit — et en considération des lettres postulatrices de quelques Eminentissimes cardi-

naux de la sainte Église Romaine, de plusieurs archevêques et évêques, sur la demande aussi des vicaires apostoliques et des supérieurs des missions d'Abyssinie, d'Érythrée et autres régions, des supérieurs généraux d'ordres et de Congrégations, conjointement avec le Supérieur général et les visiteurs de la congrégation de la Mission, et la Supérieure générale des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, et d'autres illustres personnes des deux sexes, le soussigné cardinal Antoine Vico, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, aux lieu et place de l'Éminentissime et Révérendissime seigneur cardinal Cajetan Bisleti, ponent et rapporteur de la même cause, dans l'assemblée ordinaire de la Congrégation des Rites réunie, au jour indiqué ci-dessous, dans le palais du Vatican, a proposé, pour être discuté, le doute suivant : « Y a-t-il lieu de signer la commission d'introduction de la cause dans le cas et à l'effet dont il s'agit ? »

Et les Éminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des rites sacrés, après le rapport du même cardinal qui l'a proposé — entendu ce qu'a dit de vive voix et par écrit, le R. P. Angelo Mariani, promoteur général de la foi — toutes ces choses pesées avec soin, ont été d'avis de répondre : « Affirmativement, il y a lieu de signer la commission d'introduction de la cause, s'il plaît à Sa Sainteté. »
Vingt-quatrième jour de février 1920.

Après quoi, relation a été faite à notre très saint seigneur Benoit XV Pape, par le soussigné cardinal, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Sa Sainteté ratifiant le rescrit de la même Sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main la commission d'introduction de la cause de béatification, ou de la déclaration du martyr du serviteur de Dieu, Abba Ghebre-Michaël, prêtre admis dans la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul; ce 25 du même mois et de la même année.

† A. Cardinal VICO, évêque de Porto et de Sainte-Rufine,
Préfet de la S. C. des Rites.

L. † S.

Alexandre VERDE, secrétaire de la S. C. R.

CAUSE DE LA BIENHEUREUSE LOUISE DE MARILLAC

*Une sœur a bien voulu nous donner le compte rendu suivant
de l'exhumation et de la reconnaissance du corps de la Bienheureuse*

Mardi de Pâques, 6 avril 1920.

Son Éminence le cardinal archevêque de Paris s'était annoncé pour neuf heures et demie. Fidèle à l'heure, comme toujours, il arrivait au moment précis et se rendait à la sacristie avec Monsieur Notre Très Honoré Père, ces Messieurs de Saint-Lazare, Notre Très Honorée Mère, nos sœurs officières, ma sœur Chesnelong, directrice, et ma sœur Ribiollet, première secrétaire, les quatre médecins et le commissaire de police. Là, pendant une bonne demi-heure qui parut longue aux sœurs réunies à la chapelle depuis neuf heures, eurent lieu les interrogations d'usage et la prestation des serments.

S'adressant à Notre Très Honorée Mère, Son Éminence lui dit :

« Ma Très Honorée Mère, savez-vous où se trouvent les restes de votre fondatrice ? — Oui, Eminence ; ils sont dans notre chapelle, dans un tombeau creusé près des marches du sanctuaire. — Avez-vous connaissance qu'ils en aient été retirés ? — Eminence, je sais, par le témoignage des sœurs qui ont eu le bonheur d'assister à la première exhumation, faite dans notre chapelle, que son cercueil a été ouvert le 29 mars 1905, à l'occasion du procès de béatification. »

Cette déposition écrite, lue et signée, Notre Très Honorée Mère dut la ratifier par serment. Ma sœur Chesnelong, directrice du séminaire, déposa à son tour et put certifier qu'elle avait assisté à la reconnaissance des restes de notre vénérable Mère en 1905.

Les ouvriers furent alors appelés. M. Brunet, orfèvre de la Communauté et chargé de l'exécution de la châsse de notre future bienheureuse, avait réclamé comme un honneur et comme un droit de fournir le personnel des travailleurs pour l'ouverture de la tombe. Il vint avec ses trois hommes auxquels avait été adjoint M. Lacour, notre menuisier, et après une courte explication de Son Eminence sur le sens de cette cérémonie, tous prêtèrent sur l'évangile le serment d'usage.

A dix heures et quelques minutes, le cardinal fit son entrée à la chapelle, suivi du clergé, de la commission médicale, du commissaire de police, de Notre Très Honorée Mère et des sœurs déjà nommées.

Dans la matinée, on y avait tout disposé pour cette cérémonie. Les premiers bancs de chaque côté de la nef avaient été enlevés jusqu'à la demi-allée transversale. Devant les marches de la sainte table s'étendait un tapis carré. Un fauteuil pour Son Eminence y était placé vis-à-vis de la tombe. De chaque côté, deux chaises : celle de droite pour Mgr Fabrègues, vicaire apostolique du Tchély central, celle de gauche pour Monsieur Notre Très Honoré Père.

Une petite table fut placée devant le cardinal, une autre un peu à sa gauche, pour son secrétaire, M. le chanoine Lanier, faisant fonction de notaire.

Un rang de prie-Dieu et de chaises, remplaçant, des deux côtés de la tombe, les bancs retirés, fut occupé par M. le chanoine Clément, vicaire général, MM. les assistants, notre respectable Père directeur, un certain nombre de missionnaires, les docteurs Brochin, Didier et Lesourd de la Communauté, et le docteur Alibert de Saint-Lazare, puis le commissaire de police.

Les missionnaires présents avec Notre Très Honoré Père et notre respectable Père directeur étaient : MM. Planson, Veneziani, Bettembourg, Robert, Narguet, Bogaert, Misermont, Caussanel, Mott, Daydi, Coste, Parrang, Baros, Fayollat et Constant.

Notre Très Honoré Père, nos sœurs officières, nos trois sœurs directrices, la première et la seconde secrétaires étaient placées au premier rang des bancs, du côté de l'évangile ; puis quelques anciennes officières ; derrière elles, quatre Dames de la Charité : la présidente, Mme de Perthuis ; la vice-présidente, Mlle de Lasteyrie ; la secrétaire, Mlle Bazy ; et la trésorière, Mme de la Chaise née Chaptal. Les visitatrices et les sœurs servantes venues pour la retraite et appartenant à nos provinces étrangères : Amérique Centrale, Argentine, Brésil, Equateur, Etats-Unis, Pérou, Turquie et plusieurs sœurs servantes de Paris, les premières d'office de la Maison-Mère et quelques sœurs de chaque

office venaient ensuite. Les tribunes étaient combles. Celle des chanteuses était réservée à un groupe de sœurs du séminaire.

La séance s'ouvrit par une lecture en latin, bientôt interrompue pour la lecture en français de l'état des ossements en 1905, faite par M. Lanier, M. Misermont se tenait auprès de lui, lui donnant à propos les renseignements utiles.

Cette lecture terminée, Son Eminence a rappelé la sentence d'excommunication portée contre quiconque déroberait, même pour un motif de piété, quelque chose des ossements de la vénérable, ou contribuerait à cet acte.

On a procédé alors à l'ouverture de la tombe. Les trois ouvriers de M. Brunet ont enlevé les quatre pierres qui encadraient la plaque de marbre, puis avec effort ont soulevé celle-ci, laissant apercevoir l'intérieur couvert de plâtras vite écartés, et comblé par une épaisse couche de charbon. Les seaux et des pelles à main furent apportés rapidement, et, avec précaution, deux ouvriers firent la besogne. Le frère Houpert les aidait, emportant les seaux pleins et les rapportant vides.

Enfin, on sortit la caisse ; une première enveloppe noire la protégeait, puis une seconde blanche où le charbon avait, au-dessus, laissé sa trace. Mais le voile blanc brodé d'une croix qui couvrait la partie supérieure était intact.

La précieuse caisse fut déposée sur la table, devant Son Eminence, où l'on vérifia facilement les dimensions. Pour les sceaux, ce fut plus laborieux et MM. les secrétaires qui se chargeaient de ce soin durent emprunter quelques cierges allumés aux sœurs qui se disposaient à former le cortège d'honneur à leur Mère.

Après quoi, M. Brunet enleva les vis qui assujettissaient le couvercle de la caisse. Pendant ce temps, le frère Houpert apportait un petit brancard blanc avec quatre surplis. MM. Bogaert, Parrang, Fayollat et Constant s'en revêtirent pour porter le corps.

Puis Monseigneur, levant les yeux vers les chanteuses de la tribune, demanda de psalmodier l'office des veuves. Cette partie du cérémonial n'avait pas été prévue ; il y eut donc un moment d'attente. Enfin quelques voix psalmodièrent les psaumes *Dixit Dominus* et *Laudate pueri Dominum*, pendant que la procession s'organisait pour la salle des retraites ; les sœurs, un cierge à la main, précédaient nos reliques si chères que suivaient les médecins, le clergé, puis Son Eminence.

La salle de retraite avait un aspect inaccoutumé. Quelques lauriers voilaient l'autel. Tous les bancs entre celui des officières et les deux piliers avaient été supprimés, laissant libre un assez grand espace. Devant ce banc, réservé aux visitatrices, trois fauteuils et quelques chaises avaient été placés pour le cardinal, Mgr Fabrègue et Monsieur Notre Très Honoré Père, Notre Très Honorée Mère et nos sœurs officières. Au milieu, une grande table auprès de laquelle se tenaient les médecins. A leur portée, une petite table avec brosses, pinces, ciseaux, rouleaux de fil d'argent. Sous le portrait de saint Vincent, une table avec des boîtes destinées à recevoir des portions de reliques ; sous celui de notre vénérable Mère, d'énormes paquets d'ouate ; toutes ces tables étaient couvertes de nappes blanches ; une autre plus petite avec un tapis vert, et en arrière de Son Eminence, était destinée au secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal de la séance.

Une cinquantaine de sœurs des divers offices, dont vingt du sémi-

naire, avaient été nommées pour se tenir à la retraite, ayant en main un cierge allumé pour recevoir le corps de la future bienheureuse. Ce groupe, renforcé des sœurs du cortège, se massa en demi-cercle depuis l'autel jusqu'aux tables.

Alors commença la reconnaissance des reliques. Les précieux ossements furent retirés de la caisse, déposés sur la table et rapidement placées dans leur position naturelle. Pendant que les deux plus jeunes docteurs, MM. Didier et Lesourd, reconstituaient le squelette, un certain nombre de missionnaires se prêtèrent au pieux désir des sœurs, en faisant toucher aux reliques, spécialement au crâne, chapelets, médailles, images.

Après avoir reconnu que l'état des ossements répondait à la description de 1905, les docteurs en retirèrent :

Pour Rome : l'omoplate gauche et quatre côtes ;

Pour Son Eminence : trois os dont une côte ;

Pour être mis dans les reliquaires : l'omoplate droite, sept fragments et dix-huit côtes, deux fragments du sternum, ce qui restait des pieds et deux péronés.

Somme toute, le squelette gardait le crâne, la colonne vertébrale, le bassin, les bras et les jambes, moins les péronés. Le crâne surtout attira l'attention ; il nous a paru volumineux.

Tous les os ont été assujettis et reliés entre eux par des fils d'argent. Puis le squelette fut enveloppé membre par membre d'ouate maintenue par des bandes et habillé d'un maillot de soie blanche ; la tête fut enveloppée en partie dans un voile de soie blanche et le tout entouré d'un ruban muni des sceaux de l'archevêché.

Les docteurs ayant terminé leur mission, le corps fut déposé dans le cercueil qui avait servi à transporter de Belgique celui de saint Vincent. Quatre missionnaires, comme la première fois revêtus d'un surplis, le chargèrent de nouveau sur leurs épaules. Les sœurs portant un cierge allumé le précédèrent à la chambre dite Saint-Raphaël qui se trouve au premier étage, entre l'économat et la tribune des confessionnaires.

Là, une table recouverte d'une nappe blanche attendait le précieux dépôt qui doit y rester jusqu'au moment où il sera placé dans sa châsse, sous l'autel même de la chapelle dédiée à notre chère bienheureuse, et où ses filles pourront la vénérer comme, à Saint-Lazare, notre bienheureux Père.

Pendant qu'à la retraite nos sœurs de la sacristie recueillaient sur les nappes blanches la précieuse poussière tombée au cours de l'opération, et que M. le chanoine Clément scellait le ruban de soie rouge qui entourait les boîtes renfermant les reliques réservées, Son Eminence, qui avait suivi avec intérêt les différentes phases du travail des médecins, s'acheminait avec Monsieur Notre Très Honoré Père vers la chambre de Saint-Raphaël, pour donner un dernier salut aux restes vénérés de la servante de Dieu et une dernière bénédiction à ses filles. Et comme Notre Très Honorée Mère le remerciait d'avoir affronté la fatigue de cette longue séance, il répondit aimablement qu'il tenait à rester jusqu'à la fin d'une cérémonie pour lui très consolante.

Il était midi lorsque l'assemblée se sépara. Grâce à nos sœurs de la sacristie et de l'économat qui avaient si bien prévu et préparé le matériel, tout s'est très bien passé.

QUELQUES MANDEMENTS D'ÉVÊQUES AU SUJET DE LA BIENHEUREUSE

MGR ADOLPHE-YVES MARIE DUPARC

Évêque de Quimper et de Léon

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

De très grandes fêtes, qui intéressent l'Église catholique tout entière, mais surtout la France, vont être célébrées à Rome, du 9 au 16 mai de la présente année, pour la béatification de la vénérable Louise de Marillac, et la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie et de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Le Pape Benoît XV, en honorant nos saintes, donne à notre patrie une nouvelle preuve de son affection pour la fille aînée de l'Église. Souhaitons que le parlement français, appréciant enfin la bienveillance du Souverain Pontife et comprenant notre intérêt national, vote en temps opportun l'envoi au Vatican d'un ambassadeur qui puisse représenter officiellement la France à ces fêtes sans pareilles.

Vos évêques y assisteront en grand nombre. Passionnés d'amour pour Dieu et pour leur grand pays, ils savent qu'il faut faire remonter « au Christ qui aime les Francs » l'honneur de l'héroïsme chrétien sous toutes ses formes, et le mérite des victoires remportées dans les combats de la sainteté contre le péché comme dans les guerres pour la défense du droit et la sauvegarde des intérêts légitimes d'un peuple. Ils se rendront à Rome, l'âme pleine de reconnaissance pour le Dieu qui est admirable dans ses saints, et qui, par son Sacré Cœur, a sauvé la France repentante et dévouée.

Nous apporterons ces sentiments dans notre pèlerinage à la Ville Éternelle, et nous sommes sûrs qu'ils seront partagés par les pèlerins de Cornouaille, de Léon et de Tréguier qui nous feront cortège auprès du Pape et par les fidèles qui s'uniront dans leurs paroisses à nos émotions et à nos prières.

C'est pour vous permettre à tous de vous y associer par l'esprit et par le cœur que Nous voulons vous rappeler brièvement l'histoire des trois âmes d'élite qui vont être offertes solennellement aux hommages des catholiques, et dont vous savez déjà qu'elles sont les plus pures gloires de la France.

La vénérable Louise de Marillac était de naissance illustre. Nièce d'un garde des sceaux et d'un maréchal de France sous le règne de Louis XIII, mariée à un secrétaire des commandements de Marie de Médicis, Antoine Le Gras, c'est quand elle fut veuve, à trente-quatre ans, en 1625, qu'elle entra dans l'histoire, par la porte de l'humilité et de la charité, en se dévouant aux pauvres, aux malades, aux enfants, sous la direction de saint Vincent de Paul. Elle fut avec lui la fondatrice des Filles de la Charité, qui sont aujourd'hui plus de trente mille dans le monde, partagées entre trois mille établissements dont la France possède un millier. Notre diocèse n'en compte que trois, dont un à Tréboul, un à Morlaix, et le troisième à Saint-Pol de Léon, où nos prêtres âgés ou infirmes reçoivent les soins les plus dévoués des religieuses qui y ont été établies par Mgr Lamarche.

Toutes ces saintes femmes portent l'empreinte de l'éducation jadis reçue de saint Vincent et de Louise de Marillac. A vrai dire, d'ailleurs, toutes les congrégations populaires, hospitalières ou enseignantes, fon-

dées depuis le dix-septième siècle, ont hérité quelque chose de l'esprit de ces deux initiateurs et adopté plus ou moins leurs méthodes de formation spirituelle et d'action charitable.

Mais la cour romaine, pour béatifier la noble fondatrice, a envisagé sa sainteté encore plus que son œuvre. Le grand témoin de sa vie intérieure, qui l'a dirigée pendant quarante ans, saint Vincent lui-même, n'a trouvé à lui reprocher que ses excès de zèle au début. Il n'avait pas songé à faire d'elle une religieuse, mais une femme d'œuvres pratiquant dans le monde toutes les vertus de la religieuse. Il lui fit comprendre que la vie chrétienne repose tout entière sur la recherche ardente et désintéressée du bien absolu, dans l'union avec Dieu. Or, sans le détachement de soi, on ne peut pas se donner entièrement à Dieu, et, si l'on se refuse à Dieu, on ne saura jamais se bien donner aux pauvres.

Voici, d'ailleurs, comment il caractérisait sa vocation et celles de ses filles.

« Une Fille de la Charité a besoin de plus de vertu que les religieuses les plus austères. Il n'y a point de *religion* de filles qui ont tant d'emplois qu'elles en ont; car les Filles de la Charité ont presque tous les emplois des religieuses, ayant premièrement à travailler à leur propre perfection, comme les religieuses Carmélites et autres semblables; secondement, au soin des malades, comme les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris et autres hospitalières; troisièmement, à l'instruction des pauvres filles, comme les Ursulines.

« Elles considéreront... qu'elles sont beaucoup plus exposées que les religieuses cloîtrées et grillées, n'ayant pour monastère que les maisons des malades, pour cellules quelque pauvre chambre, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la sainte modestie : pour ces considérations, elles doivent avoir autant et plus de vertu que si elles étaient professes dans un ordre religieux ¹. »

C'est le mérite de Louise de Marillac d'avoir donné la première, dans un milieu de *filles de village* dont elle partageait toute la manière de vivre, l'exemple d'une perfection aussi haute que celle des cloîtres, et de l'avoir portée, en son âme comme dans l'âme de sa Congrégation, au degré le plus héroïque, tout en gardant à ses filles, selon l'inspiration de saint Vincent, « ce cachet de franchise et de gaieté, encore si visible chez les sœurs de charité d'aujourd'hui ². »

Sa béatification n'édifiera pas seulement les saintes religieuses que pénètre encore si puissamment son esprit. Elle réjouira et encouragera toutes les femmes d'œuvres qui se consacrent dans le monde à la piété, à la charité, à l'apostolat, à l'éducation, et aux diverses œuvres de miséricorde corporelle ou spirituelle.

MGR CHESNELONG, ARCHEVÊQUE DE SENS

C'est à l'exercice de cette vertu que Louise de Marillac doit les honneurs de la béatification. Peut-être beaucoup d'entre vous, Nos Très Chers Frères, ignoraient-ils encore jusqu'au nom de la nouvelle bienheureuse.

1. Cité dans RORHBACHER, édition in-4°, XIII^e volume, p. 204-205.

2. Emmanuel DE BROGLIE : *Vie de saint Vincent de Paul*.

Rien ne répond mieux qu'un tel effacement aux ambitions de cette âme si profondément humble; mais l'heure est venue où doit être glorifiée celle qui fonda, sous la direction de saint Vincent de Paul, la Compagnie des Filles de la Charité. A quiconque n'est pas familiarisé avec le détail de sa vie, il est du moins loisible de connaître la mère par ses filles. Si vous avez vu la blanche cornette répandre dans la mansarde du pauvre un rayon d'espoir et de joie, rallier autour d'elle des orphelins heureux d'avoir retrouvé une mère, se pencher sur un brancard d'ambulance ou un lit d'hôpital, si vous savez qu'à cette heure trente-sept mille sœurs de cet ordre, disséminées dans le monde entier, font bénir, sur toutes les plages, avec la charité du Christ, le nom de la France qui les envoie, si vous savez que cette admirable phalange, devenue une immense armée, ne cesse d'enrôler dans ses rangs des jeunes filles qui n'hésitent pas à sacrifier les plus exquis tendresses du foyer, les plus beaux rêves d'avenir, pour se consacrer au service de ceux qu'elles appellent « nos seigneurs et maîtres les pauvres, » vous pouvez juger par là ce que fut l'initiatrice de tous ces dévouements. Il est juste d'en faire remonter la gloire jusqu'à elle, car c'est à son exemple que se formèrent les premières Filles de la Charité, et les « bonnes sœurs » d'aujourd'hui n'ont encore d'autre idéal que celui dont Louise de Marillac fut le vivant modèle.

On ne compte plus les héroïsmes que le sien a inspirés. Aussi, Louise de Marillac ne recevra-t-elle point seule les honneurs de la béatification : le 13 juin, quatre de ses filles seront associées à son triomphe, en même temps que onze Ursulines de Valenciennes, qui furent, comme les quatre Filles de la Charité d'Arras, martyres de la Révolution.

MGR L'ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE

La première de ces solennités, Nos Très Chers Frères, aura pour but de proclamer bienheureuse la vénérable Louise de Marillac.

Selon les théologiens, la béatification est un acte par lequel l'Église déclare, par l'organe de son chef, le Pontife suprême, qu'une personne décédée, après une vie pleine de mérite et de vertu, et à l'intercession de laquelle il faut attribuer plusieurs miracles, jouit dans le ciel de la béatitude éternelle. Or, toutes les conditions requises se trouvent admirablement réunies dans la personne de la vénérable Louise de Marillac.

Née en 1591, elle montra dès sa jeunesse un grand amour pour les pauvres. Son mariage avec M. Le Gras, secrétaire de la reine Marie de Médicis, ne diminua en rien son zèle pour les exercices de la piété la plus fervente et pour les œuvres de miséricorde. Devenue veuve à l'âge de trente-quatre ans, elle renonça au monde et résolut de se consacrer toute entière au soin des pauvres et des malades. Saint Vincent de Paul qui était son directeur, l'associa à ses projets charitables pour le soulagement spirituel et corporel des malheureux; après l'avoir éprouvée pendant plusieurs années, il fonda avec elle cette compagnie de vierges devenues si célèbres sous le nom de Filles de la Charité. La vénérable Louise fut leur première supérieure, et se montra toujours la « vaillante et docile coopératrice » du grand Saint dont le nom est synonyme de charité. Ses filles n'ont cessé de se multiplier : elles forment aujourd'hui une magnifique légion de trente mille membres qui portent le renom de la France sur toutes les plages de l'univers.

Elle mourait en 1660, laissant après elle le parfum d'une vie très sainte et l'exemple des plus sublimes vertus. De nombreux miracles ont été, attribués à son intercession. D'abord déclarée vénérable, elle va être enfin élevée sur les autels, et la France comptera une protectrice de plus.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

L'Église s'apprête à glorifier trois grandes Françaises.

Le dimanche 9 mai prochain, dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, la vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, sera proclamée bienheureuse.

Le jeudi suivant, 13 mai, en la fête de l'Ascension, le Souverain Pontife inscrira solennellement au catalogue des saints la bienheureuse Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial, choisie par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour propager le culte de son cœur sacré en France et dans le monde entier.

Enfin, le dimanche 16 mai, le même honneur sera décerné à la bienheureuse Jeanne d'Arc, la vierge de Domrémy, la libératrice de la France, qui pourra dès lors être appelée en toute vérité « la Sainte de la Patrie ».

L'annonce de ces solennités, que, dans une pensée de spéciale bienveillance envers notre pays, le Saint-Père a voulu rassembler en une même semaine, doit nous remplir de joie, de fierté et d'espoir. Nous aurons personnellement, s'il plaît à Dieu, le bonheur d'y assister, avec un certain nombre de Nos prêtres et de Nos fidèles, et vous vous y unirez tous, Nos Très Chers Frères, par le cœur et par la prière.

Nous l'avons dit déjà, ces trois figures personnifient merveilleusement les traits essentiels qui caractérisent la France, qui font sa gloire devant les hommes et qui la recommandent aux miséricordes et aux bénédictions de Dieu.

Jeanne d'Arc, c'est la vaillance poussée jusqu'à l'héroïsme, c'est le patriotisme surnaturalisé par la foi.

Marguerite-Marie, c'est l'amour ardent pour « le Christ qui aime les Francs », c'est le zèle brûlant pour le faire aimer.

Louise de Marillac, c'est la charité généreuse envers les hommes, c'est la compassion secourable pour ceux qui souffrent, pour les pauvres, pour les malades, pour les orphelins, pour toutes les détresses.

Louise de Marillac appartient plus spécialement à notre diocèse par sa naissance, par sa vie, par ses œuvres, par sa mort et par son tombeau.

Née à Paris, le 12 août 1591, elle y passa son existence tout entière. Le 5 février 1613, en l'église Saint-Gervais, elle épousait M. Le Gras dont elle porta depuis lors le nom. Devenue veuve en 1625, elle fut, sans négliger ses devoirs maternels envers son fils, associée à saint Vincent de Paul, d'abord dans la fondation des confréries de charité, puis dans celle des Filles de la Charité. Bientôt elle se consacra tout entière à former et à diriger les premières de ces admirables servantes des pauvres, maintenant répandues dans tout l'univers, au nombre de près de trente mille, partout aimées et vénérées pour leur religieux dévouement. Rappelée à Dieu le 15 mars 1660, quelques mois avant saint Vincent de Paul, elle mérita que celui-ci, dans une conférence célèbre, rendit le plus beau témoignage à ses vertus et louât la pureté

de son âme, son humilité, son esprit de pauvreté, sa prudence, sa charité, son esprit intérieur et son abandon à Dieu.

Ses restes furent d'abord inhumés dans l'église Saint-Laurent, près de laquelle elle avait achevé sa sainte vie. Au siècle suivant, les Filles de la Charité obtinrent de les transférer dans leur chapelle du faubourg Saint-Denis; et quand, après la Révolution, elles s'établirent, d'abord rue du Vieux-Colombier, sur la paroisse Saint-Sulpice, puis dans leur maison actuelle de la rue du Bac, elles y apportèrent avec elles leur trésor. Ces ossements précieux reposent depuis 1824 dans le sanctuaire où la Vierge de la Médaille miraculeuse a daigné apparaître. Nous les y avons reconnus, au nom du Saint-Siège, le mardi de Pâques dernier, et c'est là qu'après la béatification, ils seront exposés à la vénération publique.

Les 24, 25 et 26 juin, Nous célébrerons, en l'église Saint-Sulpice, un Triduum solennel en l'honneur de la nouvelle bienheureuse. Tout le Paris catholique viendra, Nous en avons la confiance. L'honorer et l'invoquer, comme un admirable modèle de sainteté et comme une grande bienfaitrice de l'humanité. Nous unirons à elle dans nos hommages ses Filles martyres, les sœurs de Charité d'Arras, mises à mort en haine de la religion pendant la Révolution, qui doivent être béatifiées à leur tour le 13 juin.

La Croix publie l'article suivant :

UNE AME QUI S'ÉTAIT ABAISSÉE ET QUE L'ÉGLISE ÉLÈVE

LA BIENHEUREUSE LOUISE DE MARILLAC

Elle s'était abaissée, oui; elle disait pendant qu'elle était sur terre : « Je ne suis rien, mon « Père » est tout. » De fait, son « Père », *M. Vincent, saint Vincent de Paul...* « un nom qui en dit plus à lui tout seul que tous les commentaires de tous les panégyriques », le comte de Broglie a pu écrire : « Le louer, c'est affaiblir l'impression qu'il produit. » Mais elle, la violette, toujours cachée, après des siècles, l'Église, qui est coutumière de ce geste — comme son divin Maître : il a exalté les humbles, — l'Église s'apprête à l'élever; elle la proclame bienheureuse; dans quelque temps, nous l'espérons, elle l'auréolera du nimbe qui fait les saintes! Nous pourrons l'invoquer. Nous l'invoquons déjà. Bienheureuse Louise de Marillac, priez pour nous. Et comme la France était votre patrie, que vous l'aimiez, que vous l'aimiez toujours, priez pour la France.

LES PREMIÈRES ANNÉES

La bienheureuse Louise de Marillac naquit à Paris, le 12 août 1591. Elle appartenait à l'illustre famille de Marillac, originaire d'Auvergne. Elle avait deux oncles, dont l'un était garde des sceaux et l'autre maréchal de France, tous deux, d'ailleurs, voués à de retentissantes disgrâces, et qui moururent, celui-ci sur l'échafaud, celui-là en prison. Elle put ainsi, du même coup d'œil, voir, dans sa propre demeure, et les grands de ce monde et leur inconstance. Le poète disait, parlant de la gloire humaine : « Et comme elle a l'éclat du verre, elle en a la fragilité. » Elle vit bien que c'était vrai. Alors tout de suite elle se tourna vers Dieu. Nous lisons, dans le premier auteur qui ait écrit sa

Vie, des phrases comme celles-ci : « Elle fit, par sa piété, le charme des religieuses Dominicaines, ses maîtresses » ; « la lecture des livres sérieux devint la plus ordinaire et la plus douce de ses occupations » ; « elle était habile en tout et même en peinture ; on voit encore aujourd'hui quelques tableaux de piété peints de sa main ; elle n'eût pas été capable de travailler à d'autres ». Avec cela, la plus aimante des enfants. Tellement que son père — le bon Dieu avait repris de très bonne heure sa mère — déclarait par testament « qu'elle avait fait sa plus grande consolation dans le monde et qu'il croyait qu'elle lui avait été donnée pour son repos d'esprit dans les afflictions de la vie ».

Tous ses goûts la portaient vers la vie religieuse. Elle eût voulu entrer chez « les Révérendes Mères Capucines » de Paris. Mais son directeur, « qui était du même Institut », l'en détourna. Il lui dit : « Je crois que Dieu a d'autres vues sur vous. » C'était vrai. Elle se laissa faire. Plus tard, elle avouait : « J'ai été conduite par des voies merveilleses. »

LE MARIAGE

Son père mourut, alors qu'elle avait à peine vingt-deux ans. Unique héritière d'une maison considérable, peu faite aux discussions temporelles, pour gérer sa fortune, elle avait besoin d'un aide. Le ciel — son biographe nous dit : il voulait faire de Louise un modèle pour tous les états, — le ciel lui donna pour époux Antoine Legras¹, né à Montferrand, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, dont la famille, connue par l'amour des malheureux, avait fondé un hôpital dans la ville du Puy. Mariée — on l'a dit et on n'a pas exagéré les choses, — « de tous les biens qu'une personne peut faire en cet état, il n'en est pas un seul qu'elle ait négligé, et pas un qu'elle n'ait fait avec la plus grande édification ». « Non seulement — nous citons toujours — elle rendit à Dieu tous les devoirs que prescrit l'Évangile, et aux pauvres tous les bons offices de la plus active charité, mais elle satisfait parfaitement à ce qu'elle devait à son époux et à sa famille. Dieu bénit son mariage par la naissance d'un fils, qu'elle éleva avec un soin particulier. » Donnons en outre ce détail qui montrera combien elle était maîtresse de maison attentive, sachant se faire « toute à tous », à ses domestiques comme aux autres, et les édifiant : « Il y en eut deux qui furent si touchés de ses vertus qu'ils résolurent de quitter le monde. L'un entra dans l'ordre des Minimes, et l'autre dans la Congrégation de Saint-Maur, dont la nouvelle réforme édifiait l'Église et rappelait l'heureuse mémoire des vertus de ses premiers instituteurs. »

DANS L'ATTENTE DES GRANDES CHOSES

Douze ans passèrent. M. Legras quitta cette terre après une longue maladie supportée saintement ; quand on est l'époux d'une sainte, tout naturellement on devient saint soi-même. Sa veuve se donna tout à Dieu. Elle dit : « N'est-il pas bien raisonnable que je sois tout à lui,

1. D'où le nom sous lequel elle est encore connue : Mlle Legras. On sait qu'à cette époque les appellations de Madame et de Mademoiselle n'avaient pas le sens déterminé que l'usage leur donne aujourd'hui. Mademoiselle était le nom donné aux femmes dont le mari n'était pas noble.

après avoir été tant de temps au monde ? » Dès lors, ce furent des « retraites » fructueuses. « Je suis consolé, lui écrivait l'évêque de Belley, que les exercices du recueillement et les retraites vous soient si utiles et si savoureux » ; des communions fréquentes ; des visites assidues aux pauvres et aux malades, même aux plus rebutants, aux lépreux et aux pestiférés, tant et si bien que l'attention de saint Vincent de Paul, « l'homme le plus charitable qui fût en ce temps dans le royaume », se trouva excitée. Ils se virent. Ils se comprirent. Le Saint dit à la bienheureuse — dès lors sa dirigée fidèle : « Ne craignez rien. Le Maître veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire, et j'estime qu'il vous conservera pour cela. »

« Pour quelque chose qui regarde sa gloire ! » C'étaient les Filles de la Charité, maintenant si populaires ! Mais les œuvres de Dieu se font lentement. *M. Vincent*, d'ailleurs, n'était jamais pressé — d'aucuns l'appelaient *M. Lambin*. — Il disait : « Laissons agir le Très-Haut, lequel fait les choses quand on y pense le moins », ou bien encore : « Gardons-nous d'enjamber sur la conduite de la Providence. » Donc, on attendit. Prêts toutefois à suivre « à pas de géant », dès que cette Providence aurait ouvert les voies. Elle les ouvrit.

LES FILLES DE LA CHARITÉ

Saint Vincent de Paul avait établi, dans tous les lieux où lui ou ses religieux passaient, des « confréries de charité », pieuses associations de femmes chrétiennes qui se dévouaient pour visiter et soigner les malades des paroisses. Il fallait entretenir leur zèle, parfois le ressusciter. Louise de Marillac fut chargée de cette mission et s'en acquitta à merveille. Son biographe nous dit : « C'était un astre dans un mouvement perpétuel qui, chaque jour, répandait ses lumières et ses influences. » Et celui qui l'avait envoyée — son témoignage est précieux tant lui-même était actif, — « elle avait plus besoin de bride que d'éperon ». Elle visita ainsi tous les environs de Paris et de nombreuses communes des diocèses voisins, reçue ici avec enthousiasme, là... le contraire. Mais peu lui importait, pourvu qu'elle fasse le bien. Elle le faisait « composant son miel de tout, aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que de celle qui tombe sur la rose ». Un jour qu'elle avait été chassée d'une hôtellerie, elle se montrait ravie ; elle disait : « Au sortir de cette chère maison. »

Cependant, des filles dévouées commencèrent à s'offrir qui, par amour de Dieu, voulaient se consacrer entièrement au soin des malades. D'abord quelques-unes. Puis un grand nombre. Saint Vincent de Paul les mit sous la conduite de sa « dirigée » laquelle n'était jamais lasse de bien faire. « Elles logèrent en sa maison et vécurent en commun. » Signalons la date : le 29 novembre 1633. Une grande œuvre venait de naître.

Nous ne dirons pas ses développements. « Depuis ce jour, Louise a vu sa Compagnie se multiplier de plus en plus, et la Providence a augmenté le nombre de ses enfants à mesure qu'elle lui a présenté de nouvelles occasions de les employer. Elle en a donné aux prisons de Paris ; elle les a répandues dans les paroisses et dans les hôpitaux de cette immense capitale. On lui en a demandé pour les paroisses des maisons royales ; elle en a envoyé dans les campagnes et dans les villes de province, et même jusque dans les royaumes étrangers. Quand elle

mourut, elle avait soixante-sept maisons organisées. Elle en a maintenant plus de trois mille.

Nous n'insisterons pas non plus sur la manière dont elle forma et instruisit ses compagnes de la première heure. « Elle avait une douceur et une affabilité qui leur gagnaient le cœur. Elle était à elles toutes et à chacune d'elles, à tous les moments du jour. Elle leur donnait une pleine liberté de lui parler, sans faire jamais paraître, par la plus légère émotion, qu'elle en fût importunée, quoiqu'il fallût quitter ses prières ou ses autres emplois. Lorsque plusieurs filles lui venaient parler en même temps de différentes affaires, elle leur répondait avec une tranquillité d'esprit toujours égale, sans jamais leur rien dire pour les presser de finir ou même d'abréger, quoiqu'elle en fût quelquefois incommodée. » « Toutes s'en retournaient toujours satisfaites, et chacune d'elles se fût crue la plus chérie, si elles n'avaient su qu'en qualité de mère commune du troupeau elle aimait également toutes les brebis dont il était composé. »

Mais après Notre-Seigneur — c'est pour lui qu'elle faisait tout — et ses filles, son grand amour : les pauvres ! Comme elle les chérissait ! Sous quelque forme qu'ils lui apparaissent, enfants abandonnés, malades, soldats blessés, mendiants, prisonniers, galériens ! tous étaient ses « maîtres » et ses « seigneurs ». Elle voulait qu'à tous on portât respect ; que tous fussent, chez elle, les premiers servis ; « on leur destinera le premier morceau de pain que l'on coupera pour le déjeuner et le premier potage que l'on servira pour le diner ». Elle les recevait elle-même et ne dédaignait pas de leur laver les pieds. Quand elle mourut, « meurtrière d'elle-même », disait saint Vincent de Paul, lequel d'ailleurs ajoutait : « Il y a vingt ans déjà qu'elle ne vivait plus que par miracle », ce fut dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les mansardes, « partout où demeurait la misère » : un cri immense : « La Mère est partie ! » Dans la bourgeoisie aussi et dans la haute société, même à la cour, on la pleura. Elle avait fait l'union des classes.. dans la parfaite charité.

* * *

Et maintenant ? Nous écrivons aux jours qui suivent le 1^{er} mai. Les passions sont déchainées. Des malfaiteurs publics s'excitent, profitant des malheurs que la guerre a causés, à semer la haine parmi les hommes. O bienheureuse Louise de Marillac, vous avez vu pire que maintenant, après des épidémies terribles, après les horreurs de deux guerres, guerre étrangère et guerre civile. Votre bonté a contribué à tout calmer. Multipliez-la au milieu de nous, avec cette paix inaltérable dont vous jouissiez. La vertu ne manque pas aujourd'hui, sur notre terre de France, non. Mais peut-être un peu, parfois, la « manière », celle que vous aviez et que vos filles ont gardée :

Quand on a le sourire aux yeux
A la lèvre un mot gracieux
La vertu même en est plus belle.

Rendez belle la vertu.

CÉRÉMONIES DE LA
BÉATIFICATION DE LOUISE DE MARILLAC

A ROME

D'après le journal *l'Osservatore Romano* (9 et 10 mai) traduit
par M. Parrang

Hier dimanche, 9 mai, eut lieu, dans la basilique vaticane, la cérémonie solennelle de la béatification de la vénérable servante de Dieu Louise de Marillac, cofondatrice des Filles de la Charité.

Au fond de l'abside, des rangées nombreuses de lampes électriques d'un effet vraiment surprenant entourent les rayons qui servent de cadre au tableau où on admire la « gloire » de la bienheureuse dans un nimbe de lumière.

Autour de l'abside, on a dressé des tribunes pour les familles des souverains, pour l'ordre de Malte, pour le corps diplomatique, pour la famille du Pape, pour le patriciat et la noblesse romaine, pour les Filles de la Charité et pour les Prêtres de la Mission. Différentes enceintes sont réservées aux instituts d'hommes et de femmes, ou à des personnes munies de billet spécial. Des deux côtés, les tribunes des chœurs.

L'entrée de Saint-Pierre est publique et le service intérieur est fait par les carabiniers et les agents de police italiens.

Les travaux de la décoration, rendus plus difficiles dans les circonstances actuelles, ont été dirigés, avec sa compétence coutumière, par le commandeur Constantin Sneider, architecte des sacrés palais apostoliques, et exécutés par les soins de Mgr Di Bisogno, président des postulateurs des causes. Le même décor, sauf les modifications nécessaires, servira pour les autres béatifications et canonisations qui doivent se suivre jusqu'au 13 juin.

Dans l'abside, sont disposées les places pour les Eminentissimes cardinaux et les officiers de la Sacrée Congrégation des Rites, pour le vénérable Chapitre et le clergé du Vatican et pour la postulation. Sous les deux loges de sainte Hélène et de sainte Véronique sont deux tableaux représentant deux des miracles approuvés pour la béatification. Dans le premier, on voit celui accordé à Joseph Heulet, âgé de dix-huit ans et guéri instantanément, le 19 mars 1894, d'otite purulente, accompagnée de perforation du tympan et d'autres phénomènes d'ostéite et de périostite dans la région mastoïdienne. Dans l'autre toile, on retrouve le miracle arrivé le 28 février 1911 en la personne de la jeune Rose Carlo de Fusano dans les Pouilles, guérie d'ulcères fistuleux chroniques. Le tableau du troisième miracle est placé sous le portique au-dessus de l'entrée principale du temple et représente la guérison de sœur Marie Ferrer, Fille de la Charité, délivrée de son mal le 15 mars 1905.

Une autre toile très belle, montrant la bienheureuse dans la gloire, est suspendue à l'extérieur de la basilique, sous la loge au-dessus de l'entrée principale.

Toutes ces peintures ont été faites, avec un sens artistique exquis par le professeur Caroselli bien connu à Rome.

La statue de saint Pierre est revêtue des habits pontificaux, et tout autour de la basilique sont suspendues les antiques tentures de damas rouge bordées de galons d'or.

LA CÉRÉMONIE

A dix heures précises prennent place, du côté de l'Évangile, les Eminentissimes cardinaux des Rites : LL. EEm. Vico, préfet, Vannutelli, Boschi, Cagiano de Azevedo, Amette, Guisasola y Menendez, Cagliero, Scapinelli di Léguigno, Ranuzzi de Bianchi, Bourne, Dubois, Soldevila y Romero, Frühwirth, Bisleti, Billot, Gasquet et Marini. Le vénérable cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, se trouve également présent dans la basilique.

Après le chant de None, le révérend chapitre de Saint-Pierre ayant à sa tête le cardinal Merry del Val, archiprêtre de la basilique, se rend processionnellement à sa place dans l'abside, côté de l'Épître.

Après des sièges des prélats des Rites, prennent place les archevêques, évêques et consultants de cette Sacrée Congrégation.

Derrière les bancs des cardinaux et du chapitre du Vatican sont déjà de nombreux archevêques et évêques parmi lesquels on remarque ceux de Vannes, d'Auch, de Constantine, de Toul, d'Autun, de Tarantaise, de Beauvais, de Gap, de Grenoble, de Luçon, de Saint-Flour, de Nancy, de Poitiers, de Lille, de Metz, de Quimper, de Digne, de Perpignan, de Châlons, les coadjuteurs de Montpellier, de Nîmes, de Viviers, pour ne nommer que les Français. A ajouter encore, Mgr Reynaud, Mgr Fabrègues ainsi que plusieurs évêques des Missions Étrangères de Paris, l'évêque de Quito, plusieurs évêques et abbés des divers rites orientaux et tant d'autres que, vu leur grand nombre, il serait trop long de les nommer tous.

Dans les tribunes spéciales : La sœur du Pape, marquise Julie della Chiesa, veuve du comte Persico, avec son fils et sa femme. Une députation des Messieurs de la Mission et des Filles de la Charité, notamment M. Verdier, Supérieur général des Prêtres de la Mission, avec MM. Fontaine, Misermont, Alpi, Ricciardelli, la Mère Maurice, Supérieure générale des Filles de la Charité, accompagnée d'un groupe très considérable de ces Filles de la Charité représentant toutes les maisons du monde, et, parmi elles, grand nombre vivant depuis plus de cinquante ans dans l'Institut. Enfin, beaucoup de Prêtres de la Mission, des prélats, des sœurs, des religieux, des prêtres ainsi que des laïcs des deux sexes. Une large place surtout est occupée par la colonie et les pèlerins français.

Tout le monde étant placé, le procureur général des prêtres de la Mission près le Saint-Siège, M. Ricciardelli, accompagné de Mgr Alexandre Verde, secrétaire des Rites, s'avance vers l'Eminentissime préfet de cette Sacrée Congrégation et, lui remettant le Bref apostolique de béatification, le prie de vouloir bien en ordonner la publication. M. Ricciardelli remplace en cette circonstance le postulateur de la cause, Mgr Raphaël Virili, archevêque de Ptolémaïs qui, tout à l'heure, doit chanter la messe pontificale. L'éminent cardinal préfet des Rites renvoie Mgr Verde et le représentant du postulateur au cardinal Merry Del Val, archiprêtre de Saint-Pierre, pour obtenir la permission de publier le bref dans sa basilique.

Celui-ci acquiesce à son tour. Alors, du haut d'une petite estrade, dressée à cette fin, le sous-archiviste du chapitre lit le bref apostolique par lequel S. S. Benoit XV, après avoir fait l'éloge de la vénérable, déclare l'inscrire au nombre des bienheureux.

Aussitôt cette lecture achevée, devant la foule debout et vivement émotionnée, apparaît à découvert, dans le splendide encadrement du Bernin, le tableau représentant la gloire de la nouvelle bienheureuse.

Immédiatement aussi, on découvre le tableau placé dehors, au-dessus de l'entrée de la basilique, tandis que les cloches sonnant à toute volée vont annoncer à la ville l'heureuse nouvelle de la béatification accomplie. A l'intérieur du temple, Mgr Raphaël Virili, archevêque de Ptolémaïs, postulateur de la cause et chanoine de Saint-Pierre, entonne le *Te Deum* qui est continué par les invités et le peuple accouru nombreux. Après l'invocation, il chante l'oraison propre de la bienheureuse dont il encense l'image. Puis, revêtu des ornements sacrés, assisté des chanoines de la partriarciale basilique, notamment de Mgr de Raymond comme prêtre assistant, il chante pontificalement la messe des saintes femmes avec les oraisons propres.

Entre temps, on distribue les images et la « Vie de la bienheureuse ».

C'est la chapelle *Giulia*, sous la direction du distingué maestro, commandeur Boezi, qui, après le *Te Deum*, accompagne la messe dans une musique de choix.

Il est près de midi quand la fonction liturgique se termine. La foule, en sortant de la basilique, forme une fois de plus ce spectacle merveilleux qu'on admire toujours dans les cérémonies de Saint-Pierre.

LA VISITE DU SAINT-PÈRE L'APRÈS-MIDI

Les portes de Saint-Pierre, fermées après la cérémonie du matin, ne se rouvrent, à partir de quinze heures, que pour ceux qui sont munis d'un billet spécial, tandis que déjà la foule se presse nombreuse aux portes. Pour les tribunes de l'abside, l'entrée est du côté de Sainte-Marthe ; pour les enceintes des deux grands bras de la croix, elle se trouve à la grille de la sacristie ; pour les enceintes de la nef centrale, on entre par la porte au milieu de la façade et enfin, avec les billets ordinaires, on pénètre par les portes latérales.

Le comte Vincent Macchi, camérier secret de cape et d'épée *di numero*, dirige le service des tribunes, à la tête des camériers secrets et d'honneur, revêtus de leur superbe costume de gala. Les membres du Cercle de Saint-Pierre aident au placement. Le service de parade est fait par la garde suisse et la garde palatine, tandis que le service d'ordre est confié à la gendarmerie pontificale. L'escorte d'honneur de la personne du Souverain Pontife est faite par sa garde noble. Tous ces corps militaires sont en tenue de demi-gala.

Vers dix-sept heures, le Saint-Père, portant la mozette et l'étole rouge sur la soutane blanche, quitte ses appartements privés, et, passant par l'escalier papal, traverse la première loge de Raphaël, la salle *dei Paramenti*, la salle ducale, la salle royale, et une partie de l'escalier royal et arrive enfin à la basilique par la chapelle du saint Sacrement, accompagné de sa cour noble, tous en habits de cérémonie, précédé et suivi par la garde suisse. A son entrée dans la chapelle du saint Sacrement, le Pape est reçu par le Chapitre de Saint-Pierre ayant à sa tête le cardinal Merry del Val, archiprêtre de l'insigne basilique. Après une courte prière au saint Sacrement, il se rend à la chapelle de la Piéta où l'attendent, en soutane rouge, les Éminentissimes cardinaux : Vannutelli, doyen du Sacré Collège ; De Lai, Vico, Granito Pignatelli di Bel-

monte, Pompili, Boschi, Bacilieri, Lualdi, Gaspari, Luçon, Bourne, Amette, O' Connell, Almaraz y Santos, de Rovérié de Cabrières, Van Rossum, Guisasaola y Menendez, Cagliero, Frühwirth, Scapinelli di Leguigno, Ranuzzi de Bianchi, Sbarretti, Dubois, Sili, Soldevila y Romero, Billot, Lega, Gasquet, Marini et Giorgi.

Le Saint-Père monte alors sur la *Sedia gestatoria* et le cortège se forme pour l'entrée dans la basilique : en tête, les *palafrenieri*, puis les *bussolanti*, les chapelains secrets, les camériers d'honneur de cape et d'épée, les camériers d'honneur ecclésiastiques, les camériers secrets de cape et d'épée, les Monsignors camériers secrets participants, les Monsignors aumônier et sacriste, le marquis J. Sacchetti, fourrier major, le marquis F. Serlupi, grand écuyer, enfin le Pape porté sur les épaules des *palafrenieri* et ayant à ses côtés les massiers, les maîtres des cérémonies et sa garde noble. Suivent immédiatement après, le majordome, le maître de chambre, les commandants et les officiers ainsi que les familiers secrets. Vient ensuite processionnellement le Sacré Collège. La garde suisse, la hallebarde à la main, entoure et ferme le cortège. Les trompettes des gendarmes ont déjà annoncé tout à l'heure l'arrivée du Saint-Père dans la basilique; au moment où il sort de la chapelle de la Piéta, les trompettes d'argent, du haut des grandes fenêtres au-dessus de l'entrée du temple, font retentir la belle marche de Silveri; elle sera répétée tout à l'heure pour la sortie du Pontife.

Cependant, tandis que la garde suisse, la garde palatine et les gendarmes présentent les armes et que l'immense foule accourue dans la basilique s'incline respectueusement devant le Vicaire du Christ, le cortège s'avance par la grande nef, passe devant la statue de saint Pierre, contourne à droite l'autel papal et arrive dans l'abside à l'autel érigé près de la chaire de Saint-Pierre. Le Saint-Père quitte alors la *Sedia gestatoria* s'agenouille sur le faldistoire; un chapelain expose le très saint Sacrement que le Pape va encenser, pendant que la chapelle *Giulia* chante l'hymne des saintes femmes qui est suivie de l'oraison propre de la nouvelle bienheureuse. Durant le *Tantum ergo* le Saint-Père va de nouveau encenser l'Hostie sainte, mais c'est Mgr Raphaël Virili, archevêque de Ptolemais, postulateur de la cause de la bienheureuse Louise de Marillac et chanoine de Saint-Pierre, qui donne la bénédiction du saint Sacrement.

La fonction achevée, voici que s'avancent M. Verdier, Supérieur général des Prêtres de la Mission; la Mère Maurice, Supérieure générale des Filles de la Charité, et M. Ricciardelli, au nom de la postulation, pour offrir au Souverain Pontife un riche reliquaire en bronze argenté et doré, renfermant un fragment d'ossement de la bienheureuse. Le reliquaire est placé sur une base de bronze doré, représentant un livre fermé, — peut-être les règles de l'Institut, — et scellé par un émail en couleurs aux armoiries des Filles de la Charité; le livre, à son tour, est soutenu par deux figures agenouillées en bronze argenté et au-dessus du livre se voit le grand écriin doré finement travaillé et surmonté des armes pontificales également en émail colorié. Ce travail a été exécuté à Paris. Avec le reliquaire, on offre au Saint-Père le traditionnel bouquet de fleurs artificielles, les images et la « Vie de la bienheureuse » richement reliées en moire et maroquin blanc. Benoit XV, en agréant ces dons, s'entretient un moment avec ceux qui les offrent et leur donne la bénédiction apostolique.

Distribution des images et de la Vie est également faite aux Éminences cardinaux et aux très nombreux archevêques, évêques et prélats présents, ainsi qu'à la famille de Sa Sainteté, au corps diplomatique, à la noblesse et autres invités.

La cérémonie s'achève ; le cortège se reforme dans le même ordre, et, repassant près de l'autel papal, mais du côté opposé, reprend la nef centrale jusqu'à la chapelle de la Pieta.

Là, le Pape quitte la *Sedia gestatoria*, reçoit les hommages du Sacré-Collège et, accompagné de sa cour noble, rentre, par la chapelle du saint Sacrement, au Palais du Vatican.

A cette cérémonie de l'après-midi ont assisté, outre la famille de Sa Sainteté, les représentants de l'ordre de Malte, le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, le patriciat et la noblesse romaine, les représentants et les députations qui, ce matin, ont été présents à la béatification, les pèlerins français et une grande multitude de personnes, tant Italiens qu'étrangers, mais surtout des Français.

Vers dix-neuf heures, les portes de Saint-Pierre s'ouvrent et, à la nuit, les lumières s'allument devant la façade de la basilique.

Sur la place, le bon ordre a été assuré par les gardes municipaux et la police italienne en nombre respectable. Trams et voitures ont été pris d'assaut matin et soir.

LE JOUR DE LA BÉATIFICATION A PARIS

Nous avons chanté le *Te Deum* au salut ainsi que l'hymne *Fortem virili pectore* avec trois fois l'invocation : *Beata Ludovica, ora pro nobis*. On a ouvert la châsse de saint Vincent ; notre saint Fondateur présidait ainsi la fête et cela nous donnait une petite idée de ce qui devait se passer dans le ciel. Il nous semblait voir notre bienheureux Père entouré de ses fils et de ses filles aller présenter à la nouvelle bienheureuse ses félicitations et celles de la double famille. Pour rendre cette idée plus concrète, M. Planson qui remplace M. le Supérieur général absent et M. Coury qui dirige la Maison-Mère en l'absence de l'assistant eurent la pieuse pensée de convier les prêtres, les étudiants, les séminaristes, les frères coadjuteurs de Saint-Lazare à se rendre à la Communauté pour y chanter un second *Te Deum*, y vénérer les reliques de la nouvelle bienheureuse et féliciter nos chères sœurs de la gloire de leur Mère. La respectable sœur assistante du reste avait pris les devants en nous invitant à cette réunion touchante. La statue de Louise de Marillac était exposée dans le chœur. M. Planson avait préalablement fait une conférence sur la bienheureuse. La cérémonie se termina par un cantique en l'honneur de Louise de Marillac. De retour à la Maison-Mère, ceux d'entre nous qui sont allés à la salle de récréation ont pu voir un autel surmonté du tableau de la bienheureuse et orné de guirlandes et de fleurs. Ajoutons que M. Merolla a fait le portrait de la bienheureuse en extase dans la gloire. C'est un tableau de 1 mètre de haut sur 60 centimètres de large ; des photographies de ce tableau se trouvent à l'économat de la Communauté. Le même confrère a mis toute la Vie de la bienheureuse en quarante clichés pour projections.

M. Dellerba a composé des chants pour la béatification de Louise de Marillac. Ils sont en dépôt à l'Economat, rue du Bac, 140, Paris, et à Notre-Dame du Pouy, Dax (Landes).

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

1. Lafosse (Georges), prêtre, décédé le 5 janvier 1920, à Dax; 58 ans d'âge, 38 de vocation.
2. Romon (Émile), prêtre, décédé le 13 janvier 1920, à la Maison-Mère; 58, 32.
3. Madrid (Jean), prêtre, décédé le 10 janvier 1920, à Madrid; 77, 54.
4. Falkowski (Maximilien), coadjuteur, décédé le 3 janvier 1920, à Cracovie; 57, 28.
5. Indurain (Édouard), prêtre, décédé le 18 janvier 1920, à Madrid; 61, 37.
6. Vitullo (Michel), prêtre, décédé le 27 janvier 1920, à Sienne; 52, 35.
7. Whelan (Jacques), prêtre, décédé en juin 1919, à Chicago; 39, 18.
8. Antill (François), prêtre, décédé le 1^{er} février 1920, à Kansas-City; 62, 41.
9. Armengaud (Henri), coadjuteur, décédé le 6 février 1920, à Dax; 61, 34.
10. Serpagli (Louis), prêtre, décédé le 3 février 1920, à Florence; 70, 48.
11. Alcade (Valère), prêtre, décédé le 28 janvier 1920, à Las Rehoyas; 30, 12.
12. Castellano (Gabriel), prêtre, décédé le 7 février 1920, à Naples; 69, 51.
13. Gibiard (Antoine), prêtre, décédé le 26 février 1920, à la Maison-Mère; 78, 54.
14. Glogowski (Georges), prêtre, décédé le 29 février 1920, à Erie (Etats-Unis); 48, 28.
15. Pagès (Xavier), coadjuteur, décédé en mars 1920, à Rio de Janeiro; 59, 34.

16. Thières (Joachim), prêtre, décédé en mars 1920, à Kiang-pé; 48, 12.
17. Teng (Siméon), prêtre, décédé en mars 1920, à Teng-Kia-pou; 71, 47.
18. Allahverdi (Paul), coadjuteur, décédé le 23 mars 1920, à la Maison-Mère; 80, 42.

NOS CHÈRES SŒURS

- Marie Vincent, décédée à la Maison Sainte-Clotilde, à Paris; 76 ans d'âge, 56 de vocation.
- Françoise Crabé, Hôpital de Saint-Gilles; 73, 51.
- Manuela Trenado, Hôpital d'Agreda (Espagne); 26, 2.
- Adèle Grivot, Maison Saint-Étienne-du-Mont, à Paris; 81, 59.
- Ida Bazzi, Maison Centrale de Sienne; 68, 42.
- Antoinette Vizzani, Asile des Aliénés de Sienne; 79; 58.
- Marie Inard, Hôpital d'Angers; 70, 49.
- Marie Pallard, Hôpital d'Auch; 74, 55.
- Irma Richaud, Maison Principale, à Paris; 62, 42.
- Teresa Denis, Hospice de Jaen (Espagne); 45, 24.
- Carlota Cacho, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 76, 58.
- Eugénie Cochet, Asile Saint-Vincent de Lyon; 26, 8 mois.
- Maria Doler, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie); 23, 1.
- Anna Zagar, Hôpital de Krsko (Yougoslavie); 34, 11.
- Antoinette Gutierrez, Maison Centrale de Turin; 38, 7.
- Jeanne Pes, Maison Centrale de Turin; 48, 22.
- Eugénie Capdevielle, Maison de Charité du Berceau-de-Saint-Vincent; 63, 38.
- Louise Leoz, École de la Milagrosa (Espagne); 26, 3.
- Maria Borraz, Maison de Saragosse (Espagne); 53, 31.
- Maria Trabal, Hospice des Enfants-Trouvés de Madrid; 73, 50.
- Juana Arratibel, Hôpital général de Valencia (Espagne); 31, 2.
- Saturnina Beltran, Hôpital de Talavera (Espagne); 69, 50.
- Dolores Clariana, Hospice des Enfants-Trouvés de Cadix (Espagne); 73, 53.
- Filomena Buxo, Hospice de Tolède (Espagne); 76, 54.
- Marie Durieu, Maison de Charité de Château-l'Évêque; 64, 44.
- Alphonsine Jourdan, Maison de Charité de Clichy; 76, 53.
- Anita Cavallari, Maison Centrale de Sienne; 21, 2.
- Sophie Najetti, Maison de Charité de Saint-Dié; 81, 58.
- Marie Schmidt, Maison Centrale de Culm; 75, 57.

- Marie Philipp, Infirmerie de Bystawek (Pologne) ; 72, 50.
Dorothee Rogaczewska, Orphelinat de Zduny (Pologne); 77, 58.
Sophie Surmacka, Maison Centrale de Varsovie ; 37, 13.
Bronislas Mikucka, Maison Centrale de Varsovie ; 44, 19.
Sotera Gil, Asile Saint-Manuel de Malaga ; 73, 53.
Casimir Romanowska, Hospice des Enfants de Varsovie ; 25, 5.
Émilie Libaudière, Maison Saint-Vincent de P'Hay ; 89, 60.
Marie Valence, Hôpital de Montluçon ; 76, 60.
Joséphine Favier, Maison de Charité de Château-P'Évêque ;
54, 25.
Félicité Dominici, Maison de Charité de Clichy ; 68, 35.
Maria Nicolas, Maison des Récollets, à Metz ; 31, 9.
Françoise Piernik, Hôpital de Sanok (Pologne) ; 40, 16.
Anne Farran, Hôpital Saint-Joseph de Philadelphie ; 73, 52.
Juana Sainz, Hospice des Enfants-Trouvés de Murcia (Es-
pagne) ; 88, 65.
Maria Diaz, Hospice des Enfants-Trouvés de Madrid (Es-
pagne) ; 22, 2.
Toribia Izaguirre, Hospice de la Charité de Santander (Es-
pagne) ; 66, 39.
Claudia Alvarez, Asile de Archidona (Espagne) ; 52, 29.
Faustina Vela, Hôpital Saint-Roch de Buenos-Ayres ; 68, 32.
Teresa Mancini, Maison Centrale de Naples ; 68, 41.
Joséphine Orso, Orphelinat de Castelfidardo (Italie) ; 79, 51.
Henriette Coppieters, Orphelinat de Seraing (Belgique) ; 52,
30.
Anne Mathis, Maison Principale, à Paris ; 84, 60.
Jeanne Groslier, Maison Principale, à Paris ; 73, 54.
Carmela Pirozzi, Maison Centrale de Naples ; 24, 6.
Marie Garnier des Garets, Maison Sainte-Geneviève, à Reims ;
83, 54.
Louise Carratura, Maison Saint-Vincent de Palerme ; 78, 55.
Jeanne Rousseau, Maison de Charité de Montolieu ; 65, 43.
Alix Aymard, Maison Saint-Ambroise, à Paris ; 78, 55.
Jeanne Duret, Hôpital de la Serena (Chili) ; 94, 72.
Claudine Gallet, Hospice Comtesse, à Lille ; 77, 46.
Marie Roversat, Maison Sainte-Agonie de Santiago ; 89, 65.
Augustine Thomas, Maison de Charité de Montolieu ; 49, 28.
Catherine Leddy, Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans ;
85, 64.
Francisca Bové, Hospice de Gerona (Espagne) ; 86, 66.
Juliana Machinena, Hospice de Salamanca (Espagne) ; 34, 10.

- Natalia de Siles, Bienfaisance d'Huelva (Espagne); 56, 17.
Hipolita Arrauz, Bienfaisance d'Alicante (Espagne); 40, 18.
Isabel de Larrinaga, Asile Mercedes de Madrid; 81, 57.
Candida Canamaque, Maison San Diego de Valdemoro; 72, 43.
Micaela Amonderain, Maison San Diego de Valdemoro; 78, 54.
Trinidad Carulla, Hôpital Sainte-Marie de Ruerto (Espagne); 84, 64.
Valeriana Alvarez, Asile de Carrejo (Espagne); 35, 16.
Marie Loquet, Maison Principale, à Paris; 70, 45.
Marie Ocampo, Hôpital de Trujillo (Pérou); 75, 53.
Maria Palma, Orphelinat de Noto (Italie); 76, 48.
Jeanne Lavigne, Maison de Charité de Saint-Brieuc; 74, 56.
Sainte Baineux, Asile Saint-Vincent de Lyon; 72, 45.
Reine Clappe, Hôpital de Versailles, 86, 59.
Nathalie Colpaert, École d'Héverlé (Belgique); 82, 53.
Clotilde Zangrillo, Hôpital d'Arezzo (Italie); 39, 13.
Catherine Rolfo, Asile des Enfants-Abandonnés de Turin; 35, 15.
Anne Batbié, Maison de Charité du Berceau-de-Saint-Vincent; 80, 57.
Maria Arganini, Asile des Aliénés de Naples; 77, 41.
Marcela Valle, Hôpital de Lugo (Espagne); 68, 48.
Francisca Bueno, Maison Centrale de Madrid; 83, 61.
Martina Cardaso, Asile Mercedes de Madrid; 27, 4.
Thérèse Hayden, Asile de Barbacena (Brésil); 72, 50.
Madeleine Soulet, Hôpital général de Montpellier; 81, 52.
Julie Geines, Hôpital de Lauzerte; 87, 56.
Victoire Rostain, Hôpital de Montluçon; 88, 60.
Anne Illiac, Maison de Charité de Montolieu; 75, 51.
Eugénie Francis, Maison Centrale d'Emmitsburg; 23, 3.
Éléonore Belnot, Maison de Charité de Château-l'Évêque; 82, 53.
Catherine Stasilo, Hôpital général de Lwow (Pologne); 45, 24.
Anna Kowaiska, Hôpital de Czerwonogrod (Pologne); 54, 33.
Marie Thévenin, Maison Principale, à Paris; 84, 62.
Marie Cartault, Ouvroir des Jeunes Économes, à Paris; 88, 58.
Marie Tronilhet, Hospice de la Grave, à Toulous; 79, 60.
Maria Dalza, Bienfaisance de Orihuela (Espagne); 74, 48.
Cristina Espelde, Hôpital de Valencia (Espagne); 27, 5.
Leonor Pellicer, Miséricorde de Cartagena (Espagne); 48, 20.
Philomène Gomez, Hôpital de Jerez (Espagne); 71, 45.

- Maria Treneo, Maternité de Madrid (Espagne); 64, 46.
Josefa Armangon, Asile de Barcelone; 28, 3.
Maria Sanchez, Maison Centrale de Madrid; 72, 48.
Isabelle Delort, Hôpital de Pau; 34, 11.
Joséphine Blanc, Maison Saint-Joseph de Dison; 46, 28.
Marie Fayt, Providence d'Ans; 82, 60.
Pauline Rigaud, Maison Saint-Joseph d'Arcueil; 83, 61.
Philomène Kisielenska, Hôpital de Varsovie; 74, 50.
Boleslas Horodynska, Providence de Varsovie; 43, 15.
Maria Graell, École de Cadiz (Espagne); 75, 54.
Carolina Velasquez, Convalescence de Santurce (Espagne);
33, 13.
Prudencia Gil, École de Zargoza (Espagne); 73, 48.
Claire Vignancour, Maison Principale, à Paris; 75, 42.
Maria Caro, Hôpital de Lorca (Espagne); 78, 49.
Ramona Ormazabal, Hôpital de Santander (Espagne); 70, 52.
Rafaela Garcia, Convalescence de Murcia (Espagne); 25, 5.
Adèle Pianazza, Filature de Ponte Lambro (Italie); 48, 24.
Nicolette Pinasco, Maison Centrale de Turin; 68, 37.
Marie Vial, Hôpital Saint-Vincent de Péking; 53, 31.
Marie Canali, Maison Saint-Joachim de Rome; 49, 29.
Anne Thomas, Asile des Vieillards de Nogent-les-Vierges; 83,
62.
Émilie Gautier-Mille, Maison de Charité de Clichy; 85, 59.
Anna Szczepanska, Maison de Charité de Maryampol (Po-
logne); 67, 40.
Aune Mathieu, Maison de Charité d'Agen; 78, 55.
Thérèse Champeaux, Hospice d'Ensival (Belgique); 50, 27.
Maria Olivarès, Hospice de Conception (Chili); 71, 41.
Marie Conhert, Maison Saint-Vincent de l'Hay; 73, 52.
Marthe Maero, Maison Centrale de Turin; 27, 4.
Carmela Carminati, Asile de Cagliari (Italie); 39, 18.
Madeleine Tuninetto, Maison Saint-Joseph de Grugliasco;
76, 52.
Marie Pellegrini, Hôpital d'Avellino (Italie); 75, 54.
Denault, Maison de Charité de Montolieu; 86, 66.
Fabre, Maison de Charité de Laon; 75, 53.
Maria Dekleva, Hôpital de Celje (Yougoslavie); 27, 7.
Maria Bosteale, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie); 44, 20.
Hélène Sotinc, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie); 68, 47.
Valentina Oswald, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie);
62, 46.

- Mercedes Barbe, Asile de Barbastro (Espagne); 74, 53.
Toribia Villanueva, Asile des Aliénés de Valencia (Espagne);
31, 6.
Francisca Mugica, Bienfaisance de Vergara (Espagne); 27, 3.
Policarpa Calluo, Hôpital de Guadalajara (Espagne); 54, 31.
Domitila Bodria, Asile de Saragosse (Espagne); 58, 22.
Marianne Sicolò, Crèche du Testache, à Rome; 27, 7.
Marie Tourrel, Maison de la Médaille, à Yao-Tcheou (Chine);
66, 45.
Teresa-Vila, Asile des Aliénés de Legants (Espagne); 76, 54.
Narcisia Garcia, Maison de l'Amparo, à Saragosse (Espagne);
67, 52.
Antonia Costa, Hôpital de Tolède (Espagne); 35, 15.
Elisabeth Henry, Maison Principale, à Paris; 70, 46.
Henriette Danhiez, Maison Centrale de Sienne; 80, 55.
Giuseppa Mattioli, Hôpital militaire de Rologne (Italie); 73,
43.
Marie Delaunay, Hôpital d'Indianapolis (Etats-Unis); 58, 22.
Alexandrine Boinet, Hôpital d'Ussel; 80, 58.
Marie Viala, Hôpital général de Montpellier; 54, 31.
Edmée Mézières, Grande Miséricorde de Marseille; 90, 70.
Elise Dumolin, Hôpital de Saint-Barthélemy de Lima (Pérou);
57, 27.
Jeanne Pompuy, Hôpital Santa Ana de Lima (Pérou); 73, 50.
Angèle Maestri, Maison Centrale de Turin; 29, 6.
Maria Sussarello, Maison Centrale de Turin; 25, 3 mois.
Claudine Chasselay, Maison de Charité de Broumana; 81, 62.
Ladislas Ryback, Hôpital de Sroda (Pologne); 29, 3.
Jeanne Teyseyre, Hôpital de Popayan (Colombie); 67, 48.
Léa Foucher, Maison de Charité de Cannes; 34, 6.
Noémie d'Heurtaumont, Maison de Charité du Coteau; 84, 63.
Marie Dumas, Maison de Charité de Château-l'Évêque; 29, 6.
Philomène Gout, Maison de Charité Saint-Mauront, à Mar-
seille; 57, 32.
Joséphine Nicolas, Maison de Charité de Rive-de-Gier; 81, 60.
Clara Mampe, Asile de Vienne (Autriche); 62, 39.
Marie Kraňka, Incurables de Saint-Polten (Autriche); 42, 20.
Agnès Schuster, Hôpital général de Graz (Autriche); 51, 34.
Emilia Venturini, Asile de l'Union de Montevideo; 36, 12.
Marie Viguiet, Maison Saint-Joseph de Limoges; 84, 64.
Jeanne Savignol, Hôpital de la Grand'Combe; 73, 48.
Marie Bresnan, École de Baltimore; 62, 43.

- Marie Mandet, Maison de Charité de Saint-Orens ; 72, 46.
Madeleine Coget, Maison Principale, à Paris ; 31, 2 mois.
Anne de Barros, Providence de Bruxelles ; 75, 47.
Maria Gambaro, Ouvroir d'Alessio (Belgique) ; 69, 40.
Julie Zunino, Institut des Sourds-Muets, à Gènes (Italie) ;
30, 7.
Antoinette Pessione, Maison Saint-Joseph de Grugliasco
(Italie) ; 56, 33.
Joséphine Mattana, Maison Centrale de Turin ; 61, 39.
Marie Martini, Maison Centrale de Turin ; 40, 8.
Agnès Galeazzi, Maison Centrale de Turin ; 22, 6 mois.
Maria Bassani, Maison Centrale de Turin ; 22, 3.
Marie Pastou, Hospice d'Ance ; 31, 5.
Jeanne Clavelloux, Maison de Charité de Grenoble ; 46, 23.
Marie Raydelet, Hospice des Enfants, à Bordeaux ; 45, 23.
Marie Lépine, Hôpital militaire de Rio de Janeiro ; 70, 49.
Marie Lefebvre, Providence de Bahia ; 86, 64.
Antoinette Lhenry, Maison de Charité de Clichy ; 82, 54.
Philippe Ormières, Hospice d'Aversa (Italie) ; 86, 66.
Maria Mancini, Maison Centrale de Naples ; 87, 62.
María Ferro, Hôpital de Sigüenza (Espagne) ; 21, 3.
Victoria Urrutia, Hôpital de Marchena (Espagne) ; 70, 43.
Juliana Saiz, Hôpital militaire de Carabanchel (Espagne) ; 71,
44.
Antonia Bobé, Hôpital de Gerone (Espagne) ; 87, 66.
Gregoria Arrizabalaza, Hôpital de Bermeo (Espagne) ; 24, 3.
Juana Goyenèche, Asile de Matamoros (Espagne) ; 52, 33.
Edwige Wierzbicka, Maison Centrale de Varsovie ; 30, 11.
Antonia Di Francesco, Hospice de Latiano (Italie) ; 26, 2.
Bronislas Giersberg, Maison Centrale de Culm ; 75, 54.
Josefa Angulo, Hôpital général de Madrid ; 57, 34.
Concepcion Astruy, Bienfaisance de Valencia ; 60, 33.
Eloïsa Galluzzo, Maison Centrale de Madrid ; 73, 31.
Dominica Goni, Hôpital militaire de Carabanchel (Espagne) ;
70, 40.
Catherine Rossi, Maison Saint-Joseph de Grugliasco (Italie) ;
75, 55.
Marie Manet, Maison de Charité de Clamart ; 71, 51.
Sarah O'Reilly, Hôpital de la Providence, à Washington ; 71,
41.
Antoinette Avel, Hôpital du Deux-de-Mai, à Lima ; 85, 61.
Marie Kysela, Prison de Lankowitz (Autriche) ; 77, 52.

- Jeanne Cerisier, Maison de Charité d'Épinay-sur-Sénart; 60, 39.
- Catherine Massol, Maison Centrale de Madrid; 76, 59.
- Marie Crolard, Asile Saint-Jean-de-Dieu de Malaga; 82, 58.
- Lucie Delavanne, Hospice de Gimont; 68, 44.
- Antoinette Tomaszenska, Hôpital général de Stanistawow (Pologne); 43, 19.
- Dominica Quiles, Maison Saint-Vincent de Barcelone; 57, 37.
- Marie Damothe, Maison de Charité d'Herblay; 81, 60.
- Henriette Philippe, Maison Saint-Martin de Troyes; 80, 53.
- Clémentine Guiraudenc, Asile Saint-Luc de Pau; 72, 41.
- Anna Geoni, Maison Centrale de Turin; 31, 9.
- Marie Fournier, Hospice des Enfants, à Bordeaux; 36, 14.
- Alphonsine Ruellan, Maison de Charité de Clichy; 75, 53.
- Marie Léonard, Providence d'Anz (Belgique); 72, 50.
- Giuseppina Savini, Institut d'Ancona (Italie); 62, 34.
- Anna Farrington, Hôpital de Milwaukée (États-Unis); 58, 38.
- Sarah Conway, École de Santa Barbara (États-Unis); 75, 53.
- Agnès Hou, Maison Centrale de Shang-Haï (Chine); 49, 29.
- María Cerda, Hôpital de Conception (Chili); 41, 10.
- Jeanne Giraud, Miséricorde de Nîmes; 27, 3.
- Francisca Santoro, Maison Centrale de Naples; 58, 30.
- Germaine Babin, Hôpital Saint-Joseph, à Paris; 21, 9 mois.
- Caroline Borzone, Maison Centrale de Turin; 75, 54.
- Marie Le Borgne, Hôpital d'Angers; 55, 31.
- Céline Merle, Hôtel-Dieu de Castres, 56, 30.
- Charlotte Cumino, Maison Centrale de Turin; 71, 47.
- Célestine Barithel, Miséricorde de Damas; 82, 59.
- Françoise Soussa, Miséricorde de Tripoli; 73, 50.
- Ana Suarez, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 26, 7.
- Josefa Gogarza, Hôpital de Léon (Espagne); 59, 37.
- Dolores Cantons, Asile de Cornoces (Espagne); 70, 52.
- Eutemia Sanchez, École de Viana (Espagne); 29, 8.
- Constance Blay, Orphelinat de Rennes; 80, 56.
- María Lasa, Asile de Saint-Sebastien (Espagne); 72, 50.
- María Cavada, Hospice des Enfants-Trouvés de Murcia (Espagne); 54, 27.
- Engracia Benacet, Bienfaisance de Valencia (Espagne); 57, 31.
- Elisabeth Gihvoly, Hospice des Enfants-Trouvés de Boston (États-Unis); 58, 45.
- Éléonore Mc Carthy, Hôpital de Détroit (États-Unis); 42, 20.

- Caroline Lambor, Hôpital de Czerwonogrod (Pologne); 64, 44.
Marie Ryan, Hôpital de Washington (États-Unis); 70, 51.
Joanna Hannon, Orphelinat de Syracuse (États-Unis); 63, 41.
Jeanne Vigouroux, Maison Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris; 77, 53.
Marie Trauque, Providence de Revel; 71, 51.
Maria Furbaq, Hôpital général de Ljubljana (Yougoslavie); 63, 44.
Stanislas Posieczck, Hôpital municipal de Poznan (Pologne); 45, 25.
Joséphine Znanska, Hôpital de Czerwonogrod (Pologne); 58, 35.
Maria Fumpey, Miséricorde de Vojnik (Yougoslavie); 52, 33.
Juliana Rivero, Hôpital de Bejuçal (Ile de Cuba); 53, 33.
Juana Ceide, Asile des Aliénés de Bermeo (Espagne); 64, 42.
Balbina Rosain, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 46, 23.
Rosario Azocar, Hôpital de Santiago (Chili); 60, 33.
Maria Bertelli, Maison Immaculée-Conception de Florence (Italie); 72, 56.
Marie Roy, Maison Centrale d'Ans (Belgique); 74, 52.
Jeanne Choiset, Hospice de Pithiviers; 36, 13.
Suzanne Soler, Collège de l'Immaculée-Conception, à Rio de Janeiro; 88, 67.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

PARTIE OFFICIELLE

BREF DE BÉATIFICATION DE LOUISE DE MARILLAC, VEUVE LE GRAS COFONDATRICE DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ

(Texte latin)

BENEDICTUS PP. XV

Ad perpetuam rei memoriam

Religiosas inter familias quas longo saeculorum cursu Deus excitare visus est, non modo pro Ecclesiae suae praesidio atque ornamento, sed etiam pro humanae societatis aedificatione atque utilitate, praecipuum profecto locum obtinet celeberrima illa puellarum Sodalitas, quibus a Caritate factum est nomen. Et re quidem vera ad triginta septem millia numerantur huius societatis sorores eaeque in omnes catholici orbis regiones mirifice diffusae, in conlegiis, orphanotrophiis, brephotrophiis, nosocomiis, carceribus, et in castris etiam inter pugnantes milites christianae caritatis officiiis funguntur, admirationem omnium sibi merito vindicantes. Quem ad modum contigit nonnullis aliis religiosarum mulierum institutis, Benedictinis nempe, Clarissis et monialibus a Visitatione, quae praeter fundatores suos Benedictum, Franciscum Assisiensem et Franciscum Salesium, confundatricibus respectivis gloriantur, videlicet Scholastica, Clara et Ioanna de Chantal, ita bini recurrunt etiam huic frugiferae Societati institutores.

Ex his alter fuit insignis sanctimonia vir, cuius nominis nullum par elogium, Vincentius a Paulo; alter praeclara eius discipula vitaeque spiritualis filia, operum consors et socia laborum, venerabilis Dei Famula Ludovica de Marillac, vidua Le Gras. Parisiis orta die XII mensis augusti, an. MDLXXXI ex Ludovico de Marillac et Margarita Le Camus, piis ac nobilibus parentibus, diligenter quidem mentem bonarum artium et philosophiae studiis excoluit, sed multo diligentius animum pietatis flore et virtutum omnium custode pudicitia. Etsi venustissimae ac summo in loco natae puellae Regia quoque aula pateret, a corrupti tamen saeculi oblectamentis adeo abstinuit, ut in monialium Capulatarum asceterio se Deo devovere cooptaverit. Alia tamen de Ancilla sua praeordinaverat Omnipotens. Patre enim orbata, auctore consilii confessario illiusque dicto audiens, an. MDCXIII nupsit Antonio Le Gras, nobili viro, filiumque edidit unicum, Michaëlem Antonium, quem ad bonos mores accuratissime instituit. In coniugali statu plus quam duodecim per annos optime se gessit ac prudentissime, et domestici quoque eius praeclaram matris familias virtutem experti sunt. Quum diuturno et gravi morbo percussus decubuit Antonius, assidens lectulo mitissima uxor, morosi atque iracundi viri obiurgationes et convicia humiliter pertulit : patientia vicit pervicaciam et pietate sua obtinuit ut christiano et quidem placidissimo exitu vitam concluderet. Coniugii vinculis soluta, rursumque venerabilis Dei Famula libertatem adepta, viduitatis votum nuncupavit et quod semper ipsi cordi fuerat, pauperum calamitatibus sublevandis totam se addixit; seque ultro commisit in disciplinam divi Vincentii a Paulo, qui tunc temporis caritatis segetem uberrimam metiebatur. Apostolicus hic vir, ut nulla sine levamine necessitas, nulla sine auxilio egestas, nulla sine solatio

maneret miseria, notissima instituerat caritatis Sodalitia, quae Parisiis et extra brevi multiplicata, opportuna omnimodis malis remedia comparabant. Horum coetuum quasi spiritus vivificans Dei famula fuit, quae, magistri vestigiis insistens, in illius virtutum imitationem adeo exarsit, ut non modo magno eidem praesidio fuerit, sed eum in exantlandis laboribus pene aequiparaverit. Non itinerum asperitas, non caeli inclementia, non cibi potusque defectus, non tenuis valetudo ab assidua caritatis operum exercitatione Dei Famulam avertere potuerunt. At per duplicem matrimonii et viduitatis statum cunctas edocta hominum miserias, ut sodalitia caritatis proposito fini responderent plenius, cogitare coepit de institutione religiosae Congregationis puellarum et mulierum, quae naturalis familiae vinculis nequaquam obligatae, sed clausurae legibus non obstrictae, certis tamen sub regulis, in mediis illis ipsis miseriis versarentur, quas ad levandas essent vocatae. Animum venerabilis Dei ancilla divo Vincentio aperuit, qui, rei novitate percussus, utpote quia per illud temporis, quotquot erant moniales, cunctas inclusas coenobii septis manere oportebat ex Synodi Tridentini expressa lege, et mulierum ordo extra claustra vagantium ne concipiebatur quidem, diu anceps immoratus est, caeleste lumen fervida prece implorans. Verum quum Sanctus vir propositae institutionis opportunitatem novit, futurosque uberrimos fructus in Domino praesensit, eltro commisit Ludovicae ut fundamenta pararet huius novae Societatis Filiarum Caritatis, regulasque exararet. Qua prudentia has leges tulerit, qua diligentia venerabilis Dei Famula ineuntis Societatis incremento prospexerit, id argui facile potest ex miranda instituti eiusdem diffusionem. Ut Filiae Caritatis pauperum servae essent, iisque omnibus praesto essent officiis, studio

atque amore pari praecepit. Ut tum domi, tum in nosocomiis assisterent infirmis, derelictos vel orbatos parentibus infantes alerent, senes aetate imbecillos sustentarent, detentos in vinculis publicis solarentur, consuluit. Voluit denique ut hae mites non minus quam fortes puellae nullos detrectarent labores, nulla pericula, sed, urgente caritate Christi, mortem ipsam oppetere paratae, non damnatorum remigio convicia, non contagia morborum, non ignearum ballistarum ictus paverent. Exeunte anno reparatae salutis MDCXXXVIII ad simplicia paupertatis, castitatis et obedientiae vota emittenda venerabilis Dei Famula admissa est; eademque una cum primis quatuor sororibus, die Beatae Mariae Virginis Deiparae Annuntiationi sacro, anno MDCXXXII renovavit. Quod vitae reliquum ei fuit totum impendit in religiosa familia, quam instituerat, firmanda atque amplificanda. Continuo novae domus apertae, novae foundationes habitae et, adhuc vivente legifera matre Ludovica, non modo in universas Galliae provincias, sed in Poloniam quoque Caritatis Filiae migrarunt. Ad extremos usque mortalis aevi dies, quamvis saepe adversa valetudine uteretur, Congregationi praefuit actuose, consueta opera numquam praetermisit, alumnasque suas verbo atque exemplo ad pietatis studia informavit. Tandem, cum annum ageret aetatis suae sexagesimum nonum, mense februario anno MDCLX morbo graviter conflictata et mortem sibi imminentem sentiens, misit qui amantissimum Patrem S. Vincentium advocaret. Sed sanctus vir, octuagenario maior et senio morboque confectus, cum ne gradum quidem facere posset, ea verba protulit, quae tum Magistri, tum discipulae singularem virtutem produunt: « Dic Ludovicae: quod ad te attinet, nunc abi; mox te sequar in caelum ». Idibus Martii Sacra per Viaticum recreata Synaxi, infirmorum

oleo communita, postquam Serva Dei collacrimantibus filiabus suis, quae circum aderant, benedixit easque ad regulas religiose servandas hortata fuit, sanctissimo fine in Domino obdormivit. Sex circiter per menses praeclarae suae discipulae vitaeque spiritualis filiae superstes fuit S. Vincentius. Hic in duabus quas ante novae Praesidis electionem habuit concionibus, coram Societatis Caritatis puellis defunctae Matris Ludovicae, prouti Sanctorum est, exercitas virtutes concelebravit; nihilominus sibi religioni duxit caute eas esse monendas, quanta de famula Dei Ludovica foret hominum opinio, nullam tamen erga ipsam publici et ecclesiastici cultus exhiberi posse significationem. Uti par erat, sancti Patris monitis plane obsequentes usque sese praebuerunt a Caritate puellae et bina per saecula in propriis tantum aedibus, humilitatis spiritu ductae, piissimae fundatricis memoriam servarunt et coluerunt. Sed, aucta iugiter fama sanctitatis et miraculorum splendore accedente, Lutetiae Parisiorum, unde Dei famula biscentum viginti ante annos ad caelites convolaverat, super eiusdem fama sanctitatis, virtutum et miraculorum auctoritate Ordinaria processus conditus est et, probationibus legitime sumptis, a Leone XIII rec. me. Decessore Nostro die X mensis iunii anno MDCCCLXXXV Introductionis Causae decretum editum. Postea de virtutibus in gradum heroicum exercitis agitari quaestio coepta est, ceterisque ad normam iuris exactis, Decessor Noster s. m. Pius PP. X die XIX mensis iulii anno MDCCCXI venerabilis Dei famulae Ludovicae de Marillac virtutes heroicum attigisse culmen sollemni decreto sanxit. Continuo inita est actio de miraculis quae, Dei famula deprecante, patrata divinitus ferebantur. Nosque, die IX mensis martii superioris anni MCMXIX, edito decreto, de tribus miraculis enunciatae

Dei famulae intercessione patrat, **suprema Nostra auctoritate constare declaravimus. Ad haec cum, pro indole probationum, quibus haec Causa fulciebatur, duplicari necesse fuerit miraculorum numerum, ut quod humano deerat divino compensaretur iudicio, quumque de tribus tantum miraculis constare non ita pridem fuisset pronuntiatum, hoc unum, quod officiebat, obstaculum, Nos de medio auferre, interposita Apostolica auctoritate, maturavimus. Decessorum itaque Nostrorum exempla sequuti, qui eadem usi sunt indulgentia in Causis Fundatorum religiosorum Ordinum vel Familiarum, dispensationem super quarto miraculo ultro largiti sumus. Quum igitur de virtutibus heroicis ac de triplici miraculo iam esset probatum iudicium, illud supererat ut Patres rogarentur, num venerabilis Dei famula tuto foret inter Beatos caelites recensenda. Quod praestitit Ven. Frater Noster Vincentius Vannutelli, S. R. E. Cardinalis, Episcopus Ostiensis ac Praenestinus, Sacri Conlegii Decanus et Causae Relator, in generali conventu coram Nobis in Vaticanis aedibus habito die XVII mensis iunii anni superioris; omnesque, tum Cardinales Sacris tuendis Ritibus praepositi, tum qui aderant Patres Consultores, unanimi suffragio affirmative responderunt. Nos vero Nostram aperire mentem distulimus in tanti momenti re, donec ferventi prece a Patre luminum subsidium posceremus. Quod cum impense fecissemus, tandem Dominica post Pentecosten quarta, idest pridie nonas iulias eiusdem anni MCMXIX, Eucharistico Sacro rite prius litato, accitis ad Vaticanas aedes Veherabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus Antonio Vico, Episcopo Portuensi ac S. Rufinae, Sacrorum Rituum Congregationi Praefecto, et Vincentio Vannutelli, Episcopo Ostiensi ac Praenestino, Sacri Conlegii Decano Causaeque Relatore, nec non dilectis filiis**

Angelo Mariani, Fidei Promotore Generali, atque Alexandro Verde, Sacrorum Rituum Congregationis Secretario, iisdemque adstantibus, tuto procedi posse decrevimus ad venerabilis Servae Dei Ludovicae de Marillac, viduae Le Gras, Societatis Puellarum Caritatis confundatricis, sollemnem Beatificationem. Equidem non sine provido sapientique Dei consilio contigisse arbitramur, ut hac nostra aetate, qua teterrimum in universa Europa exarsit bellum, cuius insanus furor praesertim Galliae provincias vastavit dirissime, haec filia Catholicae Galliae et praenobilis illius nationis ornamentum ac decus, haec caritatis mutuique inter homines amoris apostola ad supremos Altarium honores evehatur. Quae cum ita sint, supplicationibus quoque permoti tum Congregationis Missionum, quae institutore gaudet Vincentio a Paulo, tum universae Societatis Puellarum Caritatis, Apostolica Nostra Auctoritate, praesentium Literarum vi, facultatem facimus, ut venerabilis ancilla Dei Ludovica de Marillac vidua Le Gras Beatae nomine in posterum nuncupetur, eiusque lypsana sive reliquiae, non tamen in sollemnibus supplicationibus deferendae, publicae fidelium venerationi proponantur, et imagines radiis decorentur. Praeterea eadem auctoritate Nostra concedimus, ut de illa recitetur quotannis officium et Missa de communi nec Virginum nec Martyrum cum orationibus propriis per Nos approbatis, iuxta Rubricas Missalis et Breviarii Romani. Hanc vero Officii recitationem et Missae celebrationem dumtaxat concedimus in Civitate atque Archidioecesi Parisiensi, necnon in omnibus templis et religiosis domibus ad Congregationem Missionis et ad Societatem Puellarum Caritatis, ubique terrarum pertinentibus, vel in quibus iidem Missionarii et Puellae Caritatis inserviunt, ab omnibus Christi fidelibus qui horas canonicas recitare

teneantur, et, quod ad Missas attinet, ab omnibus Sacerdotibus, tam saecularibus quam regularibus, ad Ecclesias confluentibus in quibus festum, die decimo quinto mensis martii quotannis agendum, celebratur. Denique concedimus, ut sollemnia Beatificationis venerabilis Dei Famulae Ludovicae de Marillac viduae Le Gras, in templis supradictis Societatis Missionis et Congregationis Puellarum a Caritate necnon in Archidioecesi Parisiensi, celebrentur, cum Officio et Missis duplicis maioris ritus; quod quidem fieri praecipimus, die per Ordinarium praefiniendo, intra primum annum postquam eadem sollemnia in Basilica Vaticana per Nos celebrata fuerint. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis ac Decretis de non cultu editis, ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut harum Literarum exemplis, etiam impressis, dummodo manu Secretarii Congregationis a Sacris Ritibus tuendis subscripta sint, et sigillo Praefecti munita, eadem prorsus fides in disceptationibus etiam iudicialibus habeatur, quae Nostrae voluntatis significationi, hisce Literis ostensis, haberetur.

Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die IX maii MCMXX, Pontificatus Nostri anno sexto.

P. Card. GASPARRI,
a Secretis Status

(Traduction)

BENOÎT XV, PAPE,
Pour perpétuelle mémoire.

Parmi les familles religieuses instituées par Dieu au cours des siècles, non seulement pour le bien et l'ornement de son Église, mais aussi pour l'édification et l'utilité de la société humaine, assurément la très illustre société des Filles de la Charité occupe une

place de choix. Cette communauté compte, en effet, jusqu'à 37000 sœurs; répandues d'une façon merveilleuse dans toutes les parties du monde catholique, dans les écoles, les orphelinats, les hospices pour les enfants trouvés, les hôpitaux, les prisons, et même dans les camps au milieu des soldats, elles remplissent les offices de la charité chrétienne, forçant à juste titre l'admiration de tous. De même que pour quelques autres instituts de religieuses, pour les Bénédictines, les Clarisses et les Visitandines qui, en plus de leurs fondateurs saint Benoît, saint François d'Assise et saint François de Sales, se glorifient d'avoir pour cofondatrices sainte Scholastique, sainte Claire et sainte Jeanne de Chantal, de même cette utile société eut deux fondateurs; l'un fut cet homme d'insigne sainteté dont le nom est au-dessus de tout éloge, Vincent de Paul; l'autre, son illustre discipie, sa fille spirituelle, associée à ses œuvres et à ses labeurs, la vénérable servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Le Gras.

Née à Paris le 12 août 1591, de Louis de Marillac et de Marguerite Le Camus, parents pieux et nobles, elle cultiva avec soin son esprit par l'étude des beaux-arts et de la philosophie; elle forma beaucoup plus encore son âme par l'application à la piété et à la modestie, gardienne de toutes les vertus. Belle et de noble origine, la jeune fille pouvait avoir ses entrées à la Cour; cependant, elle s'abstint si bien des plaisirs du siècle corrompu qu'elle voulut se consacrer à Dieu et entrer dans le couvent des Religieuses Capucines. Mais le Tout-Puissant avait d'autres desseins sur sa servante. Après la mort de son père, elle suivit le conseil de son confesseur et épousa, en 1613, le gentilhomme Antoine Le Gras, dont elle eut un fils, Michel-Antoine, qu'elle éleva avec grand soin dans les bonnes mœurs. Pendant plus de douze ans, elle fut pour son mari

une épouse excellente et prudente, pour les domestiques de sa maison une remarquable mère de famille. Quand son époux s'alita, atteint d'une longue et grave maladie, elle l'assista avec grande douceur, supportant avec humilité les reproches et les récriminations du malade devenu chagrin et irritable; la patience de Louise vainquit la résistance d'Antoine et, par sa piété, elle obtint pour lui une mort chrétienne et très douce.

Les liens de son mariage rompus, et redevenue libre, la vénérable servante de Dieu fit vœu de viduité et s'adonna entièrement à ce qui fut toujours le désir de son cœur, c'est-à-dire au soulagement des souffrances des pauvres; elle se mit sous la direction de saint Vincent de Paul, qui récoltait alors une ample moisson de charité. Cet homme apostolique ne voulant laisser aucune nécessité sans soulagement, aucune détresse sans secours, aucune misère sans consolation, avait institué les très célèbres Confréries de la Charité qui, se multipliant très vite à Paris et en province, procuraient aux maux de la société les remèdes les plus opportuns. La servante de Dieu devint comme l'âme de ces assemblées; elle marcha sur les pas du maître, elle s'enflamma tellement du désir d'imiter ses vertus que non seulement elle lui fut d'un grand secours, mais qu'elle l'égala presque dans ses immenses travaux. Ni les difficultés des voyages, ni les rigueurs des saisons, ni le manque de nourriture, ni les maladies fréquentes de la servante de Dieu, ne purent jamais la détourner de l'exercice continuel de la charité. Et comme son double état de mariage et de viduité lui avait fait connaître toutes les misères humaines, elle voulut que les Confréries de la Charité y remédiassent aussi parfaitement que possible; dans ce but, elle songea à l'institution d'une congrégation religieuse de filles et de femmes qui, dégagées des obligations envers leur

famille, astreintes à certaines règles, mais nullement enchaînées par les lois de la clôture, vivaient au milieu même de ces misères qu'elles seraient appelées à soulager. La servante de Dieu fit connaître son dessein à saint Vincent qui, frappé de la nouveauté du projet, demeura longtemps incertain (alors, en effet, toutes les religieuses, d'après la loi expresse du concile de Trente, devaient rester enfermées dans leur couvent; on ne concevait pas à cette époque un ordre de femmes vivant sans clôture). Le saint implora par de ferventes prières les lumières d'en haut; bientôt il reconnut l'opportunité de l'institution proposée, et le Seigneur lui fit prévoir les fruits abondants qu'elle devait produire; alors il chargea Louise de préparer les fondements de cette nouvelle société des Filles de la Charité et d'en tracer les règles. La merveilleuse diffusion de cet institut fait voir avec quelle prudence la vénérable servante de Dieu en a rédigé les lois, avec quel soin elle a veillé sur son accroissement. Elle recommande, avec un zèle ardent, à ses Filles de la Charité d'être les servantes des pauvres et de les assister par tous les services possibles. Elle a soin que les sœurs assistent les malades aussi bien chez eux que dans les hôpitaux, élèvent les enfants trouvés et les orphelins, soutiennent les vieillards affaiblis par l'âge, soulagent les prisonniers. Elle veut que ses filles, non moins douces que fortes, ne reculent devant aucune peine, aucun danger, mais que, pressées par la charité du Christ, elles soient prêtes à endurer la mort même, sans craindre ni les insultes des galériens, ni la contagion des épidémies, ni les dangers des batailles.

Sur la fin de l'année 1638, la vénérable servante de Dieu est autorisée à faire les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; elle les renouvelle avec les quatre premières sœurs, le jour de l'Annonciation

de l'année 1642. A partir de ce moment, elle ne songe qu'à affermir et développer la famille religieuse qu'elle a fondée. Continuellement, de nouvelles maisons sont ouvertes, de nouvelles fondations s'établissent et, du vivant même de la fondatrice, les Filles de la Charité se trouvent non seulement dans toutes les provinces de France, mais même en Pologne. Jusqu'au dernier moment de sa vie, quoique souvent malade, elle dirige activement sa Compagnie, elle en remplit toutes les œuvres et, de parole et d'exemple, elle forme ses filles à la piété.

Enfin, arrivée à sa soixante-neuvième année, en février 1660, gravement atteinte par la maladie et sentant sa mort imminente, elle fait appeler saint Vincent, son vénéré père. Mais le saint, plus qu'octogénaire, cassé par l'âge et la maladie, ne pouvant plus marcher, prononce ces paroles, qui témoignent de la vertu singulière, tant du maître que de celle qu'il a dirigée : « Dites à Louise : allez en avant; bientôt je vous suivrai au ciel »; et le 15 mars, réjouie par le saint Viatique, fortifiée par l'onction des malades, après avoir béni ses filles qui pleurent autour de son lit et les avoir exhortées à garder religieusement leur règle, la servante de Dieu s'endort saintement dans le Seigneur.

Saint Vincent survécut environ six mois à son illustre disciple et fille spirituelle; et, en deux conférences qu'il fit avant l'élection d'une nouvelle supérieure, il loua, devant les Filles de la Charité, comme on rappelle les exemples des saints, les vertus pratiquées par leur défunte mère Louise. Toutefois, il les avertit prudemment que, nonobstant l'opinion qu'elles avaient sur la servante de Dieu, elles ne pouvaient cependant lui rendre aucun culte public et ecclésiastique. Les Filles de la Charité se montrèrent, jusqu'à ce jour,

pleinement obéissantes, comme il convenait, aux avis de leur Père et, pendant deux siècles, conduites par l'esprit d'humilité, elles ne rendirent qu'un culte privé à la mémoire de leur très pieuse fondatrice.

Mais la réputation de sainteté croissant toujours et l'éclat des miracles s'y ajoutant, on fit à Paris (d'où la servante de Dieu s'était envolée au ciel deux cent vingt ans auparavant), le procès de l'Ordinaire sur la réputation de sainteté, des vertus et des miracles; et, les preuves ayant été légitimement établies, le décret de l'introduction de la cause fut signé le 10 juin 1895 par Notre prédécesseur Léon XIII, de pieuse mémoire.

On examina ensuite la question de l'héroïcité des vertus, et, tout ayant été achevé suivant les règles du Droit, Notre prédécesseur Pie X, de sainte mémoire, déclara, le 19 juillet 1911, par un décret solennel, que la vénérable servante de Dieu, Louise de Marillac, avait pratiqué les vertus à un degré héroïque.

On commença de suite l'étude des miracles attribués à l'intercession de la servante de Dieu. Et Nous-même, le 9 mars de l'an dernier 1919. Nous avons déclaré, de Notre suprême autorité, que la preuve était faite de trois miracles opérés par l'intercession de ladite servante de Dieu. Mais comme, parmi les preuves sur lesquelles repose cette cause, il est requis que le nombre des miracles soit doublé, afin que ce qui manque au jugement de l'homme soit compensé par le jugement de Dieu; comme, d'autre part, trois miracles seulement avaient été récemment prouvés, pour supprimer le seul obstacle qui restait, Nous avons dispensé du quatrième miracle par Notre Autorité apostolique, suivant en cela les exemples de Nos prédécesseurs, qui ont usé de la même indulgence dans les causes des fondateurs d'ordres ou de familles religieuses.

Le jugement sur l'héroïcité des vertus et sur les trois

miracles étant donc approuvé, il restait à demander aux Pères Consultants si on pouvait, en toute sûreté, inscrire la vénérable servante de Dieu parmi les Bienheureux du ciel. C'est ce que fit Notre Vénérable Frère Vincent Vannutelli, Cardinal de la sainte Église romaine, évêque d'Ostie et de Palestrina, doyen du Sacré-Collège et rapporteur de la cause, dans l'assemblée générale tenue au Vatican, en Notre présence, le 17 juin de l'année passée. Tous les Révérendissimes Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites et tous les Pères Consultants présents répondirent à l'unanimité par un vote affirmatif. Nous cependant, dans une affaire de si haute importance, Nous avons différé de prononcer Notre jugement, voulant auparavant implorer, par de ferventes prières, l'assistance du Père des lumières. C'est ce que Nous avons fait avec soin; enfin, le quatrième dimanche après la Pentecôte, le 6 juillet 1919, après avoir offert religieusement le sacrifice de la messe et convoqué au palais du Vatican Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Église, Antoine Vico, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Vincent Vannutelli, évêque d'Ostie et de Palestrina, doyen du Sacré-Collège et rapporteur de la Cause, ainsi que Nos chers fils Angelo Mariani, promoteur général de la Foi, et Alexandre Verde, secrétaire de la Congrégation des Rites, Nous avons déclaré, en leur présence, qu'on peut procéder, en toute sûreté, à la béatification solennelle de la vénérable servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Le Gras, cofondatrice de la Compagnie des Filles de la Charité.

Ce n'est pas sans un sage dessein de la Providence de Dieu, qu'à notre époque où l'Europe entière a souffert d'une guerre dont la rage furieuse a surtout dévasté cruellement les provinces françaises, cette fille de la

France catholique, ornement et gloire de sa noble patrie, apôtre de la charité et de l'amour mutuel entre les hommes, soit élevée aux honneurs suprêmes des autels.

En conséquence, cédant aux supplications tant de la Congrégation de la Mission qui se réjouit d'avoir saint Vincent de Paul comme fondateur que de la société des Filles de la Charité, en vertu de Notre Autorité apostolique et par l'effet des présentes lettres, Nous permettons que la vénérable servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Le Gras, reçoive désormais le nom de Bienheureuse; que son corps ou ses reliques soient exposés en public à la vénération des fidèles, mais non point portés dans les supplications solennelles, et que ses images soient ornées de rayons. En outre, en vertu de Notre Autorité apostolique, Nous concédons qu'en son honneur on dise chaque année l'office et la messe *de communi nec Virginum nec martyrum*, avec les oraisons propres approuvées par Nous, selon les rubriques du Missel et du Bréviaire romains. Mais cette récitation de l'office et cette célébration de la messe sont concédées seulement pour la ville et l'archidiocèse de Paris, ainsi que pour toutes les églises et maisons religieuses du monde entier appartenant à la Congrégation de la Mission et à la Compagnie des Filles de la Charité ou dans lesquelles les Missionnaires et les Filles de la Charité remplissent leurs fonctions. Cette concession s'applique à tous ceux qui sont tenus de réciter les heures canoniales; et, en ce qui concerne la messe, Notre permission s'étend à tous les prêtres, tant séculiers que réguliers, qui se rendront dans les églises où se célébrera la fête, fixée au 15 mars.

Enfin, Nous accordons que les solennités de la Béatification de la vénérable servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Le Gras, soient célébrées dans les

églises susdites de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité, ainsi que dans l'archidiocèse de Paris, avec l'office et la messe du rite double-majeur, au jour qui sera désigné par l'Ordinaire, dans le courant de l'année qui suit les solennités de la Basilique vaticane. Nonobstant les Constitutions et Ordonnances apostoliques, ainsi que les décrets de non-culte et toutes autres choses contraires. Et Nous voulons qu'aux exemplaires même imprimés des présentes lettres, pourvu qu'ils soient signés de la main du secrétaire de la Congrégation des Rites et munis du sceau du préfet, on ajoute, dans les discussions même judiciaires, absolument la même foi qu'à ces présentes lettres, expression de Notre volonté.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 9 mai 1920, la sixième année de Notre Pontificat.

P. Card. GASPARRI,
Secrétaire d'État.

BREF DE BÉATIFICATION

DES SŒURS MARIE-MADELEINE FONTAINE
ET SES TROIS COMPAGNES

DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ
DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

(Texte latin)

BENEDICTUS PP. XV

Ad perpetuam rei memoriam

Martyrum rigata sanguine vel ab ipsis suis primordiis Ecclesia Dei, exhibere postea ad nostra usque tempora nunquam destitit miranda exempla fortitudinis. Id evenit etiam in immani illa impiaque seditione quae, saeculo XVIII iam ad finem vergente, Gal-

liam universam per nefas exagitavit, avitamque illius praenobilis regionis fidem penitus extinguere molita est. Etenim, ea grassante seditione, ad sempiternum Ecclesiae decus renovatae quidem sunt martyrum coronae et palmae, et sacrae Deo virgines, veterum fidei adsertorum facinora aemulatae, atrocissima quaeque pro Christo pati ipsamque cruentam vitae iacturam facere non dubitarunt. — Has inter, quindecim accensentur Virgines, quarum priores quatuor ad Societatem pertinent Puellarum a Caritate, nimirum sorores Maria Magdalena Fontaine, Maria Francisca Lanel, Teresia Fantou et Ioanna Gérard; undecim vero religiosae ex Ordine sunt Monialium Ursularum, caeque nomen habent Maria Clotildes a sancto Francisco Borgia, Maria Scholastica a sancto Iacobo, Anna Iosephina, Maria Ursula a sancto Bernardino, Maria Aloisia a sancto Francisco Assisiensi, Maria Laurentia a sancto Stanislao, Maria Augustina a sacro Corde Iesu, Maria Natalia a sancto Aloisio, Anna Maria, Maria Francisca et Maria Cordula a sancto Dominico. Harum primae quatuor in civitate Cameracensi, alterae vero Valencenis in catholicae fidei odium capitis damnatae, alacri libentique animo supplicium perpessae sunt. Quamvis cum de martyribus agatur « sola mors sit in qua residet heroicitas » ideoque necessarium non sit « vitam ante actam inquire », expedit tamen paucis verbis et summatim quasi delibare vitam harum christianarum heroidum, ut ex operibus fides earum agnoscatur. Quod attinet ad quatuor Puellas a Caritate, illis id sane obtigerat ex auspicio, ut Atrebatensi in urbe eandem illam religiosam domum incolerent, quam in vivis adhuc agentes et operantes sanctus Vincentius a Paulo et eius dilecta discipula vitaeque spiritualis filia Lodovica de Marillac erigendam curaverant. Piae communitati praecerat

Maria Magdalena Fontaine, quae, adhuc adolescentula in Institutum Puellarum Caritatis cooptata, eos fecerat in virtute progressus ut domui regendae fuerit praeposita, quo in munere singularem prudentiam cum religiosa regularum observantia sociatam ostendisse constat. Imminente enim teterrima procella, sodales iuniores, magis periculo obnoxias, ad proprias familias iussit remeare vel ad exterarum nationes confugere; ipsa cum tribus probatis sororibus mansit Atrebatum. Haelaborum et gloriosae passionis sociae fuerunt Maria Francisca Lanet, Maria Teresa Fantou et Ioanna Gérard, omnes in Gallia ortae et Instituti Caritatis benemerentissimae filiae, quae, non minus atque Antistita, tam legiferi Patris Vincentii a Paulo, quam Ordinis confundatricis Lodovicae genuinum nativumque hauserant spiritum. Et sane, licet inter civiles tumultus et pericula impendentia, nihil ipsae remisere de curis ac solatiis quae egenis atque aegrotis adhibere consueverant, immo constantius et alacrius inter omne genus asperitates in hoc praecipuo ipsarum professionis munere insistere perrexerunt. Monitae ut propriae salutis consulerent atque in tutiorem locum se reciperent, ne pauperes desererent, constanter recusarunt: donec semel iterumque id impositum eis fuit, quod, incolomi conscientia salvisque religionis iuribus se praestare non posse pro comperto habebant. Adactae ad iusiurandum quod libertatis et aequalitatis vocabatur, impavidae virgines flecti nescio pectore illud detractarunt, ideoque in vincula coniectae, in publicos carceres detrusae sunt. Cameracensem in civitatem traductae, dum in custodia degunt in levamen et solatium concaptivorum caritatis apostolatum exercent. In iudicium raptae ac de iuramento praestando denuo atque instanter rogatae, veterum martyrum constantiam praeseferentes, denegarunt iugiter; eaque de

causa capite damnantur. Continuo de his supplicium sumptum. Euntes ad mortem Rosarium et Laudes Virginis recitabant, et, quasi triumphum agerent, caelesti iucunditate perfusae, hymnum « Ave, maris stella » concinebant. Altera post alteram securi percussae, ad caelestis Sponsi complexum convolarunt; ultima letale pegma conscendit Antistita Maria Magdalena Fontaine. Haec, antequam securi submitteret caput, insigne protulit vaticinium; nempe se suasque sodales ultimas fore hostias patibuli, nuntiavit adstanti populo; et vaticinium probavit eventus. Religiosae enim ipsae sorores, novissimae revera fuerunt dirissimae illius insectationis victimae in urbe Cameracensi. Extremum hoc puellarum Caritatis supplicium consummatum est die XXVI mensis iunii anno MDCCXCIV. — Quod si mentem convertamus ad Virgines Ursulinas, quae, eadem seditione debacchante, Valencenis martyrium fecerunt, haud minus insignia christianae virtutis et constantiae exempla inveniemus. Clotildes Iosepha Paillot, septem ac viginti annos nata, quum Ursularum Valencenis asceterium ingressa est, in religione nomen assumpsit Mariae Clotildis Angelae a sancto Francisco Borgia, et regulare vitae genus exorsa, tantam consororum aestimationem fiduciamque sibi conciliavit brevi, ut ad Sodalitatem moderandam eligeretur. Proditum memoriae est commissi sibi muneris partes ipsam angelica dulcedine implevisse, simulque adeo virtutum laude praestitisse, ut non modo omnibus esset carissima, sed etiam tamquam exemplum respiceretur. Prudentia cum animi lenitate sociata praecipue enituit, effecitque ut in sua religiosa familia regularis observantia adamussim servaretur. Neque minus excelluit in puellis instituendis, quarum plures ab ea educatae, vel rectissimam vitae rationem servarunt, vel Deo virgineum florem voverunt. Maria

Margarita Iosepha Leroux, cum asceterium ingressa est, Mariae Scholasticae a sancto Iacobo nomen assumpsit et pietatis studio non minus quam literarum laude et manuum labore praestitit. Huius germana soror Anna Iosepha Leroux, etsi vota nuncupavit religiosa in Conventu Urbanistarum a sancta Clara, iure tamen inter Ursulinas virgines in odium fidei interfectas recensetur. Everso enim Clarissarum Coenobio, Valencenas venit, ut, Ursularum veste induta, gloriosam pro fide mortem oppeteret. Hyacintha Augustina Gabriella Bourla, cui religionis nomen inditum fuit Mariae Ursulae a sancto Bernardino, ita semper se gessit, ut angelus in terris videretur ob singulare potissimum puritatis et humilitatis studium. Maria Genovefa Iosepha Ducrez, in religione vocata Maria Aloisia a sancto Francisco Assisiensi, nitidum regularis vitae exemplar habita usque fuit. Ioanna Regina Prin, scilicet in religione Maria [Laurentina a sancto Stanislao, licet infirma valetudine devexata, nec caritatis fervorem imminuit, neque aliquid unquam de suis officiis praetermisit. Sollers ludi magistra, piae puellarum institutioni diligentissime vacavit. Maria Magdalena Iosepha Dejardin, quam in religione Mariam Augustinam a sacro Corde Iesu appellabant, Ursularum vestem, quam sumpserat, ad mortem usque fideliter servavit, neque illam voluit demittere cum nefaria lex suppressionis claustrorum edita est. Ingenio fuit fervido, martyriique desiderio adeo exarsit, ut vel brevissima exspectatio nimis longa ei visa sit. Maria Aloisia Iosepha Vanot, in religione vocata Maria Natalia a sancto Aloisio, in regularum perfectissima observantia vitam transegit, et familiarum, quae pueros ipsi committebant instituendos, benevolentiam atque existimationem promeruit, ob studiosissimam curam qua eorundem educationi advigilabat. Maria

Augustina Erraux, in religione Anna Maria, incensissima in Deum caritate enituit, alumnosque suos ad amorem Domini verbo excitavit atque exemplo. Maria Lievina Lacroix, cui nomen in religione fuit Mariae Franciscæ, ad perfectiorem vitam divinitus vocata, primum inter Birgittinas moniales emissis votis coopitata est; dein, monasticis Ordinibus eversis, Valenciensibus Ursulinis sese adiunxit, easque ad gloriosam usque mortem sequuta est. Denique Ioanna Aloisia Barré, in coenobio Maria Cordula a sancto Dominico nuncupata, tamquam soror conversa inter Ursulinas adlecta, antistitam dilectissimam sororesque suas ne relinqueret, voluit cum illis pretiosam mortem obire. Hæ decem sorores, etiam ipsæ omnes in Gallia natae, sub disciplina Antistitæ Mariæ Clotildis Angelæ a sancto Francisco Borgia, in Asceterio a sancta Ursula civitatis Valencenarum, quod religionis ingressu animose arripuerant christianæ perfectionis iter, contentione summa, summaque alacritate prosequi nitentur. Inter præcipua ipsarum professionis officia illud erat, ut christiana catechesi atque educatione erudirent et informarent pueros e populo ac præsertim puellas. Munus huiusmodi, quo sororibus ipsis laboriosius et universo hominum convictui fructuosius, vix vesana illa conflagravit seditio eo magis Christi nominis osorum iram in sacras Deo virgines excitavit. Quare primum in odium fidei e claustris deturbatae et in exilium pulsæ, cum, recuperata ab Austriacis copiis urbe Valencenarum, quasi ad optatum portum, ad suum asceterium Ursulinae virgines remeassent, paucos post menses, expugnata a factiosis Reipublicæ turmis civitate, pulsisque Austriacis, denuo in impiorum manus religiosæ sorores ceciderunt. Una cum Antistita in carcerem coniectæ sub falso emigrationis prætextu, capite damnantur. Ipsa-

rum Antistita Maria Clotildes Angela, interrita in conspectu mortis, interrogantibus iudicibus, responsa dedit digna martyre prisco : nimirum usa est illa lingua qua veteres fidei adsertores utebantur, secundum divinam illam promissionem : « Dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini » (Matth., X, 19). Primae ad supplicium adductae sunt quinque Moniales, nempe Maria Natalia Vanot, Maria Laurentina Prin, Maria Ursula Bourla, Maria Aloisia Ducrez et Maria Augustina Dejardin, quae, psalmum « Miserere » recitantes, patibulum adscenderunt. Quo desiderio martyrii palmam inhiarent ex hoc argui potest, quod soror Dejardin celeri pede gradus pegmatis conscendere connisa est, ut socias anteiret in morte ; sed consororis questu et carnificis iussu ad servandum ordinem adstricta est. Hae quinque virgines die XVII mensis octobris anno MDCCXCIV martyrium fecerunt. Aliae quinque supererant una cum Antistita Maria Clotilde Paillot sorores, videlicet Iosephina Leroux, Maria Leroux, Francisca Lacroix, Anna Maria Erraux et Maria Cordula Barré. Hae, paucos post dies, idest die vicesimo tertio eiusdem mensis et anni, capite plectendae traduntur carnifici ; et, ne profana manus sacras Deo virgines foedaret, propriis manibus absciderunt comas, nudaruntque colla securi percutienda. A'pia Antistita confirmatae ad mortem pro Christo sancte oppetendam ac dulci spe erectae ad expectatas caelestis Sponsi nuptias convolandi, Ambrosianum hymnum et Litanias Virginis concinentes, ad patibulum processerunt, adstante populo ipsisque tortoribus tantam fortitudinem demirantibus. Divini Salvatoris exemplum sequutae, qui in Calvariae vertice iam Cruci defixus ignovit interfectoibus suis, antequam caput obtruncandum traderent carnifici, illius manus osculari non horruerunt. Brevi interemptae, cum palma

victoriae priori sociarum agmini adiunctae sunt. — Post pretiosam hanc piarum virginum in conspectu Domini mortem, quae, ut ait sanctus Cyprianus, « emit immortalitatem pretio sanguinis et accepit coronam de consummatione virtutis », invaluit in populum fama martyrii. Ursularum virginum non minus quam Puellarum a Caritate caedes etiam a gravibus rerum gestarum scriptoribus verum ac formale martyrium appellata est, ipsaeque tamquam Christi martyres in odium fidei peremptae haberi coeptae sunt ac recoli. Quare de Beatorum Martyrum honoribus ipsis tribuendis Causa agitari coepta est penes Sacrorum Rituum Congregationem et in Curia Cameracensis Dioecesis, cuius intra fines duplex virginum agmen coronam obtinuerat; processus ordinarii adornati sunt, omnibusque rei momentis mature perpensis, r. m. Pius Pp. X, Decessor Noster, die XXIX mensis maii anno MCMVII introductionis Causae decretum obsignavit. Continuo proposita quaestio est de martyrio, martyriique causa, et cum post quadruplicem disceptationem constiterit quindecim harum piarum virginum interneccionem apprime evenisse in odium christiani nominis et solam fidem fuisse illius causam, Nos, sollemni decreto pridie nonas iulias anno MCMXIX edito, de martyrio et causa martyrii venerabilium famularum Dei Mariae Magdalenae Fontaine et trium Sociarum eius, nec non Mariae Clotildis Angelae a sancto Francisco Borgia et decem Sociarum eius constare declaravimus. Illud quidem obtigit ex auspiciato, ut hoc decretum declarationis martyrii quatuor Puellarum Caritatis illo ipso die in lucem prodiret, quo aliud promulgabatur decretum de Beatorum caelitem honoribus Instituti Puellarum Caritatis confundatrici, venerabili ancillae Dei Lodovicae de Marillac, tuto tribuendis. Super signis sive miraculis dispensatum est.

Cum igitur de martyrio constaret, illud supererat, ut Sacrorum Rituum Cardinales et Consultores rogarentur an, stante approbatione martyrii martyriique causae, nec non dispensatione a signis seu miraculis, tuto procedi posse censerent ad sollemnem earundem Servarum Dei Beatificationem. Hoc praestitit Venerabilis Frater Noster Vincentius Cardinalis Vannutelli, Episcopus Ostiensis et Praenestinus, Sacri Conlegii Decanus, Causae Relator, in generalibus Comitii coram Nobis in Vaticanis aedibus habitis die secundo mensis decembris, anni superioris; omnesque tum Reverendissimi Cardinales, tum qui aderant Patres Consultores unanimi consensu « affirmative » responderunt. Nos tamen in tanti momenti re Nostram aperire mentem distulimus, donec a Patre luminum caelestis sapientiae auxilium impetraremus. [Quod cum impensis precibus fecissemus, tandem pridie kalendas martias vertentis anni, nempe secunda Dominica Quadragesimae, Eucharistico Sacro rite litato, accitis adstantibusque VV. FF. NN. Antonio S. R. E. Cardinali Vico, Episcopo Portuensi et sanctae Rufinae, Ss. Rituum Congregationi Praefecto, et Vincentio S. R. E. Cardinali Vannutelli, Episcopo Ostiensi et Praenestino, Sacri Conlegii Decano et Causae Relatore, una cum dilectis filiis Angelo Mariani, Fidei Promotore generali, nec non Alexandro Verde, eiusdem Ss. Rituum Congregationis Secretario, sollemniter ediximus tuto procedi posse ad sollemnem enunciarum famularum Dei Beatificationem. Quae cum ita sint, Nos, precibus etiam permoti tum Missionariorum sancti Vincentii a Paulo et Puellarum a Caritate, tum universae Congregationis Monialium a sancta Ursula, Apostolica Nostra Auctoritate, praesentium vi, facultatem facimus ut venerabiles ancillae Dei Maria Magdalena Fontaine ac tres Sociae eius, nempe Maria

Francisca Lanel, Francisca Fantou et Ioanna Gérard e Congregatione Puellarum Caritatis, nec non Maria Clotildes Angela a sancto Francisco Borgia ac decem ipsius Sociae, videlicet Maria Scholastica a Sancto Iacobo, Anna Iosephina, Maria Ursula a sancto Bernardino, Maria Aloisia a sancto Francisco Assisiensi, Maria Laurentia a sancto Stanislao, Maria Augustina a sacro Corde Iesu, Maria Natalia a sancto Aloisio, Anna Maria, Maria Francisca et Maria Cordula a sancto Dominico, sanctimoniales a sancta Ursula, Beatae in posterum appellentur, earumque corpora et relliquiae, non tamen in sollemnibus supplicationibus deferendae, publicae fidelium venerationi proponantur atque imagines radiis decorentur. Insuper eadem auctoritate Nostra concedimus, ut de illis recitetur Officiū et Missa de Communi Martyrum iuxta rubricas Missalis et Breviarii Romani. Eiusmodi vero Officii recitationem et Missae celebrationem fieri dumtaxat concedimus, ad beatas Puellas a Caritate quod attinet, in dioecesibus Cameracensi et Atrebatensi itemque in iis ubi ipsae natae sunt, nec non in omnibus templis ac domibus ubique terrarum sitis, quae pertineant ad Missionarios Vincentianos et Puellas a Caritate, atque etiam in locis ubi eadem virgines sua munera impleant; quod vero ad beatas Moniales a Sancta Ursula, in dioecesi Cameracensi et domibus ac templis Monialium a S. Ursula, ab omnibus fidelibus tam saecularibus, quam regularibus, qui horas canonicas recitare teneantur; et quod ad Missas attinet, a Sacerdotibus confluentibus ad templa in quibus Beatarum ipsarum festum celebretur. Denique largimur, ut sollemnia Beatificationis earundem famularum Dei peragantur cum Officio et Missa duplicis maioris ritus, idque fieri concedimus in praedictis dioecesibus et in templis seu oratoriis quae nominavimus, die per

Ordinarium designando, intra annum postquam eadem sollemnia in Patriarchali Basilica Vaticana fuerint celebrata. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis nec non Decretis de non cultu editis, ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut harum Litterarum exemplis, etiam impressis, dummodo manu Secretarii Sacrorum Rituum Congregationis subscripta et Praefecti sigillo munita sint, in disceptationibus etiam iudicialibus eadem prorsus fides adhibeatur, quae Nostrae voluntatis significationi his ostensis Litteris haberetur.

Datum Romae apud sanctum Petrum sub annulo Piscatoris, die XIII mensis iunii anno MCMXX, Pontificatus Nostri anno sexto,

P. Card. GASPARRI,
a Secretis Status.

(Traduction)

BENOIT XV, PAPE,
Pour perpétuelle mémoire.

L'Église de Dieu, arrosée du sang des martyrs dès ses commencements, n'a jamais cessé dans la suite et jusqu'à nos jours, de produire des exemples merveilleux de courage. Cela est arrivé aussi pendant cette révolution terrible et impie qui, au déclin du dix-huitième siècle, troubla de façon inique la France entière, et chercha à détruire complètement la foi héréditaire de ce très noble pays. En effet, pendant que cette révolution faisait rage, des couronnes et des palmes de martyrs ont été de nouveau cueillies pour l'immortelle gloire de l'Église; des vierges consacrées à Dieu, imitant à l'envi les actes des antiques défenseurs de la foi, n'ont pas hésité à souffrir pour le Christ les tourments les plus affreux jusqu'à la mort sanglante.

De ce nombre sont ces quinze vierges dont les quatre premières appartiennent à la Compagnie des Filles de la Charité, savoir : les sœurs Marie-Madeleine Fontaine, Marie-Françoise Lanel, Thérèse Fantou et Jeanne Gérard, tandis que les onze religieuses sont de l'ordre des Moniales de Sainte-Ursule et ont pour noms : Marie-Clotilde de Saint-François-Borgia, Marie Scholastique de Saint-Jacques, Marie-Joséphine, Marie-Ursule de Saint-Bernardin, Marie-Louise de Saint-François-d'Assise, Marie-Laurence de Saint-Stanislas, Marie-Augustine du Sacré-Cœur de Jésus, Marie-Natalie de Saint-Louis, Anne-Marie, Marie-Françoise et Marie-Cordule de Saint-Dominique. Condamnées à mort en haine de la foi, elles ont souffert généreusement et volontiers le dernier supplice, les quatre premières à Cambrai et les autres à Valenciennes.

Quoique pour les martyrs, la mort seule constitue l'héroïcité et que, par conséquent, il ne soit pas nécessaire de s'enquérir de leur existence antérieure, il convient cependant, en peu de mots, et sommairement, d'effleurer en quelque sorte toute la vie de ces héroïnes chrétiennes, afin que, par leurs œuvres, leur foi soit connue.

Pour ce qui regarde les quatre Filles de la Charité, elles ont eu le bonheur d'habiter, à Arras, la religieuse maison que, de leur vivant, avaient érigée saint Vincent de Paul et Louise de Marillac, sa chère disciple et fille spirituelle. A la tête de la pieuse Communauté était Marie-Madeleine Fontaine. Jeune encore, elle avait été reçue dans l'Institut des Filles de la Charité, où elle fit de tels progrès dans la vertu qu'elle fut chargée de la direction de la maison, office dans lequel on la voit montrer une singulière prudence avec une religieuse observance des règles. Au commence-

ment de cette sombre tourmente, en effet, elle fit rentrer dans leur famille, ou se réfugier à l'étranger, ses jeunes compagnes plus exposées aux dangers; mais pour elle-même, elle resta à Arras avec trois sœurs éprouvées. Ces compagnes de ses travaux et de son glorieux supplice sont : Marie-Françoise Lanel, Marie-Thérèse Fantou et Jeanne Gérard, toutes nées en France, et membres de l'Institut si méritant des Filles de la Charité. Comme leur supérieure, elles se sont nourries du véritable esprit primitif de leur saint Instituteur Vincent de Paul et de la cofondatrice de l'Ordre, Louise de Marillac. Aussi, en pleine révolution et au milieu de dangers menaçants, elles n'abandonnèrent rien des soins et soulagements qu'elles avaient l'habitude de procurer aux indigents et aux malades, mais même avec plus de constance et d'application; parmi toutes sortes de difficultés, elles continuèrent à s'adonner à ce principal office de leur vocation. Averties de pourvoir à leur propre salut et de se mettre en sûreté, elles s'y refusèrent constamment pour ne pas abandonner les pauvres; et cela jusqu'à ce que, une première fois, et de nouveau, on voulut leur imposer ce qu'elles jugèrent ne pouvoir faire, sans blesser la conscience et sans aller contre les droits de la religion. Contraintes de prêter le serment appelé de liberté et d'égalité, les courageuses vierges, d'un cœur invincible, le refusèrent et, à cause de cela, furent arrêtées et détenues dans les prisons publiques. Transférées dans la ville de Cambrai, prisonnières elles-mêmes, elles exercent l'apostolat de la charité pour le soulagement et la consolation de leurs codétenus. Traduites en jugement et invitées de nouveau et avec instance à prêter le serment, elles suivirent la constance des martyrs antiques et refusèrent sans cesse, et, pour cette raison, furent condamnées à mort.

Et aussitôt on leur fait subir le supplice. C'est en récitant le chapelet et les louanges de la Vierge qu'elles vont au trépas comme à un triomphe, inondées d'un céleste bonheur et en chantant l'*Ave Maris Stella*. Frappées l'une après l'autre par le couperet, elles s'en-volent se réunir au céleste Epoux; la supérieure Marie-Madeleine Fontaine gravit la dernière les degrés de l'échafaud meurtrier. Mais avant de présenter sa tête à la hache, elle proféra une prophétie remarquable, annonçant au peuple assemblé qu'elle et ses compagnes étaient les dernières victimes de la guillotine; l'événement confirma la prédiction. A Cambrai, en effet, les sœurs furent les dernières victimes de cette cruelle persécution. C'est le 26 juin 1794, que fut consommé ce dernier supplice des Filles de la Charité.

Que si nous appliquons notre esprit aux religieuses Ursulines, qui, dans le déchaînement de cette même révolution, subirent le martyre à Valenciennes, nous trouverons des exemples non moins insignes de vertu et de constance chrétiennes. Clotilde-Josephe Paillet avait vingt-sept ans, quand elle entra au couvent des Ursulines; à Valenciennes; elle reçut, en religion, le nom de Marie-Clotilde-Angèle de Saint-François-Borgia et bientôt se concilia une telle estime et une telle confiance parmi ses compagnes, qu'elle fut élue supérieure de la Communauté. La tradition rapporte qu'elle remplit les fonctions de son office avec une douceur angélique et une vertu éminente qui, non seulement la rendaient chère à toutes, mais encore la faisaient regarder comme un modèle. La prudence alliée avec la douceur brilla surtout et fit que, dans sa famille religieuse, l'observance régulière était parfaitement gardée. Elle n'excellait pas moins dans la direction des jeunes filles. Plusieurs de ses

élèves ont persévéré dans le chemin de la vertu ; quelques-unes ont consacré à Dieu la fleur de leur virginité.

Marie-Marguerite-Joseph Leroux, à son entrée au couvent, prit le nom de Marie-Scholastique de Saint-Jacques et se distingua par sa piété non moins que par son habileté dans les lettres et le travail des mains.

Sa propre sœur, Anne-Joseph Leroux, quoique ayant prononcé ses vœux de religion dans le couvent des Urbanistes de Sainte-Claire, est cependant comptée à juste titre parmi les religieuses Ursulines immolées en haine de la foi. En effet, son monastère des Clarisses ayant été aboli, elle s'en vint à Valenciennes pour aller mourir glorieuse pour la foi sous l'habit des Ursulines.

Hyacinthe-Augustine-Gabrielle Bourla, à qui fut donné en religion le nom de Marie-Ursule de Saint-Bernardin, se comporta toujours de manière à paraître un ange sur la terre, surtout à cause de sa singulière pureté et humilité.

Marie-Geneviève-Joseph Ducrez, appelée en religion Marie-Louise de Saint-François-d'Assise, fut toujours un exemple de vie régulière.

Jeanne-Reine Prin, en religion Marie-Laurentine de Saint-Stanislas, quoique d'une petite santé, ne diminua point la ferveur de sa charité et n'omit jamais rien de ses devoirs. Maîtresse de classe habile, elle s'appliquait avec le plus grand soin à la pieuse formation des jeunes filles.

Marie-Madeleine-Joseph Déjardin, qu'on appelait en religion Marie-Augustine du Sacré-Cœur de Jésus, garda fidèlement jusqu'à la mort son habit d'Ursuline et ne voulut point le quitter quand fut promulguée la loi impie de la suppression des couvents. D'un caractère fervent, elle brûlait tellement du désir du martyre que la plus petite attente lui paraissait longue.

Marie-Louise-Joseph Vanot, appelée en religion Marie-Natalie de Saint-Louis, passa sa vie dans la plus stricte observance des règles et mérita l'attachement et l'estime des familles, pour les services qu'elle leur avait rendus dans l'éducation de leurs enfants.

Marie-Augustine Erraux, en religion Anne-Marie, brûlait d'amour pour Dieu et excitait de parole et d'exemple ces sentiments dans ses élèves.

Marie-Liévine Lacroix, qui avait pour nom en religion Marie-Françoise, attirée à la vie parfaite par l'appel d'en haut, émit d'abord les saints vœux parmi les Religieuses de Sainte-Brigitte, puis, après la suppression des ordres monastiques, se réunit aux Ursulines de Valenciennes et les suivit jusqu'au trépas glorieux.

Enfin, Jeanne-Louise Barré, appelée en communauté Marie-Cordule de Saint-Dominique, reçue parmi les Ursulines comme sœur converse, ne se sépara point de sa chère supérieure et de ses sœurs et voulut avec elles subir la mort précieuse.

Sous le gouvernement de la supérieure Marie-Clotilde-Angèle de Saint-François-Borgia, dans ce couvent de Sainte-Ursule à Valenciennes, ces dix religieuses, elles aussi toutes nées sur la terre de France, se sont efforcées de poursuivre, avec une sérieuse application et un très grand empressement, ce chemin de la perfection chrétienne dans lequel, à leur entrée en communauté, elles s'étaient engagées courageusement. Parmi les principaux emplois de leur vocation était celui de l'instruction et de l'éducation chrétienne des enfants du peuple, surtout des jeunes filles. Et plus cet office était laborieux pour les sœurs et fructueux pour la société, plus cette révolution en délire excita dès son commencement la colère des ennemis du Christ contre les vierges consacrées à Dieu.

D'abord chassées du monastère, en haine de la foi,

elles furent obligées de s'exiler; mais, après la prise de Valenciennes par l'armée autrichienne, les Ursulines rentrèrent dans leur couvent comme dans le port souhaité. Cependant, peu de mois après, la ville ayant été réduite par les troupes de la République et les Autrichiens refoulés, les sœurs tombèrent de nouveau dans les mains des impies. Et sous le faux prétexte d'émigration, elles sont jetées en prison avec leur supérieure, et condamnées à mort. Aux interrogations des juges, la supérieure Marie-Clotilde-Angèle, intrépide en face de la mort, donne des réponses dignes des premiers martyrs, se servant du langage dont usaient les antiques défenseurs de la foi, suivant cette divine promesse : « *Il vous sera donné, à cette heure-là, ce que vous devez dire.* » (Matth., X, 19.)

Cinq religieuses sont d'abord conduites au supplice, savoir : Marie-Nathalie Vanot, Marie-Laurentine Prin, Marie-Ursule Bourla, Marie-Louise Ducrez et Marie-Augustine Déjardin; c'est en récitant le *Miserere* qu'elles montent à l'échafaud. De quelle impatience elles aspiraient au martyre, on le voit par le fait de sœur Déjardin faisant de grands efforts pour gravir d'un pas rapide les degrés de la guillotine afin de devancer ses compagnes dans la mort; mais sur la réclamation de sa sœur et l'ordre du bourreau, elle est obligée d'attendre son tour. C'est le 17 octobre 1794 que ces cinq vierges ont consommé leur martyre.

Cinq autres sœurs survivaient avec la supérieure Marie-Clotilde Paillot, savoir : Joséphine Leroux, Marie Leroux, Françoise Lacroix, Anne-Marie Erraux et Marie-Cordule Barré. Peu de jours après, c'est-à-dire le 23 du même mois et de la même année, elles sont livrées au bourreau pour avoir la tête tranchée. Et afin qu'aucune main profane ne vienne souiller les vierges du Seigneur, de leurs propres mains, elles se

coupent les cheveux pour dénuder le cou que la hache doit frapper. Encouragées par leur pieuse supérieure à endurer saintement la mort pour le Christ, et ranimées par la douce espérance de voler aux noces désirées de l'Époux céleste, elles s'avancent vers la guillotine en chantant le *Te Deum* et les Litanies de la Vierge, à l'admiration du peuple et des bourreaux stupéfaits de tant de courage. A l'imitation du divin Sauveur qui, cloué sur la croix, sur le sommet du Calvaire, pardonne à ceux qui le font mourir, nos martyres, avant de présenter la tête au bourreau, n'ont pas horreur de lui baiser les mains. Un instant après, décapitées, elles ont rejoint avec la palme de la victoire le premier groupe de leurs compagnes.

Après cette mort précieuse devant le Seigneur des pieuses vierges, laquelle, au dire de saint Cyprien, « achète l'immortalité au prix du sang et reçoit la couronne de la consommation de la vertu », la réputation du martyr s'est affermie dans le peuple. La mort violente des Ursulines aussi bien que celle des Filles de la Charité a été signalée par des historiens graves comme un martyr vrai et formel, et ces sœurs ont été regardées et honorées comme des martyres du Christ, tuées en haine de la foi.

C'est pourquoi la question de leur accorder les honneurs des martyrs a commencé à être agitée près de la sacrée Congrégation des Rites et dans la curie du diocèse de Cambrai dans les limites duquel ce double groupe de vierges a obtenu la couronne. Les procès de l'ordinaire ont été préparés et toutes choses mûrement pesées, notre prédécesseur le Pape Pie X, de pieuse mémoire, a signé le décret d'Introduction de la cause le 29 mai 1907. Sans retard a été proposée la question du martyr et de la cause du martyr, et comme après une quadruple discussion il est resté établi que ces

quinze pieuses vierges ont été exécutées principalement en haine du nom chrétien et que la seule foi en a été la cause, Nous, par un décret solennel du 6 juillet 1919, nous avons déclaré que la preuve était faite du martyre et de la cause du martyre des vénérables servantes de Dieu Marie-Madeleine Fontaine et ses trois compagnes, ainsi que de Marie-Clotilde-Angèle de Saint-François-Borgia et ses dix compagnes.

Il se trouva heureusement que ce décret de la déclaration du martyre de quatre Filles de la Charité parut le même jour que fut promulgué un autre décret attestant qu'on pouvait procéder, en sûreté, à la béatification de la cofondatrice de l'Institut des Filles de la Charité, la vénérable servante de Dieu Louise de Marillac.

Il fut donné dispense pour les prodiges ou miracles. La preuve du martyre étant établie, il restait à demander aux cardinaux et aux consultants des Rites sacrés, si, étant approuvés le martyre et la cause du martyre, et la dispense des prodiges ou miracles étant accordée, ils étaient d'avis qu'on pouvait procéder en sûreté à la béatification solennelle de ces servantes de Dieu. C'est ce que fit Notre vénérable frère Vincent cardinal Vannutelli, évêque d'Ostie et de Palestrina, doyen du Sacré-Collège et rapporteur de la cause, dans l'assemblée générale tenue au Vatican, en Notre présence, le 2 décembre de l'année passée. Tous les Révérendissimes Cardinaux et tous les Pères consultants présents répondirent à l'unanimité par un vote affirmatif. Nous, cependant, dans une affaire de telle importance, Nous avons différé de prononcer notre jugement, voulant auparavant implorer l'assistance céleste du Père des lumières. C'est ce que nous avons fait par d'instantes prières et enfin, le deuxième dimanche de carême, 29 février de la présente année, après avoir

offre religieusement le sacrifice eucharistique, en présence de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, Antoine Vico, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, préfet de la Congrégation des Rites sacrés, et Vincent Vannutelli, évêque d'Ostie et de Palestrina, doyen du Sacré-Collège et rapporteur de la cause, ainsi que de nos chers fils Angelo Mariani, promoteur général de la Foi, et Alexandre Verde, secrétaire de cette Congrégation des Rites, nous avons déclaré solennellement qu'on peut procéder, en sûreté, à la béatification solennelle des dites servantes de Dieu.

En conséquence, Nous rendant aux prières tant des Missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul et des Filles de la Charité, que de toute la Congrégation des Religieuses de Sainte-Ursule, en vertu de Notre autorité apostolique, par l'effet des présentes lettres, nous permettons que les vénérables servantes de Dieu Marie-Madeleine Fontaine et ses trois compagnes, savoir : Marie-Françoise Lanel, Françoise Fantou et Jeanne Gérard de la Compagnie des Filles de la Charité, aussi bien que Marie-Clotilde-Angèle de Saint-François-Borgia et ses dix compagnes, savoir : Marie-Scholastique de Saint-Jacques, Anne-Joséphine, Marie-Ursule de Saint-Bernardin, Marie-Louise de Saint-François-d'Assise, Marie-Laurence de Saint-Stanislas, Marie-Augustine du Sacré-Cœur de Jésus, Marie-Natalie de Saint-Louis, Anne-Marie, Marie-Françoise et Marie-Cordule de Saint-Dominique, religieuses de Sainte-Ursule, reçoivent désormais le nom de bienheureuses et que leurs corps et reliques, sans pouvoir être portés dans les supplications solennelles, soient cependant exposés en public, à la vénération des fidèles et que leurs images soient ornées de rayons. En outre, en vertu encore de Notre autorité apostolique, nous con-

cédons qu'en leur honneur on dise l'office et la messe de *Communi martyrum* suivant les rubriques du missel et du bréviaire romain; mais cette récitation de l'office et cette célébration de la messe sont concédées seulement :

Pour ce qui regarde les bienheureuses Filles de la Charité, aux diocèses de Cambrai et d'Arras, ainsi qu'aux diocèses dans lesquels elles sont nées, et à toutes les églises et maisons du monde entier qui appartiennent aux missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul et aux Filles de la Charité et aussi dans les lieux où ces sœurs remplissent leurs fonctions;

Et pour ce qui regarde les bienheureuses religieuses de Sainte-Ursule, cette concession est accordée au diocèse de Cambrai, et aux maisons et églises des Religieuses de Sainte-Ursule. Cette permission s'applique à tous les fidèles séculiers ou réguliers qui sont tenus de réciter les heures canoniales; pour ce qui concerne la messe, la concession s'étend aux prêtres qui se rendront dans les églises où se célébrera la fête de ces bienheureuses.

Enfin, Nous accordons que les solennités de la Béatification de ces servantes de Dieu soient célébrées dans lesdits diocèses et églises ou oratoires que nous venons de nommer, avec l'office et la messe du rite double-majeur, au jour qui sera désigné par l'ordinaire, dans le courant de l'année qui suivra la célébration de ces mêmes solennités dans la patriarcale Basilique vaticane. Nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques, ainsi que les décrets de *non culte* et toutes autres choses contraires.

Et Nous voulons qu'aux exemplaires même imprimés des présentes lettres, pourvu qu'ils soient signés de la main du secrétaire de la Congrégation des Rites et munis du sceau du préfet, on ajoute, même dans les

discussions judiciaires, absolument la même foi qu'à ces présentes lettres, expression de Notre volonté.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 13 juin 1920, sixième année de notre Pontificat.

P. Card. GASPARRI,
secrétaire d'État.

MESSES DES NOUVELLES BIENHEUREUSES

15 MARS

LA B. LOUISE DE MARILLAC
COFONDATRICE DES FILLES DE LA CHARITÉ

A LA MESSE. — INTROÏT, Job, xxx, 25; xxxi, 18.

JE pleurais sur celui qui était affligé et mon âme était compatissante envers le pauvre; car la compassion a grandi avec moi dès mon enfance, et est sortie avec moi du sein de ma mère. Ps. Heureux celui qui a l'intelligence de l'indigent et du pauvre: au jour mauvais, le Seigneur le délivrera. *ÿ.* Gloire au Père.

ORAISON. O Dieu, source et récompense de la charité, qui avez suscité dans votre Eglise une famille nouvelle et avez voulu lui donner pour Mère la Bienheureuse Louise, faites, nous vous en prions, qu'exerçant les œuvres de charité, nous méritions d'en recueillir au ciel les fruits promis. Par N. S. J. C.

EPITRE. Partage ton pain avec celui qui a faim et fais entrer dans ta maison les pauvres et ceux qui n'ont pas d'asile: lorsque tu verras un homme nu, couvre-le et ne méprise pas ta propre chair. Alors ta lumière éclatera comme l'aurore et ta

FLEBAM super eum qui affligtus erat, et compatiabatur anima mea pauperi: quia ab infantia mea crevit mecum miseratio, et de utero matris mee egressa est mecum. Ps. xl, 1. Beatus qui intelligit super egenum et pauperem: in die mala liberabit eum Dominus. *ÿ.* Gloria Patri.

ORATIO. Deus, caritatis auctor et praeium, qui novam in Ecclesia tua familiam suscitasti, ejusque matrem beatam Ludovicam esse voluisti: da, quaecumque; ut, caritatis opera exercentes, promissam in caelis mercedem assequi mereamur. Per Dominum.

Lectio ISAIAE PROPHEAE. LVIII, 7-11. Frange esurienti panem tuum et egenos vagosque induc in domum tuam: cum videris nudum operi eum, et carnem tuam ne despexeris. Tunc erumpet quasi mane lumen tuum, et sanitas tua citius orientur, et anteibit faciem tuam jus-

santé reviendra bientôt ; ta justice marchera devant toi, et la gloire du Seigneur te protégera. Alors tu invoqueras et le Seigneur t'exaucera ; tu crieras, et il dira : Me voici. Si tu éloignes la chaîne du milieu de toi, si tu cesses d'étendre le doigt et de dire ce qui n'est pas utile, si tu répands ton âme sur l'affamé, et si tu rassasies l'âme affligée, ta lumière se lèvera dans les ténèbres, et tes ténèbres seront comme le plein midi. Le Seigneur te donnera toujours le repos ; il remplira ton âme de splendeurs, et il délivrera tes os ; et tu deviendras comme un jardin arrosé et comme une fontaine dont les eaux ne tarissent pas.

GRADUEL. Cache ton aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour toi, afin de te délivrer de tout mal.

Mange ton pain avec les pauvres et avec ceux qui ont faim, et couvre de tes vêtements ceux qui sont nus.

Alléluia, alléluia. Ta prière a été exaucée et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. Alléluia.

Après la Septuagésime, on omet Alléluia avec le ỹ. suivant et on dit ce Trait. L'oreille qui m'écoutait me proclamait bienheureux, et l'œil qui me voyait merendait témoignage. ỹ. Parce que j'avais délivré le pauvre qui criait et l'orphelin privé de secours. ỹ La bénédiction de celui qui allait périr venait sur moi, et je consolais le cœur de la veuve.

Au temps pascal, on omet le Graduel et on dit ce qui suit :

Alléluia, alléluia. ỹ. Ta prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. Alléluia. ỹ. Elle était riche en bonnes œuvres et faisait beaucoup d'aumônes. Alléluia.

titia tua, et gloria Domini colliget te. Tunc invocabis et Dominus exaudiet : clamabis, et dicet : Ecce adsum ; si abstuleris de medio tui catenam, et desieris extendere digitum, et loqui quod non prodest, cum effuderis esurienti animam tuam, et animam afflictam repleveris, orietur in tenebris lux tua, et tenebrae tuae erunt sicut meridies. Et requiem tibi dabit Dominus semper, et implebit splendoribus animam tuam, et ossa tua liberabit, et eris quasi hortus irriguus, et sicut fons aquarum, cujus non deficient aquae.

GRADUALE. Eccli., XXIX, 15, Conclude eleemosynam in corde pauperis, et haec pro te exorabit ab omni malo. ỹ. Tob., IV, 17. Panem tuum cum esurientibus et egenis comede, et de vestimentis tuis nudos tege.

Alléluia, alléluia ỹ Act., X, 31. Exaudita est oratio tua, et eleemosynae tuae commemoratae sunt in conspectu Dei. Alléluia.

Post Septuagesimam, omissis Alléluia, et Versu sequenti, dicitur :

Tractus. Job., XXIX, 11. Auris audiens beatificabat me, et oculus videns testimonium reddebat mihi. ỹ. *Ibid.*, 12. Eo quod liberassem pauperem vociferantem, et pupillum cui non esset adjutor. ỹ. *Ibid.*, 13. Benedictio perituri super me veniebat, et cor viduae consolata sum.

Tempore Paschali omissum Graduale, et ejus loco dicitur :

Alléluia, alléluia. ỹ. Act., X, 31. Exaudita est oratio tua, et eleemosynae tuae commemoratae sunt in conspectu Dei. Alléluia. ỹ. *Ibid.*, IX, 36. Haec erat plena operibus bonis et elemosynis quas faciebat. Alléluia.

† SEQUENTIA SANCTI EVANGELII
secundum Matthaeum.

Matth., XXV, 31-40.

IN illo tempore: Dixit Jesus discipulis suis: Cum venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suae: et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hoedis: et statuet quidem oves a dextris suis, hoedos autem a sinistris. Tunc dicet rex his, qui a dextris ejus erunt: Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare: sitivi, et dedistis mihi bibere: hospes eram, et collegistis me: nudus, et cooperuistis me: infirmus, et visitastis me: in carcere eram, et venistis ad me. Tunc respondebunt ei justi, dicentes: Domine, quando te vidimus esurientem, et pavimus te: sitientem, et dedimus tibi potum? Quando autem te vidimus hospitem, et collegimus te: aut nudum, et cooperuimus te aut quando te vidimus infirmum aut in carcere, et venimus ad te? Et respondens rex, dicet illis: Amen dico vobis quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.

OFFERTORIUM. Act., x, 4. Orationes tuae et eleemosynae tuae ascenderunt in memoriam in conspectu Domini.

SECRETA. Respice, Domine, oblationes nostras in honorem beatae Ludovicae tibi reverenter exhibitas; et per ejus intercessionem nos in omnibus vitae se-

EVANGILE selon S. Mathieu.
XXV, 31-40.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Quand le Fils de l'Homme viendra dans sa Majesté, environné de tous les Anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs. A sa droite, il placera les brebis; à sa gauche, les boucs. Alors le Roi s'adressant à ceux qui seront à sa droite: Venez, leur dira-t-il, venez, les bénis de mon Père; possédez le Royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde! Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli; sans vêtements, et vous m'avez vêtu; malade, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venus à moi. Seigneur, lui répondront les justes: Quand nous est-il arrivé de vous voir ayant faim et de vous avoir nourri? ayant soif et de vous avoir désaltéré? de vous voir sans asile et de vous avoir recueilli? sans vêtements, et de vous avoir vêtu? Et quand nous est-il arrivé de vous voir malade ou en prison et de vous avoir visité? Et le Roi leur répondra: En vérité je vous le dis: chaque fois que vous l'avez fait à un de ces petits, qui sont mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.

OFFERTOIRE. Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu comme un mémorial.

SECRÈTE. Jetez, Seigneur, un regard favorable sur ces présents que nous vous offrons en l'honneur de la Bienheureuse

Louise, et faites que, par son intercession, nous marchions dans les divers sentiers de la vie à l'abri de tous les dangers et constamment fidèles à la pratique de toutes les vertus. Par J. C. N. S.

COMMUNIO. Elargis l'espace de ta tente : allonge les cordages qui la retiennent... car tu te répandras à droite et à gauche et ta postérité prendra possession des nations.

POSTCOMMUNIO. Par l'intercession de la Bienheureuse Louise, faites, Seigneur, que notre piété reçoive de cette nourriture céleste un continuel secours afin que nous puissions manifester extérieurement dans nos œuvres la foi divine que nous conservons avec soin dans notre cœur. Par J. C. N. S.

mitis facias et a periculis tutos et ad virtutes jugiter expeditos. Per Dominum.

COMMUNIO. *Isai.*, liv. 2-3. Dilata locum tentorii tui : longos fac funiculos tuos ; ad dexteram enim et ad laevam penetrabis : et semen tuum gentes hereditabit.

POSTCOMMUNIO. Devotio nostra, Domine, intercedente beata Ludovica, continuum e refectioe caelesti sumat auxilium ; ut divinam fidem, quam intus fovemus in corde, etiam foris exhibeamus in opere. Per Dominum.

AUX VÊPRES

Comme au Commun des Saintes Femmes. Antienne : *Dum esset Rex, etc.* Ps. *Dixit Dominus... Laudate pueri... Laetatus sum... Nisi Dominus... Lauda Jerusalem...* comme aux Vêpres de la sainte Vierge.

Oraison : *Deus caritatis auctor et praemium...* comme à la Messe.

27 JUIN

LES BIENHEUREUSES MARIE-MADELEINE FONTAINE ET SES TROIS COMPAGNES

VIERGES ET MARTYRES DE LA COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ

A LA MESSE. — INTROÏT, Ps. CXVIII, 95-96.

LES méchants m'attendent pour me faire périr : je suis attentif à vos enseignements, Seigneur : j'ai vu des bornes à tout ce qui est parfait ; votre commandement n'a point de limites. Ps. Bienheureux ceux

Me expectaverunt peccatores, ut perderent me : testimonia tua, Domine, intellexi : omnis consummationis vidi finem : latum mandatum tuum nimis. Ps, *ibid.* 1 Beati immaculati in via : qui ambulant in lege Domini. ʒ. Gloria Patri.

ORATIO. Deus, qui beatarum virginum tuarum, Mariae Magdalenae ejusque Sociarum, eximiam in sublevandis pauperibus caritatem martyrii gloria coronare dignatus es: praesta, quaesumus; ut, ipsis intercedentibus, tua nos quoque caritate firmatos, a te adversitas nulla sejungat. Per Dominum.

Lectio libri *Sapientiae*, LI, 13-17. Domine Deus meus, exaltasti super terram habitationem meam, et pro morte defluente deprecata sum. Invocavi Dominum Patrem Domini mei, ut non derelinquat me in die tribulationis meae, et in tempore superborum sine adjutorio. Laudabo nomen tuum assidue, et collaudabo illud in confessione, et exaudita est oratio mea. Et liberasti me de perditione, et eripuisti me de tempore iniquo. Propterea confitebor, et laudem dicam tibi, Domine Deus noster.

GRADUALE, Ps. XLV, 6. Adjvabit eam Deus vultu suo: Deus in medio ejus, non commovebitur. *ŷ. Ibid.*, 5. Fluminis impetus laetificat civitatem Dei: sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.

Alleluia, alleluia. *ŷ.* Haec est virgo sapiens, et una de numero prudentum. Alleluia.

Sequentia SANCTI EVANGELII sec. Matthaeum. Cap., XIII.

In illo tempore: Dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc: Si-

qui sont irréprochables en leur voie, qui marchent selon la loi du Seigneur. — Gloire au Père.

ORAISON. O Dieu, qui avez daigné couronner de la gloire du martyr la charité admirable de vos bienheureuses vierges Marie-Madeleine et ses compagnes pour le soulagement des pauvres, faites, nous vous en prions, qu'affermis nous aussi dans la charité par leur intercession, aucune adversité ne puisse nous séparer de vous. Par J. C. N. S.

ÉPÎTRE. *Sagesse*. Eccli., LI, 13-17. Seigneur mon Dieu, vous avez exalté ma maison sur la terre, et je vous ai conjuré de me délivrer de la mort. J'ai invoqué le Seigneur, Père de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans secours au jour de mon affliction et pendant le règne des superbes. Je louerai sans cesse votre Nom et je le glorifierai dans mes actions de grâces, parce que vous avez exaucé ma prière, que vous m'avez délivrée de la perdition et tirée du péril au temps de l'injustice. C'est pourquoi je vous glorifierai et je chanterai vos louanges, ô Seigneur notre Dieu.

GRADUEL. Ps. XLV, 6. Le Seigneur la protégera de son regard: Dieu est en elle, elle ne sera pas ébranlée. *ŷ.* Un fleuve, en son cours impétueux, réjouit la cité de Dieu: le Très Haut a sanctifié son tabernacle.

Alléluia, allél. *ŷ.* Celle-ci est une Vierge sage, et l'une des vierges prudentes. Alléluia.

EVANGILE. S. Mathieu. XIII, 44-52.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples cette parabole:

Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ ; l'homme qui l'a trouvé, l'y cache de nouveau, et dans sa joie, il s'en va, vend tout ce qu'il a et achète le champ. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles ; en ayant trouvé une de grand prix, il s'en va, vend tout ce qu'il a, et l'achète. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, et qui prend toutes sortes de poissons. Lorsqu'il est plein, les pêcheurs le retirent, et s'asseyant sur le rivage, ils choisissent les bons pour les mettre dans des vases, et jettent les mauvais. Il en sera de même à la fin du monde. Les Anges viendront, et sépareront les méchants des justes, et ils les jetteront dans la fournaise ardente. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Avez-vous compris toutes ces choses ? Ils répondirent : Oui, Seigneur. Et il ajouta : C'est pourquoi tout docteur instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.

OFFERTOIRE. La grâce est répandue sur vos lèvres, c'est pourquoi Dieu vous a bénie pour toute l'éternité, et pour les siècles des siècles.

SECRÈTE. Abaissez vos regards, nous vous en prions, Seigneur, sur ces présents que nous déposons sur vos autels, en l'honneur de vos bienheureuses Vierges et Martyres Marie-Madeleine et ses compagnes, afin que ces sacrés mystères qui les glorifient nous

mile est regnum caelorum thesauro abscondito in agro : quem qui invenit homo, abscondit, et prae gaudio illius vadit, et vendit universa quae habet, et emit agrum illum. Iterum simile est regnum caelorum homini negotiatori, quaerenti bonas margaritas. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quae habuit, et emit eam. Iterum simile est regnum caelorum sagenae missae in mare, et ex omni genere piscium congreganti. Quam, cum impleta esset, educentes, et secus litus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt. Sic erit in consummatione saeculi : exhibunt Angeli, et separabunt malos de medio justorum, et mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus, et stridor dentium. Intellexistis haec omnia ? Dicunt ei : Etiam. Ait illis : Ideo omnis scriba doctus in regno caelorum, similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova et vetera.

OFFERTORIUM. Ps., XLIV, 3. Diffusa est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in aeternum, et in saeculum saeculi.

SECRETA. Intende, quaesumus, Domine, munera altaribus tuis pro beatarum virginum et martyrum tuarum, Mariae Magdalenae ejusque Sociarum, honore proposita : ut, sicut per haec sacra mysteria illis gloriam contulisti, ita nobis indulgentiam largiaris. Per Dominum.

COMMUNIO. Ps. CXVIII, 121 et 128. Feci iudicium et justitiam, Domine, non calumnietur mihi superbi: ad omnia mandata tua dirigebar, omnem viam iniquitatis odio habui.

POSTCOMMUNIO. Caelestia sacramenta, quaesumus, Domine, suffragantibus beatis virginibus et martyribus tuis, Maria Magdalena ejusque Sociis, propriam in nobis inserant efficaciam: ut, quarum pie veneramur in fidei professione victoriam, earum imitemur in morum puritate constantiam. Per Dominum nostrum.

obtiennent le pardon. Par N. S. J. C.

COMMUNION. J'ai pratiqué la justice et l'équité; faites, Seigneur, que les orgueilleux ne m'oppriment pas; je me suis conformé à tous vos préceptes, j'ai haï toute voie injuste.

POSTCOMMUNION. Nous vous en prions, Seigneur, par les suffrages de vos Bienheureuses Vierges et Martyres Marie-Madeleine et ses compagnes, que ces célestes sacrements produisent en nous toute leur efficacité afin que nous imitions la vie toujours pure de celles dont nous célébrons la victorieuse profession de foi. Par J. C. N. S.

AUX VÊPRES

Comme au Commun des Vierges.

Antienne à Magnificat: *Prudentes Virgines.*

INSTRUCTIO SACRORUM RITUUM CONGREGATIONIS SUPER PRIVILEGIIS

QUAE IN TRIDUO VEL OCTIDUO SOLEMNITER CELEBRANDO INTRA ANNUM A BEATIFICATIONE VEL CANONIZATIONE PER RESCRIPTUM SACRAE IPSIUS CONGREGATIONIS A SUMMO PONTIFICE CONCEDI SOLENT.

I. In solemnibus, sive triduanis sive octiduanis, quae in honorem alicuius Sancti vel Beati celebrari permittuntur, Missae omnes ob peculiarem celebritatem dicantur cum *Gloria et Credo*, et cum Evangelio S. Ioannis in fine, nisi legendum fuerit ultimum Evangelium Dominicae aut Feriae, aut Vigiliae, quoties de his facta fuerit commemoratio.

II. Missa sollemnis seu cantata, ubi altera Missa sal-

tem lecta de Officio currenti celebretur, dicatur cum unica Oratione; secus fiant illae tantummodo commemorationes quae in duplicibus primae classis permittuntur. Missae vero lectae dicantur cum omnibus commemorationibus occurrentibus, sed orationibus de tempore et collectis exclusis. Quoad Praefationem servantur Rubricae ac Decreta.

III. Missam cantatam impediunt tantum Duplicia primae classis, eiusdemque classis Dominicae, nec non feriae, vigiliae et octavae privilegiatae, quae praefata duplicia excludunt. Missas vero lectas impediunt etiam Duplicia secundae classis, et eiusdem classis Dominicae, et Ferae, Vigiliae atque Octavae quae eiusmodi duplicia primae et secundae classis item excludunt. In his autem casibus impedimenti, Missae dicendae sunt de occurrente festo, vel Dominica, aliisque diebus ut supra privilegiatis, prouti ritus diei postulat, cum commemoratione de Sancto vel Beato et quidem sub unica conclusione cum Oratione diei in duplicibus primae et secundae classis; aliis autem diebus commemoratio de Sancto vel Beato fiat sub distincta conclusione post orationem diei.

IV. In Ecclesiis, ubi adest onus celebrandi Missam Conventualem, vel Parochialem cum applicatione pro populo, eiusmodi Missa de occurrente Officio nunquam omittenda erit.

V. Si Pontificalia Missarum de Sancto vel Beato ad thronum fiant, haud Tertia canenda erit, Episcopo paramenta sumente, sed Hora Nona : quae tamen Hora de ipso Sancto vel Beato semper erit; substitui nihilominus eidem Horae de die pro satisfactione non poterit.

VI. Quamvis Missae omnes vel privatae tantum, impediri possint, semper nihilominus secundas Vesperas de Sancto vel Beato solemniores facere licebit absque

ulla commemoratione, quae Vesperae tamen de novo Sancto vel Beato pro satisfactione inservire non poterunt.

VII. Aliae functiones ecclesiasticae, praeter recensitas de Ordinarii consensu, semper habere locum poterunt, uti Homilia inter Missarum solemnias, vel vespere Oratio panegyrica, analogae in honorem Sancti vel Beati fundendae preces, et maxime solemnibus cum Venerabili Benedictio. Postremo vero Tridui vel Octidui die Hymnus *Te Deum* cum versiculis *Benedicamus Patrem...*, *Benedictus es...*, *Domine, exaudi...*, *Dominus vobiscum...* et oratione *Deus cuius misericordiae...* cum sua conclusione nunquam omittetur ante *Tantum ergo...* et orationem de Ssmo Sacramento.

VIII. Ad venerationem autem et pietatem in novensiles Sanctos vel Beatos impensius fovendam, Sanctitas Sua thesauros Ecclesiae aperiens, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus qui, vere poenitentes, confessi ac Sacra Synaxi refecti, ecclesias vel oratoria publica, in quibus praedicta triduana vel octiduana solemnias peragentur, visitaverint, ibique iuxta mentem eiusdem Sanctitatis Suae per aliquod temporis spatium pias ad Deum preces fuderint, indulgentiam plenariam in forma Ecclesiae consueta, semel lucranda, applicabilem quoque animabus igne piaculari detentis benigne concedit: iis vero qui, corde saltem contrito, durante tempore enunciato, ipsas ecclesias vel oratoria publica inviserint, atque in eis uti supra oraverint, indulgentiam partialem centum dierum semel unoquoque die acquirendam, applicabilem pari modo animabus in purgatorio existentibus, indulget.

Ita reperitur in Actis et Regestis Secretariae Sacrorum Rituum Congregationis. Die 24 Maii 1912.

L. ✠ S. † PETRUS LA FONTAINE, Episc. Charystien.

S. R. C. Secretarius.

INSTRUCTIO

S. CONGREGATIONIS DE PROPAGANDA FIDE

DE ABIICIENDIS A MISSIONARIIS RERUM SAECULARIUM CURIS

Nemo militans Deo implicat se negotiis saecularibus (II Tim., II, 4).

Quo efficacius in diversis regionibus quaevis oppositio aut difficultas ex parte civilis potestatis ibi existentis contra catholicos Missionarios eorumque apostolicum ministerium vitari possit; quo magis evangelica praedicatio singulis cuiusvis nationis populis acceptior, nec non spiritualium fructuum foecundior evadat, oportet omnino ut catholici Missionarii, quaecumque sit eorundem origo vel natio, unice vacent divinae missioni ipsis concredita. Ad exemplar Apostolorum eorumque discipulorum meminerit unusquisque Evangelii praeco se non aliam gerere personam nisi Legati pro Christo ad populos, quos per evangelicam praedicationem vel ad fidei lucem adducere vel in fide et morum sanctitate confirmare debet : *pro Christo legatione fungimur (II Cor. V, 20)*. Unde Missionarius Apostolicus nullum alium finem sibi constituere, nullam aliam proponere metam debet quam hominum ad Deum conversionem animarumque salutem. Hanc obligationem Sacra Congregatio de Propaganda Fide peculiaribus instructionibus pluries inculcavit suis Missionariis ut rebus politicis nec animum ullo modo occupatum habeant nec operam qualemcumque impendant. Qui institutum sanctum evangelici apostolatus prosequi cupit, is terrenis omnibus passionibus, praesertim vero cuiusvis immoderatae propensioni erga saecularia terrestria patriae negotia renuntiare debet. Quae quum quidem semper, tum praecipue in hac nostrorum temporum asperitate instantioris sunt necessitatis. Nun-

quam enim sicut in praesenti, etiam post immane bellum unde nuper emersimus, tam multi acrium aemulationum et dissensionum fomites penes nationes exarserunt.

Quae quidem omnia Sanctissimus D. N. Benedictus divina providentia Papa XV apostolica auctoritate confirmans per Encyclicas litteras « *Maximum illud* » diei 30 mensis Novembris an. 1919 (*Acta Apostolicae Sedis*, XI, 440), haec, inter caetera praeclare dicta, solemniter proclamavit : « Intelligentes igitur vestrum unicuique dictum a Domino : — *obliviscere populum tuum, et domum patris tui* (Ps. XLIV, II) — memineritis non hominum debere vos imperium propagare, sed Christi; nec patriae quae hic est, sed patriae quae sursum, cives adiicere. Ac miserum sane foret, si qui ex Missionariis ita suae dignitatis immemores viderentur, ut potius de terrena patria quam de caelesti cogitarent, eiusque plus aeque studerent potentiam dilatare gloriamque super omnia extendere. Esset haec quidem apostolatus pestis teterrima, quae in Evangelii praecone omnes caritatis animarum nervos elideret, ipsiusque vulgo debilitaret auctoritatem. Homines enim, quantumvis barbari et immanes, satis bene intelligunt quid sibi velit, quid ab eis quaerat Missionarius, sagacissimeque odorando perspiciunt, si quid aliud, ac ipsorum spirituale bonum, expetat. Fac vero eum terrenis aliqua ex parte inservire consiliis, nec se virum undique apostolicum gerere, sed suae quoque patriae negotia procurare videri : continuo omnis eius opera in suspicionem veniet multitudini : quae quidem facile adduci poterit in eam opinionem ut christianam religionem putet propriam cuiusdam externae nationis esse, quam religionem qui amplexus sit subiecisse se tutelae imperioque civitatis externae, propriaeque civitatis ius exuisse videatur... Missionarius catholicus,

hoc dignus nomine, perpetuo recogitans, se nequaquam pro sua ipsius natione, verum pro Christo legatione fungi, ita se gerat, ut quilibet sine ulla dubitatione agnoscat eius ministrum religionis quae, cum omnes complectatur homines, in spiritu et veritate Deum adorantes, nulli est nationi extranea, atque *ubi non est Gentilis et Iudaeus, circumcisio et praeputium, Barbarus et Scytha, servus et liber : sed omnia et in omnibus Christus* (Coloss., III, 11). »

Haec itaque S. Congregatio Christiano Nomini Propagando, difficultatibus obvenire cupiens, quae ex inconsulto Missionariorum erga terrestrem patriam studio oriri facile possunt in discrimen evangelicae praedicationis, iis quae supra dicta sunt in memoriam revocatis, nonnulla practica monita opportunum censuit adiicere.

1° Vitent itaque Missionarii patrii sermonis inter alienigenas propagandi studium; ne ita videantur nationis suae commodo atque utilitati magis quam animarum saluti prospicere¹. Curent potius populorum ad quos missi sunt linguae peculiare genus addiscere; eademque lingua vernacula sermones de rebus divinis, christianae doctrinae institutiones, publicae in scholis atque in aliis id generis coetibus sacrae allocutiones, semper fiant, ut omnibus prodesse et ab omnibus audiri atque intelligi possint. Pariter lingua vernacula preces, extra sacram liturgiam, recitentur, eodemque sermone popularia cantica hymnique canantur. Vetatur autem omnino Missionariis quominus alienigenas ad confessionem sacramentalem alia lingua quam eorumdem christifidelium propria peragendam quomodolibet inducant.

1. Per hoc tamen nullatenus prohibetur quominus in Scholis missionum eae etiam linguae europeae opportune edoceantur, quae alumnorum utilitati cedere queant.

2° Caveant insuper Missionarii ne peculiare patriae suae leges aut consuetudines, praecipue quod ad ieiunii et abstinentiae, nec non festorum de praecepto observantiam attinet, inter populos quibus evangelium annunciant inducere conentur, quasi regulam de iisdem legibus particularibus et consuetudinibus efformando; sed omnino curent ut ecclesiastica disciplina in omnibus prouti in universali Ecclesia viget ubique inducatur sancteque servetur.

3° Vitare pariter curent Missionarii quodlibet studium promovendi inter populos sibi concreditos suae nationis vel imperii aut reipublicae potestatis praepositam pervasionem; ne videantur quae patriae suae terrestres sunt quaerere, non quas Iesu Christi regni coelestis. Politicarum itaque atque temporalium rerum cuiusvis generis curis in favorem nationis suae vel etiam alterius sese nunquam admisceant; sed hoc unum prae oculis iugiter habeant supremum sanctumque negotium: animarum nempe lucrum assequendum, Deique gloriam ubique totis viribus propagandam.

4° Quodcumque denique fuerit gubernii civilis regimen in regionibus, ad quas evangelici operarii mittentur, populos cohortari ne negligant, ut civilibus constitutis potestatibus fideliter pareant, eisque se subiiciant, uti Apostolus docet, non tamquam hominibus, sed tamquam Domino servientes; atque in hoc exemplo sint omnibus: debitum obsequium erga cuiusque loci civiles potestates ostendentes, earumque leges, dummodo honestas et Religioni non adversas, probe colentes.

Circa vero populorum studia de una potius quam alia civilis regiminis forma, aliaque huiusmodi de rebus mere politicis vota, Missionarii catholici curent omnino neutri parti se addicere; atque iis in adjunctis semper

constanterque politicorum motuum negotiis se extraneos servant; neque audeant de quaestionibus profanis, quae politicam redolent sive in ecclesia, cathedram christianam profanantes (can. 1347 *Iur. Can.*), sive extra ecclesiam, absque Ordinarii venia, publice concionari.

5° Abstineant omnino a promovendo adjuvandoque commerciosive cum patria propria sive cum aliis regionibus memores, verbi Apostoli ad Timotheum : *Nemo militans Deo implicat se negotiis saecularibus.*

6° Studiose servant canonem *Iur. Can.* 1386 quo « vetantur clerici, sive saeculares sive religiosi, sine licentia Superiorum, libros de rebus profanis edere, et in diariis, foliis vel libellis periodicis scribere vel eadem moderari; quae de rebus praesertim politicis dicta intelligantur.

7° In commentariis quae de rebus missionum vulgantur studium appareat Dei regnum tantum dilatandi, non autem propriae civitatis amplitudinem augendi, cum hoc quam maxime abalienet a religione sancta animos ethnicorum (Litt. Enc. « *Maximum illud* »).

Atque haec quidem Moderatores missionum et Superiores sive Ordinum sive Institutorum, quibus missionum cura concredita est, suis subditis inculcare atque declarare studeant ut ab omnibus plenam circa ea obedientiam plenumque obsequium praestetur.

Hac ratione singuli populi, ad quos Catholica Religio evāgelicos suos mittet operarios, eorumque gubernatores facile intelligent eos non quae huius saeculi sunt, sed quae animarum salutem, veritatis propagationem ac gentium felicitatem respiciunt unice quaerere. Hac item ratione auspiciatissimus dies citius illucescet, quo omnes terrae populos in unum ovile sub uno Pastore congregatos Ecclesia laetanter adspiciet.

Romae ex aedibus S. Congregationis de Propaganda Fide, die festo Epiphaniae, anno Domini 1920.

GUL. M. Card. VAN ROSSUM, *Praefectus.*

C. LAURENTI, *Secretarius.*

Lettre de M. VERDIER, Supérieur général, aux visiteurs.

Paris, le 15 août 1920.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour toujours!

Je vous envoie ci-joint les nouvelles facultés concédées à la Congrégation par la Sacrée Pénitencerie. Je communique ces pouvoirs à vous d'abord, et à tous les supérieurs de votre province et aux confrères que vous jugerez réaliser les conditions marquées dans la feuille ci-jointe.

Je vous prie de notifier cette communication à tous les confrères de votre province en leur faisant remarquer :

1° Que ce n'est plus pour tout le monde ;

2° Qu'il y a des divergences entre ces facultés et celles qui nous étaient concédées précédemment et qui étaient dans la collection des Privilèges, n° 184 et suivants.

Je vous bénis, Monsieur et cher Confrère, et vous reste tout dévoué en saint Vincent.

F. VERDIER,

Supérieur général.

Sacra Poenitentiarum, Tibi dilecto in Christo Superiori Generali Congregationis Missionis, facultates quae in adnexo folio typis edito enumerantur concedit, ad triennium a data praesentium computandum, cum potestate eas communicandi etiam habitualiter,

non tamen ultra praefinitum terminum, tantum cum Rectoribus singularum domorum tui Ordinis necnon, ob peculiare causas, cum aliquot ejusdem Congregationis religiosi, scientia ac prudentia conspicuis, dummodo tum ipse tum omnes praedicti fueritis ab Ordinario loci ad excipiendas fidelium confessiones legitime approbati; eaque lege ut iisdem facultatibus in actu sacramentalis confessionis et pro foro conscientiae dumtaxat, uti valeatis.

Datum Romae, in Sacra Poenitentiaria, die 29 mai 1920.

B. COLOMBO, S. P. *Reg.*

S. FAGIOLO, S. X. *Subst.*

I. Absolvendi quoscumque poenitentes (exceptis haereticis haeresim inter fideles e proposito disseminantibus) a quibusvis censuris et poenis ecclesiasticis ob haereses tam nemine audiente vel advertente quam coram aliis externatas incursis; postquam tamen poenitens magistros ex professo haereticalis doctrinae, si quos noverit, ac personas ecclesiasticas et religiosas, si quas hac in re complices habuerit, Supremae Congregationi S. Officii per se vel, de ejus venia, per teipsum denunciaverit; et quatenus ob justas causas hujusmodi denuntiatio ante absolutionem peragi nequeat, facta ab eo seria promissione denuntiationem ipsam peragendi cum primum et quo meliori modo, iudicio tuo, fieri poterit; et postquam in singulis casibus haereses coram te secreto abjuraverit; injuncta, pro modo excessuum gravi poenitentia salutari cum frequentia Sacramentorum et obligatione se, prudenti iudicio tuo, retractandi apud personas coram quibus haereses manifestavit, atque illata scandala reparandi.

II. Absolvendi a censuris et poenis ecclesiasticis eos qui libros apostatarum, haereticorum aut schis-

maticorum, apostasiam, haeresim aut schisma propugnantes, aliosve per Apostolicas Litteras nominatim prohibitos, scienter sine debita licentia legerint vel retinuerint; injuncta congrua poenitentia salutari ac firma obligatione supradictos libros, quantum fieri poterit ante absolutionem destruendi vel tibi tradendi.

III. Absolvendi a censuris et poenis ecclesiasticis eos qui nomen dederint sectae massonicae aliisque ejusdem generis associationibus quae contra Ecclesiam vel legitimas civiles potestates machinantur? ita tamen ut a respectiva secta vel associatione omnino se separant eamque abjurent; denuntient, ut supra, personas ecclesiasticas et religiosas, si quas eidem adscriptas noverint; libros, manuscripta ac signa eandem respectentia, si qua retineant, in manus tuas tradant ad S., Officium quamprimum caute transmittenda aut saltem si justae gravesque causae id postulent, destruenda; injuncta pro modo culparum gravi poenitentia salutari cum frequentatione sacramentalis confessionis et obligatione illata scandala reparandi.

IV. Absolvendi a censuris et poenis ecclesiasticis, eos qui clausuram regularium utriusque sexus sine legitima licentia ingressi fuerint, necnon qui eos introduxerint vel admiserint; dummodo tamen id factum non fuerit ad finem utcumque graviter criminis, etiam effectu non secuto, nec ad externum ordinarii forum deductum; congrua pro modo culpa poenitentia salurari injuncta.

V. Dispensandi commutando, consideratis causis, in alia poenitentiae vel pietatis opera, omnia vota privata; exceptis votis perfectae ac perpetuae castitatis et ingrediendi religionem votorum solemnium, quae emissa fuerint absolute et post completum decimum octavum aetatis annum, necnon votis in quibus agitur de prejudicio vel de jure tertii.

VI. Dispensandi in matrimoniis jam contractis super impedimento occulto criminis ex adulterio cum fide data, absque ulla tamen machinatione; monitis conjugibus de necessaria secreta inter sese tantum, id est sine interventu parochi seu testium, renovatione consensus, atque injuncta gravi et diuturna poenitentia salutari.

VII. Dispensandi super occulta irregularitate contracta ex violatione censurarum tantum cum clericis tam saecularibus quam regularibus, in sacris ordinibus constitutis, sed ad hoc duntaxat ut poenitens ordinis jam susceptos licite exercere valeat.

Volumus autem ut supradictis facultatibus uti valeas tantummodo per..... a data praesentium computandum. Mens tamen nostra est ut si forte ex oblivione vel inadvertantia ultra praedictum terminum his facultatibus te uti contingat, absolutiones seu dispensationes exinde impertitae ratae sint et validae.

LA MESSE EN MER

BEATISSIME PATER,

Superior Generalis Congregationis Missionis, ad pedes Sanctitatis Vestrae humillime provolutus, implorat prorogationem Rescripti, 1 septembris 1917, quo omnibus Presbyteris ejusdem Congregationis, qui ad exterarum Missiones mittuntur vel ab eis ex rite obtenta licentia recedunt, « ad triennium » facultas facta est sacrosanctum Missae sacrificium celebrandi in mari, servatis in ipsa celebratione de jure servandis, iisdem perdurantibus rerum adjunctis. Et Deus, etc.

Vigore facultatum a SSmo Domino Nostro concessarum, S. Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium praeposita, attentis expositis, Revmo P. Su-

periori Generali Oratori benigne commisit ut petitam enunciatum indulti prorogationem ad aliud triennium pro suo arbitrio et conscientia concedat, servata in reliquis ejusdem indulti forma et tenore. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romae, die 10 septembris 1920.

Fr. ANDREAS, *Card.* FRUBWIRTH.

Vinc. La PUMA, *subsecr.*

PARTIE NON OFFICIELLE

EUROPE

FRANCE

PARIS ET LA MAISON-MÈRE

19 mars 1920. — Nous allons célébrer la fête de saint Joseph à la communauté des sœurs. C'est un vieil usage. M. Chevalier, directeur des Filles de la Charité, disait, en 1882 : *Il est de tradition que les deux séminaires des deux maisons-mères se réunissent le jour de sa fête.* A quelle époque remonte cette tradition? Nous la trouvons déjà consignée dans le coutumier de 1838 : *On va célébrer cette fête à la chapelle de la communauté de nos sœurs. Si la fête se célèbre en carême, deux heures : Discours, complies et salut. Si la fête se célèbre après Pâques, deux heures : vêpres suivies du discours après lequel on chante complies et salut.* Postérieurement à 1838, on a barré le mot : *Discours* pour y substituer celui moins prétentieux de : *Conférence*. Il ne semble pas que cet usage existait avant la Révolution, car le coutumier de la seconde moitié du dix-huitième siècle porte ce qui suit : *Il y a répétition d'oraison. On chante la messe solennelle après les petites heures. (Tous les officiers de l'autel et du chœur se prennent du séminaire.) Les étudiants vont en classe le ma-*

tin. Il y a, après l'obéissance, exhortation à la sallè. Il est vrai qu'une note marginale indique que cette fête se célèbre à l'église des sœurs par les deux familles réunies, mais cette note a été mise après la Révolution d'après d'autres notes de la même écriture.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que, dès les premiers temps de la Congrégation de la Mission, saint Joseph a été honoré par la double famille de saint Vincent comme patron des séminaires. Collet, qui écrivait en 1748, dit, dans sa Vie de notre saint Fondateur : « Son affection pour saint Joseph était assez semblable à celle qu'eut sainte Thérèse pour ce digne époux de la Mère de Dieu. Il l'a donné pour patron à ses séminaires internes. » Le calendrier des communions des Filles de la Charité qui existait du temps de M. Wattel (1703-1710) donne à saint Joseph le titre de Patron du séminaire. De tout temps le séminaire des Lazaristes a tenu à célébrer dignement cette fête. L'ancien cahier de Règles du Séminaire, suivi du temps de M. Chinchon, indiquait une neuvaine préparatoire à la fête de notre glorieux Patron. On devait y réciter certaines prières soit devant le saint Sacrement *pour remercier la très sainte Trinité des bienfaits qu'elle a répandus sur le séminaire interne et, en particulier, du privilège qu'il a reçu d'avoir ce saint pour patron, soit à la chapelle du séminaire pour que saint Joseph nous obtienne à tous, par sa puissante intercession, l'esprit de notre sainte vocation.* Nous ignorons quels sont les exercices particuliers par lesquels le séminaire des Filles de la Charité honore son saint Patron ; ce qui est plus connu, c'est le texte du coutumier des sœurs où il est dit : *Les sœurs anciennes se font un plaisir de suppléer les jeunes sœurs dans leurs offices pour leur laisser la latitude de bien profiter de cette belle fête qui est plus spécialement la leur.*

La raison pour laquelle saint Joseph a été choisi comme patron des séminaires est donnée dans une conférence de M. Chevalier du 19 mars 1882 : *Saint Joseph est tout naturellement désigné comme le patron d'un noviciat ou séminaire, soit parce qu'il est le parfait modèle des vertus qu'on doit y pratiquer, soit parce qu'il a un grand crédit auprès de Dieu pour en obtenir les grâces nécessaires pendant ce temps d'épreuve.* Le même directeur des Filles de la Charité ajoute plus loin une troisième raison : *Saint Joseph est le pourvoyeur de notre double famille religieuse et nous comptons sur lui pour nous obtenir de nombreuses et solides vocations.* Cette raison est celle qui revient le plus sous la plume de tous nos supérieurs généraux depuis saint Vincent jusqu'à nos jours. Donnons quelques exemples. Notre saint Fondateur écrit à M. Ozenne, le 20 mars 1654 : (A Gênes) *ils vont recommencer un séminaire interne et continuer une dévotion qu'ils ont commencée, et nous avec eux, pour demander à Dieu par les prières et mérites de saint Joseph, dont nous célébrions hier la fête, qu'il envoie de bons ouvriers en la Compagnie pour travailler en sa vigne. Jamais nous n'en avons connu le besoin au point que nous le ressentons à présent, etc.* Le même écrit, le 12 novembre 1655, à M. Blatiron, Supérieur de Gênes : *Je rends grâces à Dieu des dévotions extraordinaires que vous vous êtes proposé de faire pour demander à Dieu, par le bienheureux saint Joseph, la propagation de la Compagnie. Je prie sa divine bonté qu'elle les ait agréables. J'ai été plus de vingt ans que je n'ai osé demander cela à Dieu, estimant que la Congrégation étant son ouvrage, il fallait laisser à sa Providence seule le soin de sa conservation et de son accroissement ; mais à force de penser à la recommandation qui nous est faite dans l'Évangile de lui demander qu'il envoie des ouvriers à sa moisson, je suis demeuré convaincu de l'importance et*

de l'utilité de cette dévotion. Le 23 juin 1659, notre bienheureux Père écrit à M. Pesnelle, Supérieur de Gênes : *Je suis consolé de la dévotion que vous faites à l'honneur de saint Joseph pour obtenir de Dieu de bons missionnaires.*

C'est en s'appuyant sur ces exemples que le bon P. Fiat lança son cri d'alarme, en 1909, soit dans sa circulaire du 13 juin aux Missionnaires, soit dans sa conférence du 8 décembre aux Sœurs, dans lesquelles constatant « la diminution vraiment inquiétante des vocations » dans les deux familles, il prescrivait un certain nombre de prières à réciter, *jusqu'à nouvel ordre.* Il terminait ainsi sa belle conférence du 8 décembre 1909 : *O grand saint ! saint Vincent vous a établi le pourvoyeur de nos séminaires, voyez la grande disette dont ils souffrent. La moisson est abondante et les ouvriers ne peuvent suffire à la recueillir. Au nom de saint Vincent, secourez-nous ; prenez sous votre puissante protection nos deux familles, chacun de leurs membres et les œuvres qui leur sont confiées. Je vous les consacre sans réserve. O saint Joseph ! priez pour nous qui avons recours à vous.* Nous savons que le dessein du P. Fiat n'était pas de se borner à cet acte de consécration, glissé dans sa conférence, mais qu'il caressait l'espoir de faire une consécration plus solennelle, plus officielle, semblable à celle que Pie IX, d'immortelle mémoire, fit pour l'Église universelle, le 8 décembre 1870. Le temps ne lui a pas permis de réaliser son dessein.

On voit par ces quelques extraits que la Compagnie s'est toujours placée sous le patronage de saint Joseph « pour veiller à la conservation et au développement de ses deux communautés » (Méditations des Filles de la Charité, 19 mars) « pour conserver l'esprit de notre vocation auquel il nous initie pendant notre séminaire » (M. Chevalier, 19 mars 1882).

C'est pour inculquer davantage cette double intention que, le jour de la fête, une conférence est donnée devant les missionnaires et sœurs réunis. *Il est de tradition*, dit M. Chevalier, *que cette conférence soit alternativement prêchée par le directeur de la Communauté et par celui du séminaire de Saint-Lazare.* Cette tradition ne doit pas remonter avant la Révolution, car nous avons une lettre de M. Bonnet du 23 mars 1730 où il se plaint qu'on ait invité ce qu'il appelle « *un prédicateur en forme* » qui n'est pas du nombre des quatre destinés à conduire les sœurs. Il rappelle donc que « *l'ancien usage a toujours été que l'un des prêtres destinés à confesser les sœurs leur fit une simple conférence sur les vertus de ce grand saint, dans laquelle, à petit bruit, et avec plus de fruit, il en faisait parler deux ou trois et ensuite il concluait, sur une chaise de paille, en récapitulant les vertus de leur saint Patron pour leur servir de modèle* ». Le Supérieur général termine sa lettre en disant que, dans la suite, on s'en tiendra à l'ancien usage d'une simple conférence donnée par Monsieur le directeur ou par l'un de ces messieurs les confesseurs des sœurs.

Cette année 1920, la conférence a été donnée par M. Crapez ; il a parlé de l'esprit intérieur en saint Joseph : 1° ses manifestations principales (foi, charité, sacrifice) ; 2° ses sources fécondes (imitation du cœur de Jésus, union au cœur de Marie).

Concluons cet aperçu historique en rapportant quelques-uns des exercices de piété qui sont en usage parmi nous à l'honneur de saint Joseph. Nous récitons tous les soirs une oraison en l'honneur de l'époux de Marie ; pendant nos retraites spirituelles, nous avons l'usage de dire les litanies de saint Joseph ; le formulaire de nos prières, imprimé en 1850, contenait à ce sujet une grosse faute de latin ; on nous faisait dire en

effet : *Sancte Joseph SACRE post virginem adorator prime, ora pro nobis*. Ce vocatif *sacre* a dû provoquer chez les puristes plus d'un soubresaut ; enfin, on a fait barrer le barbarisme et on a prié non seulement dévotement, mais même correctement, ce qui n'est pas défendu. Actuellement, du reste, les litanies imposées par Pie X ont remplacé les anciennes litanies. Nous avions un troisième exercice en l'honneur de saint Joseph, la triple invocation qui terminait la prière du soir et qui avait été introduite par le P. Fiat. La dernière assemblée a jugé, à juste titre, que cette prière faisait double emploi avec l'oraison de saint Joseph et elle a décidé qu'on la supprimerait.

Le séminaire, comme il convient, a d'autres exercices en l'honneur de son Patron : il consacre particulièrement le mois de mars à la gloire du bienheureux Joseph, et l'un des derniers directeurs, le regretté M. Louwyck, a composé deux mois de saint Joseph, pour réchauffer la dévotion de ses séminaristes.

Mentionnons en terminant le beau tableau qui se trouve au réfectoire de Saint-Lazare derrière la table de l'Assistant de la Maison-Mère et qui représente l'Enfant-Jésus portant dans ses bras une gerbe de blé et expliquant à saint Joseph le mystère de l'Eucharistie. Cette conversation n'a probablement jamais eu lieu, mais le tableau, qui est du frère François, est un des meilleurs que nous ayons de lui.

23 mars. — Mort du frère Allahverdi. C'est une grande perte pour la Congrégation et pour la Maison-Mère. Nous reviendrons sur cet excellent et original serviteur de Dieu quand on aura fait la conférence d'usage sur ses vertus.

25 mars. — Annonciation de la très sainte Vierge. Dans sa conférence aux sœurs, M. le Supérieur géné-

ral continue l'explication qu'il a commencée de l'*Ave Maria* ; il commente aujourd'hui *Benedicta tu in mulieribus*. Dans quel sens Marie est bénie et comment elle l'est par-dessus Anne, Débora, Esther et Judith, tel est le thème du premier point. La seconde partie montre comment les Filles de la Charité sont bénies par-dessus les autres femmes, grâce à leurs vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et service des pauvres.

26 mars. — M. Bogaert commence, à Gentilly, une retraite pour quelques jeunes gens de l'École normale supérieure.

Ce même jour, assemblée générale des bienfaiteurs de l'hôpital Saint-Joseph, tenu, comme on le sait, par les Filles de la Charité. Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Paris quelques détails sur cette réunion.

M. Delom de Mézérac a présenté le rapport financier ; il a débuté en rendant un hommage éloquent et ému à la mémoire de M. le comte Pierre de Kergorlay qui avait tant consacré de sa vie, de son activité et de son cœur à l'Œuvre depuis sa fondation et qui n'avait pas manqué une fois depuis trente-cinq ans, — et même l'année dernière malgré ses cruelles souffrances, — de présenter ce rapport. La guerre avait encore plus attaché et fixé M. le comte de Kergorlay à l'hôpital, comme administrateur de l'Hôpital auxiliaire n° 7. Du mois d'août 1914 au mois de décembre 1919, 8 767 militaires y ont été hospitalisés, représentant 394 517 journées de traitement ; malgré le nombre des grands blessés et les épidémies de fièvre typhoïde et de grippe, la mortalité n'a été que de 289, soit 3,30 p. 100. La « Société de secours aux blessés militaires » a fait d'importants versements pour journées de maladie ; mais la dépense assumée par l'hôpital, sur ses ressources propres, s'élève à 1 485 000 francs.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, 4 316 civils et 1 401 militaires ont été hospitalisés, fournissant un total de 159 653 journées de traitement.

Les recettes ordinaires ont atteint en 1919 le chiffre de 1 448 259 fr. 33 et les dépenses ordinaires 1 524 389 fr. 59, soit

un déficit de 76 130 francs; l'augmentation des dépenses sur l'année 1918 est de 435 713 fr. 90; le prix moyen de la journée s'élève à 9 fr. 54. Des fondations de lits ont produit en 1919 une recette extraordinaire de 1 046 975 fr. 25.

Les différents services hospitaliers ont repris toute leur activité d'avant-guerre; celui des tuberculeux s'est ouvert en mars 1919; outre l'hospitalisation, il comporte un dispensaire avec visite à domicile et un préventorium pour enfants pré-tuberculeux; notre rêve était de le développer et de le porter, au bord de la mer; la générosité d'un insigne bienfaiteur, M. Guillet, vient de réaliser ce rêve, et nous deviendrons propriétaire d'une belle propriété près de Cabourg quand les autorisations administratives nous auront mis en possession de ce don.

M. Jénouvrier, sénateur, avait bien voulu se charger du rapport général; il est venu et voici ce qu'il a vu : « Une installation qui peut victorieusement supporter la comparaison avec les plus modernes et les plus perfectionnées, de la lumière partout, du soleil chaque fois qu'il se montre, une blancheur à rendre jaloux un cygne et l'hermine même de ma Bretagne, des salles d'opération dont la belle ordonnance donne à la science la plus consommée les moyens humains d'y accomplir des miracles, des salles d'où est bannie autant que possible la promiscuité humiliante... en un mot j'ai vu tout ce que la science peut réaliser de progrès pour adoucir la souffrance et sauver des vies humaines aujourd'hui plus précieuses que jamais. J'ai vu tout cela à Saint-Joseph et j'en ai été émerveillé; et cependant j'ai vu mieux encore : ce que j'ai vu à Saint-Joseph et ce qu'on ne voit que là dans un tel perfectionnement, c'est la science et la foi s'y accordant avec la divine charité et la sainte liberté dans un embrassement que les institutions purement humaines et, pour employer le mot contemporain, exclusivement laïques ne connaissent pas et y accomplissant des merveilles impossibles sans lui.

« ...Que tous ceux, que toutes celles, — et ils sont nombreux, — qui sont fatigués et surtout attristés de la vie fausse et banale qui nous est imposée, où rien n'est plus à sa place, ni les devoirs, ni les affaires, ni les plaisirs, où l'on parle follement des choses sérieuses et gravement des choses futiles, où malgré les souvenirs, les deuils qui nous accablent et les dangers qui nous menacent, peut-être plus redoutables aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier, il n'est bruit que de fes-

tins, de fêtes, de courses et de danses, — et quelles danses! — où la victoire d'un cheval ou d'un champion de boxe, l'un et l'autre chargés d'enchères, semble la meilleure des consolations et le plus rassurant des espoirs, que tous ceux-là viennent à Saint-Joseph! Et de cette visite, ils s'en iront le cœur apaisé, l'âme réconfortée et les espérances consolidées : c'est qu'ils auront vu ici le contraire de l'égoïsme, de l'individualisme farouche qui, dans le monde, dessèche trop souvent les cœurs. Ici on aime, non pas comme nous aimons; car en vérité c'est trop facile d'aimer ses parents, ses enfants, ses sœurs et ses amis; le mérite n'y est pas grand, pas plus que de secourir qui nous assiste et de subir avec toutes ses chances cette solidarité de la famille, constituée par Dieu comme le fondement parfois menacé, mais toujours durable de la société. Mais ici on aime les indifférents, les inconnus, les pauvres; on aime qui ne vous est rien, qui ne peut rien pour vous, qui, ignoré hier, partira peut-être sans dire merci; et on les aime jusqu'à la passion, jusqu'au sacrifice.... »

S. Em. le Cardinal Archevêque voulut bien, avant de clôturer la réunion par le salut du saint Sacrement, prononcer une confiante et réconfortante allocution; il remercia les auteurs des deux rapports, le personnel administratif, médical et hospitalier de cette grande œuvre, dont les charges deviennent, dans les circonstances présentes, vraiment effrayantes; mais la Providence, qui a toujours si visiblement protégé l'hôpital Saint-Joseph, augmentera à proportion la générosité des anciens bienfaiteurs et en suscitera de nouveaux.

28 mars. — Encore une heureuse innovation. On prêche à la chapelle, le soir, à huit heures et demie, une espèce de retraite préparatoire aux Pâques. Les gens du quartier sont nombreux et attentifs.

5 avril. — Les syndicats de la rue de l'Abbaye donnent une séance en l'honneur de Louise de Marillac, qui n'est pas encore béatifiée sans doute, mais qui va l'être bientôt, ce qui justifie cette fête qui est comme l'aurore du 9 mai prochain. Espérons que l'avo-

cat du diable n'en saura rien et qu'il ne va pas s'aviser de considérer cette réunion comme un culte rendu avant l'heure ; il aurait bien tort, du reste, car ni Mgr Reynaud, ni les prêtres, ni les sœurs, ni les autres personnes présentes n'ont rendu de culte à Louise de Marillac, sinon intérieurement ; tous se sont contentés de regarder et d'écouter l'exécution d'une pièce en quatre actes, composée, dit-on, par une Fille de la Charité.

Le premier acte représente la jeunesse de Louise de Marillac. Elle est censée avoir seize ans et son père la place en apprentissage chez une maîtresse d'ouvrage où elle reste sept ans, au bout desquels on nous fait entrevoir que son père, vieilli, seul, malade, va la reprendre avec lui. Ne faisons pas attention aux dates de la mort du père (1604, c'est-à-dire quand Louise avait treize ans) ; les auteurs se permettent des anachronismes sur lesquels il ne faut pas être trop sévères. Louise dans cet acte se montre une jeune fille pieuse, travailleuse, bonne, modèle de toutes les jeunes filles qui fréquentent les ouvriers des sœurs.

Le deuxième acte comprend deux tableaux comme le premier. Le premier tableau, c'est Louise, épouse ; le second, c'est Louise, veuve. Mêmes remarques que pour le premier acte : la date de la mort des deux oncles de Louise est avancée de quelques années. Louise apparaît comme l'épouse et la veuve modèle, pieuse, charitable, dévouée.

Le troisième acte a provoqué dans l'auditoire des mouvements de joie lorsqu'on a vu paraître sur la scène des cornettes, de vraies cornettes et ces mouvements se manifestaient plus vifs lorsque celles qui les portaient saluaient Louise de Marillac par le salut qui est propre aux sœurs. Nous voyons successivement défiler devant nous : Marguerite Naseau, les sœurs des Enfants-

Trouvés, celles des hôpitaux, etc; et chacune raconte les principaux événements dont elle a été témoin ou l'héroïne; la fin de l'acte nous laisse entrevoir la mort prochaine de Louise.

Au quatrième acte, Louise est morte; les sœurs font son éloge, Mme de Ventadour vient les consoler et leur laisse le portrait de leur défunte mère.

Dans un court épilogue, l'ange du passé vient chanter les louanges de Louise; il devait découvrir deux tableaux où l'on aurait vu les sœurs d'Arras et l'apparition de 1830; mais, les tableaux faisant défaut, on nous prie d'y suppléer par l'imagination, ce qui n'est pas difficile, vu les beaux chants et la belle musique que nous entendons.

Tout le monde se retire satisfait et édifié. Sans doute: ce n'est pas une tragédie proprement dite, il n'y a pas d'intrigue, c'est simplement une série de tableaux représentant la Vie de Louise de Marillac, mais ce sont des scènes touchantes qui donnent aux spectateurs une petite idée de ce que fut celle qui sera bientôt bienheureuse. Cette pièce est en vente: Union centrale, 7, rue de l'Abbaye, Paris.

Comme entr'actes, les élèves des cours syndicaux, dirigées par Mme Audollent, ont exécuté des chants simples et délicieux accompagnés de gymnastique rythmique.

6 avril. — *Cérémonie de l'exhumation des restes de Louise de Marillac.* Nous avons raconté cette cérémonie dans le précédent numéro; rappelons, en quelques mots, les différentes exhumations de ce corps vénérable. Il avait été inhumé le 17 mars 1660 dans la chapelle de la Visitation de la paroisse Saint-Laurent. Une première exhumation eut lieu vingt ans après, le 10 avril 1680, en présence de M. Gobillon, curé de Saint-

Laurent; de M. Jolly, Supérieur général; de M. Moreau, Prêtre de la Mission, de Mme de Miramion, de la sœur Mathurine Guérin, Supérieure des Filles de la Charité, et de trois autres sœurs. La chair était réduite en poussière, les ossements étaient d'une couleur tirant sur le roux et onctueux, sans mauvaise odeur.

On plaça les ossements dans un cercueil de plomb et on remit le tout dans le même tombeau.

La seconde exhumation eut lieu le 24 novembre 1755, en vue de transférer le corps de l'église Saint-Laurent dans la chapelle de la Maison-Mère des sœurs. Ce ne fut pas sans peine que se fit cette translation. Le curé de Saint-Laurent tenait à conserver le précieux dépôt. Enfin, grâce à l'intervention de grands personnages, et moyennant certaines promesses que les circonstances devaient rendre irréalisables, le transfert se fit, en présence de M. Cotteret, curé de Saint-Laurent; de M. Debras, Supérieur général; de la sœur Bonnejoie, Supérieure des Filles de la Charité et de plusieurs autres personnes. Le cercueil de plomb fut renfermé dans un autre cercueil de bois et placé dans le caveau préparé à cet effet au milieu de la chapelle des sœurs. On mit une plaque de marbre sur laquelle on grava une inscription qui se terminait ainsi : *Vraye mère des pauvres. Modèle de toutes les vertus. Digne du repos éternel. Puissent ses cendres respectables, rappelant sa charité, exciter son esprit.*

La Révolution française rendit nécessaires plusieurs autres translations : d'abord en 1797, le 25 septembre, la chapelle des sœurs devant être démolie, la sœur Wille acheta le cercueil pour 60 livres et le fit transporter rue Saint-Martin, n° 91, dans une cave; la même année, le 10 octobre, M. Emery, Supérieur de Saint-Sulpice, et vicaire général du diocèse de Paris, retira

les ossements du cercueil de plomb, les mit dans une caisse en bois et les transporta rue des Maçons-Sorbonne, n° 455 ; en 1802, le 4 mai, nouvelle translation, présidée par M. Placiard, directeur en second des Filles de la Charité ; le corps fut porté par deux hommes de confiance à la rue du Vieux-Colombier, n° 746 ; on le déposa successivement à la chapelle, à l'infirmerie et enfin, à la salle des Retraites.

Le 29 juin 1815, eut lieu une translation un peu précipitée et en dehors des formes canoniques. On disait que les alliés allaient faire leur entrée dans Paris ; la sœur Gaubert prit peur pour le dépôt précieux ; elle fit venir un fiacre, y monta avec la caisse susdite, se recommanda à la garde de Dieu et... fouette cocher ! elle arriva bientôt à la rue du Bac, 132, où elle fit une entrée sans solennité puisqu'il n'y avait encore personne dans la maison qui venait d'être affectée aux Filles de la Charité. En sorte que c'est Louise de Marillac qui a vraiment pris possession de la Maison-Mère actuelle. Le corps fut déposé à la sacristie, puis monté à la salle dite la Retraite, au-dessus de la chapelle. Plus tard, le 15 juillet 1824, M. Boujard, vicaire général, vint donner une valeur canonique à cette translation privée et reconnut officiellement l'identité de la caisse. Enfin, quelques mois après, on descendit le corps dans la chapelle où il est resté jusqu'à ce jour, 6 avril 1920, sauf une petite exhumation faite le 29 mars 1905, après laquelle on remit le cercueil à la même place. Disons quelques mots de cette avant-dernière cérémonie. Elle fut présidée par Mgr Legoux ; on interrogea successivement la sœur Mestivier, la sœur Daucourt, la sœur Vignancout. Cette dernière déposa qu'en 1797, on avait distrait du corps de la vénérable quelques petits ossements qu'on avait donnés à différentes personnes. On fit l'ouverture du cercueil.

Les docteurs Brochin, Alibert et Monnier examinèrent attentivement les ossements qui s'y trouvaient. Leur déposition est très intéressante et contient des détails que peu de personnes connaissent, mais il serait trop long de les rapporter.

Enfin, aujourd'hui, 6 avril a lieu l'exhumation dernière, si l'on peut donner ce qualificatif aux exhumations qui se font ici-bas, puisqu'il est de foi qu'un jour viendra où tous, qui que nous soyons, justes ou pécheurs, élus ou damnés, nous serons exhumés, que nous le voulions ou non, heureux ou malheureux, pour comparaître en corps et en âme devant le Juge suprême qui fera la reconnaissance infaillible du bon ou mauvais usage que nous aurons fait de notre corps et de notre âme. Cette exhumation sera vraiment la dernière et définitive.

9 avril. — Reposition du corps de saint Vincent de Paul dans la chASSE en argent. Voici le procès verbal de cette cérémonie.

L'an mil neuf cent vingt, le vendredi neuf avril, moi soussigné Maurice Clément, vicaire général, assisté de M. le chanoine Henri Lanier, délégué à cet effet par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, me suis transporté à la Maison-Mère des prêtres de la Mission, rue de Sèvres, n° 95, où j'ai été reçu à dix heures du matin, par M. François Verdier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission, son Conseil et plusieurs membres de la Communauté, réunis à la salle des Reliques.

Là j'ai trouvé le corps de saint Vincent de Paul, étendu à l'intérieur de la caisse en bois dans laquelle on l'avait placé le 21 avril 1919. Les sceaux posés sur le corps étaient intacts. A l'ancienne chaussure, sur laquelle aboutissaient les cordons en soie, scellés aux armes de Mgr de Quélen, ancien archevêque de Paris, avait été substituée une paire de souliers neufs en soie au crochet avec boucles d'argent, après apposition, sur les bas, de sceaux aux armes de S. Em. le cardina-

nal Amette, par les soins de M. le chanoine Henri Lanier, délégué officiellement à cet effet le 8 mars dernier. Si l'on excepte encore la dentelle du rochet, qu'on avait jugé bon de changer, l'habillement était le même.

Le corps, porté de la salle des Reliques à la chapelle, fut déposé à sa place précédente, au-dessus et en arrière du maître-autel, sur un lit neuf, composé d'un matelas, d'un coussin et d'un traversin en soie avec cordelières et franges or, dans l'ancienne châsse en argent, récemment revenue des ateliers de M. Brunet, orfèvre, qui l'avait remise à neuf et lui avait fait subir diverses transformations.

L'intérieur est tout en bronze doré, travaillé dans le même style que la garniture d'argent extérieure. Le panneau du fond comporte une frise et une série de guirlandes de fleurs, qui se détachent sur un fond chenillé, bordé d'une moulure. Dans les angles, quatre palmes en cuivre repoussé.

Le plafond est divisé en trois panneaux. Au centre, le chiffre de saint Vincent en cuivre repoussé. De chaque côté, deux panneaux en cuivre chenillé, parsemés d'étoiles. Quatre têtes d'anges adorateurs complètent la décoration du plafond.

L'ensemble est de couleur or jaune et or vert vieilli.

Aux quatre coins extérieurs du haut, quatre rosaces en argent agrémentent le dessus des volutes.

Telles sont les transformations subies par la châsse.

Après le temps nécessaire pour mettre le masque et les mains en cire, nouvellement rafraichis, donner à la tête sa position naturelle, placer le crucifix sur la poitrine, arranger les vêtements et le lit, les ouvriers de M. Brunet fermèrent l'ouverture par où le corps avait pénétré, c'est-à-dire le fond de la châsse, en remettant en place la plaque métallique et en appliquant contre elle un couvercle en bois de forme rectangulaire et d'égale dimension, solidement vissé et marouffé par des bandes de toile collées, destinées à prévenir l'entrée de la poussière.

Quand les ouvriers eurent terminé leur travail, M. le chanoine Henri Lanier apposa les sceaux de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, aux extrémités et aux croisements de trois rubans de soie rouge tendus, sur le couvercle extérieur en bois, l'un horizontalement, les deux autres verticalement.

Ces formalités remplies, nous nous retirâmes après une courte prière. Il était midi moins dix minutes.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en double exemplaire et l'avons signé et fait signer par les témoins susnommés.

Maurice CLÉMENT,
Vic. Gén.

Heni LANIER,
Ch. h. secret.

F. VERDIER,
Sup. Gén.

13 avril. — On inaugure les répétitions d'oraison déplacées du dimanche au mardi. Le dimanche, en effet, la plupart des prêtres sont obligés de sortir de bonne heure pour le ministère en ville. Nous sommes pour les âmes et non pas les âmes pour nous. Par ce transfert d'un jour à un autre, on assure deux choses importantes : le salut des âmes qui ne sera pas négligé le dimanche matin sous prétexte de la répétition d'oraison, et notre sanctification qui ne sera pas compromise par ce fait que la répétition aura lieu le mardi au lieu du dimanche. C'est ainsi que le bon père de famille *profert de thesauro suo nova et vetera*.

16 avril. — Conférence sur les vertus du frère Allahverdi ; voici les principales choses qui ont été dites en cette réunion de famille :

Le frère Allahverdi naquit à Constantinople, le 2 avril 1840 ; il était de nationalité arménienne. On représente les gens de ce pays comme étant généralement d'une taille haute, ayant les yeux noirs et grands, très encaissés ; la tête haute et ronde, la face moyenne, les oreilles grandes, le nez proéminent, très long, aquilin, la bouche plutôt large. Voilà pour le physique. Quant au moral la plupart des géographes nous les peignent comme intelligents, laborieux, économes, patriotes, charitables, hospitaliers. Tous s'ac-

cordent à dire qu'ils ont une véritable vocation pour la banque et le commerce.

Le frère Allahverdi avait la plupart des traits physiques de sa race, ainsi que ses bonnes qualités morales. Quand on avait vu une fois ce grand corps qui se dandinait en marchant, on ne pouvait l'oublier. Intelligent, il l'était surtout pour les choses pratiques; laborieux, il ne reculait pas devant la tâche; économe, il veillait avec soin sur les finances du secrétariat; patriote, il aimait son Arménie; charitable, il avait un cœur d'or; hospitalier, si la chose avait dépendu de lui, il aurait hospitalisé à Saint-Lazare tous les pauvres du quartier et de Paris. Vocation pour la banque et le commerce, il savait faire avec les fournisseurs de la maison : horlogers, menuisiers, relieurs.

Le frère Allahverdi appartenait à une vieille famille foncièrement chrétienne; il fut baptisé le 15 avril et, tous les ans, il faisait dire une messe ce jour-là en reconnaissance de ce grand bienfait; dans ses répétitions d'oraison et dans ses notes, il remercia souvent du don de la foi, qu'il appréciait d'autant plus qu'il avait vécu dans un pays musulman; il pria beaucoup pour la conversion des infidèles, des hérétiques, des schismatiques demandant souvent qu'il n'y ait qu'un troupeau, qu'un pasteur. On disait la messe dans sa maison paternelle plusieurs fois l'année; c'est qu'à cette époque, avant que les Filles de la Charité aient habitué les Turcs à voir des femmes dans la rue, il eût été dangereux pour des personnes de l'autre sexe de sortir souvent, même pour remplir les devoirs religieux; les familles aisées et pieuses suppléaient à cette impossibilité en faisant venir un prêtre arménien chez elles. Ces messes dites à la maison, dans une chambre que ses sœurs et lui ornaient avec soin, suivies avec une ferveur d'autant plus grande qu'elles

étaient rares, tout cela ne contribua pas peu à donner au frère Allahverdi une grande vénération et une profonde affection pour le saint sacrifice de la messe. Nous l'avons vu avec édification entendre, servir la messe avec un esprit de foi touchant. Avec quelle joie aussi il ornait ses chapelles de la tribune dont il était sacristain ! Ce n'était pas toujours du meilleur goût, mais il y avait profusion de bouquets, de chandelles. Comme la Madeleine il dépensait sans compter quand il s'agissait d'honorer Notre-Seigneur Eucharistique. C'était sans doute dans sa famille qu'il avait puisé les germes de sa grande piété.

Sa famille étant riche l'envoya achever ses études à Paris ; nous avons peu de détails sur cette période de sa vie. Ce que nous savons de plus positif c'est que, bien qu'il ait reçu une instruction aussi soignée que celle qu'on devait donner, il a peu profité, en somme, du moins pour ce qui concerne la langue française, qu'il parlait fort mal, cherchant des mots qui ne venaient pas, fabriquant des expressions qui n'étaient pas françaises, ce qui donnait à ses répétitions d'oraison un cachet tout à fait original.

Le frère Allahverdi épousa, le 20 juin 1871, une femme nommée Duruk Yagleudgian Allahverdi. Le mariage fut béni par Mgr Antoine Halagi, évêque d'Artaïn. Il est à croire qu'il ne trouva pas le bonheur dans le mariage, car nous lisons dans une lettre que lui adressa M. Régnier, en 1877, peu après que son mariage eut été déclaré nul par sentence du Saint Office et de l'Inquisition : « Les vicissitudes du passé ne sont plus, les inquiétudes sur l'avenir ne peuvent plus exister ; la mer de cette vie n'a plus de vague pour vous ; une tranquille traversée vous est assurée jusqu'au port si désiré du Paradis. » On a dit que son épouse avait essayé de la vie des Filles de la Charité

et qu'elle n'avait pas persévéré; nous ignorons si ce fait est exact. Il parlait quelquefois, rarement, de son mariage; il paraît qu'il s'en humiliait, disant qu'il ne ferait point partie dans le ciel des 144 000 dont parle l'Apocalypse, qui accompagnent l'Agneau partout où il va et qui chantent un cantique qui leur est réservé.

Quoi qu'il en soit, à peine le mariage fut-il déclaré nul qu'il entra à Saint-Lazare. Il quitta ses parents, qu'il aimait beaucoup, et il les laissa dans une situation peu brillante; il ne retourna qu'une fois à Constantinople pour arranger les affaires de sa famille. Ses deux sœurs vivaient pauvrement; elles étaient obligées de jeûner presque tous les jours et elles se contentaient souvent de prendre le soir un peu du thé qui leur avait été donné par les missionnaires de Constantinople. Le frère Allahverdi leur vint en aide matériellement. Il aima ses parents comme nous le recommande saint Vincent, d'un amour spirituel et selon le Christ. Une partie de ses revenus était employée à faire dire des messes pour ses père et mère, ses sœurs, ses autres parents; environ cent cinquante par an suivant un tableau qui se retrouve dans ses papiers à plusieurs années d'intervalle.

Il fut reçu au postulat le 30 avril 1877, date toujours chère comme celle de son baptême, et sanctifiée de la même manière; il prit le saint habit le 18 juillet de la même année; ce saint habit était alors une grande lévite à laquelle nos anciens frères étaient très affectonnés: dans ces derniers temps, même lorsque la soutane fut permise, il mettait quelquefois une grande houppelande, espèce de robe de chambre qui lui rappelait sa lévite d'autrefois. Il a gardé jusqu'à la fin le cahier des règles du séminaire qu'il a fait suivre de lettres à lui adressées, de traits édifiants de la vie des

saints et de pieuses considérations sur ce qui le touchait le plus.

Une de ces lettres a été écrite par M. Régnier, de Constantinople. Le frère Allahverdi l'a sans doute insérée là pour s'affermir inviolablement dans sa vocation. On y lit entre autres choses : « Voyez comme le bon Dieu a tout arrangé, tout conduit, tout mené à bonne fin dans ce qui vous concerne. Sa Providence toute paternelle s'y montre avec évidence... Mon bien cher Paul, vous êtes vraiment à votre place, ne vous inquiétez de rien. » Nous voyons par cette même lettre que le frère Allahverdi était heureux au séminaire, qu'il y éprouvait un grand bonheur.

M. Régnier l'invitait à faire tranquillement dans le véhicule de sa vocation le chemin qui le sépare du ciel, à s'abandonner corps et âme à la douce direction de la grâce, à la suite de notre bienheureux Père. Ce programme a été fidèlement rempli. Le frère Allahverdi a aimé sa vocation comme pas un : il faut lire dans ses notes, il fallait entendre au secrétariat ou dans les répétitions d'oraison, les pieuses et touchantes réflexions qu'il faisait sur sa chère vocation.

Il s'est abandonné corps et âme à la direction de la grâce : sa vie édifiante en est une preuve manifeste et ses notes le montrent chaque jour, surtout chaque retraite. Il avait en effet l'habitude de consigner par écrit les pensées qui le frappaient, les désirs qui remplissaient son cœur : ce qui revient le plus souvent, c'est l'abandon à la conduite, à la volonté de Dieu ; le frère Allahverdi a mené une vie intérieure peu commune et il l'alimentait aux bonnes sources.

Il a suivi notre bienheureux Père. Il l'a étudié à fond, il possédait une connaissance rare de la vie de saint Vincent et il s'efforçait de marcher sur ses traces. On peut même dire qu'il avait le tempérament de notre

saint fondateur, ses tendances naturelles, son caractère violent, emporté; sans doute il n'a pas corrigé ses passions comme a fait saint Vincent; il lui est resté des bouillons de la nature qui avaient disparu en notre bienheureux Père. Mais enfin il a lutté toute sa vie pour les deux choses où saint Vincent a remporté des victoires éclatantes : la humilité et la douceur. Les victoires du frère Allahverdi ont été moindres; mais il a eu des victoires réelles et nombreuses.

Les traits édifiants qui sont ajoutés à ses règles du séminaire sont empruntés aux vies de sainte Thérèse, sainte Hedwige, la bienheureuse Marguerite-Marie, etc.; ils concernent surtout le désir de la sainteté, le silence, l'humilité, l'obéissance, la rupture avec le monde : le trait de sainte Thérèse rompant avec ses amitiés particulières y est longuement raconté : il souligne ces paroles de Jésus : « Je ne veux plus, ma fille, que tu aies aucune amitié avec les hommes. »

Enfin les réflexions pieuses qui terminent le cahier ont pour objet l'enfance et la passion de Notre-Seigneur et l'éternité.

Le frère Allahverdi eut le bonheur de prononcer les saints vœux le 19 juillet 1879 à la Maison-Mère. On peut dire qu'il a été fidèle à garder ces saintes promesses.

La pauvreté : il demandait fidèlement ses permissions; il parlait avec force contre la recherche de l'argent; il donnait sans compter aux pauvres et il disait que plus il donnait, plus il trouvait dans sa bourse; il avait toujours beaucoup plus qu'il ne croyait avoir.

La chasteté : il était très réservé en parlant aux femmes et aux sœurs, il gardait une exacte modestie des yeux dans les rues.

L'obéissance faisait ses délices : il éprouvait un culte pour le P. Fiat.

Le quatrième vœu, il le pratiqua directement par les catéchismes aux pauvres, indirectement par son office du Secrétariat à peu près toute sa vie. Il ne fit qu'une courte échappée à Antoura comme infirmier. « Mais j'étais si maladroit, disait-il, qu'on me rappela bientôt. »

On a composé une vie du frère Alexandre Véronne, modèle des frères coadjuteurs du temps de saint Vincent; on pourrait, sans exagération, donner le même qualificatif au frère Allahverdi; il fut vraiment un bon frère coadjuteur remplissant l'office de Marthe et coopérant au ministère des prêtres par ses prières, ses larmes, ses mortifications, ses exemples.

L'office de Marthe, il le remplit fidèlement par rapport à M. le Supérieur général, de la chambre et des appartements duquel il était chargé. Quelles attentions délicates pour le P. Fiat ! Il devinait ses moindres besoins et il volait aussitôt pour les satisfaire. Sans doute que le successeur de saint Vincent dut lui dire plus d'une fois : *Martha, Martha, turbaris et sollicita es circa plurima.* Mon frère, mon frère, vous êtes trop préoccupé, vous vous inquiétez trop, je n'ai pas besoin de toutes ces tisanes, chaufferettes, tricots, etc. C'était bien la bonne Marthe de l'Évangile : quand il fallait chercher quelqu'un ou quelque chose pour le Supérieur général, il allait dans les corridors avec la rapidité du vent, s'exposant à vous bousculer, tellement il craignait de faire attendre le P. Fiat. Il n'avait pas les ailes des anges, mais ses longues jambes en tenaient lieu un peu. Ce travail n'était pas fait uniquement pour son supérieur; nous voyons par ses notes qu'il le faisait pour Dieu, voyant Dieu dans le successeur de saint Vincent, offrant son travail de chaque jour pour faire pénitence de ses péchés, pour accomplir la sainte volonté de Dieu. Il a vraiment mangé son pain à la sueur de son

front, car il a travaillé beaucoup. Le seul reproche qu'on peut lui faire, c'est qu'il était toujours en avance pour ce qui regarde le secrétariat ; par exemple, il avait toujours des centaines, des milliers même de facultés ou autres feuilles semblables, sur lesquelles il avait posé le cachet du Père ; c'était bien en temps ordinaire, parce que lorsque quelqu'un en réclamait elles partaient aussitôt, mais à la démission du Supérieur général, on se trouva en présence de beaucoup de feuilles inutilisables.

Il sanctifiait son travail par la prière. Il n'omettait jamais ses exercices de piété, et quand il faisait des commissions en ville, il dut attirer l'attention de plus d'un passant qui le voyait marcher rapidement, égrenant son rosaire, et récitant presque tout haut les invocations à sa Mère du ciel qu'il aimait beaucoup. Ses répétitions d'oraison simples, non recherchées dénotaient une âme bien unie à Dieu. Il avait de ces réflexions qu'on ne trouve que sur la bouche des saints. Il avait une grande dévotion pour la messe ; en qualité de sacristain, il avait l'avantage d'en entendre plusieurs et son bonheur était de les servir à toutes les heures de la matinée. A l'infirmerie, il entendait toutes les messes ou à peu près. Le chemin de croix lui était bien cher ; on le voyait souvent suivre les stations avec un gros paroissien entre les mains ; on nous a dit qu'à l'infirmerie il faisait plusieurs chemins de croix par jour. La messe, le rosaire, le chemin de la croix, que d'indulgences il a dû gagner par ces exercices et que d'âmes il a dû délivrer du Purgatoire !

Saint Vincent recommande aux frères coadjuteurs d'aider les prêtres par leurs larmes. Nous n'avons pas vu le frère Allahverdi pleurer, mais si nous avions eu la curiosité de le regarder de près pendant qu'il récitait ses prières, je crois que nous aurions surpris des

larmes dans ses yeux. Il était si onctueux et si touchant dans les réflexions spontanées qui jaillissaient de son cœur qu'on voyait bien que ce cœur était sensible aux moindres touches du Saint-Esprit. Ses notes sont pleines d'élan amoureux vers Jésus-Christ, de désirs du ciel, de regret d'être obligé de demeurer encore sur la terre. Les sublimes cris d'amour que nous lisons dans les œuvres de sainte Thérèse, sainte Mathilde, sainte Gertrude, se retrouvent à chaque page de ses cahiers.

Ses mortifications ont été grandes. Il ne recherchait pas ses aises, il était d'une sobriété rare ; son grand corps ressemblait un peu à celui de saint Basile : *pellem et ossa*. Dieu l'a mortifié les dernières années de sa vie par des infirmités pénibles et humiliantes ; il les a supportées joyeusement. La mortification du jugement a peut-être été la plus dure de ses épreuves, pendant ses années de vocation : il avait du jugement, il le manifestait pour ce qui concernait la vie de communauté en général, la nôtre en particulier ; il avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi ; lorsqu'il lui semblait qu'on s'écartait de ce qui était son idéal, il en éprouvait de la peine ; il avait toujours peur qu'on déviât de l'esprit de saint Vincent ; on le rassurait ; il se soumettait ; mais on voyait que cela lui coûtait et il priait beaucoup à cette intention.

La dernière coopération que saint Vincent demande des coadjuteurs, c'est l'exemple. Notre frère Allahverdi a été un modèle de l'observance des règles, de la fidélité et de la ponctualité aux exercices. On l'avait nommé excitateur à cause de cela : il lui arriva quelquefois de nous réveiller à trois heures au lieu de quatre et dans sa simplicité il vint quelques minutes après nous réveiller une seconde fois pour nous dire que ce n'était pas l'heure, qu'il fallait rester au lit :

cela, on le savait bien et il n'avait pas besoin de le dire, mais il aurait cru manquer à son devoir en ne le faisant pas. Modèle de régularité, il le fut par la pratique des maximes évangéliques qu'il connaissait parfaitement et qu'il observait mieux encore. Il était homme de foi, nourrissant son intelligence des livres de la sainte Écriture ; il affectionnait le Cantique des cantiques et il donnait de certains passages de ce livre des explications originales et pieuses. Il lui arrivait bien de se tromper pour les noms qu'on trouve dans la Bible ; cela faisait des rapprochements qui amenaient le sourire sur les lèvres de ceux qui l'écoutaient ; mais il ne s'embarrassait pas pour si peu, il allait de l'avant, disant les mots qui venaient et l'idée était toujours belle et quelquefois profonde. Il fut surtout un modèle d'humilité ; on aurait pu le croire exagéré quelquefois dans les manifestations de cette humilité, mais il n'en était rien : c'était une âme convaincue de son néant et qui le disait ou le manifestait fortement.

Que dire de son dévouement pour les malades ! Il les veillait, leur rendait tous les services dont ils avaient besoin, et tout cela, alors même qu'il était malade lui-même. A l'infirmierie encore, il faisait la vaisselle, il nettoyait les cabinets ; sans doute il allait toujours un peu vite, il cassait parfois les objets ; mais il s'excusait et s'humiliait et acceptait les reproches de si bon cœur que personne ne pouvait lui en vouloir, pas même l'économe, car, ayant un peu d'argent, il payait de sa bourse, ordinairement, les objets qu'il cassait.

La démission du P. Fiat, la mort de celui qu'il avait toujours servi, lui furent de grandes épreuves. Il fut un peu désespéré ; comme saint Laurent lorsque saint Xyste mourut, il était tenté de dire : Où êtes-vous parti, mon père, sans votre fils ? *Quo progredieris*

sine filio, pater? il avait été, comme saint Laurent, le trésorier ou plutôt le dépensier de son Supérieur, il était chargé du tronc de saint Antoine, il distribuait les aumônes du Père : *thesauros tuos expendi quos tradidisti mihi*, il ne comprenait pas que le Père Fiat le laissât sur la terre *noli me derelinquere, Pater sancte*.

En attendant, il tournait et retournait sur son lit comme saint Laurent sur son gril; il lui tardait d'aller au ciel, mais dans son humilité il n'osait dire « *Assatum est jam*, c'est assez souffert. » Il attendait donc patiemment, s'étonnant tous les jours d'être encore de ce monde, et voici qu'enfin le docteur Alibert lui dit un jour : « Mon frère, c'est la fin. — Oh ! la bonne nouvelle », s'écria-t-il. Il reçut les sacrements avec grande ferveur et humilité, et il s'endormit du sommeil des justes pour se réveiller dans l'éternité bienheureuse.

18 avril. — *Translation des reliques de saint Vincent*. Office pontifical célébré par Mgr Reynaud. Dans le chœur plusieurs évêques. La châsse de saint Vincent est toute resplendissante, grâce à l'électricité qui remplace les pâles lueurs des lampes à huile d'autrefois. Les Filles de la Charité sont nombreuses et l'eau qui tombe abondamment n'a pas arrêté les petites Sœurs du séminaire.

Il est vrai qu'elles sont abritées sous d'amples parapluies qui attirent les regards des Parisiens surpris. Je suis sûr que plus d'un a dû regretter le bon vieux temps où l'on faisait des choses, peut-être moins élégantes que maintenant, mais certainement plus commodes et plus durables : plus commodes, en effet, car ces parapluies abritent certainement trois ou quatre personnes ; plus durables aussi, car ils paraissent avoir cinquante ans d'existence.

Si le temps ne fut pas de la fête, l'éloquence avait

été invitée et elle répondit à l'appel. Nous avons eu le plaisir d'entendre le chanoine Poulin, curé de la Trinité. Il prit pour texte : *Auditui meo dabis gaudium et laetitiam : exultabunt ossa humiliata*. Son exorde fut une application très heureuse de ce verset aux reliques de saint Vincent : elles ont été humiliées, *ossa humiliata*, pendant la Révolution de 1789, et dans d'autres circonstances, pendant cette guerre en particulier où l'on dut les cacher, mais voici qu'elles tressaillent d'allégresse, *exultabunt*, comme en 1830. Vincent est revenu dans son cher Paris, il a passé de nouveau les murailles de sa bonne ville et tous l'acclament et se réjouissent : *Auditui meo dabis gaudium et laetitiam*. Vincent est revenu pour se trouver près de sa fille spirituelle qu'on va béatifier : les ossements de l'un et de l'autre se réjouissent.

L'orateur partage son discours en trois points : 1° *Saint Vincent, père des pauvres*. Pourquoi devons-nous aimer les pauvres ? L'Ancien Testament nous le recommande dans l'Ecclésiastique en particulier : Mon fils, ne frustre pas le pauvre de son aumône *ne defraudes*, il y a donc un certain droit. Ne détourne pas tes yeux du pauvre. Ne méprise pas une âme qui a faim. N'exaspère pas un pauvre dans son indigence. Ne laisse pas ceux qui demandent te maudire en arrière, car l'imprécation de celui qui te maudit dans l'amertume de son âme sera exaucée. Rends-toi affable à l'assemblée des pauvres. Acquitte ta dette. On voit par ces textes que la miséricorde de Dieu rayonne dans le Vieux Testament ; mais c'est surtout dans le Nouveau qu'elle se manifeste. Jésus-Christ s'est fait pauvre ; il a revêtu la pauvreté comme un manteau royal. La pauvreté, c'est l'épouse de Jésus-Christ (fresque d'Assise). La pauvreté est une chose grande et sainte depuis Notre-Seigneur. Les pauvres sont des sacrements de Jésus-

Christ. En eux se manifeste une certaine présence de Notre-Seigneur. Le pauvre cache Dieu. Souvent, quand les saints servaient les pauvres, les pauvres ont disparu et c'est Jésus qu'on a vu (saint Grégoire lavant les pieds).

Saint Vincent connaissait parfaitement cette doctrine et il la pratiquait. Dieu l'a fait naître pauvre pour le rendre plus compatissant aux misères des pauvres. Sur cette compassion naturelle, la charité chrétienne s'est greffée. Le chanoine Poulin résume alors à grands traits ce que saint Vincent a dit et fait en l'honneur du pauvre. Ce qu'il a dit : Selon leur extérieur, ils n'ont presque pas la figure de personnes raisonnables mais qu'il fait beau les voir si nous les considérons en Dieu ! Ce qu'il a fait : la visite des malades par les confréries de la charité, les dames et les sœurs ; l'œuvre des enfants trouvés ; le soulagement des réfugiés. Aucune misère ne lui échappe. Il est le père des pauvres.

2° *Il est aussi le modèle des prêtres.* — Jésus-Christ n'a pas seulement soulagé la misère physique, il a remédié à la misère morale, il a évangélisé les pauvres et il a formé des prêtres pour cela. Vincent est un des prêtres qui ont le plus ressemblé au Souverain Prêtre. Qu'est-ce que le prêtre ? L'orateur nous le montre d'après les Écritures, les Pères, Bérulle, Condren, Olier, Bossuet, l'abbé de Rancé. Le prêtre, c'est un autre Jésus-Christ. Ce qu'est le sacerdoce de Notre-Seigneur. Jésus-Christ est prêtre par l'union hypostatique de la divinité avec l'humanité. Il est prêtre et victime, prêtre à jamais, prêtre saint, plus élevé que les cieux. Comment les prêtres saints s'efforcent d'imiter Notre-Seigneur, par exemple saint Charles Borromée, saint François de Sales, particulièrement saint Vincent de Paul. Ce dernier a travaillé pour le salut

des pauvres qu'il savait abandonnés, ignorants. Il a évangélisé les pauvres à Clichy, Châtillon, Folleville, dans les missions, puis il a formé des prêtres, par les retraites d'ordinands, les conférences du mardi aux ecclésiastiques, les séminaires. Il ne s'est pas lancé de lui-même dans cette œuvre : c'est un Fabius cunctator, un bœuf qui s'avance lentement. Il avait cinquante ans lorsqu'il commença. Il l'a fait sans les ressources humaines, il l'a fait avec humilité. Il a fait de saints prêtres dont il était le modèle par sa foi, sa patience, etc. Ce que la France lui doit à ce sujet : ce qu'est le clergé français, le modèle du clergé.

3° *Il fut le protecteur de la patrie.* — Il lui a donné Jésus-Christ, des œuvres organisées, les sœurs de Charité, les missionnaires, de bons évêques, il a pansé les plaies de la France meurtrie, il a créé des hôpitaux, etc. Vincent, soyez encore aujourd'hui le protecteur de notre patrie, faites qu'elle renoue ses liens avec le Saint-Siège, rendez-lui Jésus-Christ, les religieux, les sœurs, rendez aux uns et aux autres les enfants qui sont élevés en dehors de la foi, les malades qui meurent sans sacrements. Alors ce sera une joie pour la France : *auditui meo dabis gaudium et laetitiam*, et les ossements de Vincent en tressailleront d'une joie plus grande *exultabunt ossa*.

Ce que nous venons de dire, ce sont quelques pensées retenues au passage ; elles ne peuvent que donner une idée bien imparfaite du discours qui fut débité avec une chaleur, une conviction de sentiments qui remuèrent profondément tous les cœurs.

Le soir commence la retraite des sœurs servantes prêchée par M. le Supérieur général.

22 avril. — Cinquantaine de vocation de M. Bettembourg, visiteur de la province de France et direc-

teur des Dames de la Charité. Le jubilaire dit la messe à la communauté et donne le salut à Saint-Lazare.

Une bénédiction autographe du Souverain Pontife fut le couronnement de cette fête de famille.

24 avril. — Réunion des Dames de la Charité. Le cardinal Amette préside la cérémonie.

25 avril. — Réunion des enfants de Marie. M. Mott est le prédicateur ; mais il y a tant de monde qu'il est presque impossible de trouver une place. On se demande si les confessionnaires eux-mêmes ne sont pas occupés par cette pieuse jeunesse.

29 avril. — Les heureux privilégiés qui auront le bonheur d'assister aux fêtes de la béatification de Louise de Marillac commencent à partir. Aujourd'hui ce sont, avec M. le Supérieur général, M. Narguet et M. Fayollat ; M. Bettembourg part également, mais il va directement à Rome, tandis que les autres pèlerins s'arrêtent en route.

1^{er} mai. — On apprend avec plaisir que le gouvernement se fera représenter aux fêtes de Rome par une mission extraordinaire à la tête de laquelle sera M. Hanotaux.

2 mai. — Départ pour Rome de M. Veneziani, des frères Bataille et Lardet. On dit que tous les directeurs des sœurs ont la permission d'en faire autant.

4 mai. — Départ de MM. Meugniot, Misermont et Kieffer.

5 mai. — Un wagon entier de cornettes quitte Paris

pour la Ville Éternelle. On a, paraît-il, invité aux fêtes de Rome toutes les visitatrices, ainsi que les sœurs qui ont cinquante ans de vocation.

9 mai. — C'est le grand jour, à Rome, de la béatification de Louise de Marillac, veuve Le Gras. A Paris, rue de Sèvres, la châsse de saint Vincent est ouverte, le tableau de la Bienheureuse est exposé à la salle de récréation, entouré de fleurs et de lumières ; rue du Bac, la statue de Louise de Marillac remplace celle du Sacré-Cœur et le soir les deux communautés se réunissent devant cette statue pour chanter le *Te Deum* d'action de grâces. Voilà enfin abouti ce fameux procès pour le succès duquel le bon P. Fiat a tant fait. Aussi une reconnaissance particulière s'élève de nos cœurs vers celui qui a tant désiré voir sur terre le succès de cette cause.

Nous n'avons pas pu dire la messe de la Bienheureuse, il nous a fallu réciter la messe du cinquième dimanche après Pâques ; cependant la liturgie ne nous défendait pas d'appliquer à la circonstance les principaux passages de la messe et on n'y a pas manqué. Quand l'Introit nous fait dire : *Vocem jucunditatis annuntiate et audiat alleluia*, annoncez partout la parole qui réjouira les cœurs et que l'alleluia se fasse entendre ; il ne nous est pas difficile de déférer à cette pieuse invitation.

Nous entrons sans peine dans les sentiments du psaume 65 que la liturgie nous fait dire : *Jubilate Deo*, etc. Poussez des cris de joie vers Dieu, habitants de la terre ; chantez un psaume à l'honneur de son nom, rendez gloire à ses perfections.

L'épître de ce jour nous semble si bien appropriée à la Bienheureuse qu'il nous semble que c'est l'épître de sa messé. Louise de Marillac, en effet, n'a-t-elle

pas pratiqué cette religion pure et immaculée qui consiste à visiter les pauvres, à s'occuper des veuves et des orphelins et à se préserver de la corruption du monde. *Religio munda et immaculata*, etc.

M. Planson, assistant, a fait la conférence à la communauté; il a résumé à grands traits les phases du procès de béatification; nous aurions voulu mettre sous les yeux de nos lecteurs cette allocution ou du moins ses grandes lignes, mais cela nous est impossible, attendu : 1° que nous n'y avons pas assisté, pas plus, du reste, que les autres confrères, et 2° que personne ne nous a donné ni le texte ni même le résumé de la conférence.

On nous demande souvent de faire ici le journal de la Maison-Mère des Sœurs; qu'on veuille nous excuser si, pour cela comme pour beaucoup d'autres choses qui intéresseraient la compagnie, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'en parler ici; nous ne pouvons pas suppléer par l'imagination à ce que nous n'avons ni vu, ni entendu, *ignoti nulla..... descriptio*.

16 mai. — Pendant qu'à Saint-Pierre de Rome la cérémonie de la canonisation de Jeanne d'Arc se déroule sous la présidence du Souverain Pontife devant cinquante cardinaux, plus de deux cents évêques, l'ambassadeur extraordinaire du gouvernement français, quatre-vingts membres du Parlement, etc... etc... à Paris nous célébrons, par une heureuse coïncidence, la fête de Jeanne d'Arc; M. Planson officie. La statue de la Sainte de la patrie est placée devant la châsse de saint Vincent entourée de lumières et de drapeaux. L'orgue fait entendre l'*Hymne à l'étendard*.

A Notre-Dame de Paris, Mgr Roland-Gosselin chante la messe, le chanoine Couget parle, une heure et demie durant, de la libératrice de la France. Dans

la foule, qui est immense, on remarque aux premiers rangs le représentant du Président de la République, Mme Deschanel, des sénateurs, des députés, des officiers. La procession s'organise vers dix-sept heures et, bien qu'on soit dans la basilique depuis près de trois heures puisque l'office a commencé à quatorze heures, il reste encore un très grand nombre de personnes. A signaler la reproduction curieuse d'une ancienne porte de Paris près de laquelle Jeanne d'Arc avait été blessée en 1429 et que le curé de Saint-Roch a fait édifier devant son église. Cela fait bel effet et des milliers de curieux défilent devant ce *fac simile*. Toutes les statues de Jeanne d'Arc qui sont dans les rues de Paris sont couvertes de fleurs et, le soir, la basilique de Montmartre apparaît embrasée de grandes fleurs alternativement bleues, blanches et rouges.

21 mai. — Retour du Très Honoré Père, sans son secrétaire, M. Fayollat, qui est resté malade à Rome.

24 mai. — Élections à la Communauté. La sœur servante de la maison dite « la Marmite » à Lyon, Sœur Fenon est élue officière ou dépenrière.

26 mai. — Le *Journal officiel* publie de très utiles rapports qui ont été lus aujourd'hui sur la tuberculose, sur l'aménagement des bâtiments scolaires, la santé des maîtres ou maitresses et de leurs élèves, le développement de l'organisme des enfants. Ces pages seraient à citer *in extenso* pour l'avantage de nos écoles et orphelinats. Indiquons seulement les principales idées qui ont été émises : 1° pour l'aménagement des bâtiments, on a réclamé des lavabos, des vestiaires, des salles de douches, des cuisines spéciales pour l'école ménagère qui est nécessaire dans les orphelinats de filles ; on a surtout montré l'importance de la pro-

preté et de l'hygiène ; 2° pour ce qui regarde la santé des élèves aussi bien que de leurs professeurs, on a demandé que les enfants ne s'intoxiquent pas par l'air confiné dans lequel on les oblige quelquefois de vivre, qu'ils ne contractent pas une affection contagieuse au voisinage d'un camarade ou d'une compagne, que leur santé ne s'altère pas par suite de leur position vicieuse en travaillant ou de leur claustration prolongée ; 3° pour le développement de l'organisme, il faut que l'air et le soleil pénètrent dans les classes, que la nourriture soit saine et abondante, que les jeux en plein air soient favorisés et encouragés. L'enseignement pratique de l'hygiène sera réalisé, dit le rapport, en habituant les enfants à l'ordre et à la propreté, en les chargeant de l'entretien des locaux. On a insisté sur la nécessité des préventoria (à la mer, à la montagne, colonies de vacances à la campagne). Il faut aussi soumettre les enfants de temps en temps à une visite de santé, puisque depuis les recherches de Grancher et autres, on sait que les tuberculoses fermées, latentes, se rencontrent dans la population scolaire dans la proportion de 11 à 15 p. 100, ainsi que l'a déclaré le congrès international de la tuberculose tenu à Paris. Un triste et intéressant rapport a montré les méfaits que produit la négligence des lois de l'hygiène : arrêt de la croissance des enfants, arrêt de l'accroissement de son poids, diminution de la force musculaire et atrophie des muscles, déviation de la colonne vertébrale, symptômes morbides. Il faut donc développer normalement les facultés physiques de l'enfant, parallèlement avec ses facultés mentales, selon les lois physiologiques de la croissance, pour assurer la santé, la vivacité, l'équilibre nerveux, la robustesse de l'enfant, tout en exerçant une action bienfaisante sur ses qualités intellectuelles et morales.

28 *mai*. — Un télégramme d'Italie nous apprend la mort de M. Fayollat, secrétaire particulier du Très Honoré Père.

29 *mai*. — M. le Supérieur général devait partir seul pour son second voyage à Rome; mais M. Coste qui pensait tout d'abord ne l'accompagner que jusqu'à la gare, ira plus loin, au moins jusqu'à Marseille. M. Coste part donc sans bréviaire ni bagage. C'est un voyage impronptu. La Très Honorée Mère ne repart pas pour Rome.

30 *mai*. — Deuxième fête de Jeanne d'Arc à Paris. Un cortège magnifique et interminable se déroule depuis l'église Saint-Augustin (d'où le clergé est sorti en ornements sacrés pour bénir la statue de Jeanne) jusqu'à la rue de Rivoli. La place de la Concorde, cette merveille de bon goût, est ravissante à voir lorsque le cortège composé de jeunes gens, de jeunes filles, de groupes aux bannières déployées, de sociétés de gymnastique, etc., l'entoure d'une ceinture dont les couleurs voyantes miroitent au soleil de midi. Il est déjà midi en effet, et plusieurs groupes ne se sont pas encore mis en branle.

4 *juin*. — Conférence sur les vertus de M. Fayollat. M. Jules Fayollat naquit le 3 juillet 1882 à Lans, diocèse de Grenoble. Il fit ses études classiques au petit séminaire du Rondeau, sa philosophie et un an de théologie au grand séminaire de Grenoble. Quelle fut l'origine de sa vocation? Est-ce la vie de son compatriote le bienheureux Clet qui l'orienta vers notre Congrégation? Nous ne le savons; toujours est-il qu'en 1903 il frappait à la porte de Saint-Lazare. Ceux qui l'ont connu à cette époque attestent qu'il avait de la

piété, de la régularité, une bonne intention, une assez bonne nature, mais un caractère trop impressionnable, un manque total de force. Lorsqu'il fut question de l'admettre aux vœux en 1905, on hésita, à cause de son état maladif. M. Fiat le reçut cependant : il fit les vœux le 25 octobre 1905 et comme M. Louwyck, directeur, pensait que sa santé ne résisterait pas à un long séjour à Paris, on l'ordonna prêtre le 9 juin 1906.

Il fut placé immédiatement au séminaire de Piazza Armerina en Sicile. La Congrégation venait d'accepter la direction de ce grand séminaire, et le 26 septembre M. Misermont, supérieur, faisait son entrée avec trois confrères : M. Peters, M. Fayollat et M. Cateau. L'entrée ne fut pas solennelle pour M. Fayollat. Il avait dit la messe à Caltanissetta, mais après les premières ablutions, il s'était senti malade et n'avait pu prendre les secondes. Peu après il fallut monter dans une voiture qui transportait la petite troupe à Piazza ; M. Fayollat fut très pâle tout le long du voyage, et, quand on arriva, il n'était pas remis.

Il fut chargé d'enseigner la philosophie et l'histoire et de faire l'économat ; les prêtres, les séminaristes admirent « ses belles qualités de cœur et d'esprit », ce sont les expressions dont on se sert ; mais constatent qu'il est délicat comme une fleur et que la moindre chose l'abat ; en février 1907, il a des crampes d'estomac qui le mettent dans un grand état d'énerverment ; le physique influe sur le moral ; mais il se ressaisit vite, sa bonté est louée par tous, il travaille autant que les autres, il ne s'arrête jamais, il rend de grands services. Mgr Perosi, qui fait la visite apostolique en juin de cette année, le trouve bien un peu jeune pour être directeur de séminaire (il n'a que vingt-cinq ans en effet) et M. Fayollat est un peu agacé des appréciations du visiteur, mais cela ne le décourage pas et, lorsqu'il

apprend que le P. Fiat a l'intention de le changer, il supplie qu'on le laisse à Piazza, disant que le climat est très bon ; que s'il a été fatigué, c'est à cause de la somme considérable de travail qu'il a été obligé de fournir ; que cependant on ne l'a jamais remplacé ni pour les classes, ni pour les prédications ; il ajoute que ses relations avec ses confrères ont toujours été excellentes, et que conséquemment il ne voit pas de raisons qui obligeraient le Supérieur général à le changer. Le P. Fiat est touché par cette lettre et il laisse M. Fayollat à Piazza.

L'année scolaire 1907-1908 s'ouvre par le changement du Supérieur. M. Dubus remplace M. Misermont. La santé de notre confrère ne s'affermi pas. On est inquiet pour lui ; on a peur qu'il ne puisse aller longtemps. M. Louwyck, qui fait la visite en 1908, constate que sa santé est bien délicate, qu'il a des maux d'estomac et de cœur ; que malgré cela il est courageux, travailleur, fidèle observateur de la règle, qu'il aime la maison ; et cependant, comme le constatent tous ceux qui donnent des nouvelles de notre confrère, on ne peut guère se soigner à Piazza ; en mars il va plus mal, il crache le sang, il lui faudrait du repos et de la bonne nourriture, choses difficiles à procurer au séminaire de Piazza ; son supérieur l'envoya se reposer à Rome pendant les vacances de Pâques ; il en revint plus fort physiquement et moralement ; pendant les grandes vacances, il vint en France, à Dax. Il fut extrêmement reconnaissant au P. Fiat de lui avoir procuré ce repos, nous le voyons par les lettres très affectueuses qu'il écrit à son Supérieur général dans le courant de l'année 1908-1909 ; nous constatons par ces lettres combien la bonté, les bienfaits, la paternelle sollicitude du bon P. Fiat étaient une force et une consolation pour M. Fayollat.

L'année 1908-1909 fut meilleure pour lui, les six premiers mois furent relativement bons, grâce à son séjour à Dax et aux bons soins qu'il y avait reçus de M. Marlats ; mais en juin 1909 le mal reprit le dessus, M. Fayollat redevint d'une maigreur à faire peur et son supérieur concluait « que le meilleur remède serait encore une nouvelle saison à Dax avec les soins si bons et si habiles de M. Marlats ». Le P. Fiat accorda la chose sans la moindre difficulté.

En 1910 il revient encore en France pendant les vacances, mais cette fois c'est pour prêcher des retraites d'enfants de Marie ; il est assez solide pour en donner trois.

La vie continue à Piazza, laborieuse, régulière, charitable. Aussi quand le visiteur apostolique, Mgr Cecchini, vient à Piazza en 1911, il est émerveillé et la Congrégation de la Consistoriale envoie une belle lettre à l'évêque, Mgr Sturzo, pour louer la sage direction et le zèle des prêtres de la Mission.

M. Fayollat a une grande part de ces éloges ; le visiteur apostolique ne l'a plus trouvé trop jeune comme en 1907 (et cependant M. Fayollat n'a encore que vingt-neuf ans) mais un rapport constate qu'il paraît en avoir dix de plus et que tout le monde lui donne de trente-cinq à quarante ans.

Tout allait donc bien sous la douce direction de M. Dubus ; M. Fayollat était assez bien portant, il était content, il travaillait beaucoup lorsqu'un malheur vint assombrir ce bonheur. Son supérieur fut frappé à la tête par un coup de ballon pendant une récréation ; il s'ensuivit un transport au cerveau ; on décida de le conduire à Rome pour le faire soigner par des spécialistes ; M. Fayollat fut chargé d'accompagner le malade ; il fut pour lui d'un dévouement à toute épreuve, le soignant lui-même jour et nuit ; sa nature sensible

et affectueuse fut frappée de cette maladie de son supérieur et de sa mort qui survint en mai suivant. Ses lettres respirent une douleur sincère et profonde.

Pour se distraire de ce coup qui pouvait être funeste pour sa santé, il vint en France et il prêcha plusieurs retraites, une en particulier à Châtillon-sous-Bagneux, où la digne supérieure le soigna avec l'affection d'une mère.

Il reprit le chemin de la Sicile en septembre 1912 et se remit au travail sous la direction de M. Peters qui avait remplacé M. Dubus. Une visite faite en 1913. par M. Louwyck, constate que M. Fayollat a onze heures et demie de classe par semaine, six de philosophie, trois de grec, deux et demie de français ; qu'il est bon professeur, sérieux, estimé, aimable avec ses confrères, un peu craint par ses élèves ; il n'est pas question de sa santé ; aussi le voyons-nous cette année 1913, pendant les vacances de Pâques, venir prêcher une retraite aux enfants de Vietri-sul-Mare, dont la supérieure est une de ses compatriotes ; il devait y revenir sept ans plus tard pour mourir.

Cette même année 1913 il revient à Châtillon où il prêche deux retraites.

Mais voici la guerre, la fermeture de Piazza ; il rentre en France ; mais il est si faible qu'on l'envoie se soigner à Châtillon chez la bonne sœur Jullien. Là il ressuscite et, comme il est apte à reprendre du ministère, il est nommé secrétaire particulier du T. H. P. Villette.

On a dit dans la conférence qu'il fut un secrétaire modèle. Il fut vraiment en effet la mémoire et la main de son Supérieur. Sa fidélité au Supérieur général était grande et on a fait remarquer qu'il avait été d'une discrétion parfaite. Le secrétaire particulier est exposé quelquefois, par suite des questions qu'on lui pose, à

découvrir certaines choses qui doivent demeurer secrètes; M. Fayollat se tirait avec habileté de ces demandes insidieuses. Il était doué de prudence, d'habileté, d'industrie et de diligence dans son travail; il était affable dans ses manières, ce qui est nécessaire pour un secrétaire qui doit souvent traiter avec les confrères, les sœurs ou les externes. Il avait réellement un talent particulier pour écrire les lettres avec ce ton de piété, d'onction et d'aménité qui plaît tant aux destinataires. Il avait aussi une grande aptitude pour les langues; indépendamment de sa langue maternelle, il écrivait couramment le latin, l'italien, l'espagnol et l'anglais.

Il remplit les mêmes fonctions de secrétaire auprès de M. Louwyck, vicaire général, et ensuite auprès de M. Verdier, d'abord vicaire général puis supérieur général, et il le fit avec le même dévouement et la même habileté, à la satisfaction des deux.

M. Fayollat ne s'est pas borné à être secrétaire; il a exercé de plus un ministère très actif auprès des âmes, nous serions tenté de dire trop actif, car vraiment ce zèle l'a tué.

Il a donné un grand nombre de retraites, il a prêché dans un certain nombre de maisons de sœurs, il s'est chargé de plusieurs œuvres importantes comme un cours de religion tous les jeudis aux institutrices de la rue de l'Abbaye, des conférences tous les mois ou tous les quinze jours à d'autres groupes; il confessait beaucoup de jeunes filles, il était chargé de la confession trimestrielle des sœurs des Ardennes et de la Marne. Partout il a fait beaucoup de bien par sa doctrine, son affabilité, son dévouement. Sa doctrine était étendue et il la développait aux bonnes sources; il se tenait au courant des sciences ecclésiastiques; sa bibliothèque était bien montée; son affabilité lui ouvrait

les cœurs, il attirait par son sourire, il gagnait par sa bonne humeur ; aussi les regrets de sa mort sont grands parmi les personnes qui l'ont connu ; enfin son dévouement était infatigable, il ne savait pas refuser un service à rendre ; les derniers mois de sa vie, alors qu'il aurait eu tant besoin de repos et que le médecin voulait l'y contraindre, il prêchait encore plusieurs fois chaque dimanche ; il donna encore une retraite à la rue Perrot au début de 1920, sans cependant laisser son travail du secrétariat, en sorte que l'on n'y a connu ces prédications que lorsque la chose était faite ; or tous les jours de cette retraite, on le voyait suer, frissonner.

En février 1920, on l'envoya se reposer à Châtillon ; le médecin déclara qu'il devait rester au lit d'une manière absolue, sans se lever ni pour dire la messe ni pour l'entendre. Au bout de huit jours, notre regretté confrère eut assez de ce régime et il fit tant qu'il fallut le laisser se lever pour éviter quelque chose de pire.

Il parut aller un peu mieux ; aussi crut-il pouvoir accompagner le Très Honoré Père dans son voyage à Rome. La veille de son départ il grelottait, il tremblait comme une feuille et la sueur perlait sur son visage ; on le lui fit remarquer ; il répondit que le voyage le remettrait ; il s'arrêta à Lyon et il eut la joie de voir sa sœur Fille de la Charité ; ce séjour lui rendit des forces, il partit plein d'espoir, mais, hélas, il fut bientôt repris, après la béatification de Louise de Marillac.

Nous empruntons à une lettre adressée à la Sœur Julien les détails suivants sur ses derniers jours :

Le Très Honoré Père, le voyant assez fatigué, au lieu de le ramener à Paris, lui conseilla d'aller se reposer à Vietri-sul-Mare. Vietri est à sept heures environ de chemin de fer par rapport à Rome. M. Fayollat partit le jeudi 20, mais trop fatigué par le voyage, il dut s'arrêter à Naples. Il y passa une mauvaise nuit chez nos confrères ; dès le lendemain matin, il

se rendit à Vietri. On fut mal impressionné par ses traits fatigués, ses yeux sortant de l'orbite, sa difficulté de respirer. Mais la bonne Supérieure, qui l'avait parfois vu dans de si mauvaises conditions, espérait bien le remettre sur pied. Nous avions aussi le même espoir : qu'il nous reviendrait ragaillardi après une quinzaine de jours. Mais ce n'était pas là ce que le bon Dieu voulait. Le malade se mit au lit, on le condamna au lait, aux œufs, au repos. Après quelques jours il paraissait aller mieux ; il fit en voiture une promenade dans la montagne voisine, puis un autre jour une promenade en mer. Mais pourtant il s'alimentait assez difficilement, il dut se remettre au lit. La veille de sa mort, il voulait pourtant aussi dire la sainte messe. Sœur Cendres s'y opposa. Puis il fut pris d'une grande dysenterie, et sa mort arriva d'une façon assez soudaine, si bien qu'il n'y eut aucun prêtre près de lui à ce dernier moment ; le prêtre vint un moment après sa mort. Les sœurs présentes à sa mort ne s'aperçurent même pas qu'il rendait le dernier soupir.

On eut quelques difficultés d'abord au sujet des funérailles, car un médecin s'était mis dans la tête que la cause de sa mort était le choléra....

Il n'en était rien, il avait assez de maladies pour que l'ensemble de tous ces maux produisit la mort : intestin, foie, cœur, estomac....

Il est mort les yeux et la bouche ouverts, et on ne parvint pas à fermer ni la bouche ni les yeux. Mais aucune décomposition dans son teint, ni altération du visage.

Se voyant sans l'espérance de guérir, il voulait repartir pour la France, par le bateau jusqu'à Gènes et de là en chemin de fer.

Autant de rêves évidemment. A voir ce qui est arrivé, si le Très Honoré Père l'eût repris avec lui, il serait mort en voyage. Mais son énergie était telle qu'on n'aurait jamais deviné qu'il fût si bas.

On l'enterra samedi soir 29 mai par une chaleur atroce ; il repose au cimetière, dans une espèce de chapelle.

Terminons par ce mot du curé de Lans, son village natal :

« Notre abbé Jules était si aimé et si vénéré qu'il était considéré comme un saint. »

9 juin. — Assemblée générale de l'association d'hygiène sociale du sixième arrondissement. Le sixième arrondissement, c'est le nôtre, cela nous intéresse donc; d'autant plus que nous voyons des Filles de la Charité faire partie de cette association. Disons donc un mot du but de cette réunion; cela nous sera facile, grâce à la belle conférence qu'a bien voulu donner M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut. L'association d'hygiène sociale a pour fin de lutter contre la tuberculose qui tue par an cent cinquante mille Français. La loi du 15 avril 1916 a ordonné d'établir des dispensaires publics d'hygiène sociale et de préservation anti-tuberculeuse; une nouvelle guerre est déclarée non plus contre les ennemis de l'extérieur, mais contre l'ennemi de l'intérieur; toutes les bonnes volontés sont conviées à la croisade anti-tuberculeuse. Le cardinal Amette favorise ce mouvement. Si tous s'unissent contre les microbes, on les aura. On crée donc des dispensaires dans les quartiers de Paris et dans les villes de la banlieue. Ouvrons une parenthèse pour dire à ce propos que nous avons eu l'occasion nous-même de visiter un de ces dispensaires tenus par nos sœurs à Malakoff; c'est très bien organisé et l'on ne peut se faire une idée du bien que l'on peut réaliser par ces dispensaires. Fermons la parenthèse et reprenons la conférence de M. Lacour-Gayet. Sont attachées aux dispensaires, des infirmières visiteuses qui vont dans les familles et qui sont chargées d'établir les fiches sanitaires et sociales des malades. Une association est jointe à ces dispensaires pour leur donner son concours moral et pécuniaire; les dames qui en font partie sont les dames patronnesses; elles secondent les infirmières

visiteuses, elles aident à élever des préventoriums, des écoles de plein air, des maisons de cure, des sanatoriums; les dames patronnesses visitent aussi les malades, non pour les soigner, mais pour leur donner un peu de confort et beaucoup de réconfort; elles sont les marraines des tuberculeux, elles entrent en relations avec les familles, surveillent affectueusement et intelligemment les enfants.

M. Lacour-Gayet termine son rapport en faisant l'éloge de saint Vincent et de Mlle Le Gras.

En lisant cette belle conférence nous nous disions : pourvu que les infirmières visiteuses n'aillent pas supplanter les Filles de la Charité visiteuses, pourvu que les dames patronnesses n'aillent pas prendre la place des Dames de la Charité.

10 juin. — C'est un jeudi, il n'y a aucune fête spéciale inscrite sur l'ordo et cependant la basilique de Notre-Dame est remplie comme aux dimanches, comme aux fêtes, le cardinal archevêque de Paris est là, Mgr Le Roy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, est là; cinq autres évêques sont là; dans le chœur je vois le séminaire des Missions étrangères, le séminaire du Saint-Esprit, le séminaire de Saint-Lazare lui aussi; dans les nefs des milliers d'enfants conduits par des prêtres, des frères, des sœurs. Tous les yeux sont tournés vers une chaise dressée au milieu du chœur; elle contient les restes du premier martyr de l'œuvre de la Sainte-Enfance, elle va être déposée dans une chapelle de Notre-Dame et c'est pour fêter cette translation que tout ce monde se réunit. Mais voici Mgr Reynaud, notre confrère, qui monte en chaire; il va nous expliquer les leçons de cette cérémonie. Écoutez-le attentivement.

Date et dabitur vobis.

Donnez et il vous sera donné.

Mes chers enfants, vous fêtez un martyr, le premier martyr connu et glorifié de votre belle œuvre, le bienheureux Paul Tchen. Rejeté du foyer comme une bouche inutile par des parents avarés et pauvres qui ne voulaient pas le nourrir, il fut recueilli et adopté en votre nom par les missionnaires du Koei-tcheou qui l'élevèrent avec vos aumônes et en firent un chrétien et un séminariste. Puis quand la persécution éclata, il fut jeté en prison où il eut beaucoup à souffrir mais ni les menaces, ni les promesses, ni les privations ne purent le faire fléchir, et, fidèle à Dieu, il fut à l'âge de vingt-trois ans, condamné à mort pour la foi et décapité à Tsin-gai, le 29 juillet 1861, avec trois compagnons qui, après avoir partagé son martyre, partagent maintenant sa gloire : les bienheureux Joseph Tchang, J.-B. Lo, et Marthe Ouang. Pieusement recueillis par les soins de Mgr Faurie, ses restes vénérés furent envoyés au séminaire des Missions étrangères pour être remis à l'œuvre de la Sainte-Enfance comme un trésor précieux qui lui appartient de droit. Le voilà donc au milieu de vous, mes chers enfants, pour ne plus vous quitter. Réjouissez-vous de sa présence : il ne vient pas comme un client qui a besoin d'aumônes pour vivre, mais comme un riche, un puissant, un bienheureux du ciel qui vient acquitter des dettes de reconnaissance en répandant des bénédictions. Oh ! qu'il sera heureux de vous voir à ses pieds et de recueillir vos prières pour les présenter à Dieu ! C'est lui maintenant qui sera votre protecteur et votre bienfaiteur. Quel résultat plus magnifique pouvait couronner vos petits sacrifices et quel encouragement à les continuer avec une généreuse fidélité !

C'est bien la conclusion qui découle de cette fête ; il me semble entendre la voix du bienheureux Paul Tchen qui vous répète avec Notre-Seigneur : *Date et dabitur vobis* !

I. — *Dats...* Que donnez-vous aux petits païens abandonnés de leur famille quand vous leur envoyez le fruit de vos petites privations ? Trois grandes choses : la vie, des mères et le salut.

1° Vous leur donnez la vie en les sauvant de la mort. Quand on sauve la vie à quelqu'un, par exemple dans un incendie, un naufrage, on est acclamé comme un grand bienfaiteur,

tous les journaux en parlent et la croix d'honneur récompense le héros. Quant à celui qui est sauvé, il s'attache à son bienfaiteur et lui reste fidèle jusqu'à la mort, heureux à l'occasion de lui rendre service.

Or, mes chers enfants, ce n'est pas une fois en passant, mais cent mille fois dans une année que vous renouvez ce bienfait en sauvant de pauvres victimes vouées à la mort. Quand vous voyez ces pauvres petits païens qui, à peine nés, sont condamnés à mourir par l'avarice, la pauvreté ou la superstition de leurs parents, vous accourez avec vos aumônes et vous dites à ces parents cruels : laissez vivre ces enfants, nous les adoptons comme nos frères et sœurs. Oui, vous leur sauvez la vie comme la fille de Pharaon sauva Moïse des eaux, avec cette différence que vos petits Moïse, arrachés à la mort, chaque année, sont une grande phalange de cent mille enfants qui vous doivent la vie. N'est-ce pas admirable ! Il n'y a que les anges pour compter et apprécier ces nombreux et grands bienfaits et il n'y a que le bon Dieu pour les récompenser. La croix d'honneur ne suffirait pas.

2° Vous leur donnez des mères. Après nous avoir créés, Dieu nous conserve et, pour nous conserver, il renouvelle à chaque instant tous les bienfaits de la création, de sorte que notre conservation est une création continuelle. Vous imitez le bon Dieu, mes chers enfants, vous comprenez qu'il ne suffit pas de sauver de la mort ces pauvres petits païens, mais qu'il faut encore, après les avoir recueillis, les nourrir et les élever pour leur conserver la vie, autrement que deviendraient-ils si vous les abandonniez ! Le bon Dieu nous a donné la Providence qui veille sur nous ; la Providence de vos frères adoptifs, c'est vous, mes chers enfants, et pour veiller sur eux vous leur donnez des mères et quelles mères ! Des mères admirables qui, pour soigner vos petits protégés, renoncent au monde, quittent leur famille et leur pays, traversent la vaste étendue des mers et se condamnent à un exil volontaire. Les premières qui répondirent à votre appel furent les Filles de la Charité qui sont dans ma Mission depuis plus d'un demi-siècle, depuis 1852. Bientôt d'autres les suivirent, et maintenant en Chine seulement, il y a des Dames Auxiliatrices, des sœurs de Saint-Paul de Chartres, des Canossiennes, des Franciscaines de Marie, des Dames de Saint Maur, des sœurs Dominicaines, des religieuses de Notre-Dame de Lourdes et combien d'autres qui s'occupent des petits frères et des petites

sœurs que vous avez adoptés. Bien plus ! L'exemple de leur dévouement a été contagieux, inspirant le désir à de jeunes chrétiennes chinoises de vivre en communauté pour se consacrer avec plus de liberté au bien de votre œuvre, et maintenant partout, dans tous les Vicariats, c'est une lutte d'empressement, une sainte émulation pour soigner les pupilles de la Sainte-Enfance. Ah ! vous pouvez être rassurés sur leur sort, mes chers enfants, vous leur avez donné des mères admirables, si admirables qu'au début, des païens égoïstes, grossiers, qui n'ont que l'intérêt pour idéal, ne pouvaient comprendre leur dévouement et l'attribuaient à des motifs secrets et criminels. De là des rumeurs perfides, des soupçons infâmes, des calomnies atroces qui dénaturaient le dévouement des Sœurs en l'expliquant par des mobiles odieux ; de là des émeutes violentes contre leur œuvre et des drames sanglants comme celui de Tientsin dont le 21 juin prochain nous ramène le cinquantième anniversaire : huit Filles de la Charité affreusement massacrées dans un accès de fureur populaire. Mères intrépides, elles sont mortes à leur poste, au service des enfants que vous leur aviez confiés. Quelles mères ! Cependant, de même que le soleil dissipe les ténèbres de la nuit, ainsi la constance de leur dévouement a triomphé des soupçons et des préjugés ; leurs ennemis d'hier sont devenus des admirateurs qui maintenant font appel à leurs services et leur confient des crèches et des hôpitaux, avouant, par la bouche d'un haut fonctionnaire païen, qu'elles sont, par leur tendresse, leur désintéressement, leur liberté des liens et des soucis de la famille, les seules femmes capables de bien soigner les orphelins et les malades. Ils pensent et ils font comme vous. C'est un rêve. Allons-nous assister à la réalisation de cette parole d'un successeur de saint Vincent de Paul que la Chine sera convertie par la charité ? (M. Etienne). En tout cas, mes chers enfants, votre œuvre est un premier accomplissement de cette prophétie, car vous l'avez confiée à des mères tendres et dévouées qui font connaître et bénir la religion par ses bienfaits. La charité ! oui, voilà bien l'aimant irrésistible qui attire les âmes et provoque les conversions.

3^e Enfin, à vos petits protégés, vous donnez le salut en leur ouvrant les portes du ciel, et c'est le comble de vos bienfaits, celui qui couronne tous les autres. Que servirait-il, en effet, de les arracher à la mort, de leur donner des mères dévouées

pour les élever, si vous ne les conduisiez pas jusqu'au ciel? Je sais bien que vos mérites ne seraient pas perdus, mais il manquerait à votre couronne un fleuron, le plus beau, et votre joie ne serait pas complète si vous pensiez que ces petits frères que vous aimez tant sont morts païens et qu'un jour ils ne seront pas au ciel avec vous.

Eh bien, mes chers enfants, hâtez-vous de dissiper ce nuage de tristesse, car vos petits adoptés sont des élus que vous envoyez au ciel où la plupart vont vous attendre avec la robe de leur baptême. Ainsi rien ne manque à votre joie ni à vos mérites, comme aussi rien ne manquera à la récompense de vos sacrifices.

En effet, ces enfants adoptés par votre œuvre sont baptisés et réunis dans des orphelinats sous la surveillance des Sœurs. Là ils sont à l'abri des mauvaises influences du dehors, soustraits à l'atmosphère délétère du paganisme, et placés dans un milieu sain où ils grandissent, entourés, pour l'âme et le corps, des soins les plus vigilants et les plus dévoués. On les arme pour les luttes de l'avenir, et lorsqu'ils vont dans le monde fonder un foyer, ils vivent et meurent en bons chrétiens, laissant des enfants qui suivent leurs exemples. L'éducation assurée par vos aumônes les rend capables de gagner honnêtement leur vie et d'être utiles aux autres en même temps qu'elle les met sur la voie du salut. Mais beaucoup meurent malgré le dévouement des sœurs, avant d'affronter les dangers du monde, et ils meurent comme des prédestinés, souvent avec la grâce du baptême qu'aucun mauvais souffle n'a encore contaminée. A Ningpo nous avons le cimetière de la Sainte-Enfance où reposent près de dix mille de vos protégés, tous morts à la porte du ciel, dans les conditions les plus rassurantes pour leur salut. Quelle belle gerbe! Et si vous la multipliez par celle des autres missions de vos nombreux orphelinats en Chine et ailleurs, quelle riche moisson d'âmes qui vous doivent le ciel!

Mais sous ce rapport rien n'égale votre belle œuvre des baptêmes à l'article de la mort. Ce sont de pauvres petits païens que la maladie a frappés. Ils dépérissent de jour en jour, la mort les guette de plus en plus près. Vont-ils donc mourir païens, sans aller au ciel? Rassurez-vous, mes chers enfants, une sœur passe dans le village; elle passe avec un petit panier de remèdes pour soigner les malades. On la voit, on l'entoure, on l'invite, on lui montre des malades qu'elle

soigne. Elle ne manque pas d'apercevoir dans les bras de sa mère ce petit moribond qui n'a plus qu'un souffle de vie. Vite elle s'approche, lui donne un bonbon avec une caresse, et tirant du panier un peu de coton imbibé d'eau, elle lui fait une friction sur le front ; quelques gouttes d'eau coulent, elle les accompagne de quelques paroles, et voilà un enfant baptisé à l'insu de sa mère qui ne pense guère qu'elle porte un ange dans les bras. Quand elle repasse, la sœur demande de ses nouvelles. On lui montre un petit cadavre couché sur une pauvre natte ; l'ange s'est envolé ; il n'attendait que le baptême pour aller au ciel. Et vingt fois dans une journée, surtout à l'époque des épidémies, la sœur aura la joie de recommencer, sur d'autres petits fronts, la friction qui purifie l'âme et la sauve. Ce qu'elle fait aujourd'hui, elle le fera encore demain et tous les jours de l'année en allant visiter les malades à domicile. Elle est si heureuse qu'elle ne sent ni le froid ni la chaleur, ni la faim ni la fatigue. Elle voudrait aller plus loin et continuer toujours. Or ce qu'elle fait dans sa région, d'autres le font ailleurs. Oui, sur toute la surface de la Chine, il y a des sœurs catéchistes et des chrétiennes chinoises qui cherchent les petits moribonds païens. Et savez-vous le chiffre des âmes qu'ils sauvent chaque année ? Environ 500 000. Oui, quelques pas, quelques gouttes d'eau et quelques paroles et voilà plus de mille anges qui chaque jour quittent la terre pour le ciel. Que rêver de plus beau, de plus consolant et de plus méritoire pour vous ! Aucune inquiétude pour les vêtements, la nourriture, aucun souci pour l'avenir de ces enfants ; ils se hâtent de rejoindre les anges du paradis leurs frères, par le chemin le plus court, le plus facile et le plus sûr, et c'est à vous qu'ils doivent ce bonheur puisqu'ils appartiennent à votre œuvre et que c'est vous, en quelque sorte, qui les baptisez par les mains de vos zélés mandataires.

J'avais donc bien raison de vous dire, chers petits amis, que vos privations opèrent des merveilles, des prodiges qui surpassent tous les plus riches bienfaits puisqu'elles donnent la vie à vos chers adoptés en les arrachant à la mort, qu'elles leur donnent des mères pour les aimer et les élever, et qu'enfin elles les conduisent au ciel par le baptême et une éducation chrétienne. La réalisation de ces trois grands biens n'est-elle pas la plus douce récompense de vos sacrifices ? Oui, sans doute, et cependant vous recevez en retour d'autres bienfaits

que je vais résumer rapidement pour encourager votre persévérance sans fatiguer votre attention.

II. — *Date et dabitur vobis*. Nous avons vu ce que vous donnez par vos aumônes ; examinons maintenant ce que vous recevez en dehors de la satisfaction que vous trouvez dans les résultats de votre dévouement.

Vos privations vous sont copieusement rendues par trois grands avantages que vous procure votre œuvre angélique : elle vous donne de bonnes habitudes pour le bonheur de votre vie, des répondants pour votre salut et des protecteurs pour votre pays.

1° Le plus grand bonheur dans la vie est de se rendre utile aux autres. « Tout le monde l'aime ! » quel plus bel éloge peut-on faire de quelqu'un ? Or pour se faire aimer il faut rendre service et, pour rendre service, il faut se gêner, s'imposer des sacrifices. Les égoïstes sont détestés de tout le monde parce qu'ils ne savent pas se déranger pour faire plaisir et rendre service. Votre œuvre, au contraire, vous habitue dès l'enfance à vous priver pour être utiles à de petits païens abandonnés ; cette heureuse habitude contractée au début de votre vie se développera avec l'âge, et ce que vous faites maintenant pour des inconnus, vous le ferez ensuite avec plus de plaisir pour des parents, des amis, des compatriotes qui auront besoin de secours. Vous saurez vous dévouer pour les aider et votre dévouement vous fera estimer et bénir. Vous constaterez ainsi que rien n'est plus beau ni plus noble que le bonheur cherché dans le devoir accompli et les services rendus au prix de sacrifices volontaires.

2° Tous vos petits protégés qui vous doivent le ciel deviennent pour vous autant d'intercesseurs et de protecteurs puissants qui veillent sur vos intérêts et plaident auprès de Dieu la cause de votre salut. Comme les Israélites qui obtinrent de Saül le pardon de Jonathas qui les avait sauvés, ainsi, dans les moments critiques, ils rappellent à Dieu qu'ils vous doivent la vie et le salut et obtiendront votre grâce, ne permettant pas que vous soyez séparés d'eux dans le ciel qui, sans vous, leur semblerait moins beau et moins doux. Après vous avoir protégés sur la terre, ils veulent vous remercier et vous bénir pendant toute l'éternité.

3° Bien plus ils interviendront auprès de Dieu en faveur de votre pays, qu'ils aiment parce qu'il est le vôtre. Vous connaissez l'histoire de ce bateau qui faillit périr, corps et biens,

dans une épouvantable tempête. Consternés, l'équipage et les passagers étaient à genoux, demandant grâce à Dieu. Mais la fureur de la mer augmentait toujours. Alors le capitaine voyant un petit enfant dans les bras de sa mère, le prit dans ses mains et l'élevant vers le ciel, il s'écria : « Pitié, mon Dieu, à cause de cet enfant. Nous ne méritons pas notre pardon, nous qui vous avons offensé ; mais lui, il est innocent, jamais il ne vous a fait de peine. A cause de lui, sauvez-nous ! » Et la tempête s'apaisa.

Notre pays, mes chers enfants, est comme un bateau que trop souvent la tempête agite. Parfois il y a des craquements sinistres, de terribles vagues menacent de l'engloutir, tout le monde tremble. Alors montrez à Dieu les millions de petits anges qui peuplent le ciel, grâce à votre œuvre, et demandez-lui pitié pour votre pays en considération de ces âmes innocentes qui lui doivent leur salut, puisque c'est vous qui, par vos aumônes, leur avez ouvert le séjour bienheureux. Et alors une immense clameur d'intercessions s'élèvera des quatre coins du ciel pour couvrir la voix de la justice divine, et Dieu se laissera fléchir par les prières de tant d'âmes sauvées par les soins de ses enfants. L'œuvre Angélique et la Propagation de la Foi sont deux paratonnerres pour notre pays. Ils écartent la foudre et attirent la bénédiction.

Date et dabitur vobis... Qu'elles sont donc vraies, mes chers enfants, ces paroles de mon texte : donnez et vous recevrez, plus vous donnerez et plus il vous sera rendu. Vous recevrez même plus et beaucoup plus que vous aurez donné puisque, de même que de petits grains produisent de grandes moissons, ainsi vos petits sacrifices réalisent des merveilles plus utiles et plus fécondes que de grandes victoires, car, en sauvant vos petits adoptés, vous peuplez le ciel d'anges et vous en faites autant de protecteurs pour vous et pour votre pays. Pour mieux le comprendre, venez souvent prier auprès du bienheureux Paul Tchen, votre jeune martyr chinois. Ses restes précieux seront pour vous un foyer de lumière et de chaleur : de lumière pour vous montrer la portée immense de vos privations qui accomplissent de si grandes choses, et de chaleur pour vous encourager à être de plus en plus fidèles et généreux. Sans vos aumônes il serait mort païen et son nom même nous serait inconnu. Aujourd'hui, au contraire, c'est un martyr glorieux que le ciel couronne pendant que nous le prions à genoux. Venez écouter sa voix, la voix de ses exemples

et de ses enseignements. Il vous répétera avec Notre Seigneur : *Date et dabitur vobis*. Donnez, donnez encore, donnez toujours, car des milliers d'enfants vous supplient de venir à leur secours ; leur sort est entre vos mains ; sans vous ils ne seront pas sauvés. Donnez et il vous sera donné. Votre pieuse croisade attirera sur votre vie, sur vos familles, sur votre pays, des bénédictions fertiles et des grâces de salut. Et afin que ces belles visions ne soient pas un rêve stérile et que ces doux espoirs deviennent des réalités consolantes, je les dépose aux pieds de Son Eminence en la priant de les féconder par une paternelle bénédiction. Ainsi soit-il.

Après ce pieux discours, écouté avec attention, la procession s'organise. Des clercs en dalmatiques rouges portent la châsse ou l'entourent avec des palmes à la main. On chante :

Partez, héros de la bonne nouvelle

puis

*Deus tuorum militum
Sors et corona praemium.*

et petits et petites défilent fiers et contents ; on dirait une procession du ciel.

La sortie fut extrêmement intéressante : chaque groupe d'enfants se plaçait près de ses pères ou frères ou sœurs qui étaient chargés de les conduire, et on pouvait faire des études de psychologie pédagogique sur la diversité des procédés employés pour maintenir l'ordre. Les enfants des Filles de la Charité étaient nombreux et la multiplicité de leurs costumes répandait sur le parvis de Notre-Dame une note joyeuse ; aussi les ouvriers et ouvrières qui quittaient leur travail (car il était déjà six heures) contemplaient ce spectacle avec plaisir.

11 juin. — Fête du Sacré-Cœur. Célébrant, M. Cazot qui revient d'Orient où il est allé visiter les maisons

de la Compagnie. C'est une fête qui est chère à la famille de saint Vincent. M. Fiat en a donné les raisons dans une double circulaire adressée en 1881 aux Missionnaires et aux Filles de la Charité. Il montre saint Vincent rempli dans son cœur de cette douceur et de cette humilité que nous recommande le cœur de Jésus, combattant le jansénisme adversaire du Sacré-Cœur et propageant la communion fréquente désir du Sacré-Cœur. M. Fiat montre dans le cri trois fois répété: Cœur de Notre-Seigneur! qui sortit un jour des lèvres de saint Vincent comme une manifestation de la dévotion qu'il avait pour le Sacré-Cœur. Il s'appuie également sur le sceau qui est propre aux Filles de la Charité et que l'on retrouve sur les lettres de la Bienheureuse Louise de Marillac. *Que signifie ce cœur embrasé renfermant l'image du crucifix et entouré de cette devise « La charité de Jésus-Christ nous presse? N'est-ce pas l'emblème du cœur de Jésus? Tout porte à le croire.* En 1815, M. Hanon dédia la chapelle de la rue du Bac au Sacré-Cœur de Jésus. La médaille miraculeuse et le scapulaire de la Passion où sont grayés les deux cœurs de Jésus et de Marie augmentèrent cette dévotion dans le cœur des enfants de saint Vincent. En 1870, M. Etienne, dans une double circulaire aux Missionnaires et aux Filles de la Charité, rappelait toutes les grâces qu'il avait reçues depuis cinquante ans qu'il faisait partie de la famille de saint Vincent et il prescrivait pour les Missionnaires une messe d'action de grâces le 4 août suivant : « *Cette messe devra être dite en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus auquel je me reconnais redevable de ma sainte vocation et de toutes les faveurs dont elle a été la source* » ; aux Filles de la Charité, M. Etienne disait : « *C'est du cœur de Jésus qu'ont découlé sur vous et sur moi tant de bénédictions. Aussi est-ce vers ce divin cœur que je désire diriger les*

plus fervents sentiments de vos âmes. Et à cet effet, comme un monument de notre commune reconnaissance, mon intention est que chaque année le mois du Sacré-Cœur de Jésus se fasse dans chacune de vos maisons. »

M. Fiat vint donner un nouveau lustre à cette dévotion en prescrivant la consécration de la famille de saint Vincent au Sacré-Cœur de Jésus. Ce fut l'occasion de fêtes touchantes : le 14 juin 1881 le supérieur général se rendit à Montmartre avec les étudiants et les séminaristes ; le 16 juin on commença dans la chapelle de Saint-Lazare une neuvaine préparatoire à la cérémonie du 25 ; le 20 juin le Très Honoré Père, emmenant avec lui un prêtre, un étudiant, un séminariste, un frère coadjuteur et accompagné de la Très Honorée Mère et de six sœurs, se rendait à Paray-le-Monial où, le lendemain, 21 juin, il célébra la messe, lut la consécration au Sacré-Cœur, fit enfermer cet acte dans un cœur de vermeil sur lequel étaient gravés ces mots : *Les enfants de saint Vincent de Paul, dévoués et pénitents, au Sacré-Cœur de Jésus* ; on inséra également dans ce cœur une pièce de vers et les noms des étudiants et des séminaristes de la Maison-Mère. Les pèlerins rentraient à Paris le 22. La veille de la consécration, il y eut conférence et jeûne, bien que ce fût 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste. Le 25 juin, on fit l'oraison à la chapelle. Le saint Sacrement fut exposé à quatre heures et demie au milieu d'une magnifique illumination ; le Supérieur général, un cierge à la main, lut l'acte de consécration. Les offices furent célébrés solennellement, grand'messe, vêpres. Le même jour, chez les Filles de la Charité, en plus des offices solennels, il y eut conférence à deux heures ; le P. Fiat, infatigable, quittait à peine les vêpres de Saint-Lazare qu'il se rendit à la Communauté pour lire lui-même l'acte de consécration et donner la béné-

diction du saint Sacrement; il revint à Saint-Lazare pour le salut, qui avait lieu vers six heures. Le sanctuaire était tout en feu et un magnifique cœur aux vastes rayons scintillants attirait tous les regards.

En 1890, lors de l'Assemblée générale qui ratifia cette consécration, il y eut encore une belle solennité. Il y avait tant de monde au chœur qu'il n'y eut pas de place pour tous les séminaristes et qu'on en mit quelques-uns sous la tribune de l'orgue.

Actuellement, nous faisons la consécration à la salle d'oraison, devant l'autel dédié au Sacré-Cœur et qui est, pour la circonstance, brillamment illuminé. L'acte que nous prononçons se termine, comme celui des Filles de la Charité, par une prière au cœur de Marie, le plus aimable, le plus compatissant, le plus miséricordieux après le cœur de Jésus.

13 juin. — Nous sommes par la pensée à Rome où se célèbrent les fêtes de la béatification des sœurs d'Arras. Les voilà donc béatifiées! On a dû batailler dur pour arriver à ce résultat; on a dû parer plus d'un trait, plus d'un coup; on n'a pas ménagé les écrits, les démarches, les voyages; on s'est imposé beaucoup de fatigues; enfin voici qu'on triomphe ou plutôt ce sont les sœurs d'Arras qui triomphent; elles sont élevées sur les autels; aussi nous allons chanter avec joie le *Te Deum* de la reconnaissance à la chapelle de la rue du Bac, ainsi que l'hymne des vierges: *Jesu, corona virginum*. La cérémonie se termine par une cantate en l'honneur des bienheureuses. Cela fait cinq Filles de la Charité qui sont béatifiées; les sœurs sont restées longtemps sans bienheureuses, mais le jour où elles s'y mettent, elles font cela tout de bon; enfin voici huit membres de notre famille que nous pouvons honorer publiquement: trois missionnaires, cinq sœurs. Notre petit calendrier n'est pas encore

très chargé, mais par la grâce de Dieu il va le devenir et on ne pourra plus nous refuser à Rome cet office des saints et bienheureux de la famille de saint Vincent que le bon P. Fiat sollicita vainement.

15 *juin*. — Pèlerinage de la Maison-Mère à Montmartre. C'est M. Cazot qui le préside en l'absence du Très Honoré Père. Nous pouvons remarquer que les mosaïques de l'autel de saint Vincent sont achevées : la dernière exécutée représente saint Vincent présenté par saint François de Sales comme aumônier des Visitandines.

19 *juin*. — L'Académie des sciences morales et politiques discute aujourd'hui la question de savoir s'il vaut mieux placer les orphelins et orphelines dans des familles ou dans des internats. Comme la solution donnée à cette question intéresse au plus haut point beaucoup de nos sœurs qui s'occupent d'orphelins et d'orphelines, d'internats et d'externats, etc., nous donnons le compte rendu de cette séance à titre documentaire seulement, sans faire nôtres toutes les considérations qui ont été émises.

PRÉSIDENCE DE M. DE LA GORCE.

Après la lecture du procès-verbal par M. Lyon-Caen, secrétaire perpétuel, M. de la Gorce donne la parole à M. le docteur Armand Delille, médecin des hôpitaux de Paris, qui lit une communication sur « le placement familial, sa valeur dans les œuvres d'assistance aux enfants ».

C'est en considérant la période que traverse actuellement la France, où le nombre considérable des orphelins de la guerre est venu aggraver le problème de l'assistance aux enfants, que se place le docteur Armand Delille. Pour résoudre cette difficulté, le système du placement familial présente une solution que le docteur Armand Delille présente comme supérieure à bien des points de vue. Il le démontre en se basant sur les résultats obtenus par l'œuvre Grancher, après une expérience

de quinze années qui porte sur plus de deux mille enfants. Ce sont ces résultats que M. Armand Delille oppose au système du placement collectif où les enfants se trouvent agglomérés et enrégimentés en internats.

Quatre considérations serviront au docteur Armand Delille à établir sa thèse :

1° Le point de vue moral. L'enfant qui a perdu ses parents ou ne peut être élevé par eux, trouve dans ce placement des conditions qui se rapprochent le plus possible de celles du foyer familial.

Dans l'orphelinat ou le pensionnat, l'enfant n'est après tout qu'un numéro. Enrégimenté, il perd une partie de sa personnalité. La discipline continue de l'internat devient une contrainte et l'influence éducative de cette discipline est très suffisante dans les heures que passe l'enfant à l'école.

Ces inconvénients disparaissent dans la famille adoptive.

2° Au point de vue de l'hygiène, l'enfant évitera dans la famille adoptive les maladies contagieuses dont les complications sont si souvent mortelles dans les agglomérations d'enfants.

Cette considération a son importance à l'heure où la question de la dépopulation dans notre pays est un objet de préoccupation pour ceux qui pensent à l'avenir de notre rôle dans le monde.

3° Au point de vue économique, l'avantage du placement familial sur le placement collectif est également indiscutable.

On sait à quel point est onéreuse la construction dans les conditions actuelles. Puis il faut rétribuer un personnel qui possède des qualités spéciales et toujours très difficile à recruter, si l'on veut qu'il ait les aptitudes morales que réclament ses fonctions.

Enfin, la question de l'alimentation n'est pas moins onéreuse. Si la famille adoptive possède un jardin potager, l'enfant est nourri sur les excédents de la production nécessaire pour le ménage et il ne constitue pas une charge importante pour le budget familial.

4° Le point de vue social. C'est surtout au point de vue de la valeur sociale de l'individu que le placement familial montre toute sa supériorité.

Arrivé à la fin de sa période scolaire, l'enfant, qui a été habitué à la discipline de l'orphelinat, à l'absence d'esprit d'initiative qu'elle engendre, est embarrassé pour se choisir un

métier. Au contraire, l'enfant en placement familial voit travailler ses parents adoptifs et prend le goût d'un métier, et ses nourriciers qui connaissent ses aptitudes peuvent le guider.

Enfin, le placement familial offre cet avantage que si la famille a été choisie avec le discernement voulu, l'enfant y trouve un milieu éducatif et moral à un degré supérieur à la moyenne de celui des parents pris dans leur ensemble. La seule condition nécessaire pour que le placement familial manifeste son incontestable supériorité, c'est que le choix de la famille soit particulièrement bien fait et qu'il soit régulièrement surveillé; c'est ce que peuvent faire non seulement les médecins de campagne, mais aussi les infirmières visiteuses et les assistantes d'hygiène sociale, dont le nombre s'accroît heureusement en ce moment.

Ces qualités de placement expliquent, conclut le docteur Armand Delille, les résultats excellents obtenus par l'œuvre Grancher, non seulement en préservant les pupilles d'une manière certaine contre la tuberculose, ce qui est son but, mais aussi en faisant de ces mêmes pupilles des sujets d'une réelle valeur sociale.

M. Henri Joly fait remarquer qu'il ne conviendrait pas de porter sur les orphelinats des jugements trop absolus. Une conclusion unique ne peut être adoptée. Il faut distinguer les grands orphelinats des orphelinats à effectifs réduits. Il donne sa préférence à ces derniers et en montre tous les avantages et, sans contester la valeur du placement familial, il ne croit pas qu'il faille chercher une panacée dans ce système.

M. Hébrard de Villeneuve, vice-président du Conseil d'État, ajoute quelques considérations à celles du docteur Armand Delille au sujet du fonctionnement des pupilles de la nation.

M. Lefranc estime que beaucoup de critiques pourraient être évitées si, au lieu de faire du placement en grand, on le laissait faire par de petites œuvres. Il se rallie aux conclusions du docteur Armand Delille.

20 juin. — Les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Versailles se réunissent aujourd'hui à Saint-Lazare. Ils ont eu leurs réunions particulières desquelles nous ne savons rien; ce

que nous savons, c'est qu'ils ont dîné avec nous; on a commencé le repas par une lecture spirituelle; on l'a achevé par un exercice qu'on pourrait appeler en style élevé la répétition de lecture spirituelle. Toute la journée nous avons fraternisé avec ces dignes et pieux laïques.

22 juin. — Le Très Honoré Père revient de Rome accompagné de M. Fontaine.

Ce même jour, le corps de la bienheureuse Louise de Marillac a été placé dans sa châsse; voici le procès-verbal de cette cérémonie.

L'an mil neuf cent vingt, le mardi vingt-deux juin, à cinq heures du soir, nous soussigné Maurice Clément, chanoine titulaire de l'Église métropolitaine et vicaire général, délégué à cet effet par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, nous sommes transporté à la Maison-Mère des Filles de la Charité, rue du Bac, n° 140, où nous avons été reçu par la Très Honorée Mère Emilie Maurice, Supérieure générale des Filles de la Charité, entourée de son Conseil et de plusieurs autres sœurs ainsi que de plusieurs membres de la Congrégation de la Mission.

Après une courte prière à la chapelle, nous avons trouvé là le corps de la bienheureuse Louise de Marillac, veuve Le Gras, étendu sur un matelas blanc, tout habillé et prêt à être enfermé dans une châsse exécutée par les ateliers de M. Brunet, orfèvre.

Le squelette de la bienheureuse servante de Dieu, disposé et muni des sceaux de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, ainsi que le portent le procès-verbal *Extractionis et Recognitionis Exuviarum praedictae ven. Servae Dei* du 6 avril 1920, et le « procès-verbal de la reconnaissance du corps » du 3 juin également de la présente année 1920, est maintenu et comme emmailloté par un berceau en fils de cuivre doré largement espacés, et revêtu du costume des Filles de la Charité en soie, robe et tablier d'un gris teinté de bleu, à l'exception de la coiffe (qui a été reproduite telle que les anciennes gravures la représentent) et qui encadre un beau masque en cire reposant sur les os de la face, *interposito*

velamine sericeo ; en cire aussi sont les mains jointes et les pieds revêtus de bas et de souliers.

La châsse, fermée devant par une glace, est en chêne garni intérieurement de bronze doré. Elle mesure à l'extérieur 1 m. 74 de longueur, 0 m. 615 de hauteur et 0 m. 72 de profondeur environ.

Tout étant arrangé convenablement, les ouvriers de M. Brunet ont fermé l'ouverture par où le corps a pénétré c'est-à-dire le fond de la châsse, en mettant en place la plaque métallique. Sur cette plaque, d'une seule pièce et fixée avec des vis, nous avons apposé sur cire rouge le sceau de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, en quatre endroits, savoir un à chaque extrémité des deux côtés de ladite plaque.

Un couvercle en bois, de forme rectangulaire et d'égale dimension, pour former double fond, a été enfin solidement fixé et marouflé par des bandes de toile collées, destinées à empêcher l'entrée de la poussière.

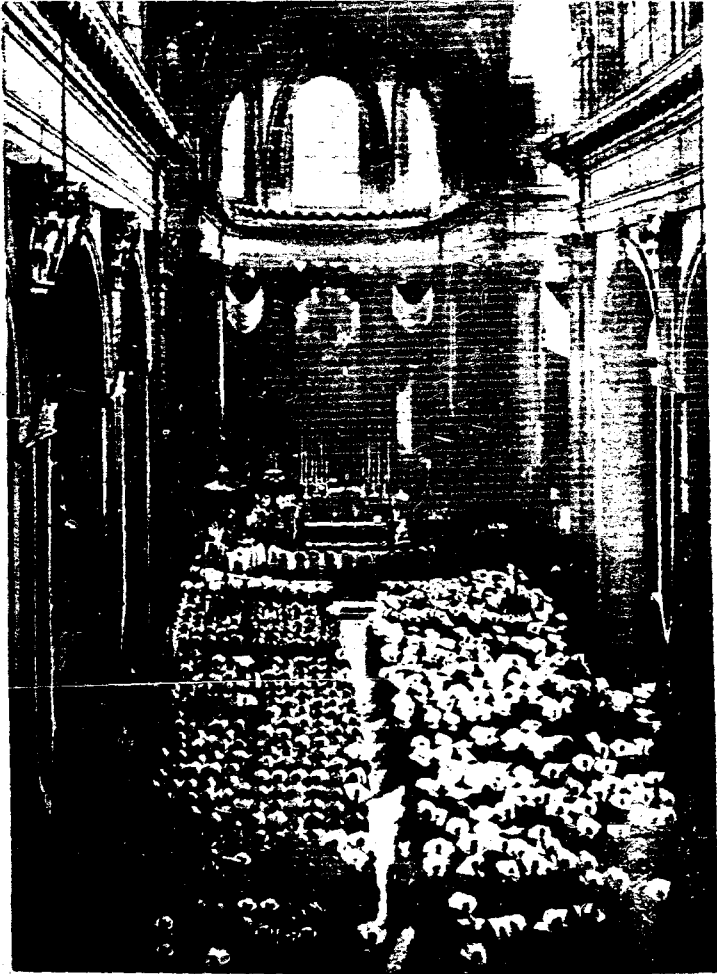
Ce travail terminé, les ouvriers ont fait glisser la châsse ainsi arrangée sous l'autel de la bienheureuse servante de Dieu.

Et après une courte prière, nous nous sommes retiré. Il était environ six heures un quart du soir.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal et l'avons signé et fait signer par plusieurs des témoins sus-nommés.

(*Suivent les signatures.*)

24 juin. — On commence aujourd'hui dans l'église Saint-Sulpice le triduum en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac, veuve Le Gras, co-fondatrice des Filles de la Charité et des bienheureuses Madeleine Fontaine et ses compagnes, Filles de la Charité d'Arras. On peut se demander d'abord pourquoi on a choisi l'église Saint-Sulpice pour cette solennité, et non pas l'église Saint-Laurent qui semblait y avoir tous les droits, si l'on s'en tient au contrat passé entre la sœur Marie-Anne Bonnejoye, Supérieure des Filles de la Charité et M. l'abbé Cotterel, curé de Saint-Laurent lequel cède le corps de dame Louise de Marillac, veuve de M. Le Gras. . . aux conditions sui-



Église Saint-Sulpice pendant les fêtes du Triduum,
d'après le cliché Boumard

vantes : 1° que s'il arrivait que Dieu manifestant la sainteté de sa fidèle servante il permettait qu'elle fût reconnue par l'Église, les fêtes s'en célébreraient à la

paroisse Saint-Laurent. Remarquons que depuis ce temps les choses ont bien changé. A cette époque, la Maison-Mère des Filles de la Charité touchait l'église Saint-Laurent; il n'y avait donc aucune difficulté à célébrer les fêtes en cette église; mais aujourd'hui la Maison-Mère se trouve à une grande distance de Saint-Laurent; célébrer les fêtes en cette église, c'est vouloir que les sœurs de la Maison-Mère, les anciennes, les sœurs du séminaire n'y assistent pas; quelle révolution dans Paris si l'on avait vu les petites sœurs du séminaire parcourir les interminables boulevards Saint-Germain, Sébastopol et Strasbourg soit à pied soit même en tramways ou en autobus; non vraiment il y avait là une impossibilité morale qui rendait le contrat inapplicable. Du reste, S. Ém. l'archevêque de Paris, interprète officiel des contrats ecclésiastiques, en a jugé ainsi.

La chapelle de la Maison-Mère restait donc avec tous ses droits; mais elle est manifestement trop petite et la prendre pour lieu des fêtes c'était empêcher les fidèles et même les sœurs de Paris d'y assister.

Force fut alors de prendre un autre local. On choisit Saint-Sulpice assez rapproché de la Maison-Mère pour que les sœurs du séminaire et les sœurs anciennes puissent y aller et assez vaste pour contenir les sœurs, leurs enfants et les fidèles.

L'église a revêtu une parure sobre et délicate; près de la table de communion un portrait de la bienheureuse Louise de Marillac entouré de lumières et de fleurs attire l'attention; au-dessus du chœur un grand tableau peint par M. Flandrin représente les nouvelles bienheureuses dans la gloire; çà et là sur les piliers on lit les principales dates de leurs vies; enfin des tentures rouges et blanches symbolisent le martyre et la virginité des sœurs d'Arras.

M. le Curé de Saint-Sulpice ouvre le triduum par une messe de communion dite à huit heures.

A 9 heures et demie, S. G. Mgr de Llobet, évêque de Gap, chante la messe pontificalement. Les cérémonies et le chant sont exécutés par nos jeunes gens. La messe est celle de saint Jean-Baptiste, double de première classe avec octave; on peut seulement faire mémoire de la bienheureuse Louise de Marillac.

Le soir, on chante les vêpres du commun des saintes femmes. Les antiennes s'appliquent merveilleusement à la bienheureuse.

1. *Dum esset rex in accubitu suo nardus mea dedit odorem suavitatis.* Louise de Marillac, jeune fille, épouse, mère, veuve, a toujours répandu une odeur de suavité, la bonne odeur de Jésus-Christ qui reposait dans son cœur.

2. *In odorem unguentorum tuorum currimus; adolescentulae dilexerunt te nimis.* Voici qu'à l'odeur des parfums de Louise de Marillac des milliers de jeunes filles accourent dans la Compagnie des Filles de la Charité pour devenir les épouses de Jésus-Christ.

3. *Jam hiems transiit, imber abiit et recessit: surge amica mea et veni.* Louise de Marillac rend le dernier soupir. Jésus lui dit: Le temps de l'épreuve est fini, l'hiver est passé, la pluie a cessé; levez-vous, ma bien-aimée, venez jouir du printemps et de l'automne perpétuels du ciel.

4. *Veni electa mea et ponam in te thronum meum, alleluia.* Louise de Marillac entend la sentence prononcée par le Souverain Juge. Venez la bénie de mon Père, venez, vous que j'ai choisie pour ranimer la charité dans les cœurs; j'établis en vous pour jamais mon trône de gloire; venez chanter l'alleluia éternel avec les anges et les saints.

5. *Ista est speciosa inter filias Jerusalem.* C'est la pro-



Mademoiselle le Gras fondatrice et première Supérieure de la Compagnie des filles de la charité Servantes des pauvres malades très renommée pour ses rares Vertus spécialement pour son détachement du monde, et sa fervente dévotion, son admirable charité, et sa profonde humilité, Vraie mère des affligés, animée d'un grand Zèle pour le soulagement spirituel et Corporel du prochain, ayant été longtemp. employée par Monsieur Vincent de Paul, à Establi les Confréries de la charité et les Ecoles des petites filles, et diriger les Retraites spirituelles des Dames, est decedée à Paris le 15. Mars 1660. âgée de 68. ans.

Louise de Marillac.

clamation solennelle faite par le vicaire de Jésus-Christ : Oui, Louise de Marillac est une des fleurs les plus belles du parterre de l'Église, elle est une des étoiles les plus brillantes du firmament surnaturel; elle est resplendissante de la beauté de la grâce; elle a pratiqué les vertus au degré héroïque; elle est belle entre tant de saintes femmes qui font la gloire de l'Église; elle est bienheureuse.

Voici qu'un clerc entonne le capitule : *Mulierem fortem quis inveniet*, etc., qui trouvera une femme forte?

On n'a pas oublié le commentaire que M. Verdier, alors vicaire général, faisait de ce capitule devant le Souverain Pontife le 9 mars 1919. « L'auteur inspiré du livre des Proverbes couronne ses précieuses maximes par cette question qui ressemble à un défi *Mulierem fortem quis inveniet*? Qui peut trouver une femme forte? Aussitôt la question posée, comme pour décourager par avance toute recherche, le sage énumère avec complaisance les difficiles conditions auxquelles doit satisfaire la réponse. La femme forte sera idéalement vertueuse, amie du travail actif et fécond; elle remplira sans défaillance aucune ses devoirs d'épouse et de mère; bonne et secourable aux malheureux, éloignée de toute vaine gloire, elle sera proclamée bienheureuse par ceux de sa maison tandis qu'au dehors ses œuvres rediront sa louange. Où trouver une telle femme forte puisqu'il nous la faut chercher parmi les filles d'Ève qui de leur mère héritent avec la vie temporelle les déchéances du péché originel et ses lamentables conséquences? Grâces en soient rendues à Dieu! Pour diriger nos recherches et les garder du péril d'erreur, une lumière de vérité nous vient en ce jour du trône de Saint-Pierre. Par elle guidés, nous avons trouvé la femme forte dans l'humble et admirable Louise de Marillac, veuve de M. le Gras. »

Lorsque le capitule est achevé, la schola entonne l'hymne : *Fortem virili pectore* sur un ton simple et suave. Cette hymne qui a été introduite dans le bréviaire par le pape Urbain VIII est l'œuvre du cardinal Silvius Antonianus; elle est tout à fait classique; elle se compose de quatre strophes iambiques dimètres plus la doxologie.

1. Louons tous la femme forte, au cœur viril, qui brille en tous lieux de l'aurole glorieux de la sainteté;

2. Remplie du saint amour, ayant en horreur le funeste amour du monde, elle a marché vers le ciel par la voie étroite;

3. Elle a dompté sa chair par les jeûnes, elle a nourri son âme du doux aliment de la prière, elle jouit maintenant du bonheur des élus;

4. Christ roi, soutien des forts, vous qui seul faites de grandes choses, nous vous supplions, par l'intercession de votre servante, écoutez nos humbles prières.

On nous permettra de compléter cette traduction mot à mot et prosaïque par celle qu'a publiée en vers le grand Corneille.

1. Exaltons d'une femme forte
Le courage viril, l'heureuse fermeté,
Les victoires qu'elle remporte
Et qui font en tous lieux briller sa sainteté

2. De l'amour de son Dieu navrée
Elle prit en horreur le monde et ses plaisirs
Et par une route sacrée
Elle parvint au ciel où tendaient ses désirs

3. Les veilles furent ses délices
La fervente oraison fit ses plus doux festins
La charité ses exercices
Et ses jeûnes là-haut goûtent des mets divins.

4. Grand Dieu, vertu des fortes âmes
Qui seul en celle-ci fit de si grands effets
Inspire-nous les mêmes flammes
Ecoute nos soupirs et lave nos forfaits.

Ce n'est pas du meilleur Corneille évidemment, mais enfin c'est du Corneille.

Quand les orgues ont achevé leurs mélodies, deux chapiers semblables à deux anges entonnent le verset : *Specie tua et pulchritudine tua, intende, prospere procede et regna*. Ce verset est emprunté au psaume messianique 44 qui célèbre le mariage mystique de Notre-Seigneur avec l'Église et avec chacun des membres saints de l'Église. Le Messie est représenté dans ce verset comme un roi plein de dignité et de beauté qui tend son arc, qui marche de conquête en conquête et qui règne.

C'est l'expression de l'empire souverain que Notre-Seigneur a réalisé sur le cœur de Louise de Marillac dont le curé de Saint-Laurent a pu dire qu'elle emportait dans le ciel la grâce de son baptême.

Après le verset, l'antienne de *Magnificat* rappelle un passage de nos saints livres où le royaume des cieux est comparé à un marchand qui cherche des perles précieuses et qui, en ayant trouvé une, vend tout ce qu'il a pour acheter cette perle. Louise de Marillac est cette habile et sainte commerçante qui a tout quitté pour obtenir la perle précieuse de la grâce en ce monde, de la gloire en l'autre.

Et alors jaillit de tous les cœurs le cantique de la reconnaissance *Magnificat* et nos yeux se lèvent instinctivement vers le tableau où la bienheureuse est représentée, debout, les bras levés, le visage rayonnant ; elle semble chanter avec nous. Oui désormais, toutes les générations de Missionnaires et de Filles de la Charité l'appelleront bienheureuse : *Beatam me dicent omnes generationes* parce que le Seigneur a regardé son humilité et a fait par elle de grandes choses.

C'est maintenant l'oraison propre à la bienheureuse. On y reconnaît que Dieu est l'auteur et la récompense

de la Charité, le principe et la fin des bonnes œuvres, que c'est Lui qui a suscité dans l'Église une nouvelle famille dont il a voulu que la bienheureuse Louise fût la mère; nous demandons à Dieu que pratiquant les œuvres de la charité nous puissions parvenir à la récompense céleste qui leur est promise.

Les vêpres sont achevées, le clergé se rend au banc d'œuvre. Il y a Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, Mgr de Llobet, évêque de Gap, Mgr Halle, auxiliaire de Montpellier, Mgr Raynaud, vicaire apostolique du Tché-Kiang-oriental et Mgr Fabrègues, vicaire apostolique du Tché-li-central, sans compter des chanoines, des curés et un grand nombre d'ecclésiastiques. La nef centrale est remplie de Filles de la Charité, de sœurs du séminaire, de Dames de la Charité, d'enfants de Marie. M. l'abbé Langlois, curé de la Madeleine, monte en chaire.

« Qui manet in charitate in Deo manet et Deus in eo. »

« Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. »

(Épître I de saint Jean, chap. IV, v. 16.)

MESSEIGNEURS,
MES CHÈRES SŒURS,
MES FRÈRES,

Lorsqu'on étudie avec soin l'histoire des manifestations de la sainteté au cours des siècles, on s'arrête avec une émotion profonde au seuil du dix-septième.

Il présente en effet un tel spectacle de grandeurs et de dévouements, de vertus cachées et d'œuvres éclatantes, d'austérité et de douceur, dans tous les états, à tous les âges, dans tous les milieux qu'on en demeure comme confondu d'admiration et de reconnaissance! En face de ces grandes figures d'évêques, de prêtres, de jeunes hommes, de saintes femmes, vierges, épouses, mères et veuves, fondateurs et fondatrices d'ordres, toujours vivants dans le jardin de la sainte Église, édification des peuples, trésors des cités, honneur des paroisses, éternelle joie des anges et de Dieu, on ne peut que

répéter: « Grâces soient rendues au Seigneur qui nous a donné en leur personne des modèles, des protecteurs et des amis! »

C'est l'époque en effet où saint François de Sales illumine du rayonnement de sa doctrine la Visitation naissante et les âmes avides d'une vraie dévotion; où saint Pierre Fourier, dans une modeste cure de campagne, inaugure les vertus d'un curé d'Ars et restaure une des formes de la vie religieuse; où, modèle des écoliers, saint Jean Berchmans se sanctifie dans la vie commune; où sainte Germaine Cousin, bergère, embaume le Midi du parfum de ses vertus. C'est l'heure des Berulle, des Condren, des Bourdoise, des Olier, des Alain de Solminiac, des Michel Le Noblez, de vingt autres encore qui entourent une figure qui les éclaire du rayonnement de sa charité devenue légendaire: l'admirable saint Vincent de Paul! C'est l'heure aussi des femmes chrétiennes qui vont devenir les auxiliaires de plusieurs de ces saints personnages dans les œuvres qu'ils entreprennent: l'heure de sainte Chantal et de Mme Acarie, l'heure surtout de celle dont j'ai le périlleux honneur de vous rappeler ce soir l'auguste et réconfortant souvenir: *Louise de Marillac*, fondatrice et première Supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité, qu'un récent décret de Rome vient de placer sur les autels et que nous saluons comme la bienheureuse Mère des pauvres, toujours vivante par son esprit dans la grande famille qui se presse aujourd'hui pour l'acclamer!

Je ne descendrai pas dans le détail de sa vie, des voix plus éloquantes que la mienne vous en rediront les merveilles; mon ambition serait de vous montrer d'abord *l'influence décisive de saint Vincent de Paul* dans l'orientation surnaturelle de la jeune veuve d'Antoine Le Gras, pour vous faire voir ensuite *l'application aux œuvres charitables* de cette intelligence et de *ce cœur de femme*, transformés par un saint; enfin pour conclure, j'essaierai de vous faire constater *l'aboutissement divin de la grande doctrine de la charité*, puisée par saint Vincent au Cœur du Christ, et communiquée à sa fille spirituelle, *dans les martyres d'Arras*, épilogue nécessaire de cette parole du maître: « Personne ne peut dire qu'il a la charité s'il n'est prêt à donner sa vie! »

MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE SENS,

Qu'il me soit permis de dire à Votre Grandeur la joie per-

sonnelle que j'éprouve à La voir présider cette fête qui est pour Elle une fête de famille.

Elle voudra bien se souvenir du prêtre qui fut associé jadis à ses labeurs de pasteur dans la paroisse dont il a aujourd'hui reçu l'héritage.

Il n'a qu'une ambition, Monseigneur, y faire régner de plus en plus, avec l'esprit de saint Vincent de Paul, les œuvres si bien adaptées par vous aux besoins du peuple, si bien continuées par mon éminent prédécesseur, et dont les Filles de la Charité, qui depuis plus de deux cents ans s'en occupent, aspirent à faire aujourd'hui, plus que jamais, la ruche active et bienfaisante où toutes les détresses pourront s'abriter, se réconforter et se guérir.

I

Louise de Marillac avait environ trente ans lorsqu'elle s'adressa pour la première fois à saint Vincent de Paul dans l'intention de lui demander de la prendre sous sa *direction*.

Née en 1591, d'une famille justement illustre; mariée en 1613, à l'âge de vingt-deux ans, à Antoine Le Gras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, elle en avait eu un fils, qui fut pour sa mère l'objet d'une telle sollicitude que saint Vincent de Paul dut plus tard, en calmer les appréhensions et en modérer les tendresses.

C'était une âme *inquiète* dans un *corps frêle et délicat*, « que Dieu, disait-elle, n'avait jamais laissé sans souffrances ».

Devenue *veuve* en 1625, après avoir entouré son mari des soins les plus attentifs et avoir fait auprès de lui, en quelque sorte, l'apprentissage de ce que devra être un jour son ministère auprès des pauvres malades, elle *n'aspire plus* qu'à se donner tout à Dieu, mais elle ne sait encore comment faire.

Saint François de Sales l'avait vue à l'hôtel de Mme Acaïe, rendez-vous d'une société choisie où les personnages les plus remarquables en sainteté se rencontraient fréquemment; il l'avait bientôt discernée, elle lui avait communiqué son état intérieur, si bien établi en Dieu, mais d'autre part si insatiable du mieux, si agité et si divers ! Et M. de Genève, qui n'aimait pas qu'on raffinât en spiritualité, lui avait laissé entendre qu'il « *haïssait l'esprit de contrainte et de mélanco-*

lie et qu'il aimait un cœur large et grand au chemin de Notre-Seigneur. »

Mlle Le Gras, après la mort de saint François de Sales, trouva un autre appui dans l'évêque de Belley, *Jean Pierre Camus*, dont la doctrine était l'écho fidèle de celle de son père en Dieu, l'illustre évêque de Genève.

« Il faisait grand cas de *l'esprit clair et fort* de cette femme », disait-il, en parlant de Mlle Le Gras, mais il n'en aimait pas les *faiblesses et les nuages*. Aussi la détournait-il des confessions générales incessantes et inutiles, troublantes parfois, qu'elle lui demandait de faire! Même direction pour les retraites que la pauvre âme eut volontiers multipliées et prolongées: *Prenez-en comme du miel, lui disait-il, rarement et sobrement.*

Il y a dans l'âme de notre Bienheureuse, à cette époque, un fond d'incertitude et d'angoisse morale qui devait aboutir à une crise. Elle se croit châtiée de n'avoir pas suivi les attraits de sa jeunesse pour la vie religieuse, et elle oublie qu'on lui a dit que ses forces ne la soutiendraient pas dans cette voie d'austérité. Elle se reproche tout, et la mort de son mari, et les difficultés de sa vie de mère... enfin c'est la nuit profonde d'où Dieu seul peut la tirer et d'où il ne la tirera que par la main très ferme et très douce à la fois de celui qui va devenir, et pour toujours, *son guide*; qui fera d'elle son associée, dans l'œuvre admirable du soulagement et du salut des pauvres: le prêtre dont le nom sera désormais inséparable du sien, saint Vincent de Paul.

Fût-ce avec enthousiasme, mes Frères, qu'elle se mit sous la direction de celui à qui Dieu visiblement l'envoyait? Elle avoue elle-même que l'abord *froid et sévère* que le saint s'était reproché à lui-même et dont il ne se corrigea, par la grâce de Dieu, qu'à la suite d'une de ses retraites, l'a un peu découragée.

De son côté, M. Vincent hésita beaucoup à accepter cette direction. Il n'aimait pas, nous disent ses historiens, ces cas particuliers et, s'il fit trêve en cette circonstance à ses habitudes, ce fut sans doute par égard pour la demande pressante de Mgr de Belley.

Et pourtant, il avait *tous* les dons d'en haut pour conduire les âmes: la sagesse, *la prudence surtout* qu'il recommandera tant plus tard à ses filles, et par-dessus tout les lumières de la *foi*. On peut dire que M. Vincent la faisait rayonner par-

tout, et qu'à sa clarté tout s'éclairait pour lui: Jésus-Christ était son livre et son miroir, il ne le perdait jamais de vue; c'est *en lui* qu'il voyait les pauvres, c'est *en lui* qu'il les aimait, c'est *en lui* qu'il voyait les âmes, qu'il les dirigeait, *c'était pour lui* qu'il demandait qu'on travaillât, qu'on souffrît et, qu'au besoin, on sût mourir.

Louise de Marillac devait, depuis le jour de sa rencontre avec le Saint et pendant trente-cinq années, apprécier ces dons incomparables de nature et de grâce, y trouver enfin la paix du cœur, l'emploi de sa vie, le couronnement de sa charité.

Saint Vincent de Paul ne lança pas immédiatement sa nouvelle fille spirituelle dans les œuvres.

Quoiqu'en pensent certains, l'apostolat de la charité ne va pas sans préparation. Il y faut un noviciat au cours duquel on apprendra à se détacher de soi-même, à se recueillir, à se soumettre à une complète obéissance; au fond, mes Frères, on ne donne que ce que l'on a, et pour donner la charité, il faut la posséder surabondante *qui manet in charitate in Deo manet et Deus in eo*. Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui.

Pour donner Dieu aux petits, aux humbles, aux pauvres et pour le leur donner sans relâche, il faut sans cesse renouveler ses provisions d'amour à l'unique source intarissable d'où découlent sur le monde toutes les richesses: au Cœur sacré de Jésus, en ce Seigneur de la charité dont, dès 1635, la bienheureuse Louise de Marillac peignait l'image, quarante ans avant les révélations de Paray-le-Monial faites à cette autre fille de France, dans la gloire avec elle aujourd'hui, sainte Marguerite-Marie.

Saint Vincent de Paul soumit Mlle Le Gras à l'épreuve du temps. Il priait lui-même et la faisait prier et méditer; il soulevait de temps en temps à ses regards émus un coin du voile qui lui cachait l'avenir apostolique et charitable qui lui était destiné; il l'initiait plus encore par ses exemples que par sa paroles à l'emploi qu'elle devrait faire de sa vie, et, par ailleurs, l'établissait de plus en plus dans la confiance sereine, *dans l'intimité de la vie cachée* avec Jésus-Christ; *or sus, ma chère fille, lui écrivait-il, c'est là l'assiette* qu'il vous faut.

En conséquence, et dès la première année de son veuvage, la Bienheureuse se retira du brillant milieu de société où elle avait vécu, pour se faire une vie de solitude, de piété et

de bonnes œuvres discrètes. Elle quittait même sa demeure aristocratique du Marais pour transporter son domicile à l'autre bout du Paris d'alors, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. C'était, du reste, le quartier de saint Vincent de Paul ; elle avait besoin de le voir à l'œuvre et de l'entendre : elle conçut même, dès ce moment, le dessein de consacrer sa vie au service des pauvres et s'en ouvrit au sage directeur qui lui conseilla d'attendre encore, lui imposant, avec la réflexion salutaire, la retraite intérieure et le culte de *la sainte Eucharistie*, comme programme de ce que Dieu exigeait d'elle pour le moment.

Elle se soumit avec une docilité d'enfant à ce plan de vie qui consiste avant tout à ne pas se singulariser, à se tenir dans la paix en attendant l'heure des grands travaux extérieurs. Elle va sonner bientôt, et c'est alors que la Bienheureuse, préparée par saint Vincent, donnera toute sa mesure. Après l'admirable institution des *Prêtres de la Mission*, nous allons voir apparaître au monde pour le réconforter, le sanctifier et le mener à Dieu, le non moins admirable Institut des Filles de la Charité.

II

Ce fut en l'année 1629 que M. Vincent commença d'employer Mlle Le Gras dans les *confréries de charité* qu'il avait établies dans les villages pour l'assistance des pauvres malades.

Il avait institué la première à Châtillon-en-Bresse, dès l'année 1617 et Dieu avait donné tant de bénédictions à cette œuvre qu'elle s'était multipliée en beaucoup de lieux ; des campagnes elle avait passé aux villes et la paroisse Saint-Sauveur, à Paris, avait vu s'en établir une sur son territoire en cette année 1629. Saint-Sulpice allait bientôt avoir la sienne.

En envoyant sa fille spirituelle comme visitatrice des Charités déjà fondées, saint Vincent de Paul avait mis à son entrée en fonctions une certaine solennité, comme s'il avait le sentiment que c'était pour elle le point de départ d'une grande carrière. Il lui adressa *les lettres et le mémoire qu'il lui avait faits pour le voyage*. — C'étaient des recommandations auprès des autorités ecclésiastiques et des instructions sur la manière de s'acquitter de sa charge ; avec une lettre personnelle qui lui dictait sa conduite propre et lui donnait sa mission.

« Allez donc, Mademoiselle, allez au nom de Notre-Seigneur, lui disait-il », et il paraphrasait à son intention les prières de l'itinéraire des Clercs, demandant pour elle toutes les protections et tous les concours. C'était le 6 mai 1629.

Ce qu'était la vie des pauvres à la campagne à cette époque de notre histoire, La Bruyère la dépeint en termes célèbres et poignants : « Tout brûlés de soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible, vivant de pain noir, d'eau et de racines, ils épargnent aux autres hommes la peine de labourer et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » Un orateur des États Généraux de 1614 avait osé affirmer à Louis XIII « qu'il y avait de ses sujets qui en étaient réduits à paître l'herbe des champs à la manière des bêtes ». C'est à ces affamés, à ces délaissés, à ces endoloris, qu'au cours de son pieux voyage, Louise de Marillac va apporter du pain blanc, de la viande fraîche, quelques remèdes et des douceurs qui réjouiront le cœur des pauvres malades ; elle y ajoutera de douces paroles pour les consoler et les rapprocher de Dieu et, quand elle reviendra rendre compte de sa mission, elle n'aura plus qu'une ambition : multiplier encore et toujours ces associations de pieuses Dames dans les campagnes pour la belle saison et dans les villes pour l'hiver.

Après Saint-Sauveur, c'est Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sa nouvelle paroisse, qui voit naître la Confrérie de Charité, en 1630. Elle y inaugure son ministère en visitant une pauvre fille atteinte de la peste, ce qui lui fit écrire par saint Vincent « que cette nouvelle lui avait attendri le cœur... » et il ajoutait : *Non, Mademoiselle, ne craignez point, Notre-Seigneur veut se servir de vous pour quelque chose qui regarde sa gloire et festime qu'il vous conservera pour cela* : c'est le regard prophétique vers l'avenir de celle qui va devenir bientôt son associée dans l'institution des Filles de la Charité.

Les Confréries de Charité n'avaient pas encore, depuis leur origine, toute la perfection qui leur était nécessaire. Dans les paroisses de la campagne, les femmes qui s'y engageaient assistaient elles-mêmes les malades, faisant leurs lits et leur préparant la nourriture et les remèdes, mais dans les villes et à Paris, notamment, il n'en allait pas ainsi. Comme il entrait en grand nombre dans ces confréries des femmes du plus haut rang, il n'y avait guère moyen que, malgré leur bonne volonté, elles pussent rendre aux malades les services maté-

riels que leur état exigeait ; d'autre part, il leur était difficile de s'en décharger sur leurs domestiques, qui, ne sentant point en eux les sentiments d'affection dont leurs maîtresses étaient pénétrées pour les pauvres, les auraient peu ou mal servis.

C'est là ce qui fit juger à M. Vincent qu'il fallait absolument avoir des *servantes* qui fussent employées à ce ministère sous la conduite des Dames ; et ayant proposé à des filles de la campagne de s'employer à ce dessein, il en trouva plusieurs qui s'offrirent spontanément d'y consacrer toute leur vie. C'était la première étape d'un plan que Dieu bénissait visiblement ; on devait bientôt la franchir pour le plus grand bien de ces nouvelles servantes des pauvres et de leurs obligés.

Etre sous la dépendance des Dames des Paroisses, sans aucune liaison entre elles et sans la direction d'une Supérieure, sans méthode unique pour le service des pauvres et les exercices de la piété, c'était une situation précaire pour ces premières et fidèles amies des malheureux.

Saint Vincent le comprit bien vite et il jugea nécessaire d'unir ces filles en communauté sous la conduite d'une *Supérieure* afin qu'elles fussent formées de la même manière, nourries des mêmes principes, devant être appliquées aux mêmes œuvres et par suite susceptibles de se remplacer mutuellement lorsque la maladie ou la mort les obligeaient de s'arrêter.

Alors, jetant les yeux sur Louise de Marillac, il ne trouva personne qui fût plus digne qu'elle de cet emploi : sa prudence, sa piété exemplaire, son zèle ardent et infatigable étaient des titres indiscutables. Il lui mit donc entre les mains quelques filles pour les loger en sa maison et pour les faire vivre en communauté près Saint-Nicolas-du-Chardonnet, *en l'année* 1633, le vingt-neuvième jour de novembre, en la Vigile de saint André.

C'est là que prit naissance, mes Chers Frères, cette Compagnie des Filles de la Charité, servantes des pauvres, sur laquelle, dit un historien : « le Ciel a répandu depuis ce temps des bénédictions si abondantes et qui s'est accrue et multipliée sur toute la terre en un nombre immense d'établissements. »

L'année suivante 1634, au jour de l'Annonciation, Louise de Marillac s'engageait par un vœu irrévocable au service de cette compagnie naissante et depuis ce jour jusqu'à sa mort elle offrit à Dieu, tous les mois, une communion pour le remercier de la grâce qu'il lui avait faite de l'appeler à cet état.

Elle se donne tout entière à ses filles, la plupart simples et sans culture, mais bonnes, dévouées, capables d'héroïsme dans le sacrifice. Elle les soumet à une règle de vie dont l'observation exige avec la soumission de l'esprit la générosité de la volonté. Et quand saint Vincent les visite, c'est pour leur dire « qu'ayant été choisies les premières pour l'établissement de leur Compagnie, elles doivent être à cause de cela éminentes en vertu pour donner l'exemple à celles qui suivront ! »

Commencée ainsi, l'Œuvre de Vincent de Paul et de Louise de Marillac devait avoir pour ses fondateurs et pour le monde les plus abondantes bénédictions du Ciel.

La Providence pourvut à tout et les richesses du royaume purent passer entre les mains de ces deux grands amis des pauvres leur permettant, au sein de leur pauvreté volontaire, la plus exquise des félicités qui est de se donner soi-même sans compter.

Ils en jouirent tous deux avec délices et quand vint le soir de sa vie, la Bienheureuse Louise de Marillac put dire en toute humilité comme Vincent de Paul : « J'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi, et j'attends la récompense que Dieu réserve à ceux qu'il aime ! » Elle avait tant aimé !

Qu'on aille à l'Hôtel-Dieu de Paris où les Filles de la Charité s'installent auprès des Augustines vers 1636, à la Chapelle Saint-Denis où elles fondent confrérie, refuge et écoles en la même année ! Qu'on songe aux Enfants trouvés, à l'Œuvre des Retraites, à l'Œuvre des Galériens, en 1638 et 1640 !... Elles sont partout où il y a une souffrance à consoler, une misère à soulager, une infortune à secourir !

Et au milieu de cette activité sans pareille, la Bienheureuse demeure en paix, heureuse d'être la dernière en cet institut qui n'a *pour clôture que l'obéissance, pour grille que la crainte de Dieu, pour voile que la sainte modestie.*

Il ne lui reste plus qu'à recevoir du Ciel la récompense de tant de travaux et d'œuvres de piété, accomplis au milieu des plus pénibles infirmités. Dès l'année 1647, M. Vincent écrivait d'elle à l'un des Supérieurs de la Mission : « Je considère Mlle Le Gras comme morte naturellement depuis dix ans ; et à la voir on dirait qu'elle sort du tombeau tant son corps est débile et son visage pâle. Mais Dieu sait quelle force d'esprit elle n'a point. Sans les maladies qu'elle a et ce respect qu'elle porte à l'obéissance, elle irait souvent d'un côté et d'autre visiter ses filles et travailler avec elles quoiqu'elle

n'ait de vie que celle qu'elle *reçoit de la grâce*. » C'est la grâce de Dieu, peut-on en effet affirmer sans crainte, qui l'a soutenue dans les œuvres vastes et pénibles qu'elle a entreprises et menées à bien.

Et lorsque la mort sembla venir, elle l'accueillit comme une amie, se préparant à maintes reprises à l'heure qu'elle croyait être la dernière, jusqu'à ce qu'enfin, au mois de février 1660, elle put envisager avec certitude et dans un avenir rapproché sa sortie de ce monde.

Je ne connais rien, mes chers frères, de plus admirable que les derniers moments de cette sainte fondatrice.

Elle a pour son fils une bénédiction maternelle, mais ce qu'elle lui demande en le bénissant c'est qu'il persévère dans le service de Dieu, l'amour des humbles et le culte de la sainte Vierge.

Presque mourante, elle s'informe si l'on a bien soin des pauvres de la paroisse ; elle accepte ses souffrances comme un châtiment de ses péchés. Et la plus grande de ses épreuves, que saint Vincent lui inflige, c'est, ne pouvant la venir voir à cause de ses infirmités personnelles, de refuser de lui écrire un mot qu'elle sollicite de sa bonté. La sachant capable d'un merveilleux effort, il lui envoie un des prêtres de sa Compagnie avec ordre de lui dire de sa part « qu'elle s'en allait devant et qu'il espérait bientôt la voir au Ciel ».

Il n'y a que les saints pour avoir de ces délicatesses dans le sacrifice et pour ajouter à leurs mérites l'hommage d'une parfaite soumission à la volonté de Dieu.

Ce fut le curé de Saint-Laurent qui l'assista dans son agonie et a raconté dans la vie qu'il écrivit de la Bienheureuse, l'édification que causa à tous son trépas.

Ainsi meurent les prédestinés et je ne m'étonne pas que l'Église salue leur sortie de ce monde comme une naissance à une vie meilleure. Louise de Marillac pouvait partir laissant derrière elle l'admirable prêtre qui l'avait associée à ses œuvres et qui, comme il lui en avait fait donner l'assurance, devait bientôt la rejoindre dans le sein de Dieu !

La direction de saint Vincent de Paul, sa doctrine sur le renoncement personnel et sur le don total de soi-même avait produit dans l'âme de Louise de Marillac les vertus que nous avons admirées.

Poussée vers son terme suprême, en des jours tragiques, elle devait avoir son couronnement dans le martyre. Les

Filles de la Charité d'Arras, nourries des exemples de leur fondateur et de leur Mère, devaient se souvenir, pour la réaliser, de la parole que saint Vincent, près de mourir, disait à ses premières sœurs : *Mes Filles, dans votre état on fait profession de donner sa vie pour l'amour de Dieu et pour le service du prochain, y a-t-il un acte d'amour qui dépasse celui-là ?* Il aurait pu ajouter que l'effusion du sang n'est que le témoignage extérieur de cet acte d'amour et que, le cas échéant, il ne leur en coûterait pas de l'accomplir. Elles l'ont accompli, mes chers frères, les bienheureuses Filles de la Charité qui s'appellent les sœurs Madeleine Fontaine, Marie Lanel, Madeleine Fantou, Jeanne Gérard, et en consacrant à leur mémoire les dernières pages de ce discours, je ne ferai que traduire en lettres sanglantes les conclusions nécessaires de la doctrine de M. Vincent ou de Mlle Le Gras sur les exigences de l'amour divin !

III

Le meilleur historien des Bienheureuses Filles de la Charité d'Arras commence ainsi la notice qu'il leur consacre : « Le martyr est une grâce si précieuse qu'il suffit à mériter la gloire et à placer sur les autels un serviteur de Dieu. Le martyr tient lieu de tout, efface tout, supplée à tout, et dès qu'il est dûment attesté, authentifié, il donne droit aux honneurs suprêmes de la Béatification. »

Choisies par Dieu en des provinces diverses de la France : deux en Normandie, une en Bretagne, une dans les Vosges, près de Verdun, nos martyres sont toutes animées du même esprit. Formées à l'austère école du Séminaire et des Œuvres, elles iront à l'échafaud en consolant ceux qui les voient passer et pleurent, en les assurant d'une voix prophétique que *leur sang sera le dernier versé.*

Puis, quand on les traînera de la première prison de l'Abbatiale d'Arras, à la deuxième prison de la Providence, pour les enfermer enfin dans la terrible maison des Baudets, leur attitude sera si noble, leur sérénité si parfaite, leur charité si délicate pour tous ceux qui les entourent, qu'elles en imposeront à leurs bourreaux eux-mêmes.

Pendant qu'elle attend son arrêt de mort, la sœur Fantou, du fond de sa prison, écrit à ses parents de Bretagne pour leur recommander « d'être fidèles à la religion et à Dieu, et de tout souffrir plutôt que d'abandonner leur foi ».

A Arras, sur la route de Cambrai, et à Cambrai même où elle doit mourir, dans les rues et jusque sur l'échafaud, *la sœur Fontaine* nous apparaît avec une grâce merveilleuse d'apostolat. Elle console et encourage les détenus, elle leur fait entrevoir un bonheur plus solide que celui d'ici-bas, elle les porte à sacrifier généreusement à Dieu leur liberté et leur vie.

Toutes, semblables aux martyres de la primitive Église, se réjouissent de souffrir et de mourir en haine de la religion et pour des crimes qu'elles n'avaient point commis.

Lorsque viendra leur tour de partir, quand le 7 messidor an II (le dimanche 25 juin 1794), le commandant de gendarmerie d'Arras sera requis d'avoir à faire conduire sur-le-champ, à Cambrai, sous bonne et sûre garde, les nommées Thérèse-Madeleine Fantou, Marie Lanel, Madeleine Fontaine, Jeanne Gérard, toutes quatre ci-devant sœurs de la Charité, ce sera au fond de leur cœur un... *Te Deum* d'actions de grâces. Enfin, Seigneur, nous allons pouvoir vous prouver notre amour !

Et pour mourir dans le dépouillement le plus complet, par une inspiration sublime qui nous révèle tout son cœur de supérieure et de mère, la sœur Fontaine qui conserve encore, pour son entretien et celui de ses compagnes, la somme de sept francs, la remet à une bienfaitrice qui, après avoir partagé sa captivité, échappera providentiellement à la mort : elle pense qu'un jour, deux de ses jeunes compagnes qu'elle a fait partir pour l'exil avec mission de revenir après la tourmente relever la maison d'Arras, recevront cet humble héritage, argent des pauvres donné par de plus pauvres qu'eux au moment béni de leur glorieux martyre !

Ah ! vous pouvez tressaillir d'une noble fierté dans les cieux, vous, Vincent de Paul, prêtre dont le cœur était vraiment le cœur du Christ, et vous, sa bienheureuse fille, Louise de Marillac, fondatrice avec lui d'une armée pacifique, destinée à faire connaître au monde les richesses de la pauvreté, les triomphes de l'obéissance, les joies de la pureté virgine !

Vos enfants ont compris votre doctrine et vos exemples, et s'il y a du sang sur les robes nuptiales de vos filles, ce sang c'est celui de leur sacrifice uni au sacrifice éternel de l'Agneau !

Oui, réjouissez-vous, tressaillez d'allégresses, saints et saintes du Paradis, en voyant monter vers vous, dans une apothéose, le front couronné de leur mystique rosaire, les bienheureuses filles de Louise de Marillac entourant leur mère et la remer-

ciant de leur avoir montré la route qui mène aux suprêmes extases !

Et vous bienheureuse mère, et vous saint Vincent, et vous, martyres de nos jours de terreur et d'angoisse, pensez à ceux qui vous saluent, qui vous honorent et qui vous prient.

Obtenez aux prêtres qui vivent de votre esprit, aux servantes des pauvres qui s'enrichissent de vos exemples, à toutes les âmes qu'enflamme aujourd'hui le désir du bien et le souci du règne de Dieu, à l'Église dont vous êtes l'honneur, à la France qui vous acclame, avec les bénédictions qui sont le gage des dons divins, un renouvellement dans la foi, dans l'espérance et dans l'amour ! Ainsi soit-il.

Après ce discours dont la *Semaine religieuse* de Paris loue l'exactitude et la beauté des pensées ainsi que l'éloquence avec laquelle elles ont été exposées, a lieu la bénédiction du saint Sacrement ; puis tout le monde se retire. Les sœurs du séminaire le font deux à deux en une file interminable, et bien qu'elles s'efforcent de s'en aller le plus discrètement possible elles ne peuvent passer inaperçues, et les Parisiens contemplant avec curiosité ce costume archaïque et ce cortège inusité. Chacun fait ses réflexions : les uns trouvent que la coiffe n'est pas mal, les autres qu'elle est vilaine ; ceux qui ne savent pas demandent à ceux qui sont supposés savoir, ce que c'est que ce pensionnat, et on entend toute sorte de réponses bizarres, curieuses ; l'un dit : elles sont en noir, ce sont des veuves de la guerre ; un autre : ce sont des orphelines ; un troisième : ce sont des apprenties sœurs ; elles font leur apprentissage ; si ça leur plaît, elles restent ; si ça leur plaît pas, elles... s'en vont. Quatre grandes jeunes filles qui devisent à côté de la fontaine Saint-Sulpice concluent gravement que c'est une grande prise de voile. Et pendant ce temps les photographes braquent leurs appareils ; les petites sœurs sont prises.

25 juin. — Ce second jour du triduum est plus spécialement destiné à célébrer les sœurs d'Arras. M. l'Archiprêtre de Notre-Dame dit la messe de communion, M. Verdier, Supérieur général, chante la grand'messe qui est celle du commun des Vierges martyres : *Me exspectaverunt peccatores, etc. Les pécheurs, les révolutionnaires, ont cherché à nous perdre, à nous faire prêter un serment qui répugnait à notre conscience; mais nous avons été attentives à vos témoignages, nous avons été fidèles à votre loi. Bienheureuses*, répond l'Église, *bienheureuses celles qui ont été immaculées pendant leur vie. Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit.* C'est le séminaire des Missions étrangères qui exécute le plain-chant aujourd'hui ; dans leur bouche il a quelque chose d'énergique et de vigoureux qui sent l'apôtre, le futur martyr.

On n'a pas encore reçu l'oraison propre des bienheureuses ; on dit celle du commun. La messe se continue avec moins de pompe qu'une messe pontificale mais avec la même majesté autant du moins que le permet l'exiguité du chœur qui se trouve devant le maître-autel. C'est dommage que celui-ci soit, non pas au fond du sanctuaire, mais presque en avant, tout près de la table de communion ; il cache les stalles du clergé et ne permet pas aux cérémoniaires de faire déployer avec ampleur les mouvements des officiers ; ceux-ci ont l'air de piétiner sur place et quand ils se rendent d'un endroit à un autre, pour le chant de l'Évangile en particulier, ils font des prodiges d'attention pour ne pas se bousculer. Vive notre chœur de Saint-Lazare, on s'y meut à l'aise.

Le soir, S. G. Mgr Roland-Gosselin, auxiliaire de Paris, officie pontificalement. Il y a plus de monde que ce matin, cependant ce n'est pas grande foule. On chante les vêpres du commun des vierges.

Les antennes sont délicieuses, mais elles ne sont que pour une vierge. Il a paru, il y a quelques années, un commun de plusieurs vierges avec antienne et hymne



Sœurs d'Arras. (D'après le cliché Schaefer.)

propres; on aurait peut-être pu prendre cet office aujourd'hui; enfin il faut espérer qu'on nous permettra

de le réciter quand nous ferons désormais la fête des vierges martyres d'Arras. Tour à tour les antiennes sont alternées avec les psaumes et elles louent dans les bienheureuses Filles de la Charité des vierges sages, des vierges prudentes, des vierges vigilantes, des vierges pures, des vierges choisies, des vierges belles entre toutes les filles de Jérusalem.

Le capitule nous rappelle la grande leçon que saint Paul prêchait aux Corinthiens : *que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur ; car ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est un homme éprouvé, mais celui que Dieu recommande.*

Et maintenant l'hymne nous ouvre un coin du ciel :

1. Jésus, couronne, récompense des vierges, vous qui avez été conçu et enfanté par une mère restée vierge, recevez nos hommages avec clémence.

2. Vous vivez au milieu des lis qui sont le symbole des âmes immaculées, vous êtes environné des chœurs des vierges, vous êtes semblable à un Époux tout brillant de gloire qui comble son épouse de présents.

3. Partout où vous dirigez vos pas, les vierges vous font une garde d'honneur, elles semblent voler autour de vous, chantant vos louanges en des hymnes suaves.

4. Nous vous prions, nous vous supplions ; faites que nos sens ignorent à jamais les tristes blessures de la corruption.

Cette hymne est un des plus délicieux morceaux de la poésie chrétienne. Quelle fraîcheur d'idées, de sentiments et d'expressions ! On attribue la paternité de ces strophes à saint Ambroise ou à quelque auteur du quatrième siècle.

Qu'on nous permette de faire pour cette hymne ce que nous avons fait pour celle des saintes femmes, d'en donner une traduction poétique. Nous l'empruntons au rival de Corneille, au doux Racine. Disons cependant que quelques-uns l'attribuent à d'Aubigny.

I. Jésus, gloire des vierges pures,
Qu'une vierge a porté dans ses flancs bienheureux,
En ce jour une vierge est l'objet de nos vœux ;
Entends notre prière et guéris nos blessures.

II. Un chœur d'épouses t'environne
Que tu rends, chaste époux, plus blanches que des lis ;
Tu les pares sans cesse et tu les embellis
Et tu mets sur leur front ta royale couronne.

III. Partout cette bande sacrée
T'adore en ses concerts, te suit comme son roi,
Languit pour tes beautés et soupire après toi,
Par tes divins parfums doucement attirée.

IV. Céleste médecin des âmes,
Rends nos cœurs et nos corps plus purs de jour en jour ;
Fais qu'en nous le clair feu d'un angélique amour
Étouffe du serpent toutes les noires flammes.

V. Bénissons le Père ineffable,
Le Fils, lumière égale au Père lumineux,
Et l'Esprit Souverain qui procédant des deux
Est du Père et du Fils le baiser adorable.

Je ne sais pas ce qu'on chantait dans les parthénies antiques lorsqu'on montait à l'Acropole pour glorifier la déesse Minerve, mais je doute qu'un païen ait jamais loué la virginité comme sait le faire l'Église dans ses offices.

L'antienne du Magnificat est une invitation adressée par Jésus-Christ aux vierges qui ont leur lampe allumée : *Venez recevoir la couronne que le Seigneur vous a préparée dans l'éternité.*

Mais il est une couronne terrestre à laquelle elles ont droit et voici que Mgr Jullien, évêque d'Arras, la leur tresse en un panégyrique de grande envolée.

L'orateur déroule à nos yeux le contraste saisissant des horreurs de la Révolution et de la vie simple et charitable des Filles de la Charité ; il oppose les por-

traits des hommes de la Terreur : Robespierre, Lebon, etc., à ces figures touchantes de Madeleine Fontaine et de ses compagnes ; il raconte avec une noble simplicité l'arrestation, la mort des bienheureuses et il termine son discours par un appel à l'union sacrée. Ce fut une belle page d'histoire, écrite à la Bossuet.

26 juin. — La messe de communion est dite par M. le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Les offices pontificaux du matin et du soir sont présidés par S. Em. le cardinal Amette. Les chants de l'ordinaire de la messe sont exécutés par la maîtrise de Saint-Sulpice, qui donne d'une façon impeccable la messe composée par Gounod. L'orgue, tenu par maître Widor, élève les âmes dans les régions célestes et traduit supérieurement les sentiments qui animent tous les cœurs. On chante pour la première fois la messe propre de la bienheureuse Louise de Marillac. L'introït nous montre les sentiments miséricordieux de la Fondatrice des Filles de la Charité : *Je pleurais sur celui qui était affligé et mon âme était pleine de compassion pour le pauvre. Bienheureux celui qui prend soin du pauvre ; au jour de malheur le Seigneur le délivrera.* L'épître, tiré d'Isaïe, vante les avantages de l'aumône : *Si tu donnes ton pain à celui qui a faim, si tu reçois dans ta maison les indigents qui n'ont pas d'asile, si tu donnes des vêtements à ceux qui sont nus, si tu ne détournes pas les yeux de ton prochain, de celui qui a la même chair que toi, alors ta félicité brillera comme l'aurore, tu seras promptement délivré de tes maux, la justice marchera devant toi, la gloire du Seigneur t'environnera. Alors tu invoqueras le Seigneur et le Seigneur l'exaucera ; tu crieras vers Lui et il dira : « Me voici. » Si tu ôtes les chaînes dont sont chargés tes*

frères, si tu cesses de les mépriser et de les insulter, si tu donnes de la nourriture à celui qui est affamé, si tu consoles ceux qui sont affligés, tes afflictions se changeront en félicité, ta tristesse en bonheur ; le Seigneur sera ton guide et ton repos, ton âme sera rassasiée, ton corps sera vigoureux, tu seras comme un jardin bien arrosé, comme une fontaine dont les eaux ne tarissent jamais.

L'Évangile de la messe nous retrace cette page incomparable de nos saints Livres où Jésus-Christ, juge des vivants et des morts, glorifie les cœurs charitables qui l'ont secouru dans la personne des pauvres : *Venez, les bénis de mon Père ; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez revêtu ; malade et vous m'avez visité ; en prison et vous êtes venus me voir. Et les justes diront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu dans ces différents états et que nous vous avons secouru ? Et le roi leur répondra : « En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »*

L'offertoire rappelle les paroles que l'Ange adressait au centurion Corneille : *Dieu s'est souvenu de tes prières et de tes aumônes.*

Dans la secrète, nous prions Dieu de regarder les offrandes que nous faisons respectueusement en l'honneur de la bienheureuse Louise et de nous accorder, par son intercession, d'être, dans toutes les circonstances de la vie, délivrés des périls, fortifiés pour la pratique des vertus.

La communion empruntée au prophète Isaïe fait allusion au merveilleux développement de la Compa-

gnie des Filles de Charité : *Elargis l'enceinte de ta tente ; allonge les cordages qui la retiennent ; car tu te répandras à droite et à gauche et ta postérité s'établira dans toutes les nations.*

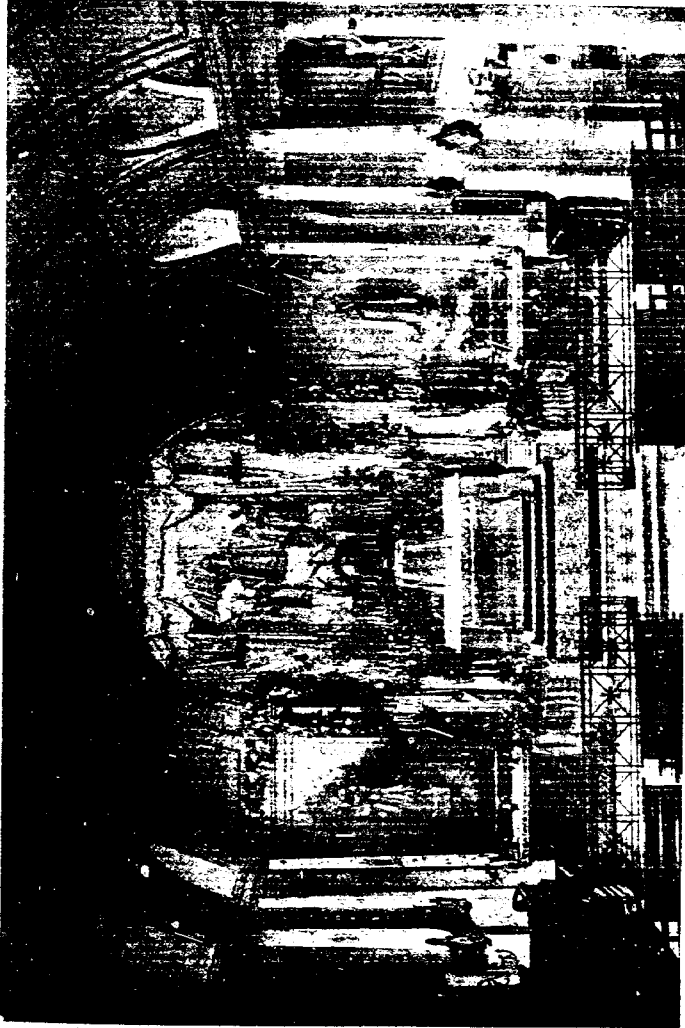
Enfin, la postcommunion demande que notre dévotion soit continuellement entretenue par le pain céleste et que nous manifestations par les œuvres la foi que nous avons dans le cœur.

La cérémonie du matin est terminée ; nous rentrons à Saint-Lazare ; la salle de récréation, dite des étudiants, est ornée de guirlandes, de banderoles, de bannières ; une table artistement chargée de fleurs et de mets est dressée dans toute la longueur. Nous recevons aujourd'hui S. Em. le cardinal Amette, des évêques, des curés de Paris, des amis de la Congrégation et, notre réfectoire étant trop petit pour placer convenablement ces nobles invités, on a approprié la salle de récréation et on l'a transformée en réfectoire.

Le soir nous retournons à Saint-Sulpice pour les vêpres. Cette fois l'église est pleine. Les psaumes sont chantés par la maîtrise ; impossible de réciter son bréviaire à l'audition d'une si belle musique ; ce mélange de voix d'enfants, de jeunes gens, d'hommes mûrs fait un effet magnifique.

Le prédicateur de ce troisième jour est Mgr Halle, évêque auxiliaire de Montpellier ; il nous fait pénétrer dans l'âme de la bienheureuse Fondatrice ; il va au cœur, à la source, de la charité. Il montre la vie intérieure que la bienheureuse a pratiquée et inculquée à ses filles. Ce fut un discours substantiel, solide, aux leçons pratiques et austères.

Au salut qui suivit le panégyrique, on chanta le *Te Deum* et la sortie s'effectua tant bien que mal. La place Saint-Sulpice était pleine de monde et lorsque la pourpre rouge du cardinal apparut sur le seuil de



Chapelle de la Maison-Mère des sœurs pendant les fêtes de béatification.
(D'après le cliché Braun.)

l'église, faisant contraste avec le blanc des cornettes mouvantes, ce fut un spectacle impressionnant. Le cardinal bénit les petites sœurs agenouillées en deux rangées depuis la table de communion jusqu'à la place Saint-Sulpice; il monte dans son automobile et il veut partir; impossible; les fidèles entourent la voiture, acclament le cardinal, mais ne font aucune place; le chauffeur a beau corner, personne ne bouge; enfin les agents interviennent discrètement; l'automobile peut s'ébranler aux cris répétés de : « Vive Monseigneur! vive le cardinal! »

27 juin. — Le triduum est fini et il continue. Il n'y a pas de fête sans lendemain. Il ne convenait pas qu'il n'y eût rien à la Maison-Mère. Il y a donc quelque chose, mais quelque chose d'intime. Nous allons ce jour-là faire les offices chez les sœurs. Nous pouvons contempler la bienheureuse dans sa châsse; elle est placée sous l'autel qui se trouve à l'extrémité de la nef latérale de gauche; au-dessus de l'autel, on voit un haut-relief, œuvre du sculpteur Lefèvre. Au sommet, la sainte Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux; celui-ci s'apprête à couronner la bienheureuse. A gauche, un peu en dessous de la sainte Vierge, saint Vincent accueille d'un air gracieux Louise de Marillac qui est sur le point de gravir les degrés d'un escalier conduisant au trône de Marie. La bienheureuse a les mains jointes: des anges l'accompagnent jouant de la harpe ou portant des gerbes de blé; vis-à-vis d'elle, à genoux, deux Filles de la Charité contemplant leur mère avec admiration.

La grand'messe est chantée par M. le curé de Saint-François-Xavier, sur la paroisse duquel se trouve la Maison-Mère.

Le soir, S. Em. le cardinal Amette voulut bien

encore présider la cérémonie. La chapelle est manifestement trop petite et, par suite, très chaude.



Autel de la Bienheureuse Louise de Marillac.
(D'après le cliché Braun.)

L'orateur de cette quatrième journée est S. G. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, et nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs cette conférence d'un intérêt prenant, d'une doctrine profonde et d'une simplicité charmante.

EMINENCE VÉNÉRÉE,

Saint Vincent racontait : « Un jour, Mgr le cardinal de Retz me demandait : Eh bien, Monsieur, comment vous trouvez-vous ? Je lui répondis : Monseigneur, j'ai un contentement si grand que je ne le puis dire. — Et pourquoi ? me répliqua-t-il. — C'est que j'ai un si bon peuple, si obéissant à tout ce que je lui recommande, que ni le Pape, ni vous, Monseigneur, n'êtes point si heureux que moi. » J'imagine que Votre Éminence, en se trouvant aujourd'hui au milieu de ces deux compagnies si attachées à sa personne et à ses consignes, se tient à elle-même un pareil langage et se trouve heureuse, elle aussi, plus que le Pape et plus que personne au monde. Permettez-moi de féliciter en vous le Pasteur qui a la joie de posséder de telles ouailles sous sa houlette ; et de rendre hommage au Père qui a hérité envers elles des sentiments de tous les archevêques de Paris, depuis Jean-François de Gondi, jusqu'au regretté cardinal Richard, de sainte mémoire, et qui ne cesse de les entourer des marques de son affection, de sa sollicitude avertie et de sa toute-puissante protection.

MES BIEN CHÈRES SŒURS,

Tout a été dit depuis trois jours sur le sujet qui nous occupe en ce moment. L'éloquence a mis tous ses charmes au service de l'histoire pour dégager les leçons contenues dans la vie, dans les œuvres et dans la mort de vos bienheureuses. Que reste-t-il d'autre à faire, dans cette fête de famille tout intime, que de nous édifier sur le mode simple qui convient aux fêtes de famille ?

Ce sera répondre aux intentions de l'Église. Celle-ci, quand elle béatifie ou canonise ses enfants, n'a pas pour but principal de les glorifier : que sont, en effet, ses éloges, ses lumières et ses chants, à côté des panégyriques prononcés là-haut par Jésus devant son Père, à côté des clartés et des harmonies célestes ? L'Église entend surtout nous édifier et

nous sanctifier par les exemples de ses bienheureux et de ses saints. Au demeurant, c'est, du même coup, les honorer puisqu'en les imitant nous prolongeons leur vie dans la nôtre; et c'est ajouter à leurs joies, puisqu'en marchant sur leurs traces nous réalisons ce qui fut et ce qui reste leur suprême ambition : la gloire de Dieu.

Ce sera aussi satisfaire à vos propres aspirations. Ceux qui ont assisté aux fêtes romaines de béatification de votre mère et de vos sœurs n'oublieront jamais le spectacle qu'il leur fut donné de contempler. Au moment où, le rideau tiré, les bienheureuses apparurent là-haut, au-dessus de la chaire de Saint-Pierre, radieuses, éthérées, inondées de lumière, les centaines de Filles de la Charité présentes semblaient comme soulevées par une force intérieure surnaturelle. Les mains jointes, le regard fasciné, le corps tendu vers l'image lumineuse, elles paraissaient vouloir fondre leur âme avec l'âme des bienheureuses, disparaître en elles et communier à leur bonheur et à leur gloire. On eût dit aussi qu'elles voulaient attirer à elles les bienheureuses, absorber leur sainteté, s'assimiler leur foi, leur héroïsme, leurs vertus, et opérer comme une transfusion des âmes. Essayons, si vous le voulez bien, mes chères sœurs, de travailler à cette tranfusion d'âmes.

* *

Il y a de l'inédit dans la vie et les œuvres de Louise de Marillac, comme dans la passion et la mort des Filles de la Charité d'Arras, guilloténées à Cambrai.

Louise de Marillac a provoqué deux grandes évolutions, — j'allais dire deux révolutions, mais de saines et bonnes révolutions, — l'une sur le terrain social, l'autre sur le terrain religieux.

La société civile était rongée par des misères profondes, comme par des chancres. Sans doute, depuis que Notre Seigneur était venu, la charité travaillait sur la terre. Des dévouements privés, des institutions publiques s'étaient mis à l'œuvre, et de tous côtés on rencontrait des personnes ou des maisons charitables. Cependant, une disproportion considérable régnait entre la misère et la bienfaisance, et, dans le duel, la souffrance restait victorieuse.

Vincent de Paul et Louise de Marillac entrent sur ce champ de bataille et vont faire reculer la misère. Ici, il est indispen-

sable d'associer les noms du père et de la fille : on ne saurait séparer ce que la charité a si fortement uni. Louise de Marillac et Vincent de Paul s'appellent mutuellement, comme la fleur suppose le soleil, comme le parfum est inséparable de la fleur.

Dès qu'un cri de douleur se fait entendre, ils écoutent et vibrent ; ils s'émeuvent et se donnent. Ils sont sensibles aux gémissements de la détresse comme la harpe éolienne est impressionnée par le moindre souffle du vent.

Vincent de Paul, en allant par les villages prêcher, apprend que de pauvres malades gisent abandonnés et sans soins sur leur grabat. Il avertit Louise de Marillac, et les malades sont visités, reçoivent soins, remèdes et linge.

Dans les rues jouent, désœuvrés, de petits enfants qui ne savent ni A ni B et ignorent les rudiments de la religion. Louise ne s'y intéresse et c'est ici que, Filles de la Charité et Ursulines, associées hier dans le martyre et unies aujourd'hui dans les honneurs des autels, se rencontrent pour la première fois. Louise de Marillac envoie ses sœurs recevoir l'enseignement des Ursulines de Paris : ainsi deviendront-elles institutrices elles-mêmes et pourront-elles instruire les enfants des villages.

Plus tard, ce sont des vagissements qui arrivent jusqu'à l'oreille de Louise et de Vincent. Trois à quatre cents pauvres petits sont, chaque année, après leur naissance, exposés par des mères criminelles et recueillis dans une maison dite *de la Couche*. Grâce au Chapitre de Paris, ils reçoivent les soins d'une femme aidée d'une servante ; mais soins insuffisants. Les petits malheureux meurent presque tous ou sont vendus pour servir à des trafics honteux ou même diaboliques. Une telle misère émeut violemment l'âme de saint Vincent et lui arrache les paroles les plus pathétiques peut-être qu'il ait jamais prononcées. Il souhaite à Louise un nouveau cœur où il y aura assez de tendresse et de dévouement. Louise a ce cœur et cette tendresse. Les enfants trouvés sont recueillis, soignés, nourris, élevés et sauvés à la France.

Bientôt Vincent devient aumônier général des galères. Il est le père des forçats, trouve ceux-ci dans une situation physique et morale épouvantable et traités comme des bêtes. Il introduit Louise et ses filles dans cet enfer dont leur charme, leur bonté, leurs soins, leur sourire et leurs paroles feront un lieu de résignation, de courage et de réhabilitation.

Partout donc où coule une larme, où crie une douleur, la main délicate de Louise est là pour essuyer cette larme, apaiser cette douleur. On la verra plus tard dans les hôpitaux, y installer ses filles à demeure. Que la guerre extérieure ou la guerre civile exercent leurs ravages, sèment la peste et la famine et jettent sur les routes ces réfugiés dont nous avons connu l'exode et la détresse, Louise et Vincent accourront, recueilleront les errants, enseveliront les morts, nourriront les affamés, et il n'y a pas un malheureux rencontré par eux qui ne puisse leur rendre ce témoignage : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venus vers moi. » (Matt., xxv, 35, 36.)

Or, Louise et Vincent ne se contentent pas de se donner. Quelque grand que soit leur dévouement, il resterait au-dessous de la tâche que la misère leur propose. Ils organisent les secours. Avant d'organiser, ils conçoivent un idéal qui sera le principe inspirateur de leurs organisations. Avez-vous jamais remarqué, mes chères sœurs, que les saints ont d'ordinaire une vertu favorite? Certes, ils recherchent toutes les vertus : et c'est nécessaire. Il n'y a pas de sainteté possible là où une vertu est négligée ou absente. Mais si toutes doivent être là, il n'est pas nécessaire qu'elles soient toutes sur le même plan, ni l'objet d'une égale ferveur. La variété même de la culture des fleurs de vertus ajoute à la beauté du jardin mystique où vivent les âmes. Les apôtres se distinguent par leur foi ; la force caractérise les martyrs ; les vierges charment par la chasteté ; un saint François d'Assise chante la pauvreté et en fait la Dame de son cœur et son épouse.

Quand, une fois, une vertu a ainsi séduit un cœur de saint, elle s'y installe comme sur un trône et elle y prend le prestige et l'autorité de reine sur les autres vertus. Celles-ci sont excitées, régies, parfois même enfantées par elle ; et sorties de sa fécondité, elles reviennent à elle pour la servir et pour l'honorer.

Nous allons constater la réalisation de cette loi de spiritualité dans Louise de Marillac. Sa vertu de prédilection est la charité, l'amour de Dieu dans le prochain souffrant et malheureux. Elle aime et recherche toutes les autres vertus, mais aucune comme celle-là, et l'Église a raison de nous faire

réciter, dans l'Introït de la messe de la bienheureuse, ces paroles du livre de Job : *Ab infantia mea crevit mecum misericordia et de utero matris mee egressa est mecum*. « La pitié a grandi avec moi dès les jours de mon enfance », plus que cela, elle est tellement associée avec mon âme, qu'« elle est sortie avec moi du sein de ma mère ». Voilà la vertu maîtresse, la vertu reine, c'est elle qui inspirera tous les actes de la vie de Louise, et quand celle-ci recommandera à ses filles le respect et l'obéissance, la pauvreté et le travail, ce sera pour mieux assurer le règne et l'exercice de la charité ; comme si elle leur disait : Soyez respectueuses des pauvres que vous secourez et des malades que vous soignez, afin que votre charité soit mieux accueillie et plus parfaite ; soyez obéissantes, afin que votre bienfaisance mieux disciplinée devienne plus efficace ; soyez pauvres et détachées pour que vos économies aillent aux pauvres et enrichissent votre charité ; soyez laborieuses, pour que vos actes de miséricorde soient plus nombreux. La charité est l'âme et comme le parfum de toutes les autres qualités.

Une fois cet idéal de pitié conçu et adopté, elle possède un flambeau pour la marche, sa route est éclairée et son but trouvé.

Elle va maintenant, pour obéir à Dieu qui lui a inspiré un tel idéal, multiplier et ordonner les concours. Elle recrutera du personnel d'abord et fera appel aux bonnes volontés. Rien n'arrêtera ses audaces sur ce terrain. Elle ira jusque sur le trône solliciter le concours auguste de la Reine, qui présidera une confrérie de Charité composée d'un petit nombre certain et limité de dames choisies par elle. Les dames de la noblesse et de la bourgeoisie seront sollicitées et apporteront leur aumône et leur travail. Mais, comme leur travail ne peut être ni continu, ni régulier, à cause des obligations de leur état, elles seront suppléées par d'humbles filles honnêtes et dévouées de la campagne, qui ne sont guère instruites, mais qui ont du cœur et du courage et dont le travail de jour et les veilles de nuit seront au service des pauvres. Voilà, mes chères sœurs, les premières vraies Filles de la Charité. Ce sont vos aînées. Vous descendez d'elles. Quelles origines modestes et honorables ! et combien ne devez-vous pas en être fières, car elles ont fait la grandeur et la fécondité de votre Compagnie. Ainsi les sources donnent des flots d'autant plus abondants qu'elles ont un bassin plus profond.

Louise a des bonnes volontés. Elle va, sous la très prudente conduite de Vincent de Paul, et à la lumière de l'expérience qui précédera toujours, créer les méthodes. Celles-ci seront des règlements sains et simples, adaptés aux circonstances, vécus d'abord pendant plusieurs années, et variant avec les formes de bienfaisance qu'il s'agit de soutenir. Il y aura le règlement des Filles de la Charité des villages; il y aura celui des institutrices; celui des Filles de la Charité des Enfants trouvés et celui des « filles des forçats »; celui encore des Filles de Charité dans les hôpitaux. Chaque règlement aura ses particularités exigées par la prudence; tous n'auront qu'une inspiration, celle de la charité surnaturelle et de l'amour des petits et des malheureux pour Dieu et Jésus-Christ.

Il faut enfin des ressources. Elle les trouvera aisément dans ses propres revenus et chez ses collaboratrices. Celles-ci, en effet, ont avec elle médité ces paroles du livre de Tobie : *Panem tuum cum esurientibus et egenis comede, et de vestimentis tuis nudos tege* (Tob., IV, 17) : « Mangez votre pain avec ceux qui ont faim, et couvrez avec vos vêtements ceux qui sont nus »; et ces autres paroles d'Isaïe (LVIII, 7) : *Frange esurienti panem tuum et egenos vagosque induc in domum tuam* : « Rompez votre pain à l'affamé, et conduisez dans votre maison les pauvres et les malheureux sans-toit ». Il semble que les auteurs sacrés mettent une insistance spéciale à affirmer que le pain qu'il faut donner aux pauvres est le nôtre, *panem tuum*, non pas *panem* tout court : c'est-à-dire du pain, mais *panem tuum*, votre pain. De même les vêtements dont il faut couvrir les malheureux dépouillés sont les nôtres, *vestimentis tuis*, et la maison où ils seront accueillis doit être la nôtre, *in domum tuam*. Quand des âmes chrétiennes ont compris ces appels divins, leur résolution est vite prise : leurs biens deviennent les biens des pauvres. Leur charité est abondamment pourvue.

Louise de Marillac ne manquera donc de rien. La Providence, du reste, y pourvoira, et sa famille grandira vite. Les Filles de Charité deviendront légion, leur blanche cornette éploira ses ailes en tous pays au-dessus des grabats où gisent les malades, au-dessus des berceaux où pleurent les enfants abandonnés, au-dessus des chaînes que traînent les prisonniers, et la sainte Liturgie redira à la grande apôtre de la charité cette consigne d'Isaïe : « Elargis le lieu de ton campe-

ment et pour loger tous tes enfants allonge les cordages qui tiendront les toiles de tes tentes : *Dilata locum tentorii tui, longos fac funiculos tuos* (Isaïe, LIV, 2).

Grande apôtre, avons-nous dit. Elle le fut : car la pratique de la charité est la meilleure des prédications. Elle annonce l'Évangile de l'amour, celui qui parle au cœur et ouvre à la foi le chemin de l'esprit, et personne n'a réalisé mieux que les Filles de la Charité cette recommandation du Sauveur : *Praedicate Evangelium omni creaturae*.

* * *

Louise de Marillac a provoqué sur le terrain religieux une évolution ou une révolution qui ne le cède en rien aux transformations sociales de ses institutions charitables. Quand elle commença à grouper ses filles, l'idée de vie ou de vocation religieuse était inséparable de l'idée de clôture.

Saint Vincent de Paul le reconnaissait lui-même quand il rappelait à ses filles que, qui dit religieuses, dit cloîtres, grilles et office commun. Aussi leur avait-il déclaré nettement qu'elles n'étaient pas et ne devaient pas être des religieuses. « Mes filles, vous n'êtes pas des religieuses ; et, s'il se trouvait parmi vous quelque esprit brouillon qui dit : Il faudrait être religieuses, cela est bien plus beau ! ah ! mes sœurs, la Compagnie serait à l'extrême-onction. Craignez cela, mes filles ; et tant que vous vivrez, ne permettez pas ce changement ; car, qui dit religieuses, dit un cloître, et les Filles de la Charité doivent aller partout. » Il ajoutait : « Soyez de bonnes chrétiennes », et Louise de Marillac complétait : « Soyez de bonnes filles de paroisse. »

On renoncera donc aux privilèges de la vie religieuse canonique, et pour bien l'affirmer, saint Vincent dira encore : « Les Filles de la Charité auront pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître les rues des villes ou les salles des hôpitaux, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la sainte modestie. »

C'est le principe de la défense spirituelle et morale substitué à celui de la protection matérielle et, comme il dit aussi : « C'est la clôture faite non de pierres, mais de volontés libres. » Son Institut renoncera aux dénominations religieuses. Là, point d'abbesses, ni de prieurés, mais des sœurs

servantes; pas de Maison-Mère, mais la maison tout court; pas de noviciat, mais un séminaire.

Cependant si, devant l'antinomie insoluble qui lui apparaît entre l'état religieux et l'exercice de la charité envers les pauvres, il renonce pour ses filles à l'état religieux, il entend bien revendiquer pour elles ce qui est le but ou le fruit de l'état religieux, l'état de perfection : « Bien que les Filles de la Charité n'aient pas présentement à prononcer de vœux, elles ne laissent pas d'être en un état de perfection, si elles sont de vraies Filles de la Charité. » Sur ce point, il n'admet pas d'infériorité chez ses filles, « et les religieuses confinées pour toute leur vie dans un cloître, leur affirme-t-il, ne feront rien de plus que vous. »

Il semble qu'il y ait là une situation définitive. Les filles de Louise de Marillac, et Louise de Marillac elle-même pourront être dans un état de perfection, elles n'appartiendront jamais à l'état religieux.

Attendez la suite.

Nous avons dit que la culture privilégiée d'une vertu dans la vie des saints retentit sur les autres vertus et souvent les provoque et les engendre. Laissez agir la charité dans la Compagnie fondée par Louise de Marillac. La charité est, d'abord, l'amour de Dieu, elle est même essentiellement et exclusivement l'amour de Dieu, car elle n'aime le prochain que pour Dieu et en Dieu. Or, aimer Dieu, c'est reconnaître sa bonté et son domaine, c'est l'adorer et le remercier, c'est l'implorer et tourner sans cesse sa pensée et son cœur vers lui; c'est lui parler, appeler ses confidences et multiplier les relations amoureuses avec lui. Ces relations sont des actes religieux, et leur habitude constitue la vertu de religion.

Et nous voici en face de la religion jaillie du sein même de la charité. Les Filles de la Charité ne peuvent être elles-mêmes qu'à la condition de multiplier les exercices de la vertu de religion, et elles sont vraiment les filles de Dieu, ainsi que les appelle aussi leur saint fondateur. Les voilà établies, sinon dans l'état religieux, du moins dans des habitudes et dans un véritable état de religion.

Ce n'est pas tout. Il faut, pour le rendre constant et puissant, pour le préserver de défaillances, protéger l'exercice de la charité. Comment y arriver, sinon en recourant aux procédés mêmes par lesquels se défend l'état religieux? Les Filles

de la Charité veulent être tout entières à la pratique de leurs œuvres de miséricorde. Il faut que ni foyer, ni famille, ni époux, ni enfants ne les en détournent. Elles y renonceront et elles seront vierges. Elles veulent éviter aussi l'embarras des biens matériels et multiplier les secours que leurs mains portent aux pauvres : elles se feront pauvres elles-mêmes : leur fortune, dont elles conserveront la propriété, ne sera pas pour elles, mais coulera dans le sein des pauvres, sous le contrôle de l'obéissance. L'obéissance elle-même sera leur qualité propre, car elles veulent faire produire le plus possible à leurs entreprises pieuses, et ces entreprises-là sont fécondes qui sont fortement ordonnées par une autorité centrale dans lesquelles on obéit. Obéissance, pauvreté, chasteté, et nous les trouvons donc, dès l'origine, associées à la vertu de religion, dans votre Compagnie, mes bien chères sœurs, et dès lors, qu'est-ce donc qui distingue, en état religieux, les Filles de la Charité des Filles du cloître ?

Les Filles de la Charité professent toutes les vertus qui fleurissent dans le cloître. Il leur manque la reconnaissance de l'Église et les privilèges canoniques. Ils viendront.

La sainte Église a une manifeste faculté d'adaptation aux exigences des siècles divers. Elle sait que la civilisation chrétienne a marché et que, dans les nations policées, la vierge sage a cessé de courir les dangers dont la menaçaient des âges plus rudes ; elle constate que la femme a acquis une merveilleuse aptitude pour la vie active et qu'elle garde, dans les œuvres de cette vie active, la même vertu religieuse que dans les méditations de la vie contemplative. L'Église cesse alors d'exiger des vierges, pour jouir des privilèges de l'état religieux, qu'elles aillent se cacher derrière les murs du cloître. Elle accorde à saint Vincent de Paul et à la bienheureuse Louise de Marillac ce qu'elle n'a pas concédé à saint François de Sales et à sainte Jeanne de Chantal. Désormais elle étendra les faveurs réservées à la vie religieuse, jusqu'aux congrégations adonnées dans le monde aux entreprises de la charité, à celles qui instruisent les enfants et à celles qui recueillent les vieillards, à celles qui soignent les orphelins et les malades dans les hôpitaux et à celles qui vont au domicile des pauvres porter secours et assistance ; elle le fera, portée par son estime pour l'expérience inaugurée par Vincent de Paul et par Louise de Marillac, et la Petite Sœur des Pauvres comme la sœur de l'Assomption, l'auxiliary du Purgatoire comme

la Petite Sœur de l'ouvrier seront, dans une certaine mesure et en vérité, les filles de saint Vincent de Paul et de la bienheureuse Louise de Marillac.

* * *

N'oublions pas vos bienheureuses martyres

Nous pensons qu'on peut trouver aussi, dans leur passion et dans leur mort, quelque chose de particulier et d'inédit. C'est le pape lui-même qui vient nous en persuader ! En effet, dans un discours prononcé, le 6 juillet 1919, au sujet des Filles de la Charité d'Arras et des Ursulines de Valenciennes, il disait : « Elles refusent de prêter le serment imposé par des lois iniques, parce qu'elles veulent conserver immaculée leur foi, parce qu'elles n'écoutent que la voix de leur conscience qui les porte à ne s'éloigner ni des commandements, ni même des conseils du chef suprême de l'Église. » La distinction est formelle et voulue entre les commandements et les conseils du chef suprême de l'Église ; et cette distinction est faite par le pape dans un discours solennel.

Quelle est donc la pensée du Souverain Pontife ?

Mon dessein n'est pas de rouvrir le débat sur le second serment, dit petit serment ou serment de liberté-égalité. Un des vôtres, mes Pères, a écrit sur ce thème une étude magistrale et probablement définitive. Il est actuellement hors de doute que ce serment, dans l'intention du législateur, était impie et donc ne pouvait être prêté. Si nous hésitions, sur ce point, les déclarations de Benoît XV nous enlèveraient nos hésitations. Mais, aux temps où vivaient et où moururent nos bienheureuses ?

La pensée du pape serait-elle celle-ci : « Dans ces temps-là, les ténèbres enveloppaient les esprits. Le Saint-Siège était loin. Les questions lui arrivaient difficilement et ses réponses venaient lentement. Il en fut donné à des diocèses lointains de Savoie et de Haute-Italie : la persécution rendait bien périlleuse leur circulation. Le pape ne répondit jamais sur le fond. Il dit seulement à ceux qui l'interrogeaient pour sortir de leur doute : Il ne faut pas jurer, parce que, dans le doute, il n'est pas permis de jurer. C'est la solution indirecte, par principe réflexe. Elle est courante en théologie morale, car avant d'agir, il faut toujours acquérir la certitude qu'on agira bien. Le Saint-Père reconnaît donc que la question est dou-

teuse : elle peut comporter une solution affirmative et une solution négative. En fait, il y eut des prêtres respectables et prudents des deux côtés. Il y en eut qui se firent une certitude morale en faveur de la prestation du serment et qui le prêtèrent. Le représentant du pape avait dit d'eux auparavant : Je ne me permettrai pas de blâmer ceux qui le prêteront ; et le Saint-Siège ne leur imposa jamais de rétractation. Il répondit seulement : « Qu'ils se mettent en règle avec leur conscience », dans le cas où ils auraient en jurant gardé quelque doute.

« Les évêques de France n'avaient pas donné de direction commune : ils étaient partagés d'avis. Les plus nombreux et les meilleurs étaient défavorables au serment et, hors de Paris, celui-ci fut refusé par le plus grand nombre. Or, quand un problème moral est controversé et résolu différemment par des hommes prudents, aucune de ses solutions n'est l'objet d'un commandement. C'est alors que le conseil intervient. L'une des deux solutions peut paraître plus surnaturelle ou plus sûre, plus idéale et agréable à Dieu et à l'autorité. C'était le cas pour le refus du serment. Il plaisait davantage au Saint-Siège. L'évêque d'Arras félicitait ceux qui suivaient cette voie et ceux-ci paraissaient être les meilleurs. D'instinct, habituées à chercher en tout le plus parfait, attachées à l'autorité religieuse, vouées par vocation à la pratique des conseils, vos sœurs sans hésiter refusèrent le serment. » Est-ce là, mes bien chères sœurs, la pensée du pape ? Alors quel bel éloge il fait de vos martyres ! Tandis que les autres martyrs sont morts, les uns pour ne pas apostasier leur foi, les autres pour garder la chasteté comme les petits martyrs de l'Ouganda ; d'autres, saints pontifes, pour ne pas livrer les biens de l'Église confiés à leur garde et tutelle ; d'autres, vierges héroïques, pour ne pas trahir les serments faits à Dieu, tous pour ne pas commettre de péché ; celles-ci sont mortes pour ne pas tomber dans une simple imperfection. Il était mieux de ne pas jurer : cela leur suffit : et elles ne jurèrent pas et elles moururent.

Et cependant elles savaient que la fin de la persécution était proche ; elles l'annonçaient. Prêter le serment, c'était gagner du temps ; et gagner du temps, c'était sauver sa tête ; mais c'était aussi faire un acte imparfait. Quand on est sœur de charité, on ne sauve pas sa vie, même par une imperfection. Joyeuses, « gaies comme des pinsons », elles vont à la

lopper. La voilà en Extrême-Orient et je suis fier de saluer ici, parmi leurs fils, deux de mes frères, apôtres de la Chine; et si je vous interrogeais toutes, mes sœurs, je trouverais parmi vous des habitantes des deux mondes. Il n'y a pas un peuple qui ne connaisse votre nom et n'ait ressenti les effets de votre dévouement; et voici maintenant que vos frères et vos sœurs sont montés sur les autels.

Ah! c'est que Louise de Marillac et Vincent de Paul ne travaillent pas à la façon d'un Richelieu. Sans doute, ils sont mûs par la charité; c'est l'étoile qui guide leur marche ou plutôt la force qui la soutient: mais, chez eux, pas de plan préconçu jailli de leur cerveau et imposé à leur action par leur volonté propre.

Ils ont entendu la parole du Christ qui est pour eux une consigne sacrée : *nolite solliciti esse*. N'ayez pas de souci. S'il y a des choses nécessaires à la vie, c'est bien la nourriture ou le vêtement. Eh bien! le Sauveur nous dit à leur sujet : *nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur*. « Ne vous préoccupez pas et ne vous demandez pas : Qu'allons-nous manger ou boire; de quoi allons-nous nous vêtir? » (Matt., VI, 31.) Il viendra des jours d'orage. Nous serons persécutés, arrêtés, menés devant les tribunaux et interrogés par des juges menaçants. Que leur répondre? Question angoissante! Nullement, dit Notre Seigneur, vous serez inspirés alors. En attendant, n'ayez aucun souci. *Nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis* (Luc, XII, 11). La croix de chaque jour est assez lourde par elle-même sans y ajouter encore, par des sollicitudes anticipées, le poids des croix attachées aux autres jours. *Sufficit dii malitia sua* (Matt., VI, 34). En résumé, jetez dans le sein de Dieu, votre père, toutes vos préoccupations, *Jacta super Dominum curam tuam* (Ps. LIV, 23).

Abandonnés à Dieu, Vincent et Louise se tenaient soigneusement dans la disposition de connaître et de réaliser le plus parfaitement possible la volonté divine. Cela leur suffisait. Que Dieu les conduisît, c'était leur désir et leur volonté formelle! Mais où les conduisait-il? Ils n'en avaient cure pour la terre, pourvu qu'il fût glorifié et que leurs âmes fussent sauvées. Ils allaient donc, sans savoir où, mais en ayant bien soin de ne pas quitter la main de Dieu qui les menait. Dieu avait conçu le plan de leur vie et de leur œuvre qui se déroulait splendidement suivant les étapes prédéterminées par lui.

Eux exécutaient fidèlement, sans demander à Dieu des raisons, accomplissant joyeusement l'œuvre de chaque jour. Dieu les envoie aux malades des villages; ils vont à ces malades. Dieu leur montre les petits enfants ignorants; ils vont aux petits enfants et les instruisent. Dieu leur dévoile la misère profonde où sont plongés les forçats, et ils entrent dans les galères pour y porter des secours et y parler du Seigneur et du Ciel. Dieu leur indique du doigt la porte des hôpitaux, et ils vont sonner à la porte des hôpitaux. Dieu met sur leur chemin des réfugiés balayés et jetés sur les routes par la rafale des guerres, et ils recueillent et nourrissent les réfugiés. Ainsi, année par année, se construit un merveilleux édifice de charité dont Dieu a prévu l'architecture et dont ils sont les modestes et dociles ouvriers. Dieu commande, ils obéissent et, parce que Dieu les conduit, ils font de grandes œuvres.

* * *

Ils les font grandes aussi parce que, poussés par Dieu, ils ne cherchent que Dieu. Premier moteur de leurs actions, Dieu en est aussi l'objet.

Qu'est-ce, en effet, qui, en dehors de lui, pourrait les attirer? Qu'est-ce qui les attire dans les malades? Est-ce la maladie? Non, la maladie est un mal et une laideur: elle repousse.

Et dans les enfants? Est-ce l'ignorance qui les attire? Non. L'ignorance est un défaut: elle repousse.

Les enfants trouvés sont fils du crime; c'est par un nouveau crime qu'ils ont été abandonnés et exposés. Ils ont en eux de terribles hérédités qui font craindre qu'ils ne s'engagent eux-mêmes dans les voies de péché. Est-ce cela qui peut attirer à eux? Non. Cela repousse.

Les forçats sont des êtres de déchéance morale. Serait-ce donc cette misère qui pousserait Louise et Vincent vers eux? Non, mille fois non.

Et cependant Louise et Vincent vont à tous ces malheureux, à ces malades et à ces ignorants, à ces enfants du crime et à ces galériens, avec joie et empressement. Les abeilles ne vont pas plus volontiers butiner sur les fleurs. Qu'est-ce donc, encore une fois, qui les attire?

Ce qui les attire, c'est Jésus, Jésus qui s'est rendu présent au milieu de toutes ces souffrances, et de ces ignorances, de

ces faiblesses et, osons le dire, de ces blasphèmes. N'est-ce pas lui qui a dit : *Quamdiu fecistis ursi ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (Matt., XXV, 40) : « Tout ce que vous faites pour ceux-ci qui sont mes frères, c'est à moi que vous le faites. » Il est là.

Ne nous en étonnons pas. Celui qui, en s'incarnant, s'est uni à notre nature sans prendre une personnalité humaine n'a-t-il pas fait entendre par là qu'il s'unissait à chacun de ceux qui possèdent la nature humaine ? Celui qui est venu pour les pécheurs spécialement, et qui a racheté le péché dans la souffrance et dans la mort, n'a-t-il pas marqué ainsi qu'uni à tous et à chacun, il l'était particulièrement à ceux en qui est le péché et la souffrance ? Celui qui est réellement présent dans des millions d'hosties ne peut-il pas être moralement présent dans des millions de pécheurs, de pauvres ou de malades ? Oui, il est en eux. Louise et Vincent l'ont aperçu et ils courent à lui comme le fer devine l'aimant et s'y attache. Les soins matériels, intellectuels, moraux donnés aux malades, aux ignorants, aux criminels ne leur coûtent plus. Ils font leur fierté et leur joie, parce que ce n'est plus le malade, ni l'ignorant, ni le criminel qui est soigné, mais Jésus, Jésus le Dieu, le sauveur et l'époux cherché et aimé.

Tout à l'heure, abdiquant leurs aspirations, leurs volontés devant la volonté divine, ils pouvaient dire, à la suite de saint Paul : Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus qui vit en moi. A présent, découvrant Jésus derrière le voile dont le couvrent les malheureux, ils peuvent dire : Ce n'est pas le malheureux, mais c'est Jésus que je soigne dans le malheureux. Alors le pauvre devient attirant, il est un tabernacle où réside Jésus ; il est un trône, il est un seigneur et maître. Membre du Christ, il participe, pour Louise et Vincent, à son autorité, et nous les entendrons répéter à l'envi cette parole qui est, sur leurs lèvres, un cliché sublime : « Nos seigneurs les pauvres ». Nos seigneurs les pauvres ! quelle vue et quelle parole, et que notre société changerait d'aspect si tous épousaient cette vue et introduisaient cette parole dans leur langue !

Dieu partout ! Voilà donc le levier des œuvres de Louise de Marillac. C'est aussi le principe de l'héroïsme de vos sœurs martyres. Au milieu des agitations qui troublent la société elles se sont attachées davantage à Jésus. Elles se sont données à lui. Il est devenu leur époux au jour béni

de la profession religieuse. Cet époux, elles l'ont trouvé au tabernacle et dans les pauvres qu'elles servent : mais il reste caché. La mort va le leur donner sans voiles et définitivement. Ce sera la rencontre dans les joies de l'union intime, dans les splendeurs du foyer céleste, dans les ravissements d'une possession que nul persécuteur ne pourra plus troubler, que nulle mort ne viendra jamais interrompre. Alors les bourreaux sont des bienfaiteurs, la guillotine est un charme, et la sentence par laquelle les premiers envoient à la seconde est une bénédiction. Elles entendent leur condamnation avec reconnaissance et vont au supplice en chantant, et ailées comme des oiseaux.

*
* *

Les œuvres qui ont Dieu pour inspirateur et pour objet, mes sœurs, se revêtent de caractères divins. Dieu est en elles, Dieu est elles : il y apporte ses attributs.

Dieu est infini. L'œuvre de Louise de Marillac fondée par Dieu aura l'immensité. Ses filles iront sous toutes les latitudes faire rayonner sa charité, *Semen tuum gentes haereditabit* (Is. LIV, 3).

Dieu est éternel. L'œuvre de Louise de Marillac ne mourra pas. Ses filles traverseront les siècles et seront toujours de saison. Elles l'étaient sous nos rois : elles le sont dans nos démocraties modernes. Elles seront encore de saison dans deux siècles, à condition qu'elles continuent à ne s'inspirer que de Dieu et à ne chercher que Dieu. Si, par malheur, vous cessiez un jour d'être de saison, mes sœurs, c'est que Dieu n'aurait plus chez vous la même place souveraine que lui ont attribuée vos saints fondateurs.

L'esprit de Mlle Le Gras et de M. Vincent, bienfaisant au temps de Louis XIV, est donc encore le meilleur remède aux maux de notre époque.

De quoi souffre, en effet, notre siècle, mes bien chères sœurs ?

Il a plusieurs maladies. Une des plus caractérisées est la division des classes, et cette hostilité qui a dressé une barricade abominable entre les riches et les chefs d'un côté, les ouvriers et les pauvres, de l'autre côté. Par-dessus la barricade vont les invectives, les menaces et les coups. Soufflez sur ces frères ennemis l'esprit de Louise de Marillac et la barricade fondra

comme la glace au soleil ; les adversaires s'embrasseraient. Quel plus puissant instrument de réconciliation et de paix sociale que cette charité qui faisait descendre la reine de son trône pour secourir les pauvres, qui faisait aller une Mlle de Lamoignon « si vite en bonnes œuvres que personne ne pouvait la suivre », qui conduisait la princesse Charlotte de Montmorency dans les mansardes des pauvres par de si mauvais temps « qu'elle en revenait les robes crottées jusqu'aux genoux » ? Les riches portaient aux pauvres leur affection et leurs aumônes, les pauvres rendaient aux riches reconnaissance et prières, et rien n'était plus propre à répandre entre les pierres de l'édifice national le ciment de la confiance mutuelle et de l'amour.

Si nous en avions le temps, nous pourrions, mes Pères, montrer dans les doctrines de solidarité un autre mal de notre époque dont aurait facilement raison l'esprit de saint Vincent de Paul.

On nous parle sans cesse aujourd'hui de solidarité, et nos moralistes invoquent ce sentiment pour demander aux ouvriers de se mettre en grève ou d'en sortir, à tous les citoyens de payer leurs impôts et de se dévouer à la chose publique.

Il y a, en fait, une âme de vérité dans les théories de la solidarité. Fondées sur le principe de l'organicisme social, elles établissent que la race ou la nation compose un corps dont les groupes professionnels ou politiques sont les organes, et dont les citoyens sont les cellules. Elles n'ont pas de mal de démontrer que le bon état de chaque cellule et surtout de chaque organe importe à la bonne marche de toute la machine, et qu'il y a intérêt pour chacun de travailler à entretenir ou à ramener ce bon état des cellules et des organes. La solidarité implique le dévouement.

Tout cela est vrai, mais tout cela est trop court et la morale de la solidarité n'est qu'une partie de la vérité sur ce point : elle est insuffisante. Elle oublie Dieu, qui est le maître de la société humaine, qui la régit et qui lui impose des devoirs ; elle oublie d'ordinaire les intérêts spirituels de la société pour s'arrêter principalement ou exclusivement aux intérêts matériels ; elle méconnaît la vocation surnaturelle de l'homme. Elle invoque enfin des motifs égoïstes et si elle me recommande de faire du bien à mes semblables, c'est surtout au nom de mes intérêts personnels bien entendus. En réalité, la

philosophie de la solidarité est née du désir de laïciser ou de remplacer la charité.

Celle-ci, comprise à la façon de saint Vincent de Paul, reste la vraie solution de la question sociale, et combien haute et efficace ! Elle comble les lacunes de la solidarité et la transforme. Elle réintroduit Dieu dans la philosophie sociale. Elle fait même de Dieu la pièce maîtresse. Tout par Dieu et pour Dieu. Le moi disparaît. Je me dévoue non par intérêt de solidarité, mais par religion et pour l'amour de Dieu

Les biens que je vise surtout sont les biens surnaturels, et les biens corporels ne sont plus poursuivis pour eux-mêmes, mais pour l'aide qu'ils apportent au salut. La vocation surnaturelle prime tout, et la vie que saint Vincent de Paul m'invite à chercher et à entretenir, à développer en moi, est la vie divine. Avouez, mes Pères, qu'il y a là des principes sociaux d'une autre portée, et une source autrement pure de vertus sociales et de désintéressement.

Nous pourrions aussi montrer que notre temps est dévoré par la luxure et le besoin d'argent. Les étoiles du ciel ont été éteintes, le ciel s'est fermé, la terre seule nous reste. Or l'homme fait pour le bonheur veut jouir. Puisque les joies surnaturelles de l'autre vie lui sont refusées, il réclame les plaisirs matériels de cette vie. Il les lui faut. Il les veut tout de suite. Et comme ils réclament de l'argent, on gagnera de l'argent, on le gagnera vite. On ne reculera pas devant les procédés que réprouve le grand Juge qui, dit-on, n'existe plus, et qui compromettent le salut de l'autre vie qui n'existe pas davantage. De l'argent, beaucoup d'argent, par tous les moyens et rapidement. Puis des plaisirs.

Voilà le mal. Notre société s'y stérilise et en meurt.

Ne voyez-vous pas, mes bien chères sœurs, quel remède votre Institut apporte à cet état d'âme, par sa foi en l'au-delà, par son désir du ciel, par son mépris des jouissances terrestres, par la fleur de chasteté qu'il cultive, par l'esprit de pauvreté qu'il entretient ? Les mains nettes de gains illicites, les aumônes distribuées libéralement, l'austérité pratiquée avec joie, sont les grandes leçons que Louise de Marillac vous a apprises, et les utiles exemples que vous donnez à votre temps. Cela encore montre que vous êtes de saison au-

jourd'hui et que vous pouvez guérir vos contemporains s'ils veulent se laisser soigner par vous.

* *

Il est temps de conclure.

Il est temps de descendre à des sources encore plus profondes, de les découvrir et d'y aller boire nous-mêmes.

Où donc nos bienheureuses ont-elles appris à mettre ainsi Dieu au commencement et à la fin de toutes leurs actions ? Où donc ont-elles puisé ces intuitions qui ont fait, des unes, des martyres admirables et, de l'autre, une fondatrice, une créatrice incomparable ? Qu'est-ce qui leur a donné cette souplesse qui les faisait mouvoir par tous les souffles de l'Esprit de Dieu ; ce clair regard qui leur faisait découvrir Jésus partout ; cette noblesse de sentiments qui leur faisait préférer la mort à une simple imperfection ?

La réponse est, mes Pères, dans deux tableaux que vous connaissez bien. Ils ornent le réfectoire de Saint-Lazare. L'un, celui de droite, représente saint Vincent de Paul tenant en main un crucifix. En haut cette inscription : *Présence de Dieu*. L'autre, celui de gauche, est le portrait de Louise de Marillac. Elle est assise et tient les mains jointes sur un livre pieux ouvert sur ses genoux. En haut cette inscription : *Méditation*.

⌘ Ainsi donc le peintre a eu la pensée de nous montrer ces apôtres de la charité, ces infatigables semeurs d'aumônes dans l'attitude calme de la méditation et du sentiment de la présence de Dieu. Pensée très juste et très suggestive. Vincent et Louise furent des âmes de contemplation et de prière. Louise de Marillac se plongeait dans la solitude de la retraite trois ou quatre fois par an. Elle imposait une retraite à toutes les postulantes qui sollicitaient la faveur d'être admises dans sa Compagnie. Elle offrait aux dames du monde les exercices de la retraite. C'était dans les recueils de la méditation qu'elle se rendait sensible aux touches divines et qu'elle prenait contact avec le maître présent au fond de son âme.

Il ne faut pas croire qu'il y ait opposition entre la vie contemplative et la vie active. Les deux vies s'appellent et se complètent, elles ne se séparent pas. L'une peut dominer dans une vocation, elle n'exclut jamais l'autre. La grande contemplative sainte Thérèse fut la plus féconde excitatrice

de créations et de vocations. Louise de Marillac, modèle d'activité religieuse, demandait à la contemplation ses inspirations et ses forces.

Mes bien chères sœurs, n'oubliez pas que, pour être de vraies filles de Louise de Marillac, il vous faut aussi aller puiser vos inspirations dans la prière et le recueillement, dans ce silence des lèvres et de l'âme qui permet à Dieu de parler au cœur. Vous ne garderez votre belle et simple aisance, votre magnifique audace dans le bien, que dans la mesure où vous resterez en contact avec celui qui demeure en vous.

Vos entreprises, pour grandir et faire rayonner la pure charité du Christ, doivent baigner leurs racines dans ces régions silencieuses où les flots de grâce, où les suggestions de la foi naissent du cœur de Jésus ouvert pour la méditation et la prière. Comme Louise de Marillac, méditez ; comme Vincent de Paul, soyez pénétrées de la présence de Dieu en vous et dans le monde. Que votre activité germe dans l'habitude de la contemplation, et que la foi qui échauffe votre cœur se traduise par vos œuvres, selon le vœu de la sainte Liturgie, *ut divinam fidem quam intus fovemus in corde etiam foris exhibeamus in opere. Amen.* Ainsi soit-il.

Après ce beau panégyrique, les missionnaires et les sœurs chantent avec ferveur et de tout cœur le *Te Deum* d'action de grâces à Dieu d'abord, auteur de tout bien, aux bienheureuses ensuite, sans oublier les pontifes, les orateurs et les organisateurs de ces fêtes incomparables.

28 juin. — Il devait y avoir retraite sacerdotale prêchée à Saint-Lazare, mais les retraitants ne s'étant pas présentés assez nombreux, les prédications n'eurent pas lieu.

8 juillet. — Soixante-dixième anniversaire de la vocation de M. Beaufils.

11 juillet. — Exposition d'apprentissage et distribution de récompenses aux apprenties des diverses

écoles professionnelles de Paris. La séance est présidée par Mgr Roland-Gosselin. Donnons quelques extraits du rapport en rappelant que les écoles professionnelles dont il s'agit sont dirigées presque toutes par les Filles de la Charité.

En centralisant les listes d'adhésion au concours, nous étions un peu anxieuses... De tous côtés, en effet, la pénurie de main-d'œuvre, la désertion de l'atelier se faisaient cruellement sentir. Nous nous demandions si le cri d'alarme lancé par tous les bons Français avait été entendu. Aussi quelle joie nous éprouvâmes en constatant que le nombre des apprenties était en progression de 57 p. 100. En 1919, 190 s'étaient présentées au concours. En 1920, elles sont 299! Ce résultat est de bon augure pour l'avenir....

Les écoles professionnelles catholiques ont voulu pour elles :

1° *Une bonne formation professionnelle.* Devançant le législateur, et avec la collaboration technique et effective des syndicats professionnels féminins de la rue de l'Abbaye, il a résolu le problème de l'apprentissage. Depuis plusieurs années déjà, des cours professionnels de coupe, de couture sont régulièrement donnés aux apprenties et aux jeunes ouvrières. Comme complément viennent des cours de dessin décoratif appliqué aux travaux à l'aiguille, et de figurines de modes. Ces cours sont destinés à parfaire les connaissances techniques de l'apprentie, à guider son goût, à développer l'observation, la réflexion de la brodeuse, de la lingère ou de la confectionneuse. De plus en plus le dessin est appelé à devenir, dans notre société moderne, le langage de l'artisan à l'acheteur, de l'ouvrière à sa cliente.

Six écoles du groupement sont déjà pourvues de cet enseignement; quarante-huit élèves ont pris part au concours de dessin qui a eu lieu pour la première fois en 1920, le 3 juillet.

Les écoles professionnelles se sont inspirées des nécessités créées par la guerre pour adjoindre à leur programme un cours de dessin industriel. Ce cours les prépare à des situations avantageuses qu'elles peuvent obtenir comme calqueuses et dessinatrices, après avoir acquis les capacités nécessaires réclamées par les industriels. L'ouverture des cours a eu lieu

le 17 octobre 1919. Bien que la durée des études soit de deux années, par exception plusieurs élèves ont été placées à la fin de la première année. Le cours de dessin industriel, tout en donnant aux élèves les connaissances théoriques qui leur sont nécessaires, est un cours essentiellement pratique qui permet aux jeunes filles d'arriver rapidement à devenir dessinatrices dans les usines.

Plusieurs sont entrées à l'usine Schneider, chez Blériot, chez Richard et Naveau, chez Panhard et Levassor.

2° Les écoles professionnelles réalisent une *œuvre morale et sociale* en inculquant aux jeunes filles l'amour du travail, celui de la famille et en développant en elles le vrai sens social. Cette jeunesse évite la contagion des mauvais ateliers et fournit de vaillantes chrétiennes. Confiées pour la plupart à la direction sûre et éclairée des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, l'action religieuse exercée sur ces jeunes filles ne peut qu'être féconde et bénie de Dieu.

Parmi les heureuses innovations de 1920, qu'il nous soit permis d'annoncer le premier concours d'essai des *apprenties fleuristes* qui eut lieu le lundi 5 juillet. Peu nombreuses, mais tenant beaucoup à concourir, leur désir fut exaucé. On fit appel, pour former un jury, à Mme Pactet, fabricante de fleurs, 3, rue de l'Echiquier. Nous espérons que l'année prochaine les ouvriers similaires et retardataires se mettront de la partie au plus grand profit de cette industrie qui doit, elle aussi, rester bien française.

Les apprenties de la blanchisserie nous en voudraient de les passer sous silence. Leurs notes ont été excellentes, et nous les félicitons de leur persévérance dans une profession pénible, mais lucrative, et qui rend tant de services à l'humanité en lui permettant d'observer les lois de l'hygiène et de réaliser cette devise bien connue dans l'enseignement ménager : « Le linge blanc doit être la coquetterie de la ménagère. »

Quant aux brodeuses, ce sont des artistes dans l'art et c'est tout dire. C'est grand dommage que les *giletieres* soient en petit nombre, cette profession permettant à la mère de famille de travailler chez elle tout en soignant son logis et sa famille; bien avisées sont celles qui sont fidèles à vivre de leur métier.

Deux nouvelles écoles font à présent partie du groupement : 1° les anciens ateliers de la compagnie Ouest-État,

42, cité des Fleurs, véritable ruche aux nombreuses abeilles, que nous n'avons pas eu le plaisir de voir au concours, mais qui s'y prépareront pour l'an prochain; 2° la maison de sœur Rosalie, 32, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, où l'enseignement professionnel est parfaitement compris. Il y fonctionne des cours de *préapprentissage et d'apprentissage* qui paraissent vouloir se développer rapidement.

Des examens trimestriels ont lieu depuis deux ans dans trois écoles, qui les ont demandés comme moyen d'émulation et comme conseil pour la bonne direction de l'enseignement technique de leurs jeunes apprenties : ce sont les Ecoles professionnelles : 26, place Jeanne-d'Arc; 7, rue Jean-Cottin; 112, rue du Chevaleret.

Les épreuves pratiques données au concours de 1920 ont été très bien réussies.

Dans plusieurs écoles, les apprenties reçoivent, en même temps que l'enseignement professionnel, la formation ménagère. Souhaitons que les cours d'enseignement ménager se multiplient.

A signaler encore les demandes nombreuses et pressantes des maisons de haute couture, des fabricants de trousseaux, layettes, lingerie fine, soit de Paris, soit de province, qui s'adressent à nos cours professionnels pour recruter leur main-d'œuvre ou pour y faire confectionner du travail. Toutes déplorent l'incomplète formation professionnelle de l'ouvrière, et ils supplient qu'on leur procure, même à des conditions très élevées, les ouvrières de nos cours d'apprentissage, tant ils apprécient leur habileté manuelle, leur compréhension du travail bien fait. Beaucoup, parmi les anciennes, ont obtenu des emplois très rémunérateurs. De plus en plus aussi les apprenties se font rares dans les maisons de couture. Les patrons reculent devant les frais qu'occasionne l'apprentissage; aussi *les cours d'apprenties* sont-ils appelés à un développement croissant.

Après la lecture de ce rapport, M. le député Marcelot fit un discours pratique dans lequel il mit les jeunes apprenties en garde contre l'entraînement vers les travaux de bureaux, sténo-dactylo et comptables et contre l'abandon des métiers d'ouvrière dont elles

seraient heureuses de connaître les détails lorsqu'elles se marieront.

Mgr Roland-Gosselin renchérit encore sur ce thème et fit un portrait de la sténo-dactylo capable de faire perdre la vocation à celles qui se sentiraient appelées vers cette profession. Sa Grandeur dit sa fierté de voir les jeunes filles présentes se préparer, sous l'habile direction des Filles de la Charité, à devenir d'excellentes ouvrières en attendant d'être des mères de famille modèles.

On lut ensuite le palmarès et nous parcourûmes la salle autour de laquelle avaient été exposés les meilleurs travaux des différentes écoles. Un profane comme moi n'entend rien à ces matières, mais au témoignage des connaisseurs, ce sont des travaux remarquables, qu'ils viennent de la rue du Chevaleret, de la rue Jenner, de la rue Gassendi ou d'autres rues.

12 juillet. — Retraite pour les prêtres du diocèse de Meaux, prêchée par M. Bouvier : 42 prêtres ; 2 vicaires généraux, Mgr Laveille et M. Bléry.

14 juillet. — Fête nationale. *L'Officiel* de ce jour publie ce qui suit :

LOI INSTITUANT UNE FÊTE NATIONALE DE JEANNE D'ARC,
FÊTE DU PATRIOTISME

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Art. 2. — Cette fête a lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

Art. 3. — Il sera élevé en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la place de Rouen, où elle a été brûlée vive, un monument avec cette inscription :

A Jeanne d'Arc

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAISSANT

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Rambouillet, le 10 juillet 1920.

P. DESCHANEL.

Par le Président de la République française :

Le Ministre de l'Intérieur,

T. STEEG.

Le Gardé des sceaux, Ministre de la Justice,

Président du Conseil par intérim,

LHOPITEAU.

Ce même jour, 14 juillet, se clôture le deuxième Congrès national de l'union centrale des syndicats professionnels féminins. Il y a peu de monde par suite de la coïncidence de la fête nationale. La séance est présidée par Mgr Roland-Gosselin qui est assisté du chanoine Collin, de M. Joly, de l'Institut, et d'autres personnalités sociales. Voici le rapport qui a été lu par la secrétaire générale :

La situation occupée dans notre société par les groupements professionnels catholiques a subi depuis un an de grands changements, et nous constatons que leur influence a considérablement augmenté. La création d'une confédération générale des travailleurs chrétiens a été un grand événement. L'Union Centrale des Syndicats féminins de l'Abbaye, affiliée à cette confédération, a été associée à tous ses travaux et a participé à son action dont la portée est à la fois nationale et internationale. Elle a pris part aux congrès de mars et novembre en 1919, aux réunions de 1920 et au congrès international de la Haye dernièrement. Les démarches dans le monde patronal ou la propagande parmi les ouvriers de la province et de la banlieue se sont développées parallèlement dans les milieux féminins et dans les milieux masculins avec une parfaite entente.

A l'intérieur de notre Union centrale, notre action s'est d'abord manifestée par un énergique effort vers la formation professionnelle et l'apprentissage. Sur ce point les syndicats féminins sont des précurseurs. Ils ont depuis longtemps vu venir la crise de l'apprentissage et n'ont pas attendu la loi

Astier pour faire de l'enseignement technique. Si pendant la guerre les cours ont été quelque peu interrompus, tout est aujourd'hui réparé. Au siège social les cours du soir pour le français et la coupe, les cours du samedi pour la coupe, les cours du jeudi pour les pupilles du préapprentissage ont vu se succéder en 1919 plus de 350 professionnelles. 30 diplômes de coupe ont été obtenus et plusieurs élèves sont devenues coupeuses dans de grandes maisons. Les cours de sténo, de dactylo, de langues, de comptabilité ont vu passer au cours de l'année, chacun, de 200 à 400 élèves et 500 à 600 diplômes de sténo et de dactylo ont été obtenus pour le seul siège central. Employées et ouvrières ont compris l'utilité pour elles d'une formation et d'une culture plus étendues et spécialisées dans le sens de leur profession. Elles arrivent ainsi, comme ouvrières, à seconder véritablement les patrons, comme employées ou dactylographes, à être d'intelligentes secrétaires.

En ce qui concerne l'action sociale, notre activité a été diligente. Et d'abord les syndicats féminins ont, depuis un an, un organe mensuel, *la Ruche syndicale* qui renseigne ses membres sur l'action syndicale et porte à toutes les sections ses notions de la doctrine sociale catholique. Partout les cercles d'études ont repris avec ardeur. Nous devons signaler ceux des sections Caulaincourt, Neuilly, rue du Foin, avenue Victor Hugo, comme particulièrement suivis et ardents au travail. Ces cercles d'études doivent être une pépinière de propagandistes actives, d'apôtres convaincues de la supériorité de leurs syndicats de l'Abbaye sur ceux de la C. G. T.; il faut que chaque section organise le sien pour l'an prochain. Le siège social tiendra à leur disposition à partir d'octobre un « programme d'études » et un « questionnaire » sur les principaux principes de la doctrine sociale que nous opposons aux doctrines socialistes; cela permettra l'unification de nos méthodes de formation. Ce programme a été mis au point dans les séances du cercle d'études des propagandistes qui a eu lieu en 1920 tous les samedis au siège central.

Enfin, nous avons eu pour répandre l'idée syndicale une série de conférences ouverte par Mlle Poncet, et close par le R. P. Rutten, dans lesquelles toutes les questions de doctrine sociale et de leur application pratique ont été traitées.

La propagande par la parole n'a pas été négligée en province non plus. Le Nord, le Berri, l'Anjou, la Normandie ont reçu plusieurs fois la visite des déléguées de l'Abbaye.

De nouvelles sections syndicales y ont été créées et l'action économique s'y est déjà révélée fructueuse.

A Bordeaux et à Toulouse des conventions collectives ont été signées entre patrons et employés, grâce à l'influence des syndicats chrétiens d'hommes et de femmes unis pour présenter leur revendications avec ordre, mesure et dignité.

A Dijon, la C. G. T. a dû se rallier aux conventions signées entre les patrons et les syndicats chrétiens.

A Lille, Roubaix, Tourcoing, à Rouen, à Sotteville, au Havre, à Metz, à la Rochelle, au Mans, à Chartres, à Châlons-sur-Marne, à Vitry-le-François, à Chalon-sur-Saône, les cours sont organisés, le placement fonctionne, bibliothèques et coopératives se fondent. Les unions régionales et les fédérations de métiers sont en préparation.

L'Anjou et le Berri sont les derniers terrains travaillés. Plusieurs syndicats féminins viennent d'y être fondés et sont reliés à l'Abbaye. Ces pays sont depuis quelques années couverts d'usines, et il faut s'efforcer par l'action syndicale chrétienne d'y sauvegarder les bons éléments, de surveiller la moralité des ateliers, d'aider les mères de famille.

Le journal *la Ruche* est régulièrement envoyé et lu dans toutes les sections de banlieue et de province. C'est un service que les secrétaires doivent suivre avec soin, faisant bien rentrer les abonnements qui seuls permettront de maintenir ce lien indispensable entre toutes les abeilles de *la Ruche*. *La Ruche* mensuelle n'est pas la seule nouveauté de l'Union Centrale ; il y a aussi la coopérative établie au 47 de la rue Bonaparte. Elle offre à toutes les adhérentes d'excellents produits à des prix très avantageux, elle a organisé un salon de thé où les syndiquées peuvent venir se reposer et goûter. Le succès et la réussite de l'entreprise sont entre les mains de toutes, nous comptons sur leur concours.

A l'heure actuelle, l'Union centrale groupe 23 000 femmes. Si le syndicat des institutrices, en proie à une crise terrible, celle des traitements dans l'enseignement libre, a vu le nombre de ses adhérentes diminuer de 500 membres depuis deux ans, tous les autres sont en progrès. Les ouvrières de l'habillement ont aujourd'hui plus de 5 000 membres, les employées plus de 13 000, ce qui représente une augmentation de 3 000 en un an.

Trois nouveaux syndicats ont été déclarés et affiliés à l'Union.

- 1° Le syndicat des ouvrières du textile ;
- 2° Le syndicat des travailleuses de la parfumerie ;
- 3° Le syndicat de la blanchisserie et de la teinturerie.

Les deux premiers groupent déjà 1 200 adhérentes.

Au cours de l'année, maintes circonstances ont prouvé que si ces nombres sont restreints en regard de ceux qu'annonce la C. G. T., ils constituent cependant une élite capable d'influencer les événements.

C'est le groupe des employés de banque affiliés à la Confédération du travail chrétien, qui a fait échouer en janvier une grève politique à la Société Générale, tout en poursuivant pacifiquement des démarches pour les revendications de ses adhérents.

C'est un groupe de dix syndiquées de l'Abbaye qui, en mai, à l'usine Cartier-Bresson et à l'usine L. V. a obtenu des patrons les améliorations désirées, déjouant ainsi les projets de grève de la C. G. T., et on peut dire sans forfanterie que la constance et la tenue, au 1^{er} mai, des syndicats chrétiens a été un facteur important de l'échec de grève générale. Aussi devons-nous regarder avec confiance l'aube nouvelle. L'astre de la C. G. T. a pâli.

Il y a quelques semaines, à la Chambre, un député alsacien réclamait publiquement pour les syndicats à base de principes catholiques le droit d'être représentés au même titre que les Cégétistes et M. Jourdain, ministre du Travail, en faisait la promesse ; M. Millerand la renouvelait à la délégation de la Confédération du Travail chrétien au 1^{er} mai.

Tout nous porte à l'espoir, tout nous encourage à l'action ; je dirai plus, le pays dégoûté des socialistes l'attend, l'exige de nous, cette action sociale et économique de paix, d'entente, de travail qui lui permette enfin de jouir d'une victoire si chèrement achetée.

Nous ne voulons pas laisser s'éloigner les Déléguées des Sections syndicales venues au 2^e Congrès National de l'Union Centrale, sans les remercier au nom des dix groupes professionnels syndicaux de l'Abbaye, des rapports qu'elles nous ont apportés sur les travaux des syndiquées depuis l'Ascension de 1919, date de notre premier Congrès. Tous nous donnent la preuve d'un travail persévérant et fécond pour atteindre le but poursuivi : l'organisation de la profession basée sur les principes chrétiens du travail.

Nous adressons particulièrement nos remerciements et nos

félicitations à nos sœurs des sections d'Arras, Bordeaux, Toulouse, Dijon, Le Mans, Marseille, Nice, Poitiers, Rouen, Versailles, Aubervilliers, Saint-Mandé, de Paris : rue Bouret, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, place Jeanne d'Arc, rue Vieille-du-Temple dont les récits ou les rapports prouvent le dévouement réel et l'intelligence syndicale.

Nous resterons unies dans le travail et dans l'effort, répétant chaque jour la devise de la sainte de la Patrie : Vive le travail !

Mgr Roland-Gosselin remercie la secrétaire de ce rapport, félicite les syndiquées de leur action ; il donne ensuite la parole au chanoine Collin, qui improvise un discours en la place de M. Duval-Arnould, empêché. L'orateur parle surtout des Filles de la Charité, de l'estime qu'il a pour elles, du bien qu'elles font, des œuvres sociales qu'elles ont établies en Lorraine.

La journée se termine par un salut du très saint Sacrement donné dans la crypte.

18 juillet. — Dans notre ancienne Maison-Mère, aujourd'hui prison Saint-Lazare, l'aumônier célèbre son jubilé de sacerdoce. On signale dans l'assistance M. Debruyne, prêtre de la Mission, ancien professeur du jubilaire. L'orateur de la fête évoqua le souvenir de saint Vincent qui a vécu, est mort dans cette maison ; Saint-Lazare était alors un centre de retraite volontaire et aujourd'hui c'est un centre de retraite forcée. Saint Vincent craignait un jour que *cette maison qui est maintenant comme une piscine salutaire où tant de monde vient se laver ne devienne une citerne corrompue*. Hélas ! la Révolution a changé la maison de Saint-Lazare de but et elle a malheureusement réalisé ce que craignait saint Vincent.

19 juillet. — Office pontifical par Mgr Fabrègues, Mgr Lesne, recteur de l'Institut catholique de Lille,

montre dans un discours extrêmement intéressant ce que saint Vincent a fait pour secourir les régions dévastées : il a donné des semences, des outils, des matériaux ; on devrait prendre modèle sur lui pour la reconstitution des régions du Nord qui ont été dévastées par nos ennemis.

25 juillet. — Clôture de la neuvaine de saint-Vincent à Clichy. La *Semaine religieuse* dit que « Messieurs les étudiants de Saint-Lazare ont eu à cœur de rehausser la splendeur des cérémonies et qu'un fils de saint Vincent, M. Drillon, prêtre de la Mission, avec une connaissance profonde de la vie et des œuvres du saint, a charmé chaque jour de la neuvaine son pieux auditoire ».

26 juillet. — M. Cazot prêche le panégyrique de saint Vincent à la communauté devant les deux familles réunies.

Une retraite sacerdotale devait être prêchée cette semaine ; comme il y a peu de retraitants on ne la prêche pas.

1^{er} août. — Solennité de sainte Marthe pour les frères coadjuteurs de la Maison-Mère. A la réunion qui suit le repas, le doyen des frères, le frère Bataille, fait un discours à M. le Supérieur général pour le remercier de l'avoir envoyé à Rome pour les fêtes de Louise de Marillac.

Quelqu'un se scandalisait de ce que la fête de sainte Marthe n'était que semi-double alors que sa sœur la pénitente est double ; mais l'Église par cette différence a voulu sans doute traduire dans les faits la parole de Jésus, blâme pour sainte Marthe trop empressée, louange pour sainte Madeleine très unie à Dieu.

2 août. — M. Cazot prêche la retraite sacerdotale du diocèse de Chartres : 49 prêtres, 1 vicaire général, M. Roger. Mgr de Chartres est venu encourager les retraits et leur donner ses avis. Constatons que selon l'usage cher à saint Vincent et à ses successeurs les retraits s'abstiennent de célébrer et de communier les premiers jours de la retraite. Cette pratique n'est nullement contraire aux désirs du Souverain Pontife et de l'Église, puisqu'elle existe dans presque toutes les retraites sacerdotales et dans un grand nombre de retraites à des religieuses et à des jeunes filles.

6 août. — Nous nous abstenons d'aller au salut du saint Sacrement dans les stalles pour ne pas gêner les prêtres retraits qui renouvellent au chœur leurs promesses cléricales. C'est une touchante cérémonie, l'équivalent de la rénovation des vœux qui se fait à la fin de nos retraites.

7 août. — M. le Supérieur général part pour Liège et Cologne ; il est accompagné de Mgr Reynaud et de M. Planson.

10 août. — Un zeppelin survole la Maison-Mère ; mais il n'est pas homicide comme ceux de la guerre ; il arbore les couleurs françaises ; on cesse un instant son travail pour le regarder avec curiosité ; il est escorté de plusieurs avions.

15 août. — Office pontifical au fauteuil par l'évêque de Syra. On lit à la chapelle la note de l'archevêché qui prescrit des prières pour la Pologne en danger.

21 août. — La *Semaine religieuse* de Paris publie le petit entrefilet suivant : M. le curé de Saint-Pierre

de Montrouge annonce, dans son bulletin paroissial, avec les réserves que sait mettre en ces matières un théologien, la guérison extraordinaire — l'Eglise seule peut dire miraculeuse — d'une Fille de la Charité de sa paroisse, atteinte du mal de Pott et qui a recouvré subitement la santé après une neuvaine à la bienheureuse Louise de Marillac. Souhaitons que la *Voix de Saint-Pierre* ait été ici la voix de Dieu et que l'autorité ecclésiastique reconnaisse dans cette guérison l'intervention divine : ce serait une invite du ciel à entreprendre le procès de canonisation de la glorieuse Fille de la Charité qui est aussi fille de France et fille du diocèse de Paris.

29 août. — Une triste nouvelle se répand dans Paris : le cardinal Amette est mort subitement ce matin à Antony chez les sœurs de Sajat-Joseph-de-Cluny où il devait faire sa retraite.

30 août. — La nouvelle répandue hier est confirmée par les journaux : le cardinal Amette est vraiment mort. C'est une tristesse pour tous. Il n'est personne qui ne fasse l'éloge du vénéré défunt.

Le cardinal Amette, né le 6 septembre 1850, avait fait ses études secondaires au petit séminaire d'Evreux dirigé par nos confrères ; il vint à Paris, au séminaire Saint-Sulpice, pour se préparer au sacerdoce. Il revint dans son diocèse où il fut successivement vicaire à Evreux, secrétaire particulier de l'évêque, chanoine titulaire, vicaire général. Ce fut pendant cette période qu'il eut l'occasion de connaître et d'apprécier nos confrères du grand séminaire d'Evreux, particulièrement M. Antoine Rougé dont il avait gardé un excellent souvenir et qu'il retrouva avec plaisir plus tard à Paris. Il fut nommé évêque de Bayeux en 1898 ; la cérémonie de son sacre eut lieu le 25 janvier 1899. Il fut

choisi comme coadjuteur du cardinal Richard avec future succession, le 21 février 1906 ; il devint archevêque de Paris le 28 janvier 1908 ; nous eûmes l'avantage de le recevoir à ce titre pour la première fois le soir du 17 février de cette année, jour où nous célébrions la fête du bienheureux Clet. Il fut reçu d'abord à notre salle des Reliques où toute la Communauté était réunie et où son trône avait été dressé. Lorsque les chants qui l'accueillirent eurent cessé, le P. Fiat exprima, avec la délicatesse qui lui était propre, nos sentiments de vénération et la joie que nous ressentions de le voir à la tête du diocèse de Paris. Rappelant la religieuse vénération et l'entière obéissance que saint Vincent de Paul professait à l'égard des archevêques de Paris, M. le Supérieur Général déclara que c'étaient là des sentiments dont nous étions jaloux de garder la tradition. Mgr Amette répondit en des termes pleins de bienveillance. Il rappela gracieusement que lorsqu'il fut nommé évêque, ses compatriotes lui offrirent une croix pectorale ; ils lui avaient demandé ce qu'il désirait y voir et il leur exprima le désir d'y trouver des reliques de saint Vincent de Paul : « On vous en demanda dans ce but, Monsieur le Supérieur général, ajouta le prélat et vous avez bien voulu nous en donner. » Pendant que s'exécutaient des chants, chacun des membres de la Communauté vint baiser la main de Mgr l'archevêque ; après quoi le prélat voulut bien donner à la chapelle le salut du saint Sacrement.

Au mois de mai, ce fut le tour des Filles de la Charité. Mgr Amette fut reçu à la chapelle par le P. Fiat qui présenta les hommages et les vœux de la Communauté. Monseigneur répondit avec une très grande bienveillance. Il constata le constant intérêt que les archevêques de Paris ont témoigné à la compagnie des Filles de la Charité.

C'est au cardinal de Retz que saint Vincent de Paul demanda l'approbation des règles des Filles de la Charité : « J'aime à penser, ajouta Mgr Amette, que la signature qu'il donna en approuvant les règles aura compensé devant Dieu, comme une de ses meilleures œuvres, les imperfections de sa vie. » Après le salut du saint Sacrement, Monseigneur voulut bien demeurer encore quelques moments à la Maison-Mère, témoignant pour les œuvres le plus vif intérêt et s'entretenant de la manière la plus paternelle avec les sœurs qui lui furent présentées.

Depuis son installation, Mgr Amette fut toujours bienveillant pour les Missionnaires, pour les Filles de la Charité et pour les œuvres de la double famille.

Pour les Missionnaires d'abord, il vint souvent officier pontificalement dans notre chapelle, soit pour saint Vincent, soit pour d'autres circonstances. Ce fut lui qui donna la consécration épiscopale à notre confrère, Mgr Sontag, le 28 août 1910. À la réception qui suivit, Mgr Amette répondit à peu près ainsi au compliment du P. Fiat :

Ce cher supérieur ne m'entend pas; j'en suis d'autant plus à l'aise pour le remercier et le louer. Je puis répéter ici cette parole plutôt joyeuse d'un prédicateur, depuis devenu célèbre. Le dimanche de Quasimodo prêchant à Saint-Sulpice, il parlait avec éloge de M. Hamon. Et comme l'on regardait si ce dernier ne rougissait pas sous ses cheveux blancs, il rassura l'assistance, disant : « Il ne m'entend pas. » M. Hamon était, en effet, plongé dans le sommeil du juste... Moi aussi je suis bien à l'aise pour parler de votre vénéré supérieur, non que ses yeux soient appesantis, ils sont bien ouverts comme son cœur et son esprit, mais son oreille reste fermée...

Il m'est très doux de revenir dans votre chapelle exercer pour la deuxième fois la plus grande fonction de l'épiscopat... J'éprouvé une joie très vive de conférer la plénitude du

sacerdoce à un fils de saint Vincent, qui sera à la fois évêque et apôtre.

Et vous, mes chers amis, je vous remercie de l'intérêt que vous avez pour mon grand diocèse, où il y a tant de fidèles qui ne pratiquent pas. Je recommande à vos prières l'œuvre des paroisses. Il est lamentable de trouver des paroisses de vingt, cinquante, quatre-vingts, cent mille âmes et plus. Le bon évêque de Santorin, — je puis parler de lui, puisqu'il n'est pas là — n'a que cinq cents fidèles avec quatre Lazaristes et autant de prêtres séculiers. Il se plaint de n'en avoir pas davantage. Heureux évêque ! si nous pouvions faire l'équilibre de nos deux diocèses !

Si Dieu me conserve encore quelques années, je serai heureux le jour où j'arriverai à n'avoir plus dans mon diocèse des paroisses de plus de 35 000 âmes. Pour cela il nous faudrait bâtir 50 églises. Cette année, nous en avons bâti quatre ; une cinquième se bâtit maintenant... !

Et en parlant de tout cela, je ne puis pas m'empêcher de dire avec saint André : *Sed quid haec inter tantos !* !

Il faudrait aussi stimuler le zèle des catholiques. Tous ne pratiquent pas la religion ; la voudraient-ils pratiquer d'ailleurs, les deux tiers en seraient matériellement empêchés. L'église de Ménilmontant peut contenir 4 000 personnes ; la paroisse en compte 80 000. L'église serait-elle pleine toute la matinée — et le dimanche elle ne désemplit guère — tous ne pourraient pas assister à la sainte messe. !

Pour la plupart d'entre vous, la France est fermée ; vous ne pouvez plus vous dévouer dans les séminaires comme l'ont fait vos prédécesseurs ; et les missions n'existent presque plus. Du moins, lorsque vous porterez à l'étranger la foi qui est enlevée à la France, continuez à nous assister de vos prières.

En 1912, le 4 février, Mgr Amette, nouvellement élevé à la dignité cardinalice, fut reçu solennellement à Saint-Lazare dans la salle des Reliques.

Après un cantique de circonstance, M. le Supérieur général se lève. En termes pleins de délicatesse et de respect, il dit à l'« Illustrissime Prince de l'Église » le bonheur qu'il éprouve de pouvoir lui présenter tout

sa famille et la consolation qu'il a ressentie en le voyant intimement associé au gouvernement de l'Église universelle.

S. Ém. le Cardinal lui répond aimablement :

« Je suis très touché, mon vénéré Père, de ces paroles qui traduisent des sentiments si sincères et si profonds. Vous avez été des premiers à m'exprimer votre joie lorsque le Souverain Pontife m'a appelé au cardinalat. Et il m'a été très doux de recevoir des félicitations du Berceau même de saint Vincent, car, si je me le rappelle bien, vous m'avez télégraphié de Dax où vous étiez alors, et il m'a semblé que c'était comme un sourire de saint Vincent pour m'encourager et me bénir. Et comme je suis — je l'ai déjà dit et j'aime à le redire — comme je suis un fils de saint Vincent de Paul par ma première éducation cléricale, reçue au Petit Séminaire d'Evreux, et que, d'autre part, saint Vincent a été chanoine dans mon canton natal, je me considère comme étant spécialement de sa famille. Il m'a donc été très doux que, du haut du ciel, il vous inspirât ces félicitations auxquelles il aura voulu faire écho, je l'espère, par sa prière de saint.

J'ai pris part, il y a quelques jours, au deuil de son autre famille encore une fois orpheline par la mort de la mère Mauche trop tôt enlevée. Je me souviens que le jour où je fus créé cardinal, le jour de la Médaille miraculeuse, cette vénérée Mère m'a télégraphié à son tour en des termes très touchants. Elle me disait que les rayons d'or s'échappant de la main de la Vierge étaient le symbole des grâces que les prières de ses filles feraient descendre sur moi. Et il m'a été très agréable d'avoir l'assurance qu'elles ne me font et ne me feront pas défaut. J'ai eu la consolation de voir les représentants de votre Congrégation présents au premier acte, la remise du billet. Les Filles de la Charité n'y étaient pas parce que les femmes n'étaient pas admises, autrement elles s'y seraient trouvées. J'ai vu M. Fontaine, M. Debruyne qui a été autrefois non pas directement mon professeur, mais mon père spirituel. Je crois que c'est lui qui m'a confessé au matin de mon sacre. A Sainte-Sabine, ils étaient tous là et aussi une volée d'ailes blanches. Et il m'a semblé voir ressaillir toutes ces ailes quand j'ai rappelé, pour m'exciter à la confiance en Marie, que c'est au jour de la Médaille miracu-

leuse que le Saint-Père m'a fait entrer dans le Sacré-Collège. Je ne fais donc que continuer ce que j'ai fait en plusieurs rencontres ; je viens vous bénir tous : ce vénérable Père, cet assistant qu'on ne peut appeler un vétéran tant à l'approche de la quatre-vingt-dixième année, il semble jeune et ardent au travail. Par sa longévité il donne un exemple au Père supérieur qui l'imitera sans doute. Je suis très heureux au milieu de ces messieurs, de cette jeunesse, de me reposer quelques instants et de me recommander à vos prières. (Comme on célébrait en ce jour la fête de la Sainte-Agonie, le cardinal continua ainsi.) Cette œuvre de la Sainte-Agonie est un patrimoine de la Congrégation de la Mission, parce qu'elle est l'œuvre d'un de ses enfants, M. Nicolle. J'ai parcouru ce matin les pages de sa vie. Dès le début, cette œuvre a eu les encouragements d'un cardinal et du supérieur général, M. Etienne. Cette œuvre a donné à Notre-Seigneur des consolations et à son Église des secours dans ses combats. C'était en 1871-72 une sorte d'agonie du Vicaire de Jésus-Christ et de son Église. Cette agonie du Pape a continué. En nous remettant la barrette, le Vicaire de Jésus-Christ nous a dit : « Venez et voyez l'état où je me trouve... Je ne dis pas cela pour exciter votre compassion envers moi, je le dis pour vous qui vous approchez de plus près. »

L'Église de France, qui semblait protégée avant 1870, n'a connu depuis que souffrance et persécutions, mais ses agonies ne sont pas plus le prélude de la mort qu'elles ne l'étaient pour la Papauté. Et si nous pouvons déplorer la persécution spécialement pour cette chère Congrégation qui n'est plus libre dans son travail si fécond des missions et son travail plus fécond quoique plus obscur des séminaires, nous pouvons reconnaître aussi que l'Église de France a pris une nouvelle vie et le Souverain Pontife nous a parlé dans le Consistoire de son espoir très vif que l'Église de France se relèvera après un temps, pas « *molto lontano* » et qu'elle reprendra sa place de Fille aînée de l'Église.

Continuez pour votre part à consoler Notre-Seigneur et à aider son Église par vos prières.

Avant de bénir les associés de la Sainte-Agonie, je bénis la Congrégation dans son centre, dans sa tête et dans son cœur. Je demanderai à Dieu de vous bénir, de vous garder la paix et la liberté que vous avez encore, de multiplier ceux qui viendront sous la bannière et la règle de saint Vincent et

consacrer à l'évangélisation des pauvres et des déshérités de la fortune, ce qui fut l'œuvre par excellence du grand apôtre des pauvres.

Et tous s'agenouillent sous la main bénissante du cardinal et vont, un à un, baiser à genoux l'anneau de Son Éminence. Avant de quitter la salle des Reliques, il s'arrête un instant et regardant avec un fin sourire les étudiants et les séminaristes groupés devant lui : « Je demande pour ces jeunes gens, dit-il, une promenade de faveur, aux premiers jours de soleil... Voyez, ils acceptent. »

On vient d'entendre le cardinal Amette parler de la Mère Mauche et des Filles de la Charité; on peut dire qu'il avait un véritable culte pour elles. Il venait fidèlement célébrer lui-même les offices à la rue du Bac, le jour de la Médaille Miraculeuse; il présida en personne les funérailles de la mère Kieffer et de la mère Mauche, comme il fit du reste pour le P. Fiat et pour le service en l'honneur du P. Villette. Il rehaussa de sa présence l'éclat des fêtes en l'honneur de Catherine Labouré, lors de l'introduction de sa cause. On n'a pas oublié tout ce qu'il a fait pour glorifier Louise de Marillac.

Nous serions trop longs si nous voulions énumérer tout ce que nous devons au cardinal Amette. Que de fois n'est-il pas venu présider les réunions des dames de charité! C'est lui qui a empêché la fondation d'une œuvre de dames qui aurait pu porter tort à l'association des Dames de Charité. Pour ce qui est des enfants de Marie, il semblait les avoir en particulière affection; il en donna une preuve sensible dans cette inoubliable réunion qu'il présida à Montmartre, lors de la remise à la basilique d'un drapeau du Sacré-Cœur.

Nous terminerons ces trop courtes notes en rappelant un passage d'un toast porté par le P. Fiat en 1913 dans notre réfectoire :

« Notre père en Jésus-Christ, digne successeur de saint Denys, éminent archevêque de cet incomparable archidiocèse, à vous l'hommage de notre amour le plus respectueux, de notre admiration la plus légitime! » Et qu'il nous soit permis d'ajouter, maintenant que le bon cardinal est mort : « A vous, regretté pasteur, nos prières les plus ferventes pour le repos de votre âme! »

31 août. — On a ramené le corps de Son Eminence à Paris. Une des chambres de sa demeure est transformée en chapelle ardente; elle est tendue de draperies noir et argent. Au fond un autel est dressé, couvert d'ornements de deuil. Le catafalque occupe le milieu de la chambre. Quatre candélabres l'entourent, mais seul un grand lustre de cristaux éclaire la pénombre où s'inclinent les coiffes des religieuses en prières. Sur la bière on a placé la barette, la croix pastorale et la pourpre cardinalice. Au pied sur un coussin le chapeau. Sur les tentures les armes et la devise du défunt : *Vivere Christus est.*

La foule défile sans discontinuer devant le cercueil.

1^{er} septembre. — Mgr Roland-Gosselin est nommé vicaire capitulaire; il fait l'éloge du défunt dans une belle lettre qui loue la vie active et contemplative du regretté cardinal. Nous apprenons avec édification que Mgr Amette, malgré l'écrasant labeur de sa charge pastorale, récitait tous les jours le rosaire.

4 septembre. — Paris a fait à son archevêque d'éminentes funérailles.

Le défilé du cortège dans les rues de Paris a été

d'une impressionnante simplicité. En tête les gardiens de la paix, puis les délégations des écoles, les œuvres et associations catholiques avec leurs uniformes, leurs insignes, leurs bannières, les religieuses parmi lesquelles un groupe important de Filles de la Charité. Trois voitures de deuil portaient les membres du chapitre. Devant le corbillard, des séminaristes en surplis portent la croix, la mitre, la barrette rouge, la crosse et le bougeoir, insignes du défunt. Les cordons du poêle sont tenus par Mgr Le Roy, supérieur des Pères du Saint-Esprit, Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut, M. Garriguet, supérieur de Saint-Sulpice, le P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame, M. Duval-Arnould, député, M. d'Hendecourt, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Derrière le cercueil marchent les religieuses de la maison du cardinal, son domestique chargé du chapeau cardinalice, le gentilhomme porteur des glands du chapeau, Mgr Roland-Gosselin, les vicaires généraux, les sénateurs, députés, membres de l'Institut, officiers, magistrats, etc. Sur tout le parcours les rues sont noires de monde. Toutes les cloches des églises sonnent le glas, celles qui sont sur le passage du cortège sonnent en volée.

On arrive sur le parvis Notre-Dame. Devant la basilique sont rangés cinq cardinaux, un patriarche, cinquante archevêques et évêques, les curés de Paris.

Voici, d'après la *Semaine religieuse*, ce qu'a été la cérémonie à l'intérieur :

La basilique s'est illuminée pour le retour de cette longue procession, et le cercueil est déposé dans le catafalque grandiose, érigé à la croisée des transepts et de la nef. Sur un socle élevé, quatre colonnes supportent un dais de velours noir brodé d'argent, surmonté de panaches noirs et couronné d'une croix. Le dais abrite un cénotaphe de velours, recouvert de la cappa cardinalice et de l'hermine. Sur les gradins, quatorze lampadaires mettent une lueur vive dans l'atmo-



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING

RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

Nous terminerons ces trop courtes notes en rappelant un passage d'un toast porté par le P. Fiat en 1913 dans notre réfectoire :

« Notre père en Jésus-Christ, digne successeur de saint Denys, éminent archevêque de cet incomparable archidiocèse, à vous l'hommage de notre amour le plus respectueux, de notre admiration la plus légitime! » Et qu'il nous soit permis d'ajouter, maintenant que le bon cardinal est mort : « A vous, regretté pasteur, nos prières les plus ferventes pour le repos de votre âme! »

31 août. — On a ramené le corps de Son Eminence à Paris. Une des chambres de sa demeure est transformée en chapelle ardente; elle est tendue de draperies noir et argent. Au fond un autel est dressé, couvert d'ornements de deuil. Le catafalque occupe le milieu de la chambre. Quatre candélabres l'entourent, mais seul un grand lustre de cristaux éclaire la pénombre où s'inclinent les coiffes des religieuses en prières. Sur la bière on a placé la barette, la croix pastorale et la pourpre cardinalice. Au pied sur un coussin le chapeau. Sur les tentures les armes et la devise du défunt : *Vivere Christus est.*

La foule défile sans discontinuer devant le cercueil.

1^{er} septembre. — Mgr Roland-Gosselin est nommé vicaire capitulaire; il fait l'éloge du défunt dans une belle lettre qui loue la vie active et contemplative du regretté cardinal. Nous apprenons avec édification que Mgr Amette, malgré l'écrasant labeur de sa charge pastorale, récitait tous les jours le rosaire.

4 septembre. — Paris a fait à son archevêque d'émouvantes funérailles.

Le défilé du cortège dans les rues de Paris a été

d'une impressionnante simplicité. En tête les gardiens de la paix, puis les délégations des écoles, les œuvres et associations catholiques avec leurs uniformes, leurs insignes, leurs bannières, les religieuses parmi lesquelles un groupe important de Filles de la Charité. Trois voitures de deuil portaient les membres du chapitre. Devant le corbillard, des séminaristes en surplis portent la croix, la mitre, la barrette rouge, la crosse et le bougeoir, insignes du défunt. Les cordons du poêle sont tenus par Mgr Le Roy, supérieur des Pères du Saint-Esprit, Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut, M. Garriguet, supérieur de Saint-Sulpice, le P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame, M. Duval-Arnould, député, M. d'Hendecourt, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Derrière le cercueil marchent les religieuses de la maison du cardinal, son domestique chargé du chapeau cardinalice, le gentilhomme porteur des glands du chapeau, Mgr Roland-Gosselin, les vicaires généraux, les sénateurs, députés, membres de l'Institut, officiers, magistrats, etc. Sur tout le parcours les rues sont noires de monde. Toutes les cloches des églises sonnent le glas, celles qui sont sur le passage du cortège sonnent en volée.

On arrive sur le parvis Notre-Dame. Devant la basilique sont rangés cinq cardinaux, un patriarche, cinquante archevêques et évêques, les curés de Paris.

Voici, d'après la *Semaine religieuse*, ce qu'a été la cérémonie à l'intérieur :

La basilique s'est illuminée pour le retour de cette longue procession, et le cercueil est déposé dans le catafalque grandiose, érigé à la croisée des transepts et de la nef. Sur un socle élevé, quatre colonnes supportent un dais de velours noir brodé d'argent, surmonté de panaches noirs et couronné d'une croix. Le dais abrite un cénotaphe de velours, recouvert de la cappa cardinalice et de l'hermine. Sur les gradins, quatorze lampadaires mettent une lueur vive dans l'atmo-

sphère grise des voûtes. La décoration funèbre de la cathédrale a été limitée au chœur. Les balcons des tribunes sont tendus de draperies argentées, qui se prolongent dans le transept, face à la nef. Les deux dernières arcades du chœur et les cinq arcades du sanctuaire qui leur font suite ont été décorées de rideaux galonnés et frangés d'argent, ouverts avec des embrasses. La stalle archiépiscopale a été recouverte d'un long crêpe, pendant du haut de la boiserie, et piqué d'étoiles d'argent.

Au delà du catafalque monumental, les autorités officielles et les notabilités ont pris place. Ce ne sont pas les exigences de l'étiquette protocolaire qui ont amené là M. Millerand, président du Conseil, le général Pénelon, représentant le Président de la République, un ministre, un sous-secrétaire d'Etat, les représentants de quatre autres ministres et les représentants des présidents de la Chambre et du Sénat, le Préfet de la Seine et le Préfet de police, le président du Conseil général et le président du Conseil municipal, le maréchal Pétain, le général Liautey, les représentants du maréchal Foch, du gouverneur militaire de Paris et du Grand-Chancelier, quelques-uns des plus illustres généraux de la guerre, général Mangin, général Guillaumat, général Berdoulat, un vice-amiral, quatre ambassadeurs et les représentants de six autres ambassades ou légations, le premier président de la Cour d'appel, le procureur général et l'avocat général, des académiciens et d'anciens ministres, et une foule, — un journal a dit « une cohue » — de notabilités. Leur présence en ces jours de *Séparation* dit assez que l'épiscopat français n'a rien perdu de son prestige et que la mort prématurée du cardinal Amette a mis toute la nation en deuil.

Dans le sanctuaire, S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, célébrant, a pris place au trône tendu de violet. Les quatre autres cardinaux occupent, en face de lui, des fauteuils sans baldaquin, placés sur une estrade. A droite du trône, le patriarche des Arméniens et les abbés mitrés. Les stalles hautes du chœur ont été réservées à NN. SS. les archevêques et évêques. Les stalles basses et des rangs de chaises supplémentaires sont occupés par le chapitre et par MM. les curés, venus en grand nombre, beaucoup même revenus de vacances pour donner à leur Cardinal le suprême témoignage de leur reconnaissance et de leurs regrets.

La cathédrale avait été, en partie, vidée de ses chaises. Seules,

des enceintes avaient été réservées aux délégations des corps constitués, et l'on n'accédait au banc d'œuvre qu'avec des cartes personnelles. La presse, qui se montra si déferente envers notre défunt cardinal, avait aussi une place d'honneur. Le reste de la basilique devait appartenir aux premiers occupants, mais ne leur fut abandonnée qu'après l'entrée du cortège. Aussi, pendant toute la première partie de l'office, un bruit atténué de houle, produit par la foule qui envahissait la cathédrale, accompagna-t-il les chants funèbres. Tout l'office fut exécuté en pur grégorien par une maîtrise nombreuse, composée des séminaires de Saint-Lazare et des Missions étrangères, et, démarche touchante! de cent cinquante chanteurs, appartenant à l'Association des chanteurs d'églises, et qui avaient offert gracieusement leur concours, pour témoigner de la part très vive qu'ils prenaient au deuil du diocèse. Au moment de l'élévation, le silence s'était rétabli dans la cathédrale, et l'on n'entendit plus, au-dessus du timbre argenté de la sonnette, qui annonçait la venue du Rédempteur, que la grosse voix du bourdon, qui pleurait dans son clocher. La cérémonie s'acheva par les cinq absoutes liturgiques, que donnèrent, tour à tour, les cinq cardinaux présents; puis, quand le cardinal Luçon eut, une dernière fois, demandé, pour l'âme du vénéré défunt, le repos éternel, la foule s'écoula, comme à regret, malgré l'heure avancée.

Seuls, Mgr le vicaire capitulaire et MM. les vicaires généraux du cardinal Amette se rendirent auprès de la porte du transept de gauche, pour y recevoir les condoléances des notabilités qui avaient assisté à la cérémonie. M. le président du Conseil se présenta le premier et dit à Sa Grandeur que le gouvernement de la République avait tenu à s'associer au deuil des catholiques et à apporter son hommage au cardinal Amette, en raison des éminents services qu'il avait rendus à la France. — Vous savez, Monsieur le président, répondit Monseigneur, de quel cœur notre archevêque a travaillé à l'œuvre d'apaisement et d'union sacrée! — Oui! je le sais! répondit à son tour M. Millerand, en accompagnant ses paroles d'un geste d'énergique affirmation. Les autres personnages officiels et les notabilités suivirent, témoignant à l'envi de leur estime et de leur regret pour le cardinal défunt. Puis tout s'éteignit, les lustres; les chants et les prières de la foule, et la cathédrale rentra dans le silence.

Seules quelques religieuses firent une garde d'honneur au cercueil du cardinal, qui devait demeurer dans le catafalque jusqu'au soir, et auprès duquel la foule défila pieusement tout l'après-midi.

Et tandis que la foule déferlait sur le parvis et se dispersait dans la capitale, on ne pouvait s'empêcher de penser à la promesse du Sauveur : « Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre ! »

4 septembre. — M. Dujardin vient de prêcher une retraite à cinquante prêtres dont quarante-trois du diocèse de Soissons. M. Parmentier, vicaire général, a présidé la retraite. Mgr de Soissons est venu passer deux jours avec ses prêtres.

11 septembre. — Retraite sacerdotale prêchée par M. Tardieu à trente-neuf prêtres du diocèse de Meaux dont deux vicaires généraux.

13 septembre. — Service dans notre chapelle pour le cardinal Amette.

18 septembre. — Mgr de Chartres vient clôturer les exercices spirituels prêchés par M. Bouvier à quarante-sept prêtres chartrains.

20 septembre. — Le prédicateur de la retraite sacerdotale fait défaut ; M. Cazot se dévoue pour donner quelques conférences.

23 septembre. Vers 5 heures du soir, tous les canons de Paris annoncent à tous les échos de Saint-Lazare et d'ailleurs que nous avons un nouveau président de la République : M. Millerand.

25 septembre. — Le Très Honoré Père revient de sa saison de Vichy avec M. Narguet, procureur général, et M. Gouault, secrétaire particulier.

26 septembre. — Aimez-vous l'électricité? On en a mis partout et à peu de frais, car ce sont les jeunes gens qui ont posé eux-mêmes les fils et les appareils.

27 septembre. — Ouverture de la retraite annuelle. Le Très Honoré Père commente la parole de Néhémie: *Opus grande facio, non possum descendere*. Quelques petites innovations : la retraite est prêchée pour les jeunes gens par M. Narguet ; pour les frères coadjuteurs par M. Mott ; pour les prêtres, elle continue d'être prêchée par le Saint-Esprit tout seul.

29 septembre. — Trente professeurs et surveillants du collège Stanislas, ayant à leur tête leur distingué directeur, M. Labourt, et leurs aumôniers, se mettent en retraite en même temps que nous ; leur prédicateur est M. Bouvier.

30 septembre. — Le premier anniversaire de l'élection du Supérieur général se célèbre *in silentio et quiete*.

Ce même jour, service de trentain pour le cardinal Amette. La basilique de Montmartre est pleine. Mgr Roland-Gosselin chante la messe, donne l'absoute et fait une petite oraison funèbre du vénéré défunt.

5 octobre. — Le Très Honoré Père nous laisse comme bouquet spirituel de la retraite : *Accende lumen sensibus, infunde amorem cordibus, infirma nostri corporis, virtute firmans perpeti*. Puissions-nous connaître de mieux en mieux notre devoir, l'aimer de plus en plus, et l'accomplir malgré les faiblesses et les infirmités de notre pauvre nature.

*Lettre de M. GLEIZES, prêtre de la Mission,
à M. ROBERT, secrétaire général*

(suite).

Pendant que j'étais à Marseille, M. Blanchet me pria de répondre à une demande que faisait M. Jacques Busquet, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Lyon et directeur de Conférence à la Faculté de droit.

Ce monsieur, mobilisé pendant la guerre à Ajaccio, utilisait quelques loisirs en faisant des recherches dans les Archives départementales de la Corse. Il voyait qu'il y était question de Messieurs les Missionnaires, qui, aux dix-septième et dix-huitième siècles, exerçaient une grande influence dans le pays et faisaient conclure, entre les familles, des pactes de réconciliation. Il se rendit compte que ces missionnaires étaient les prêtres de saint Vincent de Paul. Il désirait des renseignements à leur sujet. Je racontai, en quelques mots, comment nos confrères étaient allés en Corse et quels fruits ils avaient opéré dans le pays classique de la Vendetta, où chacun se faisait son propre justicier pour les offenses reçues par lui ou par sa famille.

Appelé à Gênes, en 1645, par le cardinal Etienne Durazzo, dont la famille avait fourni plusieurs doges à cette République et plusieurs prélats à l'Église, les prêtres de la Mission accomplirent en peu de temps des choses prodigieuses, comme dit M. Stella dans son ouvrage, *la Congregazione della Missione in Italia*. Les chefs de la République eurent recours à eux pour rétablir l'ordre et la paix en des contrées où le pouvoir civil et militaire n'avait rien pu obtenir. Là où ils ne trouvaient que scandales et dissolutions, inimitiés implacables suivies de fréquents homicides et de rébel-

lions contre l'autorité, les missionnaires laissaient l'union entre les familles, la paix entre les individus, un changement complet de mœurs.

« Une des possessions de la République de Gènes, continue M. Stella, l'île de Corse, était, de temps immémorial, le théâtre de désordres bien plus graves que sur le continent. Les magistrats, incapables d'opposer une digue à un débordement de passions de toutes sortes, et surtout aux vengeances héréditaires entre les familles et les cités, étaient dans la triste nécessité de tolérer de si grands maux.

« En un état de choses aussi désespérées, le cardinal Durazzo et les chefs du gouvernement eurent la pensée de faire appel, ici encore, aux missionnaires. Saint Vincent accorda sept prêtres, qui, avec M. Blatiron à leur tête, allèrent en Corse en 1652. »

La lettre que M. Blatiron écrit à saint Vincent sur le succès de ces missions est bien connue. La mission surtout de Niolo est célèbre.

« Niolo, dit-il, est une vallée d'environ trois lieues de long et une demi-lieue de large, entourée de montagnes dont les accès et les chemins pour y aborder sont les plus difficiles que j'aie jamais vus, soit dans les monts Pyrénées, soit en Savoie, ce qui fait que ce lieu-là est comme un refuge de tous les bandits et mauvais garnements de l'île, qui, ayant cette retraite, exercent impunément leurs brigandages et leurs meurtres, sans crainte des officiers de la justice.

« Il y a dans cette vallée plusieurs petits villages, et dans toute son enceinte environ deux mille habitants. Je n'ai jamais trouvé de gens, et je ne sais s'il y en a en toute la chrétienté, qui fussent plus abandonnés qu'étaient ceux-là. » Ignorance complète des vérités de la religion et tous les genres de vices.

Les missionnaires réussirent à faire faire à tous des

confessions générales, avec démonstrations d'une vraie pénitence et réparations publiques des scandales donnés.

« Mais, explique M. Blatiron, le plus fort de notre travail fut notre emploi pour les réconciliations, et je puis dire que *hoc opus, hic labor*, parce que la plus grande partie de ce peuple vivait dans l'inimitié. Nous fûmes quinze jours sans y pouvoir rien gagner... tous les hommes venaient armés à la prédication, l'épée au côté et le fusil sur l'épaule, qui est leur équipage ordinaire. Mais les bandits et autres criminels, outre ces armes, avaient encore deux pistolets et deux ou trois dagues à la ceinture. Et tous ces gens-là étaient tellement préoccupés de haines et de désirs de vengeance, que tout ce qu'on pouvait dire pour les guérir de cette étrange passion ne faisait aucune impression sur leurs esprits. Plusieurs même d'entre eux, lorsqu'on parlait du pardon des ennemis, quittaient la prédication, de sorte que nous étions tous fort en peine, et moi plus encore que les autres, comme étant plus particulièrement obligé de traiter ces accommodements.

« Enfin, la veille de la communion générale, comme j'achevais la prédication, après avoir derechef exhorté le peuple à pardonner, Dieu m'inspira de prendre en main le crucifix que je portais sur moi, et de leur dire que ceux qui voudraient pardonner vinsent le baiser ; je les y conviai de la part de Notre-Seigneur, qui leur tendait les bras. Tous commencèrent à s'entre-regarder les uns les autres, mais comme je vis que personne ne venait, je fis semblant de me retirer, et je cachai le crucifix, me plaignant de la dureté de leurs cœurs, et leur disant qu'ils ne méritaient pas la grâce ni la bénédiction que Notre-Seigneur leur offrait. Sur cela, un religieux de la réforme de Saint-François s'étant levé, commença de crier : O Niolo, ô Niolo ! tu veux donc être maudit de Dieu ! tu ne veux pas recevoir la grâce qu'il t'envoie

par le moyen de ces missionnaires qui sont venus de si loin pour ton salut. Pendant que ce bon religieux proférait ces paroles et autres semblables, voilà qu'un curé, de qui le neveu avait été tué (et le meurtrier était présent à cette prédication) vient se prosterner en terre et demande à baiser le crucifix. En même temps il dit à haute voix : « Qu'un tel s'approche, — c'était le meurtrier de son neveu, — et que je l'embrasse. » Ce qu'ayant fait, un autre prêtre en fit de même à l'égard de quelques-uns de ses ennemis qui étaient présents, et ces deux furent suivis d'une grande multitude d'autres. De façon que pendant l'espace d'une heure et demie, on ne vit autre chose que réconciliations et embrassements ; et pour une plus grande sûreté, les choses les plus importantes se mettaient par écrit, et le notaire en faisait un acte public. »

Le lendemain, il y eut une réconciliation générale. Il ne resta personne qui n'eût pardonné à son ennemi.

Après la mission, les magistrats de Gênes envoyèrent une galère à Bastia pour ramener les missionnaires, que les principaux du pays avaient accompagnés jusqu'au port.

« Pour marque de leur reconnaissance, conclut M. Blatiron, pour les petits services que nous leur avons rendus, ils tirèrent quantité de coups de leurs fusils et autres armes à feu, à notre embarquement. »

Saint Vincent était émerveillé de ces succès. Il louait le zèle des missionnaires :

« M. Blatiron, s'écriait-il, vous savez ce qu'il a fait et quelles et combien de conversions Dieu a faites par lui... Jusqu'aux bandits, ce qui est une chose inouïe... »

Mais le saint attribuait surtout ces fruits à la manière simple et persuasive de prêcher qu'il avait apprise aux siens.

« Voici une chose, disait-il dans une conférence,

qui ne s'est point vue jusqu'à nous ; je n'ai jamais ouï dire, moi qui suis tout blanc, que prédication quelconque en soit venue là... Dans les villages où l'on a fait la mission, les bandits, qui y étaient, ont quitté ce maudit train de vie et se sont convertis par la grâce de Dieu, qui a voulu en cela se servir de la petite méthode. » Et interpellant un missionnaire qui avait fait partie de la mission de Corse et se trouvait dans la salle : « N'est-il pas vrai, M. Martin, que les bandits se sont convertis en vos missions ? » — « Oui, Monsieur, répondit celui-ci. Dans les villages où l'on a fait mission, les bandits comme les autres sont venus à confesse...

« Oh ! chose prodigieuse ! continuait saint Vincent ; les bandits convertis par les prédications faites dans la petite méthode ! »

La République de Gênes voulut généraliser et perpétuer le bien opéré en Corse par les prêtres de la Mission. Elle fonda à Bastia, en 1678, une maison de douze missionnaires, qui continuèrent à obtenir les mêmes résultats. Il suffit de citer le passage suivant d'une lettre adressée, en 1680, par Louis Sapio, le supérieur de cette maison, à M. Jolly, Supérieur général :

« Le fruit de nos missions n'a pas été moindre cette année, par la grâce de Dieu, que les précédentes. Combien serait-il arrivé de morts d'hommes, si Dieu ne les avait empêchées par le moyen de la prédication, et combien de familles seraient demeurées dans les haines et dans les inimitiés, si on ne les avait réconciliées par le moyen des missions. Je crois que le nombre des réconciliations, qui se sont faites cette année, arrive à quatre cents.

« Notre dernière mission a été dans le lieu où était l'assemblage de tous les désordres qui se peuvent

commettre. Il y avait là plus de deux cents inimitiés ; quasi tous avaient pris le bien d'autrui, car on appelle ce lieu-là les marioquins de la Corse, et comme les personnes ne se lassent point de dérober, aussi n'ont-elles point de honte qu'on les reconnaisse pour des voleurs. Il n'est pas aisé de punir leurs crimes, parce que, demeurant dans un pays environné de montagnes quasi inaccessibles, les officiers de justice n'y peuvent presque y entrer ; et quand ils paraissent, ceux du lieu, quoique désunis entre eux, se réunissent pour tuer tous les sergents et les soldats qui ont la hardiesse de s'en approcher. Les bandits sont en si grande assurance là, comme s'ils étaient dans l'église de Saint-Pierre de Rome, et on y vend ce qui a été dérobé aussi librement que l'on vend le pain sur les places publiques. Nous avons passé là, presque tout le mois de juillet ; les ennemis se sont réconciliés ; les larrons ont fait restitution, rendant à ceux à qui ils reconnaissaient avoir fait tort, ce qui leur était dû, et, pour les restitutions incertaines, donnant aux églises et autres lieux pieux, qui des chevaux, qui des bœufs, qui des moutons et d'autres parties de leur fond. Et parce qu'ils s'étaient fait plusieurs torts les uns aux autres, les personnes principales du lieu, et qui avaient reçu le plus de dommage, nous prièrent instamment que nous demandassions au peuple que, pour l'amour de Dieu qui leur pardonnait leurs péchés, ils remissent les torts qu'ils s'étaient faits les uns aux autres ; ce qu'ils firent si volontiers que plusieurs interrompirent les prédicateurs, et dirent des paroles si tendres, qu'ils tirèrent des larmes des yeux des plus endurcis. »

Les Missionnaires intervenaient en outre dans les cas particuliers, en dehors des missions, pour porter à pardonner et à faire des réparations dont on passait

acte devant notaire. M. Busquet trouvait, dans ses recherches, des mentions de ces traités de paix. Il voulut bien, en réponse à ma lettre, me communiquer le document suivant, assez curieux pour être reproduit comme spécimen. Il est tiré des Archives départementales de la Corse, Série C, 584. C'est une requête en italien, adressée, le 28 février 1701, au gouverneur civil de l'île.

ILLUSTRISSIME ET EXCELLENTISSIME SEIGNEUR,

Le sieur Cruciano Orlanducci, notaire de l'Évêché, fut tué, il y a quelques années, par le sieur Jacques Santo Casabianca, à qui il voulait présenter une citation civile, et, après quelque temps, le meurtrier ayant fait demander la paix à trois pauvres pupilles, cousines du tué, elles consentirent à la lui accorder, et, par le moyen de messieurs les missionnaires, celui-ci assigna auxdites orphelines, pour subvenir à leur misère, des terres, sur la plage de l'Évêché, pour la valeur de mille livres. Elles ont possédé ces terres pacifiquement jusqu'à cette heure, savoir depuis douze ans, sans être aucunement molestées; mais voilà que vendredi dernier le sieur Salvatore, fils de Jacques Santo, est allé en compagnie d'hommes armés, chasser, de sa propre autorité, les hommes qui cultivaient ces terres, et ils les ont eux-mêmes travaillées de leur propre autorité; de façon que, se faisant d'eux-mêmes raison, sans citation, ils ont dépouillé lesdites pauvres filles de leur possession de tant d'années. Elles recourent pour cela, humblement, à la très droite justice de Votre Seigneurie, la suppliant de vouloir ordonner audit Salvatore, sous telle peine qu'elle estimera la plus opportune, de ne plus s'ingérer dans les terres situées dans le lieu appelé Toresto, et de ne pas en empêcher la possession, et de procéder, selon sa puissance habituelle, comme cela paraîtra mieux à Votre Excellence, à laquelle nous souhaitons toute plus grande élévation.

Suit l'ordonnance du gouverneur de Corse pour la seigneurie génoise, qui condamne Salvatore à une astreinte de deux cents écus d'or pour chaque fois où il se permettra de nouvelles ingérences.

« Cet acte, dit M. Busquet en envoyant cette pièce, vise expressément un traité de paix qui fut fait entre les cousines du notaire tué et son meurtrier. Ce traité a été fait sous les auspices de ces saints prêtres de la Mission (Signori Missionari), qui furent même chargés par les parties de l'arbitrage pour les conditions de la paix. Dans leur arbitrage, les prêtres de la Mission fixèrent que le meurtrier remettrait aux trois pauvres filles, seules parentes du notaire occis, ses terres de la plaine de Vescovato jusqu'à concurrence de la valeur de mille lires, pour subvenir à leur existence (*per le loro miserie*). »

Les magistrats de Gênes avaient été bien inspirés en chargeant les prêtres de saint Vincent de Paul de pacifier l'île de Corse. Peu à peu, les mœurs s'adoucirent, et, lorsque les missionnaires durent quitter le pays, au moment de la Révolution, les anciennes habitudes de vengeance n'existaient plus qu'à l'état de souvenir.

Prosper Mérimée, plus tard académicien, y a placé, il est vrai, en 1840, les scènes de vendetta de son dramatique roman de *Colomba*; mais elles n'étaient plus vraies à cette époque.

Mgr Siméone, l'évêque actuel d'Ajaccio, était l'un de nos hôtes, lors de la consécration de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. Je lui parlai de M. Busquet, qu'il avait vu à Ajaccio et de la pièce ci-dessus.

« Voici, me dit-il, ce que sont les terribles Corses d'autrefois. J'étais en visite pastorale dans un pays jadis des plus mal famés; un chanoine m'accompagnait; notre automobile fit panne à la tombée de la nuit; nous primes les devants, à pied, pendant qu'on le réparait. Nous marchions depuis longtemps lorsque nous rencontrâmes une petite maison dans ce pays désert. Un homme se présenta; nous entrâmes, et,

Après avoir causé un instant, le chanoine lui dit que j'étais le chef du diocèse. Aussitôt cet homme appela ses enfants et il se mit à genoux avec eux pour recevoir ma bénédiction. Pendant ce temps l'automobile nous rejoignait.

« Vous voyez donc, ajoutait Monseigneur, que les Corses sont bien civilisés. »

Mgr Siméone a été l'élève de nos confrères au petit et au grand séminaire de Marseille, — je l'ai connu à Montolivet; — il a été leur collaborateur au petit séminaire. Il garde de ses anciens maîtres le plus affectueux souvenir. Il a un désir, celui de rappeler en Corse les prêtres de la Mission et d'y établir aussi les Filles de la Charité.

GLEIZES.

LA MAISON DE CHAMPIGNY MUNO PENDANT LA GUERRE

(suite)

1^{er} janvier 1915.

Cette année commencée sous de si tristes auspices, que sera t-elle? C'est le secret de Dieu. Le canon gronde jour et nuit dans la direction de la France. Les limites de notre prison ont été encore resserrées. Il est impossible maintenant d'aller en France. Pas même à Carignan, pas même à Messincourt! Et si le chef allemand de Munro délivre, par exception ou urgence, un laissez-passer, celui de Messincourt vous attend et vous fait faire volte-face en vous montrant sa baïonnette.

Les soldats qui logent chez nous ont simulé une fête de Noël. Ils ont porté un sapin au réfectoire, ont arraché pour se faire de la place les pieds en fonte scellés dans le carrelage et dans le bois des tables. Ils

les ont brisés à leur aise et ont fait, le soir, leur festin dans lequel ils ont ingurgité une centaine de bouteilles de vin ou de bière.

Nous n'avons pas eu de messe de minuit, il eut été très imprudent de sortir en dehors des heures réglementaires. La fête de l'adoration, qui se fait toujours le 8 janvier, de minuit à minuit et demi, ne commencera que le matin à cinq heures et demie et sera clôturée à six heures du soir.

11 février 1915.

Fête de Notre-Dame de Lourdes. — Le « demi-an » annoncé est dépassé et c'est la guerre, toujours! Le canon gronde affreusement. Depuis cinq semaines, il ne s'est interrompu qu'un jour. Nul, ici, ne sait où l'on se bat. Car notre prison, déjà rétrécie, s'est encore diminuée. Impossible d'avoir des permis pour la France, d'y porter un pain! De malheureuses femmes, poussées par la faim, viennent à travers les bois. Ici, les Allemands les arrêtent, leur font passer la nuit au « corps de garde » (c'est-à-dire chez nous) et les renvoient le lendemain, leurs hottes vides!

Une malheureuse qui avait trouvé moyen de se faufiler avec un peu de gibier qu'elle voulait aller vendre à Sedan, y a été amenée en prison pour trois mois.

La détresse augmente. Pour le pain, nous avons enfin reçu le premier envoi du ravitaillement américain. Mais cela durera-t-il?

Les enfants vont, avec des gardes forestiers, chercher du petit bois dans la forêt pour allumer les feux (on n'a même plus un bout de papier ni de ficelle si l'on veut faire un paquet!).

Notre dernier pétrole est dans la lampe de la cuisine... Après... que fera-t-on?...

Une fraction d'armée en déroute est campée sur la frontière depuis cinq jours. On dit qu'ils braquent

leurs canons au bord des routes entre Carignan et Messincourt. Alors, qu'est-ce qui nous attend ?

Hier, un pasteur est venu faire un « prêche » à nos locataires. Cela a duré près d'une heure. Que devait penser la Sainte Vierge dont la statue était au milieu d'eux ? Elle en a entendu de belles, depuis six mois !

Le médecin de Muno qui, *seul*, avait conservé le privilège d'aller, *en cas d'urgence*, donner ses soins aux malades de deux villages frontières, privés de tout soin médical, a reçu la défense formelle de continuer, sans quoi il sera emprisonné ; les Français doivent non seulement endurer la faim mais se passer du docteur et des remèdes en cas de maladie. Et un jour où j'ai eu l'obligation de demander au commandant de laisser aller deux Sœurs à Messincourt, juste le temps de voir une femme âgée et malade, il a mis pour condition qu'elles iraient « sous bonne garde ».

Un quart d'heure après, un soldat, armé jusqu'aux dents, les attendait à notre porte. Il a emboîté le pas gymnastique, est entré avec les Sœurs dans la maison de l'infirmes, s'y est assis pendant la visite et les a ramenées au pas accéléré à la porte de chez nous ; après quoi, il est allé faire au commandant le récit circonstancié du voyage, ajoutant même que les Sœurs avaient acheté une paire de caoutchoucs, et reçu d'un jardinier de Messincourt un peu de plants de salade !

23 mai.

Fête de la Pentecôte. — C'est le jour traditionnel de la Première Communion à Muno : elle s'est faite avec la solennité habituelle. Pendant la retraite, les enfants se sont rendues de la maison à l'église comme toujours, en chantant leurs cantiques, et cinq fois à l'aller, cinq fois au retour, les Allemands les ont regardées avec respect et en silence. La fête nous a amené trois

visites aussi inattendues qu'émotionnantes : 1° La veuve Dazy, mère d'une boursière de la Compagnie de l'Est et d'une autre fille que j'ai prise depuis la guerre et qui faisait sa première Communion. La pauvre mère, au prix des plus grands dangers, est venue de France à travers les bois et déguisée, car les Prussiens pouvaient l'avoir vue déjà, du temps où les Français passaient la frontière de son côté. Elle nous a donné des nouvelles de nos pauvres amis de Carignan et a pleuré avec nous. Elle est repartie par les bois le lundi matin; un Prussien n'avait cessé de monter la garde à notre grille depuis son arrivée, il devait la guetter; mais elle lui a échappé!

La deuxième et la troisième visite sont arrivées de Belgique dans une carriole qui contenait une de nos anciennes enfants, mariée aux Bulles, près Bertrix, et dont le village a été en partie brûlé. Sa maison a été dévalisée entièrement et elle n'a échappé à la mort avec ses deux petits enfants que par miracle. C'est devant sa porte qu'un Prussien est allé achever un officier français (neveu de Chanzy) qui venait de tomber blessé gravement.

La vue de ce forfait a tourné le sang à la jeune femme qui a failli en mourir. Son mari était à Liège, infirmier militaire.

La carriole l'avait prise en passant aux Bulles, venant de Rossignol avec les deux mères infortunées dont j'ai pris deux filles en janvier. L'une des deux enfants faisait sa première Communion. Ces femmes sont cousines. La première a eu son mari fusillé, sa maison brûlée, ses troupeaux détruits. Elle reste avec trois fils et la fille que je lui ai prise.

La deuxième a eu son mari fusillé avec ses deux fils (seize et quinze ans), sa maison brûlée, ses troupeaux presque détruits. Elle reste avec sept filles dont j'ai

pris l'aînée qui a treize ans ; la septième est née six mois après la mort du père. Toutes deux ont tellement pleuré qu'elles ont comme des sillons dans les joues. Elles nous ont porté un pain *blanc* (ce qui nous a arraché des larmes) et m'ont dit qu'elles ne pourraient jamais me remercier assez de garder leurs deux filles.

La carriole, arrivée pour la messe, est repartie après les vêpres : cinq heures de route chaque fois.

Rossignol est ce village héroïque où presque tous les hommes (117) ont été fusillés en août et dont quatre-vingt-dix maisons ont été la proie des flammes.

31 mai.

Je note le dernier jour de ce mois où nous espérons que la sainte Vierge arrêterait le bras de son Fils. Notre confiance n'est nullement ébranlée : Il est *sûr* qu'elle supplie pour nous. Il faut que nous priions comme elle et avec elle.

Voilà le trois centième jour de cette épreuve formidable. Oh ! si on l'avait su, aurait-on gardé son courage ?

15 juin.

Toujours le canon qui gronde. Toujours la même ignorance de tout ce qui se passe. Toujours le tourment de la vie matérielle. Il faut une volonté de fer pour réagir contre le découragement et pour stimuler autour de soi l'énergie, l'entrain, la confiance. Je m'y obstine surtout aux moments des récréations, car je crois de mon devoir de le faire, même quand les Sœurs se réunissent pour les repas qu'on prend toujours à la chambre de Communauté, puisque les enfants occupent notre réfectoire.

2 août.

C'est-à-dire un an de cette tuerie, là-bas, et de ce

supplice ici. Quand le bras de Dieu se baissera-t-il sur tant de douleurs pour les adoucir, sur tant de craintes pour les calmer? Quand écoutera-t-il la prière incessante de tant de cœurs? Il faut attendre l'heure du pardon et travailler sans relâche à la faire sonner pour la France!

J'ai voulu profiter d'une occasion et de l'offre d'une voisine allant faire une course aux Bulles (dans sa carriole), pour y envoyer deux sœurs, voir notre ancienne élève, dont j'ai parlé. On est allé demander l'autorisation au commandant allemand de Muno qui l'a donnée sans peine, mais verbale. Sœur Victoire et sœur Germaine se sont embarquées à six heures du matin pour rentrer à sept heures du soir (quatre heures et demie de route à chaque voyage). Le soir, à sept heures et demie, huit heures et demie: personne! Mon inquiétude croissait avec les minutes. Le clairon de neuf heures sonne: personne! C'en est fait. Elles sont dans un poste. On sonne à neuf heures et demie. Une voisine nous crie: « Ne vous tourmentez pas trop, les sœurs ont été arrêtées à Florenville, elles sont en route, escortées de deux Prussiens. » On juge de mon bouleversement. A dix heures, ces deux malheureuses arrivent. Les soldats de Florenville les avaient accusées d'être des espions, les avaient promenées pendant une heure et demie de bureau en bureau, de chef en chef, leur avaient demandé leur état civil, visité leurs poches, etc.

La foule les entourait, les plaignait, mais ne pouvait rien de plus. Les braves gens qui les avaient conduites ne les quittaient pas. Et elles avaient beau dire: « Mais téléphonez au commandant de Muno, si vous ne voulez pas nous croire. » Rien ne se décidait. Enfin, sous bonne escorte de deux cyclistes, elles sont enfin parties dans la nuit noire, car la petite

carriole, dépourvue de lanternes, avait dû rentrer avant le crépuscule.

A Muno, les cyclistes voulaient les emmener chez le Commandant; mais au passage, ceux qui logent chez nous se sont ri d'eux et les y ont envoyés seuls après avoir fait rentrer les Sœurs. L'affaire devait finir par « des marks » comme toujours. Mais le commandant d'ici a tenu bon; il a reçu, je crois, une forte admonestation, et est venu me dire qu'on m'enjoignait seulement de faire faire à chaque sœur et à chaque employée et enfant à partir de quinze ans, sa carte d'identité munie de sa photographie pour éviter une autre affaire. Nous attendons ce soir le brave homme qui viendra prendre « nos têtes ». Et nous ferons en sorte de ne plus bouger de notre prison. Les cartes serviront pour les promenades avec les enfants quand on dépassera la limite de la paroisse.

24 août.

Hier, il y a un an, cette France, passée si vaillante et si courageuse huit jours plus tôt, redescendait sanglante et décimée du guet-apens de Bertrix; et le 24, comme aujourd'hui, l'Allemagne arrivait avec ses guerriers. Et une série de jours affreux se déroulait pour nous. Nos cœurs saignent en revivant chacune de ces heures indescriptibles! Demain, ce sera la mémoire de l'envahissement de notre chère maison et tout ce qui l'a suivi. Quand et comment serons-nous délivrées?

19 octobre.

Je ne voulais plus ouvrir ce cahier, puisque c'est toujours la même chose. Je note pourtant l'arrivée providentielle de quelques subsides, envoyés par le Comité national pour les plus jeunes de nos enfants. La caisse était bien bas et je commençais à me tour-

menter jour et nuit. La Providence me montre qu'il ne faut pas perdre courage. Quant aux Allemands, ils sont de plus en plus terribles. Ils ont enlevé, sans qu'on sache pourquoi, plusieurs personnes dont on ignore le sort et le lieu de résidence. C'est terrifiant, on n'ose plus même se parler dans les rues, on est épié, écouté, dénoncé... et si on circule avec un papier ou une lettre à la main, un soldat vous l'enlève ! Ils sont partout, sur les routes, dans les prés, dans les moindres sentiers, dans les terres labourées. N'importe où l'on porte ses pas, on en voit poindre qui vous guettent ; c'est à ne pas le croire.

25 mars 1916.

Annunciation. — Je suis allée chercher ce cahier que j'avais caché pour jusqu'à la fin de la guerre. Elle n'est pas terminée, certes, puisque tous ces jours et la nuit même nos vitres tremblent par la commotion des coups de canon effrayants qui nous glacent l'âme.

Mais ce 25, date si pleine d'espérances pour nos cœurs, a été marqué cette fois par un événement inouï : l'arrivée d'une caisse envoyée par la famille C..., caisse emballée à Lausanne, envoyée à Cologne, puis à Aix-la-Chapelle, puis à Liège, d'où un expéditeur, averti sans doute à l'avance, l'a envoyée à Florenville ; quel tour ! Là on nous a avisées et comme il y a 12 kilomètres, j'ai décliné l'offre insistante des sœurs qui voulaient aller chercher, sur une brouette et à cette distance, le colis de 36 kilogrammes, et j'ai envoyé un pauvre homme, possesseur d'une voiture à chiens, réclamer l'envoi dont la seule pensée nous émouvait, car, depuis deux ans, *rien* ne nous était arrivé de la France ! Aussi, à l'arrivée de notre commissionnaire, nous nous sommes précipitées au parloir, où, à coups de marteau, introduisant avec précaution une hachette entre les planches

pour ne détériorer ni la caisse ni le couvercle (on est si pauvre de *tout*), nous avons vu et retiré un à un les paquets, les boîtes, serrés mais tous en bon état : du macaroni, des pois secs, deux pots de confitures, douze boîtes de lait stérilisé, dix pains. La vue de ces derniers a fait couler les larmes que je refoulais depuis le commencement du déballage ; et c'est à la chapelle que je suis allée y donner un libre cours. Nous avons prié de tout cœur pour ceux qui nous donnaient la joie qu'ils ne pourront même pas comprendre, et qui n'est gâtée pour nous que par l'impossibilité de leur dire « merci », et même de leur faire savoir que leur envoi nous est arrivé. Nous avons essayé de lancer une carte à Liège, à l'expéditeur « Collard » dont le nom était sur la feuille. Mais saura-t-il et pourra-t-il aviser l'envoyeur ? Il est presque certain que non,

Les Allemands toujours là gouvernent de plus en plus en despotes et accaparent tout, surtout le beurre et les œufs qu'il faut leur disputer dans les fermes où ils se rendent, ouvrant les armoires, fouillant les nids des poules et emportant tout.

Avant-hier, toute la bande est partie au feu, mais sans l'ombre d'enthousiasme. On les croit dirigés sur le front russe, mais on n'en est pas sûr. Leurs remplaçants sont arrivés. Cette fois, c'est tout à fait « le reste », des vieux ne sachant même pas tenir leur fusil, et vêtus sans nul doute avec les habits des morts ! Ils sont tellement mangés de vermine que tous ceux qui peuvent se sauver au lavoir public, situé tout près de chez nous, s'y précipitent et se plongent dans des bains dont ils ont un urgent besoin ! Leur jargon n'est ni le vrai allemand, ni une langue quelconque, mais un idiome, une sorte de patois. Ils se disent Bavaois. Parmi eux, on voit émerger, au milieu des

cheveux gris et des barbes crépues, des gamins de dix neuf ans dont le toupet égale la désinvolture effrontée. Ils ont commencé, dès le premier jour, par sauter dans la cour des enfants pour *regarder* le jardin (avant d'y descendre aussi). Sur mon affirmation que les chefs le défendaient formellement, ils ont réintégré le réfectoire qui est leur corps de garde et leur prison, depuis un an. Dès le lendemain, j'en aperçois deux autres sautant de nouveau dans la cour et armés de deux longs tuyaux de poêle, bondés de suie, qu'ils jettent sans façon sur la terrasse. Je me hâte d'aller redire à ces deux ce que j'avais dit aux autres. Et pour ne pas avoir à récidiver, j'écris au commandant de vouloir bien donner à sa compagnie les instructions que tous ses prédécesseurs ont données en arrivant.

Deux heures après, m'arrive un des « gamins » de dix-neuf ans, s'expliquant suffisamment en français pour se faire comprendre. Il a toutes les allures d'un « apache ». Il me déclare que le Commandant n'entendant pas un mot de français, *il me conseille* de m'adresser à lui « Franz Ulrich » quand j'aurai quelque chose à dire. Il ajoute que, désormais, nous ne sommes plus « corps de garde ni prison, mais cercle, *buvette*, salle de jeux et de lecture ». (De mieux en mieux!..) Rien à objecter, comme toujours. Nous voyons, aussitôt, déménager le pauvre réfectoire, objet de tant de transformations depuis deux ans!

On charge sur une voiture à bras ce qu'ils ont encore là de matelas, de couvertures. Je me précipite pour leur expliquer que *c'est à nous*. On les passe à la buanderie pour les mettre à l'étuve après les avoir dé cousus (car ils sont fortement habités).

Mais Ulrich arrive, agitant un papier en règle, signé par le chef : c'est un reçu des matelas et des couvertures qu'on veut emporter *mais qu'on me rendra au*

départ. Lutte inutile. Je laisse partir la pauvre literie (qui a quitté Muno depuis deux mois) et les nouveaux venus entrent avec des planches, des scies, des marteaux. Ils se font des bancs supplémentaires et roulent ensuite à grand fracas d'innombrables tonneaux de bière arrivant de Nuremberg, posent sur les tables de nombreuses cruches d'un ou deux litres (ce sont leurs verres). Gare à nous, ce soir ! Ils me réclament une clef du réfectoire, car leur « caboulot » est payant. Il est destiné à empêcher les Prussiens d'aller semer leurs marks dans les cabarets de Muno, idée pratique. Je donne la clef, mais je me demande comment je ferai pour fermer la nuit la porte d'entrée de cette aile de bâtiment donnant sur le vestibule du réfectoire et dont je ne veux à aucun prix leur laisser la clef. Ulrich m'annonce qu'on sortira à neuf heures et qu'on me précipitera par un fort coup de sonnette à la porte principale afin que j'envoie, alors, fermer l'entrée de l'autre bâtiment qui communique à tous les étages avec celui des Sœurs. Le premier soir, il était dix heures moins le quart, quand deux pauvres Sœurs peuvent descendre, en tremblant, fermer cette malheureuse porte. Ils avaient bu en deux heures onze tonneaux de bière ! Le deuxième jour, ils n'avaient sans doute plus rien, ils sont sortis à huit heures trois quarts. Le troisième, *rien*. Pas de coup de sonnette. Pas de lumière chez eux. Leur porte entr'ouverte. Nous descendons en tremblant... Il nous semble entendre des chuchotements de voix ; sont-ils ivres ? sont-ils embusqués pour saisir les Sœurs au passage ? sont-ils partis ?... Nous sommes dans une angoisse indescriptible. Fermer la porte, c'est nous exposer à enfermer avec nous un ou plusieurs de ces soldats ! Entrer nous assurer si la salle est vide me semble très imprudent, étant données les horreurs qu'ils ont commises ailleurs ! Nous nous

consultons au dortoir. Il est dix heures. Je décide qu'on n'ira pas, qu'on laissera l'entrée ouverte, à la garde de Dieu et que nous nous enfermerons le mieux possible à tous les étages. Quelle nuit!... Enfin, au coup de quatre heures on est soulagé de voir poindre le jour et d'en être quittes pour la peur... Nous apprenons, dans la matinée, que ne possédant plus de bière ni de lumière, ils étaient partis sans sonner et sans fermer leur porte.

J'ai vu « Ulrich » et je lui ai dit *vertement* que je n'entendais pas que pareille farce se renouvelât, que j'étais responsable d'une maison remplie de jeunes filles, et que s'il nous fallait, le jour, subir un cabaret chez nous, j'entendais, la nuit, dormir dans une maison fermée, et que neuf heures serait la limite *extrême*. Du reste, c'est l'heure de leur clairon du soir. Et depuis deux ans, à ce clairon, toutes les lumières doivent s'éteindre. Mais le clairon était en vacances depuis l'arrivée de ces derniers venus. Enfin, depuis cet épisode, ils ont marché droit. Puissent-ils continuer!

7 octobre 1916.

Au troisième anniversaire de cette épreuve, la douleur m'a empêchée de rouvrir ce cahier. Maintenant, c'est la famine, la misère, l'impossibilité de se procurer ce dont on a besoin. Nos forces diminuent, nos enfants pâlisent et mon cœur se brise quand je regarde autour de moi. Je lutte sans trêve ni merci.

Les uhlands font la loi. Ils sont venus trois fois voir notre salle de bains sous divers prétextes. Quand, la deuxième fois, un grand diable de six pieds (et de vingt-deux ans à peine) m'a fait part de son projet, je lui ai tenu tête et l'ai assuré que jamais, de mon vivant, des uhlands ni autres ne viendraient prendre des bains dans une pièce qui communique avec la buanderie, le repas-

sage, où il y a toujours des jeunes filles. Il fallait son audace pour le proposer : « Je vous ai prêté une vaste salle depuis deux ans, ai-je conclu, faites-y ce que vous voudrez et sortez d'ici ! » Il a compris, et à ma grande surprise, il a trouvé moyen de se procurer une chaudière, une cuve, etc., et dès le lendemain toute cette bande a fait des plongeurs à sa guise. J'avais vivement fait mettre un rideau à la porte vitrée du réfectoire.

Hier, il est redevenu « casino », buvette, salle de jeux, de lecture, de musique, etc ; ce matin, église protestante, au passage du pasteur ; et demain, les baignades recommenceront. Que pourrons-nous bien voir encore ?

16 octobre.

Je note cette date douloureuse : nous venons de conduire au cimetière une de nos chères enfants. Enlevée après quinze jours de maladie, elle avait été prise, d'une façon foudroyante, d'une congestion qui s'est terminée par une méningite. Nous avions déjà tant souffert ! J'espérais que le bon Dieu ne laisserait pas la mort s'approcher de notre maison. Il en a décidé autrement, nous n'avons qu'à adorer sa volonté. En tout cas, la pauvre Jeanne a été soignée jour et nuit sans relâche. Elle a reçu les Sacrements, a communié chaque jour où elle a pu avaler. Elle a été reçue enfant de Marie à sa grande joie, et s'est endormie dans la paix, pendant que M. le Curé récitait les dernières prières. Hier, du matin au soir, je crois bien que toutes les femmes et les enfants de Muno sont venus. Ils étaient douze ou quinze à la fois. On y portait même les enfants de deux ans (on la trouvait si belle sous son voile blanc et parée de son ruban bleu) ! Nous lui avons fabriqué un petit drap mortuaire, car il n'y en a que de noirs, ici. Il était bleu pâle avec la grande

croix blanche. On a épinglé le ruban avec sa médaille sur le cercueil; les enfants de Marie la portaient précédées de la bannière et de toutes les enfants des classes. Les nôtres venaient ensuite, et quatre des plus jeunes entouraient le cercueil et tenaient des bouquets blancs. C'était bien beau, bien touchant. Plus de deux cents femmes de Muno et quelques hommes sont allés au cimetière dans l'ordre et le silence les plus parfaits.

Je ne peux même pas informer la famille de cette enfant. Si elle a eu tous les soins de la plus tendre et dévouée affection jusqu'à son dernier soupir, elle a dû, après sa mort, être veillée par notre pauvreté : nous sommes sans lumière! Et la faible lueur d'une petite lampe pigeon où nous avons mis un peu de benzol tenait lieu de cierges et de bougies que la guerre a fait disparaître.

Le Tabernacle, lui-même, n'a plus, dans notre chapelle, d'autre lumière que cette flamme à peine perceptible, qu'on éteint le soir afin de la ménager.

Je veux mentionner dans ces souvenirs un événement unique et capital pour nous. J'avais commandé le charbon indispensable pour l'année : deux wagons. Et, vu l'augmentation terrible des produits et des transports, la note s'élevait à 1 008 francs! Impossible de prélever un centime sur les sommes qu'on me donne et qui me laissent chaque mois un déficit effrayant.

Sur ces entrefaites, Mgr Heylen, évêque de Namur, vient donner la confirmation à Fontenoille, commune voisine, où nos enfants devaient être conduites pour la recevoir. A l'issue de la cérémonie, j'avais recommandé aux Sœurs d'aller saluer de ma part le Prélat. En les voyant, il leur dit : « Votre supérieure est bien Sœur Félicité; j'ai, pour elle, une commission depuis mon voyage à Rome, *il y a six mois*. Mais je ne pouvais la lui faire parvenir. » Et il leur remet 1 000 francs

envoyés par l'excellente Mme L... ! Quelle gratitude ! Quelle émotion ! Et j'ajoute : quel supplice d'être dans l'impossibilité absolue de lui dire « merci » !

Le lendemain, le charbon était payé. Mais, hélas ! ce miracle ne se renouvellera pas. J'y pense davantage aujourd'hui, parce que je suis obligée de faire un emprunt onéreux pour payer la provision de pommes de terre et de bois, et que je vais être forcée, le 30, de demander un délai pour solder la farine du mois d'octobre. Voilà le motif de mes longues insomnies et de mes tourments de chaque jour. Il a fallu que ma vieillesse fût absorbée par ces tourments incessants et terribles ! Avec la peine morale, cela me comptera-t-il pour un peu de Purgatoire ? Je veux l'espérer.

15 décembre.

L'enlèvement des pommes de terre était le sinistre présage de celui des hommes. Il a été annoncé pour le 5 décembre. Dès le 2, ces malheureux (de dix-sept à cinquante-cinq ans) ont été invités à se préparer par la réception des Sacrements à ce jour néfaste. Un Bénédictin de Conques est venu et a passé au confessionnal toute la journée du 3. M. le Curé et un autre prêtre en ont fait autant les trois jours. Il y a eu, chaque matin, de longues files d'hommes à la Sainte Table et les femmes, les mères, les sœurs, les enfants suivaient. La Messe du 5 a été impressionnante ! Dans cette nuit que l'absence de lumière rend plus lugubre encore, l'église était pleine comme aux grandes fêtes. Tout le monde pleurait. Il était six heures. Une pluie glaciale, sorte de neige fondue, tombait, comme si les larmes de la nature eussent voulu se mêler à celles des êtres animés.

Chaque homme devait avoir sur le dos un sac contenant de la nourriture pour deux jours et quelques hardes ;

dans la poche, une somme ne dépassant pas 20 marks.

A sept heures, nous avons vu commencer le triste défilé. Il fallait être à Florenville avant dix heures, et il y a 12 kilomètres. Les femmes et les enfants allaient presque tous jusqu'à la Croix qui est au bas de notre jardin, puis revenaient. Bien des femmes, bravant les défenses des ennemis, prenaient un autre chemin aboutissant aussi à Florenville où elles voulaient être témoins du départ.

Une pauvre mère de dix enfants, incapable de faire la route, avait dit à sa fille aînée de la remplacer. Son mari, ses deux fils et son gendre partaient. Arrivée à la Croix, elle les embrasse une dernière fois, et remonte péniblement la route pour rentrer chez elle, où trois garçons au-dessous de douze ans (dont un idiot) et une fille de quatre ans l'attendaient. Ses traits étaient altérés, sa respiration difficile. Arrivée en haut de la côte, à 100 mètres de sa maison, elle s'arrête à la porte d'une amie et lui dit : « Ah ! je ne pourrai jamais supporter la... ! » Et la fin de la phrase expire sur ses lèvres, son âme était devant Dieu. On l'a rentrée à la hâte, on a couru nous chercher, mais tout était fini ! Le docteur et M. le Curé étaient partis avec leurs ballots, comme les autres, mais leur présence eût été inutile, la mort avait été instantanée. Cet événement a achevé de glacer d'effroi tous ceux qui étaient restés à Muno. On a dépêché un jeune garçon à Florenville pour essayer d'attendrir les Prussiens : vains efforts. Ils ont pris un des fils qui est parti pour l'Allemagne avec cinquante autres de la commune. Le départ a été indescriptible. Les hommes piétinés, jetés par terre. Une foule énorme aux abords de la gare, des vociférations mêlées aux cris de : « Vive la France ! » « Vive la Belgique ! »

Les malheureux désignés par les chefs allemands

pour partir, ont défilé entre deux rangées de soldats. On avait dû requérir les uhlans pour renforcer la défense. Quand les victimes ont eu pris place dans des wagons qu'on a cadenassés, les « échappés » du sort se sont précipités vers les portières et ont passé à leurs camarades leurs petites provisions. Les uns et les autres pleuraient. On a fait une quête dans la foule et recueilli plus de 300 marks qu'on a remis aux partants. Puis, le soir, dans la nuit glacée on a vu repasser, silencieux et atterrés, ceux qui étaient partis le matin et avaient échappé à cette première hécatombe. On n'a aucune lettre, on se demande à quelle extrémité de la Prusse ont été amenés ces hommes, dont le sort sera d'autant plus dur que la plupart ont affirmé avant de partir qu'ils mourraient plutôt que de travailler pour les Allemands !

Dans cette lugubre journée, une note comique a pourtant été jetée, mais sans fruit. Les chefs qui choisissaient les victimes voient devant eux un fort gaillard de cinquante ans, au regard fier et résolu : « Et vous, dit le Commandant, voulez-vous travailler pour nous? — Ah! de grand cœur », répond l'autre (tandis que les témoins indignés le toisent avec mépris). « Je préférerais travailler vingt-cinq jours pour les Allemands, qu'une heure pour les Anglais, pour les Français et même les Belges. — Bon, reprend le chef, en pointant, sur sa liste, le nom du paysan. Et quelle profession? — Fossoyeur! » crie l'autre sans se troubler. Et l'Allemand, furieux, le bouscule et conclut : « Dans le train! »

23 février 1917.

A quelle misère nous sommes réduites! Indépendamment du souci toujours croissant pour nourrir tout mon monde, on annonce que la ration mensuelle de farine

va être réduite à 6 kilos 500 par personne et par mois. Il sera impossible d'y arriver ! Je fais courir partout deux ou trois Sœurs ; elles ne trouvent chez les cultivateurs que quelques kilos de seigle à un prix fou ! Le blé monte à 160 francs les 100 kilos. Alors à combien reviendra la farine ? Et comment faire moudre le peu de grain qu'on trouvera en cachette ? Les meuniers ont la défense formelle de travailler et les Prussiens leur enlèvent le blé moulu. Pour les choses les plus usuelles, tout est épuisé. Plus de cahiers pour faire la classe où les Sœurs s'épuisent en leçons orales. Plus de lumière, plus un bout de papier pour allumer les feux ni un bout de ficelle pour faire un paquet. On fait les feux avec des chiffons. Plus d'étoffes ni de fournitures, plus rien ! Et nous avons perdu une deuxième enfant (la sœur de Jeanne Aubry), enlevée en deux jours par une méningite foudroyante.

Tout janvier, la grippe a été générale et terrible. Presque toutes y ont passé. J'ai été prise le 8 janvier et je garde encore la chambre. Depuis six semaines, la neige couvre la terre, et nous avons de 20 à 25 degrés ! On a fait une nouvelle levée d'hommes. On en annonce une troisième.

Il est arrivé, il y a trois jours, cinquante infortunés, levés dans les Flandres et qui, refusant courageusement le travail pour l'ennemi, sont promenés de ville en village ! ils ont des sabots de bois blanc et sont parqués dans les maisons. Leurs bourreaux défendent qu'on leur donne à manger. Il y en a vingt-sept dans une petite cabane tout près de notre jardin. Nous allons tâcher de passer, par-dessus la haie, ce soir, une marmite de riz au lard. Pourvu qu'on ne soit pas vu ! On gare aux « marks » pour « manque de respect à l'autorité allemande ». Comme les deux factionnaires sont à la porte de la rue et que la cabane est au fond, vers

le jardin, nous espérons réussir. Mais pourrions-nous recommencer? J'en doute.

On prévoit un grand recul et on a préparé de la paille dans les granges, des lits dans tous les locaux vides et réquisitionné des places chez tous les habitants qui sont affolés. On continue d'enlever le bois, les œufs, le beurre. On abat tous les beaux arbres qu'on expédie là-bas et on ramasse les cuivres, l'argenterie et jusqu'aux cloches. On fait à la hâte une deuxième voie sur la ligne; c'est pour cela qu'on va lever ce qui reste d'hommes, car ils veulent qu'on travaille jour et nuit. Et les récalcitrants se passent de nourriture.

Nous ne savons toujours rien de ce qui se passe; nous faisons notre purgatoire. Mais notre confiance en Dieu reste inébranlable. La Sainte Vierge nous a si visiblement gardées jusqu'ici que je considère comme *certain* qu'elle continuera!

Les cinquante Flamands qui étaient ici, refusant de travailler pour les ennemis, sont repartis hier. Leur séjour de trois semaines à Muno a montré leur courage. Leurs bourreaux ne leur ont pas donné à manger une seule fois, durant ces vingt et un jours. La dernière semaine, il leur a été interdit de quitter les chambres où ils étaient parqués et d'aller manger chez les habitants. Le dernier qui était sorti venait de recevoir deux litres de lait qu'il allait porter à deux camarades malades. Il a été saisi par un chef qui lui a pris son bidon et est entré ensuite chez le paysan qui lui avait donné le lait. Non content de ce vol, il a appelé le soir le paysan à la Commandantur et lui a fait donner dix marks d'amende. Jour et nuit, la maison des prisonniers Flamands était gardée. Grâce à la haie du jardin nous avons continué tous les jours à leur passer le soir une grande marmite de légumes.

Il y en avait deux qui crachaient le sang. J'ai envoyé

une sœur les voir, les consoler, leur porter quelques morceaux de sucre et un peu de bouillon. Elle est revenue navrée.

Ils étaient sur la terre nue, couchés sur les restes d'une botte de paille, logés, ni plus ni moins, comme les pourceaux.

Au départ, les habitants les ont comblés de provisions. Ils ont entonné la « Brabançonne », ont serré la main à une sœur qui passait et ont dit que, jusqu'à la mort, ils tiendraient bon ! Ils ignorent où ils vont. Les uns disent que les Prussiens les mènent en Allemagne, d'autres prétendent qu'on va les promener dans toute la Belgique ou sur la frontière française. Nous savons seulement que d'ici ils ont été dirigés d'abord sur Carignan. Muno est encore inondé de civils qui travaillent pour l'Allemagne. Ceux-là, bien entendu, on ne les reçoit pas.

Vendredi dernier a été le jour mémorable de l'enlèvement des cuivres (pour faire des balles et tuer plus de Français).

La veille, on avait tambouriné que chacun eût à porter ses cuivres à la mairie et que ceux qui étaient fixés seraient démontés sur place par les Allemands.

En fait de cuivre, nous avons la salle de bains et la batterie de cuisine. La première visitée cinq fois par eux est jugée insignifiante. La deuxième, au contraire, excellente capture. Le jeudi, après le roulement de tambour, je m'étais empressée d'écrire au commandant que *je n'enverrais rien*, que toutes mes marmites, casseroles, bassines ne quittaient pas le fourneau de la journée, qu'il fallait faire plus de deux cents portions à midi, puis recommencer pour le soir, que, par conséquent, on vienne voir si on voulait. Et j'ai attendu de pied ferme.

A onze heures et demie, un jeune chef (effronté

comme un page) fait irruption, suivi d'un gros joufflu (un homme du métier, je pense). Le chef me toise avec arrogance et me crie d'un air furieux : « Pourquoi n'avez-vous pas porté vos cuivres à la Commandantur? — Mes cuivres? comme vous dites, Monsieur, venez voir où ils sont! Vous n'avez donc pas lu ma lettre? — On ne m'a remis aucune lettre! — Ah! je le regrette, mais vous la réclamerez et vous verrez que je suis dans l'impossibilité de vous satisfaire. » Sur ce, nous arrivions à la cuisine... c'était le bon moment, cinq marmites et trois casseroles couvraient littéralement le fourneau. A cette vue, les mécréants sont gênés. Le chef soulève un à un tous les couvercles et voit les récipients pleins jusqu'aux bords : « Vous voyez, lui dis-je avec calme. Et c'est comme cela tous les jours et toute la journée. Vous êtes la *force*, je suis le *droit*, qu'allez-vous faire? — Il me faut *tout* cela tout de suite! — Et où voulez-vous que je mette la soupe, les légumes à moitié cuits? Et, ce soir, pour recommencer la cuisine? — On vous paiera tout. — Je n'accepterai pas un mark de ces objets. — Et si je vous les remplace? — Je ne veux rien accepter de vous. Puis, vous savez, il n'y a que des enfants *pauvres* à servir, et c'est un triste métier que vous faites là. (Sa fureur faisait place à la gêne.) — Eh bien! si je vous laissais quelque chose? Mais, faites bien attention que je reviendrai chercher le reste dans quinze jours. *Il faut* du cuivre à la grande Allemagne! » Là-dessus il inscrit sur son carnet quatre ou cinq objets, saisit un grand chaudron à confitures et une marmite sur une planche et désigne sur le fourneau une casserole et deux marmites qu'il fait débarrasser instantanément et se retourne pour me dire : « Maintenant, *je veux voir* toutes les chambres de la maison. » Je m'y attendais, on avait annoncé des perquisitions. J'appelle une

sœur pour les conduire et elle le fait le plus naturellement du monde, leur ouvrant toutes les portes. Il n'y avait de cuivre nulle part. « Tous mes compliments, dit le chef. Bel établissement, maison propre, parfaitement tenue. » On revient à la cuisine. Ils saisissent leur proie, cinq belles marmites (vieux souvenirs de Champigny), mais trois d'entre elles ont le fond usé, et c'est celles-là qu'ils ont choisies. Comme elles étaient irréparables, la sœur y avait collé la veille de la mie de pain pour qu'elles pussent aller au feu un jour... Depuis, nous nous demandons s'ils viendront chercher le reste?... Quant à accepter un sou de paiement ou un objet en échange, sachant ce qu'ils vont faire de ce cuivre, ce serait participer à leur crime, et je ne le ferai pas!...

7 avril 1917.

Samedi saint. — Muno est envahi depuis trois semaines par des centaines de civils, qui sous prétexte de venir travailler à la deuxième voie du chemin de fer, dévalisent le pays et vont finir par nous couper les vivres. Et chose pire encore, des femmes tout à fait équivoques débarquent aussi de là-bas et se faufilent partout pour espionner. L'une d'elles, israélite éhontée et scandaleuse, s'est figuré qu'elle habiterait chez nous. Elle a eu recours à tous les moyens, a fait marcher le Commandant, puis est venue elle-même avec un officier, enfin m'a envoyé hier l'ingénieur en chef de la ligne, un grand diable de plus de six pieds qui devait se baisser pour passer dans les portes et qui, devant mon refus et mon assurance que la maison ne renferme que des dortoirs et non des chambres, m'a dit qu'il voulait « voir ». Il pensait me troubler. Mais pas du tout. De l'air le plus naturel, je l'ai escorté de la cave au grenier. Il a été bien attrapé et n'a su s'en tirer qu'en me disant au départ comme

celui des marmites : « Votre maison est extraordinairement propre et bien tenue. Je n'ai vu qu'en Allemagne semblable chose. » Merci du compliment, pour moi, je trouve la dernière phrase de trop.

Me voilà, j'espère, débarrassée des instances de sa « colombe », qui, avec son air ingénu et ses dix-huit ans, n'aurait pas accepté autrement que comme espionne de coucher ici. Et moi, je ne la recevrai ni pour or ni pour argent, et il lui faut un fameux toupet pour oser le demander.

Les Prussiens se sont emparés ces jours-ci d'une grande scierie tenue par les trois frères Duval, qui refusaient de travailler pour eux. Ils les ont emprisonnés à Florenville et se sont emparés des chevaux, de tout le matériel, des machines et du bois. Les trois Duval ont en tout douze enfants en bas âge. Leur départ a bouleversé la population. Leurs ouvriers ont été requis. Six d'entre eux ont refusé. Ils sont au cachot de Florenville depuis le 19 mars et vivent de 250 grammes de pain noir et de trois tasses d'eau par jour. Leurs femmes vont sans cesse essayer de les voir, mais on ne laisse entrer personne. Le factionnaire est impitoyable et refuse la moindre douceur. On a aperçu ces malheureux à une lucarne. Ils sont effrayants. On se demande si on les relâchera lundi comme on l'avait dit? Deux de leurs femmes ont été prises et emprisonnées à Muno pour trois jours dans deux caves de la gendarmerie. Elles sont sorties hier et on en emmène deux autres pour trois jours aussi. Une cinquième, qui avait reçu un des « civils » qui était un espion de première marque, se disant Français, a crié : Vive la France ! », alors l'espion l'a dénoncée ; celle-là a été condamnée à un mois à Arlon. Elle attend qu'on vienne la chercher. Voilà où nous en sommes.

Les deux aînés Duval sont relâchés et le troisième est encore à Florenville avec ses six ouvriers qui meurent de faim. Le lundi on ne les relâche pas; on croit qu'ils se rendront plutôt que de mourir. En tout cas, s'ils sortent, ils seront incapables de travailler et même de faire la route jusqu'ici.

24 avril.

Ce matin, nous apprenons que trois des malheureux ouvriers de Duval ont été enlevés et transférés dans une colonie disciplinaire; où? Et jusqu'à quand? Nul ne le sait. C'est affreux et ce sont les trois plus âgés et les plus malades.

14 juin.

Nul n'est encore revenu de ces pauvres pères de famille et, depuis, deux autres levées d'hommes ont été faites pour aller travailler à Longuyon, Montmédy et les environs de ces villes. On a eu des nouvelles des derniers enlevés. Les uns sont parqués dans un espace clos par des fils barbelés; d'autres déterrent les morts et les replacent où on leur dit; quelques-uns soignent des chevaux galeux ou encore gardent cent dix bêtes à cornes qu'on a entassées dans une église où on les prend au fur et à mesure pour être mangées.

Quant à nous, une équipe nouvelle a fait irruption dans le célèbre réfectoire. Je croyais qu'il avait passé par toutes les destinations possibles, je me trompais. On a enlevé le grillage de l'une des fenêtres sur la rue, et nous avons vu surgir d'énormes voitures bâchées, d'où sont sorties d'immenses caisses qu'on a entassées jusqu'au plafond; on a dressé plusieurs lits dans l'espace resté vide, et on a déballé les caisses! Les unes étaient bourrées de linge sale, de vêtements ensanglantés; les autres, d'armes, de bottes, de débris de toute sorte. Les cinq ou six hommes de métiers qui prenaient possession avaient aussi leurs machines.

Machine de tailleur, de cordonnier, de rétameur, de blanchisseur, etc., etc. Une chienne et ses trois petits chiens complètent le tableau et les odeurs fétides qui s'échappent de tout cet amalgame m'ont clairement avertie que, ne pouvant boucher l'escalier, je devais au moins boucher le côté opposé allant dans le préau. J'y ai fait mettre une porte pleine et solide, fait condamner celle qui va du réfectoire dans la cour des enfants et fait placer une solide barrière dans l'escalier au premier étage. Nous avons dû empiler les cent enfants de la soupe scolaire dans le préau, et faire, désormais, entrer et sortir toutes les enfants externes par la cour des enfants. Celle de devant est déjà encombrée de caisses. Ils y emballent les objets après leur désinfection ou leur réparation. Et, comme ils savent tirer parti de tout, ils ont installé leur lessiveuse dehors sur la route qui borde la maison à l'Est. Ils ont tendu des cordes tout le long de nos sapins, et ils font sans arrêt leur blanchissage auquel se joint tout le linge sale des Allemands en ce moment à Muno.

Et comme, sur le devant de la cour d'entrée, ils avaient choisi pour leurs déballages et emballages le dessous des fenêtres de la cuisine, qu'on ne pouvait plus ouvrir avec une chaleur de 40 degrés, j'ai prié le chef de vouloir bien se contenter d'un côté de la cour et ils ont débarrassé celui de la cuisine. Tous ces soldats ont faim ; cela se voit, ils ont des mines de déterrés !

Quant aux bandes de civils, ils sont effrayants et parcourent pieds nus et en guenilles les chemins et les routes. Ils volent dans les jardins, grimpent dans les arbres et font peur à tout le monde. Les officiers mangent encore, à prix d'or, mais leurs subalternes semblent exténués et menaçants.

Qu'est-ce qui nous attend encore ?

QUATRIÈME PARTIE

Les évacués

6 octobre 1918.

Après seize mois, je retrouve ce cahier, que j'avais abandonné, n'ayant à y mettre que des choses trop douloureuses et le récit d'une vie de lutttes incessantes pour procurer aux enfants et aux sœurs de quoi ne pas mourir de faim.

Nous sommes réduites au dernier degré de misère touchant la chaussure surtout. Enfin l'épreuve va peut-être finir. En conduisant les enfants en promenade, avec leurs gros sabots de bois, la Providence a voulu que, traversant le village de Chassepierre, qui était le but, nous rencontrions une longue file de ces malheureux émigrés français que les Allemands chassent de leurs demeures.

Ce jour-là, c'était toute la population de Murvaux près Dun-sur-Meuse. C'était une foule compacte, désolée, frissonnante!

La sœur qui conduisait les enfants supposa bien mes intentions, et me ramena deux fillettes de six et neuf ans, qu'elle dut même porter tour à tour avec l'aide des grandes, tant elles étaient fatiguées et mal chaussées. Ici ce furent des cris de joie, on trouva deux soupes et des pommes de terre, plus un petit dessert pour ces pauvres exilées, dont les mères avaient été heureuses de voir le départ; elles savaient que leurs filles auraient un bon lit, au lieu de la botté de paille qui les attendait dans quelque hangar de Chassepierre.

Le lendemain, les deux enfants étaient fières de leur costume de pensionnaire. Mais à peine installées en classe, voilà un ordre de l'autorité allemande m'enjoignant de faire reconduire à Chassepierre les

deux évacuées de Murvaux. Avec ces êtres-là il est difficile de s'expliquer; je me vois donc obligée de faire repartir les deux enfants, pour tâcher de trouver une conclusion satisfaisante.

Les 9 kilomètres qui séparent Muno de Chasse-pierre sont durs à franchir, mais il le faut; on va de là à Florenville où est le commandant de l'étape. Celui-ci hausse les épaules, et me fait dire que je suis libre de prendre les enfants que je veux; alors au lieu de deux on m'en ramène cinq! Je garde tout, à la grâce de Dieu.

La semaine suivante, la grippe fait son invasion; vingt-cinq à trente enfants sont au lit ensemble, presque toutes les sœurs sont prises, c'est un chaos. Heureusement j'ai de la quinine, du sulfate de soude; nous passons une quinzaine indescriptible : c'est dit-on, la fièvre espagnole.

Enfin, voilà, pour la Toussaint, les lits vides et notre inquiétude passée, mais toutes sont déjà si affaiblies par le changement de nourriture, par le si mauvais pain, par le tourment moral, qu'on n'est plus que l'ombre de soi-même!

CINQUIÈME PARTIE

La retraite

Elle a commencé! elle se poursuit! continuera-t-elle? Dieu le veuille! Depuis la fin d'octobre, d'interminables files de voitures se succèdent sans interruption sur toutes les routes; le sol est tellement défoncé qu'on enfonce dans la boue grasse et épaisse jusqu'aux chevilles.

On dit que c'est l'armée du Kronprinz qui déménage par là. Les camions automobiles portent tous son buste surmonté de l'aigle et ont leur file à gauche. A

droite, ce sont des milliers de voitures attelées de deux, trois, quatre et même six chevaux, c'est tout le déménagement de la France occupée qui s'en va dedans : meubles en bois, en fer, instruments de travail, batteuses, machines à coudre, bicyclettes, pianos, fours à pain, provisions, volailles, cabanes à lapins, jusqu'à un corbillard avec ses tentures. Enfin ce qui est monté cette semaine est inimaginable. Puis des troupeaux de vaches, de moutons; avant-hier quatre cents bêtes à cornes se suivaient à quatre heures. Le jour d'avant, il y en avait eu trois cents.

A certains moments, les camions redescendent sur la France, portant sans doute des provisions au front. La nuit, cela monte comme le jour, avec un tel tapage qu'on croirait entendre l'enfer en promenade.

Il y a des jours où il est très dangereux de sortir. La plupart des mères gardent leurs enfants ou les portent à l'école de peur de les voir écrasés. Il monte aussi énormément de canons, quelques régiments en désordre ou désarmés, énormément de cavaliers isolés ou espacés, et dont la morgue d'antan a fait place à un air sombre et à une tenue accablée, puis des avalanches de soldats pour loger à Muno; toutes les maisons, les granges, les écuries, les greniers en sont bondés, on en entasse jusqu'à cent chez le même individu; une femme en a dix dans sa petite cuisine, c'est à mourir. Le soir, ils boivent de l'eau-de-vie à tasses et deviennent furieux.

D'autres parlent de leurs hauts faits à ces moments d'ivresse. Hier, l'un d'eux s'avouait l'auteur du massacre de Tintigny; il avait commandé le feu, il dit : « Je suis maudit. » Un autre raconte ce qu'il a volé en France aux pauvres évacués, etc. On s'est emparé des écoles communales (en attendant l'église) et une

foule de tentes sont dressées dans les prés. Des voitures bâchées solidement stationnent et de là il sort : des oies, des canards, des poules, des lapins, des brebis, des chèvres. Les gardiens de ces bêtes les font paître tout le jour, et nous volent des légumes et du bois pour fabriquer leur cuisine. Ils ont un grand feu toute la nuit au bas de notre jardin, où ils sautent pour se servir de nos choux, navets, poireaux, etc. Ils nous volent un stère de bois par jour, et nous rient au nez si nous cherchons à réclamer. Ce sont de vrais romanichels; on dirait les abords de la foire au pain d'épice, ou les fortifications du côté de Bicêtre!

Il est venu trois chefs visiter la maison, ils l'ont trouvée si bien agencée que le docteur en chef m'a dit : « Nous allons prendre *entièrement* votre établissement pour un beau lazaret. » Je lui ai dit sans sourciller : « N'y comptez pas du tout, nous nous gênerons comme toujours, pour vous prêter des salles; quant aux enfants, vous me passerez sur le corps, et sur celui de chaque sœur, avant d'y toucher. Les lois de la guerre ne vous permettent pas de chasser de leur maison soixante-dix enfants pauvres ou sans mère. — Mais, objecte-t-il, si on vous bombarde? — Si on nous bombarde, nous saurons mourir ! mais nous mourrons chez nous, et non dans les bois. » Et comme je voyais sur les traits du commandant une sorte d'hésitation, j'ajoute en le regardant bien en face : « Puis au fait, avez-vous encore une mère? » À cette question inattendue ses paupières tremblent, s'abaissent, il se tait. Je me dis : la cause est en bonne voie. Et je lui répète : « Avez-vous encore une mère? — Oui, répond-il à demi-voix. — Eh bien, alors, que vous dirait-elle, si elle était là? » Silence. « Elle vous dirait sans hésiter : Allez-vous-en. Que sa réponse vous suffise, partez et ne me demandez plus d'évacuer, cette

maison. » Il rougit et sort, ses deux acolytes le suivent.

Moi, je monte à la chapelle, et je dis à la sainte Vierge : « Voilà plus de quatre ans que vous nous sauvez par des miracles successifs, et vous laisseriez évacuer cette maison qui est à vous? Non, cela ne sera jamais ! » Et je redescends tranquille.

Le soir, l'un des trois est venu me prier de loger huit dames de la Croix-Rouge allemande pour la nuit, ajoutant : « Nous ne prendrons pas votre maison. » Bien reconnaissante à la sainte Vierge, seule cause de ce revirement surprenant, nous avons débarrassé une salle du rez-de-chaussée, installé des lits et fait un bon feu.

A huit heures et à neuf heures, le chef du matin a, en deux bandes, conduit ses infirmières et a voulu voir leur installation, dont il a paru fort content. Nous avons apporté aux dames un pot de cacao et du pain, et nous les avons solidement enfermées, ne sachant pas trop leur identité.

Le lendemain matin, on s'est hasardé prudemment. On leur a porté une soupe chaude et du pain, elles sont parties enchantées de nous.

Le soir, le docteur en chef est revenu pour un lazaret, mais pas avec le ton de la veille; c'était un autre homme; je lui ai donné le grand réfectoire et la classe contiguë, il s'en est contenté, et nous voilà un peu rassurées.

Le samedi suivant, un très fort recul se produit et nous amène encore des centaines d'hommes, dont cinq cents pauvres prisonniers français. Quelle émotion à leur vue! Toute la population les entoure. On les empile dans les deux écoles communales. Ils font pitié, on leur apporte de tout côté des vivres. Ils sont mangés de vermine; il y en a qui ont leur chemise

depuis six mois; d'autres n'en ont plus. Pas de bas. Les pieds écorchés dans des sabots, La barbe, les cheveux pleins de poux et autres bêtes, qui vous sautent dessus si on les approche.

Nous n'avons plus rien, mais on trouve encore de quoi soulager les prisonniers. Avec nos vieux bas, nous leur taillons encore quelques paires de chaussettes. Nous coupons des bandes dans du vieux linge, celles qui ont deux camisoles en donnent une, enfin, on s'ingénie; mais, hélas! c'est si peu de chose à côté de ce qu'il faudrait!

Les habitants se montrent admirables, plusieurs femmes lavent et sèchent à la hâte les chemises de ceux qui en ont.

On fait des marmites de soupe, on organise une quête pour faire dimanche un gigantesque pot-au-feu dans des chaudières.

31 octobre 1918.

Les prisonniers français ont demandé aux Allemands d'aller à la messe, on a refusé. Ce soir, distribution du fameux pot-au-feu, trois quarts de litre de bon bouillon à chaque prisonnier.

Une sœur peut entrer pour visiter les malades, et elle porte tous les matins un broc de cacao au lait bouillant, et ce que nous pouvons avoir en plus. Ils sont si reconnaissants!

3 novembre.

Voilà un autre recul; les pauvres prisonniers français cèdent leur place aux écoles communales, ils sont parqués comme des bêtes à la gare et dans les prés; il pleut, c'est navrant. Le soir, à huit heures, ils vont demander asile à M. le Curé qui leur ouvre l'église et y fait un bon feu. Le lendemain matin, impossible d'y pénétrer sans marcher sur des hommes. Ils sont

entassés dans les bancs, les chapelles, le chœur, le jubé, la chaire, les confessionnaux, les autels. Le catafalque est rempli de marmites. M. le Curé enlève le très saint Sacrement et vient dire la messe à notre chapelle; il commande pour le soir des chaudières de soupe, on en distribue six cent quatre-vingts rations, et cela pendant quatre jours!

Le samedi, par un temps affreux, on embarque ces malheureux pour être empilés dans un parc de Saint-Médard; les plus malades sont entassés dans des charrettes.

Le temps s'est remis au froid, il gèle. La grande marmite de cacao est prête, elle est distribuée dans la rue par trois sœurs aux plus fatigués; on dirait un convoi funèbre... Combien de ces hommes vivront encore en arrivant en Allemagne? Il en manque trente-six à l'appel; ils se sont évadés; tant mieux, que Dieu les protège!

Cette journée du 9 suffit à peine à quinze ou vingt soldats pour nettoyer l'église, et rendre les offices possibles demain dimanche. Toute la caravane de voitures, d'autos, de piétons a duré la semaine entière nuit et jour. On se demande comment toute la France occupée pouvait contenir cela? Il devient impossible de circuler sans danger. Dimanche soir, le canon se rapproche, toute la nuit est terrible, nos murs de 0 m. 80 tremblent, toutes nos fenêtres sont ébranlées. On doit se battre sur la Meuse entre Mouzon et Sedan, et demain sans doute les bombes arriveront à Munro.

11 novembre.

Lundi matin. — On n'entend plus rien, le bruit circule qu'on attend un armistice; mais nous n'y croyons pas, on l'a dit tant de fois! Et cependant la nouvelle se confirme.

Il remonte des régiments allemands, et vers quatre heures du soir nous en voyons défilér un, musique en tête. Cette musique est impressionnante, c'est une sorte de marche funèbre, lourde, saccadée, comme le cri de départ de ce peuple. J'étais à la chapelle, comme en 1914, quand les fiers uhlans étalés sur leurs beaux chevaux étaient passés avec leurs airs menaçants, pour ouvrir sur la France l'ère de deuil et de sang qui n'a pas encore cessé. Ce soir, ce sont des hommes harassés ou furieux, une débandade de soldats qui remontent vers l'Allemagne.

Seule, devant le Tabernacle à la chute de ce jour, qui devait être le dernier pour nous, d'après le rapprochement de la canonnade de la veille, je comprends que Dieu nous a sauvés une fois de plus, et ma confiance en la protection incessante de la très sainte Vierge grandit encore. Le lugubre défilé dure toute la nuit et le lendemain.

12 novembre.

Nous apprenons que l'armistice a été signé la veille, et que bientôt les troupes de France apparaîtront. La joie est immense de toutes parts, on arbore les drapeaux des Alliés, et les jeunes gens préparent des arcs de triomphe.

Les derniers Allemands restés à Muno décampent. Le lazaret installé chez nous s'emballé et fuit, nous laissant de la vermine et cinq paillasses bourrées de cartouches. A-t-on idée d'une atrocité pareille ?

Comme dernier adieu, ils ont fait sauter, au bas du village, dix caisses de grenades. Au son de trois heures (nous étions à genoux pour faire l'acte d'adoration) une détonation formidable nous frappe de stupeur. Les fenêtres s'ouvrent, les carreaux tombent en poussière, les murs sont secoués, les cloisons se fendent, etc. Une énorme colonne de fumée s'élève à

gauche de la chapelle et nous montre que nous venons encore d'être l'objet d'une protection miraculeuse; nous nous précipitons dans les divers corps de logis de la maison. Il y a des carreaux brisés en masse, deux cloisons endommagées. Mais, ô prodige! rien dans aucune des pièces où il se trouve des enfants : classes, ouvroirs, cuisine, infirmerie.

A la chapelle, la protection a été encore plus visible. Cette chapelle a été bâtie très légèrement et le mur du fond, juste dans la direction du coup, est construit de l'épaisseur d'une seule brique. Il devait tomber. Il n'a rien. Il y avait là une sœur en oraison, quand le coup est parti; elle a vu les souches sauter en l'air, la lampe du sanctuaire, posée sur un gradin de l'autel, voyager de droite à gauche sans même s'éteindre, et c'est tout l...

Dans le village, il y a des maisons abimées, découvertes, des éboulements intérieurs, des portes et des fenêtres fendues en trois et sorties de leur place, bien des gens blessés par des éclats de verre. Une sœur qui priait près d'un mort a reçu la fenêtre sur le dos, et s'est crue perdue. On nous a amené trois enfants que les parents nous ont priées de faire coucher n'ayant plus un carreau en place. Et comme le verre manque, comme le mastic, comme tout le reste, nous avons dû enlever des divers cadres que nous possédions, tous les verres pouvant boucher les fenêtres. On les a assujettis avec des clous; aux autres fenêtres, on a mis des cartons à dessin, des bouts de toile cirée. Il reste encore beaucoup de fenêtres vides.

SIXIÈME PARTIE

L'armistice. — Entrée de l'armée française

Le dimanche 17 novembre, une patrouille française

annonçait le passage des troupes pour le lendemain. Et comme à la nouvelle de l'armistice les Allemands avaient libéré les malheureux prisonniers qu'ils traînaient à leur remorque depuis quinze jours, beaucoup de ceux qui avaient séjourné à Muno se sont hâtés d'y revenir; nous en avons eu vite le réfectoire plein. Nous y avons mis les malades; puis, devant l'affluence de ces malheureux, nous avons dû supprimer la distribution de la soupe scolaire et remplir le préau de ces soldats affamés et grelottants, auxquels nous avons donné tout ce qui nous restait de camisoles et de bas, ne gardant que le strict nécessaire pour l'hiver. Un pauvre nègre gelé, blotti contre le poêle, s'est épanoui en se voyant revêtu du tricot de coton d'une sœur; cette blancheur à côté de la peau noire, comme du cirage, de cette large face a fait rire tous les autres.

Enfin, le lundi 18 novembre, jour où se terminait ma cinquantième année de vie religieuse, M. le Curé avait dit la messe à la chapelle et fait faire la première Communion à trois de nos petites évacuées. Nous venions de descendre de la chapelle, quand un cri retentit : « L'armée française ! » Aussitôt, de tous les côtés, on se précipite par les trois escaliers. Le drapeau est arboré depuis la veille à toutes les maisons; les rues sont pleines de monde criant : « Vive la France ! » Notre drapeau hissé tout en haut au-dessus de Notre-Dame du Sacré-Cœur, porte sur sa partie blanche le cœur sacré de Jésus.

Il fait froid, mais très beau et le soleil qui éclaire nos braves, se détache sur le bleu pâle d'un ciel sans nuages. C'est une heure de joie, la première depuis quatre ans ! On pleure, on crie : « Vive la France ! » Les officiers saluent avec leur épée; M. le Curé de Muno et un Père bénédictin français arrivant de Conques sont dans la rue devant le presbytère.

Après le long défilé des glorieux vainqueurs, on vint me dire que le service de santé allait séjourner à Muno deux ou trois jours.

Les majors, enchantés de notre accueil, et de nos deux grandes salles, se hâtèrent d'en prendre possession.

Ils furent outrés de l'état où se trouvaient réduits nos malheureux prisonniers, et commencèrent à leur donner leurs soins.

On logea au presbytère et chez les principaux habitants, les officiers, le colonel. On laissa chez nous les malades, les brancardiers (dont trois étaient prêtres) et tout ce qui put tenir d'hommes. Le reste fut empilé dans les écoles et ailleurs.

Parmi les malades prisonniers, un malheureux soldat d'Eure-et-Loir était comme idiot; on finit par s'apercevoir qu'il était mangé tout vivant par des milliers de poux. Deux sœurs se dévouèrent pour le nettoyer, et mettre le feu à tout ce qui l'avait touché; le major le croit perdu; il l'a envoyé en auto à l'hospice de Charleville pour être ensuite rapatrié...

Le mardi 19, nous avons eu à la chapelle trois messes et il y en a eu huit à l'église, car cette compagnie renferme onze prêtres; l'aumônier en chef nous a donné le salut à la chapelle.

Le soir, on a annoncé le *Te Deum* solennel à l'église... Elle était trop petite. Et quand, après un mot chaleureux de l'aumônier à ses soldats, et quelques paroles de sympathie et d'admiration par M. le Curé de Muno, devant cette foule de braves, on a entonné le cantique : « Nous voulons Dieu »; la froideur belge a été subjuguée par l'enthousiasme et ce n'a été qu'un cri formidable s'échappant de toutes les poitrines : soldats, prêtres, hommes, femmes, enfants ont acclamé, à cette heure inoubliable, Celui qui punit et qui

pardonne, qui triomphe et qui règne, et sa Mère bénie et Immaculée qui a tant pleuré sur la France, et lui a obtenu le pardon !

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE LOUISE
DE MARILLAC ET DES BIENHEUREUSES SŒURS D'ARRAS

Lille

M. *Misermont* nous envoie le compte rendu suivant :

Les 25, 26, 27 juin 1920, le triduum de la Bienheureuse Louise de Marillac, et des Bienheureuses Madeleine Fontaine et ses compagnes martyres, fut célébré à Lille avec la plus grande solennité.

La belle Basilique de Notre-Dame-de-la-Treille, ornée comme aux plus beaux jours de fêtes, était richement décorée avec des draperies blanches et rouges très amples, des oriflammes blanches et bleues, des emblèmes religieux variés. De la voûte tombaient des dômes somptueux qui étendaient leurs longues ailes vers les nefs. L'autel, fleuri avec un goût exquis, disparaissait presque sous les fleurs naturelles répandues avec profusion, entre deux massifs de plantes vertes. Au-dessus de l'autel dominait l'écusson des Filles de la Charité; plus haut, dans l'ogive, une toile du maître Giffard attirait particulièrement l'attention de tous : elle représentait saint Vincent de Paul se détachant de la personne même de Notre-Seigneur et, dans un beau geste plein de naturel et de grâce, appelant à lui dans les demeures célestes la bienheureuse Louise de Marillac, comme arrêtée un instant dans sa marche ascendante, pour montrer aux saints les quatre martyres qui, doucement soulevées dans un nuage à la suite de leur mère, tendaient leurs mains triomphantes et présentaient des lys, des palmes, leur chapelet.

Les vendredi et samedi 25, 26 juin furent consacrés aux martyres, tandis que le dimanche 27 était réservé à la bienheureuse fondatrice.

Le vendredi, à la messe, chantée à neuf heures par Mgr Lesne, le séminaire académique assista en habit de chœur, et la maîtrise très exercée de la basilique exécuta admirablement les chants, devant un public nombreux et recueilli.

A midi, Mgr Lesne, recteur de l'Université catholique, le vice-recteur, le secrétaire général, les doyens des trois facultés de théologie, des lettres, des sciences, M. Pannier, le supérieur des Arts et Métiers, le directeur de l'École des hautes études industrielles et commerciales, le médecin de la maison, vinrent s'asseoir à la table du séminaire. Au dessert, le supérieur rappela la grande part prise par l'Université à la confection des deux procès de l'Ordinaire et Apostolique, les membres du tribunal ayant été choisis parmi les professeurs de la Faculté de théologie, et il rendit un témoignage ému à MM. Didiot et Salembier; il se félicita que Mgr le Recteur eût bien voulu chanter la messe, le premier jour du triduum solennel. Dans sa réponse sympathique, Mgr Lesne fit ressortir la part prépondérante du postulateur dans les grands travaux qui avaient assuré le succès de la cause.

A cinq heures, M. Biguet, vice-recteur, chanta les vêpres, et M. Dutoit, secrétaire général des facultés catholiques, dit, avec éloquence, la préparation au martyre des quatre servantes de Dieu. Il sut faire une application heureuse aux œuvres actuelles des Filles de la Charité qui se dépensent pour la jeunesse, comme leurs aînées d'Arras, et, dans la question délicate des syndicats, en particulier, unissent prudemment les ouvrières et les employées pour les soustraire à de perfides influences et leur apprendre à revendi-

quer leurs droits dans les limites de l'ordre et de la justice. Aux offices du matin et du soir, l'Université catholique se trouva largement représentée dans le chœur, tandis que les nefs étaient occupées par un grand nombre de Filles de la Charité et de fidèles.

Le samedi, M. Lecomte, Vicaire général titulaire, chanta la messe. M. le Supérieur du séminaire académique invita pour midi les curés de la ville qui avaient des Filles de la Charité sur leurs paroisses. Il rappela au dessert les détails du miracle opéré, en 1901, dans la maison des Filles de la Charité de la rue Saint-Genois, paroisse Saint-Maurice, sur une jeune fille sourde qui fut guérie instantanément; miracle très beau que l'inexpérience seule de quelques-uns empêcha d'instruire juridiquement, comme le demandent le droit et les traditions de la Congrégation des Rites.

Les vêpres furent chantées à cinq heures par Mgr Frémeaux, vice-doyen du chapitre, et M. Dutoit donna la seconde partie de son panégyrique : *Le Martyre*. Il exposa, avec une maîtrise parfaite, la cause de la mort des sœurs, le refus du serment de Liberté-Égalité réprouvé par le Pape, et par la presque unanimité des évêques, du clergé, des catholiques de France; puis, il fit ressortir les conséquences heureuses de cette glorieuse mort. Le public était plus nombreux encore que la veille. Un salut solennel clôtura heureusement la pieuse cérémonie.

Les deux premiers jours avaient donné pleine satisfaction aux organisateurs du triduum; le troisième jour allait dépasser toutes leurs espérances et toutes les prévisions.

A sept heures, M. Misermont, supérieur du Séminaire académique, célèbre au maître-autel, la messe de communion générale. Les Filles de la Charité ont amené un grand nombre d'enfants; il faudra tout à

l'heure qu'un second prêtre aide le célébrant à donner la sainte communion, pour rendre l'autel libre à huit heures. Un chœur, choisi parmi ces enfants des sœurs et appartenant aux maisons de la rue de la Barre, Stappaert, Moulins-Lille, Saint-Sauveur, interprète, avec un rare bonheur, pendant la messe, la belle cantate à trois voix égales, composée par M. de la Tombelle, en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac; la journée ne pouvait mieux commencer.

A dix heures, devant le chapitre de la basilique, la grand'messe est chantée solennellement par M. le Vicaire général Jourdin; dans le chœur, beaucoup trop étroit, les séminaristes du grand Séminaire diocésain ont pris place à côté de leurs condisciples du séminaire académique. Le spectacle de la basilique, où se presse serrée une foule recueillie, est émotionnant. La maîtrise de Notre-Dame-de-la-Treille chante la messe *Flebam*, composée spécialement à Rome, pour la bienheureuse; le plain-chant en est arrivé de Rome, il y a deux jours; elle donne ensuite les *Kyrie*, *Gloria*, etc., à trois voix d'enfants, du baron Gevaert, directeur du Conservatoire de Bruxelles; tous les chants sont exécutés par elle, d'une manière parfaite.

A l'offertoire, M. Lecocq, organiste de la basilique, interprète brillamment la *Toccata*, de Boëlmann. L'office divin terminé, le public se retire content et édifié.

Une partie de la maison épiscopale, trois prélats et deux vicaires généraux, le vice-doyen du chapitre, les supérieurs d'Annapes et du petit séminaire d'Haubourdin, se rendent au séminaire. M. Jourdin, archidiacre des Flandres, ayant eu les honneurs de la journée, c'est la Flandre qui fait les frais de tous les toasts. On découvre même que les martyres avaient eu des faiblesses pour les Flamands.

A deux heures, M. Delbroucq, vicaire général et supérieur du collège Saint-Joseph, entonne les vêpres. Une multitude, très dense, se serre dans les nefs, se pousse jusque dans les coins des chapelles, déborde dans le couloir de la sacristie et au dehors des portes.

Après le chant du *Magnificat*, Mgr Charost, revêtu d'un rocher de grand prix, travail des meilleures brodeuses de la rue de la Barre, fait son entrée avec la mitre et la crosse, entouré de Mgr Margerin et de M. Jourdin, vicaires généraux. Il paraît aussitôt en chaire aux yeux d'un auditoire avide de l'entendre, et il commence un panégyrique où se détachent des vues, des conceptions, des rapprochements qu'on ne trouve dans aucune vie de la bienheureuse. Après cinquante minutes qui ont paru très courtes, il descend de chaire, prend la chape et s'agenouille pieusement devant le saint Sacrement exposé aussitôt. Après le *Tantum ergo*, il donne la bénédiction du saint Sacrement; puis, reprenant la mitre, il va s'asseoir sur son trône pour écouter la cantate. Dans la basilique, où personne ne bouge, règne un grand silence, malgré la foule qui ne peut pas être plus grande.

La cantate, sorte d'*oratorio* en trois parties, a été composée spécialement pour la circonstance. Le poème est de M. l'abbé Détrez, aumônier à l'hôpital Saint-Sauveur; la musique a été écrite par M. Lecocq, organiste de Notre-Dame-de-la-Treille.

Le prélude à l'orgue est une exposition du thème. suivi d'un autre prélude simplement déclamé.

La première partie, *la Charité*, débute par une exquise mélodie : *Voici du pain...* pleine de charme et d'humilité chrétienne, contrastant vivement avec la phrase large et expressive d'un dialogue émouvant entre l'amour et la haine : « Sans trembler nos blanches cornettes sont deux ailes pour joindre Dieu... » ; elle se

termine par un choral vigoureux de grande allure à quatre voix, écrit dans un style sobre et plein de grandeur :

« Salut, du bien saintes prêtresses
Citoyennes de charité,
A soulager tant de détresses... »

La deuxième partie, *le Martyre*, commence par une phrase d'un caractère funèbre, suivie de phrases touchantes exprimant la tristesse, mais le récit est heureusement coupé par un refrain d'espérance qui n'est autre chose que la célèbre prophétie des martyrs :

« Assez de larmes et de crimes
Vive Dieu ! l'orage est passé !
C'est nous les dernières victimes
Le sang ne sera plus versé. »

Un nouveau choral clôture cette deuxième partie par un appel solennel au divin justicier :

« La haine pour faucher des vies
Amène et ramène l'acier
Ames à l'enfer asservies
Craignez les coups du balancier
Aux mains du divin justicier. »

La troisième partie, *la Gloire*, emprunte son motif conducteur à la mélodie grégorienne : *Gaudeamus* qui s'épanche en de larges périodes parmi des harmonies modernes d'une vibrante sonorité. Puis éclate un air de soprano d'une admirable envolée :

« Salut, charmantes fleurs
Dont la pourpre royale.... »

Un magnifique choral, d'un contraste saisissant, s'élève tout à coup :

« Du sang la féconde rosée
Coule au Calvaire en fleurissant... »

Le chœur final est d'un effet grandiose :

« Saintes martyres, nos modèles
Relevez les cœurs abattus... »

C'est une note de gloire et de sérénité dont certains rappels du *Te Deum* accentuent singulièrement la splendeur.

La satisfaction se lisait sur tous les visages. En entrant dans la sacristie, Mgr Charost déclara qu'il n'avait jamais vu tant de monde dans la basilique de Notre-Dame-de-la-Treille.

LYON

L'Église de Lyon, la Primatiale des Gaules, se devait d'être des premières, sinon la première, à célébrer la gloire de la nouvelle bienheureuse et des deux nouvelles saintes,

Aussi la *Semaine religieuse* de Lyon publiait-elle en sa « partie officielle » du 28 mai — environ quinze jours après les fêtes de Rome — et la lettre de S. Em. le cardinal Maurin, prescrivant un « Triduum solennel en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac, et des saintes Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc », et le « programme des fêtes à la Primatiale de Saint-Jean ».

Voici emprunté, soit à la *Semaine religieuse*, soit au journal *le Nouvelliste*, un pâle résumé de ce « Triduum qui restera une des plus belles pages de notre histoire religieuse diocésaine, s'ajoutant à nos glorieuses Annales; une page que tout un peuple a écrite par les manifestations enthousiastes de sa Foi catholique et de sa confiance dans les destinées de la Patrie française. Et il semblait qu'on sentît passer dans ces foules, comme le frisson des grandes attentes. »

Le présent compte rendu se borne à ce qui intéresse plus directement la double famille de saint Vincent.

La première journée, celle du jeudi 10 juin, consacrée à la bienheureuse Louise de Marillac, commença par une messe de communion célébrée par M. L. Bévière, Supérieur des Lazaristes. Le P. Gonachon, dans le langage pieux et simple de l'homélie, retraça les vertus de la bienheureuse devant un nombreux auditoire. On remarquait la présence à cette cérémonie de nombreuses Filles de la Charité et de la plupart des dames de l'œuvre de Sainte-Françoise, œuvre paroissiale. Dans le chœur, une place d'honneur était occupée par les orphelins d'Oullins et par les jeunes pupilles de l'école de Sacuny et de l'asile de Saint-Alban.

A dix heures, la grand'messe fut célébrée par Mgr Vindry, doyen du Chapitre, en présence de S. Ém. le cardinal et de son auxiliaire. Les chants furent exécutés par les élèves du pensionnat des « Lazaristes » (nom qui est resté à l'ancienne maison occupée par les Prêtres de la Mission (Lazaristes) avant la Révolution).

Le propre de la messe était l'office du saint Sacrement et le commun de la messe en *ré*, de Kempfer. Les jeunes choristes exécutèrent avec un art et un entrain parfaits cette œuvre particulièrement difficile. L'assistance nombreuse était composée des pensionnats religieux de garçons de la ville, des institutions libres de jeunes filles, des patronages, enfants de Marie et orphelines de nos sœurs, des Dames de la Charité occupant les premiers rangs, enfin de la foule des fidèles.

Le panégyrique de la bienheureuse attirait le soir, à cinq heures, une foule plus nombreuse encore qu'égayaient les blanches et mouvantes cornettes des Filles

de saint Vincent de Paul et de la bienheureuse Louise de Marillac ; les paroisses de Lyon, les diverses œuvres étaient représentées à cet hommage rendu à la nouvelle bienheureuse. S. Em. le cardinal présidait, assisté de Mgr Bourchany, archidiacre de Saint-Jean, et de Mgr Chassignon, archidiacre de Saint-Etienne.

Le magnifique panégyrique de M. l'abbé Léon Cristiani, professeur aux facultés catholiques, a produit une impression aussi agréable que profonde, sur tous les auditeurs émus et charmés de ces belles pages d'histoire et d'éloquence.

Ayant fait un tableau de la situation de l'Église de France et de la France, au début du dix-septième siècle et au lendemain de la guerre de Trente ans, M. l'abbé Cristiani montra que saint Vincent de Paul apparut comme un résumé des aspirations généreuses de son époque. Puis, il dégagait peu à peu la personnalité d'une jeune veuve — Mlle Legras — selon le style de l'époque, — autrement dit, Louise de Marillac. Après avoir décrit les phases de l'appel divin, et indiqué la direction toute surnaturelle du « bon M. Vincent » qui contraignait l'ardent dévouement de la néophyte à se reposer en Dieu et « à se mettre au pas de la Sagesse infinie », le prédicateur raconta l'établissement des Filles de la Charité. Les vœux, la règle, le statut nouveau d'une congrégation et non d'un ordre firent l'objet de précisions intéressantes. Passant ensuite au rôle de la bienheureuse, l'orateur la montra aux prises avec le mal qui sévissait, « duel entre la charité et la misère, entre l'amour et la haine ». Cette attirance envers les pauvres, les malades, les enfants abandonnés, alla jusqu'aux galériens. Bien plus, les Filles de la Charité n'hésitèrent point à pénétrer jusque dans la « Cour des miracles, capitale du crime et du vice ». Les innombrables fondations cha-

ritables passèrent comme une splendide vision, faite de misère réhabilitée par l'amour : hôpital général pour toutes les tares physiques et morales, hospice de vieillards, secours et missions dans les campagnes pour soulager les misères de la guerre finissante. Le panégyriste rechercha les causes d'une aussi grande charité. Louise de Marillac avait d'abord en elle l'étoffe d'une sainte. Sa volonté collabora librement avec la grâce. A l'énergie active, elle joignit le goût de la mortification et l'amour du prochain. Ces biens spirituels avaient leur source à leur tour en Dieu même, car « l'homme a reçu de Dieu la puissance de miséricorde ». C'est pourquoi, jusque sur son lit de mort, la bienheureuse rendit gloire à Dieu, qui rapproche les cœurs. M. l'abbé Cristiani en prit occasion pour invoquer dans sa péroraison la sainte française : il l'invoqua pour nous, croyants et pauvres, et pour le pays souffrant et épuisé. Enfin, s'élevant jusqu'à Dieu, il lui demanda pour notre siècle des cœurs comme ceux de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

La journée fut clôturée par un salut solennel du saint Sacrement, donné par Mgr Vindry : les chants liturgiques furent exécutés par un chœur interparoissial des jeunes filles appartenant aux œuvres diverses des Filles de la Charité à Lyon.

La quatrième journée, le dimanche — jour de clôture solennelle des fêtes — fut marquée, surtout, par le panégyrique, impatientement attendu, de Sa Grandeur Mgr Charost, évêque de Lille.

Sa Grandeur avait reçu mission de présenter la synthèse du Triduum. Elle l'a fait avec une incomparable maîtrise. Mgr de Lille est bien l'orateur que nous attendions et qu'on nous avait annoncé. Sûreté de la doctrine, rare culture théologique et littéraire, jaillissement de la pensée, geste mesuré et noble, Mgr Cha-

rost réunit les plus beaux dons de l'orateur chrétien.

La bienheureuse Louise de Marillac, sainte Marguerite-Marie et sainte Jeanne d'Arc attirent notre admiration par des vertus qui leur sont communes à toutes trois, vertus caractéristiques du génie français : la rectitude du jugement, la finesse enjouée de l'esprit, la fermeté d'âme. Et c'est par d'heureux emprunts à leurs paroles, à leurs écrits et à leurs actions que Mgr Charost a démontré que toutes trois furent bien de vraies filles de France.

Mais chacune des trois élues manifeste ces vertus, sous un aspect particulier. Pour Louise de Marillac, c'est l'amour des pauvres, qu'elle tient du Christ, qui avait pour eux une prédilection toute spéciale. Pour Marguerite-Marie, c'est l'amour de Jésus-Christ méconnu, souffrant de l'ingratitude des hommes. Pour Jeanne d'Arc, c'est l'amour du pays, mutilé, humilié, en proie aux désastres de la guerre.

L'éloquent prélat termine en affirmant sa certitude de voir la France redevenir prospère et heureuse, grâce à sa foi et à sa fidélité aux préceptes de la religion qui fit d'elle la première des nations.

J. D.

MAZAMET

Hôpital Saint-Jacques, 18, 19 et 20 juillet 1920.

Il y a de l'enthousiasme, à Mazamet, dès qu'il faut servir une bonne cause ou faire une manifestation religieuse ; et cette fois, il s'agissait de chanter la gloire de la Fondatrice des sœurs à la cornette blanche et de servir la cause de la charité ! C'est pourquoi rien ne manqua dans cette fête de trois jours : ni les artistiques décors, ni le déploiement majestueux des cérémonies liturgiques, ni les magnifiques discours, ni les

flots de l'harmonie, ni les imposants auditoires, et ceux qui furent les heureux témoins de notre triduum ont pu dire en toute vérité « qu'ailleurs on pourra faire aussi bien, mais non pas mieux ».

L'humble chapelle de l'hôpital avait été ornée par les sœurs elles-mêmes ; et à voir l'arrangement si délicat des oriflammes, des inscriptions, des guirlandes, on devinait avec quel amour les mains pieuses des Filles de la Charité avaient paré la maison du Maître et la fête de leur Mère ! Mais que n'auraient pas fait, à la gloire de la bienheureuse Louise de Marillac, que n'auraient pas fait les sœurs de l'hôpital de Mazamet, et surtout la plus jeune d'entre elles, qui essayait ainsi de payer une dette personnelle de reconnaissance pour une insigne faveur !

Même les pauvres sœurs de Sainte-Claire avaient voulu participer à cette ornementation, puisque, sur le maître-autel, on pouvait admirer une splendide apothéose de la bienheureuse due au pinceau d'une Clarisse du monastère tout proche de l'hôpital.

La cour extérieure, pavoisée et illuminée, elle aussi, n'avait rien à envier à la chapelle. La municipalité de la ville avait offert d'elle-même les cerceaux et les ampoules électriques de la Fête nationale. Disposées avec un art exquis, ces lumières ont, tous les soirs du Triduum, donné un féerique aspect à la belle façade de l'hospice.

C'est dans ce décor que le dimanche soir, 18 juillet, nous fut donné un concert musical auquel les artistes de « l'Union musicale républicaine » apportèrent leur talent si connu et leur goût si sûr. Une foule compacte était là, toute sympathique aux bonnes sœurs et à leur œuvre.

M. le Supérieur du grand séminaire tint à dire merci à tous au nom de la famille de saint Vincent. Il

se lève ; tous les bruits se taisent, et, d'une envolée sublime l'orateur chante « l'Hymne de la charité » : « Nous sommes réunis autour d'un grand drapeau, dont les plis se tendent par delà les frontières et les partis : le drapeau de la charité chrétienne ; et ce drapeau, nul ne l'a mieux porté que l'humble Vincent de Paul, ce grand Français dont la Révolution de 89 n'a pas osé attaquer la mémoire ! » Tout le monde applaudit cette improvisation magnifique lancée dans la nuit, d'une voix si prenante. C'est bien sur le terrain de la charité, et M. Durand termine par cette idée que se fera toujours dans le monde l'Union sacrée dont on parle tant.

La soirée prit fin par « l'Hymne national » que tout le monde écouta debout dans un religieux silence.

Le programme des cérémonies religieuses a été tout le temps très suivi, quoiqu'il fût presque chargé : l'assistance fut toujours si nombreuse que le petit édifice ne pouvait contenir tous les fidèles.

Les offices du premier jour, consacrés à la gloire de la bienheureuse Mère, furent présidés par M. le Supérieur du grand séminaire, assisté de deux de ses directeurs : MM. Sackebant et Dulau.

Des chants nombreux et de circonstance furent exécutés par une petite schola, improvisée avec un rare bonheur par M. l'aumônier de l'hôpital.

Aux vêpres, M. l'abbé Sackebant nous montra, dans un discours vraiment littéraire, la bienheureuse Louise de Marillac préparée par la divine Providence à la grande œuvre de sa vie, et coopérant de toutes ses forces à la grâce d'en Haut.

Le deuxième jour, lundi, fut la fête de saint Vincent de Paul dont la solennité coïncida pour nous avec l'adoration perpétuelle.

Les offices de cette journée furent célébrés par le

clergé de la ville, groupé au complet, comme la veille, pour payer aux sœurs de la Charité son tribut de sympathie et de reconnaissance.

Aux vêpres de trois heures et le soir, à la cérémonie de huit heures, la parole était aux premiers vicaires des deux paroisses. L'un célébra les merveilles de l'Eucharistie, l'autre sut glaner, dans la vie de saint Vincent, les traits les plus instructifs et les plus capables d'accroître la dévotion de l'auditoire envers l'apôtre de la charité.

Comme la veille au soir, à la sortie de la cérémonie religieuse, il y eut encore illumination, et cette fois, petit feu d'artifice.

Le troisième jour, tout à la mémoire et à la louange des quatre bienheureuses martyres d'Arras, vit encore la foule pieuse affluer dans notre chapelle, surtout à huit heures du soir, pour la cérémonie de clôture.

Cette fois, c'est l'aumônier de l'établissement lui-même, M. l'abbé Poussinet, qui s'est réservé le rôle de nous parler des vaillantes vierges que Rome a voulu donner pour cortège à la Mère des Filles de la Charité. Il le fait de sa voix éloquente et toujours jeune ; il nous montre ces saintes filles vierges, et trouvant dans leur virginité l'enthousiasme de l'apostolat le plus profond, et la couronne du plus glorieux des martyres.

Ces paroles émurent tout l'auditoire, dont l'enthousiasme se manifesta par le *Te Deum* de clôture... qu'on aurait voulu retarder encore.

Mazamet n'oubliera pas de si tôt ces fêtes splendides et le souvenir en demeurera gravé dans bien des cœurs pour la sanctification des âmes. X.

TARBES

Un journal de la localité donne les détails suivants :

La fête de la Fondatrice des Filles de la Charité a été célébrée le 4 juillet, et l'on a pu voir, à cette occasion, de quelle estime et de quelle sympathie la ville de Tarbes entoure les filles de saint Vincent de Paul. Aux diverses cérémonies qui se sont déroulées à la cathédrale, l'on est venu en foule. Aussi bien, l'édifice avait-il revêtu son plus bel air de fête. L'ornementation en avait été confiée à M. Capdevielle, tapissier, qui, une fois de plus, s'est montré un maître. L'autel surtout retient les regards. Les six colonnes qui l'entourent sont couvertes de draperies rouges, parsemées de fleurs, au milieu desquelles serpente un large galon d'or. Derrière le tabernacle, le tableau de la bienheureuse, éclairé de vingt lampes électriques. Au sommet du baldaquin qu'entourent des draperies tricolores, le drapeau national. Le long des tribunes, des tentures rouges, parsemées de cœurs et d'étoiles d'or ; de multiples oriflammes dont plusieurs portent l'image de saint Vincent de Paul ou de la bienheureuse Louise de Marillac et des paroles mémorables de l'un et de l'autre.

Une messe de communion a été célébrée à huit heures. A la messe solennelle, qui fut chantée à dix heures par M. le grand vicaire Quidarré, l'église est comble. Le soir, bien avant l'arrivée de Monseigneur qui doit présider les vêpres, la cathédrale est envahie par la foule. Sa Grandeur prend place au trône à trois heures ; le chant des vêpres commence, alterné par les élèves du grand séminaire et les chœurs réunis de l'hôpital mixte et de la Miséricorde. Devant la table sainte, au premier rang, les Filles de la Charité, au nombre d'une quarantaine ; à côté d'elles, les Dames de la Charité

portant leurs insignes. Dans le public, les délégations des diverses communautés religieuses, les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, de la Croix-Rouge et des autres sociétés d'assistance.

Après les vêpres, un lazariste monte en chaire pour prononcer le panégyrique de la bienheureuse. L'orateur n'est pas un inconnu. Il prononça, il y a quelques années, l'éloge de saint Vincent de Paul, à la cathédrale, lorsqu'y fut posée la plaque de marbre qui rappelle que ce grand saint y fut ordonné sous-diacre et diacre.

Après avoir rappelé le mot de l'apôtre : « Dieu est charité », l'orateur nous montre Louise de Marillac choisie par Dieu pour faire rayonner la divine charité dans le monde. Elle a répondu à cette vocation d'en Haut par l'Institut des Filles de la Charité. Dieu la prépara par la souffrance à l'établissement de cette œuvre. Elle aurait plus tard à apprendre à ses compagnes à soulager la misère, à consoler la douleur ; pour qu'elle pût vraiment compatir aux souffrances des autres et exciter la pitié en leur faveur, Dieu la fit passer elle-même par le chemin de la croix.

Guidée par saint Vincent, elle fait la visite des confréries, elle fonde la Compagnie des Filles de la Charité, elle institue l'Œuvre de secours aux Enfants trouvés, elle place dans les hôpitaux ses premières compagnes, elle les envoie aux galériens, aux soldats blessés.

En terminant, l'orateur nous fait voir dans la béatification de Louise de Marillac la glorification de Dieu qui est charité, de l'Église qui est animée par l'esprit de charité, de la France qui est pleine de charité.

Mgr l'évêque commente un mot de l'orateur : Dans la grande armée de la charité dont Vincent de Paul est le généralissime, Louise de Marillac reçut la di-

rection du corps d'armée des Filles de la Charité.

« La ville de Tarbes, proclame Mgr l'Évêque, s'honore, à juste titre, d'avoir donné à la France et au monde le grand généralissime des temps modernes, l'illustre maréchal Foch »; mais, ajoute Sa Grandeur, Tarbes possède d'autres titres à notre reconnaissance.

« Si, dans un moment d'égarement, beaucoup trop de villes ont chassé les sœurs de leurs hôpitaux, Tarbes, non seulement les a maintenues, mais encore les a constamment entourées de considération et de respect.

« Si Notre-Seigneur, le Dieu de toute charité, s'est vu trop souvent refuser le droit de passer à travers les rues et les places publiques, à Tarbes, du moins, les processions de la Fête-Dieu se sont toujours déroulées au milieu d'une foule sympathique et recueillie. »

Puisse la ville de Tarbes continuer ces libérales traditions, particulièrement en favorisant le maintien, dans ses murs, du foyer où se forment les apôtres par excellence de la charité, à savoir le grand séminaire et les pieux séminaristes.

Avant le salut du saint Sacrement, les chœurs de l'hôpital mixte et de la Miséricorde exécutent une « Cantate » composée pour la circonstance par M. Fraixe, directeur de l'École de musique, sur une poésie d'un style très élevé, due à la plume d'une sœur de Saint-Vincent.

VALFLEURY

Certes, à Valfleury, beaucoup de cérémonies religieuses ont eu, dans le passé, une allure plus grandiose et amené un nombre plus imposant de pèlerins; mais, rarement, croyons nous, des fêtes s'étaient déroulées dans une atmosphère de piété plus intime et plus prenante que celles qui viennent d'avoir lieu à l'occasion de la Béatification de Louise de Marillac.

Notre célèbre lieu de pèlerinage régional se devait de célébrer dignement la fondatrice, avec saint Vincent de Paul, des Filles de la Charité. Valfleury, en effet, depuis bien longtemps a des attaches profondes et vivantes avec les communautés religieuses nées du zèle apostolique et du génie d'organisation de saint Vincent de Paul et de Louise de Marillac : dès novembre 1687, des Lazaristes dirigent le pèlerinage de la Vierge du Genêt d'or et il y a des années et des années que les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de la contrée ont pour notre Madone un culte fervent.

Organisées par M. Bourzeix, recteur du pèlerinage, les fêtes en l'honneur de Louise de Marillac ont commencé jeudi 15 juillet et se sont continuées jusqu'au dimanche soir : un triduum donc et une clôture solennelle.

Les prédications avaient été confiées, comme il convenait, à un Prêtre de la Mission, et pour la plus grande joie et le plus grand profit des fidèles, il s'est rencontré que ce prédicateur était un des orateurs les plus aimés et les plus appréciés dans notre vallée du Gier : le P. Doucet. Nous n'analyserons pas ici chacun des discours qu'il a prononcés en l'honneur de Louise de Marillac : la tâche serait impossible ; car, durant ces quatre jours, le P. Doucet s'est efforcé de pénétrer l'âme de Louise de Marillac, de montrer l'importance de son œuvre et surtout de mettre en relief tout ce que l'institution des Filles de la Charité représentait de nouveau dans l'histoire de l'Église.

Dans les solennités religieuses de Valfleury, il y a quelque chose qui n'est jamais faible, c'est la partie musicale. Tous les pèlerins savent qu'elle est assurée par l'ouvroir des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Le chœur de chant de cette maison est célèbre dans la contrée, ce n'est que justice. La maîtresse-pièce de

tous les morceaux qui ont été donnés durant les dernières fêtes a été une cantate à la bienheureuse Louise de Marillac. Le maître La Tombelle avait trouvé d'excellents interprètes dans la petite basilique de Valfleury pour son œuvre, d'une exquise et émouvante simplicité dans la plupart des passages, avec, parfois, quand c'est nécessaire, des envolées pleines de richesse et de puissance. Que l'on arrive à donner à Valfleury des morceaux de cette nature qui, au premier abord, ne paraissent écrits que pour des maîtrises de cathédrale ou de grands établissements, la chose peut étonner, mais, c'est un fait, et au lieu de s'étonner, il faut admirer, et si l'on n'a pas eu le plaisir d'entendre la cantate à Louise de Marillac, eh bien ! il faut regretter.

Des communautés des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et des membres de leurs œuvres diverses, patronages, ouvriers, écoles ménagères, ont composé presque exclusivement l'auditoire durant le Triduum proprement dit.

Le jeudi a été la journée du canton de Rive-de-Gier. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Brunon, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Rive-de-Gier. Des groupes d'enfants et de jeunes filles appartenant aux orphelinats des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, des Sœurs de la Sainte-Agonie, au chœur des chanteuses et à la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame, garnissaient les bancs de la basilique.

Saint-Chamond eut également son jour : le vendredi. C'est M. l'abbé Manin, curé-archiprêtre de Saint-Pierre, à Saint-Chamond, qui dit la messe et présida les cérémonies. Tout naturellement, ce jour-là, la place d'honneur revint à l'ouvroir des Religieuses de Saint-Vincent de notre ville.

La dernière journée du Triduum fut sans contredit

la plus imposante. M. l'abbé Chapelon, curé de Sainte-Barbe, à Saint-Étienne, dont la paroisse possède une des plus importantes communautés des Filles de la Charité du département, officia. Les maisons de religieuses de Saint-Vincent, à Saint-Etienne, Firminy, Le Chambon, La Ricamarie, et des délégations de leurs œuvres et associations s'étaient donné rendez-vous pour fêter Louise de Marillac.

Le dimanche a été le digne couronnement du Tri-duum. Le temps était encore superbe et il ne faisait plus cette atroce chaleur des jours précédents. Aux messes du matin, nombreuses furent les communions. Vers neuf heures, les pèlerins commencèrent à affluer. La plupart étaient en famille, car il n'y avait que deux groupes importants : un Patronage de jeunes filles et la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de L'Arbresle.

A dix heures trente eut lieu la messe solennelle en plein air. Elle fut dite par M. l'abbé Tardy, ancien prêtre du pèlerinage.

A l'Évangile de cette messe en plein air, le P. Doucet prononça une vibrante allocution. S'inspirant de cette pensée si juste que les trois grandes Françaises qui ont été récemment placées sur les autels ont été par-dessus tout des « Saintes de l'Amour » : Jeanne d'Arc, de l'amour patriotique, Louise de Marillac, de l'amour des pauvres, Marguerite-Marie, de l'amour du Sacré-Cœur, l'orateur parla de l'amour que nous devons à notre prochain, en mêlant harmonieusement les considérations les plus élevées aux applications les plus pratiques. Les pèlerins furent vivement impressionnés par ce discours. Aussi, le soir, les retrouvons-nous presque tous, dans la basilique, à la cérémonie de clôture : un beau salut du saint Sacrement qui avait été précédé d'un panégyrique de la bienheureuse.

(*La Croix de Saint-Chamond.*)

SAINT-GEORGES-DE-LISLE

A Saint-Georges-de-Lisle, que les lecteurs des *Annales* connaissent par l'historique et la description qui en ont été données, il y a deux ans, on a pieusement célébré les fêtes de Louise de Marillac.

On s'y est préparé sérieusement; on a orné et purifié les âmes afin qu'elles chantent les louanges des bienheureuses par des pensées, des paroles, des actions, autant que possible, semblables à leurs pensées, leurs paroles et leurs actions; ce qui est, d'après saint Augustin, la meilleure manière d'honorer les saints.

Il y eut donc, pendant les trois semaines qui précéderent les fêtes, une série de retraites pour toutes les catégories de la maison, une série d'instructions où Louise de Marillac et les sœurs d'Arras furent présentées comme modèles, soit des vertus qui doivent distinguer tous les chrétiens en général, soit des vertus qui sont plus propres à chaque groupe de la maison, les sœurs, les agrégées, les vieillards hommes et femmes, les ménages, les jeunes gens, les jeunes filles.

C'est ainsi que successivement nous avons entendu parler des vertus théologiques et des vertus cardinales de la Fondatrice des Filles de la Charité.

Sa foi fut grande comme celle du centenier, a dit sœur Mathurine Guérin; pure dans son motif (l'autorité de Dieu révélant, à laquelle elle se soumettait sans discuter); vraie dans son objet (je proteste que je veux vivre et mourir en l'Église catholique, apostolique et romaine); ferme contre les erreurs du jansénisme (duchesse de Liancourt avec laquelle elle cessa toute relation dès que celle-ci se fût laissée séduire par les hérétiques; paroisse de Chars dont elle rap-

pelle les sœurs parce que le curé avait donné dans le jansénisme); inébranlable malgré les tentations qu'elle ressentit contre l'existence de Dieu; agissante, animant ses pensées, ses jugements, ses affections, ses paroles, ses actions; solide comme celle de sainte Thérèse; nourrie aux bonnes sources de la sainte Écriture, du catéchisme de Bellarmin, des écrits de saint François de Sales; enfin communicative. Elle a été vraiment une lumière brillante et ardente et ses filles continuent, puisque Dieu a révélé, en 1830, qu'il se servirait d'elles pour ranimer la foi.

L'*espérance* de Louise de Marillac a été basée principalement sur la puissance, la bonté, les promesses de Dieu (on le voit par ses méditations); secondairement sur les mérites de la Passion de Jésus-Christ, *Ave spes unica*, sur l'intercession de l'Immaculée-Conception (pour laquelle elle a eu une très grande dévotion et dont elle a parlé avec une précision extraordinaire), sur la protection de son ange gardien et des saints, particulièrement des Apôtres et des Docteurs; son espérance a été vraie dans son double objet : le ciel et les moyens de l'atteindre; et cela, malgré les doutes que le démon lui donne sur l'immortalité de l'âme, malgré les craintes que sa nature timide et malade lui suggère; dirigée par saint Vincent, elle a évité les deux écueils de l'espérance : le désespoir et la présomption, et elle a établi la Compagnie des Filles de la Charité sur le fondement solide de la confiance en Dieu.

Sa *charité pour Dieu* est admirable; elle aime Dieu d'un amour de complaisance (nous le voyons par ses méditations, ses résumés de retraites, ses lettres); d'un amour de préférence, qui lui a fait mettre Dieu au-dessus de tous les biens (honneurs, plaisirs, richesses), au-dessus de toutes les créatures, de son fils Michel

pour lequel cependant elle avait une affection, légitime sans doute, mais, peut-être un peu trop vive au début, parfaitement réglée dans la suite ; elle aime Dieu plus que ses Filles de la Charité, plus que sa compagnie dont elle demande la disparition si celle-ci ne doit pas contribuer à la gloire de Dieu, plus que Vincent son père qui lui impose le grand sacrifice de ne pas même recevoir un mot de sa main, lorsqu'elle va rendre le dernier soupir ; elle a eu pour Dieu un amour de bienveillance qui lui a fait souhaiter ardemment la gloire de Dieu en des prières ferventes et y travailler efficacement en accomplissant sa volonté, en supportant les peines et les maladies, en portant le prochain à aimer Dieu ; elle a eu un amour de contrition, pleurant amèrement ses fautes légères, en sorte qu'on ne pouvait la consoler ; et enfin un amour de réparation, se faisant la victime des pécheurs ; elle a développé en elle cet amour de Dieu par une grande dévotion au Saint-Esprit et à la Passion de Notre-Seigneur, *Caritas Christi urget nos*, et Dieu a montré combien cette dernière dévotion lui était agréable chez les Filles de la Charité, en mettant sur la médaille miraculeuse la croix et les deux cœurs de Jésus et de Marie et en servant d'une Fille de la Charité pour réveiller dans les âmes, par le scapulaire de la Passion, le souvenir des souffrances de Jésus-Christ et de sa sainte Mère.

Parler de la *charité* de Louise de Marillac *pour le prochain*, c'est raconter toute sa vie. Elle a pratiqué héroïquement les œuvres de miséricorde corporelle, donnant à manger à ceux qui avaient faim, à boire à ceux qui avaient soif, des vêtements à ceux qui n'en avaient pas, hospitalisant chez elle les sans-abri, visitant les malades malgré ses infirmités, malgré la peste, soulageant les captifs, les galériens, rendant aux morts les derniers soins, soit par elle-même, soit par ses

Filles; elle a exercé au même degré les œuvres de miséricorde spirituelle, enseignant les ignorants, donnant de bons conseils, corrigeant les pécheurs, consolant les affligés, supportant les injures, pardonnant les offenses, priant beaucoup pour les vivants et les morts. Elle a évité les défauts contraires à la charité, les haines, les jalousies, les discordes, les contentions; sa charité a été surnaturelle, universelle; elle a eu l'intelligence du pauvre et Dieu l'en a récompensée par une mort douce, un jugement favorable et le bonheur du Ciel : « Venez, les bénis de mon père; j'ai eu faim, etc.; tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait. »

Saint Vincent a rendu témoignage de la *prudence* de Louise de Marillac en disant qu'il n'avait jamais vu une personne qui eût plus de prudence qu'elle; le prédicateur nous a montré la vérité de cette parole en passant en revue les jugements, les paroles, les actions de la bienheureuse. Ses jugements ont été prudents (ils étaient puisés dans les maximes et les actions de Notre-Seigneur); ses paroles ont été prudentes (elle était plutôt taciturne et, lorsqu'il fallait parler, elle le faisait avec prudence, à l'égard des curés, des administrateurs, des sœurs et autres personnes, taisant ce qui était vicieux, illicite ou ne convenait pas); ses actions ont été prudentes (elle a été prudente dans l'administration des biens temporels et saint Vincent lui en fait de grands éloges, prudente dans les règlements qu'elle traçait, prudente dans le gouvernement de la compagnie, commençant par faire ce qu'elle exigeait des autres, veillant avec douceur et fermeté à l'observance des règles, choisissant bien les sujets appelés à diriger les maisons, les visitant, les encourageant, les reprenant). Elle a évité les défauts opposés à la prudence qui sont la précipitation, l'irréflexion

la négligence, l'inconstance. Sa prudence a été surnaturelle; ce n'était pas la prudence de la chair, l'astuce, l'hypocrisie, la politique. Elle a développé en elle cette vertu par la prière, la méditation, l'obéissance à saint Vincent, sans lequel elle ne faisait rien, et enfin par la mortification des passions qui faussent si facilement le jugement.

Louise de Marillac a eu faim et soif de *justice* et elle a pratiqué cette vertu vis-à-vis de tous. A l'égard de Dieu d'abord, par l'observance exacte des devoirs de religion : adoration, dévotion au sacrifice de la messe, à la sainte communion, respect des lieux saints, des personnes consacrées à Dieu; elle a vraiment rendu à Dieu ce qui appartient à Dieu; vis-à-vis des hommes elle a été juste : 1° pour ses supérieurs (le Souverain Pontife dont elle parle en termes respectueux et soumis dans ses lettres à M. Portail et à M. Berthe, les évêques à qui elle est parfaitement déférente, les curés en qui elle révère le caractère sacerdotal et l'autorité paroissiale, les confesseurs, le supérieur général de la congrégation de la Mission qu'elle a fait reconnaître, par ses instances, comme le vrai supérieur de la compagnie des Filles de Charité, les autorités civiles auxquelles elle veut qu'on obéisse en tout ce qui est de leur ressort), « Rendez à César ce qui est à César »; elle a été juste 2° vis-à-vis de ses égaux, son prochain, ne lui faisant tort, ni dans ses biens de fortune (elle était sur ce point d'une délicatesse scrupuleuse), ni dans ses biens spirituels (évitant les médisances et les calomnies, réparant le tort qu'elle croyait avoir fait en parlant contre un médecin); enfin elle a été juste 3° vis-à-vis de ses inférieurs, son fils, ses domestiques, les Filles de la Charité; elle n'ignorait pas que les supérieurs ont des devoirs vis-à-vis de leurs subordonnés et elle les a

observés parfaitement par sa bonté, son dévouement égal pour tous, sans préférence ni sympathie particulière, sans aversion ni antipathie volontaire, par la sage direction qu'elle donnait à tous, la proportion qu'elle établissait entre la réprimande et la faute, ne corrigeant point par passion, demeurant juste en tout et à l'égard de tous.

Elle a été la femme *forte* dont parle le livre des Proverbes; elle a été forte contre le démon (qui l'a tentée maintes fois de découragement, d'abattement); forte contre le monde, ses maximes, ses pompes, sans audace, ni respect humain; et, c'est en marchant sur ses traces que ses filles, les sœurs d'Arras, ont été invincibles dans les persécutions du monde; enfin, forte contre elle-même, contre son tempérament, ses maladies, ses chagrins, pleine malgré tout de patience, de grandeur d'âme, de persévérance. Où puisait-elle cette force? Dans la sainte Eucharistie, le pain des forts. Comment exerçait-elle, développait-elle cette force? Par la lutte quotidienne, par l'observance des saintes règles, ce qui est comme la gymnastique de notre âme, par le souvenir des saints, par l'exercice de la présence de Dieu qui nous encourage et nous fortifie, par la vue du crucifix, par l'espérance du ciel.

La dernière des vertus cardinales est la *tempérance* qui nous fait lutter contre la triple concupiscence : 1° la concupiscence des yeux ou amour des richesses, du luxe. Louise de Marillac a été tempérante à cet égard par la pauvreté de sa nourriture, de ses vêtements, de ses meubles, de ses maisons, de ses voyages, de ses funérailles; 2° la concupiscence de la chair. Saint Vincent a témoigné qu'elle a été pure toute sa vie, en sa jeunesse, en son mariage, en son veuvage et que le moindre atôme des mouvements de la chair lui était insupportable; 3° l'orgueil de la vie. Louise de

Marillac a été tempérante vis-à-vis de cette troisième concupiscence; elle a évité la suffisance (si j'ai fait quelque chose, disait-elle à saint Vincent qui la louait, c'est par les ordres de votre charité); la présomption, l'ostentation (elle ne veut pas qu'on parle d'elle ni de ses filles avec éloge dans les mémoires adressés à l'archevêque de Paris); l'ambition (elle a demandé plusieurs fois à n'être plus supérieure); l'obstination (elle ne tenait pas à son avis); l'arrogance (elle n'employait pas un ton de commandement hautain, elle prévenait d'honneur ses filles de la Charité); la vanité (elle avait un attrait sensible pour la vie cachée de Notre-Seigneur à Nazareth); la justification (elle se prétendait, au contraire, la cause des manquements à la règle ou des succès dans les affaires), etc.; elle a évité ainsi les principales manifestations de l'orgueil; elle a, au contraire, réalisé les trois degrés de l'humilité que saint Vincent demande des Filles de la Charité; elle s'est méprisée elle-même, ne voyant en elle que péché, obstinations qui seront cause de sa perte, amour-propre, vie libertine; elle a été contente que les autres la méprisent, servant au réfectoire, lavant la vaisselle, se couchant à l'entrée du réfectoire pour que les sœurs passent sur son corps; elle a attribué à Dieu tout le bien qu'elle a fait; aussi, Dieu, qui exalte les humbles, a glorifié sa servante par cette odeur de violette (symbole de l'humilité) qui s'est dégagée de son tombeau, et par ces honneurs de la béatification que l'Église lui décerne ici-bas et qui sont une pâle image des honneurs dont elle jouit au ciel.

Pendant que nos âmes se purifiaient, se préparaient par ces instructions, notre maison prenait un air de fête. Les jours qui précédèrent les solennités, tout le monde s'employa à l'orner, à la purifier, à la faire briller; la chapelle, surtout, devint resplendissante de

beauté par les appareils électriques qu'on y posa, de façon à former une couronne de lumière, par les bannières qu'on y suspendit, par les fleurs naturelles et artificielles qui en firent un bouquet artistement composé. Mais il manquait la statue de la bienheureuse pour laquelle était tout ce décor; elle était commandée depuis plusieurs mois, elle était expédiée depuis plusieurs semaines, et elle n'arrivait pas; télégrammes, lettres, voyages, recherches, rien ne pouvait faire savoir où elle était; nous voici à la veille de la fête : pas de statue, au grand désespoir des sœurs chargées de l'ornementation; on met un vulgaire tableau à la place de la statue et on se dit : « La fête sera manquée. » Or, voici que le soir même, alors qu'on allait prendre le repos, on apprend que la précieuse caisse est en gare de Saint-Fraimbault-de-Prières; vite, la voiture part, elle dévore l'espace, et, une heure après, la caisse fait son entrée triomphante à la satisfaction de tous. Mais, si la statue allait être cassée! On ouvre la caisse prudemment. O bonheur! la statue est intacte; elle est portée par les bras vigoureux des jeunes gens; elle est installée sur son piédestal; la fête sera complète.

Le lendemain, messe de communion générale avec allocution avant et après. On se dispose ensuite à recevoir S. G. Mgr Grellier, évêque de Laval, qui veut bien présider les fêtes. Le prélat est accueilli par toute la maison réunie devant le château; il est accompagné du secrétaire général de l'évêché; on le conduit processionnellement à l'église et la grand'messe commence.

Le propre de la messe de la bienheureuse est chanté par les jeunes gens, l'ordinaire par les jeunes filles. On reconduit processionnellement Monseigneur à ses appartements.

Sa Grandeur visite la maison : le côté des hommes et des jeunes gens d'abord ; on lui adresse des compliments ; on lui chante des morceaux de circonstance ; on exécute devant lui des exercices de gymnastique rythmée. Mgr Grellier témoigne sa satisfaction et félicite surtout les jeunes gens qui se livrent aux travaux agricoles dans cette atmosphère si saine pour leur corps et leur âme.

On passe ensuite dans le quartier des femmes et des jeunes filles : compliments, chants, gymnastique rythmée. Monseigneur est ravi de ce spectacle délicieux ; il recommande aux jeunes filles de garder intact le trésor de leur innocence, qui est le plus bel ornement de leur sexe.

Sa Grandeur a béni solennellement la statue de la Bienheureuse ; on chante les vêpres ; le prédicateur fait la synthèse de ses instructions en nous montrant Louise de Marillac comme notre modèle et notre protectrice.

Elle est le modèle de toutes les catégories de la maison : des jeunes filles, des épouses, des mères de famille, des maîtresses de maison, des veuves, des personnes consacrées à Dieu, des vieillards qui se préparent à la mort.

Elle est la protectrice de tous : des petits, des orphelins, comme le témoigne tout ce qu'elle a fait pour les enfants trouvés ; des malades pour le soulagement desquels elle a institué la compagnie des Filles de la Charité, etc.

Monseigneur donne la bénédiction du saint Sacrement et l'on se retire, les oreilles remplies des suaves harmonies que le chœur des jeunes filles nous a fait entendre. Vraiment, elles ont chanté dignement et inlassablement la bienheureuse Louise de Marillac par leurs cantates, cantiques, hymnes, très bien exé-

cutés; elles ont ainsi rivalisé avec les anges qui louent dans le ciel l'héroïne de la charité.

Les fêtes se clôturèrent par deux séances : une donnée par les jeunes gens, *la Meilleure part*; l'autre, par les jeunes filles, *Sainte Monique*. Dans les deux séances, il était facile de faire des applications à Louise de Marillac qui, elle aussi, a choisi la meilleure part en quittant le monde pour secourir les pauvres et qui a été comme Monique une femme forte, une épouse attentive à procurer à son mari les biens de l'âme, une mère soucieuse du bonheur éternel de son fils; aussi les paroles de sainte Monique étaient souvent la reproduction, presque mot à mot, de celles de la nouvelle bienheureuse.

Louise de Marillac a dû regarder avec complaisance ce petit coin de la Mayenne où l'on prie si bien et qui est comme le vestibule du ciel.

ITALIE

PROVINCE DE ROME

Une sœur nous communique les détails suivants sur les fêtes de béatification :

La béatification de la fondatrice des Filles de la Charité et des quatre sœurs martyres d'Arras était un événement d'une telle importance qu'il devait être solennisé d'une façon tout exceptionnelle. D'abord, il fallait qu'aux fêtes de Rome, la Communauté fût largement représentée.

A la première béatification, la Très Honorée Mère convoqua, pour y assister avec elle et son Économe, les anciennes Officières, les visitatrices de l'étranger,

environ quatre-vingt-dix visitatrices et sœurs servantes de France ; enfin plusieurs sœurs d'office de la Maison Mère. Chacune des trois provinces italiennes avait eu l'autorisation d'envoyer vingt-cinq sœurs, indépendamment de Rome et de la région, auxquelles une grande latitude avait été laissée.

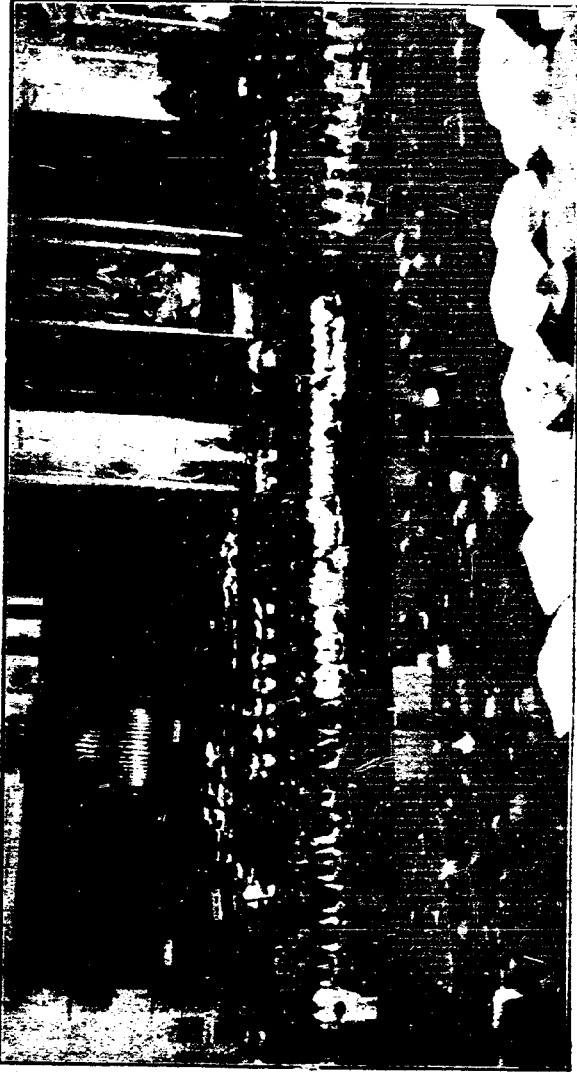
Mais comment faire hospitaliser ces nombreuses Filles de la Charité ? Le difficile problème se trouva résolu grâce à la bonne volonté des sœurs servantes de Rome qui, en se gênant passablement, mirent leurs maisons à la disposition des sœurs, des Dames de la Charité et même des jeunes filles : enfants de Marie, associées de l'Œuvre de Louise de Marillac, syndiquées de la rue de l'Abbaye.

L'asile Sainte-Marthe, malgré le surcroît de travail occasionné par la foule des pèlerins qu'avaient attirée la canonisation de Marguerite-Marie et celle de Jeanne d'Arc, reçut, outre la Très Honorée Mère et la sœur Économe, quelques anciennes Officières et les Visitatrices des provinces italiennes.

Nous n'avons pas à revenir sur les cérémonies de la béatification de Louise de Marillac, suffisamment racontées dans le numéro précédent. Ajoutons seulement quelques détails de nature à intéresser les membres de la famille.

Le bouquet offert le 9 mai au Souverain Pontife était tout symbolique : les maisons centrales de Turin, Sienna et Naples avaient réclamé, comme une faveur, de fournir les violettes, les marguerites et les roses dont il se composait.

La veille de la béatification, dans une longue audience privée, la Très-Honorée Mère avait présenté au Saint-Père la liste de tous les établissements des Filles de la Charité et des Visitatrices étrangères venues aux fêtes. Benoît XV la regarda avec intérêt,



Saint Pierre de Rome le jour de la béatification de Louise de Marillac.

se montra particulièrement heureux d'y voir figurer la Chine et voulut la conserver.

A la fin de cette audience, la Très Honorée Mère obtint du Souverain Pontife, pour ses filles, la grâce d'assister à sa messe : « Mais vous êtes trop nombreuses, dit-il, pour tenir dans ma chapelle privée » et, avec une grande bonté, il ajouta : « Je descendrai alors à la Salle Mathilde. »

L'heureuse nouvelle fut vite connue et, le mardi 11 mai, cent cinquante sœurs avaient le bonheur d'entendre la messe du pape et de communier de sa main.

Après les fêtes de la béatification de Louise de Marillac, le retour des sœurs à Paris s'effectua en plusieurs groupes ; la Très Honorée Mère, elle-même, ne prolongea pas son séjour à Rome, rappelée qu'elle était par les élections et par les préparatifs de la retraite de l'Ascension, remise, vu les circonstances, au 6 juin.

Signalons, en passant, les haltes reposantes qui se firent à Turin, au cours des différents voyages, dans la maison si hospitalière de Saint-Sauveur.

Pour la béatification des martyres d'Arras, la Très Honorée Mère s'était fait représenter par sa sœur assistante, accompagnée de sa sœur Collet, qui venait d'achever à la Pentecôte son triennat d'Officière. Nombreuses cette fois encore, quoique ne dépassant pas soixante, étaient venues les sœurs visitatrices et sœurs servantes de France avec quelques-unes de l'étranger et une députation de la Maison-Mère. L'Italie fournissait le même contingent qu'à la première béatification. Aux fêtes du 13 juin, les tribunes étaient presque exclusivement occupées par les Filles de la Charité, les Ursulines et leurs élèves. Ces bonnes religieuses furent fraternellement reçues à Sainte-Marthe pour le dîner qui suivit la cérémonie du matin.

La sœur assistante, dans une lettre à la Très Honorée Mère, rend ainsi compte de ses impressions : « Que vous dire, ma Mère, de cette journée ? L'office du soir a été magnifique ; une foule immense s'y trouvait, beaucoup plus considérable que dimanche dernier, jour de la béatification des martyrs nègres de l'Ouganda. C'est Mgr Julien qui officiait. Quelle émotion quand les trompettes d'argent ont sonné et que majestueusement le Pape s'est avancé sur la sedia, bénissant longuement à droite et à gauche et semblant nous regarder et nous bénir avec une attention particulière ! Que son attitude est humble et pieuse devant le Saint-Sacrement ! Mgr Julien paraissait bien impressionné lui-même à l'autel. L'instant solennel est arrivé aussi pour notre Mère Marie et pour moi. Nous avons suivi Notre Très Honoré Père, nous nous sommes agenouillées près de lui devant le Souverain Pontife. Alors, il nous a passé le calice pour que nous l'offrions à sa Sainteté, qui l'a beaucoup admiré. Notre Mère lui a dit que ce calice renfermait le cœur de toutes les Filles de la Charité. J'ai parlé à mon tour ; le Saint-Père m'a écouté avec bienveillance et m'a répondu : « Oh ! je connais les sentiments de la Mère Emilie » ; puis il m'a demandé de vos nouvelles et de celles de ma sœur Boutleux, exprimant toute sa peine de la savoir si mal. J'ai pris ensuite sa main et baisé son anneau. Quel moment émotionnant !

« Puis Sa Sainteté a confirmé la promesse d'une audience pour le mardi à midi, audience obtenue par Mgr Samper à la demande de Notre Très Honoré Père. »

Ce jour-là, dès onze heures, les Filles de la Charité se pressaient avec un bonheur bien compréhensible dans la salle voisine de celle de l'audience ; un groupe important de missionnaires, avec M. le Supérieur

général, s'y trouvaient également. On a évalué à trois cents les membres de la double famille présents à cette séance. Avec le cérémonial habituel Benoit XV a fait son entrée, un peu après midi. Massés en cercle et pieusement agenouillés, missionnaires et sœurs s'inclinèrent sous la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ. Lui, souriait doucement, de ce sourire à la fois si fin et si bon qui donne à sa physionomie quelque chose de très sympathique. Alors, d'une voix forte, accentuée et accompagnée de gestes significatifs, le Saint-Père prononça une chaude allocution, en italien. Voici le petit résumé, aussi fidèle que possible, qu'en a fait une sœur française.

Nous sommes heureux de voir devant nous un si grand nombre de fils et de filles de saint Vincent de Paul, du saint justement appelé le saint de la charité.

Les hostilités de ces douloureuses années de guerre ont cessé, mais pouvons-nous dire que la paix nous ait été vraiment rendue ? Non, car les esprits continuent à être agités, et les ennemis d'hier n'ont pas cessé de se haïr.

Que faut-il pour mettre fin à ce déplorable état de choses, pour que les ennemis se tendent la main dans un sentiment d'amour fraternel ? la charité !

Ce n'est certes pas sans dessein particulier que la divine Providence a voulu réserver à notre époque troublée le triomphe des vénérables serviteurs de Dieu qu'en ces jours nous avons élevés à l'honneur des autels, car tous sont parvenus à une héroïque sainteté par la parfaite pratique de la charité.

C'est parce qu'il aimait Dieu d'une parfaite charité, que saint Gabriel de l'Addolorata a su mépriser le monde et, dans un âge si tendre, embrasser la mortifi-



Saint-Pierre de Rome le jour de la beatification de Louise de Marillac

cation et la pénitence, dans ce qu'elles ont de plus austère.

C'est parce qu'elle possédait cette vertu à un haut degré, que sainte Marguerite-Marie a mérité de devenir l'apôtre du cœur de Jésus, de répandre cette dévotion par tout l'univers, comme c'est dans son amour pour Dieu que sainte Jeanne d'Arc a puisé le courage d'accomplir des œuvres qui semblaient au-dessus des forces d'une humble femme et peu conformes à sa condition et à son âge. Elle voulait suivre la divine Volonté ; pour y parvenir, elle n'a reculé devant rien. Et nous pourrions dire de même des autres serviteurs de Dieu qui ont été béatifiés en ces jours : de Anna-Maria Taïgi, l'épouse, la mère modèle, du bienheureux martyr évêque d'Irlande, etc.

Mais nous voulons fixer plus particulièrement notre attention sur les deux béatifications de la famille des Filles de la Charité par lesquelles nous avons été heureux d'ouvrir et de clore cette série de fêtes ; c'est-à-dire celle de la bienheureuse Louise de Marillac votre fondatrice, et celle des quatre sœurs martyrisées à Cambrai, et nous voulons voir en elles cette charité qui les a sans cesse animées et soutenues.

La charité de Louise de Marillac a été constamment *ordonnée* dans la fin, dans les moyens, dans le conseil. Avant tout elle cherchait à faire du bien aux âmes ; ainsi le demande l'ordre qui veut que les choses les meilleures soient préférées aux moins bonnes, et par conséquent l'âme infiniment précieuse, préférée à toute autre chose précieuse. Même lorsqu'elle semblait d'abord s'occuper des corps, c'est bien à l'âme que visait la charité de Louise de Marillac.

Ordonnée dans les moyens, la charité de la bienheureuse fit qu'elle se donna elle-même sans compter et entraîna les autres par ses exemples. Première Dame

de la Charité, elle ne voulut pas agir seule, mais se servit volontiers du dévouement des personnes qui se présentaient pour l'aider.

Non moins ordonnée dans le conseil, elle sut soumettre toujours et en tout son jugement à celui de son saint directeur, Vincent de Paul. Comprenant que, malgré leur zèle et leur bonne volonté, les Dames de la Charité ne pouvaient arriver à tout pour le soulagement des pauvres, elle conçut la pensée de réunir de bonnes filles pour les aider et les suppléer, et soumit son projet à saint Vincent, lequel toujours sage, rempli de l'esprit de Dieu, prit le temps de réfléchir, de consulter le Seigneur afin de connaître sa volonté. Autour de Louise de Marillac, il y eut bien des personnes qui trouvaient le saint trop long et l'en blâmèrent. Pour notre bienheureuse, pleinement confiante en la sagesse de son guide et en sa prudence, elle ne se permit aucune réflexion, mais attendit en silence l'heure de la Providence, heure qui ne tarda pas à sonner, pour donner naissance à votre Communauté.

Vous êtes chargées de continuer l'œuvre de votre Mère. L'on vous appelle « Filles de la Charité », non pas à cause de la multiplicité, de la variété de vos œuvres, car alors on pourrait vous nommer : « Mères de la Bienfaisance » ou « Sœurs de la Miséricorde ». Mais vous êtes « Filles de la Charité », c'est-à-dire Filles de l'amour de Dieu en ce qu'il a de plus pur, et votre charité doit être ordonnée, tendant surtout et avant tout au bien, au salut des âmes.

Comme celle de la bienheureuse Louise, votre charité doit être réglée; conduisez-vous toujours et en tout d'après les avis de ceux que Dieu a placés à votre tête pour vous diriger.

Mais votre charité ne doit pas seulement être ordonnée, il faut encore qu'elle soit *généreuse et constante*



Saint-Pierre de Rome le jour de la béatification de Louise de Marillac

jusqu'à la mort ; telle a été celle des Filles de la Charité d'Arras que nous venons de déclarer bienheureuses : elle a surmonté tous les obstacles, supporté les contradictions, vaincu les souffrances et elle les a conduites à la gloire d'un généreux martyr.

Que cette charité ordonnée, généreuse, constante, remplisse tous les cœurs chrétiens ; c'est le vœu de Notre cœur de père pour chacun de Nos enfants ; mais si tous doivent la posséder pour que la paix règne de nouveau dans le monde, il faut tout d'abord que les Filles de la Charité et que les Fils de saint Vincent, dont elles reçoivent la direction, en soient les premiers remplis, afin que, comme des flambeaux ardents, ils puissent la communiquer aux pauvres, aux malades qu'ils assistent, aux enfants, à tous ceux sur lesquels rayonne leur bienfaisante influence !

Cette grâce, Nous la demandons au bon Dieu, tandis que Nous vous bénissons en son nom !

Cette inoubliable matinée, écrit une sœur, devait avoir son complément, non moins précieux, mais seulement pour un petit nombre de Filles de la Charité :

En bénissant, à la fin de l'audience, notre vénérée Mère Marie, le Saint-Père lui avait dit : « Venez me trouver demain à quatre heures. » Il s'agissait d'affaires concernant Sainte-Marthe.

Ma sœur Assistante et ma sœur Collet accompagnèrent notre Mère et, après que celle-ci se fût entretenue seule avec Benoît XV, elles entrèrent à leur tour. Alors notre Mère dit à Sa Sainteté : « Très Saint-Père, j'ai une faveur à vous demander et j'ose à peine, vous sachant fatigué (depuis quelques jours, en effet, il souffrait beaucoup d'un rhumatisme dans le bras droit) — Oh ! je devine, répondit en souriant le pape, ma messe?... — Oui, Très Saint-Père. — Dans la salle

Mathilde? — Non, Très Saint-Père, dans votre chapelle privée. — Et combien serez-vous? — De douze à quinze environ. — Eh bien, c'est entendu, demain il me serait encore impossible de donner la sainte Communion, mais samedi j'irai mieux. Alors à samedi à six heures vingt. »

Cette bonne réponse fut communiquée aux sœurs hospitalisées à Sainte-Marthe et à deux ou trois autres qui ne devaient quitter Rome que le dimanche soir.

Personne n'eut garde de manquer au rendez-vous.

A six heures un quart, toutes étaient réunies dans le salon du pape, au quatrième étage de l'aile du Vatican longeant la colonnade de Saint-Pierre.

Le bon frère Giacomo qui, en qualité de sacristain, sert chaque jour la messe au Souverain Pontife, vint s'informer du nombre d'hosties à déposer dans le ciboire, puis, quelques minutes plus tard; on nous faisait entrer dans la chapelle du Saint Père.

A genoux sur son prie-Dieu, il achevait pieusement de lire ses prières. Nous primes place de chaque côté et bien près de lui, pénétrées d'une émotion facile à concevoir.

Benoît XV célébra ensuite la sainte messe, assisté d'un de ses secrétaires. Il avait eu la délicatesse de faire consacrer le calice offert pour la béatification de nos sœurs d'Arras, afin de l'étreindre précisément ce jour-là.

La messe achevée, en une demi-heure à peine, le Saint-Père revint à son prie-Dieu faire son action de grâces — et avec quel recueillement et quelle ferveur! — pendant que son secrétaire offrait à son tour le saint sacrifice. Il sortit ensuite et son camérier Mariano nous fit signe de revenir l'attendre au salon. Presque aussitôt le pape entra; nous nous prosternâmes pour recevoir sa bénédiction. Alors, il dit, joignant le geste

à la parole : « Debout, debout ! » Notre Mère le remercia de la faveur qu'il venait de nous accorder et aussi de s'être servi du calice : « Ah ! vous l'avez remarqué », dit-il en l'interrompant avec un bon sourire. Puis il prit plaisir à examiner plusieurs gravures représentant nos bienheureuses martyres que notre Mère et ma sœur Assistante lui offraient de la part de « la Mère Emilie ». Il demanda où elles avaient été faites. — A Paris, Très Saint-Père. — Elles sont vraiment très belles.

— « Très Saint-Père, ajouta notre Mère, j'ai encore une grâce à vous demander : nous serions heureuses de donner à toutes les Filles de la Charité la consolation de lire les paroles que vous nous avez adressées mardi ; une sœur les a résumées en français, mais nous ne voudrions pas les publier sans être sûres que vos pensées ont été fidèlement rendues ».

Et notre Mère présenta la traduction écrite avec un soin pieux par une main habile. Très attentivement Sa Sainteté lut d'un bout à l'autre. « Admirable, dit-il. Je suis surtout satisfait de voir que vous avez bien compris que vous n'êtes pas seulement des dames de bienfaisance, ou Sœurs de la Miséricorde, appliquées au soulagement des misères temporelles, mais que vous êtes Filles de la Charité pour vous occuper des âmes. »

Dans l'intimité, Bencît XV se montre aussi simple que bon ; il aime à plaisanter familièrement sans rien perdre toutefois de sa dignité. C'est ainsi que, dans une circonstance précédente où notre Mère Marie lui disait, en le remerciant d'admettre des sœurs à sa messe : « Oh ! Saint-Père, c'est trop de bonheur ! » Il répondit d'un ton sérieux : « Si vous trouvez que ce soit trop tôt, nous pourrions attendre un peu ».

Le jour du 9 mai, notre Mère lui avait envoyé un petit présent avec ces mots : « Les très heureuses filles

de la bienheureuse Mère ». Quand il la revit, Benoît XV lui en témoigna sa satisfaction, ajoutant : « Alors, les filles sont plus heureuses que la Mère, étant *très* heureuses tandis que la Mère n'est que *bien*heureuse ».

A la fin de la petite audience privée dont nous parlons actuellement, le Saint Père demanda : « Et la Mère Emilie, quand reviendra-t-elle ? Pour la béatification de la Mère Marie ? » Puis aussitôt, se reprenant : « Il est vrai qu'on n'est pas béatifié avant sa mort, alors, il vaut mieux que ce ne soit pas ».

Avant de se retirer, Sa Sainteté fit le tour du demi-cercle agenouillé devant lui, remettant à chaque sœur une médaille de la sainte Vierge avec son effigie sur l'autre face.

TRIDUUM SOLENNEL EN L'HONNEUR DE LOUISE DE
MARILLAC CHEZ LES PRÊTRES DE LA MISSION A
L'ÉGLISE SAINT-APOLLINAIRE.

(10-11-12 mai)

INSCRIPTION DE L'APOTHÉOSE. — Gloire à Dieu, source de tout bien et récompense dans la glorification de la bienheureuse Louise de Marillac, co-fondatrice des Dames et des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Sa Sainteté Benoît XV, l'élevant à l'honneur des autels, la propose comme modèle au monde, altéré de charité.

PROGRAMME. — *Lundi 10 mai.* — *Six heures* : Messe par M. Alpi, Visiteur de la Province romaine;

Sept et huit heures : Messes par des cardinaux italiens;

Dix heures : Office pontifical par S. Gr. Mgr Émile Chesnelong, archevêque de Sens.

Soir. — *Quatre heures* : Vêpres solennelles par S. Gr.

Mgr Chesnelong; panégyrique prononcé par Mgr le Secrétaire de la Sacrée Pénitencerie.

Salut par S. Ém. le cardinal Vannutelli, doyen du Sacré Collège et ponent de la cause de la bienheureuse.

Deuxième jour, 11 mai. — *Six heures* : Messe par M. Bettembourg, visiteur, et directeur général des Dames de la Charité, à Paris;

Sept et huit heures : Messes par des cardinaux italiens;

Dix heures : Office pontifical par Mgr Fabrègues, Vicaire apostolique en Chine;

Soir. — *Quatre heures* : Vêpres solennelles, présidées par Mgr Fabrègues. Panégyrique prononcé par un archevêque italien. Salut par S. Ém. le cardinal Bisleti, préfet des universités catholiques et des séminaires.

Troisième jour, 12 mai. — *Six heures* : Messe par le très honoré M. Verdier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité;

Sept heures : Messe par un cardinal italien;

Huit heures : Messe de communion générale, dite par S. Ém. le cardinal Marini, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites orientaux. Homélie sur la bienheureuse;

Dix heures : Office pontifical par S. Ém. le cardinal Amette, archevêque de Paris.

Soir. — *Quatre heures* : Vêpres par Mgr Reynaud, Vicaire apostolique en Chine. Panégyrique par S. Gr. Mgr Nasali-Rocca, aumônier de Sa Sainteté. *Te Deum* solennel, et salut donné par S. Ém. le cardinal Vico, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Les messes se diront depuis cinq heures du matin, à tous les autels, jusqu'à une heure avancée.

La musique sera dirigée par le maître de chapelle

de Saint-Jean-de-Latran et par le professeur de l'École supérieure de « Musique religieuse romaine ».

Sa Sainteté a accordé une indulgence plénière aux fidèles qui feront une visite, l'un des jours du triduum. Elle a daigné accorder également cent jours d'indulgence pour chaque jour du triduum.

CÉRÉMONIE DE LA BÉATIFICATION DES SŒURS D'ARRAS

(d'après *la Croix*)

Nous ne renouvellerons pas la description de la cérémonie de la béatification, qui a clos dimanche l'imposante série des trois canonisations et des cinq béatifications : ces grandes solennités se sont ouvertes par la béatification de la vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité ; elles se terminent par celle de quatre Filles de la Charité et onze Ursulines, martyres, à Cambrai et à Valenciennes, de la haine jacobine contre l'Église.

On a revu, à dix heures, l'arrivée des cardinaux membres de la Sacrée Congrégation des Rites, puis du cardinal Merry del Val, archiprêtre de Saint-Pierre. Quand ils eurent pris place, les premiers à leur banc du côté de l'Évangile, le second à la première place du côté de l'Épître, le postulateur de la cause, M. Ricciardelli, procureur général des Prêtres de la Mission, avec Mgr Verde, secrétaire de la Congrégation des Rites, s'approchèrent du cardinal archiprêtre ; ils lui demandèrent l'autorisation de faire lire le décret de béatification ; et le décret a été lu, aussitôt après, par un bénéficiaire de Saint-Pierre, du haut de l'ambon. Puis le *Te Deum* a été entonné ; l'image qui, dans la gloire du Bernin, montre les nouvelles bienheureuses montant au ciel, a été découverte, et la messe solennelle a commencé. C'est Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, qui l'a célébrée.

Un peu avant cinq heures trois quarts, le pape Benoît XV, qui est la ponctualité même, est entré dans Saint-Pierre, sur la *sedia gestatoria*, revêtu de la mosette rouge et portant simplement la calotte blanche. Cette arrivée est toujours impres-

sionnante : faut-il dire qu'elle est moins imposante qu'elle ne l'est pour les canonisations, quand le Pontife, portant la mitre ou la tiare, est revêtu du majestueux grand manteau blanc pontifical et qu'il avance, encadré par les flabelli ?

Mais ce qui frappe toujours, c'est la piété profonde avec laquelle le Pape exécute toutes les fonctions de sa charge : sa bénédiction n'est pas un geste conventionnel, et il est facile de voir qu'il la donne de tout cœur. Puis, agenouillé au faldistorio, il adore le saint Sacrement exposé à l'autel de la Chaire, avec un recueillement dont il est impossible de n'être pas touché.

La bénédiction du saint Sacrement, donnée par Mgr Julien, évêque d'Arras, et les invocations terminées (Dieu soit béni, béni soit son saint nom, etc.) ; la postulation est venue lui offrir les « souvenirs » de la cause. C'est d'abord un grand bouquet de fleurs artificielles, d'une grande finesse. Ces bouquets ont pris des proportions assez considérables, et, dans leur genre, ils sont un peu des œuvres d'art. Après le bouquet, on offre au Pape une gravure reproduisant le tableau commémoratif qui lui sera remis plus tard.

Enfin, l'usage veut que la postulation offre au Pape un reliquaire contenant quelques fragments d'ossements du ou des nouveaux bienheureux.

Cette fois, pas de reliques. Les martyres de Cambrai et de Valenciennes ont été jetées à la fosse commune où leurs restes se sont consumés. Les Filles de la Charité et les Ursulines ont eu la délicate pensée d'offrir, pour chacun des deux groupes de martyres, un calice d'or, rien ne convenant mieux sans doute pour rappeler des martyrs que le calice où le sang du Sauveur commémore divinement l'immolation du Rédempteur et celle de tous ceux qui ont mêlé leur sang au sien.

Le calice offert par les Ursulines reproduit, comme support de la coupe, la colonne commémorative du dogme de l'Immaculée-Conception, érigée sous Pie IX, place d'Espagne, avec, au pied, les quatre prophètes, et sous la coupe, encadrée par des colonnettes, la statue de l'Immaculée.

Celui des Filles de la Charité, exécuté à Lyon, porte, au pied, une croix formée de diamants, et tout autour, six solitaires étincelants, de grandeur décroissante. D'autres diamants, sobrement encadrés d'une dentelle de filigranes, brillent au nœud du pied et tout autour de la coupe évasée.

Aucun miracle, on le sait, n'est exigé pour la béatification des martyrs. Point d'étendard donc, dans la basilique, reproduisant des scènes de miracles.

Le grand étendard, suspendu à la loggia représente les deux groupes des Filles de la Charité et des Ursulines, les yeux levés au ciel, d'où un ange leur apporte la palme du martyre.

Le tableau sous le portique groupe autour d'un même échafaud les martyres de Valenciennes et celles de Cambrai : l'une d'elles gravit les degrés de l'échafaud.

Le T. R. P. Verdier, Supérieur général des Lazaristes et des Filles de la Charité, MM. Ricciardelli, Fontaine, Vidal, Misermont, représentaient la famille de saint Vincent. Les Filles de la Charité étaient représentées par l'Assistante générale et les déléguées de nombreux pays. Les Ursulines étaient représentées par deux religieuses appartenant au couvent de Valenciennes, actuellement établi à l'étranger, qui a particulièrement travaillé à la glorification des martyres ; par la T. R. Mère générale de l'Union romaine des Ursulines, toutes ses assistantes et toute la communauté de la maison générale. Les cornettes des Filles de la Charité, les voiles noirs sur coiffes et guimpes blanches des Ursulines, semées abondamment dans toutes les tribunes, s'harmonisaient avec le double groupe des Ursulines et des Filles de la Charité représentées dans la gloire autour de la croix lumineuse surmontant deux palmes entre-croisées.

Nous avons remarqué dans la tribune diplomatique, comme à toutes les béatifications antérieures, M. Doulcet, chargé d'affaires de France. La tribune réservée à la famille de Sa Sainteté était de nouveau garnie des membres de la famille de Benoît XV.

Une foule imposante remplissait la grande nef et le transept de l'immense vaisseau.

TRIDUUM SOLENNEL CHEZ LES PRÊTRES DE LA MISSION
A SAINT-APOLLINAIRE, EN L'HONNEUR DES BIENHEUREUSES
FILLES DE LA CHARITÉ, MARTYRES D'ARRAS

(15-16-17 juin 1920)

Premier jour. — Six heures : Messe par M. Verdier,

Supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité;

Huit heures : Messe par S. Ém. le cardinal Pompili, Vicaire général de Sa Sainteté;

Dix heures : Messe pontificale, par S. Ex. Mgr Nassalli-Rocca, aumônier secret de Sa Sainteté;

Soir. — Vêpres, présidées par le même Monseigneur. Panégyrique par le Rév. P. Troisi, dominicain. Salut par S. Ém. le cardinal Bisleti, préfet de la Sacrée Congrégation des séminaires et des Universités catholiques.

Deuxième jour. — *Six heures* : Messe par M. Verdier, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité;

Huit heures : Messe par S. Ém. le cardinal Giorgi, pénitencier majeur;

Dix heures : Messe pontificale par S. Ex. Mgr Zampini, sacriste de Sa Sainteté;

Soir. — Vêpres présidées par le même Monseigneur. — Panégyrique par le R. P. Turchi, de la Compagnie de Jésus;

Salut par Son Ém. le cardinal Vincent Vannutelli, doyen du sacré collège et ponent de la cause de béatification.

Troisième jour. — *Six heures* : Messe par M. Pozzi, Supérieur des Prêtres de la Mission de la Province romaine;

Huit heures : Messe par S. Ém. le cardinal Valfré di Bonzo, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux;

Dix heures : Messe pontificale par S. Exc. Mgr Giuseppe Palica, vice-gérant de Rome;

Soir. — Vêpres présidées par le même Monseigneur. Panégyrique par Mgr Salotto, sous-promoteur de la foi;

Salut, précédé d'un *Te Deum* très solennel, par S. Ém. le cardinal Vico, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Les chants furent exécutés sous la direction du maître Marold.

Un très grand nombre de messes furent dites pendant les trois jours en l'honneur des bienheureuses martyres.

DORTOIRS ECONOMIQUES
A SANTA MARIA IN CAPELLA

Lettre de M. Paolo CROCI, président du cercle de Saint-Pierre-de-Rome, à sœur BOYAVAL, supérieure de l'hospice Santa Maria in Capella.

Rome, 6 juillet 1920.

TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE,

A l'occasion du quarantième anniversaire de la fondation de notre œuvre des « dortoirs », commencée dans les locaux attenants à cet hospice, nous avons à cœur de rappeler que, si cette œuvre bienfaisante a pu s'effectuer et subsiste depuis quarante ans, le mérite en revient surtout au dévouement des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Oui, nous l'avons toujours proclamé et nous ne cesserons jamais de répéter que, sans le concours des sœurs, sans leur inlassable coopération, aucune de nos œuvres ne pourrait subsister.

Cela étant, nous sentons le besoin encore plus que le devoir, de profiter de cette circonstance pour témoigner encore une fois à votre personne, ma très révérende Mère, et à vos excellentes sœurs, notre profonde et respectueuse reconnaissance. Nous formons le vœu que les pieux liens qui unissent nos deux

Sociétés restent toujours bien serrés pour continuer les œuvres de charité par amour du Seigneur Jésus.

Veillez agréer l'expression de la respectueuse considération avec laquelle je reste au nom de tous,

Très Révérende Mère supérieure,

Votre très humble serviteur.

Paolo CROCI, *président.*

Voici le compte rendu de la fête du quarantième anniversaire de cette œuvre, d'après un journal de Rome :

Le 27 juin 1920, le cercle Saint-Pierre de Rome célébrait le quarantième anniversaire de la fondation des dortoirs économiques. Là, sont reçus chaque nuit moyennant 15 centimes, tous les hommes sans abri.

Ce fut le prince Doria qui le premier accueillit dans son hospice cette œuvre de bienfaisance, y consacrant tout un local où la tradition rapporte que sainte Françoise Romaine venait soigner les pauvres malades du Transtévère.

Ce premier dortoir contient quatre-vingts lits toujours occupés. Un second de deux cent soixante-dix lits fut ouvert à l'hospice Santa Galla par la piété et la munificence des illustres pontifes Léon XIII et Pie X.

La cérémonie commença par le chant du *Te Deum* dans l'antique et dévote chapelle de Santa Maria in Capella. Elle se trouva trop petite pour contenir les hospitalisés des dortoirs et les membres du cercle saint Pierre, venus nombreux avec leur familles. S. Em. le cardinal Ranuzzi présidait la fonction religieuse et au nom de tous, remercia la divine Providence pour la continuelle et particulière protection dont elle avait toujours entouré et béni cette charitable institution.

Après la bénédiction solennelle du saint Sacrement

eut lieu dans le jardin la cérémonie civile. Des fauteuils avaient été préparés sous le cloître, devant la magnifique allée garnie de fleurs et de verdure, parure naturelle due à la bonté de Dieu et à la richesse de ce sol baigné dans les chauds rayons du soleil.

Faisaient couronne à S. Em. le cardinal Ranuzzi, M. Sarno, conseiller de préfecture, représentant le préfet, le docteur Cochetti, représentant le maire de Rome, M. Henri Tuccari Saredo, représentant l'autorité diocésaine, la duchesse Salviati, la comtesse de Carpigna, la comtesse Muller, etc. M. Croci, le président du cercle Saint-Pierre, prit le premier la parole. Après avoir adressé ses remerciements aux autorités présentes et à tous les assistants, il remémora tout le bien matériel et moral que l'institution des dortoirs avait réalisé dans l'espace de quarante ans, rappela le souvenir de tous les bienfaiteurs insignes, retournés à Dieu pendant cet espace de temps, et enfin dans une vive prière aux autorités présentes, représentant le grand nombre de pauvres sans abri qui ne pouvait profiter de ce grand bienfait, faute de place, les supplia de les aider à ouvrir un troisième dortoir. Des applaudissements vigoureux et nourris saluèrent les chaudes et chrétiennes paroles de l'excellent président.

Le docteur Cochetti parla ensuite, apportant le salut du maire de Rome, remerciant en son nom pour tout ce vrai bien, fait à cette portion plus besogneuse, mais non moins intéressante, de ses administrés.

Enfin, pour conclure, la parole fut donnée à l'honorable avocat et député, M. Tupini. Dans la chaleur et l'éloquence d'un discours véhément, il convoqua tous les cœurs à la pratique toujours mieux comprise de la charité fraternelle, et promit son appui non seulement près de l'administration communale, mais

encore, près du gouvernement. Ce discours fut suivi de vifs applaudissements. Durant ce temps, les trois cent cinquante bénéficiés des deux dortoirs avaient pris place aux tables préparées et recouvertes de belles nappes blanches. Servis par les messieurs et les dames du cercle, ils firent honneur à un modeste repas composé de viande, macaroni, pain, dessert et vin, préparés par les sœurs. Il était huit heures du soir, le ciel était serein, l'atmosphère tempérée; la paix promise aux bons et aux pacifiques remplissait tous les cœurs.

Ce qui suit est ajouté par la sœur Boyaval :

Peu à peu la foule se retira, et quand nous nous retrouvâmes seules, nous eûmes l'impression d'avoir fait des heureux.

Le soir même, nous eûmes une grande consolation. Un de ces hommes qui paraissait approcher la cinquantaine, et qui venait d'assister à la cérémonie vint trouver sœur Félicité et lui dit qu'étant à la chapelle, ému par la vision de la Vierge puissante, par la beauté des chants, il s'était décidé à faire sa première communion et qu'il désirait qu'on l'aidât à remplir ce grand devoir.

PROVINCE DE TURIN

TURIN, SAINT-SAUVÉUR

MAISON CENTRALE DES FILLES DE LA CHARITÉ

Retraite spirituelle aux Dames de la Charité en préparation à la prochaine béatification de Louise de Marillac.

La vaste chapelle de Saint-Sauveur a accueilli cette

année, pour la première fois, du 25 au 30 avril, deux fois par jour, les nombreuses Dames de la Charité des diverses paroisses de Turin pour les exercices d'une retraite spirituelle prêchée par un de nos dignes missionnaires, M. Richard Bona. Le grand nombre des retraitantes, venues même des quartiers les plus éloignés, malgré les contretemps qui semblaient devoir mettre obstacle à la bonne réussite de la retraite, a montré que la pieuse initiative venait combler une lacune et a été très appréciée des Dames, lesquelles, enflammées par l'apostolique parole du missionnaire qui leur montra toute la beauté de leur sublime vocation et leur obligation d'imiter la vertu de celle justement nommée la première Dame de la Charité, terminèrent leur retraite par une communion générale et par les plus belles résolutions de rendre toujours plus intense leur saint apostolat de foi et de charité.

Le troisième jour, après l'exercice de l'après-midi, S. Em. le cardinal Richelmy, notre bien-aimé archevêque, entouré de douze curés de la ville et autres représentants du clergé, daigna présider la réunion générale de toutes les associations (autre nouveauté bien réussie, pour Turin), réunion qui remplit tous les cœurs des plus suaves consolations.

Après un discours lu par le digne M. Bona, au nom des Dames, discours que nous reproduisons ci-dessous, parce qu'il nous semble exposer bien clairement le but et la fin que nous nous étions proposés en cette réunion générale, les Dames trésorières des quatorze associations de charité de Turin donnèrent lecture du compte rendu de 1919, le faisant précéder d'un sommaire historique de chaque association. En entendant ces chiffres, témoins éloquents de l'activité et du zèle de toutes les associations, il n'y eut pas un cœur qui ne se sentit ému de gratitude. Plus que tout autre, notre

aimé pasteur se montra ému et satisfait ; il prit la parole pour conclure ce qu'il daigna aimablement nommer « Revue très réussie de la charité privée à Turin », faisant l'éloge des Dames initiatrices et continuatrices d'une si belle œuvre. Après avoir évoqué, par ses chaudes paroles, les suaves figures de saint Vincent de Paul et de Louise de Marillac, il prit occasion de la sage et mâle direction du Saint envers sa fille spirituelle, pour recommander aux Dames de ne jamais perdre de vue que la charité envers le prochain, pour être vraie et durable, doit découler de l'amour de Dieu, les exhortant fortement à faire régner ce divin amour dans leurs cœurs et dans le sein de leurs familles.

Après avoir donné sa pastorale bénédiction, gage de celle que Dieu accordera pendant la vie et à la mort aux âmes qui sauront persévérer dans le ministère ardu de la charité, Son Éminence quitta la salle, exprimant encore à toutes et spécialement aux sœurs des Miséricordes qui faisaient haie sur son passage, sa profonde satisfaction.

Puis eut lieu la distribution des images-souvenirs représentant saint Vincent de Paul présidant une réunion des premières Dames de la Charité, images bien accueillies et qui rappelleront aux associées l'esprit avec lequel elles doivent se dévouer au soulagement du pauvre.

Voici le texte du discours lu au nom des Dames :

ÉMINENCE,

Ce n'est pas aujourd'hui, mais il y a trois ans, en pleine guerre, que nous souhaitions nous réunir en Assemblée générale pour, je dirai, passer en revue nos forces et consoler votre cœur de père affligé par tant de souffrances s'abattant sur vos enfants privilégiés, les pauvres.

C'était alors (1917) le troisième centenaire de notre asso-

ciation, la plus grande peut-être des institutions de charité des temps modernes, et il nous avait semblé beau de faire resplendir, au milieu de la sinistre lueur de la haine, la divine lumière de l'amour; mais des préoccupations douloureuses, qu'il n'est pas à propos d'évoquer en ce moment, nous empêchèrent alors. Cependant le désir de cette réunion générale n'a pas disparu, il n'a pas même diminué d'intensité avec la cessation de la guerre. Je crois au contraire interpréter la pensée de tous en affirmant que ce désir est demeuré bien vivant et même a augmenté d'intensité.

Dans quelques jours, le 9 mai, l'Église décernera les honneurs des autels à la grande servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Legras, la fille spirituelle de saint Vincent de Paul, son bras droit en ses multiples initiatives de charité, la fondatrice des Dames de la Charité, non selon l'ordre du temps, mais selon les œuvres et le mérite; car il est hors de doute que si notre association a pris tant de développements, s'est dilatée jusqu'aux extrémités du monde, le mérite lui en revient en grande partie; tout est dû à la sage direction qu'elle lui imprima dès le commencement et qu'elle maintint par ses fréquentes visites d'inspection dans le cours de son développement.

Comment célébrer une si grande solennité sinon par une revue générale? Que Louise de Marillac puisse nous voir toutes, unies par les liens de la charité, animées d'un seul désir, marcher sur ses pas, imiter ses vertus. En outre, le malaise social augmente en même temps que les difficultés matérielles, et dans quelle mesure!... mais plus encore a augmenté le malaise moral. Les âmes sont lasses de souffrir; désormais, elles sont fortement tentées de se replier, même les plus nobles et les plus délicates, dans une froide indifférence, à l'égard des malheurs d'autrui. Que cette réunion réveille le feu sacré de la charité qui anima les premières Dames de saint Vincent de Paul.

L'émulation est une grande force. Jusqu'à maintenant, les diverses associations de charité, qui se rattachent aux Filles de la Charité, ont vécu isolées; elles ont travaillé dans le silence, je dirai quasi dans l'ombre. Il est temps qu'elles se manifestent, qu'elles laissent voir le lien qui les unit les unes aux autres et toutes à la grande famille de saint Vincent; il est temps que, faisant connaître les industrieuses initiatives, je dirai personnelles, elles soient, les unes pour les autres,

mobile de ferveur, école de zèle toujours plus actif. Le mal grossit comme un orage qui menace de tout engloûtir; des nombreux arbres plantés par la charité, faisons une haie, une forêt impénétrable qui arrête et dissout la nuée. Entrelaçant leurs nombreux rameaux, nos associations deviendront cette haie insurmontable contre la tempête du mal : « Viribus unitis » sera désormais notre devise et par cette parole nous vaincrons.

Tout à l'heure, à la lecture du compte rendu annuel, que les diverses trésorrières voudront bien faire pour la commune édification, vous entendrez les merveilles que ces bonnes Dames, en vraies abeilles industrieuses, ont su accomplir dans le cours de l'année écoulée, malgré les énormes difficultés qui se sont accumulées en ces derniers temps; et par cette année, vous pourrez juger de toutes les autres qui lui sont sœurs, et vous pourrez, avec paternelle complaisance, mesurer l'immense étendue de leurs efforts.

Notre association, qui compte bien 2500 membres entre associées et actionnaires, est divisée en quatorze associations paroissiales, les unes, constituées en corps moral depuis cinquante, soixante-dix, quatre-vingt-dix ans et plus, ayant des fonds suffisants pour entretenir les initiatives bienfaisantes les plus variées à l'avantage de l'enfance, de la jeunesse féminine, de la vieillesse, les autres nées les dernières, comme celles de Saint-Joachim, de Notre-Dame de la Santé, du faubourg Saint-Paul, mais déjà sorties de l'enfance elles aussi, et devenues robustes; elle a une vigoureuse vitalité qui nous fait espérer pour l'avenir les fruits les plus copieux de salut. Les chiffres que je vais énumérer vous étonneront sans doute : les Dames inscrites sont 2500; les familles secourues près de 5000; les visites aux pauvres plus de 30000; les secours donnés en cette seule année montent à 113430 francs; plus de 650 enfants, 340 vieillards, 800 malades ont été placés en diverses institutions de la ville; plus de 2400 emplois ont été procurés; plus de 150 mariages régularisés; il y a eu 20 abjurations, 18 baptêmes d'adultes, 30 premières communions d'adultes, sans compter celles nombreuses d'enfants.

Si cette somme de 113430 francs, dépensée cette année par nos associations, unie à celles de ces dix dernières années, avait été employée, au lieu du soulagement caché des misères des pauvres, à la construction d'un hôpital ou autre établissement de bienfaisance, les journaux n'auraient pas manqué de complimenter l'œuvre des Dames, lesquelles se seraient

senties plus ou moins saintement fières, et l'on n'aurait pas même oublié le marbre-souvenir pour en perpétuer la mémoire. Mais cet argent a été dépensé aux moments propices, comme la pluie d'automne qui tombe sereine sur la terre pour la féconder. Personne ne l'a su, mais ceux qui en ont profité ne l'ont pas ignoré, eux ! Que de larmes essuyées, que de malades consolés dans leur solitude par les visites hebdomadaires des Dames ! parfois la visite vaut mieux que l'aumône matérielle. Que d'enfants retirés du péril, de la misère, de pauvres vêtus, de vieillards réconfortés, que de masures délabrées ont été réchauffées ! Tout cela est l'enchaînement du travail lent et efficace de la charité chrétienne, c'est une œuvre divine !

Mon but n'est pas de distribuer des éloges ; je suis chargé de protester, Éminence, au nom de toute l'Assemblée, de notre ferme résolution de continuer activement notre œuvre sous votre sage direction. Les pauvres, et en général la classe ouvrière, deviennent de plus en plus difficiles, poussés par de rusés démagogues, ils s'éloignent du sein maternel de l'Église ; convoitant un paradis terrestre, ils renoncent, insouciant, à celui assuré qui leur est promis par Dieu même. A tout moment, ils menacent d'éclater en une révolte ouverte. La haine contre les riches, que les meneurs du peuple ont su largement leur infiltrer, a produit et produit toujours davantage ses funestes effets. C'est un champ devenu stérile, couvert de ronces et d'épines que le nôtre. Certains diraient : « Là, il n'y a plus rien à faire. » Nous au contraire, avec notre grand saint Vincent, nous voyons que tout est à faire et nous nous mettons à l'œuvre. Par les paroles et les exemples, par l'aumône de notre argent et de nos personnes, soignant à la fois les corps et les âmes, nous arriverons, nous en avons la confiance, à changer bientôt les cœurs les plus endurcis et à les entraîner entre les bras de Dieu. Là, sur le cœur de Dieu, se fera la paix entre les classes sociales, c'est notre idéal, notre confiance. La grande crise que traverse la société — crise économique et sociale — nous le comprenons, est au fond une crise religieuse qui, en dernière analyse, se résout en une question pratique de moralité. D'un côté, le paupérisme causé par la guerre, et de l'autre le faste d'une bourgeoisie dissolue, ont produit l'actuelle division, la lutte des classes. L'égoïsme individuel émerge et domine partout. Quel en sera le remède ? la charité ! la charité organisée, sage, disciplinée.

Voilà le grand ressort que nous nous proposons de faire agir. Nous chercherons, de toutes nos forces, le soulagement du pauvre et du malade, dans une plus large mesure encore que par le passé; nous chercherons à purifier les mœurs, à rapprocher les classes sociales, élevant le peuple et nous abaissant jusqu'à lui avec une abnégation volontaire et généreuse. Désormais plus fidèles aux enseignements de notre père et maître saint Vincent, nous donnerons aux pauvres plus qu'une aumône passagère, un peu, beaucoup, de notre temps, de nos fatigues. Pour faire cela, nous avons besoin de voir et de comprendre le pauvre, le besogneux, à la lumière de l'Évangile et nous l'avons fait pendant ces jours de retraite.

Oh! comme elle est vraie la parole que saint Vincent adressait aux premières Dames : « Si, dans le pauvre, vous ne voyez que le pauvre, vous en éprouverez répugnance et vous le fuirez; mais si en lui vous voyez Jésus et Jésus seul, il vous attirera et vous ravira. » Oui, qu'il est beau, le pauvre vu en Jésus-Christ! Le servir est une grâce et un honneur et nous sommes frères de la part qui nous est échue. Bénissez, Éminence, ô Père des pauvres et des riches, ces sentiments et ces résolutions et que votre bénédiction soit efficace et durable. Mais surtout bénissez la nouvelle association qu'en ces jours de retraite et aux approches de la béatification de notre Mère Louise de Marillac, nous avons résolu d'instituer en son amour. C'est une initiative modeste, mais inspirée par le désir de Votre Éminence de voir acheminer sagement les jeunes énergies. Comme déjà en d'autres villes, et l'exemple nous est d'abord venu de Paris, centre de notre association, nous voulons établir dans son sein une espèce de section de la jeunesse qui sera la semence des futures Dames de la Charité. Sous l'œil maternel et vigilant des bonnes Sœurs, « les Demoiselles de la Charité » feront bientôt leurs premières armes. L'œuvre de Louise de Marillac accueillera nos filles, nos petites-filles qui, encore trop jeunes pour entrer à nos côtés dans la grande armée de la Charité, sont cependant assez animées de l'amour des pauvres pour aller les visiter et secourir, accompagnées de la Sœur qui les formera à cet apostolat, la plus belle profession du monde et la gloire de notre vie.

Saint-Sauveur ne se souvient pas d'avoir jamais accueilli dans ses murs tant de Dames de la Charité. Cette affluence, tandis qu'elle montre bien vivants les liens qui unissent les divers

rameaux de la famille de saint Vincent à Turin, est la meilleure assurance que l'association ne tardera pas à parvenir, secondée par la nouvelle phalange de jeunes filles associées au nom de Louise de Marillac, aux glorieuses destinées que Dieu semble lui avoir marquées en ces temps nouveaux : le renouvellement chrétien de la société par la charité. A Dieu seul toute louange et toute gloire.

Compte rendu des fêtes solennelles en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac et des bienheureuses martyres d'Arras, célébrées du 10 au 13 juillet dans la chapelle de la Maison centrale des Filles de la Charité, à Turin.

Les fêtes de notre bienheureuse Mère et de nos bienheureuses martyres ont été, pour notre Maison Centrale, comme un rayon lumineux parti de la Jérusalem céleste, et en faisant entrevoir la radieuse clarté, l'ineffable beauté, le bonheur sans mélange.

La nature semblait sourire en s'unissant au triomphe rendu à la Mère et à ses filles; et, au matin du samedi 10 juillet, dans une suave atmosphère de printemps, les Dames de la Charité (ce jour leur était plus particulièrement réservé) pouvaient se presser nombreuses pour la messe de communion, célébrée par M. Bona, missionnaire lazariste, dans la blanche chapelle, sobrement, mais artistiquement décorée de draperies de damas rouge, de tentures argent et or. Les lis et les roses, épars avec profusion et non moins de bon goût, disaient la pureté et l'amour de nos bienheureuses, tandis que des flots de lumière coloraient le tout de leur douce et brillante clarté. Au centre de l'abside, au-dessus de l'autel, un tableau, peint avec filial amour par une Fille de la Charité, montrait la bienheureuse Louise de Marillac dans la

gloire et répandant sur les sœurs et les séminaristes agenouillées sur sa tombe pour implorer ses maternelles faveurs une pluie de fleurs symboliques : les roses de la charité, les violettes de l'humilité, les marguerites de la simplicité, tandis que de gracieux petits anges sourient à cette scène ravissante et qu'un radieux chérubin fend les nues à toute volée, ouvrant les plis de son vêtement vapoureux pour en laisser échapper à profusion la mystique moisson fleurie.

Sur le côté de l'abside, un tableau, plus petit, mais véritable œuvre d'artiste, des quatre sœurs d'Arras attire les regards. Et comment ne pas admirer en effet l'expression céleste empreinte sur le visage extatique des quatre martyres gravissant l'échafaud empourpré de sang? Oh! comme elles disent bien et ce que peut l'héroïsme de la charité remplissant un cœur, et la beauté de l'empyrée qui va s'ouvrir comme prix de leur sanglant sacrifice et surtout combien est grand et plein de charmes le Dieu qui sait attirer les âmes à lui et au milieu de tels sacrifices!...

A la messe solennelle, célébrée par M. le Curé de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul, les dames s'unissaient plus nombreuses encore aux Filles de la Charité qui leur avaient cédé les premières places. Et à la cérémonie de l'après-midi, la chapelle était plus que comble pour entendre la parole éloquente de M. Philippe Trucco, missionnaire de Sarzane, qui donna le panégyrique de la bienheureuse fondatrice, déroulant, en un tableau merveilleux qu'il nous semblait vivre, la vie admirable de cette âme sainte, si parfaitement préparée et conduite par la divine Providence au but qu'elle lui avait assigné : la fondation des Filles de la Charité et sa donation sans réserve à l'exercice d'une intense charité envers le prochain, pour le soulagement de toutes les misères humaines, secondée

par les Dames de la Charité. Le panégyrique achevé, chacun prêtait encore l'oreille du cœur à cet hymne harmonieux comme à un écho du langage de la céleste patrie.

Le dimanche 11 était la journée de la jeunesse. De grand matin les jeunes filles des diverses maisons des Filles de la Charité de Turin, des environs, et autres, accouraient dans toute l'ardeur de leur juvénile enthousiasme pour fêter la mère de leurs secondes mères. Près de cinq cents d'entre elles s'approchèrent de la table sainte pour se nourrir du pain des anges, à la première messe dite par M. Asinelli, Lazariste, pour revenir plus nombreuses encore à la messe solennelle, célébrée par M. le chanoine Monno, et dans l'après-midi pour assister aux vêpres, au salut solennel et entendre le panégyrique prononcé avec grande onction par le supérieur du séminaire de Chiéri, M. Antonio Trucco, qui sut mettre à la portée de son jeune auditoire, l'admirable modèle de la jeune fille dans la famille et dans le monde, de la femme forte et prudente, de la fille de la Charité simplement héroïque. Comme la veille, après la cérémonie, des brochures (vie de notre bienheureuse Mère), furent distribuées, comme pieux souvenir de la fête, à tous les assistants.

Le lundi 12, spécialement consacré à honorer nos bienheureuses martyres, était réservé à la double famille, et les messes, célébrées la plupart par les missionnaires, se succédèrent quasi sans interruption jusqu'à une heure tardive. Dans l'après-midi, la chapelle trop étroite pour la circonstance, réunissait les Missionnaires et les Filles de la Charité et M. Antonio Trucco, fit, en vrai fils de saint Vincent, l'éloge des quatre martyres qu'une vie de continuelle et intense charité dans les œuvres avait admirablement

préparées à être le soutien de nombreux infortunés dans les prisons d'Arras, et à courber leur tête sous le tranchant de la guillotine en vierges et martyres dignes des premiers siècles du christianisme. La bénédiction du très saint Sacrement, donnée par Mgr Castrale, évêque auxiliaire de S. Ém. le cardinal, clôtura cette journée de fête de famille bien apte à faire bénir le bon Dieu de la vocation si belle d'enfants de saint Vincent. Comme les jours précédents, les chants harmonieux des séminaristes retentissant sous l'ample voûte, emportaient l'âme vers les régions célestes où sans cesse se font entendre ces chants sublimes que l'oreille humaine ne peut entendre.

La journée solennelle entre toutes était celle de la clôture, le mardi 13. Comme la veille les messes se succédèrent nombreuses dans la blanche chapelle, vestibule du paradis. A la messe solennelle, célébrée par M. Cervia, missionnaire lazariste, les séminaristes et les étudiants exécutèrent avec perfection la messe d'Amatucci, et le soir, après les vêpres, présidés par M. Traverso, visiteur de la province de Turin, S. Ém. le cardinal Richelmy, toujours paternellement bon et bienveillant pour les Filles de la Charité, voulut bien lui-même faire une courte mais bien pieuse conférence, montrant nos bienheureuses et en particulier notre bienheureuse mère dans sa vie intérieure, dans son union à Dieu, dans sa soumission au guide éclairé de son âme, à saint Vincent de Paul, et tout cela comme la source d'où découlèrent les œuvres admirables qui remplirent les trente dernières années de sa vie.

Pendant le salut donné par Son Éminence, le *Te Deum* de l'action de grâces s'éleva avec ferveur de tous les cœurs vers Dieu, auteur de tout bien, vers les bien-

heureuses aussi, mystiques canaux, en ces jours, de grâces nombreuses pour les âmes; et tout naturellement l'*Ecce quam bonum* montait du cœur aux lèvres, tandis que l'âme goûtait les joies ineffables de la cité des saints.

PROVINCE DE NAPLES

MAISON CENTRALE DE NAPLES

Relation du triduum en l'honneur de notre bienheureuse mère et de nos bienheureuses sœurs martyres d'Arras.

Notre Maison centrale s'est fait une joie, sans devancer la Maison-Mère dans ses hommages publics à nos bienheureuses, de lui être cependant aussi unie que possible, commençant son triduum le jour où se terminait celui de Saint-Sulpice à Paris. Les 26, 27 et 28 juin, nous avons donc fêté solennellement notre bienheureuse mère et nos sœurs martyres d'Arras que la sainte Eglise vient d'élever aux honneurs des autels le 9 mai et le 13 juin derniers, dates à jamais mémorables pour la petite compagnie.

Notre chapelle revêt pour cette circonstance unique ses plus beaux ornements : des draperies de brocard blanc aux longues franges d'or tapissent entièrement le chœur du haut en bas, encadrant richement le tableau de l'apothéose qui nous cache la statue de Marie immaculée pour nous présenter notre bienheureuse Mère s'élevant dans la gloire, suivie de ses quatre filles martyres, et accompagnées d'anges qui portent des palmes et des couronnes. Le caractère distinctif de la bienheureuse Louise de Marillac étant l'esprit de sacrifice et l'amour de la croix, il entraînait dans les desseins de Dieu qu'à son triomphe soit uni

celui de ses généreuses filles qui ont aimé Notre-Seigneur jusqu'à l'effusion du sang. Le 26 juin est précisément l'anniversaire de leur martyre.

Dès la veille au soir, la communauté se réunit à la chapelle pour la bénédiction du tableau de l'apothéose tout resplendissant de lumières, et de celui qui avait été placé au petit autel de droite, désormais dédié à notre bienheureuse Mère. Après le chant de l'hymne *Fortem virili pectore*, notre respectable Père directeur récite d'une voix très émue les deux oraisons exprimant si bien, dans l'incomparable style liturgique, la sainteté de la mère et des filles, et demandant pour nous qu'aucune adversité ne nous sépare de l'amour de Dieu.

Ainsi s'ouvraient ces pieuses solennités, écho des inoubliables fêtes de Rome, et qui étaient désirées, attendues avec une joie impatiente. Pendant ces trois jours, la communauté eut sa fête intime le matin à la messe de communion, pieusement accompagnée des chants du séminaire. A la nombreuse jeunesse de nos écoles, pensionnat, orphelinat, ouvriers, associations d'enfants de Marie, cercle d'études, était spécialement réservée la cérémonie de 9 heures : la sainte messe durant laquelle les élèves de notre école normale exécutaient leurs plus beaux chants et qui fut suivie d'un discours et d'un salut solennel.

Le premier jour, 26 juin, ce fut Mgr Fabozzi qui monta en chaire et, de sa parole éloquente, présenta le christianisme comme le règne de la charité. Les saints sont les réservoirs, les dispensateurs de l'amour divin : saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal semblent en avoir été surtout les contemplateurs, plus tard leur glorieuse fille sainte Marguerite-Marie Alacoque devait en révéler le foyer, le cœur de Jésus. Mais déjà auparavant saint Vin-

cent de Paul et la bienheureuse Louise de Marillac n'ont-ils pas pris possession de ce cœur pour en verser la charité sur toutes les misères humaines? Oui, après les froides et orgueilleuses négations du protestantisme, sous le nuage de plomb du jansénisme menaçant, ces admirables saints ont affirmé victorieusement la supériorité indiscutable du catholicisme. En effet, qu'est-ce que la religion chrétienne? Un acte de foi à l'amour de Dieu, et par conséquent le besoin, le devoir d'imiter cet amour de Dieu, en aimant tous les hommes comme des frères.

Du groupe de saints qu'il avait nommés, l'orateur détacha alors la belle figure de Louise de Marillac, la considérant parfaitement humble et pauvre, forte de cet amour de Dieu et du prochain qui la possédait uniquement, d'une charité à laquelle ne suffirent ni les limites de la France, ni celles de son siècle, mais dont l'action s'étend au loin à travers les temps et les espaces, grâce à la compagnie qui est le fruit de son cœur, de ses sacrifices, de son inépuisable dévouement.

La parole vibrante de Mgr Fabozzi ne sera pas oubliée par les jeunes âmes qui la buvaient avec avidité.

Pendant les trois jours, la communauté et le séminaire ont assisté à la cérémonie de onze heures et à celle de cinq heures du soir. Nos sœurs des maisons de Naples et des environs y vinrent nombreuses aussi, malgré la grève des tramways qui priva un certain nombre de Dames de la Charité et autres invités d'assister à nos fêtes. La Providence a semblé vouloir proportionner l'assistance aux dimensions de notre chapelle qui fut toujours pleine et où régnait cependant le plus grand recueillement.

Le 26, la grand'messe de onze heures fut célébrée par notre respectable Père directeur, M. Morino,

assisté des missionnaires de Chiaia et de Vergini. Ce furent aussi ces messieurs qui, les premier et troisième jours, contribuèrent à la piété et magnificence des saints offices par les graves harmonies du chant grégorien. Nos âmes goûtaient avec ravissement la messe propre de notre bienheureuse Mère, si belle dans le choix de l'introït, de l'épître, de l'évangile surtout, admirablement en rapport avec la sublime vocation de notre bienheureuse fondatrice.

A cinq heures le respectable M. De Angelis officia aux vêpres solennelles qui nous réunissent de nouveau pour louer Dieu dans ses élus. M. Troisi, missionnaire de Chiaia, fait un beau panégyrique de notre bienheureuse Mère dont il vient d'écrire la vie en deux éditions très intéressantes, l'une détaillée, l'autre plus résumée. On le sent pénétré d'une profonde et filiale admiration pour la bienheureuse Louise de Marillac ; sa parole simple et ardente nous montre dans les divers états de sa vie, les ascensions toujours persévérantes de son âme, montant sans s'arrêter jamais, s'élevant de clarté en clarté, de vertu en vertu jusqu'au sommet de la sainteté, où sa charité s'épanouit en œuvres si fécondes. La péroraison très belle est une fervente invocation à notre bienheureuse Mère pour les besoins de la sainte Eglise, de la double famille, des pauvres.

La bénédiction du saint Sacrement donnée par M. Rispoli, supérieur de Vergini, terminait cette journée du ciel, laissant nos cœurs prêts à continuer le lendemain leur cantique de louange et de reconnaissance.

Ce deuxième jour de triduum, 27 juin, fut entièrement dédié à nos sœurs martyres ; l'autel s'était paré de candélabres aux lys d'or, enlacés de guirlandes de roses rouges qui se détachaient admira-

blement sur le fond blanc des tentures. C'était l'or de la charité, épuré dans le sang du martyr...

A la messe de neuf heures, les enfants étaient plus nombreuses encore que la veille, les instituts les plus éloignés, comme l'Albergo, y étaient représentés, malgré la grève qui continuait. M. Messina, missionnaire de Chiaia, parla avec enthousiasme de nos bienheureuses sœurs que la sainteté d'une vie toute de pureté et de charité avait conduites à l'acte suprême du plus parfait amour de Dieu. Le martyr, en effet, n'est que l'occasion violente et bienheureuse d'exécuter extérieurement et en face de tous ce que le martyr de la virginité accomplit chaque jour dans une âme qui s'est donnée et veut se garder à Dieu. Nos vaillantes sœurs étaient si heureuses dans leur immolation qu'au dire d'un témoin oculaire, « elles étaient gaies comme des pinsons, sur la charrette qui les conduisait à l'échafaud ».

La grand'messe de onze heures fut célébrée par le R. P. Cirillo des Carmes déchaussés, assisté des religieux du même ordre dont les longs manteaux blancs aux amples capuchons donnaient à la cérémonie un air de douce gravité. Nos élèves de l'école normale chantèrent la messe de Perosi, dont le nom suffit à dire l'harmonie.

Un supérieur de la compagnie de Jésus officia aux vêpres, entouré de prêtres et jeunes clercs de la même compagnie, et le R. P. Di Giovanni, provincial des Jésuites, monta en chaire, ouvrant son panégyrique par cette exclamation de joie : « Enfin!... mon âme voit se réaliser un vœu bien ancien, un intime et ardent désir!... Les Filles de la Charité, nous les avons vues partout avec leurs blanches ailes, mais toujours dans la pénombre des salles d'hôpitaux, dans l'ombre des misérables réduits, passant incon-

nues, comme les anonymes de la charité. Enfin! aujourd'hui, nous les voyons aussi sur les autels, non plus le front penché sur les douleurs de l'humanité, mais élevé radieux vers la gloire du ciel. » Et l'orateur continuant sur ce ton pénétré, enthousiaste, admire les voies de la Providence sur les sept sœurs qui composaient la petite famille d'Arras; il suit les quatre bienheureuses à travers la tourmente révolutionnaire, les montre dans la prison, en présence des juges iniques et enfin sur la guillotine toujours si humbles et si fortes, si simples et si héroïques, toujours vraies Filles de la Charité, oubliées d'elles-mêmes pour accomplir jusqu'au bout leur sublime mission qui est de prier, de consoler, d'aider les autres à souffrir avec mérite. Vivre d'amour et mourir pour la foi, tel est le noble idéal réalisé par les bienheureuses martyres!... Comme cet idéal était bien représenté par la profusion de lumières qui brillaient ce soir-là sur l'autel tandis que Jésus-Eucharistie nous bénissait!

Le troisième jour de notre triduum s'annonçait riche de ferveur et de grâces, auxquelles, en dépit des difficultés actuelles, vinrent participer un assez grand nombre de Dames de Charité. A neuf heures notre chère jeunesse eut une messe basse pontificale célébrée par Mgr Zezza, évêque coadjuteur de S. Em. le cardinal de Naples. Puis M. Troisi, infatigable dans son zèle pour faire connaître et aimer la bienheureuse Louise de Marillac, s'appliqua à la représenter forte comme le diamant par la virilité de son caractère trempé par les épreuves, et tendre comme une mère, capable de comprendre et de soulager toutes les peines de l'âme, les angoisses de l'esprit, les souffrances du corps, parce qu'elle les avait elle-mêmes toutes ressenties : beau modèle des solides et

déliçates vertus auxquelles doit aspirer la jeune fille chrétienne.

A onze heures, notre modeste chapelle avait l'aspect d'une petite cathédrale, se voyant honorée d'un solennel office pontifical, célébré par S. Em. le cardinal Ascalese, archevêque de Benevento, qui voulut bien nous consacrer toute cette dernière journée du triduum. Le trône avait été élevé sous la première arcade de la nef, à droite, ce qui permit à l'imposante cérémonie de déployer toute la magnificence de ses rites liturgiques. L'autel avait repris la parure de lys, de roses et de violettes qui l'ornait au premier jour, et nos bienheureuses dans la gloire semblaient jouir d'offrir à Dieu tous les honneurs qu'on leur rendait.

Le soir, à la suite des vêpres solennelles, Son Eminence parut en chaire, prince de l'Église dans la splendeur de sa pourpre cardinalice, mais plus encore pasteur et père par la bonté simple, la piété élevée, l'intensité d'esprit surnaturel que reflètent son visage et sa parole tout apostolique. Comme saint Paul, il semble ne vouloir connaître et faire connaître que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. En effet, il s'attache à remarquer dans la vie de notre bienheureuse Mère, sa formation spirituelle par la croix et sa perfection consommée par l'amour de la croix. Privée de sa mère dès sa petite enfance, elle vit isolée et en souffre d'autant plus que sa nature est d'une excessive délicatesse; mais bien jeune aussi, elle comprend la beauté du don de soi par le sacrifice; contrariée dans sa vocation, elle se soumet et supporte tout sans se laisser abattre; elle avance toujours, s'élève, se dégage d'elle-même, et, trouvant enfin sa voie, se montre admirable de patience, de support envers les pauvres, envers ses premières filles. Assaillie de tribulations, elle a vaincu la tribulation en y mettant sa joie, elle

l'oublie en soulageant celles du prochain; elle surmonte ses tentations en dirigeant les autres dans le combat spirituel. Ce n'est pas une société humanitaire avec une croix rouge... verte... ou azur pour blason, qu'elle établit; ses Dames et Filles de la Charité ont pour signe de reconnaissance et devise commune la croix, la vraie, celle qui sauve le monde, celle qui « presse les cœurs de la charité de Jésus-Christ ».

C'est au pied de la croix que la bienheureuse Louise de Marillac est née, qu'elle a vécu, qu'elle est morte. A l'ombre de la croix encore, elle a reposé trois siècles, excitant toujours ses filles à la suivre dans la voie de la croix, afin de continuer ses œuvres.

« Filles de la Charité, entendez la voix de votre Mère, descendez vers chaque misère qui vous adresse un pressant appel; descendez vers l'enfant sans mère; descendez vers la jeune fille exposée à mille dangers; descendez vers le pauvre, le vieillard, le malade, le mourant; descendez sans savoir si celui que vous assistez est digne d'intérêt, ni s'il sera reconnaissant; descendez au nom de la charité du bon Dieu!... »

Pénétrées de cette forte et sublime doctrine, nos âmes se recueillent pour adorer Jésus-Christ dans la sainte Hostie que l'on vient d'exposer. Puis tous les fronts se relèvent, tous les cœurs, toutes les voix s'unissent dans un magnifique *Te Deum*, auquel certainement saint Vincent et nos bienheureuses répondaient du Ciel. Une dernière et solennelle bénédiction clôtura cette fête de trois jours qui laisse dans les âmes de profondes et salutaires impressions.

Pendant tout le triduum, la belle relique de notre bienheureuse Mère avait été exposée au milieu des lumières, sur le grand autel. Chaque soir à l'issue de la cérémonie, un missionnaire la présentait à la vénération des assistants. Il était beau alors de voir le

pieux empressement avec lequel tous, Filles de la Charité et simples fidèles, accouraient vers l'autel pour baiser la chère relique.

Ce précieux trésor, don de notre Très Honorée Mère à la Maison centrale, est placé maintenant dans le reliquaire qui domine le petit autel de droite, dédié à notre bienheureuse Mère, et au-dessus duquel nous aimons à contempler le beau tableau nous la représentant à genoux aux pieds de la sainte Vierge qu'elle laissa comme unique Mère à la petite compagnie. Elle est toute recueillie dans son acte d'adoration, tenant pieusement son crucifix entre ses mains jointes. Au-dessus, dans le fond, le « Seigneur de la Charité » semble lui ouvrir ses bras et la regarder avec complaisance. A côté de la bienheureuse, une de ses filles, agenouillée, tient aussi son crucifix, mais lève les yeux vers sa Mère, comme pour prendre exemple sur elle dans l'acte qu'elle accomplit. Une autre sœur entre dans l'appartement, portant au bras le traditionnel panier; elle revient de la visite des pauvres et s'arrête ravie du tableau qui s'offre à ses regards.

Cette pieuse peinture nous représente parfaitement l'union de la vie active et contemplative qui caractérise notre vocation et dont la bienheureuse Louise de Marillac fut un si beau modèle. En effet, elle semble nous dire que, pour répondre aux desseins de Dieu sur nous, nous devons choisir pour cloître le pied de la croix, aller aux pauvres avec les pures et fortes tendresses de la Vierge Mère, alimenter notre charité à la blessure du cœur de Jésus qui a tant aimé les hommes, *Caritas Christi urget nos !*

PROVINCE DE POLOGNE

*Lettre de M. SLOMINSKI, visiteur, à M. ROBERT,
secrétaire général.*

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE ET CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous à jamais!

Lors de mon séjour à Paris, pendant l'Assemblée générale de notre Congrégation, qui se tint à la Maison-Mère, quelques-uns de nos confrères, que l'histoire de notre patrie, aujourd'hui ressuscitée, intéressait particulièrement, tout en éveillant leur sympathie, me posèrent des questions concernant l'histoire de notre communauté, en Pologne. Puis, lorsqu'ils apprirent que, grâce à un admirable décret de la Providence divine, nous avons été rappelés à Varsovie, pour reprendre possession de l'église de Sainte-Croix, qui était le berceau de notre Congrégation en Pologne, et d'où notre implacable ennemie, la Russie, nous avait expulsés cinquante-cinq ans auparavant, la joie qu'ils m'en témoignèrent fut des plus sincères. Aussi, ils me demandèrent de leur donner des détails, ayant rapport à cette église.

Vous-même, très cher confrère, vous désiriez que je vous envoie, pour les insérer dans vos *Annales*, des détails concernant la fondation de la maison et de l'église. C'est avec une grande satisfaction, que je me rends à votre désir, et je vous fais parvenir l'histoire abrégée de notre communauté en Pologne, et, en particulier, de notre maison de Varsovie ; j'y joins aussi la photographie de l'église de Sainte-Croix.

C'est saint Vincent lui-même qui envoya en Pologne



Église de Sainte-Croix de Varsovie

les premiers Missionnaires, sur la demande de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, épouse du roi Jean-Casimir. Cette princesse, longtemps avant son mariage, avait vécu à la cour de France. C'est là qu'elle fit la connaissance de saint Vincent de Paul et devint une de ses collaboratrices, comme Dame de la Charité.

Une fois reine de Pologne, son plus grand désir fut d'y établir les œuvres de saint Vincent de Paul ; mais c'est l'éducation du clergé qu'elle tenait à perfectionner, avant tout. A ses pieuses instances, saint Vincent de Paul envoya, en 1651, en Pologne quelques missionnaires, M. Lambert aux Couteaux, M. Guillaume Desdames, Nicolas Guillot, sous-diacre, le séminariste Zelazowski et un frère, Jacques Pausny. Quelques sœurs de charité, demandées par la reine, partirent aussitôt avec eux. Ils arrivèrent à Varsovie au mois de novembre et logèrent tout d'abord au palais royal, tandis que la reine elle-même s'occupait de leur trouver une habitation convenable et de leur procurer une donation.

Il est tout naturel que les missionnaires, qui ne connaissaient pas la langue du pays, n'aient pu, tout d'abord, travailler pour le bien spirituel du peuple ; cependant ils ne restèrent pas oisifs. A Varsovie, et en particulier à la cour royale, se trouvaient un grand nombre de Français ; aussi, en 1652, pendant le carême, ils leur donnèrent une retraite, avant les fêtes de Pâques. D'ailleurs, s'il s'agit d'accomplir des œuvres de charité, on peut y parvenir, sans connaître la langue du pays, et de ce côté-là, un large horizon s'ouvrait devant eux.

La Pologne, quoique n'ayant pas pris part à la guerre de Trente ans, dut subir toutes les horreurs des guerres civiles qui la déchiraient. Dévastée par le glaive et par le feu, elle eut le même sort que la Lor-

raine et toute la France en général. Une terrible épidémie se déclara et sema partout la terreur et la mort. Ce fut d'abord à Cracovie qu'elle sévit avec le plus de fureur; aussi M. Lambert s'y rendit-il immédiatement, pour organiser des secours et des œuvres de charité, d'après l'exemple de saint Vincent; mais il dut bientôt retourner à Varsovie, où l'épidémie commençait à se propager. Hélas! lui-même en fut atteint. Tout d'abord, il surmonta le mal, mais il fut bientôt terrassé par le fléau, et mourut à Sokolka, le 31 janvier 1653. Sa dépouille mortelle fut transportée à Varsovie, sur la demande de M. le visiteur Tarso, qui la fit inhumer dans les caveaux de l'église de Sainte-Croix.

Pendant ce temps, la reine s'était chargée de trouver une habitation et une donation pour les missionnaires. Non loin du palais royal, près de la route principale ¹, qui conduisait du château à de magnifiques forêts et jardins, appartenant à la famille royale, et aujourd'hui connus sous le nom de parc Ujazdowski, s'élevait une petite église bâtie en 1520: l'église de Sainte-Croix.

En 1615, un bienfaiteur, M. Zembrzuski, propriétaire de terres et de bâtiments qui se trouvaient dans les environs, entreprit d'agrandir l'église, en y faisant construire deux chapelles latérales, qui lui donnaient la forme d'une croix. Mgr Wezyk, évêque de Posnanie, sous la juridiction duquel Varsovie se trouvait alors — cette ville n'étant devenue archevêché métropolitain indépendant qu'en 1818 — y créa, en 1626, une paroisse à part, dont M. Zembrzuski, avec toute sa famille, était le patron.

Lorsque les missionnaires arrivèrent à Varsovie, le curé de la paroisse, M. l'abbé Zeidlic, se lia bientôt

1. La route dont il est question est aujourd'hui, dans la nouvelle Varsovie, une rue principale nommée « faubourg de Cracovie ».

d'amitié avec eux. Aussi la reine n'eut-elle pas de difficulté, pour l'incliner à renoncer aux bénéfices de la paroisse, en faveur des Missionnaires. Elle racheta en même temps, de la famille Zembrzuski, les droits du patronat de la paroisse et toutes ses dépendances qui comprenaient quelques jardins et une maison située près de l'église. Elle obtint aussi que la municipalité leur cédât ses droits de patronat sur l'hôpital de Sainte-Croix, et le tout fut remis par la reine, entre les mains des Missionnaires, sous forme d'actes en règle, le 10 novembre 1653. De son côté l'évêque Czar-toryski, par un rescrit du 1^{er} décembre 1653, ratifia l'acte de donation ; puis agrégeant les Missionnaires à son diocèse, il leur donna la paroisse de Sainte-Croix.

Les rapports du curé de la paroisse avec l'autorité du diocèse furent réglés de la manière suivante : chaque Supérieur de la maison de Sainte-Croix, nommé par le Supérieur général de la Congrégation, devenait, *eo ipso*, curé de la paroisse, sans l'installation canonique. Il avait seulement l'obligation de se présenter à l'autorité diocésaine.

Avant que les Missionnaires aient pu prendre possession de la paroisse de Sainte-Croix, une autre paroisse *regiae collationis* à Sokolka, en Lithuanie, était devenue vacante. La reine la leur donna en 1652 et M. Desdames en fut nommé curé.

Lorsque les Suédois envahirent notre pays et occupèrent Varsovie, l'église de Sainte-Croix en subit les conséquences et fut fort endommagée. Les Missionnaires décidèrent alors d'en bâtir une autre plus grande. En 1682, la première fut démolie et on commença d'en construire une seconde qui devait la remplacer. Il est vrai que la reine fondatrice n'existait plus, mais le roi Jean Sobieski et sa femme, Française d'ori-

gine, ainsi que toute la famille royale, accordaient leur bienveillante protection aux Missionnaires.

La pierre fondamentale de la nouvelle église fut posée le 1^{er} avril 1682. Le prince royal, Jacques Sobieski, et leurs Altesses royales, elles-mêmes, contribuèrent largement à cette construction, dont le soin fut confié à un architecte italien, Belotti, et qui fut achevée en 1696. Les frais de la bâtisse montaient déjà, à ce moment-là, à 800 000 florins. M. le visiteur Tarlo la bénit et le nonce du pape y chanta la première messe. Le cardinal Radziejowski y introduisit le premier le saint Sacrement. La consécration solennelle eut lieu le 14 octobre 1696, en présence de la reine.

La construction de la façade et des deux tours fut bientôt achevée, sous la direction de l'architecte Fontany. Je ne vais pas faire ici la description de l'aspect extérieur de l'église, la photographie ci-dessus vous en donnera une idée plus juste. Cette église était alors la plus grande de Varsovie, mais plus tard les Missionnaires, voulant diviser leur paroisse, trop étendue pour eux, se mirent à bâtir une nouvelle église, qui, par ses dimensions, dépassait de beaucoup la première : l'église de la Toussaint, achevée seulement après la suppression de notre province de Varsovie.

L'église de Sainte-Croix possède une crypte, dont l'un des côtés servait de sépulture aux Missionnaires et l'autre était réservé aux sœurs de la Charité et à quelques bienfaiteurs importants.

Là reposent aussi les dépouilles des premiers Missionnaires envoyés en Pologne par saint Vincent de Paul; et elles sont pour nous de précieuses reliques. Le premier visiteur de nationalité polonaise, M. Tarlo, mort évêque de Posenie, y est également déposé, ainsi que ses dignes successeurs.

Ces caveaux forment des souterrains à part; l'autre

partie de la crypte est réservée pour les obsèques et l'exposition des corps des défunts avant l'enterrement.

Avant la construction de l'église, on avait fait élever une maison qu'on agrandissait constamment, à mesure que les œuvres de cette maison allaient se multipliant. Comme je l'ai dit plus haut, la reine Marie-Louise désirait qu'on s'occupât particulièrement de l'éducation du clergé. Respectant sa volonté, M. Desdames s'était chargé de faire élever un bâtiment, destiné à abriter le séminaire séculier, mais la mort de la reine, en 1666, et, plus tard, les insurrections dans le pays mirent un obstacle à l'achèvement de l'entreprise.

Ce ne fut qu'en 1676, lorsque le pape Innocent XI, engagea les évêques polonais à fonder des séminaires et à en remettre la direction aux Missionnaires, que l'œuvre interrompue fut reprise. Cet appel du pape fut favorablement accueilli par le roi et les évêques. L'année suivante, en 1677, l'évêque de Posnanie, de concert avec le chapitre de Varsovie, fondait le séminaire de Sainte-Croix. Il faut ajouter encore ici qu'après un certain temps, vingt-deux séminaires sur trente et un qui existaient en Pologne, étaient sous la direction des Missionnaires. Tout en fondant un séminaire externe, on y établissait aussi le séminaire interne en 1677. C'était là un des désirs de saint Vincent de Paul, qui insistait sur ce point et y engageait M. Desdames, d'autant plus qu'il se présentait de nombreux candidats, demandant leur réception dans la Congrégation et qu'on était obligé de les envoyer faire leur séminaire à Paris. Les mêmes causes, notées plus haut, contribuèrent sans doute au retard de la mise en œuvre de l'établissement, jusqu'à l'année 1677 ; c'est alors que M. Jacques Eveillard ouvrit le premier séminaire interne.

La maison de Sainte-Croix devint donc le foyer de

l'éducation du clergé. Pendant deux siècles environ, de 1677 à 1864, — c'est de ces deux séminaires que sortirent, en grand nombre, des prêtres séculiers et des Missionnaires.

Cette maison fut aussi le centre où nos Missionnaires puisèrent la science qui les rendit si célèbres dans toute la Pologne. Elle fut bientôt enrichie d'une grande et excellente bibliothèque et d'un cabinet de physique. Au dix-huitième siècle, une imprimerie, installée par les missionnaires, prospéra promptement et procura un grand nombre d'ouvrages religieux, imprimés en langue polonaise. Enfin, en 1735, une pharmacie, la seule ouverte pour le public à Varsovie, y fut établie. Tout d'abord c'étaient les frères qui remplissaient le rôle de pharmaciens, mais on les remplaça plus tard par des pharmaciens patentés.

Il est facile de se faire une idée des dimensions que possédait une maison, étant le centre d'œuvres si nombreuses et si diverses : l'œuvre des missions, les fonctions de la paroisse, les séminaires interne et externe, complétés par des cours éducatifs, le service spirituel des hôpitaux, puis l'imprimerie et la pharmacie, etc. En effet, des deux côtés de l'église, on voyait d'énormes bâtiments, parmi lesquels se trouvaient aussi des maisons à louer. Les fonds et les ressources matériels étaient donc des plus favorables. De plus, la reine Marie-Louise fit l'acquisition de plusieurs terres d'une valeur considérable, qu'elle céda aux Missionnaires. Plus tard, d'autres fondations ajoutées aux premières, les rendirent propriétaires de quelques campagnes et d'immenses terrains, à Varsovie même. On voit aujourd'hui des faubourgs entiers et quelques rues principales de Varsovie, construits sur les terrains qui, autrefois, appartenaient à la communauté et que le gouvernement russe, après les avoir confisqués, avait revendus.

Un de ces quartiers, en souvenir de cet acte d'injustice, prit le nom de « Księża krzywda », c'est-à-dire « le tort fait aux prêtres ».

Au dix-huitième siècle, la Maison centrale de Sainte-Croix et celles de toute la province se trouvaient en pleine prospérité, sous M. le visiteur Hyacinthe Sliwicki. Vers l'année 1770, cette province comptait trente-neuf maisons; les séminaristes ou étudiants étaient au nombre de quatre-vingt-dix, sans compter ceux qui faisaient leurs études dans trois séminaires internes, dont l'un, ouvert en 1725, était à Vilna; le nombre des prêtres s'élevait à trois cents.

La paroisse, avant la suppression de notre province, comptait quarante mille âmes; soixante prêtres se trouvaient à Sainte-Croix. C'est dans cette église que se célébraient les plus grandes cérémonies religieuses et nationales; il arrivait assez fréquemment que la consécration des évêques y avait lieu; elle était fréquentée par les personnages les plus illustres de la capitale. Les journaux de ce temps-là faisaient souvent la description des magnifiques cérémonies qu'on célébrait dans le sanctuaire. L'œuvre des missions était confiée particulièrement aux maisons de la province, mais la Maison centrale y prenait aussi une large part.

La prospérité de notre Communauté ne fut pas ébranlée, même par la terrible catastrophe qui terrassa notre pays, c'est-à-dire par la perte de sa liberté nationale et son démembrement. Il est vrai que notre province fut amoindrie; l'empereur Joseph II, ce réformateur téméraire, fut le premier qui supprima les maisons et confisqua les biens de notre communauté, qui se trouvaient, en conséquence du partage de la Pologne, sous la domination autrichienne. Celles qui se trouvaient sur les territoires que la Russie considérait comme faisant strictement partie de l'empire

(la Lithuanie et la Ruthénie Blanche), se voyant en proie à des difficultés qui entravaient leurs relations, furent obligées de former une province à part, dont la Maison Centrale avait sa résidence à Vilna, depuis l'année 1795. Malgré tout, la province de Varsovie conserva toute sa vigueur et la Maison centrale, loin de perdre sa valeur morale, garda jusqu'aux derniers instants de son existence toute la vitalité qui animait ses œuvres et les rendait florissantes. Son état, en ce qui concerne l'observation des règles et des pratiques de la congrégation, était tel, que M. Etienne, qui visita la maison en 1860, lui donna un beau certificat, en disant que si l'on venait à perdre les règles de la Communauté, on pourrait les retrouver intactes dans tout leur ensemble, pratiquées comme elles le sont à Sainte-Croix.

Mais il était impossible que les malheurs qui fondaient, avec une violence acharnée, sur notre patrie n'atteignissent pas la communauté. Lorsqu'en 1831, le peuple polonais se souleva pour réagir contre le despotisme des tsars et réclamer les droits de son existence nationale, à Pétersbourg, le gouvernement russe forma des plans de violence ayant pour but l'anéantissement complet de la nationalité polonaise. Et comme on sait que la nationalité chez nous va toujours de pair avec la religion, c'est à cette dernière qu'on s'en prit. Une lutte acharnée s'engagea contre les champions du catholicisme, parmi lesquels nos Missionnaires de Sainte-Croix tenaient le premier rang. Le premier soulèvement du peuple polonais qui prit les armes contre la Russie servit de prétexte, pour que celle-ci, sans aucun scrupule, entreprit de détruire tout ce qui était commun entre le peuple polonais et la religion catholique.

L'ukase impérial du 8 novembre 1864 décrétait la

suppression de la communauté. Le 27 novembre, au milieu de la nuit, une troupe de soldats armés entourèrent inopinément la maison de Sainte-Croix. Les commissaires firent, aux Missionnaires réunis au réfectoire, la lecture du décret de fermeture, leur annonçant que les séminaires interne et externe avaient la permission de rester sur place avec les huit professeurs, jusqu'à nouvel ordre. Quant aux autres prêtres et frères, ils étaient sommés de réfléchir et de donner une réponse définitive, dans l'espace d'une heure : ou quitter le pays et passer la frontière, ou se rendre à Lowicz, jusqu'où l'on devait les transférer. On consentait à laisser trois prêtres seulement, afin que, selon le dire des commissaires, le « service divin » n'en souffrit pas. Les autres devaient être prêts à partir, dès les quatre heures du matin, ce qui fut en effet exécuté. A l'heure convenue, on les entassa comme des malfaiteurs, dans des omnibus qui les conduisirent à la gare, d'où le train devait les transporter à destination. L'un d'eux fut emmené jusqu'en Sibérie, où il séjourna douze années entières.

Les jours suivants, le bien qui était resté fut dévalisé, y compris la bibliothèque avec ses cinquante mille volumes; le tout fut entassé sur des chars. Un mois plus tard vint le tour des séminaristes et des professeurs qui durent également s'exiler, et la maison de Sainte-Croix qui, un mois auparavant, était le centre de tant d'œuvres magnifiques et florissantes, aujourd'hui dévastée et abandonnée, faisait l'effet d'un lieu incendié. Les bâtiments placés des deux côtés de l'église furent employés plus tard par le gouvernement russe, les uns pour des lycées, les autres pour des bureaux de police et pour des établissements d'instruction publique. L'église, elle, dépouillée et délabrée, avait l'aspect de la croix du calvaire.

Vingt ans auparavant, un ukase impérial avait réduit en ruines la province de Vilna. Peu de temps après, le « Kulturkampf » prussien chassait les Missionnaires de Posnan et de Chelmino. Ainsi donc, notre congrégation fut détruite sur tout le territoire de Pologne. Il ne restait plus que la maison de Saint-Paul à Cracovie, aujourd'hui notre Maison centrale. Cependant, on songea bientôt à rétablir la communauté et, pour cette raison, on voulut fonder une nouvelle maison centrale à Cracovie ; après des efforts longs et pénibles, celle-ci fut installée. Comme jadis le peuple élu, du fond de son exil, tournait les yeux vers Jérusalem, sa patrie, de même nos Missionnaires envoyaient leurs pensées vers Sainte-Croix de Varsovie, dont ils avaient tant entendu parler, par d'anciens confrères qui vivaient encore. Leurs désirs les plus ardents étaient d'y retourner. Mais ce n'était qu'un rêve alors, puisqu'il ne leur était pas donné d'aller à Varsovie, ne fût-ce que pour revoir encore le berceau chéri de notre Congrégation en Pologne, le gouvernement russe défendant expressément aux prêtres et en particulier aux Polonais de dépasser la frontière de l'empire russe.

Il semblait donc que ces rêves étaient irréalisables ; mais, contre toute espérance, pendant le cataclysme qui bouleversa le monde entier, la Pologne retrouva sa liberté et, avec le miracle de la résurrection de notre patrie et grâce à la protection de la Providence, nous fûmes témoins d'un miracle non moins grand qui changea nos rêves en réalité. Depuis deux ans, nos Missionnaires sont à Sainte-Croix où ils travaillent avec succès.

A dater du temps de la fermeture, en 1864, les trois Missionnaires, laissés par le gouvernement russe, accomplissaient les travaux attachés à la paroisse de Sainte-Croix ; plus tard, ils furent remplacés par des

prêtres séculiers. Pendant ces dernières années, c'était l'évêque suffragant qui remplissait les fonctions de curé de la paroisse.

La paroisse a été partagée et ne compte plus que dix-sept mille fidèles. Lorsque les Allemands occupèrent Varsovie et proclamèrent l'indépendance du royaume polonais en 1917, je me rendis à Varsovie. C'est alors que l'archevêque de Varsovie, aujourd'hui le cardinal Kakowski, l'ami sincère et dévoué de notre communauté, me fit part du désir qu'il avait de voir revenir nos Missionnaires à Varsovie et me proposa d'en faire venir pour prendre possession de Sainte-Croix. « Cette église vous appartient, disait-il, c'est notre devoir de vous en faire la restitution. » Cette proposition était belle et engageante, mais nous semblait impossible à réaliser. Comment exiger que le curé de la paroisse, Mgr *Ruskievics*, alors âgé de quatre-vingts ans passés, se retirât pour nous céder sa place? C'était là pourtant une des moindres difficultés, puisque le digne évêque lui-même demandait le retour des Missionnaires à Sainte-Croix; aussi il fut décidé qu'il y resterait comme curé de la paroisse jusqu'à sa mort et que nos Missionnaires deviendraient ses vicaires. Après sa mort, ceux-ci hériteraient du titre de curé de Sainte-Croix.

La plus grande difficulté que nous avions à surmonter était du côté des Allemands, qui, nous le supposions, mettraient obstacle à l'installation de nos confrères à Varsovie. Mais, chose étrange, cette difficulté fut aplanie comme la première; les Allemands, ennemis acharnés du catholicisme et de tout ce qui est polonais, nous livrèrent volontiers les passeports indispensables pour rentrer à Varsovie; le 25 janvier 1918, jour de la Conversion de saint Paul, fut le début d'une nouvelle ère de travail pour nos missions, à Sainte-Croix. Nos confrères, accomplissant les fonctions de la pa-

roisse et l'œuvre des missions, forment une maison à part et logent dans les bâtiments disposés du côté gauche (de l'évangile) de l'église. L'œuvre de l'éducation du clergé fut établie presque en même temps; les évêques de Pologne résolurent d'ouvrir, à l'Université de Varsovie, des cours de théologie, pour les études supérieures des jeunes prêtres de différents diocèses. Ils décidèrent aussi que les prêtres devraient loger à l'internat, où il leur serait donné d'affermir leur vocation sacerdotale; la direction de l'internat fut remise aux membres de notre Congrégation. L'internat se trouve dans le bâtiment du côté droit (de l'épître) de l'église. Les confrères qui habitent cette maison sont entièrement *ad cleri disciplinam*.

Outre la direction de l'internat, qui compte aujourd'hui cinquante prêtres, l'un de nos Missionnaires est professeur d'Écriture sainte à l'Université et un autre est directeur du séminaire du diocèse. D'autres œuvres d'une grande utilité demandent avec instance le concours de nos Missionnaires à Varsovie, mais pour le moment il est impossible de se rendre à cet appel, *quia et aliis civitatibus oportet evangelizare regnum Dei*.

Si nous réfléchissons sur tout ce qui est écrit plus haut, notre attention est attirée sur cette circonstance étonnante : expulsés jadis par la force brutale de nos ennemis acharnés, et arrachés de ce berceau chéri de notre communauté, nous y revenons munis de passeports que nous livrent ces mêmes ennemis; aussi on ne peut s'empêcher de répéter : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem dejecit in mare*.

Veillez, cher confrère, accepter ce récit abrégé que j'ai fait ici et agréez en même temps, avec mes réflexions exprimées dans cet écrit, l'expression bien

respectueuse de mon dévouement et mes saluts les plus sincères, en Jésus notre Sauveur et Marie Immaculée,
Votre confrère dévoué,

C. SLOMINSKI.

RÉCIT D'UNE GUÉRISON QUI A EU LIEU LE 15 JUILLET
A LA CHAPELLE DE LA MAISON CENTRALE DE CHELMNO
(POLOGNE) (AUTREFOIS CULM), LE DERNIER JOUR DU
TRIDUUM, EN L'HONNEUR DE NOTRE BIENHEUREUSE
MÈRE ET DES QUATRE SŒURS MARTYRES D'ARRAS.

Dans notre hôpital, se trouvait une jeune fille de dix-neuf ans, Sophie Walukiewicz, cousine d'un de nos bienfaiteurs, M. le curé Szwedowski, de Kijewo. Cette jeune fille, atteinte au mois de janvier d'une mauvaise grippe, suivie de rhumatismes, gardait le lit depuis six mois. Ses pieds étaient enflés et tordus; elle ne pouvait s'en servir et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on pouvait les toucher, pour ne pas lui occasionner de douleurs.

On la mettait habituellement dans une petite voiture, pour la faire sortir au jardin et y prendre l'air.

Pendant nos fêtes de la béatification, elle désirait vivement assister à l'office dans notre chapelle. Cédant à ses instances, on la porta sur une chaise. Le troisième jour, pendant la grand'messe, elle a eu, au moment de l'élévation, le désir de se mettre à genoux, mais une douleur aiguë lui rappela l'impossibilité d'effectuer ce désir.

Selon l'usage du pays pour les grandes solennités, le saint Sacrement était exposé pour la grand'messe. Pendant la dernière bénédiction, après le *Tantum ergo*, elle sentit subitement un frémissement dans tout son corps et aussitôt, instinctivement, elle tombe à genoux, puis se relevant, elle quitte sa chaise, et à la

grande satisfaction de tout le monde, descend rapidement l'escalier et court vers la sœur qui l'a soignée, en criant : « Je suis guérie ! Je suis guérie ! »

Impossible de décrire l'émotion de tous les témoins de ce fait extraordinaire : les sœurs et les employées qui sont venues pour la porter dans son lit, pleuraient, ne pouvant articuler un mot. On sentait que quelque chose de grand venait de s'accomplir, et cependant on n'osait le croire, ne nous sentant pas dignes d'une telle grâce.

Le médecin appelé a constaté une guérison subite et complète, et il est prêt à délivrer son attestation. Les pieds sont dans l'état normal, l'enflure a disparu complètement, la malade n'a plus de douleurs ; elle a mis aussitôt ses souliers et marche comme si elle n'avait jamais été malade.

Nos cœurs, remplis de reconnaissance, se tournent avec confiance vers notre bienheureuse Mère et nos sœurs martyres qui nous ont donné une preuve si visible de leur pouvoir auprès du bon Dieu. Aussi, c'est avec une foi vive que nous leur recommandons tous nos besoins spirituels et temporels, leur demandant d'intercéder pour toute notre province et pour toute notre Pologne qui se trouve en ce moment dans une situation bien difficile !

Ce miracle ranime notre foi et nous presse de servir Dieu avec plus de zèle et de générosité.

La jeune fille guérie a confié aussi à ma sœur visitatrice qu'elle avait beaucoup souffert moralement, parce qu'une voix intérieure lui disait toujours : « Si tu fais le sacrifice de te consacrer à Dieu, tu seras guérie. » Mais elle ne pouvait se décider et se disait à elle-même qu'il était préférable pour elle d'être malade toute sa vie, plutôt que d'entrer dans une communauté. Or, au moment où elle a fait intérieurement

le sacrifice de quitter sa chère famille et le monde, elle sentit qu'elle était guérie. Le sermon de M. Rogala, notre curé, l'a vivement impressionnée; aussitôt après l'Élévation, elle se sentit mieux et au moment de la bénédiction du saint Sacrement, elle tomba à genoux.

LES MAISONS DE SŒURS EN POLOGNE
PENDANT LA GUERRE,

BIALYKAMIÉN. *Sœur Kirchmayer*. — Nos œuvres qui commençaient à se développer si bien avant la guerre ont été complètement anéanties. L'invasion russe a détruit par le feu toutes nos fermes, nouvellement construites, et qui appartiennent à la fondation. Mais tout fut surpassé par l'invasion des Ukranien bolchevisés, qui ont confisqué tout notre bétail, sans laisser une seule bête. Dans ces conditions, il ne peut presque être question, non seulement de développer, mais de continuer tant bien que mal nos œuvres. Nous commençons donc à nous réorganiser, Dieu aidant, mais à grands frais et très laborieusement. La prudence humaine nous pousserait plutôt, dans les conditions actuelles, à nous abstenir de faire des œuvres; mais, d'un autre côté, nous voyons tant de misère et de souffrances autour de nous qu'il est impossible d'attendre plus longtemps pour les secourir. Nous confiant donc dans la Providence, nous commençons au nom de Dieu. Nous avons déjà trente orphelines et l'ambulance commence à fonctionner; l'hôpital des contagieux est organisé par la Croix-Rouge, car nos anciennes installations ont été démolies. Les asiles pour les enfants externes vont aussi être ouverts. Peu à peu tout pourra revivre, avec l'aide de Dieu, sauf notre chère école ménagère pour les filles, que nous regret-

tons le plus parce qu'elle se développait admirablement. (Avant la guerre, le général Haller y faisait des cours d'agronomie.)

BURSZTYN, HOPITAL. *Sœur Pietraszkiewicz*. — Pendant cinq ans, notre pauvre maison a subi toutes les horreurs de la guerre, qui nous a apporté beaucoup de dégâts et de pertes. Nous avons vu ici les Moscovites, les Tartares, les Kirghiz, les Cosaques, les armées autrichiennes, hongroises et prussiennes. Des bombes et des obus pleuvaient sur la maison. Nous avons souvent des blessés. Une fois, la bataille a eu lieu dans notre cour et deux fois dans notre jardin. Mais le plus terrible moment de la guerre fut l'invasion des Ukranien bolchevisés; c'est alors que nous fûmes le plus tourmentées et pillées. A présent, c'est la paix, mais nous manquons de tout et la cherté est si grande !

CRACOVIE, HOPITAL MILITAIRE. *Sœur Ciéslewicz*. — Permettez-moi, mon Très Honoré Père, de vous dire un détail de notre maison qui, certainement, vous fera plaisir. La prière du matin et du soir a été introduite dans nos salles de militaires et nos braves soldats la récitent pieusement avec les sœurs. Ceux qui ne peuvent se mettre à genoux, joignent leurs mains; ils ont l'air bien pénétrés et leurs prières sont certainement agréables au bon Dieu.

CZORKOW, HOSPICE D'INCURABLES. *Sœur Dychdalewicz*. — Depuis le 21 août 1914, nous sommes restées trois ans sous la domination russe, une année sous la domination autrichienne; mais la plus terrible de toutes fut pour nous l'invasion des Ukranien, depuis le 1^{er} novembre 1918, jusqu'au 15 juillet 1919. Nous n'avions pas alors un moment de répit; ils assaillaient

notre maison, voulaient nous mettre dehors, avec nos malades et nos orphelines, en tout cent quatre-vingts personnes. Tout était déjà préparé et décidé, mais nous avons dit catégoriquement que nous ne céderions pas, à moins qu'ils nous tuent toutes, et ils nous ont laissées tranquilles depuis.

A la Pentecôte, nous nous sommes trouvées pendant deux jours sur la ligne de feu; l'armée polonaise étant arrivée, les canons grondaient tout autour de nous; vingt-cinq bombes ont été dirigées sur notre maison et nous les avons vues éclater sous nos fenêtres; le bon Dieu nous a gardées et la maison est restée intacte.

En 1915, on nous a pris les chevaux et le bétail, ainsi que le mobilier de la ferme et nous ne pouvions plus cultiver qu'une petite partie de nos terres pour subvenir à l'entretien des cent quatre-vingts personnes de notre établissement, et encore les armées abîmaient les champs, de sorte qu'il n'y restait pas grand'chose. Et cependant la divine Providence veillait sur nous, et nos orphelines ne sont pas restées sans pain un seul jour tout le temps de la guerre. Nous devons cette grâce à nos chers infirmes qui, nuit et jour, ne cessaient de prier.

Parmi tous les peuples que nous avons vus passer ici, ce sont les mahométans du Caucase qui se sont montrés les plus convenables à notre égard. Ils ont passé chez nous cinq mois, avec leur hôpital. Tout d'abord, ils nous observaient de loin; ensuite, ils nous invitaient à venir les aider à soigner leurs blessés, ce que nous avons fait de grand cœur. Il y avait des dames riches, bien élevées et instruites, qui savaient parler plusieurs langues. En nous quittant, leur administration nous a invitées à venir au Caucase, après la guerre, et on nous donnera beaucoup d'argent pour

nier, qui a été pour nous un vrai désastre : en une seconde, nous nous sommes trouvées sans toits, sans fenêtres et, en bien des endroits, sans portes. La secousse a été si forte que même les serrures des portes dans les caves ont été arrachées. En même temps, une explosion de benzine a eu lieu et nous avons le sentiment qu'une lave de feu, qui descendait d'en haut, allait nous brûier toutes vivantes. Tout le monde se réfugiait dans les caves, mais avec les infirmes et les enfants, ce n'était pas chose facile, et les fondements tremblaient. Une fois, j'ai récité le *Confiteor*, exhortant notre monde à la contrition et j'ai prié M. l'Aumônier de nous donner une absolution générale. Après cet acte solennel, nous avons récité le chapelet et toutes les prières qui nous sont venues à la pensée. Cette incertitude dura quatre heures. M. l'Aumônier est sorti le premier de la cave, pour se rendre compte du terrible désastre et nous dire ce qui se passait dans nos maisons. Depuis cette nuit mémorable, nous n'avons plus quitté la cave pendant six semaines. M. l'Aumônier nous a fait mettre un poêle et veillait sur nous dans les moments les plus terribles; en un mot, il s'est montré on ne peut plus dévoué. C'est un prêtre séculier que ma regrettée devancière a reçu dans l'établissement; nous lui devons beaucoup de reconnaissance. Nous avons eu trois fois la messe dans la cave, mais depuis la fête de saint Joseph, nous l'avons toujours à la chapelle. La nuit du 24 au 25 mars fut terrible jusqu'à six heures, on ne pouvait sortir de la cave. C'est ainsi que nous nous sommes préparées à la rénovation et une de mes compagnes, à ses premiers vœux! Mais, si nous sommes encore en vie, c'est un grand miracle de la bonté et de la miséricordieuse Providence divine.

Toute cette guerre ukrainienne nous a trouvées sans

provisions : pas un wagon de pommes de terre n'est arrivé, et nous en avons commandé neuf. On vivait au jour le jour; tantôt, c'est l'armée qui nous donnait quelque chose, tantôt, c'est une commission de la Posnanie qui distribuait les dons, et la Providence ne nous a jamais fait défaut. Nous manquons évidemment de bien des choses, mais les pauvres souffrent bien plus que nous, et nous avons la confiance que cela changera en mieux. Aussi, nos âmes se confondent en reconnaissance pour les grâces reçues, pour notre préservation et surtout pour la libération de notre chère patrie! J'ajoute que les tableaux de notre Vierge Immaculée nous tenaient compagnie à la cave. Nous avons deux cents à deux cent cinquante infirmes : sur ce nombre, soixante garçons. Nos sœurs ne vont pas trop mal, malgré des santés très délicates.

LÉOPOL, HOPITAL SAINT-VINCENT. *Sœur Rzewuska.*
— Mon cœur se sent pressé à vous dire, mon Très Honoré Père, que nous avons beaucoup et beaucoup souffert pendant la guerre mondiale. Pendant que je demeurais à Bialykamien, nous étions sur la ligne du feu, entourées d'ennemis, au milieu des bombes et des shrapnells; il semblait que notre bel établissement allait être réduit en poussière, mais la Vierge Immaculée nous protégeait; pas un projectile ne nous a atteints! Les ennemis eux-mêmes nous disaient : « Vous êtes enveloppées par une puissance invisible! » Oh! oui, c'est un nombre incalculable de miracles de protection que nous avons éprouvés alors, ce dont Dieu soit loué à jamais!

Après cette première période de la guerre, j'ai eu mon changement pour Léopol en 1917, pour remplacer la bonne sœur Krolikovska décédée, et ici, les mêmes épreuves, l'invasion des Ukranien!...

Pendant plusieurs mois, nous avons été bombardés jour et nuit.

A présent, nous nous dévouons tranquillement dans notre hôpital privé, pour cent lits; plus deux sœurs qui visitent les pauvres, sous l'administration des Dames de la Charité. Nous avons aussi un ouvroir, pour faire gagner de l'argent aux filles pauvres et aussi un fourneau économique. Nous avons la confiance que notre Très Honoré Père voudra bien nous honorer de sa visite, en venant en Pologne, et qu'il daignera bénir nos petites œuvres!

TURKA, HOPITAL GÉNÉRAL. *Sœur Klucznik*. — Nous sommes cinq dans notre hôpital, et nous attendons l'arrivée de la sixième. Nous avons cinquante malades, dont dix dans le pavillon des contagieux: fièvre typhoïde tachetée et dysenterie. Nous avons de grandes difficultés pour l'approvisionnement, tout est extrêmement cher et il faut le conquérir de force; nous n'avons ni pommes de terre, ni choux pour l'hiver; ces légumes n'ont pas réussi cette année dans nos montagnes. On fait venir les pommes de terre de la Posnanie, mais le froid est arrivé si tôt que tout a gelé en route — mais Notre-Seigneur nous a aidés à acheter 30 quintaux de blé et nous avons confiance qu'Il continuera à nous en envoyer encore.

L'hôpital de Turka a été pillé complètement en 1915, lors de l'invasion russe; nos sœurs l'ont quitté dès le début de la guerre. Nous y sommes rentrées pour soigner les malades, à la fin de 1915; et au commencement de 1916, le typhus tacheté éclata. Deux de nos sœurs l'ont gagné aussi, et notre respectable sœur visitatrice a envoyé deux autres pour nous remplacer, mais quelques jours après, une d'elles est aussi tombée malade; nous étions donc trois alitées et trois pour tout le tra-

vail. Le médecin de l'hôpital a succombé; M. le vicaire, qui administrait les malades, est mort aussi de cette épidémie. M. le commandant de qui dépendait notre hôpital, nous a amené alors un médecin, prisonnier russe, car nous étions à ce moment sous la domination autrichienne, et celui-ci a été très dévoué pour les malades et nous a aussi très bien soignées. Mais quel mal il fallait se donner pour y arriver!... Porter l'eau de la rivière, parce que le puits de l'hôpital était démoli; on donnait les bains aux malades dans la même baignoire; et chauffer l'eau dans des bassines, car il ne restait plus trace de notre belle installation d'avant la guerre. Ce n'est que bien plus tard qu'on a pu réorganiser les choses tant bien que mal; nous avons acheté du linge et de la literie, et voilà que le 1^{er} novembre 1918 la république ukrainienne nous a envahies et nous fûmes encore séparées de notre chère Maison Centrale pendant sept mois! — ce qui a fini de nous atterrer!... Impossible de décrire la manière d'agir de ces hordes envers les Polonais... Continuellement, ils mettaient en prison les prêtres, les hommes et les femmes; les prisons étaient bondées — ils faisaient des perquisitions partout, surtout pendant la nuit — chaque bandit avait une nahaïka (fouet) à la main; on ne pouvait plus sortir dans la rue, les hommes se cachaient dans les montagnes pour se dérober à leurs poursuites et pendant ce temps la grippe espagnole sévissait et faisait des victimes. Dans notre hôpital, toutes les salles étaient combles, il fallait marcher sur les paillasses pour atteindre les malades couchés par terre et ils étaient deux dans un lit; la chambre mortuaire était si pleine que les uns étaient sur les autres; on n'avait pas le temps de les enterrer. Nous avons aussi été atteintes, mais pas trop grièvement; après une heure ou deux de repos le matin et autant le soir,

nous avons pu faire notre besogne auprès de nos chers Maîtres. Et notre bonne sœur Dekiert, toujours vaillante et dévouée pour eux et pour nous, est tombée malade le 29 janvier, saisie d'une très forte fièvre; et après de grandes souffrances, elle est allée chercher sa récompense au ciel, le 15 février. Elle a communié presque tous les jours de sa maladie, mais avec une toute petite parcelle de la sainte Hostie, car elle ne pouvait avaler.

Le jour de son décès, une autre de mes compagnes, ma sœur S... est tombée malade, et pendant dix jours, elle a eu plus de 40 degrés de fièvre, mais le bon Dieu a eu pitié de nous et elle s'est rétablie. Mais nous n'avions personne pour le bureau des malades.

La bonne sœur Witasrek m'a envoyé ma sœur Krawczak le 29 mars; elle est restée quatre semaines; elle devait repartir le lundi 28 avril, lorsque samedi, elle fut prise de frissons, puis d'une très forte fièvre, et en se couchant, elle nous dit : « Je sens que je ne me relèverai plus, — il me faudra mourir à Turka, mais si telle est la volonté de Dieu, j'y acquiesce de tout mon cœur! »... Le septième jour de sa maladie, la méningite vint s'ajouter à la grippe, elle a perdu connaissance, et le 5 mai au soir, elle nous a quittées pour la cité céleste!... Voilà, mon Très Honoré Père, les croix que le bon Dieu nous a envoyées, et nous en souffrions doublement, parce que nous ne pouvions prévenir nos Supérieurs provinciaux, nous trouvant toujours sous la terreur ukrainienne.

Et encore, pour les sœurs, ils n'étaient pas des plus méchants; ils ont occupé l'hôpital pour leur armée, car la ligne de feu n'était pas éloignée; ils nous ont laissé deux salles — mais, de temps en temps, on les entendait dire qu'il fallait jeter cette bande polonaise dehors, par les fenêtres, etc. Ils ont mis dehors

notre sœur de la cuisine, et elle était obligée de la faire pour nos malades, dans la buanderie, mais ils n'ont fait qu'une seule perquisition chez nous.

Enfin, nous avons appris le 22 mai que l'armée polonaise arrivait à Turka — quel bonheur! on pouvait respirer et recommencer à vivre!

ZALOSCE, HOPITAL. *Sœur Marck, première.* — Nous nous trouvions au milieu des incendies, sous une grêle de projectiles de tous calibres... Si nous sommes restées en vie, c'est à Dieu seul que nous le devons et à la Médaille miraculeuse. Deux fois on nous a évacuées; notre établissement de Zalosce a été détruit; les murs seuls de notre église sont restés debout; mais en dedans rien n'a été conservé, pas un autel, ni chaire, ni orgue, ni balustrade, rien! En ce moment elle sert cependant à la paroisse, parce que l'église paroissiale a souffert encore davantage. Nous demeurons dans notre ferme, à la campagne, à Troszaniec; nous ne sommes plus que quatre, nous faisons l'asile des petits enfants externes et visitons les pauvres malades qui viennent aussi nous consulter chez nous. Souvent, nous sommes privées de messe, parce qu'un des prêtres a dû se sauver devant les Ukranien et l'autre est obligé de s'absenter souvent pour les affaires des paroissiens.

Nous demeurons assez loin de l'église et nos santés sont épuisées.

ZLOCZOW, HOPITAL GÉNÉRAL. *Sœur Stachowicz.* —

Notre hôpital a beaucoup souffert pendant la dernière invasion des Ukranien et à présent encore nous sommes très éprouvées par les difficultés de l'approvisionnement, surtout pendant l'hiver, — les maladies contagieuses sévissent partout, — les fermes sont

abandonnées, faute de moyens et de bras pour la culture; les effets de la guerre sont terribles! Zloczów a été très éprouvé, une vingtaine de Polonais ont été tués — autant donc de familles ont perdu leur chefs tout à fait innocents.

MARYAMPOL, HOPITAL SAINT-ANTOINE. *Sœur Leszczynska*. — Que de moments terribles nous avons vécu pendant cette guerre terrible, mais aussi que de fois n'avons-nous pas constaté la protection visible de notre Mère Immaculée! Notre chemin du Calvaire a commencé pour nous par l'épidémie du typhus tacheté, trois de nos sœurs en ont été les victimes!... Le 12 août 1916; sept gros obus sont tombés sur notre maison — c'est un miracle que personne n'ait été tué. La seconde invasion des Russes a été aussi bien dure. Notre maison toute seule à deux étages, au milieu des chaumières des paysans, éveillait des soupçons que nous pouvions donner des signes aux armées autrichiennes, qui n'étaient pas éloignées, car nous nous trouvions sur la ligne de feu. Souvent donc des perquisitions étaient faites de la cave au grenier, et naturellement bien des choses disparaissaient, quand les soldats pouvaient les emporter. Nous avons été trois fois mises en arrêt, mais ils ont été obligés de nous relâcher, bien qu'ils aient fait tout ce qui dépendait d'eux pour nous trouver en faute. Nos bâtiments de la ferme ont été complètement rasés. Mais bien pires encore ont été les deux dernières invasions des Ukrainiens. Les paysans russes bolchevisés se sont précipités sur ce que nous avions commencé à reconstituer, ils ont coupé les chênes dans notre forêt (à peu près 3000 pièces); ils ont emporté tout ce qui pouvait s'emporter, même les carreaux de nos fenêtres. Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Dieu

de nous avoir délivrées de ces bandes indisciplinées! Aujourd'hui, c'est à grand'peine si nous pouvons entretenir près de vingt orphelines et cinq malades. Nous ne faisons plus d'asile, parce que nous n'avons rien à donner à manger aux enfants !...

NOWOSIOLKI, HOPITAL. *Sœur Waiss.* — Bien que notre maison se trouvât sur le passage de toutes les troupes, — les bombes et les obus se croisaient au-dessus d'elle — elle n'a cependant pas été beaucoup touchée, ni aucun de nos bâtiments endommagé. Même pendant la retraite des armées ukraniennes et russes, alors que tous les bourgs, les villages et les couvents ont été pillés, chez nous, tout est resté intact.

En juin dernier, pour la fête du Sacré-Cœur, nous avons eu la consolation de loger chez nous l'état-major français et polonais; cela nous a donné beaucoup de travail, mais cette peine était douce, nous n'avons plus rien à craindre. A présent, tout est rentré dans le calme, nos sœurs se dévouent à l'école, fréquentée par deux cents enfants, nous n'avons point de malades, car, à cause de l'école, il nous est défendu de recevoir de; maladies contagieuses.

Grâces soient rendues à notre Mère Immaculée; c'est Elle qui nous a sauvées; notre chapelle lui est dédiée!

Lettre de ma sœur Edwige KRUSZELNICKA, secrétaire.

Varsovie, 4 septembre 1920.

A Ignacow (colonie Saint-Antoine), d'où quelques jeunes sœurs et plusieurs grandes filles se sont sauvées chez nous, celles qui y sont restées n'ont absolument rien eu, les bolcheviks ne leur ont pris qu'un cheval, un peu d'avoine; puis il fallait donner à man-

ger à ceux qui y étaient pendant quelques jours. A part cela, il n'y a pas eu d'autres dégâts.

A Mienia, où ils apportaient leurs blessés, à l'hôpital Saint-Joseph, ils ont entouré l'hôpital et nos sœurs d'une si grande sollicitude, que personne n'a perdu un cheveu de sa tête, ni rien non plus n'a été volé.

A Otwock, sanatorium pour les poitrinaires, les bolcheviks sont bien venus, et comme le sanatorium est situé un peu à l'écart, ils voulaient y perquisitionner en dernier lieu, mais ils n'en ont pas eu le temps, car on les a chassés, ils ont dû se sauver...

Nos sœurs de Rudka ont souffert relativement le plus, parce que l'administration de leur sanatorium leur a donné ordre de se retirer avec les malades, qui ont dû être transportés à Varsovie. Elles avaient à peine quelques heures pour déménager toute la maison et évacuer leurs malades. Les pauvres étaient extrêmement fatiguées, épouvantées et abattues, mais à présent elles sont déjà rentrées dans leur petit nid et préparent la maison pour recevoir leurs chers malades, dispersés un peu partout.

A Pultusk, nos sœurs de l'hôpital Saint-Vincent avaient et ont encore à soigner beaucoup de blessés, mais personnellement, on ne leur a fait aucun tort.

A Plock, où, pendant un combat de vingt heures, dans les rues de la ville, la population civile a souffert énormément, il s'est passé des choses terribles; les sœurs de nos deux maisons : hôpital de la Sainte-Trinité et asile Saint-Vincent, sont saines et sauvées! Deux fois, les agresseurs ont fait une perquisition détaillée et ils se sont régalés dans le réfectoire des sœurs à l'asile Saint-Vincent, mais ils n'ont pas fait trop de mal à nos sœurs, et n'ont rien emporté de la maison.

Mais à l'hôpital Saint-Stanislas, à Przasnysz, ils ont

volé tout le linge des malades, ce qui assurément est une grande perte, et nos sœurs en sont bien désolées.

Nous savons déjà qu'à Lomza, Szczuczyn, Lukow et Maciejowice, nos sœurs vont bien, mais nous ignorons encore comment leurs hôtes indésirables s'y sont comportés; nos sœurs promettent de nous donner des détails un peu plus tard.

A Szczuczyn, ma sœur Karwicka, la nouvelle sœur servante, est morte de la dysenterie, mais il me semble que c'est encore avant l'invasion.

Il y a quelques minutes, j'ai vu une de nos sœurs de Mienia, qui nous raconte qu'ils ont même voulu leur en imposer par leur politesse et leur bonne éducation. Un certain commissaire du peuple, nu-pieds, a voulu persuader aux sœurs que, dans leur armée, il y avait beaucoup d'ordre et de discipline. Mais il a été très étonné de voir le courage et le calme de la sœur qui lui parlait. Il lui a demandé si elle n'a jamais entendu rien de terrifiant sur leur compte. « Evidemment, dit la sœur, et même bien des choses qui n'étaient pas très flatteuses. — Pourquoi donc, poursuit-il, n'avez-vous pas peur de nous, et pourquoi rendez-vous si volontiers des services à nos soldats en les soignant? — Parce que ma vocation me le demande, elle me fait voir mon frère dans chacun de ceux qui souffrent, quel qu'il soit et sans aucun égard à ma personne, ni au danger qui pourrait me menacer. » A cela il ne savait plus que répondre, mais il est devenu tout pensif et il a mis encore plus de soins à satisfaire toutes les demandes et propositions de nos sœurs.

Une infirmière vient d'arriver de notre hôpital Saint-Adalbert de Mlawa, — elle nous dit que nos sœurs vont bien et que les bolcheviks ne leur ont pas occasionné de pertes sérieuses pendant les onze jours qu'ils ont séjourné dans la ville.

Notre respectable sœur visitatrice s'est rendue à Wloclawek, et voilà des nouvelles qui nous arrivent : nos sœurs à l'hôpital Saint-Antoine ont été miraculeusement protégées ; deux d'entre elles ont eu leurs tabliers tout déchiquetés par les balles en soignant les blessés, mais elles n'ont pas été touchées. La ville a été très endommagée. L'évêché et la chancellerie diocésaine incendiés et pillés, et ce qui est le plus triste, c'est que c'étaient, hélas ! des bolcheviks locaux qui y ont contribué ! Le pauvre Monseigneur s'est réfugié au séminaire, il n'a absolument rien, c'est à peine s'il a sauvé sa vie. En quittant sa demeure qui s'écroulait sous les obus, il n'a même pu emporter son bréviaire ; le voilà dénué de tout !...

Notre chère Pologne saigne encore et pleure !... Mais peut-être le bon Dieu aura enfin pitié de nous et acceptera tant de sacrifices en expiation de nos péchés... et peut-être nous montrera-t-Il sa miséricorde !...

Quelle confiance remplit nos cœurs à l'assurance des prières de la Communauté à notre intention, et en particulier de celles de la chère Maison-Mère ! Y a-t-il un moyen plus assuré pour nous défendre de nos ennemis ?...

On m'a raconté hier, qu'un de nos chefs militaires, en parlant de la défaite des bolcheviks aux portes de Varsovie, a dit : « Ce qui s'est passé, et comment cela s'est passé, nous n'en savons rien nous-mêmes. Mais ce qui est certain, c'est que les soldats qui, la veille encore étaient le plus portés à désertir, se trouvant complètement découragés, se sont transfigurés le lendemain en héros intrépides, avançant sur l'ennemi avec un courage et une vaillance incomparables ! »

Le 15 août fut un jour décisif... Tous ici, nous avons cette certitude intérieure que notre chère Reine

de Pologne a voulu nous donner l'assurance qu'Elle n'oublie pas ses sujets, quoique bien indignes. Et, bien que plus d'un nuage assombrisse encore notre horizon national, il nous faut espérer que, nonobstant tous les plans et les calculs humains, Dieu saura mener à bonne fin les desseins pleins de miséricorde qu'Il a sur nous.

ASIE

PROVINCE DE SYRIE

JOURNAL DU SIÈGE D'AKBÈS

Par M. DECROO

24 mars 1920. — Nous sommes assiégés par les Turcs dans notre mission depuis le 10 de ce mois. Nos bâtiments donnent refuge à mille chrétiens arméniens et maronites et à nos défenseurs : cent cinquante hommes de la légion arménienne sous le commandement du lieutenant Miclot, sous-lieutenant Corniaux et le sergent-major Schalier.

Plusieurs attaques turques ont été repoussées; nous avons encore des vivres et des munitions, mais pour peu de temps. Vers le 16 mars, une colonne de secours de quatre cents hommes, tirailleurs sénégalais, tirailleurs algériens, spahis et deux canons de montagne, est arrivée vers nous.

Elle eut un engagement avec les Kémalistes à l'entrée de la vallée où se trouve la troupe de Scheiklé et, sans qu'on en sache le vrai motif, elle a rebroussé chemin vers Islahié, son point de départ. Nous savons qu'une seconde tentative pour nous dégager doit être reprise, nous l'attendons dans une grande anxiété. Elle tarde à venir!!! Malgré tout le tintamare que les Turcs nous ont fait, nous avons peu de pertes. Quelques morts et des blessés dans la population civile.

Parmi la troupe, un soldat arménien a été grièvement

blessé. Mais toute blessure est grave, car nous manquons de pansements et de chirurgiens.

J'ai bien failli y passer le 21 mars. Ce jour-là, dès l'aube, le lieutenant Miclot avait envoyé le sous-lieutenant Corniaux et trente hommes inspecter la montagne au nord-est en face de la mission.

J'étais au créneau de ma chambre où je suivais à la jumelle la progression de l'officier et de ses hommes. La tenue crâne du sous-lieutenant sous les balles m'enthousiasmait et je donnais les indications nécessaires au lieutenant Miclot qui était à côté de moi, le doigt sur la détente d'un fusil mitrailleur, prêt à appuyer par quelques rafales la démarche de ses hommes.

Tout à coup, je reçus une terrible balle à l'œil droit. Je bondis hors de ma chambre en criant au lieutenant. « Je suis perdu ! je m'en vais chez le P. Paskès » (c'est-à-dire pour demander les derniers sacrements). En route, je réfléchis que je courais bien fort encore pour un mourant, mais j'étais persuadé avoir tout au moins un œil crevé ! Arrivé en bas, je partis d'un grand éclat de rire : je n'avais qu'un œil formidablement poché et quelques égratignures ! Une balle allemande avait traversé directement la monture de cuivre et d'aluminium de l'objectif droit de mes jumelles, puis en s'aplatissant sur la paroi intérieure, y avait laissé sa chemise et son plomb ! Je l'ai échappé belle ! Ce sont mes bonnes jumelles qui sont perdues ! Grâce à Dieu, j'en suis quitte pour une forte contusion qui m'a poché l'œil droit, endolori toute la tête et rempli la bouche de sang.

La patrouille du sous-lieutenant Corniaux s'est terminée sans accident. Mais durant toute la journée, les Turcs en ont montré leur mauvaise humeur. Ils ont réoccupé la crête nord-est en nombre et criblé de

balles notre pauvre mission. En plein diner, il a fallu augmenter la défense de sacs à terre aux fenêtres du réfectoire et de la cuisine, les balles y arrivaient de tous côtés.

Ma mission est déjà bien endommagée, les balles et les petits obus nous ont cassé déjà beaucoup de tuiles et, à certains endroits, percé la toiture comme une écumoire. Il pleut et l'eau ruisselle dans les corridors et dans les chambres. Comment remplacer toutes ces tuiles qu'il faut faire venir de Marseille? Aux fenêtres, presque tous les carreaux ont été brisés, soit par l'ennemi, soit par nos défenseurs. Les réfugiés abiment tout et brûlent pour leur cuisine tout ce qui leur tombe sous la main. C'est un entassement et une saleté épouvantables, car on ne peut se tenir dans les cours; j'essaye d'y mettre le plus d'ordre possible, mais ce n'est pas facile.

Il faudrait voir en quel état se trouve notre jolie église à l'intérieur : elle a été criblée de balles, ainsi que la statue de la Vierge. Une balle a tranché net la corde qui retenait la lampe du sanctuaire. Mais malgré tout, le moral reste bon, même chez nos légionnaires arméniens. Nous attendons d'un jour à l'autre la délivrance ; je ne sais si nous pourrons rester à Akbès : aux environs, tout le pays est soulevé.

Dans ma lettre des premiers jours de mars, je vous avais dit ma grande inquiétude, car la voie de Bagdad était détruite; les petits postes qui défendaient les travaux d'art étaient attaqués et le grand viaduc de 80 mètres de hauteur, que nous voyions de la mission, avait été incendié. Les trains n'arrivaient plus ; nous étions coupés d'Adana et d'Alep. Tout nous faisait prévoir une prochaine attaque sur Akbès. J'en avertis les autorités françaises et nous passions toutes les nuits sous les armes.

Le dimanche 7, au soir, nous vîmes arriver un premier petit paquet (c'est notre système); le sergent-major Schalier avec quarante hommes de la légion arménienne (vingt pour nous et vingt autres pour le monastère des Trappistes de Scheiklé); c'était bien peu de chose! Le 8, dans la nuit, trente-neuf chrétiens protestants d'Akbès prirent la fuite par la montagne vers Deurtejol. Ils nous enlevaient un secours de vingt-cinq fusils et plantaient là leurs femmes et leurs enfants. Le 10, à sept heures du matin, le kaïmakan (gouverneur) Ismaël bey, un Circassien ami, vint nous prévenir qu'un groupe de partisans kémalistes avait enlevé la petite ville de Kassa dans la nuit, ouvert les prisons, occupé la maison du gouverneur et le télégraphe. Leur intention était de marcher sur Akbès. Heureusement la plupart des chrétiens de Tayak, de Scheiklé et des petits villages de la plaine se trouvaient déjà près de nous. Toute la matinée durant, on transporta vivres et biens vers la Mission. J'étais occupé à faire creuser une tranchée dans le jardin devant la maison des sœurs quand les premiers coups de feu furent tirés sur nous. Ce fut un sauve-qui-peut général vers la mission, et j'eus grand'peine à forcer mes gens armés à aller réoccuper la maison des sœurs, dont on venait de garnir les fenêtres de sacs à terre.

Avec beaucoup de cran et de rapidité, le sergent-major Schalier et les sergents arméniens Daniel et Scheiraycer organisèrent la défense. On travailla durant toute la nuit, et le lendemain matin, à l'aube, nous étions en état de repousser la première attaque turque. Vers dix heures du matin, un parlementaire avec drapeau blanc nous fut envoyé. Il nous apportait une lettre du grand Mullah de Kassa (prêtre musulman) qui nous déconseillait la résistance, nous aver-

tissait que les partisans de Mustapha Kémal étaient nombreux et avaient des mitrailleuses, etc.

A midi, second parlementaire portant une lettre signée par le chef des kémalistes, Caraman bey, par le kaimakan, Ismaël bey et par le lieutenant de gendarmerie de Kham.

On nous sommait d'avoir à livrer nos armes et de hisser le drapeau turc sur la mission; les soldats aux bonnets à cornes (français) devaient quitter le pays. Les Missionnaires pouvaient y rester soumis au gouvernement turc comme depuis trois cents ans.

On promettait aide et protection aux chrétiens s'ils se rendaient. Nous répondîmes, le sergent-major et moi, comme il le fallait à ces sommations turques. Avec nos cinquante chrétiens armés et les quarante hommes de la légion arménienne nous acceptions la lutte! Mais nous étions solidement retranchés derrière les murs épais de la mission qui, isolée sur sa butte, comme un fort, dominait toute la vallée. La veille au soir, nous avions lancé un coureur à pied vers Scheiklé avec ordre à la section des vingt légionnaires arméniens de rappliquer sur Akbès. J'exhortais vivement les Trappistes: le P. Philippe et le frère Grégoire, à les suivre. Le frère Grégoire, seul, vint se réfugier chez nous. Le vieux P. Philippe s'entêta à vouloir garder seul son monastère avec un fusil et quelques grenades à main. Depuis quinze jours, nous n'avons pas de nouvelles de lui. Les insurgés l'ont probablement pendu et brûlé le beau monastère.

Une autre estafette avait été envoyée à Islahié. Le 11, à midi, nous vîmes apparaître quelques spahis au sommet de la haute crête qui ferme la vallée au nord. Mes chrétiens croyaient à de la cavalerie turque et voulaient tirer. Je les en empêchais; c'était une reconnaissance de douze cavaliers conduite par le lieutenant

Paoli. Ce n'était donc pas le salut ! Dans un mouvement très hardi, ils dégringolèrent à toute allure le sentier abrupt et, sous une grêle de balles, sautèrent le petit mur de pierre qui borde notre vigne pour tomber devant la porte arrière de la mission. Il n'y eut pas de blessés, un cavalier seulement fut désarçonné.

Le 11 encore, vers trois heures du soir, le bruit d'une vive fusillade nous arriva de la route de la gare de Médain-Akbès. Des mulets sans cavaliers, sans bâts apparurent tout à coup sur la route. Était-ce un convoi de ravitaillement qui nous devait arriver et qui était attaqué ? C'était mieux que cela. Un fusil mitrailleur français ne tarda pas à se faire entendre distinctement et je voyais les Turcs s'élancer à travers le torrent vers la route pour s'opposer à l'arrivée des Français. Un chrétien, posté au créneau de ma chambre, tira sans relâche pendant une heure dans ce torrent pour empêcher le passage de l'ennemi. Tout à coup, j'entendis des cris de joie et les accents de la *Marseillaise* joués sur un piston par mon confrère. Je levai les yeux au ciel et je vis une quarantaine de soldats coiffés du casque français dévalant en hâte sous les balles, la haute crête rocheuse et boisée qui limite notre propriété en face de ma chambre. Ils furent bientôt au milieu de nous.

C'étaient le lieutenant Miclot et des hommes du 3^e bataillon de la légion arménienne. Il me demanda des guides pour les envoyer au sous-lieutenant Corniaux qui restait encore avec une partie de la colonne du côté de la plaine, sur les premières pentes de l'Amanus. Le feu de l'ennemi rendait impraticable la route de Médain à Akbès. Il avait avec lui cent cinq mulets qu'on ne pouvait faire passer par les rochers à pic de la montagne. Pendant la nuit, les guides firent passer le reste de la petite colonne par Scheiklé que les Ké-

malistes n'avaient pas encore occupé. Le sous-lieutenant Corniaux avait puse dégager en perdant un homme, un fusil mitrailleur et une vingtaine de mulets.

Le commandant d'armes de Médain-Akbès, pour nous envoyer plus vite du secours, avait forcé, malgré ses observations, ce brave lieutenant Miclot à conduire ses hommes à Akbès sur cent cinq mulets sans brides et sans selles ! Il savait bien pourtant qu'en se battait ici et que le passage par la route serait impossible !

Il est vrai que l'intention du commandant d'armes était d'envoyer ses hommes aussi en reconnaissance avec deux jours de vivres et l'ordre de rentrer le lendemain après nous avoir dégagés !

Ce fut chose relativement facile au lieutenant Paoli de sauter en selle avec ses douze spahis reposés et restaurés, dès que la lune se fut levée, vers deux heures du matin, et de regagner Islahié située à cinq heures de cheval d'ici. Mais impossible au lieutenant Miclot de l'imiter avec ses cent fantassins si piètrement montés. Il dut donc s'enfermer avec nous dans la mission pour la protéger. C'était un bon appoint ajouté aux quarante soldats que nous avions déjà. Nous avions surtout deux vrais officiers, quatre fusils mitrailleurs, de plus vingt-cinq mille cartouches, une petite caisse d'obus et une autre de grenades à main. Ce n'était rien pour attaquer, mais nous étions en mesure de résister aux Turcs pendant une période de temps plus longue, en attendant l'arrivée de la colonne de secours.

Plus de cent quinze mulets sont attachés dans la cour dont ils ont littéralement dévoré les arbres.

Une bombe envoyée par les Turcs, qui se sont trouvés dans cette lamentable affaire de marche des munitions et des armes françaises, a déjà tué et blessé une quinzaine de mulets.

Malheureusement, nos défenseurs n'apportaient avec eux que deux jours de vivres. Plusieurs jours avant l'attaque, j'avais engagé la population à entasser un peu de vivres dans la mission. Ce sont nos chrétiens et nous qui ravitaillons nos défenseurs.

Il pleut à verse ces jours-ci, l'eau ruisselle à l'intérieur par toutes les blessures faites à la toiture. Nos chrétiens commencent à désespérer et à se croire oubliés ou sacrifiés. Un espoir nous reste cependant, car depuis quelques jours nous voyons passer de nouveau dans le lointain le train d'Adana à Alep. Parmi les catholiques nous trouvons toujours des volontaires pour porter des plis à Islahié ou à Médain-Akbès. Le lieutenant Miclot a déjà envoyé dix coureurs dans ces deux directions avec des messages de ce genre : « Situation de plus en plus sérieuse, impossible de me dégager de mes propres moyens avec Pères et populations, mille réfugiés sous ma protection, l'ennemi occupe la crête et la petite ville d'Akbès, habitants avec partisans kémalistes, situation facile à rétablir avec renforts infanterie et surtout artillerie de montagne. Envoyez d'urgence vivres et munitions, malades et blessés nombreux, pas de pansements, avion peut lancer message au nord de la Mission lazarisite. » Une seule fois, au 18 mars, le commandant d'armes de Médain-Akbès a répondu : « Une première colonne partie d'Islahié n'a pu arriver, tentative sera reprise sous peu, cordialement à vous et courage. Tenez-moi au courant autant que vous pourrez. »

Un des courriers m'a apporté cependant une lettre du gouverneur français de notre province, le capitaine André. Il y dit entre autres choses. « Résistez ; dès que nous serons débarrassés au nord, je lancerai mes bandes dans votre direction et vous pouvez compter sur mon absolu dévouement et si vous ne me voyez pas arriver

moi-même avec la colonne, c'est que j'ai en même temps deux autres histoires dont vous entendrez sans doute parler. » En tout cas, nous sommes bloqués depuis quinze jours et c'est à croire que toute la province du Djébel-Berket est soulevée !

Dans sa lettre, le gouverneur paraît envisager la nécessité d'une évacuation de toute notre population chrétienne sur Adana.

Le 19, vers neuf heures du soir, un avion parut au sud d'Akbès à une grande hauteur. Nous espérions un message, mais il obliqua sur la gauche vers Médain-Akbès ou Islahié. Certes il lui aura été impossible de faire une reconnaissance d'Akbès, d'autant plus qu'à ce moment notre vallée était couverte d'un nuage de fumée ; les Turcs faisaient flamber une vingtaine de nos maisons chrétiennes. Ils manifestaient ainsi leur mauvaise humeur de ce que nous avions capturé un des leurs, la nuit précédente, un individu qui s'approchait pour nous lancer des bombes. Il fut reconnu être un de ces paisibles habitants d'Akbès ; quelques balles dans la poitrine l'ont mis à la raison pour toujours et il repose maintenant dans notre vigne.

Chaque nuit, les sentinelles étendent leur ligne à travers notre propriété, devant la maison des sœurs et devant quelques habitations voisines. Sous leur protection, les chrétiens fouillent les maisons pour en rapporter des vivres oubliés ou du bois, et chaque fois, le moindre bruit, vu la trop grande nervosité, déclenche dans la nuit de violentes fusillades. Au petit jour, tout le monde rentre dans la mission se mettre à l'abri des murs.

Je ne crains rien, j'ai avec moi, heureusement, de très braves officiers. Le lieutenant Miclot surtout est un vieux soldat du Maroc et de la grande guerre, toujours gai, bon mais énergique, se faisant strictement

obéir par ses légionnaires arméniens peu faciles à tenir et les civils qui sont également enrégimentés. Je ne crains rien avec lui, car il est hardi et prudent tout à la fois; c'est un homme qui connaît parfaitement son métier et il ne se donne de repos ni de jour ni de nuit, il visite jusqu'à trois fois par nuit sa ligne de sentinelles, car nous craignons toujours une surprise de la part des Turcs; et nous, comme nous avons fort peu de munitions, nous ne pouvons leur faire beaucoup de mal. Deux coureurs sont partis hier à la tombée de la nuit avec des dépêches; que nous rapporteront-ils?

Sera-ce l'annonce d'une prochaine délivrance?

Il en est plus que temps, nos gens se découragent; la peur et le froid font beaucoup de malades.

25 mars. — Triste fête de l'Annonciation, il a fallu retirer le saint Sacrement de l'église et le transporter dans une chambre où chaque jour nous disons la sainte messe.

L'église ressemble à un campement de bohémiens. Et quelle saleté partout avec la boue liquide et puante des corps qu'on transporte partout!

Il a plu à torrent toute la nuit. Que ces nuits de siège sont pénibles!

Il faut rester dans la plus complète obscurité pour éviter les balles. L'écho des montagnes fait retentir formidablement la fusillade qui ressemble à des coups de canon.

Il fait froid et nos malheureux chrétiens, hâves et blêmes de peur et de privations, sont étendus par les corridors et les chambres où la pluie ruisselle, où tout est ouvert pour rendre la défense plus facile.

Cela me perce le cœur d'entendre sans cesse les cris des bébés pour qui les mères n'ont plus de lait. Et dans la nuit, parfois, la voix d'un Turc les domine. Il crie : « Arméniens, Maronites, rentrez dans vos de-

meures, nous ne vous voulons pas de mal. Mais nous voulons chasser d'ici ces chiens de Français; nous avons des canons et vous les verrez bientôt en position contre la Mission. N'espérez plus qu'on vienne à votre secours : une colonne française a été arrêtée par nous, nous lui avons tué vingt-cinq hommes et fait soixante-douze prisonniers. Elle est retournée en arrière.» Nos deux courriers sont rentrés cette nuit de Médain-Akbès, ils apportaient un mot seulement, fort laconique, du commandant d'armes qui nous encourageait à la résistance et nous assurait qu'on s'occupait activement de nous.

Ils nous apportaient aussi quelques pansements et des boîtes de lait concentré. Faute d'avoir eu le nécessaire pour panser sa blessure, un pauvre soldat est en train de mourir.

Vendredi saint. — 2 avril 1920.

Hélas ! nous sommes doublement dans la semaine de la Passion. Nous méditons celle du Christ et nous souffrons la nôtre avec nos malheureux chrétiens. Nous voici donc, depuis vingt-quatre jours déjà, assiégés par les Turcs dans notre Mission d'Akbès et vous devinez quelle angoisse nous étreint le cœur. Nous voyons nos vivres et nos munitions finir.

C'est vraiment dur de se voir abandonner ainsi, etsi l'on ne peut espérer en ceux qui nous délaissent ainsi, il vaut mieux pour nos chrétiens et pour nous d'abandonner ces régions à demi sauvages.

Pour la cinquième fois, des coureurs à pied sont sortis de nuit de la Mission pour aller porter des dépêches au commandant d'armes des environs, à cinq et à trois heures d'Akbès. Ceux-ci doivent les transmettre au général Dufieux. Cette fois, le lieutenant Miclot, pressé par le manque de vivres et de munitions

menace de s'en aller comme il pourra, et de nous abandonner tous à notre malheureux sort.

« Général 156^e division, armes, Islahié. .

« Vivres et munitions vont manquer d'ici quelques jours. .

« Les animaux crèvent de faim. Ne pouvant pas me ravitailler moi-même et n'ayant pas reçu d'ordres ni directions malgré trois courriers partis et revenus, je vais être obligé de prendre une décision d'une telle gravité que l'issue n'en laisse aucun doute, à savoir : massacre, abandon d'un point important et victoire des insurgés sur les Français sera le résultat. Dès maintenant je tiens à dégager ma responsabilité en informant le commandement. Les Turcs organisent la défense d'Akbès, crêtes et débouchés sont gardés. »

Et certes ce qui nous fait le plus souffrir, c'est cette incertitude de notre sort.

Aussi le moral de nos chrétiens et de nos défenseurs est-il très bas.

Nous avons cependant ici un général de grande valeur, le général Dufieux ; il nous est de plus favorable, étant d'une grande famille catholique de Paris.

Le 30 mars, à huit heures du soir, nous eûmes une très violente attaque, la fusillade et les bombes. On se demandait pourquoi tant de bruit dans l'obscurité, car ils se tenaient quand même à distance. On en eut l'explication le lendemain matin ; c'était pour casser les tuyaux de fonte qui nous amènent l'eau d'une source. Elle sort de terre à environ quatre cents mètres des bâtiments de la Mission.

Nous nous étonnions, il est vrai, de la voir subsister encore. En ce moment, le lieutenant fait remettre en état le puits de la cour d'honneur qui fut creusé par nos réfugiés des grands massacres d'Arménie.

Ce matin, un pauvre soldat a eu moins de chance que

moi. Il était à son créneau d'observation, quand il fut tué net d'une balle dans l'œil. Depuis longtemps, nous n'avons plus de viande ; on mange les fameux mulets à qui il ne reste plus que les os et la peau. Il nous reste encore des vivres pour quatre ou cinq jours en nous rationnant.

Etant obligé de nourrir nos défenseurs, je vois avec terreur finir toutes les provisions de la Mission.

Et nos chrétiens ? En quelle triste situation ils vont se trouver ! Ils achèvent en ce moment le reste des vivres qu'ils avaient eu le temps d'entasser chez nous. Leurs maisons ont été pillées et en ce moment, toutes flambent sous leurs yeux sans larmes. Seules, quelques maisons voisines de celles des sœurs et de la Mission restent intactes parce que protégées par nos fusils.

Samedi saint. — Nos deux courriers sont revenus dans la nuit, ils nous apportaient enfin cette dépêche du colonel Normand : « On pense à vous, tenez bon à tout prix. On ne veut vous secourir qu'en force. On ne vous oublie pas, bonne chance. »

Il y avait aussi un mot du commandant Delmas, qui nous donnait cet espoir pour le lendemain de la résurrection du Christ et nous recommandait d'ouvrir l'oreille ce jour-là, car « il y aurait de l'orage dans l'air, ce qui est assez de saison... » ajoutait-il.

Enfin ! Alleluia, Dieu soit béni ! Les Turcs tirent toujours. Je vois tomber dans la cour d'honneur une jeune femme qui, peu prudente, s'était trop approchée de la grille d'entrée pour étendre son linge. Une balle turque lui a cassé le bras gauche, ouvert toute la joue et emporté le nez. Quelle affreuse blessure !

Dimanche de Pâques. — Quelle triste fête ! Les Turcs nous ont salués à l'aurore par une terrible fusillade.

Le temps est superbe, la température très douce déjà : c'est le printemps. Et c'est de nos créneaux que nous voyons nos arbres reflleurir.

Durant toute la nuit, on entend les chants et les voix avinées des Turcs, nous invitant à venir boire avec eux du vin et de l'eau-de-vie. Ils invitent surtout mon confrère M. Paskès, à qui ils promettent de le faire rôtir à petit feu. Ces Turcs sont bien joyeux, quelle surprise nous préparent-ils donc pour le lendemain ?

Lundi de Pâques. — Le soleil se lève radieux. N'est-ce pas celui qu'on nous annonçait comme devant être celui qui verrait enfin notre délivrance ? Un avion paraît le premier. Quelle joie chez tous les assiégés ! Il tourne en larges cercles sur la Mission ; à la jumelle, on voit l'observateur se pencher sur nous. Il agite des draps blancs et nous nous disons : l'armée n'est pas loin. Les Turcs lui tirent des salves de coups de fusil. L'avion s'en va ; un quart d'heure après, nous le voyons réapparaître et il recommence ses cercles sur nos têtes, mais toujours à une assez grande hauteur.

Un coup de canon éclate, un obus perce le toit de l'église et y disperse ses shrapnells ; fuite générale dans les chambres, on oublie l'avion.

Le lieutenant Miclot apparaît et nous annonce que l'artillerie française aura pris la Mission comme point de repère dans le bombardement d'Akbès. « Le tir est trop court, ajoute-t-il, et nous devons nous attendre à recevoir une dégelée d'obus de 65 ou de 75 ! » Mais le sous-lieutenant Corniaux nous arrive avec une fusée et un obus vide de 76. Nous y voyons avec terreur des inscriptions turques, c'est donc l'ennemi qui nous canonne. Par trois fois, dans la matinée, il nous envoie une volée d'obus, ceux-ci éclatent dans les chambres de l'étage, après avoir percé la toiture et fait voler en

l'air les tuiles. Avec des cris de terreur, les femmes et les enfants descendent pour s'entasser dans les chambres du rez-de-chaussée et dans les caves. Pendant le bombardement, les Turcs se massent par petits groupes de dix, de vingt, pour monter à l'assaut. Nos fusils mitrailleurs les font rentrer dans leurs trous. Un cri se fait entendre, il y a le feu à l'étage du bâtiment nord. Le lieutenant Miclot s'élançait, je l'arrête au passage en lui disant : « N'y allez pas, les Turcs ont repéré cet endroit, et leurs balles ne cessent d'y tomber. D'ailleurs deux de nos chrétiens viennent de s'y rendre avec deux seaux d'eau. » Il ne me répond pas et passe quand même. Ne le voyant pas revenir, ses soldats percent le mur d'une autre chambre pour passer dans cette aile du bâtiment. Un triste spectacle s'offre à leurs yeux. Le lieutenant Miclot était étendu à terre sans connaissance, il avait reçu une balle dans le flanc ; à côté de lui deux autres cadavres, ceux d'une vieille femme aveugle et de son fils venu pour la retirer de cette place. Nous oublions le bombardement et nous pleurons tous cet excellent et brave lieutenant Miclot, notre chef et défenseur. Il laisse une femme et une petite fille qui habitent Oran. Depuis deux mois déjà, il avait en poche sa permission signée pour aller les voir. Ces affaires de Marache et d'Akbès l'en avaient empêché. Je lui ai donné l'absolution et l'extrême-onction et il est mort sans avoir repris connaissance.

Vers trois heures de l'après-midi, l'avion revient et il recommence à tourner, sur la mission. Il lance deux messages au nord de la mission et un autre tombe à l'ouest, chez les Turcs.

Les deux premiers, heureusement, sont tombés dans la vigne à 100 mètres de la mission. On attend la tombée de la nuit pour aller les prendre : c'étaient deux bouteilles de Bourgogne remplies de terre, au

goulot desquelles on avait attaché une longue bande-
role de toile blanche, et nous trouvons sous le bouchon
ce message :

*Nolite desperare, amici, brevis mora fuit ferrovia
causa, crastinâ die veniet salus cum sole. Valete.*

Adana, 5 avril 1920.

J. DUFIEUX.

Grande joie dans notre détresse et nos deuils!

La nuit se passa sans fusillade, mais nous restons
tous dans le rez-de-chaussée ou bien dans les caves,
par crainte d'un nouveau bombardement. Je passe la
nuit, étendu sur un banc du réfectoire avec mon
confrère et les officiers. D'ailleurs, voilà bien des
jours que je dors tout habillé et qu'à la moindre fusil-
lade je veille au créneau de ma chambre.

Mardi de Pâques. — Calme plat, à peine quelques
coups de fusil pour que notre vigilance ne s'endorme
pas. Il semble que nos Turcs sont partis à la rencontre
de la colonne de secours. Le soleil a paru, mais rien
encore! Vers deux heures du soir seulement, nous
croyons entendre le canon dans le lointain. Je profite
de ce grand calme pour photographier le pauvre lieu-
tenant dans son cercueil. Le soir, à neuf heures, a lieu
l'enterrement du lieutenant Miclot, en pleine obscu-
rité; on l'enterre dans la cour d'honneur, la tête
appuyée à notre église qu'il a si bien défendue.
L'enterrement est vite expédié, j'aurais voulu dire
quelques mots, mais ce n'était guère prudent.

J'étais à peine rentré qu'on nous amène une senti-
nelle. Une balle lui a cassé les dents de devant et
déchiqueté la joue.

Ce soir, nous lançons encore deux coureurs vers
Médain-Akbès. Cependant, s'ils aperçoivent dans la

plaine les feux des bivouacs français, nous leur disons d'approcher avec d'innombrables précautions. Nos coureurs nous reviennent vers une heure du matin en nous assurant avoir vu dans la plaine le feu des canons français! Cela nous redonne un peu d'espoir, mais pourquoi ces combats de nuit, nos Français seraient-ils donc attaqués et peut-être en danger? Et la plus grande anxiété de nous reprendre, car avec le lever du soleil nous n'entendons rien, ni ne voyons rien venir. Enfin, vers dix heures du matin, le 7, le son du canon nous arrive, mais de bien loin encore. Bientôt, les aboiements du 75 se font distinctement entendre, allégresse générale, et ses obus balayent les premières pentes de l'Amanus.

Les Turcs sortent de leurs tranchées et fuient vers Khassah ou vers la montagne. Nous leur envoyons par derrière de nombreux coups de fusil et quelques rafales de fusils-mitrailleurs.

A trois heures du soir, les Sénégalais apparaissent sur les crêtes Est, en face de notre mission.

Nous leur faisons signe avec des drapeaux qu'ils peuvent descendre jusqu'à nous; et leurs officiers m'apportent bientôt un pli du colonel Laurent qui me réclame en bas d'Akbès, à l'entrée de la plaine. Je réunis à la hâte quelques hardes, les papiers de la mission et je pars avec le lieutenant Corniaux, mandé comme moi. Le colonel me demande si je veux demeurer encore dans ma mission avec une garnison de cinquante hommes, trente jours de vivres et de munitions. Je lui réponds qu'avec deux cents combattants, nous avions peine à résister aux Turcs.

« Eh bien! dans ce cas, ajoute-t-il, c'est la retraite générale avec la plus grande rapidité. » De nombreux points sont en insurrection comme à Akbès et le général réclame la présence de nos canons à Adana

pour demain soir. Les capitaines Fabry et Mariand partent à bride abattue vers Akbès et une demi-heure après toute la population est en retraite. Il va sans dire que cette fois encore j'ai tout perdu ! Les Turcs, pendant ce temps, se fortifient sur les hautes crêtes qui ferment la vallée d'Akbès, à l'ouest. Ils nous envoient encore quelques obus et quelques salves. La mosquée brûle derrière nous et tout le quartier musulman est bientôt en flammes.

Un lourd rideau de fumée s'élève entre la mission, nos chrétiens en retraite et les Turcs. Ce fut le salut ! Leurs obus s'en vont éclater dans notre immense jardin sans faire de mal à personne et les Sénégalais font un feu d'enfer avec leurs mitrailleuses. Et, dans tout ce tintamarre, nos gens s'écoulent à la hâte vers le poste de Médain-Akbès et s'organisent en colonne au bas des montagnes dans le petit village de Keratch-Baneh. Des cacolets ont pris les blessés et les malades. La nuit nous trouve au milieu de la plaine, mais heureusement l'organisation est parfaite. Silence complet et défense de fumer afin de ne pas donner l'éveil à l'ennemi, car l'on craint encore des attaques de flanc. L'artillerie reste derrière nous pour protéger notre retraite. En avant, cinquante spahis et sur les flancs deux longues lignes de tirailleurs algériens et sénégalais, au milieu notre petite garnison des cent cinquante légionnaires arméniens que suit la cohue de nos neuf cent quinze chrétiens, hommes, femmes et enfants. La marche est lente, les haltes fréquentes, pour permettre aux enfants de suivre, pour empêcher qu'on ne s'égaré dans cette brousse couverte de basaltes ou de bois de chêne vert et de chênes rouvres.

Avec le capitaine Mariand, je dirige tout cela tant bien que mal ; le passage des ponts sur le marais de Haghlama et du Kara-Sou est difficile dans la nuit et

nous retarde. Je reste encore tout courbaturé d'avoir aidé ainsi des centaines de personnes à les passer; les mulets prennent peur, bondissent pour atteindre les ponts, tombent avec leur charge de blessés ou jettent à la rivière dans leurs bords des petits enfants. Il faut se précipiter à l'eau pour les arracher au courant.

A deux heures du matin, nous sommes enfin rendus à la gare de Médain-Akbès. Le lendemain, à six heures du soir, le colonel m'offrait une place dans son wagon et je précédai ainsi mes chrétiens à Adana. En partant, je vis monter une haute colonne de fumée derrière les premières pentes de l'Amanus; c'était ma mission qui flambait!

Dimanche, 11 avril. — Le général Dufieux m'a bien reçu et comblé d'éloges. Il m'invitait à déjeuner chez lui ce midi avec le R. P. Supérieur d'Adana, le P. de la Vernet, le colonel Laurent et de nombreux officiers.

Le colonel me donne quelques précisions sur son expédition de délivrance. Elle fut très bien menée, mais mise en retard par l'erreur ou la trahison d'un guide musulman.

Il fut impossible de faire passer les 75 par les marais de Baghlama. La colonne se trouvait en cet endroit le 5, vers minuit; elle se composait de cinq compagnies d'attaque de tirailleurs algériens et sénégalais et de deux pelotons de spahis.

L'artillerie consistait en quatre canons de 65, deux de 75 et un de 37. Ce fut alors que les guides proposèrent un passage meilleur et entraînent les canons à une grande distance vers un endroit préparé par les Turcs où la colonne du commandant Bouvet, qui vint pour nous secourir à la date du 10 mars, faillit être cernée.

Le colonel s'en aperçut à temps et envoya l'ordre de rebrousser chemin et d'essayer de nouveau de passer le marais en le contournant de très près.

Ce mouvement ne put être effectué que dans la nuit du 6 au 7; dans leur marche en arrière, les artilleurs subirent une attaque; les Turcs attaquèrent même de très près à la grenade et avec des bombes. Pour leur résister les canons débouchèrent à O. Ce sont les feux qui furent aperçus dans la nuit par nos coureurs à pied. Vers deux heures du matin, le groupe des 75 avait atteint le camp du colonel Laurent qui, lui aussi, venait de repousser de la part des Turcs une rude attaque de nuit.

Tout ce monde était bien fatigué, c'est pour cela que la lutte ne reprit, au lendemain 7 avril, qu'à neuf heures du matin, et elle dura jusque vers trois heures de l'après-midi.

Les pertes françaises furent légères, deux ou trois Sénégalais tués, quelques blessés peu graves, mais un maréchal de logis français fut tué et deux servants enlevés en cherchant une route en avant pour les 75.

Je reste pour le moment à Adana où la situation est bien trouble.

DECROO.

CHINE

LES FÊTES DU CENTENAIRE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS-RÉGIS CLET A PÉKIN

M. *Planchet* nous communique le compte rendu suivant :

Les fêtes du Centenaire du martyr de notre confrère, le bienheureux François-Régis Clet, ont bien compensé celles que la persécution des Boxeurs empêcha de faire à son sujet; car, on sait que, lors des

fêtes de la béatification, le Pétang était assiégé, et, de tous les côtés, les chrétiens étaient égorgés par les persécuteurs. Une raison toute spéciale nous faisait un devoir de célébrer le centenaire du bienheureux Clet, c'est qu'il avait fait partie du clergé du Pétang : le Supérieur du Pétang était son Supérieur immédiat. C'est du Pétang qu'il recevait ses directions et aussi ses collaborateurs, soit chinois, soit français. Son arrestation entraîna même celle de M. Lamiot, son Supérieur, qui était alors employé au Bureau d'astronomie à Pékin.

Les cérémonies du Centenaire à Pékin ont eu un caractère de solennité pieuse et d'intimité touchante. Au moment où le bourdon du Pétang appelait à l'église les fidèles de Pékin, une neige discrète se mettait à tomber avec assez d'abondance pour éloigner de notre résidence cette foule de curieux païens, qui, en se mêlant à la foule des chrétiens, donnent souvent à nos solennités un élément de trouble et de dissipation. Grâce à cette circonstance, rien de tout cela ne devait se produire pendant toutes les cérémonies.

A huit heures, le cortège, composé de tout le clergé de la capitale et du grand séminaire, quitte le grand salon du Pétang, précédant le riche baldaquin en velours cramoisi sous lequel sont placées les reliques du bienheureux. Le clergé, chantant l'hymne particulière au héros du jour et le *Deus, tuorum militum* défile à travers la grande allée centrale du Pétang, et entre par la porte principale de la cathédrale, pendant que toutes les cloches s'ébranlent et que d'innombrables et retentissants pétards ébranlent les airs. Il est impossible alors de n'être pas ému au souvenir de la différence des situations entre le 17 février 1820 et le 17 février 1920; celui qui, il y a un siècle, eût prédit que les restes mortels du pauvre missionnaire qu'on

trainait au supplice seraient portés en triomphe dans la ville des tout-puissants souverains qui gouvernaient l'Empire, aurait passé pour un fou; et c'est cependant ce qui est arrivé; et une église vivante est née des cendres de nos martyrs.

C'est bien, en effet, l'impression que, malgré soi, on éprouve en entrant dans cette grande église du Pétang, bondée de monde, comme aux plus grandes solennités, et où le recueillement et la dévotion remplacent la curiosité. Du fond de la nef, se détache le maître-autel couvert de lumières et surmonté du tableau du bienheureux Clet. C'est bien une apothéose.

La messe pontificale est chantée par Mgr de Vienne, à laquelle assiste Mgr Jarlin. A l'évangile, M. Tchao Philippe, prêtre du vicariat de Pékin, monte en chaire, et, d'une voix émue que les larmes font encore plus touchante, prononce le panégyrique du héros du jour. Entre autres choses, il rend hommage au dévoué missionnaire qui est venu, au prix de son sang, annoncer la bonne nouvelle à ses compatriotes. Tout ce discours, simple et pieux, fut écouté avec une attention soutenue, au point que, malgré l'immense foule qui se pressait dans les nefs de la cathédrale, pas le moindre bruit, pas le plus petit toussement ne vint interrompre l'orateur. Le ton avec lequel fut prononcée la péroraison acheva dignement ce beau panégyrique et arracha aux assistants des larmes d'attendrissement.

A l'offertoire, une ravissante petite cantate, en latin, en l'honneur du bienheureux, chantée en deux chœurs se répondant d'une extrémité de la cathédrale à l'autre, ajouta à cette solennité un cachet artistique et pieux à la fois, tout à fait inaccoutumé. Œuvre de M. Castel, ce chant fut écouté avec ravissement, tant par les Chinois que par les Européens, tant sa mélodie était simple et entraînant.

LE CENTENAIRE DU BIENHEUREUX CLET A OUTCHANG

En ce jour de Centenaire, l'attention des enfants de saint Vincent, Prêtres de la Mission et Filles de la Charité s'est, sans aucun doute, tournée vers la ville de Outchang et leur imagination a dû les transporter dans cette cité, pour suivre, avec le bienheureux Clet, le chemin qui mène de la prison au supplice.

Les lecteurs des *Annales* se demandent peut-être s'il a été possible aux Missionnaires Franciscains du Houpé de célébrer ce Centenaire à Outchang même, où notre bienheureux fut emprisonné, pendant huit mois, condamné à mort et étranglé sur une croix.

C'est pour satisfaire à leur légitime désir qu'un spectateur entreprend le récit des fêtes qui viennent de commémorer le centième anniversaire du martyre de notre confrère François-Régis Clet.

Ce Centenaire présente un intérêt spécial et mérite qu'on signale, malgré la longueur du récit, chaque circonstance ayant concouru à donner à sa célébration le caractère d'une intervention providentielle.

La première manifestation de la Providence se révèle dans cette coïncidence imprévue de l'incidence du 17 février avec la présence, chez les Pères Franciscains, du délégué apostolique, de neuf évêques et de trente-deux missionnaires.

Mgr de Guébriant avait été chargé par le Saint-Siège de visiter les diverses missions de Chine et de réunir en conférence les évêques de chaque circonscription ecclésiastique. Dans la région qui a Outchang pour centre, l'époque de la réunion n'avait pu être déterminée à l'avance, parce qu'elle dépendait des circonstances, impossibles à prévoir, du long et aventureux

voyage du visiteur apostolique; voyage commencé au mois de septembre de l'année dernière. Cependant, aux premiers jours de février, nous recevions avis que Mgr de Guébriant approchait de notre région et que nous devons nous rendre sans retard au centre des conférences. Le 15 février, on y comptait neuf vicaires apostoliques et trente-deux missionnaires, représentant quinze missions, neuf sociétés religieuses et huit nationalités. Deux évêques, des plus intéressés aux fêtes d'occasion, manquaient à l'appel : Mgr Ciceri, retenu à Kingan par la maladie, et Mgr Clerc Renaud, arrêté sur le lac Poyang par une violente tempête de neige. Mais M. Schottey, provicaire du Kiangsi méridional, se trouvait parmi les membres de la conférence.

Pour plus d'exactitude et pour qu'apparaisse avec plus d'évidence une nouvelle intervention providentielle, il faut faire remarquer que le siège de nos conférences ne se trouve point à Outchang, mais dans la ville de Hankéou, où évêques et missionnaires, logés à la procure des Pères Franciscains, jouissent d'une cordiale hospitalité, de la part de Mgr Gennaro, vicaire apostolique du Houpé oriental. Toutefois, les deux cités s'élèvent en face l'une de l'autre, uniquement séparées par la largeur du fleuve Bleu : Outchang, du haut de ses monticules, dominant la rive droite; Hankéou se chauffant au soleil du Midi, sur la rive gauche de ce majestueux fils de la mer : Yangtseu. Mais, on s'en doute bien, c'est à Outchang et non à Hankéou que se dérouleront demain, 17 février, les fêtes du Centenaire. Pourquoi le 17 au lieu du 18, jour de l'anniversaire? C'est pour faire concorder la solennité du Centenaire avec la fête annuelle et pour éviter l'obstacle du mercredi des Cendres.

Nous voici donc arrivés au matin du 17 février. Bien avant l'aurore, les messes privées ont commencé, car

il faut qu'au signal convenu, chacun prenne le chemin du port pour traverser le fleuve Bleu.

Des nombreuses messes dites pendant cette matinée, aucune n'a pu être célébrée en l'honneur du bienheureux Clet, cette mission manquant d'indult autorisant la célébration de sa fête. Ce n'est pas sans peine que nous, Lazaristes, nous nous sommes soumis à la loi générale, après avoir recherché vainement une solution favorable à notre désir.

On fêtait ce jour-là, dans le vicariat du Houpé oriental, un saint du Tiers Ordre de saint François.

Quand huit heures ont sonné, les membres de la conférence, qui doivent prendre part aux solennités, se transportent à bord d'un petit bateau à vapeur, mis par un riche chrétien à la disposition des pèlerins.

En vingt minutes, nous abordons à la rive droite et nous débarquons sous les antiques remparts de Outchang. Aussitôt, un officier d'ordonnance se présente pour saluer Mgr le Délégué apostolique au nom du gouverneur de la place, et pour lui offrir son carrosse avec une escorte d'honneur.

Quel contraste providentiel entre ces deux dates : 1820 et 1920 ! Il y a cent ans, à pareil jour, *vers neuf heures du matin*, le bienheureux Clet sortait de la ville de Outchang, chargé de chaînes, revêtu de la robe rouge des condamnés à mort, poursuivi par les cris d'une populace bruyante, entouré de soldats en loques, sous la surveillance du magistrat préposé aux exécutions criminelles.

Personne alors n'attacha d'importance à ce vulgaire événement. Mais Dieu en pesait le prix : *pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*. La Providence veut aujourd'hui nous en montrer la valeur, en réunissant un délégué du Saint-Père, neuf évêques, trente-deux missionnaires, de nations, de sociétés, de mis-

sions diverses, devant la porte de cette même cité, pour aller y commémorer le centième anniversaire de ce supplicié. Et, nouvelle coïncidence, il va être neuf heures du matin quand le majestueux cortège entre dans la ville de Outchang, conduit par un officier d'ordonnance et précédé par un détachement de cavalerie, envoyés comme escorte d'honneur, de la part du représentant suprême des autorités de la province.

En faisant cet acte de haute déférence, le maréchal Wang a ignoré sans doute la circonstance qui nous amenait ici et n'avait d'autre but que d'honorer le représentant du Souverain Pontife. Néanmoins, quelle qu'ait été son intention, on peut dire que le premier magistrat de Outchang s'est associé, en ce jour de centenaire, aux honneurs rendus au bienheureux Clet, à ce condamné qu'il y a cent ans, le juge des criminels conduisait ignominieusement au supplice et faisait étrangler sous les murs de cette cité.

La cathédrale est parée de sa plus riche ornementation. Elle se trouve trop petite pour contenir les rangs pressés des fidèles. Dans le sanctuaire, les sièges des évêques occupent tout l'espace disponible. Les missionnaires vont occuper les premiers rangs de la grande nef. Quand tout le monde a pris sa place, Mgr de Guébriant commence la messe pontificale. Sa Grandeur est assistée par M. Schottey et par M. Maignaud, missionnaire séculier du Kiangsi septentrional, comme diacres d'honneur, et par deux frères Franciscains, comme diacre et sous diacre d'office. Les fonctions des officiers ont été confiées aux élèves du grand séminaire.

Quant au chant, il est dirigé par un lutrin, auquel répondent les voix sonores des Missionnaires.

Après l'Évangile, le P. Thomas Tchang, prêtre indigène, monte en chaire. D'une voix claire, d'un

langage facile à comprendre, d'un ton convaincu, l'orateur expose la préparation du bienheureux Clet à son apostolat en Chine, ses travaux évangéliques dans la province du Houpé; enfin les vertus dont il a donné l'exemple et que les chrétiens doivent imiter. La cérémonie du matin se termina par la bénédiction apostolique donnée aux assistants au nom du Souverain Pontife.

Si nous avons été en d'autres contrées, l'office des vêpres eût occupé une partie de l'après-midi. Mais il y a peu de missions en Chine où l'on rencontre les éléments nécessaires à cette cérémonie. Aussi, l'usage a-t-il prévalu un peu partout de remplacer le chant des vêpres par la récitation en commun du chapelet à laquelle on fait succéder la bénédiction du saint Sacrement. C'est ainsi que se solennisent les quatre grandes fêtes de l'année. C'est également ainsi que se termina dans l'église de Outchang la partie religieuse des fêtes du Centenaire. Comme il y avait un évêque Lazariste et qu'on voulait honorer en lui un confrère du bienheureux Clet, on lui dévolut l'honneur de présider la bénédiction solennelle du saint Sacrement, pendant laquelle fut exécuté l'hymne des martyrs, suivie de l'oraison du bienheureux. Le chant du *Te Deum* clôtura les fêtes de ce premier Centenaire.

En Chine comme en Occident, toute solennité religieuse comporte un double élément; car l'âme ne doit pas être seule à goûter les joies d'une fête, le corps réclame aussi sa part. C'est ce qu'ont compris les organisateurs du centenaire, en préparant à leurs hôtes des agapes fraternelles.

A une heure de l'après-midi, évêques et missionnaires se retrouvent donc de nouveau, serrés à la table du banquet. Quel pittoresque spectacle que ce mélange d'âges, de nations, de vicariats, de congrégations!

Toutes les dignités de l'Église catholique en Chine y sont représentées, depuis les vétérans du sacerdoce, parvenus au terme de leur carrière apostolique, jusqu'aux nouveaux apôtres, prêts à s'élancer à la conquête de ce vaste Empire.

En une telle circonstance, il fallait qu'on entendit un interprète de notre Congrégation. Voici le toast qui fut prononcé :

« Comme chacun des convives, assis à cette table, entend le langage français, je vais me servir de cette langue pour exprimer des remerciements.

« Des remerciements d'abord à Mgr le Délégué apostolique, qui rappelle si noblement, au milieu de nous, la personne du Saint-Père.

« Des remerciements à Mgr Gennaro, dont nous sommes les hôtes.

« Des remerciements à Nos Seigneurs les évêques, qui nous honorent de leur présence.

« Des remerciements à ces vénérables missionnaires, qui forment en ce moment, au représentant du Souverain Pontife, une si brillante couronne.

« Ces remerciements, je les adresse au nom de notre Supérieur général, notre T. H. P. Verdier; au nom de M. Guilloux, notre visiteur de Chine; enfin, au nom de tous les membres de ma Congrégation, qui apprendront, avec une vive reconnaissance, les honneurs que vous êtes venus rendre à notre glorieux confrère. Pour ce faire, vous n'avez pas hésité à interrompre le cours de vos conférences.

« Il vous a fallu traverser le Yangtseu, sous un vent soufflant en tempête, braver la pluie et marcher dans la neige dont les chemins sont encore couverts. Aussi est-il juste qu'après vous avoir exprimé des remerciements, je vous adresse des vœux.

« Avant tout, je souhaite que, du haut du ciel, le

bienheureux Clet bénisse vos missions ; bénisse la ville de Outchang, qui l'honore aujourd'hui si dignement ; bénisse l'empire chinois tout entier.

« Je souhaite que le bienheureux Clet donne à vos travaux évangéliques les résultats les plus consolants.

« Enfin je souhaite que le bienheureux Clet nous obtienne à tous, à moi aussi bien qu'à vous, la grâce de couronner notre carrière apostolique par la gloire du martyr. »

Le mot de martyr n'a rien de choquant pour des oreilles de missionnaires, aussi le toast tout entier fut-il accueilli par de chaleureux et unanimes applaudissements.

Mgr de Guébriant prend alors la parole et expose les diverses espèces de martyr que des apôtres en Chine peuvent plus commodément obtenir : celui de la charité, celui du zèle, celui de la mortification, etc.

Mais le nom du Saint-Père venait d'être évoqué. Alors Mgr le Délégué profite de la circonstance pour proposer à l'assistance de lui envoyer, par un télégramme, l'expression de son respect et l'hommage de sa reconnaissance pour la dernière encyclique qui vise surtout les missions de Chine. Tout le monde se lève et applaudit vivement cette proposition. Voici la traduction du télégramme latin, expédié sur-le-champ :

« Sous la présidence du visiteur apostolique, neuf évêques et trente-deux missionnaires, représentants de quinze vicariats, de neuf congrégations et de huit nationalités, réunies à Outchang, à l'occasion du centenaire du bienheureux Clet, et de la visite apostolique, acclament, au nom de leur chère Église de Chine, le pape des Missions, auteur de la nouvelle Encyclique. »

Il y a, dans cette région, trois lieux devenus vénérables pour les confrères du bienheureux Clet et du bienheureux Perboire : leur prison, l'emplacement de leur sup-

plice, leur tombe. Aussi, j'avions-nous formé le projet de faire, dans la journée, une pieuse visite, sous forme de pèlerinage, à ces trois reliques. Mgr de Guébriant avait manifesté le désir de se joindre à nous et, sans doute, nous aurions compté d'autres pèlerins parmi les évêques et les missionnaires, mais le temps nous manqua.

Au seul moment libre de cette journée, quand nous allions prendre la route du cimetière, on nous annonce la visite des deux gouverneurs de la province, du gouverneur militaire, le maréchal Wang, et du gouverneur civil.

Venus pour offrir leurs hommages au délégué apostolique, ils exprimèrent le désir de saluer en même temps leurs frères d'apostolat. Bientôt tous se trouvent réunis dans le grand salon : les deux gouverneurs encadrant le représentant du pape et les évêques missionnaires formant, autour des deux gouverneurs, comme une escorte d'honneur. Après des serrements de mains et des paroles de félicitations réciproques, quand visiteurs et visités se sont mutuellement communiqué leurs impressions, le maréchal se lève, présente son verre aux assistants et porte au Souverain Pontife un vœu de longue vie. Le gouverneur civil s'associe à la courtoisie délicate de son collègue : à l'un et à l'autre, le P. Wang, prêtre indigène, lit un compliment.

Comme on le voit, le bienheureux Clet vient d'établir la plus belle harmonie entre l'autorité civile et l'autorité religieuse.

Enfin, comme si ces hauts magistrats tenaient à parachever le contraste entre les deux points extrêmes du centenaire 1820 et 1920, ils expriment le désir de prendre place au milieu du groupe des missionnaires, que l'on s'apprête à photographier.

Telle fut la dernière et singulière circonstance de notre séjour dans la ville de Outchang.

Puis, le cortège du matin se reforma et le petit va-peur ramena les pèlerins du bienheureux Ciet sur la rive gauche du fleuve Bleu. Il allait faire nuit, quand nous rentrions à la procure de Han Keou.

18 février, jour anniversaire du martyr. — Trois lieux, dans cette région, rappellent le souvenir du bienheureux Ciet et du bienheureux Perboyre : leur prison, l'emplacement de leur supplice, leur tombe. Hier, les circonstances ne nous ont pas permis d'aller satisfaire notre dévotion à chacune de ces trois reliques, mais toutes dispositions sont prises en vue d'exécuter aujourd'hui ce qui n'a pu s'accomplir la veille. Faut-il même nous plaindre de l'obstacle en vertu duquel notre triple pèlerinage va coïncider avec le jour exact du centenaire, mercredi des Cendres, 18 février 1920.

Il y a un Père Franciscain dans le groupe des pèlerins. D'autres hésitent à nous suivre. Il pleut, la neige recouvre encore les chemins, le vent souffle avec quelque violence. Voilà de quoi retenir ceux qui n'ont pas les mêmes raisons que nous de se transporter de nouveau à Outchang. Nous traversons donc le Yangtseu et nous gagnons la résidence, témoin hier des solennités du centenaire. Comme nous ignorons les routes à suivre, nous nous plaçons sous la conduite d'un chrétien entendu. Afin de conformer l'itinéraire aux heures disponibles et à la distance des lieux à visiter, notre cicerone nous fait commencer le pèlerinage par une visite au cimetière.

Ce champ des morts se cache en dehors de la ville, à une distance de 5 kilomètres, au bas d'un versant appelé la montagne Rouge, couleur de la terre pierreuse dont elle se compose. Son sommet sert de base à l'une de ces hautes tours, qui gardent les abords des villes murées et qui passent, même aujourd'hui, pour des talismans contre les méfaits des puissances aériennes.

Il s'y élève également une pagode, jouissant, chez cette population superstitieuse, d'une antique célébrité. Quoiqu'il en soit, le champ de repos des catholiques, situé loin de la cité populeuse, se cachant au bas d'un versant, accessible par de petits sentiers, mis ainsi à l'abri des regards profanes, réalisait jadis les conditions appropriées au temps des persécutions.

Mais, depuis l'ère de la liberté, on n'y enterre plus personne. Il y a ailleurs un nouveau cimetière réunissant de meilleures conditions que celui où nous sommes en ce moment. C'est ici que fut enterré, en 1820, le corps du bienheureux Clet. Aussitôt après son supplice, les bourreaux déposèrent son corps dans un trou creusé à peu de distance du lieu de l'exécution. Mais les chrétiens vinrent le lendemain l'en retirer secrètement et lui creusèrent une tombe au milieu des sépultures de leur cimetière. Il en fut ainsi, vingt ans plus tard, pour le corps du bienheureux Perboyre. On ne peut se défendre d'une certaine émotion, en mettant le pied sur cette terre où reposent des missionnaires et des chrétiens, qui connurent l'épreuve des persécutions et du martyre. Toutefois, à cette joie de se savoir au milieu de telles reliques, succède la pénible impression de voir ce cimetière en état d'abandon. Les tombes de nos bienheureux elles-mêmes participent au délaissement général. Sans doute les corps des deux martyrs en ont été retirés, mais ne reste-t-il pas une partie de leurs cendres dans ces fosses qui leur servirent de sépulture pendant un certain nombre d'années ?

Espérons qu'on verra bientôt un modeste mausolée perpétuer la mémoire de chaque martyr sur le lieu où il fut primitivement enseveli.

C'est dans les prisons du juge provincial que furent détenus d'abord le bienheureux Clet et, vingt ans plus tard, le bienheureux Perboyre.

On sait que le premier, pendant ses huit mois d'emprisonnement, put rester en rapport avec les chrétiens dont il avait la charge. Après que la sentence de mort eut été prononcée, il utilisa le temps qui le sépara du supplice en des conférences avec les onze catéchistes qui lui servaient d'auxiliaires. Si l'on s'étonne d'une telle liberté laissée au condamné, au sein même du prétoire, il suffira de remarquer que les geôliers s'achètent et que la surveillance s'adoucit en faveur des condamnés à mort.

Ce qui, aux yeux de notre foi, donne à cette prison une valeur de plus, c'est le séjour qu'y fit à son tour le bienheureux Perboyre et les actes de vertu qu'il y pratiqua. Mais, hélas ! cette geôle, si précieuse pour nous, a disparu, transformée, depuis la nouvelle république, en propriétés privées et en maisons de commerce.

En partant de l'emplacement où s'éleva la prison de nos bienheureux pour se rendre au lieu du supplice, il faut passer par un enchainement de rues et de ruelles, qui aboutit à la porte appelée Toungmen : porte de l'Est, dix-sept minutes de marche. Aussitôt sortis de la ville, on se trouve sur le champ réservé à l'exécution des criminels. Il s'est modifié sensiblement pendant ces dernières années. La plaine, qui s'étend le long du fleuve bleu et qui s'élargit vers les bases de la Montagne rouge, était, il y a vingt-cinq ans, déserte, marécageuse et dépourvue d'habitations. Quatre croix basses et de bois mince, plantées en terre à 100 mètres des remparts, se tenaient prêtes aux exécutions éventuelles. Un chrétien, avancé en âge, montrait alors l'emplacement primitif de ces croix qui servirent au supplice de nos deux martyrs. Aujourd'hui, cette plaine est partiellement transformée en un bourg bâti de paillotes. Le champ des exécutions capitales a été reporté plus loin, mais l'emplacement du martyr se trouve oc-

cupé par des ménages de pauvres, tout en restant un bien communal.

Aucune des tentatives faites par les Pères Franciscains pour acquérir la propriété d'un lieu si vénérable, n'a pu réussir. *In spem contra spem*. En attendant, cet emplacement — disons cette relique — sert au logement des pauvres : nous ne pouvions pas mieux désirer.

Lettre de Sa Sainteté le Pape BENOIT XV à Mgr FABRÈGUES, évêque d'Alali, vicaire apostolique du Tchély Central.

VÉNÉRABLE FRÈRE,

Salut et bénédiction apostolique.

Notre cœur paternel a été profondément ému de la situation que vous nous exposez. Successeur de Celui à qui le divin Fondateur de l'Église a confié la mission d'annoncer la vérité à toutes les nations, Nous gémissons de voir tant d'âmes se perdre faute d'un nombre suffisant de ministres de Dieu, instruments providentiels du salut. Depuis le début de Notre Pontificat, nous n'avons cessé de promouvoir de toutes Nos forces l'œuvre des Missions chez les infidèles, et récemment, dans Notre Encyclique *Maximum illud*, nous avons recommandé, comme le moyen le plus efficace de répandre l'Évangile, la formation d'un clergé indigène.

Nous vous louons hautement, vénérable frère, d'avoir marché dans cette voie féconde; les efforts de votre zèle ont été bénis par le Seigneur et couronnés d'un heureux succès, puisque vous avez atteint le chiffre de quarante prêtres et de cent soixante-sept séminaristes

chinois, et que de nombreux sujets aptes au ministère sacré peuvent être discernés dans votre vicariat.

Il nous est d'autant plus douloureux d'apprendre que vous ne pouvez assurer à ces ouvriers apostoliques les ressources indispensables pour subsister, sans porter préjudice aux autres œuvres d'apostolat et que vous serez dans la dure nécessité, si l'on ne vient à votre secours, de mettre des limites à cette œuvre fondamentale des séminaires, au moment même où elle promet les fruits les plus abondants. A Dieu ne plaise que vous en soyez réduit à une si cruelle extrémité : c'est pourquoi Nous bénissons et Nous approuvons par Notre autorité apostolique, le pressant appel que vous adressez aux chrétiens généreux pour leur demander d'adopter des missionnaires en leur fournissant les moyens nécessaires à l'existence et à l'exercice du ministère. Malgré l'exiguité des ressources du Saint-Siège, pour montrer combien cette œuvre Nous tient à cœur, Nous voulons nous inscrire en tête de la liste des donateurs, et Nous destinons la somme de 50 000 lire pour l'adoption perpétuelle d'un missionnaire de votre Vicariat apostolique. Que le monde catholique entende votre cri de détresse et comprenne que rien n'est plus agréable à Dieu que de coopérer ainsi à l'apostolat des ouvriers de l'Évangile. Nous faisons le vœu que, grâce à ce projet d'adoption, loin de restreindre le nombre des prêtres indigènes, vous puissiez le faire croître sans cesse pour étendre toujours davantage le royaume de Dieu, et Nous vous accordons de tout cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 26 juillet 1920, l'an sixième de notre pontificat.

BENEDICTUS PP. XV.

Mgr *Fabrègues* a reçu le télégramme suivant :

Paoting fou, 23 août 1920.

Famine vicariat entier, troubles probables.

MONTAIGNE.

Dès la réception de ce télégramme, il a câblé pour avoir des détails et connaître les causes de la famine ; et le 30 août on lui télégraphiait :

Sécheresse, sauterelles, famine complète, émigrations nombreuses.

MONTAIGNE.

Mgr *Fabrègues* ayant communiqué ces détails à la Propagande a reçu du Préfet de cette congrégation la lettre suivante :

Rome, 11 septembre 1920.

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Dès réception de vos deux lettres, des 25 et 31 août et du télégramme qui les a suivies, nous avons exposé au Saint-Père l'état malheureux de la Mission durement éprouvée par la famine, et le Souverain Pontife dans sa bienveillance a daigné prescrire que votre Seigneurie ouvre une souscription de charité en faveur de cette Mission désolée; souscription qu'Elle-même a voulu inaugurer par l'offrande de cinquante mille lire. Cette somme a été remise au R. P. Procureur de votre Congrégation à Rome.

En m'empressant de vous communiquer ce que je viens de vous dire et vous offrant en même temps mes plus cordiales condoléances pour la dure épreuve par laquelle passe le Vicariat confié à vos soins, je vous offre mes plus ardents souhaits pour un heureux résultat de cette souscription en faveur de ces lointaines et malheureuses populations catholiques.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous conserve et vous rende heureux.

De Votre Seigneurie Révérendissime, le tout dévoué serviteur,

S. Em. le CARDINAL-PRÉFET.

Extrait d'une lettre de ma sœur GUERLAIN, sœur servante à Tcheng-ting-fou, à la Très Honorée Mère Emilie MAURICE.

Tchëng-ting-fou, 10 août 1920.

Notre pauvre Chine, ma Très Honorée Mère, subit encore de nouveaux fléaux : outre le mauvais change de l'argent français, la guerre avec le passage de soldats indisciplinés qui ont pillé, ravagé tout ce qu'ils ont trouvé sur leur route, le choléra qui a fait de nombreuses victimes, de plus, ce sont les affamés qui nous arrivent ; pas de pluies cette année ; les premières moissons ont manqué ; les secondes n'ont pu être semencées ; les provisions sont finies, les puits à sec et, depuis de longues semaines, les chaleurs sont intolérables, 43 degrés au moins ; à peine peut-on respirer...

Nous nous demandons ce que va être l'hiver. Les bébés nous viennent nombreux et comme de petits squelettes ; ceux-là seront heureux d'avoir perdu leur mère du choléra, car ils s'envoleront au ciel par le saint baptême. En deux jours, j'ai déjà reçu cinq fillettes de quatre à neuf ans.

La semaine dernière, on venait m'avertir, vers les cinq heures du soir, qu'à la porte du Nord, dont nous sommes assez éloignées, un char plein de petites filles à vendre attendait des acheteurs ! Vite, j'envoyai un domestique ; hélas ! il arriva trop tard ; le cocher ne

voyant personne pour acheter ces fillettes continua sa route vers le Chansi où elles s'achètent très facilement et à bon compte.

Je viens de voir M. Baroudi, notre pro-vicaire, très dévoué à nos œuvres; tout désolé, il me disait : « *Cinq mille de nos chrétiens* ont déjà émigré; n'ayant rien à manger, ils sont allés dans d'autres vicariats, et peut-être ces malheureux y vendront-ils aussi leurs enfants, achetés à des prix fabuleux. »

Pardon, ma Très Honorée Mère, de vous entretenir si longuement de nos malheurs, qui, j'en suis certaine, vous feront prier pour nous et demander à Dieu de nous conserver nos pauvres chrétiens et leurs enfants, convertis souvent si difficilement, au prix de tant de sacrifices et de fatigues de nos dévoués missionnaires.

Sœur GUERLAIN.

*Lettre du SOUVERAIN PONTIFE à Mgr REYNAUD,
vicaire apostolique du Tché-kiang.*

Vatican, 13 septembre 1919.

VÉNÉRABLE FRÈRE,

En recevant la lettre par laquelle vous Nous faites part des fruits d'apostolat obtenus en Chine par les missionnaires et vous Nous redites les immenses besoins de ces millions d'infidèles qui, esclaves du démon, attendent des sauveurs pour briser leurs chaînes, Notre cœur paternel a été une fois de plus profondément ému. Récemment encore, dans notre lettre apostolique *Maximum illud*, adressée au monde catholique, Nous avons pris soin de manifester toute Notre sollicitude de Pasteur suprême pour les missions et pour les missionnaires. Nous tenons donc à vous dire, Vénérable Frère, avec quel vif intérêt Nous apprenons l'heureuse inspiration que vous a suggérée votre zèle et avec quel

empressement nous approuvons votre projet de susciter des âmes généreuses qui adopteraient des missionnaires, comme déjà elles adoptent des séminaristes. Ce sera là, en effet, un moyen vraiment efficace pour assurer un plein rendement à cette œuvre si utile de l'adoption au moment où elle doit porter ses fruits. Et afin que Nos encouragements soient corroborés par Notre propre exemple, nous voulons Nous-même, dès maintenant et à perpétuité, adopter un missionnaire qui sera tout spécialement le missionnaire du Pape. A cet effet, nous prenons soin de faire déposer en banque la somme de 50000 lire; dont les intérêts annuels de 1500 francs seront destinés au missionnaire du Pape.

Nous souhaitons bien vivement que votre appel se transforme en croisade féconde pour décupler le nombre des missionnaires et donner des sauveurs aux âmes qui les attendent. C'est dans cet espoir que Nous bénissons de tout cœur votre pieux projet et que Nous vous accordons à vous-même, Vénérable Frère, la bénédiction apostolique.

BENEDICTUS PP. XV.

HOSPICE SAINT-JOSEPH, NANTAO SHANGHAI, TENU PAR LES
FILLES DE LA CHARITÉ

Une sœur nous envoie le récit suivant :

L'histoire d'un vieux peintre

Courbé sous le poids du chagrin plus encore que sous celui des années, la tête basse, la marche lente, un homme pâle, amaigri, se traînait péniblement chaque matin vers les ateliers où travaillent les petits apprentis de l'hospice Saint-Joseph, dans le but de donner à quelques-uns les premières notions de peinture.

L'histoire de ce pauvre chinois est à la fois triste et consolante, et prouve que la bonne semence jetée dans une jeune âme n'est pas toujours perdue.

Reçu pauvre et délaissé à l'orphelinat des Pères Jésuites de Zi-ka-wei, il fut, en peu de temps, un des meilleurs ouvriers de leur atelier de peinture.

Plus tard, son talent devint la cause de sa perte. Entraîné par la soif du gain et par de mauvais amis, il se mit à fabriquer de faux billets de banque.

Découvert par la justice, convaincu de son crimé, il fut condamné à une longue et dure prison. C'est de là que, comme tant d'autres, dont chacun a son histoire, il arriva un jour malade à l'hospice de Saint-Joseph, son céleste patron. Remis de sa maladie, mais toujours faible et débile, il s'estimait heureux de se rendre utile en donnant des leçons de peinture, et il espérait bien finir ses jours dans cette paisible retraite ! Vains désirs ! un beau matin les gardiens de la prison vinrent le reprendre, et, sous prétexte qu'il était guéri, le remettre en prison. Grâce au zélé et fervent directeur de l'hospice, M. Lo, les prisonniers chrétiens ont obtenu la permission d'y venir passer les quatre grandes fêtes de l'année. Ils arrivent dès la veille, pour se préparer par une bonne confession à la communion du lendemain, participent à la réjouissance commune, ainsi qu'à un bon repas, assistent au salut, et reprennent, le lendemain, escortés par des gardes, le chemin de leur prison.

C'est ainsi que le vieux peintre Joseph nous arriva avec ses collègues d'infortune le jour du Samedi saint, dans un tel état de faiblesse qu'on jugea prudent de le faire administrer. Dimanche de Pâques il n'eut plus la force d'assister aux offices ; nous espérions pouvoir le garder cette fois-ci, mais dès le lundi matin il dut regagner la prison.

S'y étant depuis longtemps fait l'apôtre des condamnés paiens, il en avait déjà instruit et baptisé sept à l'article de la mort. Le huitième l'y attendait. Quoiqu'à l'extrémité lui-même, il se fit porter son nouveau converti à côté de son grabat, pour le baptiser de ses mains défaillantes. Peu après ce dernier acte de charité, l'âme du vieux peintre quittait cette terre d'exil. Quelques heures plus tard, le nouveau baptisé aussi paraissait au tribunal du Souverain Juge, qui aura miséricordieusement accueilli ces deux âmes repentantes, pour les admettre dans son beau paradis, en compagnie du bon larron pénitent !

AFRIQUE

ALGÉRIE

Voici le texte de l'allocution prononcée à la réunion des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Michel (El-Biar), le dimanche 13 juin 1920, par M. H. Fournier.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,
MES RÉVÉRENDIS PÈRES,
MES CHERS CONFRÈRES,

Voulez-vous me permettre de m'acquitter d'une mission que j'ai acceptée avec un grand plaisir? Vous constatez que notre cher président, M. Foissin, est absent. Il a été retenu chez lui cette année, comme l'an dernier, par l'obligation de ménager ses forces; mais, s'il est absent de corps, il est sûrement avec nous d'esprit, d'âme et de cœur. Et il désire, il veut qu'en son nom et au nom de tous nos confrères, je vous offre, Monsieur le Supérieur, à vous, aux Prêtres de la Mission et aux Filles de Charité qui nous reçoivent ici, l'hommage de notre plus profonde et respectueuse gratitude.

Nous vous remercions de l'accueil si cordial, si vraiment chrétien et fraternel, que vous nous réservez ici chaque année dans ce petit coin charmant où tout est fait pour le repos de l'âme et pour le plaisir des yeux, et les vertes collines sur lesquelles notre vue se repose délicieusement, et le petit vallon tranquille, tout plein de fleurs et de beaux ombrages et l'hospi-

talière maison où tout respire le travail et la piété, la charité et la paix, car c'est bien « dans un lieu saint » que nous sommes, n'est-ce pas, mes chers Confrères? C'est au point qu'il nous semble que cette maison, où l'on nous traite en enfants gâtés, est la nôtre, et, si j'ose dire toute ma pensée, ce pèlerinage annuel à Saint-Michel, le jour de la fête du Sacré-Cœur, s'ajoute maintenant à nos quatre grandes fêtes statutaires comme le complément traditionnel et nécessaire de nos assemblées générales.

Nous vous en remercions donc sincèrement; mais pour vous témoigner notre reconnaissance autrement que par des paroles, nous joignons nos vœux à vos vœux, nos prières à vos prières pour le plus grand bien, pour le développement progressif de votre admirable Congrégation. Faut-il vous dire que nous avons partagé votre joie et votre fierté, le jour où Benoît XV a proclamé bienheureuse l'illustre et dévouée collaboratrice de votre Père, Louise de Marillac? Elle est déjà longue, mes Révérends Pères, elle est magnifique la liste de vos héros, de vos saints et de vos martyrs. J'ai, pour ma part, le regret de ne pas les connaître tous; mais il en est un dont j'aime à évoquer le souvenir, au risque de trop prolonger votre attention; vous m'excuserez, j'en suis sûr.

Il y a vingt ans de cela. Des amis me conduisirent un jour dans un petit village du Quercy, que vous connaissez bien, à Montgesty, au diocèse de Cahors. Dans ce village, il y a un pauvre hameau, qu'on appelle Le Puech, et dans ce hameau, une chaumière de vigneron qui ont gardé jalousement la foi de leurs pères. J'ai eu la joie de visiter la chambre où naquit, où grandit le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. J'y ai vu, non sans émotion, je vous l'assure, le crucifix aux pieds duquel il entendit l'appel de Dieu, et,

clouées à la muraille, quelques images jaunies par le temps, qui, certes, n'avaient rien d'artistique, mais me rappelaient la piété de l'enfant qui, devenu l'apôtre que l'on sait, devait être attaché, comme son Maître, à un gibet, où il mourut, le 11 septembre 1840, pendu et étranglé. Saint Vincent de Paul, Gabriel Perboyre, Louise de Marillac, quels ancêtres, mes Révérends Pères, et comme elle a bien mérité de la religion et de la civilisation chrétienne votre glorieuse famille! Saluons, Messieurs, l'héroïque phalange; appelons de tous nos vœux le succès de la cause nouvelle dont vous êtes le postulateur convaincu, Monsieur le Supérieur, et Dieu veuille que Jean Levacher, qui est, lui aussi, une de nos plus pures gloires africaines, soit bientôt glorifié à son tour par l'Eglise!

C'est donc pour nous une véritable joie de nous associer à votre bonheur; mais il n'est point de bonheur sans mélange. Et bien qu'il m'en coûte de jeter comme un voile de tristesse sur cette fête de famille, je ne puis pas oublier que vous venez de faire une perte cruelle en la personne de la grande amie des pauvres et des enfants du peuple, de la vénérée nonagénaire, que pleure avec vous toute la population de Bab-el-Oued, de la bonne « sœur Rosalie de la cité Bugeaud »!

ABYSSINIE

*Lettre de M. GRUSON, Supérieur de la Mission,
à M. VERDIER, Supérieur général de la Congrégation*

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE

Votre bénédiction s'il vous plaît!

S. Exc. M, le Ministre plénipotentiaire de France,

près la cour d'Ethiopie, vient de nous donner une nouvelle marque de sa haute bienveillance.

Voici la lettre qu'il a envoyée à M. Sournac, notre procureur à la capitale.

Légation de la République française en Ethiopie

Addis-Abéba, le 11 mars 1920.

MON RÉVÉREND PÈRE,

« Je suis heureux de vous faire savoir que, sur ma proposition, M. le ministre de l'Intérieur *vous a décerné la médaille* d'honneur en argent des épidémies, en reconnaissance du dévouement dont vous avez fait preuve au cours de l'épidémie de grippe du mois de novembre 1918.

« L'arrêté, en date du 14 janvier 1920, a paru au *Journal officiel* du 16 du même mois.

« Aussitôt que j'aurai reçu l'insigne de cette décoration, je me ferai un plaisir de vous le remettre.

« Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments dévoués.

M. DE COPPET ».

En me communiquant cette heureuse nouvelle, accueillie à Alitiéna comme le serait une bonne pluie (ici c'est le nec plus ultra), M. Sournac ajoutait :

« Cette médaille n'est pas seulement pour moi, mais pour l'honneur de la Mission tout entière... *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam* ».

A ce témoignage officiel de la vaillante conduite de notre confrère, permettez-moi de joindre les éloges de Mgr le vicaire apostolique des Gallas. M. Sournac les ignore ; du reste, il est cerclé d'humilité.

Mgr Jarosseau s'exprimait ainsi dans une lettre datée du 13 décembre 1918 :

« J'ai l'agréable devoir de vous informer que le bon

Père Sournac, qui tient votre procure à Addis-Abéba, s'est conduit, pendant les jours de l'épidémie, en véritable héros de la charité. Digne fils de son Père, saint Vincent de Paul, il s'est multiplié pour soigner les corps et les âmes, sans s'inquiéter du danger qu'il pouvait lui-même courir. Il mérite toute notre admiration et je vous félicite d'avoir envoyé à Addis-Abéba un missionnaire aussi méritant. »

Et dans une autre missive du 17 février 1919 :

« Je vous l'ai déjà écrit, le R. P. Sournac a montré un courage héroïque et un zèle d'apôtre infatigable pendant toute la période de grippe, qui a sévi si durement à Addis-Abéba. Nos fidèles ne tarissent pas de louanges à son égard, car ils voient en lui un véritable missionnaire doué d'une âme profondément sacerdotale. »

Ce qu'il y a de plus beau dans sa courageuse charité, c'est que M. Sournac s'est exposé tout simplement, de grand cœur, à la bonne française.

Son rival en dévouement, le R. P. Julien de Mamers, capucin, honoré lui aussi de la médaille des épidémies, me le racontait dans une lettre pleine d'humour. En voici quelques phrases :

« Le R. P. Séraphin (nouveau Supérieur de la Mission d'Addis-Abéba) nous était arrivé malade. Etant seul, je priai votre cher confrère de m'aider. Il partit comme une bouteille de Champagne qu'on débouche, allant de-ci de-là, partout où sévissait l'épidémie. Il l'a prise à Galane, dans la famille Pato Joseph, s'en est débarrassé en quarante-huit heures par un remède de cheval (un verre de vin dans lequel avait bouilli pendant dix minutes deux cuillerées de poivre moulu). Quarante-huit heures après, il retournait auprès des malades, sans craindre une rechute

qui pourtant aurait été extrêmement dangereuse. »

La conduite superbe du clergé catholique a été d'autant plus remarquée et a fait d'autant plus d'impression qu'elle contrastait davantage avec la triste façon d'agir des prêtres hérétiques. Ceux-ci, l'abouna en tête, se hâtèrent d'abandonner leurs ouailles et de mettre en sûreté leur précieuse peau.

Une fois de plus, la parole de Notre-Seigneur a trouvé son application : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; le mercenaire les abandonne et prend la fuite... Vous les connaîtrez à leurs fruits. »

L'épidémie a fourni l'occasion de semer de la bonne semence dans la vieille terre d'Ethiopie. Rien n'empêchera cette semence de lever à l'heure de Dieu. Nous verrons de beaux épis, des gerbes joyeuses, une riche moisson..... certains signes paraissent l'annoncer....

« Au départ, dit le Psalmiste, ils allaient tristes et pleurants, jetant en terre leurs semences ; mais quand ils reviendront, ce sera avec tressaillement, portant des gerbes entre leurs bras. » Quand la seconde partie du verset se réalisera, personne, je pense, ne dira que c'est un peu trop tôt.

Je finis en répétant avec M. Sournac : *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam.*

Agréez, Monsieur et Très Honoré Père, les sentiments très reconnaissants et très respectueux avec lesquels je suis heureux de me dire dans les cœurs de Jésus et de Marie Immaculée,

Votre très humble fils et serviteur,

GRUSON.

ÉGYPTE

JOURNAL DE M. LOBRY

MISSION DE S. ÉM. LE CARDINAL DUBOIS EN ORIENT

(suite)

Mardi 20 janvier. — A huit heures exactement, nous sommes arrivés à Port-Saïd. Dès que le *Jurien de la Gravière* eut accosté, M. d'Aumale, secrétaire de la légation de France au Caire, vint, au nom de M. Lefèvre de Pontalis, souhaiter la bienvenue à Son Éminence. Il était accompagné par M. Lafont, consul de France à Port-Saïd, ancien élève de notre collège de Smyrne. M. le comte de Sérione, délégué supérieur de la Compagnie du canal de Suez, reçut le cardinal au débarquement.

C'est sur le quai que le cardinal reçut les enfants des écoles, les frères des Écoles chrétiennes, nos sœurs de l'hôpital, les catholiques et les autorités locales. Je ne pus qu'échanger quelques mots avec nos sœurs. On passait vraiment trop vite à Port-Saïd.

M. le comte de Serrione nous reçut ensuite à bord de l'*Aigrette* pour gagner Ismailia par le canal. Nous y arrivâmes vers dix heures et demie.

Sur le quai se trouvaient ces messieurs de la Direction du canal, les Pères Franciscains, les frères des Écoles chrétiennes, les Filles de la Charité, les sœurs de Saint-Joseph. On se rendit à l'église, où le cardinal, après une courte allocution, donna sa bénédiction.

On prit le repas de midi à la Direction du canal, puis on se rendit à la gare. Là, je puis m'entretenir un moment avec nos sœurs qui dirigent l'école française d'Ismailia et aussi avec celles qui avaient pu

venir de l'hôpital du canal. J'eus plaisir à revoir la sœur Kalembark que j'avais vue il y a vingt-huit ans, à l'hôpital, en compagnie de M. Gauzente. Sa sœur, morte depuis, était alors à Santorin, elle-même Fille de la Charité.

Au sortir d'Ismaïlia, nous entrâmes dans la région du sable, puis dans celles des terres irriguées et cultivées. Partout nous avions sous les yeux une végétation luxuriante, des pâturages, des blés verdoyants, de fines fleurs, des cannes à sucre, etc.

A Zajaziz, les frères étaient à la gare avec leurs élèves. Le cardinal leur parla pendant l'arrêt du train.

Pour le parcours, un wagon avec deux salons avait été mis à la disposition de Son Éminence et de sa suite.

En arrivant au Caire, le quai de la gare était bondé de monde. Un drapeau français émergeait au-dessus de la foule. M. le ministre de France, le consul et les notables de la colonie française vinrent saluer le cardinal dans la voiture.

Difficilement, on gagna le salon de la gare où M. Lefèvre de Pontalis fit les présentations. Le défilé dura longtemps. Les autorités du Caire, les notables, les évêques des différents rites se succédèrent ainsi que les supérieurs des diverses communautés.

Hors de la gare, la foule était immense, elle acclama le cardinal et le représentant de la France. L'auto, dans lequel se trouvaient Son Éminence et M. Lefèvre de Pontalis, dut s'avancer très lentement.

On se rendit à la cathédrale de Choubra où un *Te Deum* fut chanté. Son Éminence donna le salut et fit une chaude allocution.

Nous ne pouvions tous être logés chez les Pères Africains de Lyon qui desservent la cathédrale. Le

P. Barré reçut l'hospitalité chez les Pères Jésuites. Pour moi, je fus hébergé chez nos sœurs de la maison d'Abd-el-Aziz. Chaque soir une auto m'y ramènera et m'y reprendra le matin pour rejoindre le cardinal.

M. Lefèvre de Pontalis, ministre de France, et M. Lebé, consul, vont accompagner partout Son Éminence. Je ne m'arrêterai pas à décrire toutes les visites faites dans les établissements religieux, ce serait par trop long. Je me bornerai seulement à les indiquer.

Mercredi 21. — On visite l'école des sœurs de Notre-Dame de Choubra; le collège et l'orphelinat des frères des Écoles chrétiennes; le couvent, l'école et l'orphelinat des sœurs du Bon-Pasteur; l'asile des vieillards tenu par les sœurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

A une heure, dîner à l'Agence de France, chez M. Lefèvre de Pontalis; il est suivi d'une réception officielle. Dans l'après-midi, Son Éminence doit de son côté rendre des visites officielles et, dans ce but, il s'habille tout de rouge. La première visite est chez M. le ministre de France. Puis, accompagné de ce dernier, le cardinal et sa suite se rendirent au palais où résident les principales autorités anglaises. C'est la seule grande résidence qui ait son parc et ses jardins bordant immédiatement le Nil.

Son Éminence alla ensuite au palais du Sultan. Sa Hauteur souffrant de la grippe ne recevait pas. Le cardinal et sa suite inscrivirent leurs noms sur un registre. Le colonel de Méru était avec nous.

Nous terminons la journée par une promenade en auto dans une île formée par le Nil, et par une visite chez les Dames de la Mère de Dieu qui ont un pensionnat à Guésireh.

Jeudi 22. — On commence la matinée par les Dames du Sacré-Cœur. Nous assistons à de beaux tableaux

vivants accompagnés de chants, de récits, représentant *Moïse sur le Nil*. Les œuvres scolaires comprennent les enfants riches, ceux des classes moyennes et pauvres.

Au grand collège des frères, le spectacle est magnifique. Une grande estrade est dressée sur le perron, la façade est ornée de drapeaux français et alliés, ainsi que tous les arbres de la cour qui est vaste. Tous les élèves des écoles des frères du Caire y sont réunis; nous en avons 3 500 sous les yeux. Là, comme partout ailleurs, nous entendimes des discours auxquels le cardinal répondit. La joie des élèves fut au comble en se voyant gratifiés de deux jours de congé.

On alla ensuite chez les sœurs de Notre-Dame-de-la-Délivrance; elles s'occupent des enfants grecs et melchites.

On dina chez les Pères Jésuites. Il y avait une cinquantaine d'invités.

Après le diner, on se rendit à l'école de Saint-Joseph-de-l'Apparition, puis à l'orphelinat des Filles de la Charité.

L'orphelinat de nos sœurs compte soixante et onze orphelins. Il y eut de beaux chants, voire même celui de *la Marseillaise*, et un compliment. Le cardinal se montra tout paternel et causa avec les enfants. Il donna de l'argent à la Supérieure pour acheter des gâteaux et donna un congé. Cette maison compte huit sœurs; elle paraît bien logée à l'enseigne de la Providence, car les ressources sont maigres. Il en est de même de l'asile Saint-Louis où nous allâmes ensuite.

Dans cet asile, les Filles de la Charité ont l'œuvre des Enfants-Trouvés, œuvre dite des enfants assistés. Il y eut là des chants et un compliment. Le cardinal fit un don à la Supérieure. Il n'y a que trois sœurs; on y compte soixante enfants. Les ressources proviennent

d'un comité de dames et de demoiselles, d'une loterie annuelle.

Un groupe de messieurs se préoccupent des garçons pour leur faire apprendre un métier. Quant aux filles, les sœurs s'en chargent. L'œuvre n'a pas de dette, mais elle n'a rien devant elle. La bonne Supérieure compte sur la Providence qui, déjà, lui est venue en aide d'une façon merveilleuse.

Le cardinal se rendit ensuite à l'hôpital français tenu par nos sœurs. M. Lefèvre de Pontalis présenta à Son Eminence les sœurs, les administrateurs et les médecins. La sœur Rouleau accompagna ensuite le cardinal dans la visite des malades.

L'hôpital compte cinquante-cinq lits. Nos sœurs sont au nombre de neuf dont quatre ont leur diplôme d'infirmières.

Le soir, on revint chez les Pères Jésuites où il y eut une courte séance, *le Retour des Mages*, donné par les élèves. Le Père supérieur fit un discours très soigné auquel le cardinal répondit.

En rentrant à Choubra, il y eut une belle réception des membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Ils étaient au nombre de trois cents. Le cardinal répondit au discours de M. Prévot, président des conférences, en parlant de saint Vincent de Paul et d'Ozanam, en se déclarant émerveillé du bien opéré et en invitant tous les membres des sept conférences du Caire à maintenir bien haut le drapeau de la charité.

Vendredi 23. — Vers neuf heures, on est parti pour Héliopolis. Je cite simplement les visites faites : Pères Africains de Lyon ; évêché et cathédrale ; collège des frères ; pensionnat des Dames du Sacré-Cœur ; collège des frères de Zeitoum ; école des sœurs de Notre-Dame-des-Apôtres ; paroisse des Missions africaines ; Pères Jésuites de Matarieh où se trouve l'arbre rappe-

lant la sainte Famille. Sur le parcours, nous vîmes quelques obélisques.

Après le dîner, qui eut lieu chez les Pères de Choubra vers une heure, nous prîmes nos mesures pour nous rendre à l'audience donnée par le sultan au cardinal et aux membres de la Mission. M. Lefèvre de Pontalis, cela va de soi, était avec nous, ainsi que le colonel de Méru, très apprécié de Sa Hauteur.

Dès notre arrivée, nous fûmes conduits, à travers de beaux et riches appartements, vers la salle où le sultan devait recevoir Son Eminence. M. Lefèvre de Pontalis fit les présentations. Sa Hauteur serra la main à chacun de nous.

La réception eut un cachet de grande simplicité. Comme sujet de conversation, le sultan fit tout d'abord ressortir qu'en Egypte il n'y avait point de fanatisme religieux, que le pays était ouvert à toutes les confessions. S'il y a certaines agitations, elles sont dues à d'autres causes qui ne sont point religieuses, de plus elles finiront par se calmer. Il y a lieu d'espérer que les modérés l'emporteront sur les exaltés. Il attend que les agitations cessent, pour faire appel encore à des savants français; il espère que ce sera pour l'automne prochain. On parla de la ville du Caire. Le cardinal dit que tout dépasse ce qu'il avait imaginé, soit pour la beauté de la ville, soit pour les multiples institutions françaises, etc.

Le sultan fit remarquer qu'outre les souvenirs égyptiens qui sont loin d'avoir été mis totalement à jour, il y avait aussi d'autres monuments intéressants à visiter. Il cita les tombeaux des Abassydes, le musée qui est l'œuvre de la France, etc.

On parla du sionisme. Il ne croit pas à sa vitalité. Ce ne sont pas les juifs riches d'Europe qui viendront finir en Palestine. Les juifs pauvres du centre de

l'Europe pourraient, eux, venir ; mais avec le danger de propager le bolchevisme, et c'est ce qu'il ne faudrait pas aux portes de l'Égypte.

Le protocole veut que le sultan donne lui-même le signal de la fin de l'audience en se levant. Abdul-Hamid, à Constantinople, donnait ce signal en posant son épée sur le canapé où il était seul assis. Sa Hauteur se leva donc en offrant ses vœux de bon voyage à Son Eminence et en lui demandant si son retour aurait lieu par Rome. Sur la réponse affirmative du cardinal, le sultan le pria de présenter son souvenir et ses hommages au pape ; il rappela qu'il lui avait fait visite au Vatican. Puis il donna la main à chacun de nous et nous sortimes.

Le sultan parle aisément le français ; son accueil fut des plus aimables.

Au sortir de l'audience, nous nous rendimes dans le grand salon de l'hôtel Continental pour assister à une conférence sur « la Tuberculose », conférence faite par Mme Géramie de la Croix-Rouge française. Cette dame a perdu, dans la guerre dernière, son mari, son fils et son frère. Après la conférence, le cardinal dit à Mme Géramie ses sympathies au sujet de ses deuils glorieux et la félicita de ce qu'elle s'était dévouée à la charité.

Le soir, grand dîner chez un richissime Syrien, agent consulaire de Belgique. Tout y était d'un luxe inouï. Le repas fut servi maigre, mais combien raffiné. Le ministre de France et Madame, le ministre de Belgique et d'autres personnages y assistaient. Après le repas, il y eut réception où le grand monde accourut. Avec le cardinal, nous nous esquivâmes le plus tôt qu'on le put.

Samedi 24. — La journée commença par la visite du cardinal chez nos sœurs de la maison appelée : « Misé-

ricorde de la Médaille miraculeuse ». Au Caire, on l'appelle du nom d'Abd-el-Aziz.

Les Filles de la Charité ont là un centre d'œuvres considérables. C'est d'abord une école comprenant 1 200 élèves. Parmi les 500 élèves payantes, il y a 110 musulmanes. L'école gratuite compte 700 élèves dont 15 musulmanes. A leur dispensaire se présentent en moyenne 200 personnes par jour, soit 60 000 par an. Dans un autre dispensaire annexe, ouvert deux fois par semaine, 250 personnes s'y présentent chaque jour. En 1919, nos sœurs ont fait 279 baptêmes.

Leur Fourneau économique distribue trente-cinq portions chaque jour.

L'œuvre de la Bonne garde y est en pleine activité. On loge les jeunes filles. Le bureau de placement s'occupe des institutrices et des servantes.

L'œuvre de Louise de Marillac fonctionne fort bien par la visite des pauvres à domicile.

De plus, il y a deux patronages de jeunes filles, l'un pour les plus grandes, l'autre pour les jeunes.

Nos sœurs habitent un vieux et immense palais qui a appartenu à Ali Pacha Chérif. Trois salles y sont grandes comme des églises. La chambre que j'occupe a 8 mètres sur 10 et 7 de hauteur. Cela fait un cube d'air raisonnable. La chapelle se trouve dans la chambre qu'a occupé Napoléon I^{er}; elle est au moins six fois plus grande que celle mise à ma disposition.

Son Eminence fut reçue dans l'une des grandes salles. Le ministre de France, le ministre de Belgique, le consul de France, celui d'Italie et de Belgique, les membres de la mission entouraient le cardinal. Nous avions sous les yeux les 1 200 élèves de l'école; c'était magnifiquement beau et impressionnant. Il y eut de beaux chants, de beaux compliments, des bouquets de roses en quantité.

Le cardinal était heureux dans ce milieu splendide et si vivant. Il parla longuement aux élèves, il prit plaisir à les interroger et termina la séance par deux jours de congé.

Au sortir de chez nos sœurs, on se rendit chez les religieuses italiennes qui tiennent une école; à l'école de la Mère de Dieu de la rue Boulavi; puis M. Lefèvre-Pontalis invita le cardinal à entrer au Lycée de la Mission laïque où il fit les présentations. Tout se passa convenablement. Le cardinal en put même venir à donner un congé. Dans ce lycée, il y a beaucoup d'élèves juifs des deux sexes, dans des locaux séparés quoique attenants, car la direction est unique.

La dernière visite de la matinée fut celle à l'Institut français d'archéologie orientale où Son Éminence fut reçue par le directeur, M. Georges Foucart. Celui-ci expliqua au cardinal les différentes sciences auxquelles correspondent les travaux de l'Institut. Il fit ressortir les travaux faits concernant l'Égypte copte : martyrologes, Évangiles, descriptions des monastères et des églises, littérature des premiers siècles. Livres rares, manuscrits, papyrus, étoffes provenant des tombeaux coptes passèrent sous nos yeux.

L'imprimerie est merveilleusement organisée. M. Foucart présenta au cardinal le catalogue, unique au monde avec cinq mille signes hiéroglyphiques destinés aux impressions égyptologiques. Cet Institut fait grand honneur à la France; il compte quarante années de date et demeure la gloire du grand savant Mariette.

L'après-midi fut consacré aux visites chez les Orientaux : Grecs-Melchites, Maronites, Syriens, Chaldéens, Arméniens. Partout Son Éminence fut reçue par le clergé et conduit en procession aux églises respectives. De l'église, on passait à l'évêché pour

entendre de multiples discours, de chaudes déclarations au sujet de la France.

Restait l'École française de droit pour la fin de la journée. La réception fut solennelle. Les professeurs étaient en robe rouge et coiffés de la toge. Le directeur, M. Péliissié du Rausas, fit un admirable discours, auquel le cardinal répondit en excellents termes. Les étudiants les plus ardents à l'applaudir furent des Égyptiens dont beaucoup de Chickba.

Dimanche 25. — Il y a office pontifical à la cathédrale Saint-Joseph. Mgr Grente officia. Le cardinal donna un beau sermon. Après la messe, le cardinal tint une réception qui dura plus d'une heure.

Après le dîner chez les Franciscains, on alla chez les Coptes. La réception fut enthousiaste. Anciens Égyptiens, ils se glorifient du passé, de saint Marc, des docteurs de l'Église d'Alexandrie. Nous y entendîmes de magnifiques discours.

Un salut fut ensuite donné à l'église des Pères Franciscains de Mourky. L'église était plus que pleine. On risqua d'étouffer le cardinal à la sortie. La dernière séance eut lieu au Cercle catholique de la jeunesse syrienne, dirigée par les Révérends Pères Jésuites. Il est composé de cent vingt jeunes gens qui, dans leur discours, se déclarèrent enfants dévoués de l'Église et amis de la France. Inutile de vous dire que, dans tous les milieux catholiques, le Saint-Père est vivement acclamé.

Lundi 26. — Je puis me réserver la matinée pour aller saluer nos sœurs dans chacune de leurs maisons. Un auto mis à ma disposition m'en donna la facilité.

Dans l'après-midi, nous nous rendîmes aux Pyramides avec le cardinal. C'était le premier jour de repos que nous prenions depuis notre arrivée au Caire. Au pied de la première pyramide et devant le Sphinx,

notre groupe fut photographié. On suggéra même au cardinal de se laisser photographier à dos de chameau, et c'est ce qui eut lieu.

Un riche bey a offert un thé luxueux à Son Éminence et à sa suite dans le grand hôtel qui borde le désert.

Au retour, nous avons rendu visite au comte de Serriol et à M. Lebé, consul de France.

Mardi 27. — Son Éminence visita le grand et beau musée égyptien. Un Français, qui s'occupe de ce musée depuis trente-trois ans, nous donna les explications les plus intéressantes. On visita ensuite le musée arabe.

L'après-midi, le cardinal s'habilla tout de noir pour visiter les bazars et le quartier arabe.

Mercredi 28. — Nous quittâmes le Caire par le train de sept heures. Un wagon-salon a été mis à la disposition de Son Éminence.

M. Lefèvre-Pontalis, des notables, le consul de France, des prélats, les Supérieurs de communauté, sont venus saluer le cardinal. Tout d'abord, nous devions nous arrêter à Tantal, mais on a craint que la présence du cardinal français ne donnât lieu à des manifestations déplaisantes pour les Anglais. Les Pères des Missions africaines de Lyon ne purent pas saluer Son Éminence au passage. Leurs élèves ne purent pénétrer sur les quais de la gare.

L'arrivée à Alexandrie eut lieu vers onze heures : consuls, notables, Supérieurs de Congrégations sont là pour saluer le cardinal à sa descente du train.

Le consul, M. Witasse; le vice-consul, M. de Bellefon, sont de mes connaissances.

Je suis heureux de rencontrer là le bon M. Richin, et M. Lacquièze. Je ne les retrouverai que le soir à la Mission.

Nous n'avons que deux jours à donner à Alexan-

rie. Les deux consuls et les deux députés de la Colonie française vont accompagner partout Son Éminence.

Dans chaque établissement, il y aura des chants, des compliments et des bouquets. La voiture du cardinal se remplira de fleurs chaque matinée et chaque après-midi. C'est nombre de fois que Son Éminence devra parler et faire des allocutions.

Dès l'arrivée, on rendit visite au gouverneur égyptien, puis à l'archevêque latin qui est Franciscain.

Le dîner eut lieu chez les Pères Jésuites. Parmi les invités se trouvaient : le gouverneur égyptien, les consuls, les députés de la nation, les Supérieurs des congrégations, des notables.

Après le dîner, eut lieu la visite à l'orphelinat de garçons de nos sœurs : belle réception. Le cardinal parla familièrement aux enfants et leur posa d'amusantes questions. Il y a 165 orphelins ; l'école interne compte 140 élèves. Un fourneau économique permet de distribuer 450 à 500 portions chaque jour.

Une petite chapelle, dédiée à saint Antoine de Padoue, où il y a aussi la Vierge de la Médaille miraculeuse couverte d'*ex-voto*, une Pietà, se trouve à l'entrée de la maison. On y vient prier et on laisse des offrandes. Or, ces offrandes permettent de donner aux pauvres 250 francs par semaine et de verser 500 francs par mois pour des loyers de familles pauvres.

On y trouve aussi le bon cinéma. On y donne deux séances, chaque dimanche, au profit des pauvres.

De la maison des orphelins, nous passâmes à la grande maison de la Miséricorde. Nos sœurs avaient aligné les enfants à partir de la porte d'entrée, dans la cour, convertie en jardin, au moyen de vases de fleurs et de palmiers nains, dans les longs corridors qui mènent à la chapelle, où le cardinal se rendit et jus-

qu'à la grande salle remplie encore d'élèves. C'est 1 300 élèves que le cardinal eut sous les yeux et il en fut ravi. Après les chants et les compliments, il parla à tout ce petit monde de tout son meilleur cœur.

Les classes gratuites comptent 670 élèves; les classes payantes, 1 005. Il y a 130 orphelines à l'orphelinat.

Au dispensaire, en 1919, nos sœurs ont donné des soins à 85 000 pauvres.

Elles ont aussi la visite des malades pauvres à domicile.

De la « Miséricorde », on alla chez les frères des Écoles chrétiennes, au collège Sainte-Catherine. Les élèves des onze écoles des frères d'Alexandrie se trouvaient groupés dans la cour; il y en avait trois mille. Dès l'entrée de la maison, un groupe d'élèves vêtus en pages, et les drapeaux de chaque école aux couleurs françaises précèdent le cardinal et vont se ranger en face de la grande estrade où Son Éminence et sa suite prennent place. Nous entendîmes une belle musique d'orchestre et d'harmonie, de beaux chœurs, de beaux compliments. Le cardinal fit une belle allocution et donna deux jours de congé.

Au lycée français, la réception fut fort courtoise. On offrit liqueurs et gâteaux. Le proviseur est sympathique. Le cardinal donna un jour de congé.

Son Éminence fit ensuite déposer des cartes chez les Orientaux dissidents qui lui avaient fait visite. Puis il rentra chez les Pères Jésuites où il tiendra réception. Pour moi, je vais chez nos confrères.

C'est à Alexandrie que j'ai appris la mort de M. Romon. J'en ai été vivement et péniblement affecté. Sa mort est une grande perte pour la Compagnie.

L'ayant eu par deux fois, auprès de moi, à Constantinople, j'ai été à même d'apprécier sa vertu, sa vie

toute de régularité, son excellent jugement, ses capacités et sa modestie.

Jedi 29. — J'ai dit la messe, à l'orphelinat des garçons, à l'intention de M. Romon.

Son Éminence célébra la sainte messe dans notre église à huit heures. Les communions furent nombreuses.

A dix heures, il y eut messe avec assistance pontificale à l'église Sainte-Catherine. Mgr Grente y prononça un magnifique discours sur sainte Catherine.

On dina au collège des frères. Belle ordonnance des tables et de la salle. Repas somptueux. Toast très beau du directeur, qui rappela, avec à propos, que Rouen possède le tombeau de saint Jean-Baptiste de la Salle. Les représentants de la colonie française, les Supérieurs des communautés, d'autres invités encore, y compris le proviseur du Lycée de la Mission laïque, prirent part au festin.

A trois heures on se rendit chez nos sœurs de l'asile Saint-Joseph. Les enfants forment un superbe tableau par leurs divers groupements dans la cour. Il y en avait 1 164 dont 239 enfants trouvés et 925 élèves des classes internes.

Là aussi il y eut des compliments, des fleurs et des chants. Le cardinal parla aux enfants avec un grand accent de bonté.

On alla ensuite à l'asile des vieillards tenu par les sœurs de Notre-Dame des-Sept-Douleurs, dont la maison mère est à Tarbes. Leur œuvre n'a nullement l'aspect, l'organisation, l'ampleur de celle des petites Sœurs des pauvres. Les vieillards sont peu nombreux tant au Caire qu'à Alexandrie et à Beyrouth.

Il y eut ensuite réception au consulat. Toute la colonie est venue au thé offert à Son Eminence.

Du consulat je suis rentré à la Mission en la compa-

gnie de M. Richin. Quant au cardinal il devait encore assister à deux réunions de jeunes gens.

Mgr de Llobet m'a écrit. Il va mieux et demande qu'on le cueille au passage à Caïffa, où il va se rendre.

Hier soir et ce soir j'ai été et suis heureux de me retrouver avec nos confrères que je connaissais à peu près tous. Après mes journées mouvementées, me retrouver avec eux était un repos tout plein de charme.

Vendredi 30. — Je dis la messe à la Miséricorde. J'y ai vu la sœur Angèle, proche parente de Mgr de Llobet. Ce dernier se faisait une fête de voir sa parente.

Dans la matinée, nous sommes allés à Ramleh. On visita les sœurs du Sacré-Cœur, les sœurs de la Délivrante, les sœurs de Notre-Dame-de-Sion, les Clarisses, l'école laïque Girard, les sœurs de la Mère de Dieu.

On termina par l'hôpital tenu par nos sœurs. C'est la Supérieure qui a fait avec beaucoup de dignité et de distinction modeste les honneurs de l'hôpital. Médecins et administrateurs se montraient des plus respectueux à son égard et lui laissaient la parole. Son Eminence visita les malades dans les salles.

L'hôpital compte cent cinquante lits. Il y avait cent trente malades de toute religion et nationalité. Dans la salle d'administration je vis avec plaisir une plaque de marbre avec inscriptions, rappelant le souvenir de M. Gaillard et de la sœur Péreymond.

A midi et demi le dîner eut lieu chez nous. Il y avait une vingtaine d'invités. M. Richin fit un toast très bien formulé, et plein de tact à l'égard de tous. Il rappela la mission confiée jadis à M. Etienne, alors Procureur général de la Congrégation, par le gouvernement français. M. Etienne resta quinze jours à Alexandrie et le cardinal ne donne que quarante-huit heures. Les suites de la mission de M. Etienne furent l'envoi de Missionnaires et de sept sœurs de charité que l'on ap-

pela les sept Filles. Les œuvres ne tardèrent pas à se développer : œuvres scolaires, dispensaires, œuvres de charité, un collège qui fonctionna jusqu'à l'occupation anglaise. Cette dernière œuvre fut ensuite reprise par les Pères Jésuites. Ici M. Richin exprima le vœu que ce collège qui, du fait de la guerre, subit un temps d'arrêt, ne tarde pas à reprendre son essor, etc.

Le cardinal répondit fort aimablement.

Vers trois heures nous nous rendîmes à l'arsenal, car déjà nous quitions Alexandrie.

Des Supérieurs, des frères des Écoles chrétiennes, des Filles de la Charité avec un beau groupe d'orphelins se trouvaient sur les quais. Le cardinal alla encore causer avec les sœurs et les enfants avant de s'embarquer.

Une grande mouche à vapeur nous attendait. M. de Witasse et M. de Bellefon accompagnèrent Son Eminence à bord. A l'arrivée, un piquet de marins rendit les honneurs.

La mer est belle au départ. Nous passons devant Aboukir, nous voguons vers Beyrouth.

Samedi 31. — La mer monte de plus en plus. Nous avons un entretien avec le cardinal sur notre séjour en Egypte. Tout s'est passé à merveille ; les résultats sont consolants. Nous avons vu les grandes et belles œuvres françaises faisant vivre en Egypte l'âme de la France.

Le cardinal a été magnifiquement reçu par les autorités françaises d'abord, puis par les autorités égyptiennes aussi. Quant aux Anglais, ils ont été corrects, le gouverneur du Caire a rendu visite à Son Eminence.

Les étudiants musulmans du Caire auraient souhaité avoir la visite du cardinal ; mais, dans la crainte justifiée d'une manifestation anglophobe, cette visite n'eut pas lieu.

A Alexandrie, les Ulémas vinrent saluer le cardinal

au consulat de France et lui souhaiter la bienvenue. « Notre devise, dirent-ils, est : libres chez nous, hospitaliers pour tous. Notre mouvement actuel ne tend uniquement que vers l'indépendance; la religion n'a rien à y voir. »

Le bateau roule et tangue. Sauf le P. Barret et moi, tous les membres de la Mission ont le mal de mer.

Le soir le vent se calme peu à peu et aussi la mer.

(A suivre.)

MADAGASCAR

*Lettre de la sœur POKRYWKA, Fille de la Charité,
à la Très Honorée Mère MAURICE.*

29 mars 1919.

...Pour nos chères petites œuvres, cela va tout doucement. Pendant les grandes chaleurs qui touchent heureusement à leur fin, nous avons eu la consolation d'envoyer beaucoup d'anges au ciel.

Ordinairement, lorsqu'il y a des enfants baptisés dans la famille, les parents les suivent. Il y a également des vieux et des vieilles que j'instruis dans leur case, et quoique ces braves vieux sachent à peine articuler les mots de la prière, ils vous diront tous qu'ils sont déjà chrétiens; ce qui a son bon côté, car lorsque le pasteur protestant fait après moi sa tournée, il est fixé; mais il faut avouer, ma Très Honorée Mère, qu'il reste encore beaucoup à faire pour qu'ils deviennent de bons chrétiens; et même à ceux qui comptent dans ce nombre, combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, de ne pas mélanger la religion avec leurs coutumes païennes. Ils sont encore si neufs dans la foi, nos pauvres

nègres, et avec cela les superstitions des ancêtres sont si ancrées en eux ! Combien de fois ne m'est-il pas arrivé de me rencontrer avec le ombiasy auprès du même malade ! Je lui dis alors, un peu en riant, qu'il trompés braves gens avec ses sikidy ; mais pour persuader nos Malgaches que cela est vraiment ainsi, il en faudra des générations. J'ai au village, en ce moment, un des plus célèbres « ombiasy » qui ne cesse de me dire qu'il voudrait entrer en religion (se faire chrétien), mais il n'a pas le courage de quitter ses « sorabes » (des parchemins écrits en caractères arabes qu'ils portent au cou). Cet ombiasy-là a été présent à plusieurs décès de gens qui, après avoir reçu le bienfait du baptême, ont fait une très douce mort. Et voilà ce qui le pousse à se faire chrétien. Comme le bon Dieu se sert de tout pour s'attirer des âmes, je ne manque pas une occasion de lui parler, afin de le maintenir dans ses bons désirs. Une fois, il m'a déjà confié son sale petit sac avec les « sikidy », mais il s'en est repenti tout de suite et je le lui ai rendu, espérant qu'avec la grâce du bon Dieu, il s'en séparera un jour de bon cœur.

Notre bon vieux Vincent de Paul s'en est allé auprès du bon Dieu. C'était vraiment une âme privilégiée, il aimait tant Notre-Seigneur ! passant toutes ses journées à s'entretenir avec Lui ; aussi, dès ici-bas le bon Maître a fait connaître combien cette âme lui a été agréable, en faisant sortir de sa chambrette où il était en prière, à quatre fois différentes, une si vive lumière en plein jour que les gens ont été saisis de crainte par cet éblouissement. (C'était un ou deux jours avant sa mort, nous étions alors en retraite.) Les gens ont cru qu'il était mort quand ils ont vu cette lumière, mais non, il était, selon son habitude, plongé dans la prière. On lui demanda ce que c'était que cette lumière extraordinaire ; alors, interrompant sa prière, il répondit : « Le Royaume

de Dieu approche », puis continua sa conversation avec le bon Dieu. Il m'a tant promis qu'il priera pour la conversion de la paroisse, que j'ai grande confiance qu'il fera vraiment quelque chose là-haut pour ses compatriotes. Notre bienheureux père saint Vincent a dû recevoir, j'espère, à bras ouverts son bon filleul de Madagascar.

La mort édifiante de notre bon Vincent de Paul a produit un très bon résultat parmi les indigènes qui se montrent bien dociles à se laisser instruire et baptiser lorsqu'ils sont malades pour être reçus du bon Dieu comme lui, étant convaincus avec nous que cette lumière extraordinaire, ainsi que ce fait de s'être conservés sans aucune odeur pendant plus de deux jours après sa mort, durant ces grandes chaleurs, est une marque de prédestination. Encore une fois le bon Dieu se sert de tout. Celui qui est inconsolable du départ pour le ciel de Vincent de Paul, c'est son plus proche voisin, le paralytique Jérôme. Aussi pour remplacer les bonnes conversations qu'ils avaient ensemble, il a rêvé d'une charrette à roulettes qui lui permettrait de marcher. Pauvre homme ! il ne m'a pas laissé de repos avant que je lui fasse faire cette merveilleuse machine. Comme la bonne mère Supérieure des sœurs de la Providence de Tananarive a eu la charité de m'envoyer 50 francs tout dernièrement pour les pauvres, ma sœur a bien voulu que je lui fasse ce plaisir qui m'a coûté 2 francs en tout ! mais mon père Jérôme a du bonheur pour 100 ! Pensez, ma Très Honorée Mère, depuis quatorze ans il n'a pu faire davantage que tourner autour de sa case, et maintenant, en poussant ses roulettes, il peut aller au milieu du chemin ! Une tortue marche plus vite que lui, mais cela n'y fait rien, il est heureux comme un roi ! Tous les jours il me raconte les découvertes qu'il a faites : ici c'est un nouveau che-

min, là un puits, par là on a coupé une montagne, plus loin ce sont des maisons qu'il n'avait pas encore vues, et tout cela est à peine à cinq minutes de chez lui ! Je jouis de le voir jouir ainsi. Il me dit l'autre jour : « Je ne sais pas comment vous dire merci pour cette charrette. » Alors je lui ai répondu : « Ecoutez, Jérôme, vous dites que cela vous fortifie les jambes de marcher ainsi, eh bien, d'ici à ce que je devienne vieille, vous serez tout à fait fort, et alors vous me roulez dans votre charrette de case en case quand j'irai visiter les pauvres. » Il a trouvé cette idée lumineuse, et se réjouit d'avance du service qu'il me rendra !

J'ai pu, grâce à cette généreuse aumône dont j'ai parlé, acheter du riz et des haricots pour nos chers pauvres qui, n'étant pas habitués à d'autres gâteries, lèvent les mains bien haut pour remercier le bon Dieu du secours qu'il leur envoie. Ils ont bien conscience que c'est en vue de Dieu que nous leur procurons les soulagements dont ils ont besoin.

S'il y en a parmi ces braves nègres qui donnent de la consolation, il y en a aussi qu'on ne peut voir sans peine, surtout une bonnevieille qui a pourtant plusieurs de ses petits enfants baptisés ; eh bien ! le diable la tient bien fort. Je ne manque jamais, passant près de chez elle, d'aller lui dire un petit bonjour. Tant que je lui parle de choses indifférentes, nous sommes les meilleures amies du monde ; mais aussitôt que j'entame la grosse question, elle me crie : « Allez vous-en, ma sœur, vous êtes Zanakary (Dieu), j'ai peur de vous ; allez vous-en. » Je lui dis alors en riant que je ne suis pas si terrible que cela, que j'ai encore quelque chose dans mon petit panier pour le lui donner ; alors vite elle cherche une tente ou quelque autre chose pour se débarrasser de moi. Comme cependant j'ai beaucoup à son amitié, je reviens de temps en temps quand même.

Le bon P. Sévat, qui est allé lui-même la voir, n'a pu entrer dans la case, tellement elle lui criait : « Voilà le bon Dieu ! j'ai peur... j'ai peur !... » J'aime mieux que ce soit moi que le Père qui subisse ces petites scènes. J'ai confiance, grande confiance qu'avec la grâce du bon Dieu, cette pauvre vieille fera une bonne mort. Mais, comme toujours, il faut que le bon Maître veuille prendre la cause entre ses divines mains, car autrement, peines perdues.

Sœur Marguerite POKRYWKA.

*Extrait d'une lettre de ma sœur L...
à ma sœur M... à la Maison-Mère*

Farafangana, 11 juillet 1920.

Que ne pouvez-vous jouir de la joie et du coup d'œil qu'offre la chambre de communauté à l'arrivée des colis de France ! On dirait un peu une boutique de chiffonnier... et, à mesure que sortent les surprises, on en fait immédiatement la destination. Celle des délicieuses petites robes qui ont en premier lieu charmé mes regards, a été, pour les plus belles au moins, la corbeille à vente; juste l'avant-veille du 14 juillet, il y aura des amateurs et j'espère au moins 15 francs, peut-être plus, de chacune. La bleue fera une toilette de Noël d'une de nos petites métis dont la maman, déchue de son ancienne splendeur, ne peut plus lui fournir ni robe ni riz; elle est entièrement à la charge des sœurs. L'argent retiré des robes que je vendrai aidera à acheter de l'étoffe pour nos fillettes qui en ont grand besoin, mais pour qui des robes si jolies ne peuvent aller; il leur faut du plus simple, car une robe fait tout leur vêtement; on la lave le samedi et on est propre le dimanche; mais, si, par

malheur, il pleut le samedi et que le lavage ne soit pas possible, eh bien, les sœurs d'ouvrage sont parfumées au nègre toute la semaine. Ce matin, une de nos pauvres petites est arrivée à la messe avec une blouse si déchirée que j'ai dû l'empêcher de faire la sainte communion.

Il y a quelques jours, quatre de nos grandes filles nous ont laissées pour aller se placer chez les Européens, parce que les parents ne pouvaient les habiller et les nourrir; naturellement, j'ai été les chercher, mais j'ai dû en passer par ce qu'ont voulu les parents et habiller nos filles.

La vie chère existe aussi à Farafangana; les étoffes sont à plus de 5 francs le mètre et ne valent rien à ce prix; le riz est quatre fois plus cher qu'avant la guerre; le pain n'est pas connu des malgaches et nous-mêmes en avons perdu le souvenir depuis qu'au mois de mars il a atteint le prix de 3 francs le kilogramme. Le riz et la tisane de thé sont un régime excellent puisque tout le monde se porte très bien.

Vous le voyez, votre envoi est bien tombé; les deux blouses d'infirmières feront quatre blouses superbes qui ne seront pas usées avant un an; les deux tabliers en feront deux aussi, et les jolies soies feront des bonnets de bébé dont nos Malgaches sont amateurs; les bébés se promènent dans le plus simple costume, mais les mieux pourvus ont un bonnet.

Les gentils objets seront pour l'arbre de Noël de nos petits Européens à qui je fais le catéchisme; la poupée à grelots fera le bonheur de la fille du capitaine, dont la maman est une de nos meilleures pratiques de l'ouvrage; la ceinture de cuir rendra mon catéchiste de Tsararano le plus heureux des hommes, à moins qu'après cela il ne me demande une chemise.

C'est une horreur qu'une semblable écriture, mais

j'écris sur mes genoux à la lueur d'une lampe malgache à pétrole, moins éclairante qu'une bougie et qui fume comme une cheminée d'usine; en plus je garde le souper de nos huit internes qui ne sont pas précisément bien tranquilles et chacun de leurs mouvements donne une secousse au plancher, fait d'écorce de palmier.

L'autre soir, en retournant de la paroisse à la léproserie, ma sœur faisait la conversation avec un petit bonhomme de cinq à six ans, la mine éveillée, la frimousse bien teintée et charmante, vêtu d'une natte sale et déchirée; il se plaignait d'avoir froid (c'est maintenant la saison fraîche, nous n'avons pas si chaud qu'en France). « Mais, lui dit ma sœur, demande à ta maman de te tresser une autre paille, tu auras plus chaud. — Je n'ai pas de maman, dit le petit, et la paille que je porte est à Georges, il me l'a prêtée pour que j'aïlle au catéchisme. — Quel est ton nom? — Pierre. — Tu es baptisé? — Oui, oui, je suis bien baptisé, mais je n'ai pas de blouse, donnez-m'en une et j'irai bien au catéchisme, et, comme Georges, je pourrai faire la première communion. »

Vous devinez quel combat se livra dans le cœur de ma sœur qui justement portait dans son panier une blouse qu'elle venait d'acheter pour l'enfant d'un lépreux; deux fois elle mit la main dans le panier, puis la pensée des 8 francs qu'il fallait pour en acheter une autre et la certitude que le lendemain plusieurs autres petits Pierrois viendraient chanter le même refrain, lui disaient que ce n'était pas très prudent de céder à un mouvement de pitié. Le petit, devinant sans doute le combat, se faisait plus câlin pour répéter encore : « Donnez-moi une blouse. » Enfin, ma sœur finit par lui dire : « Va demain chez ma sœur Jeanne qui te donnera un sac de sel vide, avec cela tu auras

une belle blouse. » Ravi, le petit s'en alla en dansant ; le lendemain à six heures et demie il était déjà sur la véranda. Sœur Jeanne le fit entrer pour lui essayer la fameuse blouse en toile d'emballage. Sur une chaise, une chasuble en réparation étalait ses jolis galons ; le petit n'hésita pas et faisant une moue de dédain sur le sac, il regarda la sœur bien en face, il dit en lui montrant l'ornement : « J'aime mieux ça. » Il fallut lui dire qu'il l'aurait plus tard si, bien sage, il était « Mon Péra ». Priez pour que ce vœu se réalise.

14 juillet. — Malgré ma bonne volonté, mon gri-bouillage a dû s'arrêter avant d'être terminé ; je le reprends pour un moment.

Nos filles sont allées voir la course des pirogues et le tambour malgache qui bat frénétiquement aujourd'hui en l'honneur de la France. Tout à l'heure j'irai dire mon chapelet près d'une de nos enfants qui est morte cette nuit : sa mort a été pour nous un encouragement et une consolation. A l'ouvroir, elle n'avait jamais manifesté une grande ferveur et c'était une de celles dont nous disions aux heures noires : « Il n'y a rien là ! » Malgré tout elle arriva à se marier chrétiennement ; mais son Augustin ne nous inspirait pas plus de confiance qu'elle. En effet, le mariage tint trois mois à peine, et, ensuite pendant six mois on usa de toute son éloquence, tant chez les Pères que chez nous, pour essayer de cimenter l'union branlante. Et puis, comme toujours en pareil cas, Monsieur partit de son côté et Madame de l'autre. Cela a duré deux ans ; pendant ce temps, la pauvre petite a été trois fois en ménage ; il y a trois semaines, elle rentra chez sa mère avec la dysenterie, n'osant pas s'adresser aux sœurs ; les parents lui firent les remèdes malgaches ou n'en firent aucun...

Quand la sœur qui visite ce village l'a trouvée, il

était trop tard pour le corps, mais assez tôt pour l'âme.

La pauvre petite se sentant mourir a fait demander le Père et témoigna le désir de voir son vrai mari, en sa présence. Il vint; Honorine demanda pardon, assurant qu'elle détestait le mal qu'elle avait fait, promettant de ne plus recommencer. Après avoir obtenu le pardon de son mari, elle se confessa avec de grands sentiments de foi et de repentir.

Etant allée la voir hier matin, elle parut très heureuse de ma visite, me demanda de prier pour elle et réclama la visite de « ma Mère ». Ma Sœur accéda à son désir, et sûre alors du pardon de tous ceux à qui sa conduite avait causé de la peine, elle s'endormit doucement dans les bras de la Miséricorde divine.

Eh bien! ma chère Sœur, une telle mort dans un village païen au milieu d'une famille archi-païenne est bien propre à encourager les sœurs et les missionnaires à travailler malgré tout à l'instruction et au salut de nos pauvres sauvages.

Encore une fois, merci de vouloir bien nous aider. Veuillez prier pour nous, pour nos enfants, pour nos païens devant l'autel de notre bonne Mère du ciel et sur le tombeau de notre bienheureuse Mère Louise de Marillac...

Sœur L...

AMÉRIQUE

AMÉRIQUE CENTRALE

Lettre de ma sœur PELTIER, économiste de la province de l'Amérique centrale, à la Très Honorée Mère MAURICE.

Guatémala, 15 avril 1920.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Deux ans et trois mois se sont écoulés depuis le terrible tremblement de terre qui a détruit la ville entière, y compris nos maisons et nos œuvres. Nous n'avons pu encore relever toutes nos ruines, que déjà Notre-Seigneur nous envoie une nouvelle épreuve pire que la première. Cette fois, c'est une révolution : la guerre civile au centre de la capitale. Notre chère Maison centrale avec ses enfants, les sœurs du séminaire, les sœurs anciennes, enfin tout le personnel se trouve en plein champ de bataille.

Nos sœurs, qui ont vu la Grande Guerre de près, savent ce que c'est. Plusieurs forts tiraient sur la ville ; ce petit pays, qui est si en retard sur certains points, ne l'est point pour avoir des canons de fort calibre, des mitrailleuses, etc. ; balles, bombes, obus, grenades, pleuvaient de toutes parts ; ce premier bombardement dura toute la matinée de vendredi, de sept heures à onze heures. Un de nos jardiniers fut blessé assez

grièvement; jusqu'à présent, c'est la seule victime que nous ayons à déplorer.

Au premier signe d'alarme, nous avons mis le drapeau français sur la maison, mais c'est bien inutile, le tir ne respectant rien, ni les légations étrangères, ni les maisons de bienfaisance; l'hospice, l'hôpital, comme la Maison centrale, reçoivent beaucoup de bombes. Dans la nuit de vendredi à samedi, nouvelle alerte; un bombardement de deux heures nous occasionna de grandes angoisses. Une de nos sœurs, de l'asile Sainte-Marie, malade de la poitrine, mourut dans cette nuit terrible.

Il nous fut impossible d'accompagner sa sœur servante et ses compagnes; traverser la ville était s'exposer à une mort certaine, et le char funèbre emporta seul, au cimetière, le corps de notre si bonne et si regrettée sœur Jara.

La nuit de samedi à dimanche fut relativement calme; mais, le matin, à cinq heures et demie, à peine M. Durou, notre bon visiteur, avait-il commencé la sainte messe, qu'un bombardement formidable recommençait. Je crois que chacune fit sa communion en viatique.

Tout le personnel de la maison étant réuni à la chapelle, je demandai à notre Père, après la messe, de bien vouloir donner l'absolution générale, ce qu'il nous accorda volontiers. Quels moments que ceux-là, ma Très Honorée Mère! Nous les avons déjà vus lors du grand tremblement de terre. Avec quelle ferveur chacun récite son acte de contrition en implorant la miséricorde divine.

Dans la soirée de dimanche, le consul français vint nous visiter; il nous apportait la bonne nouvelle qu'il n'y aurait plus de bombardement; que lui et les autres ministres étrangers avaient fait l'impossible auprès de

l'ex-président pour arrêter cette lutte. Mais les combats entre le parti unioniste et les libéraux continuent et nous recevons tout autant de balles et d'obus, le danger est tout aussi grand. Nous sommes au cinquième jour; cette nuit de lundi à mardi a été terrible; les combats sont très violents, les unionistes font des prodiges, sans armes, sans troupes; du jour au lendemain, ils durent s'organiser une armée, et ils marchent de victoire en victoire. Ils ont tout l'intérieur de la ville et maintiennent leurs ennemis à l'extérieur; ils se sont emparés d'un fort, de plusieurs points importants et, aujourd'hui mardi 13, ils se proposent de donner l'assaut à la forteresse *La Palma* où se tient caché l'ex-président; que le bon Dieu nous préserve de tout mal, car je puis vous dire, ma Très Honorée Mère, que j'écris cette lettre absolument sous la mitraille.

Plusieurs fois, nous avons pensé à évacuer la maison, mais où aller?... et tous les chemins sont extrêmement dangereux. Il est difficile de se procurer des vivres; heureusement, nous avons de grandes provisions : farine, haricots, riz, café, sucre, etc.; mais les pauvres meurent de faim. Nous faisons une grande quantité de pain, pour les combattants, les blessés et les pauvres. A la porte de la maison, nous donnons du pain et du café à ceux qui ont de l'argent et aussi à ceux qui n'en ont pas. Le bon Dieu nous le rendra.

Plusieurs de nos sœurs, habituellement occupées aux classes, sont parties à l'hôpital aider aux sœurs, surchargées de travail par le grand nombre de blessés, parmi lesquels on compte des femmes et des enfants. Pour comble de malheur, l'hôpital manque d'eau; alors on nous envoie ici le linge des blessés; nos employées et nos enfants aident à le laver, et sont heureuses de travailler pour la même cause qui intéresse tout le monde. Nous faisons nos exercices comme à l'ordi-

naire; il me semble que la meilleure préparation à la mort est d'être là où la Règle nous dit d'être à chaque heure et à chaque moment. Cependant, quand la nuit a été trop pénible, je permets à nos sœurs de reposer jusqu'à cinq heures. Je crois que les circonstances m'y autorisent.

La nuit de lundi à mardi, le bombardement fut horrible; le canon cessa seulement vers le matin, après avoir fait beaucoup de victimes. Toute la maison passa cette nuit-là en prières; après six jours de bombardement, six jours d'angoisse et de terreur, le calme se fit; l'ex-président demanda un armistice; il offrait de partir avec ses amis, mettant des conditions inacceptables et menaçant d'un bombardement plus horrible que les précédents. On ne se laissa pas intimider, et on lui fit savoir qu'il devait se rendre sans condition. En même temps, on préparait l'assaut de sa forteresse; alors, les généraux et la troupe qui la défendaient l'abandonnèrent; les soldats quittaient leur uniforme et, presque nus, s'enfuyaient.

Pendant ce temps, nous étions toutes à la chapelle, aux pieds de la Vierge puissante, récitant le chapelet avec ferveur.

Attendant le fameux bombardement, chacune s'abandonnait à la divine Providence, en même temps que nous supplions Notre-Seigneur d'avoir compassion du peuple de Guatémala. Nous étions dans cette anxiété, quand une personne amie vint nous annoncer qu'enfin le président venait de se rendre.

C'est un fait extraordinaire, un triomphe inespéré; tout le monde reconnaît là une intervention divine qui tient du miracle. On avait tant prié!...

Pour ce qui nous concerne, nous et la Communauté, nous voyons une fois de plus la protection de Celle qui est notre gardienne. Pendant cinq jours et cinq nuits,

nos cinq maisons : la maison centrale, l'hôpital général, l'hospice national, l'asile des aliénés, l'asile Sainte-Marie, et tout leur personnel, ont été absolument sous la mitraille, et nous n'avons eu aucune perte à déplorer. Toutes nos sœurs, tous nos enfants et malades ont été préservés, tandis que beaucoup d'autres personnes ont trouvé la mort dans leur propre maison; les toits, les murs, les fenêtres sont criblés de balles qui n'ont atteint personne. Les blessures du jardinier n'ont pas augmenté de gravité; il sera bientôt complètement rétabli.

Sœur Jeanne PELTIER.

VARIÉTÉS

HISTORIQUE DE LA CAUSE

DE LA BIENHEUREUSE LOUISE DE MARILLAC

« O la belle âme qui emporte avec elle la grâce de son baptême », s'écriait le curé de Saint-Laurent, devant les sœurs présentes, au moment où Mlle Le Gras venait d'expirer. Mais c'est surtout quelques jours plus tard, dans trois réunions mémorables, que saint Vincent de Paul ouvre en quelque sorte véritablement le procès de béatification, recueillant les témoignages *ne pereant*, et déclarant bien hautement à ses filles assemblées la sainteté de la servante de Dieu. Elles ont une mère au ciel qu'elles peuvent invoquer, chacune en son particulier. Puis il leur retrace le tableau de ses vertus, un beau tableau à imiter. Depuis trente-huit ans qu'il la connaît, il a bien pu apercevoir « quelque petit mouchoir d'imperfection, mais de péché mortel, oh ! jamais ! jamais ! C'était une âme pure en toute chose, pure en sa jeunesse, pure en son mariage, pure en son veu-

vage. » Bref c'est une sainte qui a beaucoup de crédit auprès de Dieu.

Il importe de remarquer que ce témoignage de saint Vincent fut d'un très grand poids à Rome pour le procès qui vient d'aboutir à la béatification de Louise de Marillac.

L'écho des paroles des contemporains, du saint Fondateur surtout, s'est répercuté d'âge en âge dans sa double famille religieuse, et la renommée de sainteté de Mlle Le Gras s'est conservée avec vénération et n'a cessé de croître.

Et cependant on ne voit pas qu'il ait été jamais question d'introduire sa cause à Rome, et même (en ces derniers temps du moins) une certaine opinion — je ne sais sur quel fondement — s'était accréditée, d'après laquelle ni les Filles de la Charité, ni leur mère ne devaient être canonisées ; c'est saint Vincent qui l'aurait dit !

Il semble bien pourtant que l'espérance, ou du moins la possibilité, de voir un jour sur les autels l'humble collaboratrice de Vincent de Paul ne fut jamais exclue.

Qu'on se rappelle en effet le soin religieux avec lequel, en 1676, Gobillon, devenu à son tour curé de Saint-Laurent, a écrit sa vie et examiné les faits merveilleux qu'on racontait. Il parle plutôt en témoin qui fixe sa déposition pour le futur procès, et trente ans plus tard, au procès de canonisation de saint Vincent, il confirme par serment solennel la vérité de tout ce qu'il a écrit de la pieuse co-fondatrice.

En 1680 le tombeau de damoiselle Le Gras est ouvert et le cercueil en bois remplacé par un cercueil en plomb, en présence des autorités ecclésiastiques et des représentants de sa double famille « domestique et religieuse ».

Quand plus tard, en 1755, ces restes précieux sont transférés dans la chapelle récemment construite à la Maison-Mère, les sœurs doivent s'engager à ce « que, s'il arrivait que, Dieu manifestant la sainteté de sa fidèle servante, il permettait qu'elle fût reconnue par l'Eglise, les fêtes s'en célébreraient à la paroisse Saint-Laurent ; qu'on ferait présent à ladite paroisse d'un ossement insigne ».

Trois ans auparavant, à l'occasion des fêtes de béatification de la baronne de Chantal¹ à Caen, M. de Saint-Fonds avait écrit à la Supérieure générale des Filles de la Charité pour l'inviter à faire travailler à Rome à la glorification de « Mme Louise de Marillac, mère de tous les misérables ». « Pour des recommandations auprès du pape, ajoute-t-il, vous avez toute la cour à vous et tous les évêques où vous êtes établies. Tout Paris sera pour vous, parce que votre mère est née dans cette ville. Et comme ils reconnaissent une petite bergère pour leur patronne et leur trésor, ils en auront un second dans Louise de Marillac. »

En 1761, publiant « la vie de sœur Françoise Bony, Fille de la Charité, décédée Supérieure de l'hôpital royal de Saint-Germain-en-Laye, le 15 mars 1759 », l'abbé Ballet, prédicateur ordinaire de la reine, dit dans la dédicace que Mlle Le Gras « a laissé des traces d'un zèle, d'une charité et d'une sainteté que nous révérons dans nos cœurs, mais que nous n'honorons publiquement que lorsque l'Eglise le permettra ».

En 1766, le visiteur de notre province de Rome, interrogé sur le titre de vénérable qu'on désire donner à Louise de Marillac, répond, après information officielle, que dans un sens large on peut lui attribuer ce qualificatif, sans qu'il y ait faute, ou préjudice à l'in-

1. En 1752, sainte Chantal ayant été béatifiée à Rome le 13 novembre 1751.

introduction de la cause de sa béatification, si jamais on voulait l'introduire *se si volesse introduce*. Et il ajoute : « Voilà donc nos Sœurs de la Charité satisfaites ; qu'elles donnent le titre de vénérable à leur bonne mère et fondatrice, qu'elles l'écrivent, qu'elles l'impriment. »

C'est sans doute cette démarche qui fait dire à Mgr Baunard [*Louise de Marillac*, p. 620] que M. Jacquier, Supérieur général de 1762 à 1787, fit solliciter auprès du Saint-Siège pour Mlle Le Gras le titre de Vénérable¹.

Quoi qu'il en soit, en 1769, Collet donne le titre de « vénérable [à] Louise de Marillac, veuve de M. Le Gras » dans sa nouvelle édition de l'histoire de Gobillon, « revue, corrigée et augmentée ».

Bien entendu, la gravure (d'un type nouveau) se

1. Sœur Geoffre, dans une note au P. Fiat, parle « de premières tentatives pour mettre en train la canonisation de notre vénérable mère ». Quelles furent au juste ces tentatives dont on ne trouve nulle autre trace ? Elles ne durent pas aller bien loin, si toutefois elles ont été faites réellement. En 1805, en effet, le promoteur de la Foi, appelé vulgairement *l'avocat du diable*, dans ses objections contre l'introduction de la cause, reproche précisément d'avoir attendu si longtemps et de n'avoir rien fait plus tôt.

Cependant il est certain qu'en cette dernière moitié du dix-huitième siècle, à la suite de la canonisation de saint Vincent (1737), et de la béatification de Mme de Chantal (1751), l'idée, le désir de la glorification de la pieuse fondatrice était dans l'air, comme en témoignent la lettre de M. de Saint-Fonds, les lignes de M. Ballet, les conventions avec le curé de Saint-Laurent, la réponse de Rome, le titre de deux gravures nouvelles et de la deuxième édition de l'ouvrage de Gobillon.

Par une rencontre digne de remarque, c'est vers cette même époque qu'on peut ou doit placer, semble-t-il, un premier essor pour l'agrandissement de la cornette, dont nous voyons le plein épanouissement surtout depuis qu'au milieu du dix-neuvième siècle, elle a pris son vol vers les plages étrangères, les ailes très largement déployées. Les proportions sont en rapport avec l'extension de la Compagnie. En 1769, il y avait 382 maisons avec 3 700 sœurs, en 1903 elles étaient 3000 dans 2 800 maisons et au 1^{er} janvier 1919 on comptait 3 359 maisons avec 37 234 sœurs.

Au temps de saint Vincent, en 1655, il y avait près de 160 sœurs dans environ 25 maisons ; en 1725 on trouve 170 maisons avec 1 800 sœurs, en 1809, 252 établissements avec 1640 sœurs et en 1848, 539 maisons avec 8000 sœurs. Cette extension vraiment prodigieuse a vivement impressionné Rome au cours de ce procès.

trouvant en tête de ce livre, porte ce même qualificatif de Vénérable Louise de Marillac, veuve de M. Le Gras, ainsi qu'une autre gravure de cette même époque se vendant chez Pasquier.

Jusqu'alors, sur les neuf gravures connues et signées et qui sont bien antérieures, on ne trouve que Mlle Le Gras, sans mention de « Louise de Marillac » ni de « Vénérable ». L'innovation était à signaler.

*
* *

Si pour saint Vincent ce n'est que l'Assemblée générale de 1697 qui résolut de faire travailler à la béatification, et si en fait le procès de l'ordinaire ne commença qu'en 1705¹, pour Mlle Le Gras il faut attendre la fin du dix-neuvième siècle. Quoi qu'il en soit des raisons qui peuvent expliquer ce retard, il faut admirer l'action de la Providence, qui, se servant des causes secondes, a voulu garder pour nos jours la glorification de cette héroïne de la charité, et remettre en ces temps troublés sous les yeux des Filles de la Charité, comme un encouragement et un excitant, les exemples de leur mère, qui leur indiquent la route conduisant à la fin de leur vocation, ainsi que s'est exprimé le Saint-Père (*Annales*, t. 84, p. 619).

Il était réservé au bon P. Fiat de faire introduire enfin cette cause, préparée par les travaux infatigables de la sœur Marie de Geoffre. C'est exactement le 16 juin 1882, en la fête du Sacré-Cœur que le Conseil de la Communauté se réunit en séance extraordinaire pour examiner s'il y avait lieu d'entreprendre la cause de

1. Pour sainte Chantal, morte en 1641, les procédures ne s'ouvrirent à Annecy qu'en 1715. La béatification eut lieu le 13 novembre 1751 et la canonisation est du 16 juillet 1767.

On sait que saint Vincent fut béatifié le 23 août 1729 et canonisé le 16 juin 1737.

béatification de Louise de Marillac. L'autorité diocésaine, déjà consultée par M. le Supérieur général, se montrait favorable. A l'unanimité, les membres du conseil, témoignant autant de joie que d'espérance, demandent qu'il soit donné suite à une pensée si heureuse, et le P. Fiat décide qu'on va y travailler immédiatement, en recherchant et collationnant les matériaux nécessaires à cette entreprise.

Le 30 août de l'année suivante, en annonçant aux sœurs que le Saint-Siège venait de déclarer saint Vincent patron en France des associations de toutes les œuvres de charité, le Très Honoré Père ajoutait que, pour Mlle Le Gras, après être restée si longtemps cachée derrière ce héros de la charité, qu'elle a si bien secondé dans la plupart de ses entreprises, il semblait que le moment d'être exaltée à son tour, au sein de la société chrétienne, était dans les desseins de Dieu; et il provoquait une enquête sur la réputation permanente de sainteté, sur les écrits et sur les miracles attribués à la servante de Dieu.

Enfin, après de longs retards, on parvint à réunir le tribunal ecclésiastique chargé d'instruire la cause au nom de l'Ordinaire. Sur la demande de M. Léon Forestier, nommé postulateur, le cardinal Guibert, archevêque de Paris, en institua les membres sous la présidence de son coadjuteur, Mgr Richard. M. l'abbé Delaage, aujourd'hui vicaire général, archiprêtre de Notre-Dame de Paris, y était promoteur de la Foi, et l'abbé Demimuit, depuis directeur de la Sainte-Enfance, remplissait les fonctions de notaire.

La première séance, dans laquelle tous les membres du tribunal prêtèrent serment, eut lieu le 2 avril 1886 dans la chapelle de l'archevêché. Les réunions suivantes se tenaient à Saint-Lazare dans la salle des Reliques. Les formalités à remplir étant longues et les

témoins à entendre nombreux, il n'a fallu rien moins, pour ce procès informatif, que 109 séances de trois à quatre heures chacune.

Parmi les 35 témoins, d'autorité et de compétence inégales, qui y ont déposé, signalons la comtesse de Richemont, née de Merona, auteur d'une belle vie de *Mlle Le Gras*; le comte de Lambel, également biographe de la servante de Dieu; Arthur Loth, historien de *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*; Adrien Tardif, professeur à l'École des Chartes; M. l'abbé Halle, depuis coadjuteur de Montpellier; M. Chesnelong, sénateur; M. Pagès, président général des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul; le Très Honoré Père Fiat, Supérieur général; M. Chevalier, directeur des Filles de la Charité; M. Pémartin, secrétaire général de la Congrégation et éditeur des Lettres et entretiens de saint Vincent; la vénérable sœur Pineau, entrée à la communauté en 1831; la sœur Michelin, reçue en 1829; la sœur de Vérot; la mère Dérieux; la sœur Kieffer, depuis Supérieure générale; la sœur Vignancour et surtout la sœur Marie de Geoffre dont la déposition, plusieurs fois interrompue par la maladie, occupa 18 longues séances. Elle avait tant travaillé pour préparer cette cause, pour déchiffrer les écrits de Louise de Marillac, dont elle a publié notamment 727 lettres, enrichies d'annotations précieuses.

Enfin le 18 décembre 1890 la séance de clôture put être tenue sous la présidence encore de Mgr Richard, devenu archevêque de Paris et cardinal. M. Alauzet, directeur du séminaire interne, fut nommé *portitor*, c'est-à-dire chargé de porter à Rome la copie officielle (1200 pages in-folio) qui doit être déposée entre les mains du secrétaire de la Congrégation des Rites.

Au lieu de subir le délai ordinaire de dix ans, à partir du jour de sa remise, sur un ordre exprès de Léon XIII,

les scellés sont bientôt levés. Puis, par une innovation spéciale, le Saint-Père décide qu'il ne serait pas nécessaire de faire traduire les documents français du dossier; mais, avant d'en faire l'examen, par décret apostolique du 13 juillet 1891 il charge le cardinal Richard de procéder à la recherche des écrits de la servante de Dieu. Parmi tant de lettres, de notes, de pensées touchant à des questions si diverses, subtiles parfois, n'allait-on rien trouver de suspect ou de peu orthodoxe qui arrêterait à tout jamais la cause? Les timides purent bientôt se rassurer en apprenant qu'un décret, déjà ratifié par le pape le 23 juillet 1894, déclarait que dans les écrits de Louise de Marillac rien ne s'opposait à la continuation de la cause.

Entre temps cependant 289 lettres postulatrices avaient été adressées à Rome pour solliciter le Saint-Siège d'introduire cette cause de béatification de la fondatrice de la compagnie des Filles de la Charité. Parmi ces lettres plusieurs sont très remarquables. A côté de celles des évêques et des cardinaux, du patriarche de Venise, des patriarches maronite, chaldéen et arménien, on trouve aussi celles des chefs d'Etat, de l'empereur François-Joseph, du président de la République de l'Equateur, de familles princières, de recteurs d'Universités catholiques (Mgr d'Hulst, Mgr Baunard), de Supérieurs généraux d'Ordres (Jésuites, Bénédictins, Dominicains, Capucins, du Saint-Esprit, etc., etc.), de Supérieures générales de communautés de femmes, des présidents des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul et d'autres associations catholiques, de membres du Sénat et de la Chambre française (MM. Chesnelong, Keller, de Mun, marquis de la Ferronnays, etc.), du duc de Norfolk, des princes et princesses d'Areberg, de Mérode, d'Altieri, de Doria, etc., etc.

C'est vraiment une postulation de tout le monde catholique, que le pape Léon XIII veut bien exaucer en signant enfin, le 10 juin 1895, le décret d'introduction de la cause de béatification. Désormais la pieuse servante de Dieu reçoit, de droit et dans le sens strict du mot, le titre de *vénérable*¹.

Ce fut une grande joie dans la double famille de saint Vincent. La Très Honorée Mère Lamartinie se rendit à Rome pour remercier le Souverain Pontife. A la Maison Mère de la rue du Bac, devant les deux communautés réunies, grand salut solennel d'actions de grâces, avec une de ces allocutions du P. Fiat si pleines de cœur et de foi dont se souviendront toujours ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre.

En plusieurs villes de France des actions de grâces solennelles furent également rendues à l'occasion de la promulgation de ce décret, à Montpellier en particulier, où Mgr de Cabrière, aujourd'hui cardinal, la célébra avec éloquence dans une lettre pastorale.

Mais ce fut surtout à Saint-Laurent, à Paris que, le triduum d'actions de grâces, les 25, 26 et 27 novembre 1895, eut un éclat plus retentissant dont il faut lire le compte rendu dans nos *Annales* d'alors (t. 61, p. 145, etc.). Le matin, messes et discours du P. Fiat, de M. Forestier et du curé, avec grande affluence et députations des diverses maisons de Paris; le soir, à huit heures, cérémonies solennelles avec sermons éloquentes, le premier et le troisième jour, par Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa, et le deuxième jour, par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique et député du Finistère à la Chambre française.

1. Le titre de *vénérable* se donnait alors officiellement à tous les serviteurs de Dieu du fait de l'introduction de leur cause devant la Congrégation des Rites. Aujourd'hui Rome réserve cette dénomination à ceux dont l'héroïcité des vertus est reconnue ou dont le martyre est constaté, et il n'est plus permis de faire de fêtes avant la béatification.

Cependant à Rome, la Sacrée Congrégation des Rites poursuit juridiquement l'instruction du procès, grâce en partie aux démarches de l'infatigable postulateur, Mgr Virili, qu'on est heureux de rencontrer dans cette cause dès les premières origines, et qui, devenu archevêque de Ptolémaïs, a eu le singulier bonheur de chanter la messe pontificale à Saint-Pierre pour la cérémonie même de la béatification.

Le 11 janvier 1897 est signé le décret de *non cultu*, déclarant que conformément aux prescriptions d'Urbain VIII, on n'a rendu en public aucun culte religieux à la servante de Dieu, et par conséquent que rien ne s'oppose à poursuivre la procédure canonique de la cause.

Quelques mois plus tard, par une coïncidence providentielle, le jour même du couronnement de la statue de la Vierge de la Médaille miraculeuse — 26 juillet 1897 — arrivèrent à la Maison Mère des Filles de la Charité les *Lettres rémissoriales*, envoyées de Rome, pour charger le cardinal Richard, archevêque de Paris, de faire au nom du Souverain Pontife le procès apostolique touchant la réputation de sainteté en général.

C'est un petit procès auquel on n'entendit que dix témoins, parmi lesquels Mgr Baunard qui venait d'écrire la vie de la servante de Dieu, utilisant fort heureusement les recherches patientes et consciencieuses de la Sœur Geoffre. L'auteur de ces lignes eut le bonheur de porter à Rome ce procès, dans le courant de 1899. Dès le 10 décembre 1900, un décret vint déclarer la validité de ce procès apostolique sur la réputation de sainteté de vie, des vertus et des miracles en général.

Et quelques jours après, le 21 décembre de la même année 1900, le cardinal Ferrata, préfet de la Sacrée Congrégation, signait les *Lettres rémissoriales* pour

faire faire l'autre procès apostolique, sur les vertus et les miracles *in specie*.

Cette enquête importante, dont la première séance eut lieu le 12 décembre 1901, n'eut pas moins de 129 sessions et ne se clôtura à Paris que le 12 avril 1905. Ce fut le président, Mgr Le Goux, qui voulut bien lui-même porter à Rome la copie authentique du procès verbal, qui compte 1586 grandes pages.

Trente-quatre témoins comparurent, dont les témoins encore vivants du procès informatif de l'Ordinaire. Parmi les nouveaux on trouve : M. Alexis Chevalier, ancien chef des services hospitaliers au ministère de l'Intérieur et auteur d'une histoire de l'Hôtel-Dieu de Paris ; le prince P. Em. de Broglie, qui, après avoir écrit, pour la Collection des Saints, la biographie de saint Vincent, a depuis publié aussi celle de Louise de Marillac ; Mlle de Lasteyrie du Saillant, secrétaire générale des Dames de la Charité ; MM. Monier et Levesque, de Saint-Sulpice ; l'abbé Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris ; M. Meugniot, directeur des Filles de la Charité ; M. Milon, secrétaire général de la Congrégation ; M. Tasso, assistant général, depuis évêque d'Aoste ; MM. Angeli, Portal, Mott, Rougeot, les sœurs Hannezo, Chesnelong, Magniol, Joséphine Lyszczynska, de Montesquieu Fézensac, Dutilleul, etc., et toujours la sœur Delaage, et toujours surtout la sœur Vignancour qui, avec sa belle intelligence et toute la fraîcheur de son cœur, s'est tant et si longtemps dévouée à la Communauté et à cette cause de béatification.

C'est au cours de ce procès qu'eut lieu, le 29 mars 1905, l'ouverture du tombeau de la vénérable servante de Dieu, pour constater l'état de ses restes. Les *Annales* de l'époque (t. LXX, p. 297) nous ont conservé l'écho de cette émouvante cérémonie.

Le 27 novembre 1907, le pape Pie X confirma le décret proclamant la validité des procès apostoliques et de l'Ordinaire.

D'après ces procès et tous les documents, il y avait donc à prouver que la servante de Dieu avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque. Le promoteur de la foi présenta ses objections en mars 1910 et de nouveau en octobre de la même année; l'avocat fit ses réponses en avril 1910 et en janvier 1911. La question fut soumise à un triple examen, d'abord dans une réunion antépréparatoire, tenue devant le cardinal Ferrata, ponent de la cause, ensuite dans une assemblée préparatoire, convoquée au Vatican et enfin dans la réunion générale, tenue le 27 juin 1911, devant le Souverain Pontife.

Le 19 juillet suivant, en la fête de saint Vincent de Paul, Pie X fit lire, en sa présence, le décret déclarant solennellement : « que la vénérable servante de Dieu Louise de Marillac, veuve Le Gras, cofondatrice des Filles de la Charité, a pratiqué dans un degré héroïque les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance, de force et celles qui s'y rattachent, de telle sorte que l'on peut procéder à la discussion des quatre miracles ». M. Meugniot et la Mère générale avec trois cents Filles de la Charité, assistaient au Vatican à cette impressionnante cérémonie. C'était un pas très important dans la cause. Il restait à discuter les miracles proposés.

Une enquête avait été faite, dans les diocèses intéressés, sur six faits signalés. On en retint quatre pour la discussion : les guérisons du jeune Héleut, d'Erquy, au diocèse de Saint-Brieuc, de sœur Ferrer e Nin de Madrid, de Rosa Curlo, de Fasano, province de Bari, et de sœur Schoeck en Autriche-Hongrie.

Le promoteur de la Foi proposa ses objections en mai 1913; au mois suivant l'avocat répondit à ses difficultés.

La Congrégation antépréparatoire se tint donc en juillet 1913. La réunion préparatoire eut lieu à son tour, mais sans résultat. Des enquêtes supplémentaires sont ordonnées; des médecins d'office font un nouvel examen approfondi sur chaque guérison et rendent leurs jugements avec rapports détaillés en 1914, 1916 et janvier 1917.

En conséquence une congrégation préparatoire sur ces miracles peut avoir lieu au Vatican le 17 juillet 1917. Une discussion est faite dans une nouvelle réunion préparatoire le 14 mai 1918.

Il ne reste donc plus qu'à proposer un dernier examen dans une assemblée générale devant le Souverain Pontife qui aura lieu le 11 février 1919.

Tout cela prouve le sérieux avec lequel Rome étudie les miracles attribués aux saints et ne donne son vote définitif que lorsque le moindre doute n'est plus possible.

Aussi les trois guérisons acceptées par la Sacrée Congrégation, après le long et sévère examen auquel elles ont été soumises quatre fois, doivent-elles être dites vraiment miraculeuses, comme s'exprime le décret publié au Vatican devant le Saint Père, le 9 mars 1919, premier dimanche de carême. On n'a pas oublié le discours prononcé en cette circonstance par M. Verdier, vicaire général, et la réponse de Benoît XV au « très digne représentant de la famille de saint Vincent de Paul » (*Annales* 1919, p. 261, etc.).

Enfin, le 6 juillet 1919, nouvelle réunion au Vatican dans cette même salle consistoriale, en présence de Sa Sainteté, pour la publication solennelle de trois décrets de béatification et de canonisation, un pour la cause

de Jeanne d'Arc, un autre pour les martyres de Cambrai et Valenciennes et surtout le décret définissant que, vu l'approbation des vertus et de trois miracles, l'on pouvait procéder sûrement à la béatification solennelle de la vénérable Louise de Marillac.

M. Ricciardelli, notre procureur général près le Saint-Siège, se fait l'interprète enthousiaste des sentiments qui animent l'assemblée.

La procédure est finie; il ne reste plus qu'à préparer les fêtes à Saint-Pierre de Rome et à travers l'univers catholique, partout où il y a une maison de la double famille de saint Vincent de Paul et de la bienheureuse Louise de Marillac.

Ils durent tressaillir au fond de leurs tombes les ossements des promoteurs de la cause, le P. Fiat, les sœurs Geoffre et Vignancour. Ils ont eu raison d'avoir confiance et ils ont droit à notre reconnaissance.

Nous avons vu grandir la belle aurore dont parlait le P. Fiat dans son allocution du 29 juin 1895, nous avons vu sortir du tombeau les précieux restes de la servante de Dieu; les voilà placés sur les autels, et en attendant, pour un avenir prochain, le plein midi de la canonisation, partout où il y a une misère à soulager, dans les orphelinats de la Chine et les léproseries de Madagascar aussi bien que dans les hospices et les écoles de l'ancien et du nouveau monde, celle qui en 1633, dans une pauvre maison de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, réunissait quelques filles de bonne volonté et qui maintenant en compte près de trente-huit mille, dispersées sous toutes les latitudes, est invoquée sous le titre de : *Bienheureuse Mère, priez pour nous.*

J. PARRANG.

LA CORRESPONDANCE
DE SAINT VINCENT DE PAUL

Nous pouvons enfin annoncer aux lecteurs des *Annales* que le premier tome de la correspondance de saint Vincent de Paul a paru. On y trouvera un portrait du saint, reproduction d'un tableau peint de son vivant, le fac-similé du début et de la fin de la première lettre sur la captivité en Barbarie, une introduction de trente-huit pages, où, après une étude sur les diverses sources utilisées, est dressée une liste bibliographique complète des publications des lettres du saint fondateur, enfin, en six cent treize pages, quatre cent seize lettres, comprises dans la période qui s'étend de 1607 au premier janvier 1640, toutes de saint Vincent, sauf vingt-huit, qui lui sont adressées par Louise de Marillac, sainte Chantal, le commandeur de Sillery, M. Olier, l'abbé de Saint-Cyran et d'autres personnages.

Nous assistons à la fondation, à l'organisation, à l'épanouissement des confréries de la Charité; nous voyons naître et se développer la Congrégation de la Mission, la Compagnie des Filles de la Charité, les œuvres de l'Hôtel-Dieu, des Enfants trouvés, des forçats, des ordinands, des conférences ecclésiastiques. Les prêtres de la Mission s'installent aux Bons-Enfants, prennent possession du prieuré de Saint-Lazare, commencent les établissements de Richelieu, Toul, Troyes, la Rose, Rome. De leur côté, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où se trouvait leur premier domicile, les Filles de la Charité se répandent dans les paroisses de Paris : Saint-Paul, Saint-Sauveur, Saint-Benoît, Saint-Sulpice, Saint-Laurent, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-

Jacques-de-la-Boucherie. En 1636, leur Maison-Mère est transférée à La Chapelle, hors Paris. Bientôt elles envoient des essaims à Saint-Germain-en-Laye, à Richelieu, à Angers.

Mais voici que Dieu prend sa part parmi les ouvriers de la première heure, et comme toujours il choisit ceux qui semblent les plus indispensables : Marguerite Naseau, la première Fille de la Charité, est emportée par la peste en 1633 ; Mme Goussault, présidente des Dames de l'Hôtel-Dieu, meurt pieusement en 1639 ; quelques jours après, une nouvelle tombe s'ouvre, celle de Jean de la Salle, le plus accompli des premiers missionnaires. Saint Vincent pleure les disparus et sans un jour de relâche poursuit la tâche magnifique qu'il s'est fixée, avançant lentement, mais sûrement, toujours sur les traces de la Providence.

Ce premier volume se recommande tout particulièrement aux directeurs d'âmes. Deux cent cinquante lettres sont adressées à Louise de Marillac. La manière dont saint Vincent la forme, l'éclaire, la guide, la soutient est un modèle parfait de direction, direction ferme et suave à la fois, qui va droit au but sans se noyer dans une vague sentimentalité.

Les mots « ma chère fille » se trouvent dans peu de lettres, et au début seulement ; ils disparaissent bientôt pour faire place au mot moins doux de « Mademoiselle ».

Le saint entend être écouté et n'a pas à revenir sur un avis donné, et comme il sait sa dirigée très vertueuse, il lui parle sans détours et sans réticences. « Je vous avertirai de vos fautes, lui dit-il, et ne vous en laisserai passer pas une » ; et encore : « Je me propose de vous bien blâmer demain de ce que vous vous laissez aller ainsi à ces vaines et frivoles appréhensions. Oh ! apprêtez-vous à être bien tancée ! »

Et il la tance en effet parfois, tantôt de ses préoccupations maternelles : « Oh ! certes, Notre-Seigneur a bien fait de ne vous pas prendre pour sa mère ! » tantôt d'une certaine tendance à un mysticisme exagéré : « Quant à tous ces trente-trois actes à l'humanité sainte et aux autres, ne vous peinez pas, quand vous y manquerez. Dieu est amour et veut que l'on aille par amour. » Formule heureuse, comme on en rencontre tant sous la plume de Vincent de Paul.

C'est dans ses lettres à Louise de Marillac que l'on trouve les phrases que voici : « Notre-Seigneur est une perpétuelle communion à ceux qui sont unis à son vouloir et non-vouloir. » — « Pensez-vous devenir plus capable de vous approcher de Dieu, en vous en éloignant qu'en vous en approchant ? » — « Si la douceur de votre esprit a besoin d'un filet de vinaigre, empruntez-en un peu de l'esprit de Notre-Seigneur. O Mademoiselle, qu'il savait bien trouver l'aigre-doux quand il le fallait ! » — « Un beau diamant vaut plus qu'une montagne de pierres, et un acte de vertu d'acquiescement et de soumission vaut mieux que quantité de bonnes œuvres. » — « Un esprit vraiment humble s'humilie autant dans les honneurs que dans les mépris et fait comme la mouche à miel, qui fait son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que de celle qui tombe sur la rose. » Que de perles encore on pourrait découvrir dans ces pages exquises, si pleines de bon sens et d'esprit surnaturel ! mais il faut savoir se borner.

Parmi les lettres contenues dans ce premier volume, les amateurs d'inédit en trouveront près de quatre-vingt-dix nouvelles, que M. Pémartin n'a pas connues, sans compter les vingt-huit adressées à saint Vincent. Quinze autres ont été complétées ; on n'en avait qu'un fragment ; nous les donnons entières.

Le classement des lettres non datées (il y en a bien trois cents) a fait l'objet d'un travail très attentif et très délicat. A défaut d'indices clairs, il a fallu se contenter souvent de probabilités parfois assez légères. Ce remaniement rejette bien loin des lettres que M. Pémarin avait mises en tête du premier volume, ou ramène en tête des lettres qu'il avait réservées pour le dernier. Il sera très utile aux futurs biographes de Louise de Marillac et permettra d'éviter les anachronismes si fréquents dans les vies récentes de la bienheureuse, écrites toutes d'après l'édition de 1880.

La collation des textes sur les originaux a montré que beaucoup d'erreurs de lecture déparent l'ouvrage de M. Pémarin. Certaines de ces erreurs ont eu leur contre-coup dans les livres historiques. Ainsi l'abbé Bosseboëuf, auteur d'une intéressante monographie sur la ville de Richelieu, affirme (p. 294) que les prêtres de la Mission établis en ce lieu donnaient leurs soins à un lépreux. Il a été trompé par un passage mal lu d'une lettre de saint Vincent à Lambert aux Coutaux. Le saint n'a pas écrit, comme l'a cru M. Pémarin (t. I, p. 187) : « Pour le lépreux de ce bon chanoine, ô Jésus! Monsieur, prenez-le », mais bien : « Pour le neveu de ce bon chanoine, ô Jésus! Monsieur, prenez-le. » La présence d'un lépreux à Richelieu en 1638 est donc très problématique.

Loin de nous la pensée que notre publication est elle-même à l'abri de tout reproche. Elle a ses défauts, et de grands sans doute. Nous croyons toutefois avoir fait œuvre utile.

Ce livre devrait être entre les mains de tous les enfants de saint Vincent; il n'est pas pour eux, je parle de ses fils et de ses filles, de lecture plus instructive, plus attachante, plus édifiante que celle de ces pages écrites le plus souvent par le saint fon-

dateur lui-même, parfois par son admirable collaboratrice. Comme cadeau du nouvel an, on ne pourrait choisir mieux.

P. COSTE.

P. S. L'ouvrage se vend 15 francs à la procure de la rue de Sèvres. Il a été envoyé d'office à toutes les maisons de Missionnaires situées dans les provinces que desservent des confrères français. Les maisons qui ne l'ont pas reçu et le désireraient seront servies dès qu'elles adresseront une demande. Les frais d'envoi doivent s'ajouter au prix indiqué. P. C.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

UNE COLONIE DE VACANCES MODERNE : *Stella Maris*, par J. M. Marfont. 1 vol. in-8, XVI-171 p. Paris, de Gigord, 15, rue Cassette. Prix : 5 francs.

Comme la colonie dont il est ici question a été fondée et est dirigée par une Fille de la Charité, et aussi parce que le volume a été écrit par une jeune personne qui fréquente régulièrement *Stella Maris* et se mêle utilement à sa vie, nous signalons aux lecteurs et lectrices des *Annales* l'ouvrage sus-mentionné en citant quelques lignes de la préface écrite par Pierre l'Ermite : « Ce livre, qui ne ressemble à aucun des livres écrits sur ce sujet jusqu'à ce jour, sera un grand encouragement pour les personnes qui s'intéressent à l'œuvre des colonies de vacances. Il leur montrera qu'en envoyant nos petites Parisiennes à la montagne et à la mer, ils ne font pas seulement du bien au corps, ils ne luttent pas seulement contre la dépression physique et la tuberculose, mais qu'ils font encore, et je dirai presque surtout du bien à l'âme... Une des choses qui m'a le plus charmé, c'est la façon très surnaturelle dont, à propos du plus petit fait, l'âme remonte sans cesse vers Dieu... »

Plusieurs Revues et Semaines religieuses ont fait l'éloge de cet ouvrage ; citons, entre autres, la *Revue pratique d'apologétique*, l'*Ami du Clergé*, la *Revue du clergé français*, la *Semaine religieuse de Montpellier*.

Ch. J.

Henri GARNIER, missionnaire apostolique. *Chez les paysans du Nord de la Chine. Souvenirs de mission.*

1 vol. in-16 de 250 pages. Pékin. Imprimerie des Lazaristes. 1920.

Dans une première partie, l'auteur décrit à merveille la vie d'un village chinois, celui qu'il a eu sous les yeux durant de longues années. Famille, vie publique, fêtes, foires, religion des païens, tout est présenté très exactement, en un style que j'allais dire photographique.

La seconde partie, que l'auteur appelle *Croquis catholiques*, se compose, elle aussi, de véritables tranches de vie, où abondent les traits vécus, les paroles entendues et notées aussitôt par M. Garnier, qui est un écrivain de race, qui a souci du document et de la grammaire... Avec cela souvent une pointe d'humour qui fait sourire, une note émue qui amène presque la larme à l'œil. En passant, sans avoir l'air d'y toucher, l'auteur effleure ou traite la plupart des questions à l'ordre du jour dans une note juste et modérée. M. Garnier aime la Chine et ses chrétiens; mais il tâche de les juger et de les faire voir tels qu'ils sont, sans cacher, sans grossir, ni diminuer, soit leurs qualités, soit leurs défauts. Bon livre, très objectif, modéré, bien écrit, que liront utilement ceux qui s'intéressent aux choses de Chine, et ceux qui veulent se rendre compte du travail que poursuivent inlassablement et sans bruit, dans toute la Chine, les missionnaires catholiques.

J. P.

El Nuevo Testamento de Ntro Sr. Jesu Cristo. Traducido al castellano por el Ilmo Sr. Dr. Dn. Felix Torres Amat, y publicado por el Padre Carmelo Bañester Nieto C. M. con introduccion, analisis, notas, indices, grabados y mapas. Libreria religiosa de Gabriel Molina. Fontejos 3. Madrid. 1920.

Voici l'appréciation du censeur diocésain : Rien de contraire à la foi ou aux mœurs. Le texte est la reproduction très fidèle de la version si souvent publiée, approuvée et encouragée, faite par Mgr Torres Amat. C'est mon opinion que le livre non seulement peut être publié, mais qu'il doit l'être pour la consolation et la nourriture spirituelle des catholiques espagnols qui pourront savourer les douceurs de la parole divine, grâce à la clarté de l'édition, à la disposition spéciale du texte; l'Introduction contient des renseignements brefs et de nature à éclairer le texte divin; les notes donnent une interprétation discrète, entièrement orthodoxe, remplie d'une suave ferveur; les index sont un arsenal abondant et bien ordonné.

O Centenario do Caraça 1820-1920, por un padre da Congregação da Missão. Rio-de-Janciro. Typ. Besnard frères, 130, rua Buenos-Aires. 1920.

C'est l'histoire de la maison de Caraça (Brésil) pendant les cent ans

qui se sont écoulés depuis l'arrivée des missionnaires Lazaristes en ce pays.

Petang Weikoun. Le Siège du Pétang (1900). In-12 de 90 pages chinoises, avec les portraits hors-texte de NN. SS. Favier et Jarlin, de M. Pichon, ministre de France, de Paul Henry, le défenseur du Pétang, d'un groupe réunissant tous les missionnaires de la ville de Pékin en 1900, de l'empereur et de l'impératrice de Chine, du prince héritier, du Corps diplomatique en 1901, du prince Tsing et de Ly Hougtschang.

Ce volume, qui forme le tome II de la série en chinois des *Martyrs de Pékin*, comprend trois documents seulement : le *Journal de Mgr Favier*, le *Journal d'un prêtre*, lui aussi témoin du siège, M. Wang Mathias, et le *Journal d'un Mandarin Manchou sur le siège de Pékin*.

Voici la préface qui présente l'ouvrage aux lecteurs :

« Au cours de ces dernières années, ayant été chargé par mes supérieurs de mener une enquête sur les chrétiens de la Mission de Pékin qui furent victimes de la persécution des Boxeurs, j'ai réussi, Dieu aidant, à recueillir à Pékin et au dehors, tant par moi-même que par le secours d'autrui, une foule de renseignements fort intéressants et dont le récit est aussi édifiant que celui que nous lisons dans la vie des saints canonisés.

« Ce sont donc les documents recueillis au cours de cette enquête que je commence à publier par ce volume entièrement consacré à l'histoire du siège de Pétang, du chef-lieu de la Mission de Pékin, de la résidence de deux évêques et de nombreux Missionnaires, du lieu de refuge de plus nombreux chrétiens, de ce siège qui a eu un si grand retentissement dans l'univers entier, qu'il méritait d'ouvrir la série de ces pieux et dramatiques récits.

« Je n'ai pas cru devoir rien composer de moi-même, je me suis contenté de donner le journal du siège écrit par Mgr Favier, et celui de M. Wang Mathias, qui tous deux furent au nombre des assiégés ; rien ne peut remplacer le témoignage des témoins oculaires.

« Les volumes suivants raconteront en détail la vie et la glorieuse mort de tous les chrétiens sur lesquels il m'a été possible d'obtenir quelques renseignements. Je suis sûr d'avance que ces récits qui ont pour héros vos parents, vos enfants, vos connaissances, vos Pères dans la foi, vous intéresseront et vous édifieront. Puissiez-vous y apprendre à imiter les vertus qui les ont rendus dignes de la grâce du martyr, à vous attacher plus fortement à la foi catholique, pour laquelle ils n'ont pas hésité à donner leur vie, et à fuir le péché en disant avec le saint homme Tobie : « Nos filii Sanctorum sumus ! »

J. M. PLANCHET, C. M.

Peking Kiaoyou Djeming, les Martyrs de Pékin. In-12 de 90 pages chinoises avec des hors-textes représentant la cathédrale du Pétang avant 1900, la mine qui détruisit une partie du Jentzeutang, une famille (Shu) de martyrs, le catéchiste Shu J.-B., le chrétien Tchôw Martin, l'église détruite du Nantang, les ruines des établissements du Nantang, et M. d'Addosio, le curé de cette église, tué le 15 août 1900.

Ce volume, qui forme le troisième de la même série, se compose uniquement de récits concernant les chrétiens des paroisses du Pétang et du Nantang, morts pour la foi, en 1900.

LEANDRO DAYDI. *La Bienaventurada Luisa de Marillac y las hijas de la Caridad.* Casa editorial de arte catolico José Vilamala, Provenza, 266. Barcelona. 1920.

Ce livre a le *nihil obstat* de MM. Mac Hale, Fayollat et Serra et l'*imprimatur* du Très Honoré Père Verdier avec une lettre de ce dernier dont nous donnons un passage : « Votre travail aussi consciencieux qu'intéressant est appelé à faire beaucoup de bien aux Filles de la Charité de langue espagnole. De tout cœur je le bénis en lui souhaitant la grande diffusion qu'il mérite. Vous avez eu une heureuse idée de raconter en appendice l'histoire des Filles de la Charité en Espagne. »

FERDINANDO PODESTA. *La Beata Luisa di Marillac Le Gras, conjondatrice delle figlie della Carità di S. Vincenzo de' Paoli.* Milano. Tipographia S. Lega Eucaristica. 1920.

La lettre-préface de l'auteur fera connaître l'ouvrage :

RÉVÉRENDE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE ET RÉVÉRENDES SŒURS,

« Ces pages qui racontent la vie de votre bienheureuse mère et fondatrice furent écrites pour répondre à l'invitation que m'avait faite un de mes amis les plus chers, M. David Landi, Supérieur de la mission de Sarzana, auteur de vrais petits chefs-d'œuvre ascétiques. Vraiment, je vois bien maintenant, que j'aurais dû m'en dispenser. Mais, que voulez-vous ? Il ne me vint pas à la pensée que ni mon peu de capacité, ni le peu de temps dont je puis disposer, ni les autres travaux qui m'attendaient sur ma table de travail étaient un empêchement. L'amitié et le respect m'en ôtèrent la vue et j'acceptai. Je dois encore ajouter que la pensée, qu'en refusant j'aurais fait une chose qui vous eût été désagréable, me fit accepter avec joie ce petit surcroît de travail. « Oh ! me disais-je en moi-même, les bonnes filles aiment toujours entendre parler de leur mère adorée, »

elles ne s'en fatiguent jamais.» Et puis, je vous ai vues, exerçant votre ministère ineffable de mères adoptives dans les asiles, entourées d'une foule d'enfants à la mine éveillée ; dans les hôpitaux militaires, je vous ai trouvées anges de consolations ; j'ai contemplé votre fraîche jeunesse se penchant, lumière du ciel, sur les pauvres vieillards caducs dans les hospices, et la vision m'en est restée vive, ineffaçable. Eh bien, m'unir à vous, dans cette chère fête de l'exaltation de votre bienheureuse mère et fondatrice, me paraît presque un devoir. Et sans plus tarder, je pris la plume et j'écrivis. J'écrivis, mais non seulement pour vous qui connaissez à fond la vie de votre institutrice, et la pouvez lire dans de graves et erudits auteurs, mais encore pour les jeunes filles de vos écoles, de vos patronages, de vos associations ; j'écrivis pour les familles chrétiennes, pour les femmes catholiques, parce qu'en Louise de Marillac-Le Gras, elles auront un exemple admirable de jeune fille, d'épouse, de mère, de veuve et de personne de communauté. Et cependant je m'en tins au plan le plus simple. Je pris le fil du récit de sa vie, et, sans me perdre en de vaines discussions, j'en tirai et je laissai de côté ce qui ne me paraissait pas à propos.

« Pour cela nulles recherches inutiles, ni discussions arides, ni grand bagage de notes. Seulement, quand je sentais venir ou découvrais quelque jolie petite réflexion ou autre pensée venant du cœur, je la transcrivais.

« Et voilà tout ce que je voulais vous dire. Vous, qui êtes si bonnes, acceptez l'humble et tendre hommage que je vous offre de tout cœur.

« Plus tard, lorsque je m'en sentirai la force et le courage et qu'on m'en aura exprimé quelque désir, je parlerai des vertus de votre bienheureuse. Ceci sera un travail entièrement pour vous, mes Révérendes Sœurs. Mais c'est une matière grande et qui demande du temps et un esprit reposé.

« En attendant, vivez heureuses dans vos œuvres de charité, et, si vous le voulez, dans vos prières à la nouvelle bienheureuse, souvenez-vous de moi qui suis de tout cœur

Votre

Ferdinand PODESTA. »

Sestri Levante-Candiasco, 25 mars 1920.

Nous n'ajouterons qu'un mot : M. Podestà a si bien réalisé ce qu'il dit dans sa Préface que nous lui manifestons le désir de voir paraître le plus tôt possible les vertus de la bienheureuse Louise de Marillac.

SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES. *Compte rendu des travaux de 1919.* Paris.

Nous voyons par ce compte rendu que la société des Missions étrangères est chargée du salut de 241 868 875 habitants, qu'elle a 1 664 963 chrétiens, 6 252 églises ou chapelles, 44 évêques, 1 178 missionnaires, 1 082 prêtres indigènes, 3 446 catéchistes, 51 séminaires, 2 610 séminaristes, 30 communautés d'hommes avec 408 religieux, 218 communautés de femmes avec 7 153 religieuses, 5 269 écoles avec 192 603 élèves, 340 orphelins et crèches comprenant 20 207 enfants, 93 ouvriers et ateliers avec 2 423 ouvriers et ouvrières, 406 pharmacies et dispensaires, 121 hôpitaux, hospices et leproseries ; il y a eu dans ces missions, en 1919, 223 conver-

sions d'hérétiques, 28091 baptêmes de païens, 104945 baptêmes d'enfants de païens *in articulo mortis*, 57209 baptêmes d'enfants de chrétiens.

Le même compte rendu renferme un grand nombre de rapports de plusieurs pages, un sur chacun des vicariats, résumant les notes de chacun des missionnaires de ce vicariat. On se fait par ces relations une idée autrement exacte des vicariats que par quelque lettre qui ne raconte que ce qui se passe dans un coin du vicariat, en un moment déterminé. Le jour où nos *Annales* pourront donner des rapports semblables sur chacune des provinces, elles seront aussi précieuses que le volume que nous analysons.

Le même compte rendu renferme 34 notices de missionnaires décédés dans l'année, notices assez développées dans le genre des notices des sœurs défuntes. Il y a là encore matière à réflexion ; on se plaint souvent que beaucoup de confrères vénérables par la piété, la sainteté, les œuvres n'aient pas de notices. Comment remédier à cette lacune ? La communauté des sœurs fait faire des conférences sur les défuntes, mortes en odeur de sainteté, dans toutes les maisons où ces sœurs ont passé quelque temps ; ce qui a été dit dans ces conférences est envoyé à la Maison Mère et procure la matière d'une notice. Si pareille chose se faisait chez nous, on pourrait arriver au même résultat que les sœurs et que les Missions Étrangères.

CHANTS EN L'HONNÉUR
DE NOS NOUVELLES BIENHEUREUSES

CANTIQUES : A la bienheureuse Louise de Marillac (La louange des Voix) par Anne SAINT-MARTORY. (L'Hay-les-Roses).	3 fr. 50
<i>Chant Populaire en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac, dédié aux enfants des patronages des Filles de la Charité, par Anne SAINT-MARTORY. (L'Hay-les-Roses).</i>	1 fr. 25
<i>Aux bienheureuses sœurs Madeleine Fontaine, Marie Lanel, Thérèse Fantou, Jeanne Girard, par Anne SAINT-MARTORY. (L'Hay-les-Roses.)</i> :	3 fr. 50
<i>A la bienheureuse Louise de Marillac. Cantique et invocation, par M. ROY. (Angoulême).</i>	1 fr.
<i>Cinq invocations à la bienheureuse Louise de Marillac, par F. DELLERBA. (Dax).</i>	1 fr.
<i>Béatification de Louise de Marillac (cantique, choral, Gloire à notre Mère. Hymne et Invocation, Prière de Louise de Marillac à son ange), par M. F. DELLERBA. (Dax).</i>	5 fr.

- Prose en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac* (mélodie de la prose : *Virum misericordiae*), par F. DELLERA (Dax). 1 fr.
- Cantate à la bienheureuse Louise de Marillac* pour chœur à l'unisson et à deux et trois voix égales, par F. DE LA TOMBELLE. Partition avec orgue. Net 5 fr. 65
Partie du chœur. 0 fr. 90
- A la bienheureuse Louise de Marillac. Cantate* pour soli et chœurs à trois voix égales, par Jean VADON.
Partition avec orgue. 6 fr.
Parties vocales 1 fr. 25
- Une sainte de France : La bienheureuse Louise de Marillac. Cantate* par TOUN-TAGHAL. Paroles de Caritas.
- Martyres. Les Filles de la Charité d'Arras. Cantique* par TOUN EL TAGHAL. Paroles de Caritas.
-

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

19. Włodarczyk (François), prêtre, décédé le 15 mars 1920, à Jezierzany (Pologne); 45 ans d'âge, 26 de vocation.
20. Finizia (François), prêtre, décédé en avril 1920, à Cerreto (Italie); 38, 22.
21. Mulderry (Patrice), coadjuteur, décédé le 25 avril 1920, en Irlande; 77, 42.
22. Riofrio (Daniel), prêtre, décédé le 26 avril 1920, à Los Angeles; 53, 32.
23. Tomaszewski (Ceslas), prêtre, décédé le 20 avril 1920, à Bialy-Kamien; 29, 10.
24. Tcheng (François), prêtre, décédé le 6 mai 1920, à Tcheng-ting-fou; 64, 40.

25. Cortazar (Marien), prêtre, décédé le 14 avril 1920, à Valdemoro; 68, 51.
26. Olaiz (Antoine), coadjuteur, décédé le 29 avril 1920, à Guadalajara; 20, 5.
27. O'Connor (Patrice), coadjuteur, décédé en mai 1920, à Niagara; 88, 45.
28. Fiol (Guillaume), prêtre, décédé le 16 mai 1920, à Barcelone; 31, 14.
29. Simon (Jules), prêtre, décédé le 25 mai 1920, à Rio de Janeiro; 63, 40.
30. Issaverdens (Albert), prêtre, décédé le 26 mai 1920, à Bellegarde; 51, 30.
31. Ferrai (Louis), prêtre, décédé le 8 mai 1920, à Rome; 78, 61.
32. Fayollat (Jules), prêtre, décédé le 28 mai 1920, à Vietri-Sul-Mare; 37, 16.
33. Luser (Siegfried), clerc, décédé le 19 mars 1920, à Graz; 23, 5.
34. Sieder (Joseph), clerc, décédé le 4 mai 1920, à Graz; 25, 5.
35. Krasicki (Jean), coadjuteur, décédé le 16 mai 1920, à Tarnow; 70, 48.
36. Segura (Faustin), prêtre, décédé en juin 1920, à Popayan; 67, 27.
37. Hachiti (Georges), prêtre, décédé en juin 1920, à Broumana; 27, 8.
38. Bedjan (Paul), prêtre, décédé le 9 juin 1920, à Cologne; 81, 63.
39. Bustillo (Ezéchiel), prêtre, décédé le 19 juin 1920, à Guadalajara; 58, 40.
40. Jansen (Pierre), coadjuteur, décédé le 8 juillet, à Panningen; 26, 8.
41. Dussailant (Pierre), coadjuteur, décédé le 9 juillet 1920, à Dax; 84, 62.

42. Peyris (Antoine), coadjuteur, décédé en juillet 1920, à Shangai; 47, 29.
43. Hernando (Ignace), prêtre, décédé le 13 juillet 1920, à Valdemoro; 46, 28.
44. Guerra (Bénigne), coadjuteur, décédé le 13 juillet 1920, à Lodosa; 24, 7.
45. Byrne (Pierre), prêtre, décédé le 19 juillet 1920, à Dublin; 81, 61.
46. Allen (Édouard), prêtre, décédé le 6 juillet 1920, à Germantown; 46, 25.
47. Juan (Pierre), prêtre, décédé en mai 1919, à Puno; 29, 12.
48. Mommers (Antoine), prêtre, décédé en août 1920, à Chouen-tei-fou; 29, 10.
49. Delteil (Pierre), prêtre, décédé le 18 août 1920, à la Maison-Mère; 74, 53.
50. Neylon (Michel), clerc, décédé le 4 août 1920, à Philadelphie; 22, 3.
51. Mertens (Nicolas), clerc, décédé le 9 septembre 1920, à Dax; 23, 4.
52. Dazet (Louis), prêtre, décédé le 17 septembre 1920, à Dax; 57, 18.
53. Schuchardt (Charles), prêtre, décédé le 27 septembre 1920, à Bocholtz; 65, 47.
54. Kleine-Kracht (Auguste), coadjuteur, décédé le 13 septembre 1920, à Bocholtz; 82, 43.
55. Vieira (Raoul), prêtre, décédé en octobre 1920, à Botucatu; 30, 7.
56. Aroud (Pierre), prêtre, décédé le 16 octobre 1920, à Gentilly; 49, 31.
57. Perez (Caste), prêtre, décédé le 4 octobre 1920, à Nagal; 51, 35.
58. Arcony (Antoine), prêtre, décédé en octobre 1920, à Quito; 34, 15.

59. Cabanes (Paul), coadjuteur, décédé le 11 octobre 1920, à Alitiena; 56, 18.
60. Artnik (François-Xavier), coadjuteur, décédé le 25 octobre 1920, à Cilli; 67, 29.

NOS CHÈRES SŒURS

- Justa Del Barco, décédée à l'Hôpital de Paredes (Espagne); 21 ans d'âge, 1 de vocation.
Bonifacia Pàramo, Asile de la Mendicité de Léon (Espagne); 24, 3.
Cirila Miranda, Collège de Cebù (Iles Philippines); 65, 40.
Julia Avila, Hôpital de Campanha (Brésil); 26, 2.
Marie Weigand, Hôpital de Buffalo (États-Unis); 42, 14.
Françoise Labaume, Maison Saint-Louis de Bordeaux; 46, 22.
Marie Connelly, Asile de Buffalo, 85, 66.
Louise Tirado, Hôpital de Saginaw (États-Unis); 74, 52.
Marie Beurdiere, Orphelinat Génin à Saint-Denis; 26, 1.
Agnès Binka, Hôpital de Czewanograd (Pologne); 34, 11.
Antoinette Frontel, Hospice de Sarlat; 92, 71.
Antoinette Dorpmans, Maison Centrale d'Ans (Belgique); 79, 57.
Marie Dumez, Maison de Charité d'Aniche; 73, 48.
Marie Cannazza, Maison Centrale de Naples; 54, 31.
Marie Hermier, Maison de Charité de Noeux-les-Mines; 76, 55.
Elise Marin, Ouvroir de Nogent-le-Rotrou; 44, 22.
Hélène Urbanowska, Hospice de Dison (Belgique); 74, 56.
Gabrielle Moussen, Hospice de Dison (Belgique); 47, 21.
Marie Clareboudt, Hospice de Dison (Belgique); 78, 51.
Amélie de Trémeuge, Hospice de Labruguière; 83, 59.
Maria Santini, Maison Centrale de Turin; 54, 36.
Rose Battaglia, Hôpital civil de Cagliari (Italie); 58, 35.
Teresa Miliás, Asile de Coruña (Espagne); 54, 34.
Maria Mora, Hôpital de Bujalance (Espagne); 28, 10.
Geneviève Juan, Hôpital de Barcelone (Espagne); 29, 1.
Jeanne Legrand, Maison Saint-Vincent de l'Hay; 45, 22.
Félicité Szafnicka, Hôpital de Kielce (Pologne); 30, 8.
Armandine Houbin, Maison Principale à Paris; 101, 82.
Julie Ayroles, Maison de Charité de Montolieu; 86, 66.
Maria Travaglio, Maison Sainte-Euphémie à Plaisance; 83, 55.

- Marie Kysela, Prison de Lankowitz (Autriche); 76, 56.
Thérèse Grofsschadl, Maison Centrale de Graz (Autriche);
55, 32.
Anna Mayerhofer, Asile de Wolfsthal (Autriche); 33, 12.
Amalia Fratnik, Hôpital de Saint-Polten (Autriche); 30, 9.
Catherine Vogel, Hôpital de Saint-Polten (Autriche); 49, 25.
Cécile Schencher, Incurables de Kirchstetten (Autriche); 63,
41.
Thérèse Konrad, Hôpital des Enfants de Wien (Autriche);
26, 5.
Rosalie Lutzkus, Hôpital Saint-Joseph de Chicago (Etats-
Unis); 87, 63.
Amanda Menslage, Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans;
75, 54.
Victoriana Crespo, Hôpital de Reus (Espagne); 55, 21.
Maria Echeverria, Asile de Saint-Sébastien (Espagne); 79, 56.
Fructuosa Ramiro, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Es-
pagne); 19, 4 mois.
Maria Guardado, Collège de Madrid (Espagne); 23, 2.
Mathilde Oatis, Hôpital Waco (Etats-Unis); 50, 16. f
Jeanne Garnier, Hôpital de Grenade; 60, 30.
Anne Föll, Hôpital de Schwarzach (Autriche); 50, 6.
Caroline Feuchter, Maison Centrale de Salzburg (Autriche);
29, 10.
Rose Lassacher, Hôpital de Kufstein (Autriche); 28, 8.
Berthe Stenert, Hôpital de Schwarzach (Autriche); 69, 40.
Françoise Andrieu, Maison Saint-Vincent de l'Hay; 83, 65.
Edwige Grémaud, Hôpital Saint-Joseph de Châtel Saint-De-
nis; 67, 41.
Marie Dohnalek, décédée à la Maison de Charité de Piliscsaba
(Hongrie); 77, 60.
Anne Hercic, Maison de Charité de Eger (Hongrie); 99, 73.
Ida Strausz, Maison de Charité de Piliscsaba (Hongrie); 69, 49.
Marie Lukacsi, Orphelinat de Szetresfehewar (Hongrie); 27, 9.
Mathilde Matus, Maison de Charité de Piliscsaba (Hongrie);
51, 31.
Elisabeth Némét, Ecole de Nagymegyér (Hongrie); 27, 3.
Rose Kovacs, Maison de Charité de Piliscsaba (Hongrie); 34,
16.
Maris Podjaversek, Hôpital de Nagyatpolcsany (Hongrie);
59, 31.
Thérèse Schmidt, Hôpital de Kassa (Hongrie); 54, 28.

Catherine Urban, Hôpital de Nagytapolcsany (Hongrie) ; 57, 35.

Rosa Sacco, Hôpital de Senigaglia (Italie) ; 73, 54.

Marie Robreno, Hôpital de Malaga ; 55, 27.

Jeanne Grousson, Maison de Charité de Clichy ; 70, 52.

Jeanne Sul, Maison Centrale d'Ans ; 31, 5.

Eugénie Heurtaut, Maison Principale à Paris ; 76, 54.

Marie Welty, Maison Centrale de Saint-Louis (États-Unis) ; 82, 59.

Victorie Métairie, Maison de Charité de Montolieu ; 81, 54.

Juana Lizanalde, Asile de S. Fernando de Séville (Espagne) ; 41, 21.

Consuelo Salgado, Hôpital de Vivero (Espagne) ; 65, 32.

Antonia Garcia, Hôpital de Talavera (Espagne) ; 50, 23.

Marie Felder, Maison Centrale de Cologne ; 48, 21.

Marie Veber, Maison Centrale de Cologne ; 24, 3.

Marie Zender, Maison Centrale de Cologne ; 75, 52.

Marie Heumann, Maison Centrale de Cologne ; 32, 4.

Claudine Cottin, Hospice de Martel ; 65, 42.

Virginie Courçon, Hôpital Général de Castres ; 88, 65.

Rose Ormières, Hôpital de Mont-de-Marsan ; 90, 61.

Irène Spinola, Hôpital de San Remo (Italie) ; 57, 31.

Deguglielmi, Maison Centrale de Turin ; 41, 21.

Léocadie Cechol, Maison Saint-Joseph de Poznaï (Pologne) ; 23, 1.

Berthe Hugues, Hôtel-Dieu de Castres ; 35, 4.

Anne Primas, Maison de Charité de Urmény (Hongrie) ; 68, 30.

Elisabeth Fitzgerald, Hôpital de Indianapolis (États-Unis) ; 80, 58.

Jeanne Maloney, Ecole de Perryville (États-Unis) ; 63, 37.

Pauline Monsérié, Maison de Charité de Montolieu ; 59, 37.

Victoire Szafranska, Hôpital de Przeworsk (Pologne) ; 83, 60.

Augustine Moraine, Santa Casa de Rio-de-Janeiro ; 42, 22.

Josefa Lopez, Ecole de Notre-Dame del Pilar à Madrid ; 29, 3.

María Anda, Collège de Manati (Porto-Rico) ; 31, 10.

Severiana Guisasaola, Asile Saint-Mamès de Bilbao ; 31, 10.

Brigitte Fanning, Maison Centrale d'Emmitsburg ; 73, 54.

Anne Bordron, Hôpital de Luçon ; 25, 2.

Nathalie Krajewka, Hôpital de Olkusz (Pologne) ; 34, 13.

Apolline Krynska, Maison Centrale de Varsovie (Pologne) ; 75, 58.

Marie Widera, Hôpital Saint-Stanislas de Varsovie ; 27, 5.

- Marie Kiévits, Maison des Saints-Anges de Bruges ; 65, 45.
Hermine Nagy, Institut de Gyongyos (Hongrie) ; 68, 52.
Marie Kachl, Maison de Charité d'Eger (Hongrie) ; 57, 34.
Marië Barré, Maison de Charité de Montolieu ; 80, 54.
Maria Thinot, Maison de Charité de l'Hay ; 78, 57.
Marianne Byrne, Hôpital de Saint-Louis (États-Unis) ;
64, 40.
Marie Régis, Maison de Charité de Château-l'Évêque ; 42, 22.
Marie Duribreux, Hôpital Sainte-Anne de Lima (Pérou) ;
81, 56.
Marie Brun, Hôpital de Collonges ; 46, 26.
Claire Bodard, Hospice des Enfants-Trouvés de Rio-de-
Janeiro ; 85, 60.
Louise Vendange, Maison de Charité de Valence ; 48, 28.
Lucie Tallon, Hôpital de Senlis ; 66, 42.
Marie Habran, Miséricorde de Fontainebleau ; 75, 51.
Marie Moder, Institut Saint-Vincent à Nagyvarad (Hongrie) ;
49, 26.
Hedvige Bukarz, Maison de retraite de Piliscsaba (Hongrie) ;
42, 22.
Maria Potrony, Hôpital de Téruel (Espagne) ; 65, 41.
Ana Troncoso, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro ; 55, 11.
Engracia Folh, Asile de Henares ; 65, 46.
Louise Château, Hôpital de Montluçon ; 51, 27.
Marie Cellier, Hôpital d'Alise-Sainte-Reine ; 84, 62.
Marie Leprêtre, Maison de Charité de Clichy ; 69, 42.
Anne Forrest, Hôpital de Lamark (Angleterre) ; 82, 50.
Marie Lamb, Maison de Charité de Londres ; 76, 37.
Henriette Madden, Hospice d'Abbeyleix (Irlande) ; 65, 30.
Françoise Dardis, Maison de Charité de Drogheda (Irlande) ;
47, 17.
Jeanne Quinquandon, Maison de Charité de Clichy ; 83, 62.
Cécile Cottin, Maison de la Providence Sainte-Marie à Paris ;
61, 41.
Jeanne Davenel, Maison de Charité du Berceau ; 79, 55.
Marguerite Chiesa, Maison Centrale de Turin ; 45, 22.
Céline Leroi, Maison Principale à Paris ; 70, 45.
Julie Wilmot, Maison Principale à Paris ; 69, 47.
Casta de Garay, Sainte-Isabel à Madrid ; 71, 27.
Maria Balaguer, Fourneau de Grenade (Espagne) ; 72, 49.
Trinidad Candela, Hospice des Enfants-Trouvés de Séville
(Espagne) ; 64, 46.

- Rose Kerngast, Hôpital de Schwarzach (Autriche); 39, 13.
Anna Mayr, Maison Centrale de Salzburg (Autriche); 71, 47,
Marie Schirsi, Hôpital Saint-Vincent de Graz (Autriche); 26, 6.
Martha Mesnar, Maison de Retraite de Dult (Autriche); 23, 2.
Marie Lanzer, Séminaire de Graz (Autriche); 25, 1.
Marguerite Dissac, Maison de Charité de Clichy; 72, 51.
Anne Cerso, Hôpital d'Assise (Italie); 69, 52.
Anna Filippone, Maison Saint-Joseph de Grugliasco (Italie);
83, 60.
Rose Kurbisch, Hôpital de Resicza (Hongrie); 44, 17.
Hélène Laukiewiez, Hôpital de Otwock (Pologne); 39, 16.
Custodia Jara, Asile de Guatémala; 40, 14.
Maria Pivi, Maison Centrale de Sienne; 29, 6.
Rosa Ciabini, Maison Centrale de Sienne; 72, 44.
Nenita Echavarri, Asile de Pampelune (Espagne); 76, 57.
Teresa Ferrandis, Maison San Diego de Valdemoro (Espagne);
76, 48.
Maria Veserrain, Patronage de Saragosse (Espagne); 69, 44.
Maria Cortes, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne);
24, 5.
Marie Carado, Maison de Charité de Troyes Saint-Jean; 73,
43.
Maria Estevez, Hospice de La Paz (Bohème); 80, 57.
Maria Sierra, Hôpital de Quito (Équateur); 77, 49.
Anne Capone, Maison Centrale de Naples; 60, 36.
Laure Frestier, Hôpital de Moulins; 52, 27.
Aimée Clouzot, Orphelinat de Montmirail; 75, 56.
Marie Gluck, Maison de Charité de Clichy; 83, 62.
Marie Trompillon, Maison de Charité de Douai; 79, 47.
Madeleine Bracco, Maison Centrale de Turin; 87, 65.
Marie Bruno, Miséricorde de Varano; 80, 61.
Marie Bemage, Maison Saint-Vincent de Rome; 70, 48.
Alice Coghlan, Hospice de Celbridge (Irlande); 47, 17.
Vicente-Diego, Collège de La Havane (Ile de Cuba); 74, 55.
Maria Argo, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 40, 17.
Maria Grespi, Bienfaisance de la Havane; 56, 35.
Manuela Arratibel, Bienfaisance de Vergara (Espagne); 58,
35.
Maria Urzainqui, Asile de Salamauca; 65, 46.
Petronila Lacoma, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 86,
64.
Casilda Torrecila, Hôpital de Burgos; 24, 2.

- Encarnacion Nieves, Hôpital de Cartagène ; 21, 2.
Catherine Birjak, Hôpital de Gyula (Hongrie) ; 47, 20.
Eufemia Ferrazzani, Hôpital de Greve (Italie) ; 64, 41.
Marie Dugas du Villard, Orphelinat de Fécamp ; 42, 16.
Maria Marquez, Hôpital civil de Malaga ; 58, 31.
Thérèse Barbacini, Maison Saint-Joseph de Grugliasco (Italie) ; 82, 55.
Adèle Herbaut, Hospice de Blangy ; 49, 27.
Marie Mangeot, Maison Saint-Vincent de l'Hay ; 86, 66.
Elisabeth Massardier, Hospice de Shang-Hai (Chine) ; 51, 32.
Catherine Lowika, Bienfaisance de Cracovie ; 45, 22.
Clorinda Berrezueta, Hôpital de Cuenca (Équateur) ; 47, 26.
Anne Cavagnol, Asile Saint-Vincent, La Teppe ; 72, 48.
Rosalie Reynaud, Miséricorde de la Cité Bugeaud, à Alger ; 91, 67.
Marie Hautzinger, Hôpital des Aliénés de Lipotmezö (Hongrie) ; 43, 26.
Françoise Nemes, Maison de Charité d'Eger (Hongrie) ; 44, 26.
Marie Brizon, Maison Centrale d'Ans (Belgique) ; 68, 48.
Pauline Brzyska, Maison Centrale de Varsovie ; 83, 57.
Marie-Thérèse Joinadet, Maison-Mère, à Paris ; 81, 58.
Marie Labarthe, Maison de Charité de Montolieu ; 65, 45.
Joséphine Gambini, Orphelinat d'Avellino (Italie) ; 62, 35.
Marie Lécureux, Maison-Mère, à Paris ; 65, 42.
Marianne Kruezkovska, Hôpital de Stanislavow (Pologne) ; 52, 32.
Fidela Perez, Maison Centrale de Madrid ; 68, 46.
Françoise Schwikardi, Hôpital de Troÿ (États-Unis) ; 50, 51.
Thérèse Moraes, Maison de Charité de Parahyba (Brésil) ; 65, 40.
Régina Berrezueta, Hôpital de Cuenca (Équateur) ; 59, 35.
Maria Mata, Hôpital de Montoro (Espagne), 72, 51.
Fausta Aranguren, Hospice de Cordoba (Espagne) ; 63, 38.
Françoise Felui, Patronage de Barcelone ; 35, 11.
Maria Echevarria, Hôpital de Corte (Espagne) ; 26, 5.
Maria Martinez, École de Sos (Espagne) ; 33, 11.
Marie Landi, Orphelinat de Massa (Italie) ; 41, 16.
Élisabeth Boutleux, Hospice Sainte-Marthe, à Rome ; 57, 37.
Philomène Garcia, Asile Notre-Dame, à Barcelone ; 52, 19.
Marie Borde, Hôpital de Nolay ; 80, 56.

- Marie Pachoud, Maison Principale, à Paris ; 46, 24.
Geneviève Brunner, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie) ;
89, 70.
Josèphe Korosic, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie) ; 40,
20.
Angèle Cemazar, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie) ; 19,
9 mois,
Marie Galley, Hôpital d'Ismailia (Égypte) ; 58, 38.
Rose Abadie, Maison Saint-Vincent de Quito (Équateur) ; 31,
11.
Marie Bigot, Maison Saint-Ferdinand de Bordeaux ; 23, 3.
Marie O'Bourke, Asile des Aliénés de Dearborn (États-Unis) ;
37, 12.
Angéline Bouillon, Hospice de Crécy-sur-Serre ; 71, 52.
Caroline de Bazignan, Hospice de Branne ; 79, 58.
Rose Aguilar, Maison Centrale de Guatémala ; 51, 23.
Valérie Zdanowska, Hôpital de Lubawæ (Pologne) ; 71, 51.
Alexandra Hoffmann, Hôpital de Bydgoszcz (Pologne) ; 58, 34.
Marie Defnod, Maison Saint-Pierre de Montmartre, à Paris ;
80, 56.
Marie Jaffeux, Hospice de Bellème ; 66, 39.
Marguerite Nicolaux, Hôpital de Riom ; 72, 50.
Marguerite Marcou, Maison de Charité de Château-l'Évêque ;
69, 48.
Marie Giraud, Maison de Montolieu ; 52, 31.
Benoite Ville, Hôpital de Gualaguaychu (Confédération Ar-
gentine) ; 76, 51.
Claudine Veillas, Maison Sainte-Marie de Buenos-Ayres ; 56,
32.
Marie Ricard, Miséricorde de Maison-Carrée (Algérie) ; 82, 61.
Marie Debail, Hospice de Vic-Bigorre ; 89, 65.
Julie Lally, Hôpital Saint-Vincent de Norfolk (États-Unis) ;
67, 50.
Maria Barretto, Pedro de Pernambuco (Brésil) ; 62, 32.
Marie Oue, Saint-Jean Pongan (Autriche) ; 42, 16.
Elisabeth Koppf, Maison Centrale de Salzburg (Autriche) ;
74, 47.
Lucie Neumair, Hôpital de Ebbs (Autriche) ; 66, 40.
Anne Hartl, Hôpital Saint-Jean de Salzburg (Autriche) ; 39,
18.
Hélène Mailhes, Hôpital civil de Guayaquil (Équateur) ; 75,
54.

- Lucia Tésta, Hôpital d'Aversa (Italie); 63, 40.
Benôite André, Orphelinat de la Santé, à Naples; 95, 73.
Vincent Villagas, Maison de Pasto (Équateur); 45, 16.
Agnès Trocha, Hôpital de Tarnoid (Pologne); 32, 11.
Marie Déziage, Maison de Charité de Clichy; 30, 10.
Amélie Perret, Maison de Charité de Clichy; 69, 45.
Michelle Gatteyrias, Hôpital Saint-Barthélemy de Lima (Pérou); 85, 67.
Thérèse Reinich, Maison de Charité de Dult (Autriche); 52, 19.
Anna Pogelsch, Maison de Charité de Dult (Autriche); 30, 5.
Thérèse Klemair, Maison de Charité de Dult (Autriche); 33, 8.
Barbe Samner, Maison de Charité de Dult (Autriche); 41, 13.
Agnès Gerla, École de Boskowitz (Autriche); 30, 5.
Joséphine Krajnc, Hôpital de Saint-Polten (Autriche); 27, 9.
Françoise Guzelj, Hôpital de Villach (Autriche); 28, 6.
Mathilde Gregoric, Hôpital général de Graz (Autriche); 42, 16.
Thérèse Plave, Hôpital de Villach (Autriche); 26, 7.
Anna Heisig, Prison de Lankowitz (Autriche); 62, 42.
Antoinette Valuch, École de Boskowitz (Autriche); 60, 27.
Vita Guastadisegui, Maison Centrale de Naples; 69, 45.
Anna Wagist, Maison Centrale de Graz; 29, 4.
Marie Bergère, Maison Principale, à Paris; 46, 21.
Eva Ziolkowska, Asile de Kalisz (Pologne); 44, 22.
Eudoxie Colpaert, Maison de Charité de Montolieu; 53, 28.
Marie Lepoivre, Maison de Charité de Périgueux; 56, 28.
Jacquette Dufaure, Maison Principale, à Paris; 91, 72.
Théophile Calvo, Hôpital de Ciudad Real (Espagne); 21, 1.
Modesta Amorena, Hôpital de Pamplona (Espagne); 35, 15.
Manuela Perez, Hôpital de Cadiz (Espagne); 58, 28.
Maria Xuda, Maison San Diego de Valdemoro (Espagne); 77, 48.
Maria Olivier, Asile San Diego de Madrid (Espagne); 31, 9.
Placida Itarte, Collège de Grenade (Espagne); 62, 42.
Vicenta Ecenarro, Hôpital de Grenade (Espagne); 24, 2.
Juana de Zabaleta, Hôpital de Grenade (Espagne); 32, 3.
Juana Arregui, Hospice de Palma de Mallorca; 59, 38.
Ursule Lemos, Hôpital d'Ibarra (Équateur); 27, 5.
Julia Gleason, Asile des Enfants Trouvés de Baltimore; 75, 54.
Louise Julien, Maison Saint-Vincent de Shang-Hai; 75, 53.

- Marie Caup, Asile Saint-Vincent de la Teppe; 79, 56.
Constance Daroszevska, Asile de la Miséricorde de Rio-de-Janeiro; 53, 27.
Vincent Calvini, Maison Saint-Philippe à Rome; 29, 9.
Marie de Brandis, Asile des Enfants estropiés, à Lanzendorf (Autriche); 69, 53.
Pia Grifoni, Maison Immaculée-Conception de Florence; 57, 20.
Lucia Dematteis, Maison Centrale de Sienne; 77, 56.
Marguerite Pommeyrol, Hôpital français de Madrid; 64, 44.
Marguerite Mejia, Maison Centrale de Cali; 16, 7 mois.
Julie Danjon, Miséricorde de Rennes; 65, 45.
Marie de la Paz Salmeron, Hôpital de Nicaragua; 40, 18.
Florenca Salmon, Hôpital de Ahvachapan (Amérique Centrale); 78, 59.
Justine Chauveau, Hôpital de Guatémala; 55, 30.
Anne Bazenet, Maison Centrale de Beyrouth; 56, 32.
Julia Hüsck, Maison Centrale de Cologne; 42, 17.
Honorine Wojeiechowska, Maison Centrale de Varsovie; 29, 6.
Victoire Bardo, Maison Saint-Joseph de Grugliasco; 47, 24.
Rose Tomatis, Maison de cure de Turin; 49, 27.
Françoise Jakop, Hôpital de Villach (Autriche); 45, 18.
Anna Dornhofer, Maison Centrale de Graz; 56, 24.
Cristina Blanc, Collège de Barbastio (Espagne); 44, 17.
Maria Rodriguez, Collège de Madrid (Espagne); 28, 8.
Narcisa Alabau Convalescence de Santurce (Porto-Rico); 63, 37.
Francisca Imas, Enfants Trouvés de Pampelune (Espagne); 69, 45.
Maria Garcia, École de Anaz (Espagne); 45, 24.
Concepcion Abril, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 51, 29.
Dolores Casanovas, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 47, 20.
Jeanne Roche, Hospice de Thiers; 85, 65.
Eugénie Soulet, Maison de Charité de Saint-Ouen; 73, 45.
Alice Delacy, Hôpital de Lamark (Écosse); 47, 24.
Marie Pagès, Maison de Charité de Saint-Nazaire; 81, 60.
Françoise Fournier, Maison de Montolieu; 82, 60.
Catherine de Lamoricière, Hospice de Bazas; 42, 21.
Léonie Vernhes, Maison de Charité de Saint-Michel (Algérie); 84, 64.

- Sarah M^e Donald, Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans ;
77, 57.
- Gabrielle Templier, Maison de Charité de Lille-Moulins ;
52, 24.
- Jessie Cassidy, Orphelinat de Nottingham (Angleterre) ; 60, 41.
- Joséphine Seingelz, Hôpital des Incurables de Budapest ; 73,
49.
- Catherine Clerget, Maison Centrale de Buenos-Ayres ; 69, 49.
- Emilie Siguier, Maison Saint-Vincent de l'Hay ; 89, 59.
- Jeanne Mollard, Miséricorde d'Alais ; 74, 43.
- Anne Paolovszky, Orphelinat de Gyulæ (Hongrie) ; 56, 25.
- Rose Vida, Institut de Nagyvar (Hongrie) ; 31, 12.
- Anne Hazuka, Nagyszombat (Hongrie) ; 26, 4.
- Marie Furnsek, École de Nagyvarad (Hongrie) ; 45, 28.
- Catherine Schwarz, Hôpital de Frencsen (Hongrie) ; 29, 8.
- Anne Kalman, Hôpital de Nagykamizsa (Hongrie) ; 34, 12.
- Sidonie Voroskoi, Hôpital de Veszprem (Hongrie) ; 30, 9.
- Angèle Kakac, Maison Centrale de Graz (Autriche) ; 27, 5.
- Euphrosine Kurzmann, Maison Centrale de Graz (Autriche) ;
73, 38.
- Madeleine Longinotti, Miséricorde d'Alexandrie (Égypte) ;
37, 5.
- Natividad, Vienna, Hôpital de Cuenca (Équateur) ; 78, 56.
- Anna Sadi, Maison Centrale de Turin ; 19, 14 mois.
- Marie Merlay, Maison de Charité de Saint-Etienne ; 75, 50.
- Julia Da Silva, Hôpital civil de Malaga ; 43, 23.
- Jovina Oliveira, Hôpital de Victoria (Brésil) ; 38, 12.
- Maria Dusonchet, Infirmerie de Flores (Confédération Argentin-
tine) ; 55, 35.
- Françoise Tratnik, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie) ;
42, 15.
- Françoise Kalme, Hôpital de Celje (Yougoslavie) ; 35, 11.
- Françoise Gorane, Miséricorde de Ljubljana (Yougoslavie) ;
45, 14.
- Eusébie Solis, Asile Sara de San Salvador (Amérique Cen-
trale) ; 67, 45.
- Manuela Varquez, Asile de Talavora (Espagne) ; 32, 9.
- Maria Soca, Asile des Aliénés de Leganès (Espagne) ; 45, 20.
- Agueda Flamarique, Asile des Vieillards de Madrid (Espagne) ;
33, 6.
- Maria Alfaro, Asile des Enfants-Trouvés d'Avila (Espagne) ;
55, 32.

- Teresa Novoa, Hospice de La Coruna (Espagne); 21, 1.
Aurelia Casi, Ecole de Bilbao (Espagne); 40, 22.
Juana Andueza, Asile de Talavera (Espagne); 74, 49.
Françoise Pricaz, Maison de Charité de Montolieu; 31, 9.
Marie Célibert, Hôpital de Montpellier; 43, 21.
Nicolette Mariconda, Hospice de Galatina (Italie); 57, 37.
Madeleine Lintner, Maison Centrale de Salzburg; 49, 23.
Thérèse Wöll, Maison Centrale de Salzburg; 65, 42.
Brigitte Fleming, Hôpital de Buenos-Ayres; 67, 44.
Marie Mc Langhlin, Asile des Aliénés de Baltimore; 78, 56.
Julie Sala, Institut des Sourds-Muets d'Alexandrie (Italie); 39,
17.
Maria Nunez, Hospice de Valladolid; 33, 5.
Assunta Bianchi, Hospice de San Severino (Italie); 61, 34.
Maria Sacchi, Hospice de Pescia (Italie); 55, 33.
Amalia Amici, Manicomio de Castelpulci (Italie); 44, 18.
Elise Bonvalet, Maison de Charité de Saint-Nazaire; 74, 56.
Anne Zimmermann, Asile de Porz (Allemagne); 35, 12.
Lucie Schiefer, Maison Saint-Vincent de Schœneck (Alle-
magne); 32, 7.
Marguerite Chalayer, Maison de Charité de Château-l'Evêque;
54, 31.
Maria Moya, Miséricorde Saint-Alphonse à Madrid; 26, 2.
Marie Paschetta, Maison Centrale de Turin; 26, 7.
Cecilia Kerrigan, Maison Saint-Jean de Dublin; 75, 53.
Hélène Hill, Maison Centrale de Varsovie; 83, 63.
Ladislas Karwicka, Hôpital de Szcznezyn (Pologne); 69, 44.
Vanda Glodkiewicz, Hôpital Général de Lwow (Pologne);
56, 26.
Anne Marocco, Maison Saint-Joseph de Grugliasco (Italie);
82, 57.
Marie Besset, Maison de Charité de Clichy; 73, 50.
Emélie Foulc, Asile des Vieillards de Nogent-les-Vierges;
69, 45.
Marie Jappelli, École de Cerignola (Italie); 77, 58.
Marie Cohérier, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Valparaiso
(Chili); 91, 68.
Maria Decock, Maison de Charité de Clichy; 28, 4.
Jeanne Déchaille, Hospice de Gonesse; 25, 2.
Julie Laissac, Maison de Charité de La Pomme; 40, 16.
Catherine Mc Carthy, Maison de la Présentation de Chusan
(Chine); 79, 51.

Marie Foster, Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans; 82, 60.

Marie Graham, Asile des Aliénés de la Nouvelle Orléans; 76, 55.

Eugénie Daffix, Hôtel-Dieu de Compiègne; 37, 14.

Philiberte Degoulange, Hôtel-Dieu de Tourcoing; 50, 26.

Juana Veloqui, Hôpital Del Carmen de Madrid; 48, 27.

Tomasa Soret, Bienfaisance de Santa Cruz (Iles Canaries); 67, 47.

Maria Aragon, Hôpital de Léon (Espagne); 74, 47.

Julia Roderà, Maison Centrale de Madrid; 24, 8 mois.

Philomène de Elorza, Miséricorde de Tolosa (Espagne); 77, 52.

Jeronima Ajuste, Bienfaisance de Valencia (Espagne); 48, 23.

Magdalena Gorri, Hôpital de Succa (Espagne); 38, 20.

Catalina Sirat, Maison Centrale de Madrid (Espagne); 76, 57.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME 85 (1920)

PARTIE OFFICIELLE

Lettre apostolique <i>Maximum illud</i> sur les Missions.	298
Bref de béatification de Louise de Marillac.	361
Décret de <i>Tuto</i> pour les sœurs d'Arras.	321
Bref de béatification des sœurs d'Arras.	376
Messes des nouvelles bienheureuses	397
Décret d'introduction de la cause d'Abba Ghebre Michaël.	326
Instruction sur le Triduum de béatification.	403
Instruction de la Propagande : <i>De abjiciendis u missionariis rerum saecularium curis.</i>	406
Facultés de la Pénitencerie pour les cas réservés.	411
La messe en mer.	414

PARTIE NON OFFICIELLE

EUROPE

FRANCE

<i>Paris et la Maison-Mère</i>	5,	416
Le Centenaire du martyr du bienheureux Clet.	5,	81
Fête de l'Immaculée-Conception : acte de consécration, conférence.		6
Le cardinal Mercier à Saint-Lazare		11
Première réunion de la réparation sacerdotale depuis 1914.		30
Syndicats féminins de la rue de l'Abbaye.	34, 101,	530
Différentes coutumes en usage le 1 ^{er} janvier.		36
Promulgation du traité de Versailles.		45
Conférence sur M. Romon.		52
Une œuvre de guerre du IV ^e arrondissement, due à une Fille de la Charité.		65
Livre d'or des religieux et des missionnaires (sauf des Lazaristes).		71
Retraite de la Sainte Agonie		73

Congrès diocésain.	105
Conférence sur M. Gibiard.	112
La fête de saint Joseph	416
L'hôpital Saint-Joseph.	422
Séance en l'honneur de Louise de Marillac.	424
Cérémonie de l'exhumation des restes de Louise de Marillac.	334
Les différentes exhumations antérieures.	426
Reposition du corps de saint Vincent de Paul dans la châsse en argent.	429
Conférence sur le frère Aignanverdi.	431
Fête de la Translation des reliques de saint Vincent. Panégyrique par le chanoine Poulin.	441
Le 9 mai à la Maison Mère des Filles de la Charité.	350, 446
Fête de sainte Jeanne-d'Arc.	447, 450
La Tuberculose.	448
Conférence sur M. Fayollat.	450
Assemblée générale de l'Association d'hygiène sociale.	458
Translation des reliques du bienheureux Paul Tchen. Discours par Mgr Reynaud.	459
Fête du Sacré-Cœur.	467
Les internats et externats d'orphelins.	471
Reposition du corps de la bienheureuse Louise de Marillac dans une châsse.	474
<i>Triduum à Saint-Sulpice en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac et des bienheureuses sœurs d'Arras.</i>	475
Panégyrique par M. Langlois.	483
Panégyrique par Mgr Chollet.	506
Différentes retraites sacerdotales	525, 536, 548
Les écoles professionnelles des sœurs.	525
Mort et funérailles du cardinal Amette.	537
M. Gleizes. Les archives du Rhône et de la Corse.	116, 550
La maison de Champigny-Muno pendant la guerre.	149, 558
Quelques mandements d'évêques, un article de <i>la Croix</i> sur la béatification de Louise de Marillac.	338
Les fêtes en l'honneur des bienheureuses :	
A Lille	594
A Lyon.	600
A Mazamet.	604
A Tarbes.	608
A Valfleury.	610
A Saint-Georges-de-Lisle.	614
M. Parrang. Historique de la cause de Louise de Marillac.	774

ESPAGNE

M. Serra. Conférence sur M. Casulleras.	168
-------------------------------------------------	-----

ITALIE

Province de Rome :

Audience accordée par S.S. Benoit XV au conservatoire Saint-Clément (Zoccollette).	170
--------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Visite de S. S. Benoît XV à Sainte-Marthe du Vatican.	174
Cinquantaine des enfants de Marie de Sainte-Suzanne.	180
La cérémonie de la béatification de Louise de Marillac à Saint-Pierre.	346, 623
Audience accordée par S. S. Benoît XV à la double famille de saint Vincent	627
Une messe du Souverain Pontife.	634
Triduum en l'honneur de la bienheureuse Louise de Marillac à Saint-Apollinaire.	637
La cérémonie de la béatification des sœurs d'Arras à Saint-Pierre.	639
Triduum en l'honneur des bienheureuses sœurs d'Arras à Saint-Apollinaire.	641
Les dortoirs économiques à Santa Maria in Capella à Rome	643

Province de Turin :

Retraite spirituelle aux Dames de charité à Saint-Sauveur de Turin.	646
Les fêtes en l'honneur des bienheureuses à Turin.	653

Province de Naples :

Cinquantaine du séminaire des Filles de la Charité à Naples.	182
Sœur Chaplain. L'asile « Trieste et Trente ».	188
Notice sur Mgr Costagliola.	190
Les fêtes en l'honneur des bienheureuses à Naples	657

POLOGNE

M. Dudziak. Une mission aux soldats.	194
M. Slominski. Historique de la maison Sainte-Croix de Varsovie.	660
Une guérison attribuée aux nouvelles bienheureuses.	680
Quelques maisons de sœurs pendant la guerre.	210, 682

ASIE

SYRIE

M. Lobry. Mission du cardinal Dubois.	217
M. Decroo. Journal du siège d'Akbès	698

PERSE

Éloge de Mgr Sontag.	263
------------------------------	-----

CHINE

Relation d'un voyage de sœurs.	265
Les fêtes du Centenaire du martyr du bienheureux Clet :	
A Pékin.	717
A Ou-tchang-fou.	720

Lettre de S. S. Benoît XV, à Mgr Fabrégues, annonçant un don de 5000 lire pour l'adoption d'un missionnaire.	731
Lettre de S. S. Benoît XV à Mgr Reynaud pour le même sujet.	735
Lettre du cardinal préfet de la Propagande annonçant un don de 5000 lire fait par le Pape à l'occasion de la famine qui règne au Tché-ly central.	733
Sœur Guerlain. La famine au Tché-ly sud-ouest	734
Sœur N... Histoire d'un vieux peintre	736

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Michel.	739
------------------------------------------------------------------	-----

ABYSSINIE

M. Gruson. La Médaille des épidémies à M. Sournac.	741
------------------------------------------------------------	-----

ÉGYPTE

M. Lobry. La mission du cardinal Dubois.	745
--------------------------------------------------	-----

MADAGASCAR

M. Lerouge. Les retraites fermées à Tuléar	285
Sœur Pokrywka. Mort édifiante d'un Malgache.	761
Sœur L... Distribution des objets venus de France	765

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

Discours prononcé par M. Souvay à l'occasion du Centenaire du martyre du bienheureux Clet.	84
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----

AMÉRIQUE CENTRALE

Sœur Peltier. La guerre civile.	770
-----------------------------------------	-----

COLOMBIE

M. Cosyn. Couronnement de Notre-Dame de Chiquinquirá.	289
---------------------------------------------------------------	-----

URUGUAY

M. Prat. Noces d'argent de la Union à Montevideo. 292

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

<i>L'officio divino et la santa messa</i> , par M. Morino	296
<i>Souvenirs de guerre</i> , par M. Baeteman	296
<i>Conferenze su' doveri ecclesiastici</i> , par M. Ramella Lazaro.	296
<i>L'apôtre séraphique</i> , par le P. Césaire de Tours.	297
<i>Le premier volume de la correspondance de saint Vincent</i> , par M. Coste	788
<i>Une colonie de vacances moderne</i> , par J.-M. Marfont.	792
<i>Chez les paysans du Nord de la Chine</i> , par Henri Garnier.	792
<i>El Nuevo Testamento de Nitro Sr Jesu Cristo</i> , par M. Ballester.	793
<i>O centenario de Caraça</i>	793
<i>Le Siège du Pétang</i>	794
<i>Les martyrs de Pékin</i>	795
<i>La Bienaventurada Luisa de Marillac y las Hijas de la Caridad</i> , par M. Daydi.	795
<i>La Beata Luisa di Marillac</i> , par M. Podestà	795
<i>Société des Missions étrangères</i> (1919)	796
<i>Chants en l'honneur des nouvelles bienheureuses</i> , par différents auteurs.	797
Nos défunts	351, 798

GRAVURES :

Emplacement de la sous-préfecture où fut jugé le bienheureux Clet	81
Constructions actuelles sur l'emplacement de la prison du bienheureux Clet	83
Route suivie par le bienheureux Clet pour aller au martyr, 85, 86	88
Emplacement du lieu du martyr du bienheureux Clet	90
Eglise Saint-Sulpice pendant le triduum.	476
Portrait de la bienheureuse Louise de Marillac.	479
Les sœurs d'Arras.	497
Chapelle de la Maison-Mère des Sœurs pendant le triduum.	503
Autel de la bienheureuse Louise de Marillac.	505
Saint-Pierre de Rome le jour de la béatification de Louise de Marillac.	625, 629,
Maison Sainte-Croix de Varsovie.	662, 667

Le Gérant : C. SCHMEYER.